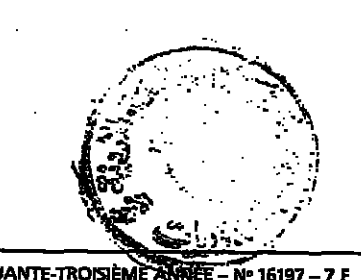
هكذا من الاصل



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16197 – 7 F

VENDREDI 21 FÉVRIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

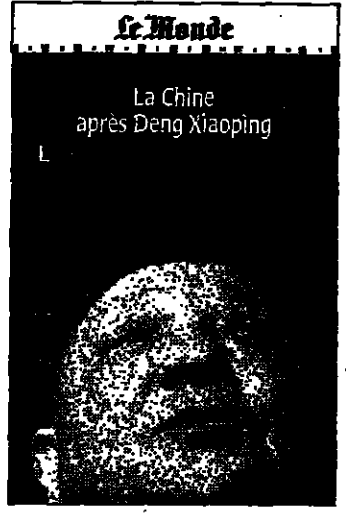
■ Peter Handke comme personne

■ Michel Foucault aujourd'hui



La mort de Deng Xiaoping

Promoteur de l'ouverture économique de la Chine, l'homme qui réprima le « printemps de Pékin » en 1989 est décédé, mercredi 19 février, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Sa succession est officiellement assurée par le président Jiang Zemin



La Chine de demain

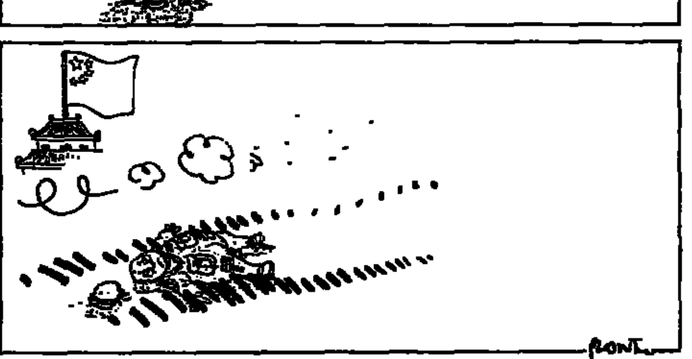
Un supplément de huit pages

UNE PÉRIODE de deuil de six jours a été décrétée par les autorités chinoises après la mort, mercredi 19 février dans la soirée, de Deng Xiaoping, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, des suites de complications respiratoires provoquées par la maladie de Parkinson. Conformément aux traditions de la République populaire, aucun dignitaire étranger ne sera invité aux obsèques, dont la commission est dirigée par le successeur désigné du « petit timonier », le président Jiang Zemin.

La mort de l'architecte des réformes économiques, qui fut aussi le responsable de la répression du « printemps de Pékin » en 1989, ouvre une période d'incertitudes. La succession de l'héritier de Mao est formellement réglée mais une bataille pour le pouvoir pourrait s'engager entre clans rivaux.

L'annonce de la mort de Deng a été accueillie dans le calme à Pékin. Des renforts de police ont cependant été envoyés autour du palais du gouvernement et l'armée a été placée en état d'alerte maximum. La communauté internationale a rendu hommage au *« dernier empereur »* chinois, saluant la disparition d'une *« figure historique »* et rappelant que Deng avait été l'artisan de l'ouverture et du décollage économiques de la Chine. Jacques Chirac a salué *« une des plus grandes figures de l'Histoire de la Chine »*. Dans un message de condoléances à la veuve de Deng, le président français a souligné que *« peu d'hommes auront, autant que lui, entraîné une vaste communauté humaine dans des changements aussi profonds et aussi déterminants »*. *« L'appréciation le concernant est contrastée »*, a toutefois déclaré le nouveau secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, soulignant que *« les événements de la place Tiananmen ont troublé quiconque croit aux droits de l'homme »*.





Lire pages 2 à 4 et notre éditorial page 15

Un jeudi tranquille place Tiananmen

PÉKIN
de notre correspondant

« Il n'aura pas pu réaliser son rêve de se trouver à Hongkong pour la rétrocession. » Peu importe que la presse officielle n'ait jamais indiqué que ce fût là le rêve de Deng Xiaoping, c'est pourtant la réflexion qui est venue à l'esprit de tous les Chinois interrogés à l'annonce de son décès.

Tel ce journaliste de province, venu assister, avec son jeune fils, jeudi 20 février à l'aube, au lever du drapeau national face à la porte Tiananmen à Pékin. Le drapeau monta à 7 h 01, comme indiqué par l'horloge électronique située à côté ; parvenu en haut, il fut ramené à mi-mât. Pas un mot de surprise, ni de douleur très visible, pourtant, chez les quelques dizaines de personnes présentes, selon le rite quotidien : *« Nous avons eu une telle préparation mentale... »*, a simplement commenté le journaliste. La conversation fut brève : les policiers en civil autorisaient les caméras de télévision étrangères à filmer le drapeau, mais interdisaient toute interview des passants.

On était loin des scènes de larmes publiquement exposées – sincèrement ou sur commande – par des Chinois de la rue, voire des scènes d'endeuillement, lors des décès de Zhou Enlai et de Mao Zedong, en 1976. Des gens, dès le jour venu, se prenaient en photo sur la place, comme tous les jours, insouciants.

Peut-être est-ce là, au fond, un hommage indirect à l'accomplissement de Deng qui pourrait être le plus important de son règne, avant même le décollage économique : il a délivré son peuple de l'asservissement écrasant à la politique qu'il subissait auparavant. Du totalitarisme à l'autoritarisme, à en juger par la place Tiananmen jeudi matin. Deng part non dans l'irrespect, mais dans une certaine confiance en un avenir qu'on veut croire tranquille.

La garde, au reste, n'était pas particulièrement renforcée dans Pékin en fin de nuit, quelques heures après sa disparition. Quatre hommes en armes à l'entrée de la ruelle du Grenier-aux-Récoltes-Abondantes, au nord de la Cité interdite des anciens empereurs. C'est là, dans cette résidence à la chinoise, qu'il avait emménagé avec sa famille quand il avait décidé de mettre fin à la vie en communauté, à la soviétique, des dirigeants. C'est sans doute là qu'il est mort, encore que le communiqué officiel ne le précise pas.

A la télévision, le régime a marqué le coup à partir du milieu de la matinée, en diffusant plus régulièrement des émissions d'information qui ne se contentaient plus du communiqué officiel lu par un couple connu de présentateurs des deux sexes. Les Chinois en contact avec les étrangers travaillaient de manière nettement plus professionnelle que lors des deux grands décès de la République populaire de 1976, preuve d'un immense progrès vers la modernité.

Francis Deron

La vague anti-Debré

- Le tourbillon des pétitions
- Le piège où est tombé Alain Juppé
- La droite ne veut pas céder
- La gauche prise de court
- L'inefficacité des lois Pasqua
- Le racisme dans les entreprises

Lire pages 8, 9, 10 et 13

Un bon accord pour Publicis

UN ACCORD est intervenu, jeudi 20 février, entre Publicis et l'agence américaine True North mettant fin à un contentieux qui durait depuis trois ans. Les deux agences publicitaires vont développer séparément leurs réseaux internationaux. L'Europe dépendra essentiellement de Publicis, mais le groupe dirigé par Maurice Lévy vise aussi le marché de la zone Asie-Pacifique en prenant une participation majoritaire dans des agences en Inde, en Thaïlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ces implantations vont s'ajouter à de récentes acquisitions à Singapour et aux Philippines.

Lire page 28

Un cadeau pour Isola 2000

La structure de défaisance du Crédit lyonnais renonce à une créance de 253 millions de francs afin de permettre la reprise de la station par Pierre et Vacances. p. 31

L'enquête sur le Temple solaire

La justice a reconstitué le fonctionnement de la secte et estime que le chef d'orchestre Michel Tabachnik jouait un rôle *« très important »*. p. 12

Automobile : la percée allemande

L'industrie automobile allemande est en pleine reprise. En comparaison, les constructeurs français semblent très frileux. p. 17

Les « boys bands » en vogue

Les « groupes de garçons » obtiennent, avec la *dance music*, les meilleures ventes de disques. p. 25

Les dinosaures du Quercy

Il y a 145 millions d'années, des sauropodes parcouraient la région de Crayssac (Lot). p. 22

Voyage à Salonique

La métropole de Macédoine, « capitale de la culture » en 1997, compte se refaire une jeunesse. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 221 - 7,00 F

POINT DE VUE

Une idée certaine de la France

par Michel Rocard

SI le fameux article 1 du projet de loi Debré a mis le feu à toute la plaine, c'est parce qu'en requérant la participation du citoyen ordinaire à la lutte contre les « clandestins », il a réveillé l'angoisse que symbolisent aujourd'hui les noms de Bousquet et Papon : l'angoisse de se retrouver pris dans un engrenage où l'on devient insensiblement le serviteur de l'ignominie.

Ce qu'il y a de réconfortant dans la pétition des cinquante-neuf cinéastes, rejoints par des dizaines de milliers de signataires, c'est qu'il s'agit d'un véritable choix de société fondé sur une éthique politique clairement définie. Ces femmes et ces hommes ont une idée arrêtée de ce qu'est la France et de ce qui ferait qu'elle ne le serait plus. Ce qu'ils ont dit aux politiques, c'est : *« Si telle est la société que vous voulez nous faire, nous n'en sommes pas. »*

Ils ont eu raison d'affirmer qu'ils n'obéiraient qu'à la loi même de la conscience, qui se trouve être, par le miracle de 1789, la Loi fondamentale de la République, la seule qui définisse l'identité singulière de la France : la Déclaration des droits de l'homme, partie intégrante de la Constitution.

Devant l'embrasement, le pouvoir recule sur l'article 1. Mais le reste du projet est tout aussi préoccupant, tout aussi inacceptable et va à contre-courant de la politique d'immigration positive, réfléchie et responsable dont la France a besoin.

Le bris à coups de hache de la porte de l'église Saint-Bernard a fait connaître à tous que les lois de 1993 ont créé, pour quelques dizaines de milliers d'étrangers, particulièrement pour les parents d'enfants non expulsables, des situations sans issue.

S'impose donc la nécessité d'une loi qui permette leur régularisation selon la procédure transparente et équitable proposée alors par le collège des médiateurs. Mais le projet Debré ne régularise qu'au compte-gouttes, laissant sans solution l'immense majorité des cas, pourtant fort peu nombreux.

Lire la suite et les points de vue de Sami Naïr et Yvon Quiniou page 14

***Michel Rocard**, ancien premier ministre, est député européen et sénateur (PS) des Yvelines.*

Le procès d'Imola



FRANK WILLIAMS

TÉTRAPLÉGIQUE depuis dix ans, Frank Williams a été autorisé à ne pas assister à la première audience du procès qui s'est ouvert jeudi 20 février à Imola pour déterminer les responsabilités dans la mort du pilote brésilien Ayrton Senna le 1er mai 1994, sur le circuit de cette ville du nord de l'Italie. Le patron de l'écurie de formule 1 britannique – ainsi que cinq autres personnes, dont le concepteur de la voiture et le directeur technique de Williams – est inculpé « d'homicide coupable ».

Lire page 21

INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 21 FÉVRIER 1997

CHINE Deng Xiaoping est mort à Pékin, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, des suites de complications respiratoires liées à la maladie de Parkinson, a annoncé, mercredi 19 février dans la soirée, le gouvernement chinois. Les autorités ont salué la disparition d'un *« grand marxiste »*, ajoutant que c'était une *« perte indicible »* pour le peuple chinois. ● MÊME SI LA SUCCESSION politique du « Petit Timonier » semble réglée, *la mort de l'héritier de* Mao ouvre en Chine une période d'incertitude qui pourrait, à terme, déboucher sur une bataille pour le pouvoir entre clans rivaux au sein de l'actuelle hiérarchie communiste. ● LE SOUVENIR de la sanglante répression contre les manifestants de la place Tiananmen constitue un lourd héritage politique que devront assumer les successeurs de Deng, apparemment décidés à ne pas revenir aux excès du maoïsme *(lire également page 4 et notre éditorial page 15).*

La mort de Deng Xiaoping ouvre une période d'incertitude politique

La disparition du « Petit Timonier » a été annoncée à Pékin mercredi 19 février. Une bataille entre clans rivaux au sein de la hiérarchie communiste fait planer le doute sur les modalités de la transition et la poursuite des réformes économiques

PÉKIN
de notre correspondant

Deng Xiaoping n'aura pas introduit dans le système politique chinois des mécanismes de passation des pouvoirs plus sophistiqués que le fonctionnement ordinaire des appareils communistes. A terme, cette carence expose ses successeurs à un cruel dilemme : conserver les choses en l'état et aller droit vers une lutte pour le pouvoir, ou l'assouplir et se diviser sur le degré d'une telle transformation. Aucun système de ce type n'a jamais permis une transition en douceur des plus hautes responsabilités de l'appareil. A son arrivée au pouvoir en 1977, Deng était conscient d'une partie, seulement, des difficultés. Il avait consacré une énergie considérable à contraindre les vétérans-*fondateurs de la République populaire* à partir à la retraite tout en tentant de se trouver un successeur personnel. Mais le patriarche chinois n'a, à *aucun moment*, cherché à introduire plus qu'un semblant de séparation des pouvoirs entre l'*exécutif*, le législatif et le judiciaire. Cette idée lui faisait même horreur. Un système *« à l'américaine »*, avait-il dit à plusieurs reprises, serait, en Chine, une recette pour le *« chaos »*.

GÉNÉRATION DIRIGEANTE

Il y a une sorte de paradoxe ironique dans cette obstination d'un homme qui a tenté de concilier une certaine tradition marxiste-léniniste du pouvoir et une tradition chinoise qu'on pourrait qualifier de « pré-moderne », celle du fondateur de la première république, Sun Yat-sen. Quoique lui-même influencé par les Soviétiques à l'époque, ce *dernier avait accepté* l'idée d'un certain morcellement du pouvoir – en cinq entités séparées plutôt que trois. C'est, d'ailleurs, cette *structure qui est toujours* en place à Taïwan et que le gouvernement de l'île a décidé de *commencer à réformer*. Du moins a-t-elle, là-bas, permis une certaine démocratisation.

Sun Yat-sen est *vénéré sur* le continent comme à Taïpeh : ses idées politiques, pourtant modérément démocratiques, le sont moins. On voit dès aujourd'hui la problématique qui en découle. L'inspirateur principal du communiqué funèbre concernant Deng Xiaoping, le chef de l'Etat Jiang Zemin, a pris soin de glisser dans l'hommage rendu au défunt tous les éléments destinés à préserver sa prééminence. En tant que chef, surtout, du parti et de l'armée, il espère visiblement pouvoir tenir cette « base opérationnelle » pour survivre, en dépit de son manque de charisme.

Mais Jiang n'est pas Deng. Ce dernier était auréolé d'un immense prestige national, enraciné dans le passé, ce qui n'est pas le cas de celui qui est présenté désormais comme *« le noyau »* de la nouvelle génération dirigeante. Il risque donc d'être *contesté plus vite encore* qu'il ne semble vouloir l'imaginer, certaines forces dans l'appareil paraissant se *rendre compte* qu'un mode de gouvernement trop rigide est difficilement compatible *sur le long terme avec l'essor* économique.

JEU DE BASCULE

Qiao Shi, président de l'Assemblée nationale populaire (cooptée), suggère ainsi depuis quelque temps qu'un soupçon de réforme vers une forme d'État de droit serait une potion plus sûre qu'un énergique tour de vis. Derrière ce débat interne au Parti communiste se profile cependant le constant souci de la *nomenklatura* de garder en mains les manettes du pouvoir. D'autres se sont livrés à ce jeu de bascule dans ce genre de système : un Nikita Khrouchtchev, qui y laissa plus que son poste ou, dans le monde chinois, un Chiang Ching-kuo, fils de Tchiang Kaï-shek, qui permit l'éclosion de la première démocratie chinoise – imparfaite, mais installée sur une échelle malgré tout significative.

Pour le moment, le pouvoir ne donne aucun signe permettant de laisser entrevoir l'hypothèse d'un assouplissement dont il *craint le pire*. La meilleure preuve en est que M. Jiang éprouve régulièrement le besoin de se montrer *en vareuse d'officier* – qu'il n'est pas – afin d'imposer l'idée qu'il est le vrai « patron » des armées, seul pilier sérieux du régime.

Quantité de problèmes, pourtant, risquent de contraindre les gardiens du temple de Pékin à remettre en cause la solidarité naturelle de détenteurs du pouvoir *qu'ils entretiennent* : les divisions entre régions riches et pauvres, qui vont en s'accentuant ; le régionalisme *que* ces divisions attisent ; les tensions ethniques, dont on voit qu'elles continuent de couver sous la cendre et qui revêtent un caractère émotionnel profond ; les défis socio-économiques, avec un secteur public aussi prolifique qu'inefficace ; les enjeux culturels même – la fameuse relation avec l'étranger que finit par imposer l'ouverture économique à la faveur des échanges commerciaux – qui ont toujours été, en *Chine*, le terrain d'explosions politiques. Pour *« la troisième génération »*, dont M. Jiang se veut *le « noyau » du fait du vouloir* princier, le paysage ressemble à un champ de mines.

Francis Deron

Jiang Zemin, un apparatchik à l'autorité mal assurée

PÉKIN
de notre correspondant

En septembre 1989, la bourgade de Nanniwan, obscure commune du centre-nord de la Chine, dans la région qui fut le berceau du communisme, reçut un visiteur inattendu : Jiang Zemin, ancien maire de Shanghaï, promu trois mois plus tôt, fin juin, secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC). Inattendu parce qu'on aurait pu penser que l'homme avait alors d'autres chats à fouetter, nommé qu'il était pour tenter de redonner une légitimité à la direction politique d'un Deng Xiaoping qui venait de cautionner l'écrasement du « Printemps de Pékin » par les chars.

PORTRAIT

Le successeur de Deng fait partie d'une génération « acharnée à préserver l'héritage ». Il en va de sa raison d'être.

M. Jiang trouva pourtant le temps d'effectuer le pèlerinage à Nanniwan, lieu microscopique qui tient pourtant une place énorme dans la légende du régime pour la raison qu'il fut, dans les années 30, le site d'expérimentation, sous la caution de Mao et d'autres grands grognards rouges, d'une forme spécifiquement communiste de mise en valeur des régions pauvres par la contrainte exercée à l'encontre de populations appelées à exprimer leur enthousiasme volontariste. L'ancêtre du goulag chinois, en quelque sorte. M. Jiang, de mémoire locale, est le dernier haut dirigeant en date à avoir traîné là ses guêtres.

Ce geste résume le personnage. Appelé par Deng Xiaoping à être le troisième dauphin du patriarche, les deux premiers – Hu Yaobang et Zhao Ziyang – ayant été éliminés, M. Jiang *s'est empressé de faire acte* d'allégeance à un passé mythologique auquel ses plus récentes fonctions à la tête de la seule ville de Chine pouvant prétendre à une certaine modernité, ne le reliaient guère. En même temps, cet apparatchik bon teint, appliqué à ne pas donner prise à la critique, se retrouvait un peu lui-même : orphelin de la guerre civile des années où la Chine hésitait entre plusieurs options politiques, M. Jiang est, comme beaucoup de ses collègues d'un âge équivalent, un enfant du système communiste, dont plusieurs observateurs familiers ont fait remarquer que la génération des successeurs était encore plus acharnée à *préserver l'héritage que* celle des fondateurs. Car il en va de leur raison d'être.

C'est peu dire que M. Jiang manque notoirement du charisme dont étaient pourvus les deux chefs historiques dont il lui revient d'assumer le legs en tant que *« noyau »* – selon l'expression forgée par Deng Xiaoping – de la *« troisième génération »* dirigeante de la République populaire de Chine. Au passage, on relèvera dans cette expression qu'elle fait purement et simplement disparaître de l'historiographie le personnage auquel M. Jiang est volontiers comparé, celui de Hua Guofeng, éphémère successeur de Mao balayé par M. Deng peu après son intronisation.

OPPORTUNISME

Issu d'une famille intellectuelle de la province du *Jiangsu fauchée par la guerre*, il est le premier chef du régime à provenir d'une de ces régions côtières traditionnellement plus ouvertes aux influences extérieures que celles du pays profond d'où étaient originaires Mao et Deng. Ce trait a son importance en Chine, et le rapproche d'un Zhou Enlai, fils d'une maison de notables de la province orientale passé au communisme par nationalisme plutôt que *pour l'idéal d'égalitarisme social*. La ressemblance s'arrête là : M. Jiang n'a aucune des qualités qui impressionnèrent ceux qui approchèrent *Zhou, même s'il partage* avec lui un opportunisme certain.

Admis à l'âge de vingt ans au Parti communiste, en 1946, M. Jiang poursuit des études d'ingénieur à Shanghaï avant de partir pour un séjour, obligé par l'époque, en Union soviétique, où il effectue un stage de formation à l'usine automobile « Staline » de Moscou. De retour en Chine, il entame une carrière de technocrate qui le conduit à diriger le ministère de l'industrie électronique, avant de prendre la tête de la municipalité de Shanghaï en 1985. C'est en raison de la fermeté avec laquelle il empêche la grande métropole orientale de basculer dans la contestation politique, lors de la crise de 1989 à *Pékin, que M. Deng le choisit pour* succéder à son deuxième dauphin, limogé, Zhao Ziyang.

Ses activités officielles l'amènent à côtoyer les leaders du monde capitaliste : au Japon, aux Etats-unis et en Indonésie pour les sommets de l'APEC (Forum de la coopération économique Asie-Pacifique), puis en France, en septembre 1994. M. Jiang a aussi réparé, par une visite d'Etat à Moscou avant de gagner Paris, la fâcheuse impression qu'avait laissée son précédent passage dans ce qui était encore l'Union *soviétique*, en 1991, où il avait refusé de prendre en compte les changements politiques en cours.

Il marque également des points sur le plan intérieur avec la promotion de plusieurs de ses amis shanghaïens à de hautes fonctions au sein de la direction, au point – paraît-il – que M. Deng en aurait pris ombrage : une telle pratique va en effet à l'encontre de l'habitude de l'ancien *« Petit Timonier »* consistant à soigneusement répartir les responsabilités entre hommes d'origines géographiques et politiques diverses, de manière à mieux les contrôler. Car la fidélité aux options de M. Deng que M. Jiang affiche n'est sans doute pas à toute épreuve. En témoignent plusieurs de ses interventions destinées à flatter l'arrière-garde conservatrice dont, privé qu'il est de lettres de créances bien établies au *sein de la caste militaire*, il sait qu'il aura besoin à l'avenir. Si, toutefois, ce caméléon se révèle d'une longévité politique plus grande qu'une simple figure de transition.

F. D.

A Pékin : « Gloire éternelle » à l'artisan du décollage économique

Un deuil national de six jours a été décrété, mais aucun dignitaire étranger ne sera invité à assister aux obsèques

PÉKIN
de notre correspondant

A vie exceptionnelle pour un dirigeant communiste, décès lui aussi inhabituel dans la forme de sa révélation. L'annonce de la mort de Deng Xiaoping aura défié toutes les règles usuelles tant en Chine que dans ce qui fut le monde léniniste. On n'a ainsi assisté à aucun bouleversement fondamental dans les programmes télévisés. Les médias ont respecté leurs horaires d'émissions pour reprendre, le matin, le communiqué déjà diffusé à partir de 2 h 40 par l'agence Chine nouvelle, indiquant que Deng s'était éteint à 21 h 08 mardi soir à Pékin. Le reste du monde aura ainsi été informé quelque quatre heures avant les Chinois eux-mêmes.

Le costume sombre était de rigueur sur les écrans mercredi pour les journaux d'information, mais point de brassard noir de deuil en vue. La lecture du communiqué, après l'exécution de la marche funèbre sur une photographie de Deng, *sera répétée plusieurs fois* durant la matinée, mais entrecoupée d'émissions de fiction et de reportages. Jusqu'au moment où, bizarrement, on vit Deng Xiaoping quasiment renaître, sous les traits d'un acteur l'incarnant en jeune commandant à la tête des troupes révolutionnaires dans une reconstitution romancée d'un épisode de sa carrière.

La distribution des journaux a été, elle, retardée jusqu'en fin de matinée en raison de leur impression *tardive – voire d'un retirage*.

Autre dérogation à la règle, le communiqué précise les causes *médicales du décès de Deng* : stade avancé de la maladie de Parkinson et complications d'infections pulmonaires ayant provoqué une cessation des fonctions respiratoires en dépit d'un traitement d'urgence.

L'annonce de la mort de Deng aura défié toutes les règles usuelles tant en Chine que dans ce qui fut le monde léniniste

Pas étonnant donc que le bulletin matinal de la radio nationale, accentuant la fausse normalité des circonstances voulue par le régime, ait poursuivi ses émissions après l'annonce, avec notamment un reportage sur les bourses financières de Chine et le système d'actionnariat introduit en Chine sous Deng...

Plus conforme à la tradition du régime chinois en revanche est la précision, *fournie par le comité funéraire* que préside Jiang Zemin, chef de l'Etat, du parti et de l'armée, *qu'aucun dignitaire étranger ne sera* invité aux obsèques, dont la date et les modalités n'ont pas été immédiatement *précisées. Le deuil national*, lui, s'étend de mercredi au mardi 26 février. Il prend surtout la forme *de mise en berne des drapeaux* nationaux.

L'éloge de Deng – vraisemblablement rédigé de longue date – reprend tous les épisodes marquants de cette carrière, dans l'optique exacte du dogme officiel à son sujet telle que l'avait déjà exposée la série télévisée diffusée en janvier sur sa vie. Deng y apparaît dans toute la gloire de l'épopée des communistes compagnons de Mao Zedong, en chef militaire d'envergure colossale dont les accomplissements guerriers vont jusqu'à *« la libération pacifique du Tibet »*, qu'il supervisa en 1950.

Puis, devenu un des plus hauts dirigeants de la République populaire dont les *« erreurs »* qu'il reconnut lui-même, tels les *« excès »* de la purge des intellectuels en 1957, sont pour le coup passées sous silence, vient l'époque où Deng est *« critiqué à tort et persécuté durant la révolution culturelle »*. Conformément à la vision du disparu, Mao Zedong n'est naturellement pas critiqué.

Enfin, après le panégyrique appuyé de ce qui restera le grand œuvre de Deng, le décollage économique de la Chine – y compris sa relance en 1992, quand le régime hésite à s'y engager à fond –, l'éloge funèbre souligne son action en politique extérieure en mettant l'accent tout particulièrement sur *« le réajustement des relations avec le Japon, les Etats-unis et l'ancienne Union soviétique »* en vue de *« créer un environnement favorable »* à la modernisation du pays.

Le plus important est bien entendu la conclusion à laquelle l'énumération des accomplissements de Deng parvient pour l'avenir, à savoir que le pays est désormais dans les mains d'une *« troisième génération de dirigeants dont le camarade Jiang Zemin est le noyau »*. Dans une précision qui évoque des souvenirs remontant à la mort de Mao en 1976, il est affirmé pour la première fois qu'à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, en 1993, Deng Xiaoping était *« personnellement en charge de la compilation du troisième volume »* de ses propres œuvres. L'allusion vise à renforcer l'autorité de Jiang Zemin en le distinguant nettement de celui que Mao avait choisi pour successeur, Hua Guofeng, peu avant son décès : Hua s'était alors présenté comme l'homme chargé de l'édition des œuvres du Grand Timonier et avait perdu le pouvoir – face à Deng Xiaoping – peu après la publication d'un cinquième volume posthume, pour excès de maoïsme. On ne jouera pas le même tour à Jiang Zemin, semble vouloir dire ce clin d'œil.

Le régime chinois se promet de continuer à considérer le développement économique comme *« sa tâche centrale »*, une injonction de Deng que certains, en ses rangs, contestent. Il n'évoque en revanche ni dans les volontés de Deng, ni dans ses intentions, une quelconque réforme politique profonde. Au contraire, il n'est question, sur ce plan, que de *« maintenir et sauvegarder l'unité du parti »* communiste, de *« renforcer son édification idéologique »* tout en *« améliorant son style de travail »*, une allusion à la campagne en cours contre la corruption. Le régime entend s'en tenir à son monopole exclusif du pouvoir symbolisé par une formule de Deng sur les *« quatre principes fondamentaux »* autour du marxisme-léninisme.

L'appel général à l'unité nationale, de rigueur, concerne en particulier celle entre les nationalités, sujet particulièrement sensible actuellement. Il est doublé d'une réaffirmation de la politique – *« un pays deux systèmes »* – censée être mise en œuvre à Hongkong et de l'aspiration à la *« réunification pacifique »* visant Taïwan : la question de l'île *« sera en définitive réglée et la réunification complète à coup sûr réalisée »*. Dans les tâches à venir figure également la nécessité de *« s'opposer à l'hégémonisme et à la politique de puissances »* en vue de *« créer un nouvel ordre international »* tant politique qu'économique où, est-il sous-entendu, la Chine aurait une place parmi les Grands. *« Gloire éternelle au camarade Deng Xiaoping »*, conclut le message.

F. D.

Une « perte indicible » pour le « peuple chinois »

Le communiqué annonçant au pays la mort de Deng Xiaoping énonce en termes sans surprises les qualités du disparu, faisant de ce décès *« une perte indicible »* et la cause d'*« une immense douleur pour le peuple chinois »* : Deng était un *« dirigeant d'exception jouissant d'un haut prestige »*, un *« grand marxiste, un grand révolutionnaire prolétarien, homme d'Etat, stratège militaire et diplomate, un combattant communiste éprouvé, l'architecte en chef des réformes sociales de la Chine, du mouvement d'ouverture et de modernisation, et le fondateur de la théorie de l'édification du socialisme aux caractéristiques chinoises »*, c'est-à-dire du capitalisme sous contrôle léniniste.

La véridique histoire du dernier empereur

Tour à tour premier secrétaire du Parti communiste chinois, excommunié, à nouveau adoubé et sacré Timonier Deng Xiaoping a épousé les tourmentes du siècle

PÉKIN
de notre correspondant

Encore plus que celle de Mao, sa vie se confond avec l'histoire de son pays au XX[e] siècle. Par la stature politique, Deng Xiaoping était le plus grand des derniers dinosaures affichant l'idéologie communiste. Son pragmatisme le sauve en partie de la déroute marxiste-léniniste. Ses réflexes chinois le rangent plutôt dans la lignée des monarques absolus qui ont occupé le « trône céleste ».

Son nom renvoyait discrètement au passé impérial chinois : « Petite Paix » (*Xiaoping*). Deng Xixian l'avait choisi, conformément à la tradition, en abordant l'âge adulte. Il ne se doutait pas, alors, qu'il en viendrait à personnifier la « petite paix » à laquelle les Chinois ont eu droit durant les années Deng. Pour en arriver là, quel itinéraire...

Officiellement, Deng est né le 22 août 1904, deux ans avant Pu Yi, le dernier empereur de Chine. Il est peut-être né un peu avant. La notion d'état civil, à cette époque, était assez floue en Chine. Il est l'aîné de cinq fils que sa mère, première concubine, donnera à Deng Wenming, hobereau du hameau de Paifang, au Sichuan. Une province du Sud-Ouest qui, de tout temps, a donné des maux de tête au pouvoir central par sa propension à précéder le pays dans la voie des troubles.

Le père appartient à cette communauté de commerçants itinérants à la culture spécifique, les Hakkas. Il patronne une société secrète locale contre les Mandchous, perçus comme des usurpateurs du trône chinois. Il est assez bien vu, alors, dans certains milieux cultivant l'originalité, d'envoyer ses enfants étudier dans ce lointain et mystérieux Occident qui a fait irruption, au milieu du XIX[e] siècle, sur la scène chinoise.

Deng junior, mis au contact des missionnaires français actifs dans les parages, partira donc en France. Il débarque à Marseille en septembre 1920. C'est l'époque où la main-d'œuvre chinoise – sous-payée – y est la bienvenue, en raison des coupes claires provoquées par la première guerre mondiale.

CHEZ RENAULT

Il n'étudiera pas beaucoup. Deng devient vite un de ces électrons difficilement contrôlables de la constellation révolutionnaire. Le Parti communiste chinois est créé, en juillet 1921, à Shanghaï. Sa *« section en France »* apparaît peu après à Paris. L'objectif affiché de ces jeunes Chinois est de lutter contre *« le colonialisme »* au nom de l'idéal *« internationaliste »*. Mais déjà (comme chez leurs compères vietnamiens), le ton est très nationaliste. Parmi les autres vedettes de ce groupuscule chinois, plusieurs des futurs grands noms de l'épopée: Zhou Enlai, Chen Yi, Li Lisan, etc. En 1924, Deng adhère au parti.

Cela fait un moment que la police française l'observe. Ses états de service dans l'industrie – à Montargis, au Creusot, à Bayeux, à Châtillon-sur-Seine, à Billancourt, chez Renault – ne peuvent échapper aux services de renseignement. Deng est un agitateur professionnel. Le 8 janvier 1926, la police fait irruption dans sa chambre d'hôtel parisienne. En vain : il s'est envolé la veille pour Berlin, direction Moscou. Ne restent que ses appareils de ronéo, machines à tracts *« anti-impérialistes »*.

Dans la capitale de *« la patrie des travailleurs »*, Deng se perfectionne dans l'art de *« l'agit-prop »*. Il est mis au service de Feng Yu-hsiang, un de ces « seigneurs de guerre » qui, pour tenter de se tailler leur propre royaume sur la carte chinoise, naviguent dans les eaux troubles des luttes d'influence entre puissances extérieures. Deng file bientôt à Xian, où ledit Feng tient « capitale ». Stratégie d'alliance, voulue par le Komintern du couple Staline-Trotski, avec la « bourgeoisie nationale » représentée par Tchang Kaï-chek. Jusqu'à ce que celui-ci se retourne, en avril 1927, contre les communistes. Fiasco, drame de la première révolution chinoise.

Deng entre alors en clandestinité. Shanghaï, puis le Sud frontalier du Vietnam, où le ferment anti-français est porteur pour les communistes. Il récupère pour le parti, en 1928, une armée insurgée qui a mis à sac un établissement français. Bientôt, il s'allie avec Mao Zedong, dont il suivra les aléas de carrière dans le maquis. Il lui est, en tout cas, fidèle plus tôt qu'un Zhou Enlai, qui a longtemps hésité entre la ligne pro-Moscou et l'inconnue de la stratégie maoïste, la Longue Marche.

La guerre contre les Japonais gagnée par déroute de l'envahisseur en 1945, Deng commence à donner la pleine mesure de ses talents d'organisateur. Dans une bataille décisive de la guerre civile renaissante avec le parti de Tchang Kaï-chek, il aligne deux millions de paysans dans la logistique des troupes communistes. Tchang, acculé, fuit à Taïwan.

Deng conquiert sa province natale et devient, à quarante-cinq ans, un puissant satrape régional, à qui la Chine en passe d'être réunifiée doit bientôt l'annexion du Tibet. Et sa famille échappe à l'extermination des propriétaires fonciers qui fait rage dès les premières années de la République populaire.

LA RÉVOLUTION CULTURELLE

Dès lors, il va monter rapidement en grade à l'échelon national jusqu'à devenir secrétaire général du parti. A aucun moment, au demeurant, il ne donne l'impression d'une grande originalité. Un communiste parmi les autres, qui supervisera les purges au sein du régime, comme, en 1957, contre les « droitistes » (un demi-million d'intellectuels prendront, sous son autorité, le chemin des camps de travaux forcés). Tout juste Mao se plaint-il, tout en lui reconnaissant des qualités, qu'il fasse *« le sourd »* vis-à-vis de lui.

Problème de personnes, autant que de méthodes : Mao commence à inquiéter ses compagnons avec ses décisions fantasques comme le Grand Bond en avant, cause principale du retour de la famine. Mais Deng ne monte pas au créneau dans l'opposition interne au Grand Timonier.

Le bon sens lui dicte quand même de prendre part aux efforts du collectif dirigeant pour empêcher Mao de semer la tempête. Lorsque celle-ci éclate avec la révolution culturelle, il est vite pris en grippe par les maoïstes et disparaît de la scène, après Liu Shaoqi. Mais, à la différence de ce dernier, assassiné, Deng est épargné, « simplement » expédié dans une usine en compagnie de son épouse Zhuo Lin, sa troisième femme, avec qui il est marié depuis 1939.

Le revoici, en prisonnier, dans cette même province du Jiangxi, dans le Sud-Est, où il avait contribué à la formation de la première « République soviétique » chinoise... L'aîné de ses fils, Pufang, est poussé à se défenestrer par les gardes rouges. Un de ses frères se suicidera. Deng s'en voit renforcé dans l'horreur du « chaos ».

La suite est plus originale pour un régime se disant communiste. Deng refait surface en 1973, quand Zhou Enlai, atteint d'un cancer, a besoin d'un successeur. Sacré vice-premier ministre, il devient chef d'état-major de l'armée et l'homme-clé de l'ère post-Mao qu'on entrevoit déjà. Non seulement sur le plan intérieur, mais aussi face à l'Occident, que la Chine s'efforce de courtiser afin de rompre un encerclement soviétique redouté à Pékin. Aux Nations unies, en 1974, il incarne un pays décidé à revenir sur la scène internationale. La stratégie mondiale est depuis longtemps sa marotte de joueur de bridge – passe-temps « bourgeois » qui lui fut vivement reproché – obsédé par la combinaison Est-Ouest. On le voit, en France, en mai 1975.

En cette fin de règne du couple Mao-Zhou, tous les coups sont permis. Deng est à nouveau accusé par les radicaux maoïstes de vouloir *« restaurer le capitalisme »* (il n'y pense probablement pas encore). Mao, quasimoribond, ne parvient pas à le sauver quand s'éteint Zhou Enlai le 8 janvier 1976. C'est Hua Guofeng, policier de moyenne volée, qui est promu Timonier. Deng replonge sur fond d'émeute, se réfugie auprès de ses partisans militaires dans le Sud, et, cette fois, est prêt à tout : *« C'est eux ou nous »*, dit-il, envisageant même la guerre civile.

TIANANMEN EN DIRECT

L'affaire, en fait, est réglée sans coup férir ou presque, au lendemain de la mort de Mao, le 9 septembre 1976. Un coup d'Etat très chirurgical envoie la veuve de Mao, Jiang Qing, les autres membres de la « bande des quatre » et leurs proches en prison. Mais il faudra attendre juillet 1977 pour voir revenir Deng en position de second de Hua Guofeng, et un an encore pour que ce dernier baisse les bras devant la stratégie de sape du petit Sichuanais. En décembre 1978, Deng obtient l'équivalent communiste des pleins pouvoirs.

Deng tire un trait sur les excès les plus déments du maoïsme : il remet sur pied l'éducation, sort des camps les intellectuels de 1957 (sans trop s'excuser de les y avoir envoyés), réhabilite à titre posthume Liu Shaoqi, fait juger, pour *« crimes contre-révolutionnaires »*, Jiang Qing et ses acolytes, ordonne la révision de la doctrine, par une *« résolution sur l'histoire du parti »* qui fixe la nouvelle règle du jeu. Bilan officiel du maoïsme : 70 % de positif, 30 % de négatif. Premier grand stalinien à rejeter les dogmes économiques marxistes, il veut réaliser les promesses de développement matériel que le régime avait faites en 1949. Il reprend le slogan de Zhou Enlai, les *« quatre modernisations »*, excluant une cinquième, qui serait la démocratie. Pour l'avoir réclamée, Wei Jingsheng, obscur dissident, devient, en 1979, le prisonnier personnel de Deng, un symbole d'opposition politique.

Deng mise sur le dynamisme des Chinois quand ils sont motivés. La formule, bientôt, fait un miracle. Les paysans restaurés dans leur usage privé de la terre – même s'ils n'avaient pas toujours attendu Deng pour la redistribuer – réussissent là où le monde rural soviétique a échoué. Bientôt, la Chine commence à s'arracher à la misère caractérisant ailleurs l'héritage de Lénine.

Mais sortir en douceur du totalitarisme économique n'est pas chose facile, encore moins, peut-être, si l'on entend maintenir la dictature politique. Les étudiants, à plusieurs reprises, s'agitent : ils traduisent, par l'appel à la démocratie, un mal de vivre des citadins, une inadéquation du pouvoir face aux nouvelles réalités créées par la libéralisation économique. Deng, attaqué par les conservateurs qui redoutent une érosion du pouvoir, doit leur jeter en pâture un premier dauphin, Hu Yaobang, en 1987. L'homme, un libéral, avait trop d'imagination.

L'engrenage menant à la répression est mis en branle. La surenchère estudiantine s'ajoutant aux effets de surchauffe économique – phénomène difficilement explicable à la population en termes marxistes – provoque l'explosion de 1989. Non pas dans la seule capitale, comme on l'a dit, mais bien dans toutes les villes importantes du pays. Et c'est le drame en direct sur les téléviseurs de la planète : Tiananmen, sur fond de réconciliation ratée avec la moribonde Union soviétique de Mikhaïl Gorbatchev. Exit le deuxième dauphin de Deng Xiaoping, Zhao Ziyang, compromis par son inclination à traiter l'agitation avec un gant de velours plutôt qu'à coups de blindés.

HONGKONG ET TAÏWAN

L'affaire et la disparition de l'URSS conduisent le régime de Deng à accélérer la dérive vers un capitalisme autoritaire aux accents nationalistes : répression des dissidents, désormais soutenus de l'extérieur, et amarres larguées dans une révolution économique qui semble avoir fait son credo de *« l'exploitation de l'homme par l'homme »*.

Certains y trouvent leur compte. D'autre pas. Plusieurs Chine apparaissent. Des pauvres, des riches, des dynamiques, des exangues.

Paradoxe quand on voit, sur le plan extérieur, l'œuvre de Deng. Depuis qu'il a paradé, en 1979, en chapeau de cow-boy aux Etats-Unis, il n'a eu de cesse de rendre à son pays l'image de grande puissance unie, décidée à récupérer Hongkong et Taïwan selon ses propres termes ; à en imposer à ses voisins, au point d'aller faire la guerre à l'ancien « frère » vietnamien, coupable d'arrogance ; à imposer au Japon une facture d'assistance économique bien plus importante que ne l'auraient été des dommages de guerre négociés (même s'il a fallu pour cela à Deng s'incliner devant le drapeau du Soleil-Levant, geste qui n'a pas été bien reçu chez lui).

La faillite du communisme, la chute du mur de Berlin ont lancé la Chine sur une trajectoire nationaliste repoussant plusieurs de ses frontières – maritime, économique, en particulier – dans une certaine anarchie, qui inclut la piraterie sous des formes multiples.

Deng n'a pas su mettre en place un système politique nouveau, permettant d'encadrer cette brusque mutation. Son dauphin, Jiang Zemin, fruit d'un compromis avec le camp conservateur, n'est là qu'en raison de sa faiblesse.

Le dernier empereur à régner absolument sur plus d'un milliard d'hommes laisse un manteau trop large à des successeurs, dont le seul véritable terrain d'entente est la nécessité de survivre politiquement ensemble, de crainte de couler collectivement. Y parviendront-ils ?

Francis Deron

Les héritiers de Deng Xiaoping devront s'imposer à une « nomenklatura » divisée

L'ombre de la répression de Tiananmen plane sur une scène politique chinoise marquée par les luttes entre réformistes et conservateurs, les conflits d'intérêts et les tensions entre féodalités économiques et administratives

Le sujet est tabou, mais il continue de peser lourdement sur les relations entre le pouvoir et la société chinoise : la répression de Tiananmen, en juin 1989. Dans un régime habitué aux réévaluations historiques (« Grand Bond en avant », « révolution culturelle »), il n'est pas exclu que les héritiers de Deng Xiaoping prennent à terme une initiative visant à cicatriser les plaies. Cette hypothèque « Tiananmen » n'est qu'une des inconnues de l'équation politique complexe à laquelle les successeurs vont être confrontés. Apparatchik plutôt terne, dépourvu du passé personnel mythique de la génération des fondateurs, le « numéro un » Jiang Zemin – successeur désigné – devrait rencontrer quelques difficultés à s'imposer à une *nomenklatura* fragmentée en clans rivaux bien que soudés *in fine* par l'impératif de leur survie politique. Aux tensions politiques – toujours latentes entre réformistes et conservateurs – s'ajoutent les conflits d'intérêts impliquant les féodalités administratives et les provinces côtières aux tentations autonomistes.

PÉKIN
de notre correspondant

Les ors du décollage économique chinois tendent à occulter, en Occident, l'ombre qui plane sur la période post-Deng Xiaoping : celle de la répression de Tiananmen, en juin 1989. Le souvenir de cette tragédie complexe reste un réel problème politique auquel ne peut qu'être confronté, à terme, l'homme qui symbolisera la génération des successeurs. La propre fille du défunt, dans un entretien au *New York Times* publié le 13 janvier 1995, avait concédé que le problème d'une réconciliation entre le pouvoir et les manifestants de 1989 était « *quelque chose que ceux qui viendront plus tard devront traiter* ».

ANALYSE

La tragédie de juin 1989 restera un problème pour la génération des successeurs

La Chine cultive l'art du précédent historique, et même l'archi-autoritaire Deng savait le poids de tels drames sur l'inconscient collectif. Il n'avait fallu que deux ans après la mort de Mao pour qu'il fît « réhabiliter » l'émeute de la même place Tiananmen survenue du vivant du Grand Timonier, le 5 avril 1976, et pour laquelle Deng avait été blâmé. Si le retour sur l'événement de Tiananmen ne relève pas de la « *notion occidentale des droits de l'homme* », dont la dénonciation est si chère au régime pékinois, il renvoie au concept – bien chinois, celui-là – du « mandat céleste » confié au tenant du pouvoir.

Revenir aujourd'hui sur le verdict officiel concernant 1989 – qui en fait une émeute « *contre-révolutionnaire* » – *suppose de mettre en* doute le jugement de Deng, qui en couvrit la répression. En ce sens, le facteur Tiananmen demeure l'inconnue la moins aisée à cerner de l'équilibre des forces politiques en présence.

FAUX-SEMBLANTS

Il y a, d'abord, les clans pékinois. Ils se répartissent selon plusieurs clivages. La dualité réformistes-conservateurs n'est peut-être pas le plus sûr des critères, mais on ne peut l'ignorer. S'y ajoutent les conflits d'intérêts d'ordre clanique, liés aux prébendes du pouvoir et qui existaient déjà, mais sous une forme non monétarisée, du temps de Mao. Le règne de Deng n'a fait que les autoriser à prendre la forme très ostentatoire des signes extérieurs d'embourgeoisement : la limousine occidentale est venue s'ajouter à la datcha du cacique.

Viennent aussi les féodalités administratives. Avec l'encouragement de M. Deng, des pans entiers du pouvoir se sont lancés dans les affaires comme moyen de substitution à un budget national déficitaire. Le plus visible est le bras militaire, présent dans quantité de secteurs industriels et de services qui n'ont rien à voir avec sa vocation. A un degré à peine moindre, on retrouve, dans des activités parallèles ou concurrentes, des grandes entités de l'Etat qui n'ont plus pour seule ambition que de s'approprier une partie du marché. C'est ainsi qu'une banque peut ouvrir un hôtel, l'armée une kyrielle de clubs de tir, les douanes un cercle privé de luxe, la police une compagnie de tourisme, voire – cela s'est produit – gérer une maison de passe. L'étonnant dans tout cela est que des hommes puissent encore, au sommet de l'Etat, chercher à incarner des orientations politiques distinctes derrière les faux-semblants de l'unité commandée. La subtilité de flair qu'une telle entreprise suppose aurait de quoi décourager le plus retors des politiciens occidentaux. Pourtant, on sait, avec une marge d'incertitude mal mesurée, que Li Peng, le premier ministre, et Zhu Rongji, son adjoint, qui a pris le contrôle des affaires économiques, représentent des options carrément opposées dans l'éventail politique : le premier mise sur le conservatisme, le deuxième sur la réforme.

En revanche, on sait moins mesurer le degré de compromis dont les uns et les autres sont capables à un moment donné de leur histoire commune ; ou encore la marge d'élasticité de leurs convictions en regard de la nécessité absolue de se maintenir dans une certaine voie commune définie de manière empirique. Zhao Ziyang, dauphin de Deng jusqu'en 1989, avait cru pouvoir sauter le pas en jouant la rue contre son opposition au sein du pouvoir. La rue n'étant plus, pour son saint patron, un recours envisageable depuis que M. Deng s'est arrogé les pleins pouvoirs (en raison du traumatisme laissé par les violences de l'ère maoïste en particulier), M. Zhao se retrouva tout nu ou presque sur la place Tiananmen, et trop tard pour arrêter la machine infernale qui s'était mise en branle contre lui.

LE POIDS DES PROVINCES

Cette considération signifie paradoxalement qu'un dirigeant au cœur libéral qui prendrait la tête du régime serait contraint de donner aux conservateurs des gages incessants de bonne conduite autoritaire tant qu'il n'aurait pas la certitude de pouvoir opérer sans leur aide. Les dissidents s'en retrouveraient tout autant en prison.

Tous ces clivages, toutefois, n'empêchent pas une certaine volonté de cohabitation de prévaloir dans la mesure où les hommes qui dominent le régime ne veulent nullement en revenir aux excès de l'ère maoïste, durant laquelle, sous l'impulsion du Grand Timonier, la bataille pour le pouvoir tourna à la guerre civile. Ils sont plutôt animés d'une volonté commune de limiter les effets des bagarres à couteaux tirés qui sont le mode de fonctionnement ordinaire de pareil édifice bureaucratique, de manière à survivre face à un peuple méfiant.

D'autant que l'ère Deng Xiaoping a apporté une nouveauté dans l'équilibre politique : le poids désormais majeur des provinces devant l'Etat central. Les grandes régions qui composent le pays commencent à représenter des entités socio-économiques à l'identité fortement affirmée, dont la docilité n'est plus automatiquement acquise à Pékin. Le phénomène a, du reste, été accentué par Tiananmen, dans la mesure où, en faisant donner la troupe faute de savoir traiter le problème politiquement, le gouvernement central a encore érodé un crédit moral sur le pays tout entier qui commençait déjà à s'amenuiser. Il doit à présent composer avec des préoccupations régionales de développement qui s'expriment avec une puissance accrue, faisant jouer le principe de l'ouverture au monde moderne contre le centralisme traditionnel.

F. D.

Le « clan des Shanghaïens »

La montée en puissance de Shanghaï, à la direction du régime, autour de Jiang Zemin, suscite quelques réserves ; cette évolution vient en porte-à-faux par rapport aux origines profondément terriennes et paysannes du système politique chinois. Alors que la « révolution culturelle » de Mao n'avait porté au sommet de l'appareil qu'une « clique » shanghaïenne aux prétentions gauchistes, promise à la faillite par la faiblesse de sa base sociale, la reconstitution d'une élite urbaine technocratique est probablement une des sources de déstabilisation, à terme, d'un pouvoir qui n'a pas encore trouvé de solutions de rechange aux vieilles recettes du léninisme paysan.

Hongkong a accueilli la nouvelle avec une apparente sérénité

HONGKONG
correspondance

« *La mort du Vieil Oncle Deng ? Ça va pas être bien bon pour la Bourse.* » Pour être caricaturale, cette réaction enregistrée sur un trottoir de Hongkong n'en reflète pas moins la résignation d'une population qui tenait le patriarche pour mort depuis longtemps. « *Retiré du pouvoir depuis des années, sa disparition était déjà admise et devrait avoir un impact minimum sur l'avenir de Hongkong et de la Chine* », estime Tammy Ng, jeune cadre chez Digital.

« *Psychologiquement, cela va faire un choc, sans aucun doute, mais je pense que Hongkong y était déjà préparé* », a déclaré le député démocrate Albert Ho, qui n'a pas manqué de rappeler le rôle joué par Deng Xiaoping dans l'écrasement de la révolte étudiante sur la place Tiananmen, en 1989.

« *J'ai appris avec regret ce matin le décès de Deng Xiaoping*, a dit dans un communiqué le dernier gouverneur britannique, Chris Patten. *Il a été le principal architecte, ces dernières années, de la modernisation et de l'ouverture de la Chine vers le monde extérieur. Il sera considéré par les générations futures comme une figure historique. Son concept* « un pays, deux systèmes » *a favorisé les négociations pour la déclaration conjointe, et a ainsi permis de poser les fondations de la stabilité et de la prospérité de Hongkong après 1997.* »

Ne retenant, elle aussi, qu'une facette du personnage, et reprenant les propos du gouverneur, Anson Chan, premier secrétaire d'Etat – qui devrait rester au service du futur chef de l'exécutif, Tung Chee-hwa –, a seulement déclaré que « *cela n'affecterait pas la transition* ». Pour sa part, Tung Chee-hwa a salué « *le grand leader* », et souligné que « *les fondations mises en place par Deng Xiaoping rendront la Chine plus forte et plus riche au XXI[e] siècle, et feront de Hongkong un territoire plus prospère et plus stable* ».

L'ANTICIPATION DES MARCHÉS

Les analystes prévoyaient un fort décrochage des marchés financiers. La Bourse a, en fait, rebondi après un léger recul durant les premières minutes. « *Les marchés, qui avaient bien baissé ces jours derniers, avaient déjà anticipé la mort de Deng*, explique Howard Georges, directeur de la société d'investissement South China Holdings. *Mais il semble que la Bourse soit soutenue par des achats en provenance de groupes chinois qui ont dû recevoir des ordres de Pékin. (...) Il faudra voir comment les marchés se tiendront après plusieurs jours.* » Car, malgré des réactions apparemment sereines, les habitants de Hongkong savent que la succession ne sera peut-être pas sans effet pour le territoire dont le futur statut a été défini par Deng : « *C'est l'équilibre entre les différentes factions au pouvoir à Pékin qui déterminera la future politique vis-à-vis de Hongkong* », estime Michael de Golyer au collège baptiste. Néanmoins, à court terme, les observateurs n'attendent pas de changements majeurs pour Hongkong. Toutefois une personnalité, qui demande à conserver l'anonymat, déclare : « *Tant qu'il était encore vivant personne n'aurait osé mettre en cause les modalités de la rétrocession, dont il fut le premier inspirateur. Sa disparition pourrait changer le cours des choses, de manière d'abord diffuse.* »

A contrario, certains estiment que la mort de Deng devrait permettre de prendre enfin des décisions en suspens depuis longtemps. C'est l'avis de Christine Loh, député : « *Je pense que sa disparition va aider la Chine à aller de l'avant. Je ne crois pas que la Chine se dirige nécessairement vers une période d'instabilité.* »

Valérie Brunschwig

Hommage unanime de l'Occident au « père » de l'ouverture chinoise

LA COMMUNAUTÉ internationale a rendu un hommage unanime au dirigeant chinois considéré comme le père de l'ouverture de la Chine sur le monde.

Le président américain Bill Clinton a salué « *la longue vie de M. Deng,* [qui] *a couvert un siècle de turbulences, de tribulations et de changement remarquable en Chine.* [Deng Xiaoping] *a mis en œuvre un programme historique de réformes économiques qui ont grandement amélioré le niveau de vie en Chine et modernisé une grande partie du pays* ». Le président américain a rappelé l'importance de la visite « *historique* » qu'il avait effectuée en 1979. « *La Chine joue aujourd'hui un rôle important dans les affaires du monde, en grande partie en raison de la décision de M. Deng d'ouvrir son pays au monde extérieur* », a conclu M. Clinton. Son prédécesseur démocrate, Jimmy Carter, a estimé que le dirigeant chinois « *était un négociateur respectable qui agissait toujours patiemment et de façon courageuse, prenant à cœur les meilleurs intérêts de son peuple* ».

« APPRÉCIATION CONTRASTÉE »

Le nouveau secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, en visite en Grande-Bretagne, a réagi d'une manière plus nuancée. « *Sans aucun doute, les événements de la place Tiananmen ont troublé quiconque croit aux droits de l'homme, mais il était une figure historique qui a, en fait, ouvert la Chine* », a-t-elle assuré. « *L'appréciation le concernant est contrastée* », a-t-elle poursuivi. « *M. Deng a joué un rôle dans la normalisation des relations entre la Chine et les Etats-Unis et l'on doit se rappeler de lui pour cela* », a conclu M[me] Albright qui a maintenu son voyage à Pékin, la semaine prochaine.

Le ministre britannique des affaires étrangères, Malcolm Rifkind, a lui aussi salué le « *personnage historique* », responsable d'une ouverture de la Chine et de réformes économiques massives, « *mais en raison de son état de santé il n'a pas été capable de leur donner de l'élan ces dernières années* ». Le chef de la diplomatie britannique a en particulier appelé à se « *souvenir de la contribution de M. Deng à la cruciale phase* » qui a mené à la déclaration conjointe sino-britannique sur Hongkong, ouvrant la voie à la rétrocession de la colonie à la Chine. Mais M. Rifkind a également suggéré que la Chine pourrait à présent connaître une courte *période d'incertitude à la suite du* décès de son patriarche, « *le temps qu'émerge une nouvelle direction* ». Il a toutefois formulé l'espoir qu'« *une fois celle-ci consolidée, les réformes politiques et économiques reprennent* ».

Le premier ministre canadien Jean Chrétien a déclaré à sa sortie de la Chambre des communes que Deng Xiaoping « *a donné à son pays une orientation nouvelle, qui n'est pas complètement satisfaisante pour le monde occidental, mais qui a ouvert la Chine vers le monde, et permis le développement du commerce avec bien des pays* ».

Alors que Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, réagissait au décès du « *leader suprême* » de la Chine en notant la « *trace indélébile* » laissée dans l'histoire chinoise par Deng Xiaoping, Mikhaïl Gorbatchev, le dernier président de l'URSS, a enfin estimé que « *Deng Xiaoping (...), le père des réformes chinoises* », a été « *un homme qui n'était pas pétrifié dans le dogme et qui a représenté les forces de la réforme au sein du parti communiste chinois* ». – *(AFP.)*

Jacques Chirac : un « stratège pragmatique »

Le chef de l'Etat français a rendu hommage mercredi soir 19 février à Deng Xiaoping en assurant qu'il « *restera dans les mémoires comme l'une des plus grandes figures de l'histoire de la Chine* ». Dans ses messages de condoléances au président chinois Jiang Zemin et à la veuve de Deng Xiaoping, M. Chirac souligne l'ampleur « *des transformations que la Chine connaît depuis près de vingt ans, et dont j'ai pu mesurer l'ampleur, lors de mes voyages en 1978 et en 1991* ».

« *Après avoir montré ses qualités de stratège pendant les années qui ont précédé l'avènement de la République populaire de Chine, il s'est imposé par son pragmatisme et sa vision de l'avenir* », ajoute M. Chirac avant de rappeler que « *la France l'avait accueilli sur son sol* [...] *au début des années 20* » et qu'elle l'avait « *reçu à nouveau, de façon officielle, un demi-siècle plus tard, au moment où il préparait avec courage des tournants décisifs* » pour la Chine. – *(AFP.)*

L'Asie du Sud-Est souhaite que la succession s'organise en souplesse

BANGKOK, TOKYO
de nos correspondants

Attendue, préparée, et en quelque sorte déjà advenue, la disparition de Deng Xiaoping n'a pas suscité dans la région le vent de panique qu'elle aurait provoqué si elle s'était produite il y a dix ans.

« *Une grande étoile s'est éteinte* » est un leitmotiv des commentaires au Japon où cette expression est employée pour manifester le respect à l'égard d'une personnalité disparue. « *C'est l'homme qui a contribué à moderniser la Chine et a jeté les bases des bonnes relations avec le Japon* », a déclaré le premier ministre Ryutaro Hashimoto. Tant dans le monde politique que dans les milieux industriels japonais, on estime que la mort de Deng Xiaoping ne devrait pas avoir d'effet déstabilisateur profond pour la Chine.

Pékin vient en tout cas de démontrer l'ascendant que ses dirigeants exercent sur son voisin nord-coréen : en témoigne la soudaine volte-face de Pyongyang, qui semblait s'engager sur une voie dangereuse à la suite de la défection de l'un de ses hauts dignitaires, et a soudainement accepté le 19 février que ce dernier se rende, conformément à ses vœux, en Corée du Sud.

Les premiers à souhaiter que la succession s'organise avec souplesse sont les quelque vingt millions de Chinois qui se retrouvent aujourd'hui aux commandes des économies du Sud-Est asiatique et qui ont, ces dernières années, investi des milliards de dollars en Chine. Les Chinois d'Asie du Sud-Est ont également des intérêts très substantiels à Hongkong. Ils sont, en outre, les mieux placés pour percevoir et jauger les implications de la disparition d'un empereur. Bangkok, Singapour ou même Kuala Lumpur ont trop misé sur la stabilité de la Chine pour ne pas retenir un peu leur souffle en scrutant la façon dont Pékin va s'organiser en l'absence de Deng.

Pour leur part, les gouvernements d'Asie du Sud-Est savent qu'ils pourraient faire les frais, le cas échéant, d'une lutte pour le pouvoir à Pékin. Une éventuelle bouffée de nationalisme chinois relancerait la querelle, latente, pour le contrôle des archipels de la mer de Chine du Sud, que Pékin considère comme son bien et dont quatre membres de l'Association des nations du Sud-Est, revendiquent, au moins en partie, la souveraineté.

ÉQUILIBRE FRAGILE

Au moment où les Chinois, parce qu'ils sont symbole de la richesse, sont l'une des cibles de jeunes émeutiers musulmans à Java, Djakarta a des raisons supplémentaires d'espérer faire l'économie d'une phase de tension avec Pékin. Singapour (85 % de Chinois) se sentirait encore plus vulnérable à la résurgence, même passagère, d'une diplomatie chinoise musclée qui serait le reflet de querelles internes. La stabilité de la Chine est l'une des données du fragile équilibre dont dépend la santé des économies émergentes d'Asie du Sud-Est.

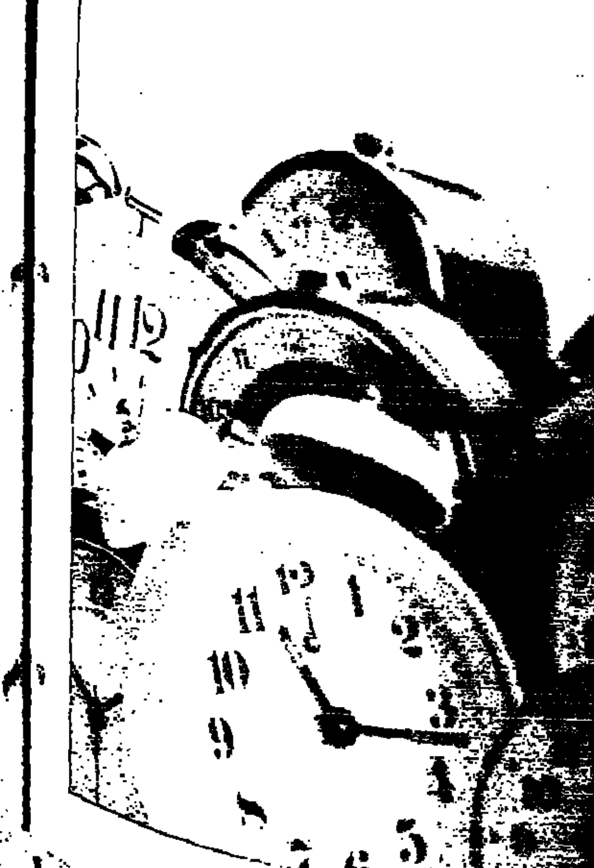
Les communistes vietnamiens sont, en ce qui les concerne, partagés entre deux sentiments. D'une part, M. Deng a été la bête noire du régime avec la « demi-leçon » militaire de 1979 suivie de dix années d'ostracisme à l'égard de Hanoï. De l'autre, l'artisan des « quatre modernisations » a donné l'exemple des réformes économiques que le Vietnam s'est empressé d'appliquer. Fortement imprégné de culture chinoise, le « pays du Sud » ne pleure pas celui qui incarne le rappel de mille ans de domination chinoise suivis d'une période presque aussi longue de vassalité à l'égard de l'ancien Empire du Milieu. Avec pragmatisme, et en toute connaissance de cause, les Vietnamiens vont prier pour que la modération l'emporte à Pékin, alors que les problèmes de frontières, maritimes comme terrestres, entre les deux voisins sont loin d'être résolus.

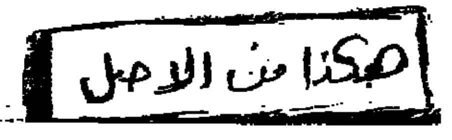
Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

Le dalaï-lama prie pour « une bonne réincarnation »

Le dalaï-lama a réagi à la mort de Deng Xiaoping en affirmant, mercredi 19 février : « *Personnellement, je prie pour qu'il ait une bonne réincarnation et je souhaite offrir mes condoléances aux membres de sa famille* ». Le chef spirituel des bouddhistes tibétains, interrogé par le service tibétain de *La Voix de l'Amérique*, a ajouté que le dirigeant chinois, en tant que leader « *du système totalitaire du Parti communiste* », a « *inévitablement* » commis des erreurs, parce que pris au piège du système qu'il incarnait.

« *Qu'il soit bon ou mauvais, un chapitre de l'Histoire s'est refermé* », a ajouté le dalaï-lama, qui vit en exil depuis que la Chine communiste a pris le contrôle du Tibet. Il a enfin regretté que Deng Xiaoping, qu'il avait eu l'occasion de rencontrer, n'ait pas réussi à régler le problème tibétain. – *(AFP.)*




هكذا من الأصل

34 / LE MONDE / JEUDI 20 FÉVRIER 1997 GUIDE CULTUREL – CINÉMA

La Roumanie s'engage avec retard dans un douloureux programme de restructurations

« Nous avons perdu sept ans », regrette le président Constantinescu

Le président de la République, Jacques Chirac, effectuera une visite officielle en Roumanie du 21 au 23 février. Il arrive dans ce pays alors que le président récemment élu, Emil Constantinescu, qui dispose d'un large soutien parlementaire, vient d'annoncer un courageux programme de *réformes économiques visant notamment à rattraper le retard pris sur d'autres pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne.*

BUCAREST
de notre correspondant

Peu avant son élection à la présidence de la République, le 17 novembre 1996, le chrétien-démocrate Emil Constantinescu avait fait une promesse. S'il était élu, il n'emménagerait pas dans le palais de Cotroceni, ancien monastère construit au XVIIe siècle, fermé au public pendant le communisme avant de devenir palais présidentiel avec l'arrivée de Ion Iliescu à la tête de l'Etat roumain en décembre 1989. Elu, Emil Constantinescu renonça à cette résolution destinée initialement à marquer symboliquement *« la rupture historique avec le néocommunisme »* de son prédécesseur. Officiellement, la construction ou l'aménagement d'une nouvelle résidence aurait engendré des dépenses disproportionnées en cette période de disette budgétaire et, si rupture historique il y a, elle a eu lieu sept ans plus tôt avec la chute de la dictature. La victoire d'Emil Constantinescu s'inscrivait, quant à elle, dans un jeu démocratique mis en place, entre autres, par Ion Iliescu.

La Roumanie, véritablement entrée dans un processus de démocratisation, a d'autres chats à fouetter que le choix de la résidence présidentielle. La nouvelle et large majorité, qui regroupe autour du Parti national paysan chrétien-démocrate du président Constantinescu l'Union social-démocrate (USD) de Petre Roman, l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR) et les libéraux, a en effet trouvé le pays dans une situation économique plus dégradée encore qu'elle ne le redoutait.

Vivant dans la hantise des mouvements sociaux, le précédent pouvoir avait notamment refusé d'aborder la question de la restructuration du secteur public, de ses administrations obèses et de ses entreprises virtuellement en faillite qui ont très largement déséquilibré les finances de l'Etat. Selon le premier ministre chrétien-démocrate Victor Ciorbea, le déficit budgétaire – largement financé par la planche à billets – se serait ainsi élevé en 1996 à 12 % du PIB et non à 5,7 %, comme l'affirmait son prédécesseur Nicolae Vacaroiu. Par ailleurs, l'inflation a dépassé les 60 %, alors que l'objectif au début de l'année 1996 était de 20 % et le déficit de la balance des paiements a atteint 2,3 milliards de dollars.

THÉRAPIE DE CHOC

Rompant avec l'attentisme qui prévalait depuis plusieurs années, le nouveau gouvernement s'est engagé, lundi 17 février, à soumettre le pays à « une thérapie de choc » dont, reconnaît le président Constantinescu, *« le coût social sera très grand ». « La Roumanie n'a pas le choix si elle veut combler le retard avec les pays d'Europe centrale et orientale »*, a souligné récemment le Fonds monétaire international, qui a apporté son soutien au programme gouvernemental. Entre autres mesures, la quasi-totalité des prix seront rapidement et progressivement libéralisés.

Cette opération vérité a débuté il y a quelques jours. Seul le pain devrait encore bénéficier d'une aide de l'Etat. En revanche, les autres produits de base ainsi que les transports, les télécommunications et l'énergie – dont les prix fixés très largement sous le cours mondial permettaient de soutenir les industries lourdes – ont d'ores et déjà subi de très fortes augmentations. Le marché des changes est également touché, depuis le début de l'année, par le même vent de liberté entraînant une dégringolade de la monnaie nationale, qui a perdu plus de la moitié de sa valeur en deux mois.

Mais le chantier sur lequel sera jugée la détermination du nouveau pouvoir concerne le sort réservé aux entreprises industrielles d'Etat, qui assurent encore 90 % de la production industrielle et emploient plus du tiers de la population active.



Portées, jusqu'à présent, à bout de bras grâce aux subventions directes ou cachées par le biais de prêts préférentiels (rarement remboursés), des prix administrés et d'un taux de change artificiel, beaucoup d'entreprises publiques sont aujourd'hui menacées de faillite. Or le gouvernement affirme vouloir tailler dans le vif et aller vite. Les offres de privatisation devraient atteindre un niveau étourdissant – *« cinquante par semaine »*, affirme M. Ciorbea – et les canards boiteux fermeront leurs portes.

Toutes ces mesures jugées inévitables parce que sans cesse repoussées seront chèrement payées. *« Nous nous attendons à une inflation d'au moins 100 % cette année, une chute du PIB de 3 % et une montée du chômage de 6,3 % actuellement à 12 % à la fin de l'année. Nous ne devrions retrouver le chemin de la croissance que dans un an »*, analyse froidement Mircea Ciumara, le ministre de l'économie.

Devant les sacrifices qu'il s'est résolu à imposer, le pouvoir ne peut guère faire autre chose que de solliciter la confiance de la population. *« Nous avons un prix très lourd à payer pour les erreurs passées, mais nous payons avec la ferme conviction que ce sera la dernière fois »*, a lancé, lundi 17 février, le premier ministre à l'adresse de ses concitoyens. Les mesures sociales d'accompagnement se traduiront notamment par une indexation des salaires qui ne couvrira que 75 % de l'inflation, alors que le salaire minimum dépasse à peine les 20 dollars.

Au moins le pouvoir peut-il, pour le moment, compter sur un large soutien pour mettre sa politique en œuvre. La coalition majoritaire occupe plus de deux sièges sur trois au Parlement. Socialement, les syndicats semblent décidés à jouer le jeu des réformes. La population croit encore un pouvoir qui, déclarant la guerre à la corruption, a pris le risque d'emprisonner plusieurs banquiers ainsi que Miron Cosma, l'homme qui avec ses mineurs de la vallée du Jiu avait dévasté par deux fois la capitale sous le précédent régime.

Enfin, sur le plan financier, le FMI et la Banque mondiale devraient avancer, cette année, près de 1 milliard de dollars, alors que ces deux organismes avaient quasiment suspendu leur aide à la Roumanie en raison de la lenteur des réformes. *« Nous avons perdu sept ans »*, regrettait récemment le président Constantinescu, conscient du risque que court son pays de rater le train de l'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne. La Roumanie entre enfin dans la course, mais avec plusieurs longueurs de retard qu'il sera difficile de rattraper sur ses « ex-pays frères » et aujourd'hui concurrents.

Christophe Châtelot

Le Parlement turc disculpe Mme Ciller

Les députés ont refusé la comparution de l'ancien premier ministre devant la Cour suprême

ANKARA
de notre correspondante

Tansu Ciller, ministre des affaires étrangères, ancien premier ministre, peut désormais envisager son avenir politique avec plus de sérénité : l'Assemblée nationale turque s'est prononcée contre sa comparution devant la Cour suprême pour corruption. A trois reprises au cours des deux derniers jours, le Parlement a confirmé les conclusions des commissions qui avaient enquêté sur d'éventuelles malversations dans l'administration de la compagnie d'électricité Tedas ainsi que lors de la vente de parts étatiques de la compagnie automobile Tofas. L'Assemblée nationale a également conclu que la fortune considérable de Mme Ciller, qui possède notamment de nombreuses propriétés et terrains en Turquie et aux Etats-Unis, n'avait pas été accumulée de façon illégale.

Ces résultats, qui ne réhabiliteront pas Mme Ciller aux yeux de ceux qui l'accusent d'avoir trahi ses promesses en formant une coalition avec les islamistes du Parti de la prospérité (RP) de Necmettin Erbakan, n'ont pas surpris. Les procédures engagées contre l'ancien premier ministre se sont perdues dans le jeu politique et n'avaient plus vraiment pour objectif d'établir ou de démentir la véracité des rumeurs qui circulent sur les affaires financières de la famille Ciller et d'autres politiciens turcs d'ailleurs.

NE PAS « POLITISER LA LAÏCITÉ »

Lancées l'an dernier par le parti de M. Erbakan, qui s'était prononcé avec un bel ensemble en faveur de l'ouverture de ces enquêtes pour le bien d'une Turquie *« plus propre »* alors qu'il était encore dans l'opposition, ces accusations ont été rejetées ces jours-ci avec une même unité par les députés du RP, qui ont désormais intérêt à protéger leur partenaire pour assurer la poursuite de la coalition.

La discussion a également permis de prendre la température de l'Assemblée avant le débat, la semaine prochaine, sur les motions de censure déposées par les partis d'opposition. Il est apparu que les opposants au gouvernement actuel ont peu de chances d'obtenir les 276 voix nécessaires pour renverser la coalition. Malgré le mécontentement de certains de ses députés face à l'activisme accru du RP, Mme Ciller a confirmé pour sa part que *« ce gouvernement va continuer »*. Elle a également demandé à ceux qui accusent le gouvernement de politiser la religion de ne pas à leur tour *« politiser la laïcité »*.

Les propositions faites durant le mois du ramadan par le premier ministre Erbakan, qui envisageait la levée de l'interdiction sur le port du foulard dans les universités et la fonction publique et qui prévoyait la construction de grandes mosquées à Istanbul et à Ankara, ont soulevé un tollé de protestations de la part des défenseurs de la laïcité, et notamment de l'armée, qui n'a pas caché son irritation.

Depuis lors la « poussée de fièvre » s'est quelque peu calmée bien que le débat sur la laïcité continue. *« Erbakan a mis en veilleuse ses suggestions, qui étaient plus des ballons d'essai que de véritables projets de réformes »*, estime un diplomate qui n'envisage pas la chute du gouvernement dans l'immédiat : *« L'opposition n'est pas encore mûre pour une alternative crédible. »*

Nicole Pope

Un « téléphone rouge » entre Athènes et Ankara

La Grèce s'est montrée favorable, mercredi 19 février, à l'installation d'un *« téléphone rouge »* entre Athènes, Ankara et le siège de l'OTAN, proposée par les dirigeants de l'Alliance pour prévenir toute crise gréco-turque. La mise en place d'une telle ligne pourrait *« jouer un rôle positif »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement grec, Dimitris Reppas. Le projet, entre les deux capitales et Bruxelles, a été soumis mardi par le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, au secrétaire d'Etat grec aux Affaires étrangères, Yannos Kranidiotis, selon la presse grecque. M. Solana est attendu fin février à Athènes, après une visite au début du mois à Ankara, dans une tentative de l'OTAN de réduire la tension entre ses deux membres ennemis. L'installation d'une ligne rouge entre Athènes et Ankara figurait parmi les mesures de confiance sur lesquelles les gouvernements grec et turc s'étaient accordés en 1989, mais non appliquées jusque-là. – *(AFP.)*

Le ministre russe de la défense, Igor Rodionov, dénonce l'état catastrophique des forces armées

MOSCOU
de notre correspondante

Evoquant récemment la reprise des activités de Boris Eltsine, un commentateur militaire estimait que le président serait vite obligé de résoudre deux problèmes *« interdépendants »* : l'extension de l'OTAN et la réforme militaire en Russie. Il s'agira pour Boris Eltsine, ajoutait Pavel Felguenhauer, de choisir entre *« obliger l'armée à la réorganisation qu'elle hait »* ou *« mobiliser l'opinion publique contre la menace de l'OTAN et donner alors aux généraux l'argent qu'ils réclament »*.

Schématiquement, la première option serait celle des jeunes « réformateurs » de l'administration présidentielle, la seconde serait celle d'un corps d'officiers « rétrogrades » et corrompus, habitués à utiliser des appelés sous-alimentés pour se faire construire des villas luxueuses et prenant prétexte des plans de l'OTAN pour réclamer toujours plus d'argent d'un budget exsangue. Mais le côté caricatural d'une telle distinction est apparu ce mois-ci, quand des représentants du clan « moderniste » du Kremlin ont dénoncé les plans d'extension de l'OTAN. Le plus éminent d'entre eux, le chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, a choisi la tribune de Davos pour reprendre l'argumentation de la diplomatie russe, celle d'un chantage à l'imprévisibilité de sa propre attitude – à savoir que toute attitude un peu ferme de l'Occident favoriserait une dangeureuse montée en Russie des forces nationalistes et nuirait donc aux « réformes ». *« Sur l'OTAN,* a été jusqu'à dire M. Tchoubaïs, *je suis solidaire de Ziouganov et de Jirinovski »*, les chefs du Parti communiste et du parti populiste d'extrême droite russes.

« MISSILES QUASI INCONTRÔLABLES »

Le second est le subordonné direct de M. Tchoubaïs, le responsable de la réforme militaire, Iouri Batourine, nommé en 1996 à la tête du Conseil de défense, qui a déclaré que le contenu d'une future *« doctrine de défense »* russe *« dépendra nécessairement des décisions qui seront prises par l'OTAN »*. Une façon « moderne » de menacer l'Occident de contre-mesures militaires en cas d'extension de l'Alliance, parmi lesquelles l'autre « clan », moins délicat, cite l'arrêt du désarmement nucléaire ou chimique et la constitution d'alliances militaires avec la Chine, l'Irak, l'Iran ou la Libye... A quoi des voix répliquent qu'il est difficile de faire croire à la réalité de telles menaces tout en avouant l'état catastrophique des forces armées russes. Et, paradoxalement, c'est le ministre de la défense, Igor Rodionov, qui est allé le plus loin ces derniers temps dans la dénonciation de la ruine de la machine dont il est responsable.

Ayant envoyé au président Eltsine un rapport secret resté des semaines durant sans réponse, le général Rodionov s'est décidé a convoquer les rédacteurs en chef des médias russes pour leur en révéler quelques détails. A savoir que les *« missiles et systèmes nucléaires russes sont sur le point de devenir incontrôlables »* parce que les galeries souterraines où sont disposés leurs systèmes de commandement ne sont pas entretenues et que *« certains de leurs équipements vitaux ont déjà vécu deux ou trois fois leur durée normale d'exploitation »*. Il a confirmé que l'armée avait perdu, cet hiver, son dernier satellite d'observation. Le ministre a aussi affirmé que l'armée avait pu acheter sept avions de combat en 1994, un en 1995, mais aucun en 1996. Selon lui, l'armée aurait touché 55 % de ce qui était prévu au budget 1996 pour l'entretien des hommes, 5,7 % pour la médecine et 0 % pour les nouveaux équipements.

Pendant ce temps, a-t-il relevé, les forces du ministère de l'intérieur (MVD) ne cessent de croître et de *« prospérer »*. Au Conseil de défense de Iouri Batourine, on essaye de défendre le MVD en expliquant qu'au sein de l'armée *« il est possible de rationaliser les dépenses »* et de mener la réforme – c'est-à-dire de réduire les forces – sans allocations budgétaires supplémentaires. Au lendemain de sa rencontre avec la presse, le ministre de la défense a tenu, sur injonction du Kremlin, une conférence de presse commune avec M. Batourine où tous deux ont assuré qu'ils n'avaient plus de désaccords sur les projets de réforme de l'armée. Puis le général Rodionov, dont les médias avaient prédit le renvoi après qu'il a eu recours à eux pour faire pression sur le pouvoir, a finalement été reçu, lundi 17 février, par Boris Eltsine. Ce dernier l'a *« assuré de son soutien »* et a confirmé que la réduction des forces armées prévue en 1997 devait être appliquée. Le président n'a pas parlé de fonds supplémentaires pour cela, alors que les militaires affirment que cette réduction coûterait trois fois plus cher que l'entretien de ces mêmes hommes pendant un an. Il a reconnu que subsistaient *« différentes approches »* de la façon de réformer l'armée et qu'il tranchera le moment voulu. Mais rien ne permet de croire que ce moment, annoncé comme imminent depuis des années, est réellement en vue.

Sophie Shihab

L'enquête sur l'affaire Whitewater n'est pas finie, selon le procureur

WASHINGTON. L'enquête sur l'affaire Whitewater, un scandale politico-financier qui a éclaboussé la Maison Blanche, est loin d'être terminée, a affirmé mercredi 19 février le procureur Kenneth Starr, qui la dirige. *« Ceux qui estiment que l'enquête est terminée ont tort »*, a affirmé M. Starr lors d'un discours devant l'Association du barreau de Virginie. M. Starr, cinquante ans, a annoncé en début de semaine qu'il entendait quitter ses fonctions début août pour diriger la faculté de droit de Pepperdine University, à Malibu, en Californie. Ses remarques font suite à une vague de spéculations dans la presse sur le fait que son départ signifiait que l'enquête était sur le point de se terminer et qu'aucune inculpation ne serait retenue contre le président Bill Clinton ou son épouse Hillary.

L'affaire Whitewater, découlant à l'origine d'une faillite frauduleuse pour laquelle plusieurs anciennes relations du couple Clinton ont déjà été condamnées, remonte à la fin des années 70, dans l'Arkansas, dont Bill Clinton était à l'époque gouverneur. – *(AFP.)*

Le Parlement européen lance un ultimatum à Bruxelles

STRASBOURG. Le Parlement européen, dans un vote mercredi 19 février, a donné dix mois à la Commission européenne pour bâtir une véritable stratégie de lutte contre la maladie de la « vache folle », sous peine de subir un vote de censure à la fin de 1997. Après avoir salué un rapport très critique de la commission d'enquête, les parlementaires ont voté par 422 voix contre 49 une résolution qui prévoit que *« si les recommandations* [du rapport] *n'ont pas été traduites dans les faits dans un délai raisonnable et, en tous les cas, avant novembre 1997, une motion de censure sera déposée »*. – *(Reuter.)*

Fin de la grève des routiers espagnols

MADRID. Le Comité de grève des routiers espagnols a annoncé, mercredi 19 février à Madrid, l'arrêt du mouvement qui durait depuis treize jours, malgré l'absence d'un accord avec le gouvernement sur les principales revendications, notamment l'avancement de l'âge de la retraite à soixante ans. La décision a été prise *« en raison des conséquences économiques »* provoquées par le mouvement, a indiqué le porte-parole du Comité, José Maria Arambarri. Le gouvernement de José Maria Aznar rejetait catégoriquement la demande des grévistes, qui aurait entraîné, selon lui, *« la faillite totale »* du système de protection sociale. Le ministre du développement, Rafael Arias Salgado, s'est réjoui de l'arrêt de la grève, en exprimant la volonté des autorités de poursuivre le dialogue avec les routiers entamé cinq jours plus tôt. – *(AFP.)*

Le gouvernement canadien poursuit la consolidation budgétaire

OTTAWA. Un projet de budget poursuivant l'assainissement des finances publiques a été déposé, mercredi 19 février, par le gouvernement canadien à la Chambre des communes. Ce projet, portant sur l'exercice 1997-1998 (entamé au 1er avril), table sur un déficit budgétaire limité à 19 milliards de dollars canadiens (75 milliards de francs). Selon le ministre des finances, Paul Martin, ce déficit sera contenu à 9 milliards, en 1998-1999. La réduction est obtenue sans alourdissement de la fiscalité, mais par la poursuite de l'allègement des dépenses publiques. M. Martin a cependant déclaré que la période de coupes budgétaires massives du gouvernement libéral, entamée en 1993, était en voie d'achèvement. Le gouvernement a annoncé des mesures ponctuelles d'aides à l'emploi, mais pas de plan d'ensemble. Il estime que 1997 verra l'abaissement du taux de chômage à 9 % de la population active, contre 9,7 % actuellement. La dette publique, elle, atteint toujours le niveau préoccupant de 75 % du produit intérieur brut.

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : quatre anciens officiers de la police secrète est-allemande** (Stasi) qui avaient aidé des terroristes de la Fraction armée rouge (RAF) à se cacher en RDA dans les années 80 ont comparu, mercredi 19 février, devant un tribunal à Berlin. Les quatre officiers, dont le chef d'un département antiterroriste de la Stasi, Harry Dahl, encourent jusqu'à cinq ans de prison. Le parquet leur reproche d'avoir fourni à dix des terroristes les plus recherchés de la RAF une fausse identité, un appartement et un emploi en RDA. – *(AFP)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le chef de la diplomatie britannique,** Malcom Rifkind a estimé, mercredi 19 février, à Bonn, à propos de la monnaie unique, que *« ce que l'Union européenne envisage est un changement qui n'unira pas, mais divisera ses Etats membres, à l'opposé des intentions de ses membres fondateurs »*. M. Rifkind avait indiqué peu auparavant sur la BBC que le gouvernement britannique était *« hostile »* à la monnaie unique, suscitant des réactions au sein même de sa famille politique. – *(Reuter.)*

■ **PALESTINE : le Front démocratique de libération de la Palestine,** une formation radicale longtemps opposée au processus de paix, a souhaité, mercredi 19 février, se joindre aux négociations avec Israël sur le statut définitif des territoires palestiniens. *« Les problèmes liés au statut final vont déterminer le sort du peuple palestinien, et c'est pourquoi nous voulons avoir notre mot à dire »*, a affirmé à la presse Tayssir Khaled, membre du bureau politique du FDLP que dirige Nayef Hawatmeh. – *(AFP.)*

Pause pour la croissance allemande

BONN. Au cours du dernier trimestre de 1996, l'Allemagne a connu une stagnation de son PIB après deux trimestres de croissance soutenue, selon le diagnostic rendu par la Bundesbank dans son rapport mensuel de février. Ce phénomène n'inquiète pas outre-mesure les gardiens du deutschemark, mais ceux-ci en profitent pour appeller les dirigeants de Bonn à redoubler d'efforts pour accélérer les réformes en cours, notamment concernant la fiscalité et les budgets sociaux. *« Si on crée de la confiance de ce côté-là, cela pourrait contribuer grandement à relancer l'investissement et aider à la création de nouveaux emplois »*, selon le rapport de la banque centrale. Cette dernière s'inquiète par ailleurs des conséquences du chômage et d'une médiocre croissance sur le respect par l'Allemagne des critères de Maastricht. En prévoyant de ramener les déficits publics à 2,9 % du PIB en 1997, le gouvernement allemand a pris un risque : *« La marge de sécurité par rapport au critère de référence de 3 %* [prévu par le traité de Maastricht] *a disparu »*, selon la Bundesbank, qui invite le gouvernement de Bonn à redoubler d'efforts pour réduire les dépenses. – *(Corresp.)*

Des représentants de Kinshasa pourraient rencontrer le chef rebelle zaïrois en Afrique du Sud

Nelson Mandela s'implique dans le règlement de la crise des Grands Lacs

Une rencontre entre des représentants des autorités zaïroises et le chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila, pourrait avoir lieu en Afrique du Sud, a annoncé le président Nelson Mandela, au terme d'un sommet des chefs d'Etat de la région, mercredi 19 février, au Cap. Ni Kinshasa, ni M. Kabila n'avaient confirmé, jeudi matin, leur volonté de participer à une telle rencontre qui préfigurerait l'ouverture de négociations.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les efforts de médiation dans la crise des Grands Lacs ont enregistré une avancée significative, mercredi 19 février, avec l'annonce d'une première rencontre entre le chef des rebelles zaïrois, Laurent-Désiré Kabila, et des représentants du président Mobutu Sese Seko. L'accord de principe des deux parties est acquis et la réunion pourrait avoir lieu dès jeudi, en Afrique du Sud, a affirmé le président Nelson Mandela à l'issue d'un sommet des chefs d'Etat de la région, dans la ville du Cap.

Le président ougandais, Yoweri Museveni, a été l'acteur principal de ce sommet. La rencontre entre le gouvernement et les rebelles zaïrois constitue en effet une réponse à sa proposition d'entretiens directs entre les deux parties afin d'instaurer une trêve militaire et de préparer des élections démocratiques au Zaïre.

L'acceptation par les autorités zaïroises représente un changement d'attitude important de leur part dans la mesure où le maréchal Mobutu, le gouvernement et le Parlement avaient, jusqu'à présent, exclu toute discussion avec les rebelles.

Il s'agit aussi d'une victoire pour la diplomatie sud-africaine, qui n'a pas ménagé ses efforts, ces dernières semaines, pour amener le gouvernement de Kinshasa à la table des négociations. Après s'être montrée particulièrement réticente à s'impliquer dans le règlement de la crise des Grands Lacs, l'Afrique du Sud a accepté de participer aux tentatives de médiation des pays africains, lors du sommet de Nairobi, en décembre 1996. Elle avait été alors désignée, avec le Cameroun, le Zimbabwe et le Kenya, pour former un « comité de paix » chargé d'aboutir à l'arrêt des combats.

Depuis lors, Pretoria a accentué son engagement en accueillant, fin janvier, un sommet des ministres des affaires étrangères africains sur le problème zaïrois. Ces mêmes ministres se trouvent en ce moment à Kinshasa pour convaincre, eux aussi, le gouvernement des vertus du dialogue, et Alfred Nzo, le chef de la diplomatie sud-africaine, figure en bonne place dans la délégation.

L'annonce de la rencontre avec la rébellion par le président Mandela et le choix de l'Afrique du Sud pour sa tenue indiquent bien la volonté de Pretoria de se placer désormais en première ligne du règlement de la crise.

Mille soldats sud-africains sont à disposition pour participer à une éventuelle force d'interposition

Comme pour mieux en convaincre, la veille de la réunion du Cap, les responsables militaires sud-africains affirmaient, devant le Parlement, tenir à disposition deux bataillons – soit 1 000 hommes – entraînés pour participer à une éventuelle force d'interposition au Zaïre. Il y a quelques mois encore, l'Afrique du Sud affirmait ne pas avoir la capacité de fournir un tel contingent. Le changement d'attitude de Pretoria s'explique en partie par le souci de restaurer l'image de sa politique étrangère. Il indique aussi une prise de conscience des répercussions néfastes de la crise des Grands Lacs en Afrique australe, zone d'influence directe de l'Afrique du Sud déjà inquiète d'une montée d'instabilité politique dans cette région. Le récent afflux de réfugiés zaïrois en Zambie, située à la frontière sud du Zaïre, préoccupe Pretoria. Leur nombre s'est considérablement accru ces dernières semaines. Ils sont déjà plus de six mille à peser sur la stabilité d'un pays en proie à de fortes tensions politiques. Le président zambien, Frederick Chiluba, s'est déclaré inquiet, tandis que les premiers décès provoqués par la faim et le choléra étaient recensés dans les camps de réfugiés. L'Afrique du Sud a sans doute vu dans la situation en Zambie une raison supplémentaire de s'engager davantage dans le règlement de la crise des Grands Lacs.

Frédéric Chambon

FRANCE

IMMIGRATION *De nombreux* **maires de droite rechignent devant la proposition de Pierre Mazeaud (RPR) de transférer au préfet la responsabilité du contrôle des hébergements** *d'étrangers.* **Serge Lepeltier, député du Cher et maire de Bourges, l'un de ceux qui réclamaient une nouvelle loi sur l'immigration, estime que les maires doivent pouvoir exiger, pour le moins, des enquêtes sur ces hébergements. ● LES APPELS contre le projet Debré se multiplient à Paris comme en province. La mobilisation gagne les universités et commence dans les lycées. En attendant la manifestation du 22 février, les étudiants parisiens avaient prévu de se rassembler une première fois jeudi 20 février à 18 heures, place de la Sorbonne** *(page 9).* **● LA LÉGISLATION en vigueur, résultant pour l'essentiel des « lois Pasqua », ne permet guère de contrôler davantage l'immigration clandestine** *(page 10).*

La droite conteste le recul opéré par le gouvernement sur le projet Debré

La plupart des députés de la majorité, qui sont aussi maires, veulent conserver la possibilité de surveiller les arrivées d'étrangers sur le territoire de leurs communes, alors que Pierre Mazeaud tient à leur retirer entièrement ce droit

LA COMMISSION des lois de l'Assemblée nationale devait examiner en deuxième lecture, jeudi 20 février, le projet de loi sur l'immigration. Elle devait notamment se prononcer sur deux propositions alternatives concernant les certificats d'hébergement, nées de la volonté du gouvernement de désamorcer le mouvement de protestation contre le projet Debré (*Le Monde* du 20 février).

La suppression de l'obligation faite à l'hébergeant de signaler le départ de son visiteur étranger, qui a conduit Pierre Mazeaud, président RPR de la commission des lois, ainsi que le groupe UDF de l'Assemblée, à proposer de nouveaux dispositifs imposant à l'hébergé de déclarer lui-même sa sortie du territoire à la police des frontières, recueille l'assentiment d'une grande partie de la majorité, soulagée de voir disparaître le point sur lequel s'était cristallisé les premières pétitions.

Le choix de l'autorité compétente en matière de délivrance des certificats d'hébergement est moins sensible dans l'opinion, mais il est important pour les élus, Ce devait être le principal sujet débattu au sein de la commission. M. Mazeaud propose dans son amendement de retirer au maire tout pouvoir en la matière, pour le confier exclusivement au préfet.

Cette proposition de M. Mazeaud suscite de vives réactions dans les rangs de la majorité. Il est vrai que cette réforme des certificats d'hébergement, voire l'idée d'un nouveau projet de loi sur l'immigration, était précisément née de la volonté de nombreux maires de la majorité de voir étendues les prérogatives des maires en la matière. « *On les consulte pour des bagatelles et on ne le ferait pas pour des questions fondamentales !* », s'exclame Thérèse Aillaud (RPR, Bouches-du-Rhône), maire de Tarascon. « *Un contrôle par les maires, c'est toujours mieux qu'un contrôle par l'administration* », affirmait Pierre Bédier (RPR, Yvelines), maire de Mantes-la-Jolie, à la veille du dépôt de l'amendement Mazeaud.

RÉSERVES

Ce sentiment est partagé par certains députés qui ne sont pas à la tête de municipalités. Ainsi Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne), soucieux que le maire continue d'avoir des prérogatives en matière de certificats d'hébergement, « *dans la mesure où c'est lui qui doit gérer les conséquences des arrivées, aussi bien sur le plan social que pour l'accueil dans les écoles* ». André Rossinot (UDF, Meurthe-et-Moselle) accepte le principe d'un transfert de compétence au préfet. « *À partir du moment où on est dans une logique de contrôle d'entrée et de sortie des étrangers, c'est une mission de souveraineté qui relève de la police* », souligne-t-il, en notant toutefois qu'« *un avis du maire serait une liaison intéressante entre l'Etat et les élus* ».

Cette large opposition à une compétence exclusive du préfet trouve sa traduction dans le dépôt par Gérard Léonard (RPR, Meurthe-et-Moselle) d'un sous-amendement faisant obligation aux préfets de « *saisir les maires systématiquement pour avis* ». Maire de Saint-Max, une commune de 12 000 habitants, M. Léonard souligne qu'il « *sait apprécier très vite la nature et l'opportunité des demandes* ».

Mardi, lors de son intervention à l'Assemblée nationale, Alain Juppé avait donné son feu vert à la proposition Mazeaud en indiquant que « *si aujourd'hui (...) les maires trouvent que la tâche est trop lourde, l'Etat pourrait, le cas échéant, prendre le relai* ». Le premier ministre avait alors précisé que « *les dernières déclarations de l'Association des maires de France vont en ce sens* ». « *On est tombé d'un excès dans l'autre* », réagit Jean-Paul Delevoye, sénateur RPR du Pas-de-Calais et président de l'AMF, qui réunit les maires de toutes tendances politiques. « *Certains maires souhaitent, pour des raisons locales et de philosophie personnelle, garder la possibilité de signer les certificats* », explique-t-il, en indiquant qu'il ne faut pas « *ramener toute la responsabilité sur le dos de l'Etat* ».

Son association avait fait sensation en s'opposant, dès le 24 janvier, à l'obligation de signaler au maire le départ de l'hébergé. Elle avait alors également proposé « *que la délivrance des certificats d'hébergement relève des préfets, auxquels les maires transmettraient, avec leur avis, les demandes des hébergeants* ». Afin de mettre les choses au point, le président de l'AMF vient d'adresser une lettre au président de la commission des lois. Il lui indique que l'AMF souhaite que le transfert de compétence au représentant de l'Etat « *soit au minimum complété par une obligation d'information du maire par le préfet* ». Mais il ajoute que « *certains de nos membres sont favorables à ce qu'avant de délivrer les certificats d'hébergement, le préfet puisse recueillir l'avis des maires* », ce qui revient à confirmer les divergences des élus locaux sur ce point précis. Hostile à ce que les préfets saisissent systématiquement pour avis les maires, M. Mazeaud souligne que son « *premier souci est l'humanisme* ». Il rappelle que « *dans l'intérêt de ceux qui viennent, il vaut mieux que le préfet soit seul compétent* ».

J.-B. de M.

59 % des Français favorables au projet

Une majorité de Français se déclarent favorables au contrôle renforcé des certificats d'hébergement prévu par le projet de loi Debré, selon un sondage réalisé par l'Ifop, le 18 février auprès d'un échantillon de 802 personnes et publié par *Libération*, jeudi 20 février. 59 % des personnes interrogées (76 % parmi les sympathisants du RPR, 64 % à l'UDF, mais aussi 54 % chez les écologistes et 41 % au PS) se déclarent favorables à cette disposition contestée, contre 39 % qui disent y être opposées. Les avis sur le mouvement de protestation sont plus partagés : 48 % des personnes interrogées déclarent l'approuver, contre 49 % qui le désapprouvent. En revanche, 58 % des Français se disent opposés à l'appel à la désobéissance civique, contre 38 % qui s'y déclarent favorables.

Les députés RPR et le Syndicat de la magistrature

Les députés RPR ont vivement pris à partie Jacques Toubon, mercredi 19 février, lors de la réunion de leur groupe. Certains, tel Raoul Béteille, député de Seine-Saint-Denis et ancien procureur près la Cour de sûreté de l'Etat, lui ont demandé de prendre des sanctions à l'encontre des membres du Syndicat de la magistrature qui, sans appeler à la désobéissance civique, se sont engagés à « *résister, en utilisant toutes les armes du droit, aux dérives engendrées par ces textes liberticides* » (*Le Monde* du 20 février). Tout en condamnant cet appel, le ministre de la justice a assez sèchement renvoyé les députés au Conseil supérieur de la magistrature, instance disciplinaire des magistrats, et à la jurisprudence selon laquelle « *l'obligation de réserve n'est ni une obligation au silence ni même une obligation au conformisme* », notamment pour les magistrats « *investis d'un mandat syndical* ».

Un maire normand embarrassé par le « nègre » qui habite sa commune

CAEN
de notre correspondant

Le maire de la petite commune de Verson, trois mille cinq cent trente-cinq habitants, aux portes de Caen, dans le Calvados, a un problème avec les « nègres »... Plus exactement, avec l'un d'entre eux.

Jean-Claude Raoult, cinquante-cinq ans, vient d'adresser une belle lettre au président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin : « *Votre auguste Assemblée doit,* écrit-il, *se prononcer en seconde lecture sur un nouveau texte de loi touchant à l'immigration (...). Quelle qu'en soit la forme définitive, votre texte comportera certaines dispositions qui me posent un véritable cas de conscience vis-à-vis de l'un de mes administrés. (...)*

En tout bien tout honneur, il est hébergé au vu et au su de tous, dans la propriété familiale d'une Versonnaise qui s'affirme son épouse légitime, ce dont, en mairie, nous n'avons jamais eu la preuve, ni la moindre nécessité de l'avoir. »

« *En vérité,* continue M. Raoult, *mon problème résulte de la fâcheuse tendance de l'intéressé à s'affirmer "nègre", ce qu'il ne peut d'ailleurs cacher. Plus pernicieux, il revendique sa négritude, qu'il définit comme "une symbiose entre l'intelligence et l'âme, l'esprit et la matière, l'homme et la femme".* »

Pour mieux vous éclairer encore sur ce concitoyen, et afin de vous permettre de me préciser les cas spécifiques où le maire serait tenu de signaler l'intéressé à la police, je vous prie de trouver ci-joint le texte d'un message solennel qu'il n'a pas hésité à adresser, le 18 octobre 1996, à l'Unesco. Communiquer ce message à tous les députés avant leur prochain vote me permettra de déceler parmi eux ceux qui, tel un nègre, sont susceptibles de faire la symbiose entre l'intelligence et l'âme. »

L'administré en question n'est autre que Léopold Sédar Senghor, et Verson a récemment fêté joyeusement, le 9 octobre 1996, les quatre-vingt-dix ans de l'ancien président de la République du Sénégal, membre de l'Académie française.

« HYPOCRISIE »

Le maire, ni franchement de gauche ni franchement de droite, avec des conseillers municipaux inscrits au RPR et au Parti socialiste, est chef d'entreprise de son état. Il se définit d'abord comme « *un chrétien militant* ». C'est, en tout cas, un homme qui appelle un chat un chat.

« *On cherche sans cesse des boucs émissaires, on manie l'hypocrisie entre clandestins et sans-papiers,* estime M. Raoult. *Tout le monde connaît des cabinets d'avocats, des esthéticiennes, que sais-je encore, qui emploient de la main-d'œuvre non déclarée. Qu'on cesse de mettre tout sur le dos des immigrés !* »

Alors le maire a pris la plume. « *Je pensais l'expédier au président du Sénat,* explique-t-il, *j'ai finalement préféré l'Assemblée nationale. Philippe Séguin a l'esprit plus ouvert. Le débat parlementaire tourne en rond. Le message pourrait peut-être inciter les députés à réfléchir.* »

Jean-Jacques Lerosier

Serge Lepeltier, député (RPR) du Cher, maire de Bourges

« Le mouvement de protestation est déconnecté des difficultés rencontrées au quotidien dans nos villes »

« Pourquoi estimez-vous nécessaire de légiférer de nouveau sur l'immigration ?

– L'immigration clandestine reste manifestement un problème. On le constate tous les jours dans nos villes. Tout doit être fait pour réussir l'intégration républicaine des personnes rentrées légalement dans notre pays. C'est pourquoi, sur certains aspects et souvent à la marge, il convient de compléter les textes.

– Que pensiez-vous du projet initial de Jean-Louis Debré concernant les certificats d'hébergement, qui était déjà très en retrait par rapport aux conclusions du groupe de travail auquel vous aviez participé au RPR ?

– Ce projet me semble complètement équilibré sans reprendre la totalité des propositions faites par le groupe de travail que je présidais. Il répond aux questions essentielles de la vérification du départ de l'hébergé à l'issue de la période autorisée par le certificat d'hébergement et de la possibilité d'une enquête s'il y a doute sur un éventuel détournement de procédure.

» Deux questions avaient fait débat au sein du groupe de travail. Tout d'abord, fallait-il créer un fichier d'hébergeants ? Le groupe ne l'avait pas proposé. Le projet de loi ne le prévoit pas. Deuxième question : qui devait assurer le contrôle ? Comme le projet de loi, le groupe avait proposé que, pour éviter toute dérive, il soit assuré par les services de l'Etat.

– Avez-vous été surpris que le mouvement de protestation se cristallise sur cet aspect du projet de loi ?

– Oui, puisque ceux qui critiquent le projet de loi semblent ne pas le connaître. Il n'y a pas de création de fichiers d'hébergeants, comme cela est souvent avancé. Pourquoi dire qu'en déclarant une sortie de territoire on fait de la délation et on sort de la démocratie, alors que personne ne s'était ému, en 1982, qu'on doive déclarer une entrée sur le territoire, ce qui peut être aussi, dans ce cas, une autre forme de délation ? Le mouvement de protestation est complètement déconnecté des difficultés rencontrées au quotidien dans nos villes dans la politique indispensable d'intégration.

– Vous faites partie des maires qui ont refusé systématiquement de délivrer des certificats d'hébergement. Pourquoi

– Ma position était qu'on demandait aux maires de délivrer ces certificats alors qu'ils n'avaient aucun moyen de contrôle sur la durée du séjour ni sur les conditions d'hébergement du visiteur présumé. D'ailleurs, s'ils avaient de réels moyens de contrôle, leur attitude n'aurait pas varié d'une commune à l'autre, ce qui aurait évité le reproche d'inégalité des citoyens devant la loi.

– Que pensez-vous de la proposition de Pierre Mazeaud, qui souhaite confier exclusivement aux préfets le contrôle des procédures ?

– Pour ne pas faire cautionner aux maires une politique dont ils ne peuvent assurer le contrôle, elle peut être la réponse adéquate. Toutefois, il semble souhaitable de recueillir dans la procédure l'avis du maire et que son avis défavorable puisse être à l'origine d'une enquête diligentée par le préfet. Le maire est une autorité de proximité, qui connaît bien les choses sur le terrain.

– M. Mazeaud estime que le maire, étant élu, est soumis à des *« pressions scandaleuses »*...

– Il est extrêmement grave de soupçonner ainsi les maires de ne pas être capables de faire prévaloir l'intérêt général dans leurs décisions. La proximité ne conduit pas à la démagogie. »

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

Comment Alain Juppé est entré à reculons dans le piège d'une nouvelle loi sur l'immigration

Nouveaux maires, vieux démons

● Octobre 1995, rentrée parlementaire : les deputés RPR se retrouvent. On congratule les nouveaux maires, élus de juin 1995. Sur leur nouvelles fonctions, ils ont beaucoup de choses à raconter. Surtout sur l'immigration, les clandestins, les certificats d'hébergement délivrés par les mairies. Ils n'ont pas de mal à convaincre leurs collègues et leur président de groupe, Michel Péricard, de créer une commission d'enquête sur ce thème.

C'est chose faite, dès le 13 octobre, avec l'aval du gouvernement. Au sein de cette commission siègent les plus radicaux des députés des deux groupes de la majorité. Jean-Pierre Philibert (UDF-PR, Loire) préside, Suzanne Sauvaigo (RPR, Alpes-Maritimes) rapporte.

La gauche, rapidement, déserte. Au fil des auditions, la commission se tranforme en « *bureau des réclamations* » contre l'immigration. Chacun y va de son histoire, de sa revendication, de sa proposition, de son exaspération. « *Quand on ouvre la boîte de Pandore, il ne faut pas s'étonner d'en voir sortir Pandore* », commentera, quelques mois plus tard, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin.

● 25 janvier 1996 : bien décidés à faire pression sur le gouvernement, les nouveaux maires RPR ont aussi saisi leur parti. Serge Lepeltier, élu à Bourges, rend publiques ses propositions sur la procédure de délivrance des certificats d'hébergement. Elles sont très dures et accroissent les contraintes qui pèsent sur l'hébergeant : celui-ci doit « *justifier de ressources suffisantes* », « *se porter caution des dettes contractées par l'hébergé au cours de son séjour* ». Surtout, elles renforcent les pouvoirs du maire en lui accordant, notamment, le droit de mettre fin au séjour de l'hébergé. Ils trouvent, place Beauvau, un ministre très compréhensif.

Jean-Louis Debré rêve de Charles Pasqua

● *Hiver 1996* : le ministre de l'intérieur, qui travaille discrètement *en liaison avec la commission* d'enquête, alors qu'elle n'entendra jamais le ministre chargé de l'intégration, Eric Raoult, boucle un avant projet de loi ultra-répressif : mise en place dans chaque département d'un fichier des hébergeants, obligation de déclarer le départ de l'hébergé à la mairie, remise en cause du renouvellement de plein droit de la carte de résidant de dix ans, création d'un fichier des empreintes des étrangers en situation illégale. Au premier examen interministériel de l'avant-projet, Jean-Louis Debré est prié de reprendre partiellement sa copie, pour éviter des risques d'inconstitutionnalité.

La majorité s'échauffe

● 16 avril 96 : *le rapport* de la commission d'enquête parlementaire est rendu public. Il est très dur et remet en cause plusieurs droits fondamentaux : limitation d'accès aux soins médicaux des irréguliers, brèche dans le droit à la scolarisation, *faculté d'expulser* certains mineurs. Dans la semaine qui suit, la majorité explose. Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, est prudent : « *Les dispositions de la loi Pasqua étaient bonnes, appliquons-les avant d'en envisager d'autres.* » Charles Pasqua lui-même n'est pas convaincu de la nécessité de légiférer. René Monory, président (UDF-FD) du Sénat, grommelle : même clandestins, il faut traiter les étrangers « *de façon correcte* ». Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée, freine ses troupes. Jean-Marie Le Pen voit la faille et s'y engouffre. Le rapport va « *dans le bon sens* », ironise-t-il.

Alain Juppé refroidit les ardeurs

Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, sent le danger : « *A force de faire de la répression, on finit par désigner l'ensemble des étrangers, y compris ceux qui sont en situation régulière. Le danger est alors grand (...) de verser dans le racisme.* »

● Le 23 avril, au bout d'une semaine de cacophonie, le premier ministre indique qu'« *il n'est pas question de légiférer dans l'immédiat, à chaud, sur l'immigration* ». Le rapport Philibert-Sauvaigo est « *un élément de réflexion* » qui contient de « *bonnes choses* » et d'autres « *contestables* ». « *Le gouvernement entend agir dans le domaine de l'immigration, en son temps et à son heure, sans vouloir passionner davantage le débat* », déclare-t-il. Michel Péricard est chargé de relayer le mot d'ordre auprès du groupe RPR : il est « *inutile de légiférer de nouveau* ».

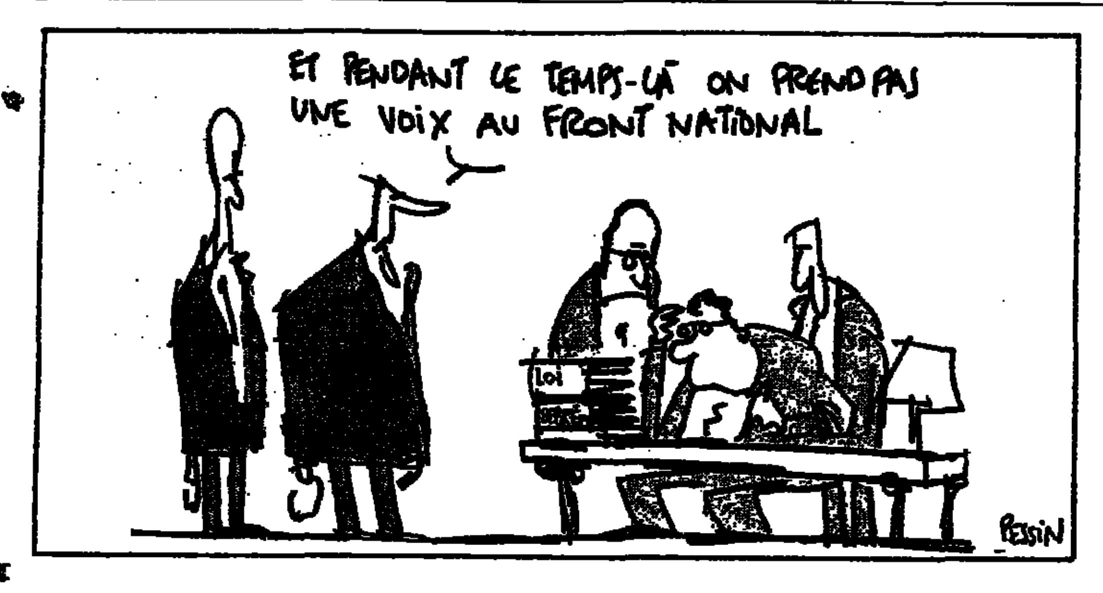
L'UDF et la révélation de Saint-Bernard

● Août : l'occupation, *puis* l'expulsion de l'église Saint-Bernard, à Paris, par des Africains sans papiers, relance la polémique et révèle les incohérences des lois Pasqua. Pour les ultras de la majorité, la preuve est faite qu'une nouvelle législation s'impose.

Dans les partis, on vient également de prendre connaissance des premières projections électorales pour les élections législatives de 1998, qui annoncent une nouvelle poussée du parti de Jean-Marie Le Pen.

● Septembre : l'UDF tire la première. Lors de l'université d'été de La Baule (Loire-Atlantique), François Léotard déclare qu'il est partisan de « *ne pas fermer le dossier* » de l'immigration : « *C'est un non-sens d'avoir diabolisé l'ensemble du rapport.* » Philibert-Sauvaigo. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale

sur le projet Debré



La protestation s'étend dans les universités et les lycées

AVANT de rejoindre le cortège de tous les pétitionnaires contre le projet de loi Debré, samedi 22 février de la gare de l'Est à la préfecture de police, les étudiants et les lycéens se sont donné un premier rendez-vous pour vérifier l'état de la mobilisation dans les universités, jeudi soir à 18 heures, place de la Sorbonne. Cette première manifestation est organisée en signe de protestation contre la tenue, non loin de là, au palais de la Mutualité, d'une soirée du Front national consacrée à la question sociale.

« Ce sera le premier test du sursaut civique de la jeunesse », explique Eric Osmond, porte-parole du Manifeste contre le Front national, dont l'initiative, prévue de longue date, s'est amplifiée avec le lancement des pétitions contre le projet Debré. Les militants de Ras l' Front et les anarchistes de la CNT ont décidé de se joindre à ce rassemblement *« à hauts risques »*, malgré la volonté des organisateurs d'éviter les incidents avec le service d'ordre du FN.

Dans un premier temps, les syndicats d'étudiants (UNEF-ID et UNEF) avaient adopté le texte des cinéastes et des écrivains. Plusieurs centaines d'élus dans les instances universitaires l'avaient signé sans hésitation dès la semaine dernière. Depuis, ils ont rejoint l'appel général contre la *« lepénisation de notre société »*, formule empruntée à Robert Badinter et reprise en tête de l'appel du Comité, *« Nous, étudiants, déclarons... »*, qui circule dans une majorité d'universités à Paris et en province. Pour éviter toute confusion et prévenir toute tentative de récupération, les dirigeants de l'UNEF-ID et du Comité ne devraient pas fusionner leurs appels. Ils se rejoignent néanmoins sur les mêmes objectifs.

FORT ÉCHO

« Trop, c'est trop. Depuis septembre et les déclarations de Jean-Marie Le Pen sur l'inégalité des races, l'élection de Vitrolles et l'éviction du directeur de Châteauvallon, le discours politique tourne autour du Front national. La ficelle est trop grosse : on voit le FN qui monte et le gouvernement qui sort une loi très dure », note Thomas Perez Vitoria, l'un des porte-parole du comité des étudiants, qui dans son texte demande tout à la fois le retrait de la loi Debré, la démission de Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, et la réintégration de Gérard Paquet, le directeur du Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon.

Cette double protestation – appel à la désobéissance civique et réaction contre le Front national – semble avoir un fort écho dans les universités. A peine publiée, cette pétition a recueilli plusieurs milliers de signatures. Parti de la Sorbonne, le mouvement s'est étendu à la plupart des établissements parisiens, Censier, Nanterre, Saint-Denis et Assas. *« Les étudiants en ont marre de ce climat. Ils attendaient une réaction »*, note un militant de cette université traditionnellement à droite.

La plupart des manifestants contre *« la diminution des postes aux concours de recrutement dans l'éducation »*, mercredi 19 février, se sont joints au mouvement contre la loi Debré. Au siège de la FIDL (Fédération indépendante démocratique lycéenne), plus de cent signatures sont arrivées en quelques heures, alors que la région parisienne rentre tout juste des vacances scolaires et que deux zones sont encore en congé. *« En fait, les journées de jeudi, vendredi et même samedi matin, vont être décisives, car beaucoup de lycéens ont cours jusqu'à midi, mais c'est très bien parti »*, y indique-t-on.

Entre les vacances et les examens partiels, le mouvement s'est propagé dans différentes villes de province, comme à Poitiers, Toulouse, Lille et Marseille, où les étudiants ont prévu de participer, seuls ou avec les organisations syndicales, à des rassemblements et des manifestations.

Près de 400 personnes, pour la plupart des lycéens et collégiens, ont défilé mercredi à Metz (Moselle) pour protester contre la montée du Front national avant qu'une délégation ne soit reçue à la préfecture. A Grenoble, les étudiants se joindront à la manifestation prévue lundi par le Comité du 9 décembre, qui avait rassemblé plusieurs milliers de personnes lors de la venue de Jean-Marie le Pen. En Bretagne, les étudiants devraient rejoindre les associations et les syndicats.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Les syndicats se mobilisent contre le projet de loi Debré

DANS UNE DÉCLARATION commune, mercredi 19 février, la CGT, la CFDT, la FEN, la FSU et l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) ont rappelé leur *« condamnation »* du projet de loi Debré, en appelant à participer aux manifestations des 22 et 25 février. *« A l'heure où le chômage et la précarité sont les questions centrales posées au pays*, soulignent les cinq syndicats, *le gouvernement veut faire apparaître l'immigration comme la source de toutes ces difficultés. Il ne fait que renforcer la xénophobie et conforter les thèses du Front national. »*

Le même jour a été publié un texte signé par plus d'une centaine de syndicalistes demandant *« le retrait »* du projet de loi Debré. Signé notamment par Annick Coupé (SUD-PTT), Lydia Brovelli (CGT), Michel Deschamps (FSU) et Bruno Dalberto (cheminots CFDT), ce texte, s'inspirant de celui des cinéastes, appelle *« à désobéir pour ne pas se soumettre à des lois inhumaines »*.

Dès le 14 janvier, la CGT avait été à l'initiative de l'une des premières pétitions contre le projet de loi Debré.

Elle avait invité ses structures à faire signer un texte reprenant une lettre adressée aux groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat. Le syndicat y expliquait que *« le fichage des demandeurs de visa ainsi que des hébergeants – qu'ils soient français ou immigrés – qui devront signaler tout départ de leur domicile, le contrôle des véhicules dans une zone de vingt kilomètres en deçà des frontières nationales comme celui dans les entreprises de la déclaration des salariés, sont des éléments parmi d'autres qui, lorsqu'ils seront appliqués, mettront Français et immigrés dans un sentiment d'insécurité et de défiance préjudiciable à la cohésion du pays »*.

Les pétitions devant parvenir à chaque député, la CGT ne peut encore indiquer le nombre de signatures. Pour l'heure, l'écho semble toutefois mitigé.

Frédéric Lemaître

voulue par une partie de la droite

exprime discrètement ses craintes : *« Si l'on avait l'imprudence* [de rouvrir le débat sur l'immigration et les lois Pasqua], *on offrirait une vaste tribune à Le Pen »*.

Quelques jours plus tard, aux journées parlementaires UDF de Deauville, le ton monte. Lors d'un dîner à huis clos des députés, consacré à l'immigration, seuls les plus durs s'expriment et exigent l'application de l'essentiel du rapport Philibert-Sauvaigo. Ils refusent d'entendre les explications de Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, qui s'efforce de défendre la position du gouvernement et la politique d'intégration. Dès le lendemain, Gilles de Robien est chargé, par son groupe, de réclamer au premier ministre un projet de loi signé du ministre de l'intérieur sur l'immigration clandestine, dès l'automne. Alain Juppé s'exécute avec prudence : il annonce un texte sur la répression du travail clandestin en octobre et, *« dans un second temps »*, *« une série de dispositions de nature législative, dont plusieurs sont inspirées des conclusions des rapports parlementaires »*. Mais il omet de prononcer la précision de date – *« au plus tard au printemps prochain »* – contenue dans son discours écrit.

Une « loi Debré », enfin

● 2 octobre : dans sa déclaration de politique générale, Alain Juppé annonce à l'Assemblée un projet de loi sur l'immigration *« qui sera présenté par le ministre de l'intérieur »*. On en connaît vite les grandes lignes, qui paraissent équilibrées à la majorité et déçoivent les ultras. Adopté au conseil des ministres du 6 octobre, le texte est confié à Pierre Mazeaud, auquel on fait toute confiance pour prévenir les débordements. Il n'y parvient pas totalement.

● En décembre, en première lecture à l'Assemblée nationale, les ultras imposent leurs propositions. La gauche ne livre même pas bataille. Aux sénateurs, qui prennent le relais en février, le gouvernement donne consigne de rééquilibrer le projet de loi, d'autant que la gauche, par la voix de Michel Rocard et de Robert Badinter, donnent l'alerte en accusant Jean-Louis Debré de favoriser la *« lepénisation des esprits »*.

● Février 1997 : Vitrolles a semé la panique. Après bien des atermoiements, la gauche et la droite sont à nouveau face à face. Le terrain est familier, les arguments connus. A douze mois des législatives, la majorité et ses dirigeants, tant à Matignon qu'à l'Elysée, veulent croire qu'ils peuvent tirer bénéfice de cette crise. Il leur suffit de démontrer que l'équation n'a pas changé : « droite = fermeté, gauche = laxisme ».

Service France

La Gauche socialiste reproche à Lionel Jospin d'« agir sous la pression des événements »

« SURPRIS », *« décalé »*, *« gêné »* : en marge ou pendant la réunion de son bureau national, mercredi 19 février, que plusieurs participants ont pourtant trouvée *« calme »*, les qualificatifs n'ont pas manqué à propos de l'attitude du Parti socialiste face au projet de loi Debré. La posture adoptée face au texte du ministre de l'intérieur – que Lionel Jospin s'engageait, dès le 16 janvier, à *« revoir »* en cas de victoire électorale en 1998, rattrapant ainsi le sentiment d'absence laissé par les socialistes à l'Assemblée nationale en décembre 1996 – n'a guère été incriminée. En revanche, l'absence de réaction forte et immédiate après ce que Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures au secrétariat national, a qualifié sur Radio-Shalom, d'*« insurrection civique des intellectuels »*, a été mise en cause.

Encore sous le coup de la victoire du Front national à Vitrolles – un débat sur l'extrême droite est annoncé pour le 12 mars –, le PS semble avoir été d'autant plus pris de court par la protestation des intellectuels qu'il n'a toujours par arrêté une politique alternative de l'immigration, programmée pour le 26 mars. Après la réunion du bureau, François Hollande, porte-parole du PS, a franchi un pas en demandant *« le retrait pur et simple »* de l'ensemble du projet de loi, tout en confirmant le soutien du PS aux manifestations des 22 et 25 février. L'avant-veille, pourtant, sur France-Inter, tout en évoquant l'abrogation d'un texte aux dispositions *« contestées et contestables »*, M. Jospin avait paru se focaliser sur les certificats d'hébergement et avait même vu dans le projet de loi *« quelques dispositions positives »*.

Ni la demande d'un retrait pur et simple du projet Debré, ni l'appel à manifester n'ont provoqué de clivages au sein du bureau national. En revanche, certains intervenants ont regretté le retard à l'allumage entre l'appel du « groupe des 59 » cinéastes (*Le Monde* du 14 février) et la prise de position de M. Jospin demandant au gouvernement de faire marche arrière sur le certificat d'hébergement (*Le Monde* du 18 février). Reprochant à M. Jospin de ne pas avoir de stratégie claire et d'agir *« sous la pression des événements »*, Marie-Noëlle Lienemann, au nom de la Gauche socialiste, a de nouveau mis en avant la nécessité d'avancer le congrès.

UNE PRUDENCE CRITIQUÉE

Porte-parole du courant Changer, Christophe Clergeau, qui a rejoint avec Christine Priotto les signataires du « groupe des 59 », a critiqué la *« posture prudente et réservée »* de la direction sur l'immigration. Tout en estimant que M. Jospin avait eu une position dénuée d'ambiguïté sur le projet Debré, qu'il qualifie de *« raciste »*, M. Clergeau a regretté qu'*« il n'y ait pas eu le choix politique d'en faire un point fort du débat public »*. Il a attribué *« le réveil »* de M. Jospin au *« mouvement de rejet citoyen »* qui s'est manifesté.

Le débat a rejailli aussi sur la désobéissance civique, défendue par Henri Emmanuelli, pour qui elle s'impose face à des lois *« iniques »*. Alors que M. Jospin avait distingué l'homme politique, dont le rôle est *« de faire la loi »*, et l'homme privé, qui se garderait bien de *« déclarer à un quelconque service »* le départ d'un ami étranger, Jean Glavany a mis en garde contre un débat qui lui semble *« piégé »* et qui témoigne d'une propension à privilégier *« la culture de gouvernement »* par rapport au *« devoir d'opposition et de solidarité »*. *« Pour l'instant*, assure M. Glavany, *nous devons nous conduire en opposants et nous avons encore bien des armes pour faire reculer le gouvernement. »*

Martine Aubry et Pierre Mauroy, soucieux de défendre le caractère *« humaniste »* du décret de 1982 et souhaitant une conférence des maires socialistes sur leurs pouvoirs, ont rejoint la position de M. Jospin sur la désobéissance civique. Bernard Poignant, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, a récusé toute *« coupure »* entre le peuple et les *« élites »*.

« Quand des grands principes sont touchés, le peuple se met en mouvement et cela ne relève pas de la décision d'un bureau national politique ou syndical », a souligné le maire de Quimper, rappelant que François Mitterrand avait, en son temps, désobéi à la loi sur le monopole des ondes en créant Radio-Riposte, ce qui lui avait valu d'être inculpé lors de son élection à la présidence de la République en 1981.

Le fabiusien Henri Weber a développé une analyse qui a trouvé grâce aux yeux de M. Jospin, en plaidant pour une *« alliance entre ce mouvement* [des intellectuels] *et la social-démocratie »*. Le sénateur de Seine-Maritime a affirmé que, *« en démocratie médiatique, il faut être capable de répondre dans l'heure »*, tout en faisant du *« retard à l'allumage »* apparu après l'appel du « groupe des 59 » une autocritique collective. Il s'agit pour M. Weber d'un *« mouvement anti-Le Pen qui se cherche »*, né de Vitrolles et de Châteauvallon, et dont le PS doit être *« l'allié »*. Les socialistes se sont vus ainsi renvoyés, au-delà du texte de Jean-Louis Debré et de sa contestation, à leurs ambiguïtés, à leurs contradictions et à leurs réflexes politiques.

Michel Noblecourt

Les communistes sur la corde raide

DEPUIS bientôt une semaine, la mobilisation contre le projet de loi Debré donne lieu, au sein du Parti communiste, à une drôle de cacophonie. Robert Hue participera à la manifestation *« citoyenne »* du 22 février. Cependant, soucieux de ménager le Parti socialiste, son allié de demain, et de bâtir son image de parti de gouvernement, il n'a pas souhaité signer l'appel *« à désobéir »* des responsables politiques lancé, le 18 février, par la Ligue communiste révolutionnaire, et s'est laissé « doubler » par des signatures individuelles, dont celles de Nicole Borvo, membre du secrétariat national, et de Georges Marchais, qui souffre pourtant d'un œdème pulmonaire aigu.

L'opposition résolue du PCF aux certificats d'hébergement confirme le virage effectué lors de la mobilisation en faveur des sans-papiers. En se rendant à l'église Saint-Bernard, le 19 août, M. Hue avait fait un geste d'engagement qui voulait effacer le souvenir du bulldozer de Vitry en 1980. Dans le même temps, le texte en discussion pour le vingt-neuvième congrès annulait la demande, adoptée en 1979, d'un *« arrêt de l'immigration »* (*Le Monde* du 18 septembre). La nomination de Serge Guichard, promoteur de cette évolution, comme seul responsable de *« l'immigration et du racisme »* dans le nouvel organigramme de la direction, en janvier, témoigne d'une réelle évolution.

« ENGAGEMENT PERSONNEL »

C'est toutefois *« à titre personnel »* que M. Guichard a signé, le 18 février, l'« appel des politiques », comme l'a fait Guy Hermier, membre du bureau national, au nom des refondateurs. Jeudi matin, le bureau national devait confirmer la nouvelle ligne de *« l'engagement personnel »*.

C'est le signe de la gêne d'une formation qui compte bien gouverner avec les socialistes, en cas de victoire de la gauche aux élections législatives de mars 1998, et qui rechigne comme eux à s'engager dans un appel à la désobéissance civique. C'est un nouveau témoignage, aussi, du refus de s'engager dans une formule qui ressemblerait au « pôle de radicalité » à la gauche du PS, dont M. Hue ne veut pas.

L'aile réformiste du parti se trouve ainsi en pointe du combat sur l'immigration, avec les Verts, qui ont lancé l'« appel des élus », et les formations de la gauche alternative. Maire de Tremblay-en-France et député de Seine-Saint-Denis, François Asensi, refondateur, a lancé le 19 février un appel de maires, signé notamment par Roger Meï, député des Bouches-du-Rhône et maire de Gardanne, Maurice Charrier, maire de Vaulx-en-Velin (Rhône), Jacques Brunhes, maire de Gennevilliers et député des Hauts-de-Seine, Jacques Isabet, maire de Pantin (Seine-Saint-Denis), mais aussi André Gérin, maire de Vénissieux et député du Rhône. Ce dernier était, avec Patrick Braouezec et Muguette Jacquaint, l'un des trois communistes présents, les 18 et 19 décembre 1996, lors du débat à l'Assemblée nationale.

Au même moment, à la Défense, le congrès du PCF était réuni. *« Avec le recul, on se dit que ç'aurait peut-être été bien d'interrompre l'ordre du jour. On était absorbé par nos travaux, et notre combat a manqué de visibilité politique »*, reconnaît aujourd'hui M. Guichard. Dans *L'Humanité* du 20 février, il juge aussi que le projet Debré *« a mis chaque formation au pied du mur »*...

Ariane Chemin

27 % des décisions de reconduite à la frontière ont été exécutées en 1996

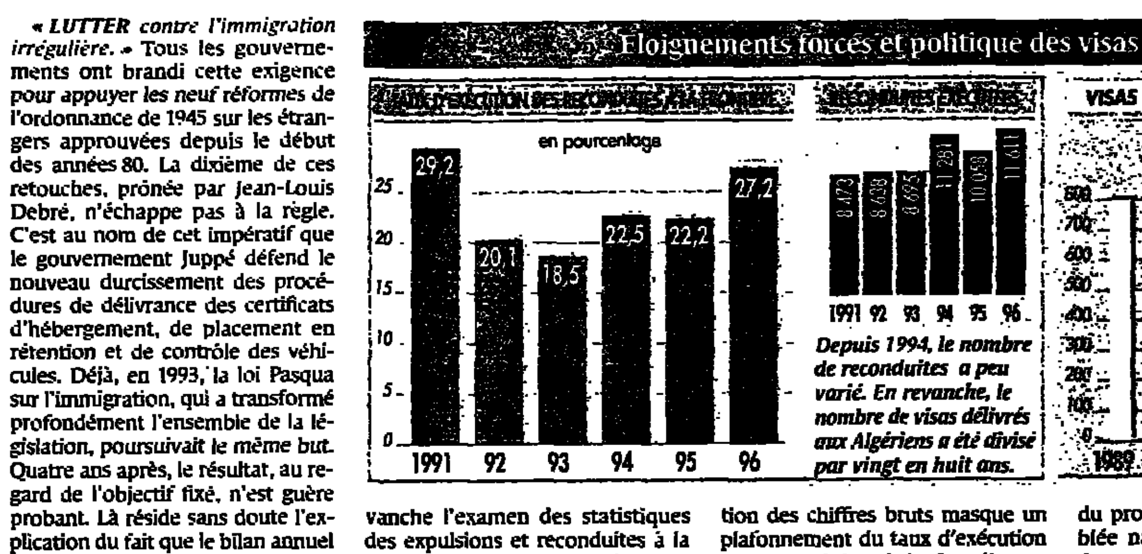
Principal indicateur de la lutte contre l'immigration clandestine, ce taux stagne malgré les durcissements législatifs. Ceux-ci ont eu pour conséquence de transformer en « sans-papiers » de nombreux résidents étrangers en règle

Comme Charles Pasqua en 1993, Jean-Louis Debré justifie son projet de loi par la nécessité de lutter contre l'immigration clandestine. Malgré des mesures de plus en plus répressives, le nombre de reconduites à la frontière d'étrangers en situation irrégulière oscille entre 10 000 et 12 000 par an depuis 1994 ; ce flux oscillait entre 7 000 et 9 000 au début des années 90. Le taux d'exécution de ces décisions de reconduite a très peu progressé et reste sous la barre des 30 %. Dans la majorité des cas, l'étranger reste introuvable ; il peut également avoir fait disparaître ses papiers ; il se peut enfin que le consulat de son pays refuse de le reconnaître comme l'un de ses ressortissants. En revanche, sans nouvelle disposition législative ni débat public, le gouvernement a procédé à de sévères restrictions en matière de politique de visas accordés aux ressortissants des pays en voie de développement. Alors que 800 000 visas avaient été accordés à des Algériens en 1989, leur nombre est tombé à moins de 40 000 en 1996.

« *LUTTER* *contre l'immigration irrégulière.* » Tous les gouvernements ont brandi cette exigence pour appuyer les neuf réformes de l'ordonnance de 1945 sur les étrangers approuvées depuis le début des années 80. La dixième de ces retouches, prônée par Jean-Louis Debré, n'échappe pas à la règle. C'est au nom de cet impératif que le gouvernement Juppé défend le nouveau durcissement des procédures de délivrance des certificats d'hébergement, de placement en rétention et de contrôle des véhicules. Déjà, en 1993, la loi Pasqua sur l'immigration, qui a transformé profondément l'ensemble de la législation, poursuivait le même but. Quatre ans après, le résultat, au regard de l'objectif fixé, n'est guère probant. Là réside sans doute l'explication du fait que le bilan annuel de la politique d'immigration du gouvernement n'a jamais été remis au Parlement, ainsi que l'exige le dernier article de la loi de 1993.

Certes le séisme juridique provoqué par la loi Pasqua a eu pour conséquence de transformer en « sans-papiers » nombre de résidents étrangers en règle. En revanche l'examen des statistiques des expulsions et reconduites à la frontière, principal baromètre des résultats en matière de lutte contre l'immigration irrégulière, fait douter de la pertinence de la réponse apportée. Alors qu'au début des années 90 le nombre d'éloignements forcés oscillait entre 7 000 et 9 000, il varie depuis 1994 entre 10 000 et 12 000. Cette augmentation des chiffres bruts masque un plafonnement du taux d'exécution des reconduites à la frontière et des expulsions décidées par l'administration. Ce taux, le seul à traduire l'efficacité réelle des textes, stagne sous la barre des 30 %.

« Ces résultats consternants (...) *affectent directement la crédibilité de notre législation »*, constate Pierre Mazeaud, rapporteur (RPR) du projet de loi Debré à l'Assemblée nationale. Dans la majorité des cas, l'étranger reste introuvable (55 % des situations d'inexécution des arrêtés de reconduite à la frontière). La personne en instance de reconduite peut aussi refuser de décliner son identité ou faire disparaître ses papiers afin de faire planer les doutes sur son pays d'origine (30 %). Même si sa nationalité est avérée, il se peut enfin que le consulat refuse de le reconnaître comme l'un de ses ressortissants ou le fasse après le délai légal de rétention. Enfin il arrive que l'étranger fasse tant de scandale en montant dans l'avion que le commandant de bord refuse de le transporter.



Depuis 1994, le nombre de reconduites a peu varié. En revanche, le nombre de visas délivrés aux Algériens a été divisé par vingt en huit ans.

PERFECTIONNEMENT CONTINU

Depuis des années, le système a été sans cesse perfectionné pour éviter ces aléas. Des pressions diplomatiques sont exercées pour amener les représentations étrangères à davantage de coopération, tandis que des *« accords de réadmission »* ont été multipliés dans le même but. Pour contourner l'obstacle de la saturation des transports, un système centralisé de réservation d'avion et de train a été instauré et des conventions ont été signées entre le ministère de l'intérieur et les compagnies aériennes. Enfin la procédure de placement en rétention a été resserrée pour faciliter les éloignements, même si le Conseil constitutionnel, au grand dam de la majorité, a strictement limité à dix jours le délai de privation de liberté compatible avec les droits de l'homme.

Quatre ans après la loi Pasqua, le projet Debré entend compléter l'arsenal. Les remises en liberté de « sans-papiers » de Saint-Bernard par des juges pour non-respect de la procédure et la piètre efficacité du système de reconduite servent à justifier un nouveau train de mesures répressives. Au dispositif prévu par le gouvernement, les députés ont même ajouté l'exigence d'un fichier mémorisant les empreintes digitales des millions d'étrangers sollicitant un visa pour la France, qui permettrait l'identification de ceux qui détruisent leur passeport. Ce projet avait été caressé par les gouvernements socialistes mais remisé pour cause de coût faramineux. Les progrès techniques pourraient le rendre aujourd'hui plus abordable.

Si les succès en matière d'éloignements forcés ont été freinés, notamment, par les mécanismes de recours juridiques qu'impose le respect de la Constitution et de la Convention européenne des droits de l'homme, l'action gouvernementale ne s'est pas contentée de viser les étrangers sans papiers présents sur le territoire. Beaucoup plus discrètement, un resserrement drastique a concerné l'attribution des visas par les consulats, qui contrôlent ainsi les flux d'entrée en France.

Ces restrictions, appliquées à tous les pays présentant *« un risque migratoire »*, c'est-à-dire ceux du tiers-monde, entravent notamment les visites familiales et les échanges universitaires. Plus discutables encore, les vertigineuses restrictions appliquées à l'Algérie peuvent compromettre la sécurité des personnes menacées par la guerre civile. Alors que 800 000 visas avaient été accordés à des Algériens en 1989, ce nombre était tombé à 100 000 en 1994, année où leur instruction a été centralisée à Nantes en raison de la fermeture au public des consulats après plusieurs attentats. En 1995, seuls 49 000 visas ont été attribués à des Algériens, la statistique provisoire pour 1996 descendant au-dessous des 40 000, soit vingt fois moins que sept années auparavant.

Philippe Bernard

Etats-Unis : l'impossible contrôle dans un pays sans carte d'identité

NEW YORK
de notre correspondante

Malgré le bruit et la fureur, malgré les débats quasi permanents menés autour d'un sujet qui provoque des divisions jusqu'au sein des deux grands partis politiques, les Etats-Unis n'ont pas trouvé la panacée pour arrêter l'immigration clandestine. Les services de l'immigration estiment à près de 4,5 millions le nombre de personnes résidant illégalement dans le pays (sur un total de 268 millions d'habitants), et ce chiffre augmente inexorablement de 300 000 chaque année.

Or la moitié de ces étrangers en situation irrégulière sont entrés légalement aux Etats-Unis, mais y sont restés après l'expiration de leur visa. L'efficacité du système des formulaires de visa en deux volets, dont l'un reste agrafé au passeport, est donc toute relative : même en interrogeant longuement les arrivants, les policiers aux frontières n'ont guère de moyens de vérifier que l'adresse indiquée est authentique, ou que, si elle l'est, elle le sera encore trois mois plus tard.

Une fois entré sur le territoire américain, l'étranger peut décider d'y rester, quel que soit son statut. Dans un pays où la carte d'identité n'existe pas, les risques qu'il encourt d'être appréhendé par la police sont limités. Ils sont pratiquement aussi réduits que les perspectives de régularisation de sa situation : il lui faudra soit épouser une ou un ressortissant américain, soit mettre au monde aux Etats-Unis un enfant qui, automatiquement américain par le droit du sol, pourra, à l'âge de vingt et un ans, demander la naturalisation de sa famille.

« LA MURALLA METALICA »

Dans l'impossibilité de modifier cet état de fait, l'administration Clinton a concentré ses efforts sur la protection de la frontière avec le Mexique en doublant les effectifs des patrouilles frontalières en trois ans. Les immigrants clandestins interpellés sont aussitôt reconduits à la frontière, mais la plupart retentent leur chance un peu plus tard. Depuis 1994, l'érection d'un mur métallique de 30 mètres de haut qui part de l'océan, entre San Diego et Tijuana, a repoussé l'immigration clandestine un peu plus loin vers l'est : *« la muralla metalica »*, comme l'appellent les Mexicains, s'étend déjà sur 35 kilomètres le long de la frontière. Et elle n'est pas achevée.

Une âpre bataille a opposé, l'été dernier au Congrès, partisans et adversaires de restrictions à l'immigration. En pleine campagne électorale présidentielle et législative, elle s'est soldée par un compromis : les velléités des auteurs du texte initial de limiter ouvertement l'immigration légale ont été tuées dans l'œuf par une alliance hétéroclite d'entreprises de haute technologie, grandes consommatrices de matière grise étrangère, d'associations de défense des droits civiques et de courants conservateurs ouverts à l'immigration.

Le texte finalement adopté le 30 septembre 1996 a été dépouillé des dispositions les plus extrêmes, mais prévoit le doublement des patrouilles sur les frontières du Sud, complique le processus de demande d'asile et celui de la réunification des familles. La législation sur la réforme de l'aide sociale (*welfare*), adoptée deux mois plus tôt, avait déjà fait une entaille dans le statut des immigrés légaux en permettant aux Etats de leur refuser l'aide alimentaire et la couverture maladie normalement fournies aux personnes démunies. Cette disposition a été très critiquée dans les rangs démocrates et rencontre de multiples difficultés d'applications.

De même la *« proposition 187 »*, par laquelle, lors d'un référendum, les électeurs californiens avaient décidé, en 1994, que les immigrés clandestins ne pouvaient prétendre à des services publics comme la santé et l'éducation, n'est toujours pas appliquée car enlisée dans des batailles judiciaires. Particulièrement contestée, la disposition qui devait contraindre les enseignants et professionnels de la santé publique à dénoncer aux autorités les immigrés en situation irrégulière. Traditionnellement considérés comme les plus durs à l'égard de l'immigration, les républicains commencent toutefois à payer électoralement le prix de leurs positions : inquiets pour leur avenir, les immigrés légaux se sont fait naturaliser à un rythme sans précédent ces deux dernières années ; au moment de mettre leur premier bulletin de vote dans des urnes américaines, ils ont massivement voté démocrate.

Sylvie Kauffmann

Une enquête du CNRS pour la CFDT démontre la réalité des discriminations à l'embauche

« *MON HYPOTHÈSE de départ était que le racisme n'était pas généré par les situations de travail mais importé dans l'entreprise par un certain nombre d'événements extérieurs. Je me trompais, le racisme est désormais intégré dans le processus de travail.* » Philippe Bataille est chercheur au Centre d'analyse et d'interventions sociologiques (Cadis), un laboratoire du CNRS dirigé par Michel Wieviorka. Son constat est le résultat d'une enquête inédite qu'il vient de mener pendant dix-huit mois dans des entreprises et des administrations, à la demande de la CFDT.

En 1994, les dirigeants de la confédération dirigée par Nicole Notat se demandaient si l'expression xénophobe dans la société avait des répercussions dans les entreprises. Pour disposer d'éléments sérieux sur ce sujet, la CFDT décide de demander à une équipe de sociologues d'aller analyser les situations qui lui seront présentées par les équipes syndicales intéressées par cette démarche. Pendant dix-huit mois, cinq types de site feront l'objet d'enquêtes approfondies : Peugeot Mulhouse, les entreprises de nettoyage et de gardiennage à Saint-Etienne, un grand magasin d'ameublement d'Ile-de-France, le bassin d'emploi d'Alès, dans le Gard, et plusieurs services publics (une préfecture, un commissariat, un office HLM et une piscine municipale). D'autres sites feront l'objet de « plongées » plus limitées dans le temps. *Syndicalisme*, l'hebdomadaire de la CFDT, publie les premiers résultats de cette initiative dans son numéro daté du 20 février. Si les syndicalistes et les chercheurs prennent bien garde de ne pas généraliser abusivement les résultats de ce travail, celui-ci apporte néanmoins une mine de renseignements.

A Peugeot Mulhouse, *« les gens avaient l'habitude de manger à des tables séparées, les Arabes d'un côté, les Français de l'autre »*, explique M. Bataille. *« Aujourd'hui*, ajoute-t-il, *quand un jeune Français va par hasard s'asseoir à une table d'immigrés, les gens le racolent pour qu'il ne mange plus avec les Arabes. Dans les ateliers, on ne dépose plus comme autrefois une queue de cochon sur le poste de travail des ouvriers d'origine maghrébine : on colle un tract du Front national. »* Si la direction a sanctionné, à la demande de la CFDT, un agent de maîtrise qui tenait des propos racistes, les jeunes Français d'origine maghrébine se plaignent d'une discrimination dans les promotions, phénomène également constaté dans une entreprise automobile de la vallée de la Seine.

DÉRAPAGES RACISTES

Parfois même, les immigrés ne franchissent pas les portes de l'usine. C'est un des résultats les plus spectaculaires de l'enquête : la mise en évidence, dans plusieurs grandes entreprises métallurgiques du bassin d'Alès, d'une discrimination à l'embauche. *« Dans une usine qui emploie six cents salariés, quatre Maghrébins seulement ont un contrat à durée indéterminée. Les embauches s'effectuent essentiellement par cooptation : on embauche les enfants ou les beaux-frères. »* La démonstration semble tellement imparable que tous les acteurs socio-économiques du bassin d'emploi vont prochainement se retrouver autour d'une table pour en tirer les conséquences. Malgré le risque de passer pour le « syndicat des Arabes », la CFDT envisage de négocier dans les entreprises l'embauche privilégiée de Maghrébins.

Dans un autre département, où les partenaires sociaux et l'administration analysaient les futurs besoins en formation, un chef d'entreprise du bâtiment l'a reconnu : *« J'ai besoin de spécialistes pour décaper les parquets mais je ne prendrai pas d'Arabes. Les clients ne les laisseront pas entrer. Les Arabes ne peuvent que ravaler les façades. »*

En revanche, souligne M. Bataille, être immigré est parfois un atout : *« Si vous êtes une femme de ménage à Saint-Etienne, mieux vaut ne pas parler français. Cela permettra à l'employeur d'être sûr que vous ne saurez pas lire votre bulletin de paye. »* De même, dans les vignobles de Provence, les employeurs préfèrent les femmes musulmanes, qui *« travaillent sans lever le nez et sans aucun contact avec les autres. C'est mieux que les étudiants, qui viennent aussi faire la fête »*, constate un syndicaliste. Comme le résume M. Bataille, certaines entreprises *« mettent en œuvre l'ethnicisation des tâches au service de la rationalité économique »*. Eurodisney se vante d'employer dix mille salariés et de brasser 83 nationalités, mais la CFDT observe que les femmes de chambre sont souvent antillaises et que les Africains, même munis d'un diplôme de cuisinier, restent souvent cantonnés à la plonge.

On s'en doute : cette enquête n'a pas toujours été facile. *« Ce thème n'était pas typiquement syndical*, analyse Michel Caron, responsable de ce dossier à la confédération. *Les équipes ne savaient pas comment l'aborder. Certaines ne se sont d'ailleurs pas senties assez fortes ou ont craint de briser un équilibre précaire. Mais, pour nous, le principal résultat de ce travail est qu'il faut rompre le silence sur ces thèmes. Cela ne doit plus être un sujet tabou. De plus, on ne peut plus se permettre de fermer les yeux sur les dérapages racistes d'un militant s'il fait bien son boulot syndical par ailleurs. »*

Pour M. Bataille, *« les équipes syndicales doivent rompre le mur du silence, mais il faut une vraie légitimité syndicale pour affronter ces questions, qui mettent en cause la structure du travail et la circulation des idées. Une équipe qui est légitime sur le terrain classique du syndicalisme peut se le permettre. Une équipe faible perdra le peu de légitimité dont elle dispose. »* Ce travail donnera lieu, dans les mois qui viennent, à des publications et à un colloque, mais il est déjà paru suffisamment intéressant à certains responsables de la CGT pour que ceux-ci demandent au CNRS d'entamer une collaboration similaire.

Frédéric Lemaître

La Poste surveille le titre de séjour de ses contractuels

AU MOMENT où le Front national diffuse à La Poste des tracts dénonçant, au nom de la défense du statut, l'emploi d'étrangers bénéficiant de contrats de droit privé, les formulaires édités pour de tels contrats, sortant des ordinateurs de la direction des ressources humaines, provoquent un certain émoi. Ils concernent précisément le personnel contractuel de droit privé, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, des personnes recrutées pour une durée déterminée et hors statut de la fonction publique, afin de remplacer un agent temporairement absent.

Les directions régionales de La Poste n'ayant pas toujours une grande maîtrise du droit privé, le siège national a décidé de centraliser le système en imposant un contrat standard.

Deux mentions alternatives apparaissent désormais automatiquement sur les formulaires : soit *« de nationalité française ou ressortissant des Etats membres de l'Union européenne, de l'Islande ou de la Norvège »*, soit *« étranger titulaire d'une carte de séjour »*, le numéro du titre de séjour et sa durée de validité étant ajoutés. Contactée, mercredi 19 février, la direction de La Poste reconnaît qu'aucun texte législatif ou réglementaire ne l'oblige à faire figurer sur le contrat de travail les conditions de validité d'un titre de séjour d'un contractuel étranger. Mais elle explique : *« Puisque nous sommes tenus de faire la preuve que nous n'employons pas de personnes en situation irrégulière, il nous a semblé techniquement plus pratique de faire figurer ces renseignements directement sur le contrat de travail. »*

La Poste indique aussi avoir reçu l'aval de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), après lui avoir donné l'assurance qu'il n'existait dans son programme informatique aucune clé de tri permettant de faire apparaître dans son fichier central de paie la liste de ses contractuels étrangers.

Caroline Monnot

Les députés voudraient aménager les lois sur le financement des campagnes électorales

Le gouvernement ne souhaite pas un bouleversement de la législation existante

Le groupe de travail de l'Assemblée nationale sur le financement des campagnes électorales a commencé ses travaux. Ses membres font remarquer que la législation actuelle pénalise les sortants. Ils ajoutent que le couplage des élections législatives et régionales, en mars 1998, voulu par le gouvernement complique encore les choses, car il sera difficile de distinguer ce qui relève de l'une ou de l'autre.

LE GROUPE DE TRAVAIL sur le financement des campagnes électorales mis en place à l'Assemblée nationale, sous la présidence de Philippe Séguin, s'est réuni, pour la seconde fois, mercredi 19 février. Inquiets des conditions d'application de la législation sur les dépenses électorales, redoutant, selon la formule de Gilles de Robien, président du groupe UDF, que les parlementaires sortants ne soient *« à la merci d'une interprétation de la loi »*, les députés souhaitent que ce groupe parvienne à metre au point une proposition de loi précisant, voire corrigeant certains aspects de la loi de janvier 1995.

« CLARIFIER LES RÈGLES »

Invité par le groupe de travail à expliquer la position du gouvernement, Jean-Louis Debré a indiqué, selon un participant, que le gouvernement ne souhaite pas que la législation actuelle soit bouleversée, ce que l'opinion *« ne comprendrait pas »*. Les membres de ce groupe d'études, deux représentants par groupe politique, ont tenté de convaincre le ministre de l'intérieur que quelques modifications étaient cependant nécessaires. *« Il ne s'agit pas d'un problème d'argent*, a expliqué Michel Péricard, président du groupe RPR, *il s'agit simplement de clarifier les règles »*, à un an des élections législatives et régionales, afin *« d'éviter de futures mauvaises surprises à des candidats de bonne foi »*. Arnaud Cazin d'Honincthun (UDF, Finistère) a déclaré, lui aussi, que les candidats avaient besoin d'un minimum de *« sécurité judiciaire »* au moment où ils se lançaient en campagne.

De nombreuses annulations d'élection ont été prononcées à la suite des scrutins municipaux de 1995 et des élections législatives de 1993. Mais Olivier Schrameck, secrétaire général du Conseil constitutionnel, a reconnu, mercredi, que celui-ci, juge de la validité des élections législatives, n'avait pas établi de jurisprudence dans bien des cas de figure. Auditionné lors d'une précédente séance du groupe de travail, Daniel Labétoulle, président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat, compétent pour les élections locales, avait dressé le même constat.

Jacques Brunhes (PCF, Hauts-de-Seine) a décrit un certain nombre de situations *« insolubles »* dans le cadre législatif actuel. Comment, par exemple, traiter le cas d'un candidat aux élections législatives qui serait en même temps tête de liste aux élections régionales ? Faudrait-il imputer à son compte de campagne législative des dépenses effectuées pour sa campagne régionale dans sa circonscription législative ? Faudra-t-il compter dans les dépenses du candidat Juppé les allers-retours entre Paris et Bordeaux du premier ministre, a plaisanté Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), secrétaire général du groupe de travail ? Au cours d'un échange aigre-doux avec le ministre de l'intérieur, André Fanton (RPR, Calvados) lui a demandé si les rémunérations de certains membres de son cabinet devraient être prises en compte dans ses dépenses de campagne.

FIBRE MILITANTE

Bernard Derosier (PS, Nord) a fait valoir que beaucoup d'assistants parlementaires avaient la fibre militante et qu'il n'était pas évident de faire figurer leur rémunération dans les comptes d'un candidat sortant, pour les efforts supplémentaires fournis dans le cadre de la campagne. Enfin, la longueur de la période prise en compte dans les dépenses de campagne semble diviser les socialistes et le RPR. Si les députés néogaullistes sont prêts à réduire d'un an à six mois ce délai, les socialistes exigeraient alors que le plafond de dépenses autorisées soit réduit.

Pierre Mazeaud est chargé de synthétiser ce débat touffu. Il devrait présenter des propositions à l'occasion de la prochaine réunion du groupe de travail au début du mois de mars. L'objectif reste d'aboutir à un texte législatif dans les meilleurs délais.

Fabien Roland-Lévy

Cinq textes législatifs en huit ans

Jusqu'en 1988, le financement des campagnes électorales n'était pas codifié. Pour la première fois, la loi du 11 mars 1988 impose aux candidats aux élections législatives et présidentielle des plafonds de dépenses. La loi du 15 janvier 1990 étend le plafonnement à toutes les élections. Tout candidat doit ouvrir un compte, géré par un mandataire financier ou par une association de financement. Une commission des comptes de campagne et des financements politiques veille à l'application de la loi. Un texte du 29 janvier 1993 imposait aux candidats de faire figurer dans leurs comptes la liste des entreprises leur ayant accordé des aides et leur montant ; la loi du 19 janvier 1995 a proscrit tout don de personnes morales. Les plafonds de dépenses sont abaissés, mais le remboursement par l'Etat des dépenses de campagne est augmenté (jusqu'à 50 % du plafond de dépenses). La loi du 10 avril 1996 précise la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de mandataire financier.

Une plaque à la mémoire du député François Mitterrand au Palais-Bourbon

ROLAND DUMAS l'avait inscrite sur la liste des invités, mais elle n'est pas venue. Trop de travail, a diagnostiqué le président de l'Institut François-Mitterrand. Mazarine Pingeot ne prépare pas l'agrégation de philosophie en amateur. Elle ne sort plus, ne va plus au cinéma. *« Elle bosse »*, assure un proche. A la grande déception des photographes et des cameramans, la fille de l'ancien président n'a donc pas accompagné Danielle Mitterrand et ses deux fils, Jean-Christophe et Gilbert, mercredi 19 février, au Palais-Bourbon. Ce fut une brève et sobre cérémonie, où l'on vit la veuve de l'ancien chef de l'Etat et Philippe Séguin dévoiler une plaque au nom de François Mitterrand, qualifié par le président de l'Assemblée nationale de *« député de combat »*, de *« défenseur intransigeant du Parlement »*.

Parti de l'Hôtel de Lassay, un cortège restreint a solennellement cheminé à travers les vastes vestibules du Palais-Bourbon : Philippe Séguin, la veuve et les deux fils de l'ancien président de la République, Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel, Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, Laurent Fabius, président du groupe socialiste à l'Assemblée, Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement, une poignée d'amis. Dans l'hémicycle, une petite foule de députés les attendait, debouts et silencieux, en cercle autour de la place 516 qu'a occupée un temps François Mitterrand. Au fort contingent de membres du groupe socialiste s'étaient joints quelques figures de la majorité, François Léotard, Gilles de Robien, Michel Péricard, Raymond Marcellin, Robert Galley. Porté par ses béquilles, soutenu par des huissiers, Jacques Chaban-Delmas avait fait l'effort de venir et se tenait à l'écart, sur un siège du premier rang.

« RÔLE D'UNE TELLE IMPORTANCE »

Mme Mitterrand a fait elle-même glisser le voile qui recouvrait la plaque sur laquelle elle a furtivement promené ses doigts. Elle a machinalement soulevé le couvercle du pupitre, échangé quelques mots à mi-voix avec Philippe Séguin, puis tout le monde a fait demi-tour. En sortant, Danielle Mitterrand s'est approchée de Jacques Chaban-Delmas et l'a embrassé.

« Le rôle qu'a joué François Mitterrand dans les grandes heures de cette assemblée est d'une telle importance que nul n'eut compris, dans dix ou vingt ans, que son empreinte n'y ait pas été consacrée symboliquement », a déclaré ensuite le président de l'Assemblée nationale, dans une allocution prononcée dans un salon de l'Hôtel de Lassay. Enumérant les 61 interventions à la tribune, entre 1946 et 1958, du député de la Nièvre, ses 105 interventions orales entre 1962 et 1981, sans oublier ses nombreuses propositions de loi, ses résolutions, ses questions écrites, M. Séguin a assuré que ce *« prodigieux orateur »*, ce *« travailleur inlassable »*, n'a jamais *« cessé de croire à l'importance de l'Assemblée nationale »*. Après l'avoir comparé à Jaurès et à Clemenceau, Philippe Séguin a conclu en affirmant que l'homme dont il faisait l'éloge avait *« de toute son âme, pratiqué la démocratie »*. Les proches de l'ancien président semblaient tout surpris d'avoir trouvé plus mitterrandiste qu'eux.

Fabien Roland-Lévy

Jean-Marie Le Pen veut empêcher la diffusion d'« Envoyé spécial »

LE PRÉSIDENT DU FRONT NATIONAL, Jean-Marie Le Pen, a assigné en référé France 2 pour l'enquête « Le Pen dans le texte » menée par le magazine « Envoyé spécial » et programmée ce jeudi 20 février (*Le Monde* daté 16-17 février). M. Le Pen reproche aux auteurs de citer *« sans l'autorisation du propriétaire des discours »* et de *« multiplier » « les atteintes à la vie privée, au droit à l'image »* et de reprendre *« des propos déjà condamnés »*.

M. Le Pen reconnaît, dans un entretien publié par *France-soir* du 20 février, qu'il n'a pas vu le reportage, mais il qualifie ce dernier de *« vision crypto-totalitaire »*. Le tribunal devait ce prononcer dans la matinée de jeudi.

François Léotard met en cause le préfet Jean-Charles Marchiani

LE PRÉSIDENT DE L'UDF, François Léotard, député du Var et maire de Fréjus, a déclaré, mercredi 19 février sur Europe 1, qu'il souhaite *« une cohérence entre Paris et Toulon »* face au Front national, en évoquant l'attitude du préfet du Var, Jean-Charles Marchiani. *« Il faut que le pouvoir fasse attention à ne pas avoir deux discours*, a ajouté M. Léotard *: un à Paris, très ferme, très clair, celui du président de la République et du premier ministre*, [qui consiste à dire] *qu'il y a aujourd'hui en France des tentations xénophobes, antisémites, racistes, qui sont à l'œuvre et sont le fait d'un mouvement politique, le Front national.* [Et une autre à Toulon, qui consiste] *à accepter qu'un représentant de l'Etat puisse avoir une autre pratique, un autre discours. »*

PARLEMENT

■ **CONTRÔLE SANITAIRE : les députés ont adopté**, mercredi 19 février, en première lecture, le projet de loi du gouvernement sur la qualité sanitaire des aliments, qui vise à renforcer les contrôles sur les denrées et à durcir les sanctions en cas de fraude. La majorité RPR-UDF a voté pour, le PS contre, le PCF s'est abstenu.

DÉPÊCHES

■ **LA POSTE : les postiers de la recette principale d'Agen, en** grève depuis le 27 janvier dernier, devraient être appelés ce matin à se prononcer sur la reprise du travail. Direction départementale et représentants des organisations syndicales sont parvenus, hier soir vers 22 heures, au terme de cinq heures de discussions, à un accord qui, avec l'aval des grévistes, pourrait être signé dès 14 h 30. Cet accord prévoit notamment le maintien *« de la force de travail jusqu'au 31 décembre 1997 »*.

■ **TRANSPORTS URBAINS : la grève se poursuit** dans les réseaux de bus de Cannes, Clermont-Ferrand, Nice, Sète et Toulouse, après la reprise du travail au Mans, où les conducteurs ont obtenu une réduction de la durée hebdomadaire du travail de 37 heures à 36 h 30 sans perte de salaire. Un médiateur a été désigné à Clermont-Ferrand par le préfet du Puy-de-Dôme et les négociations ont repris à Toulouse, où elles étaient suspendues depuis le 13 février.

■ **ÉLECTIONS : le bureau politique de l'UDF**, réuni mercredi 19 février, a mandaté son président François Léotard pour *« porter un message »* au premier ministre Alain Juppé, dans lequel il réaffirme de façon *« vraiment forte et unanime »* son opposition au couplage des élections législatives et régionales.

■ **BALANCE DES PAIEMENTS : le solde des transactions courantes** de la balance des paiements s'est élevé, en novembre 1996, à 8 milliards de francs. Sur onze mois, l'excédent cumulé atteint 104,5 milliards, soit une hausse de plus de 25 milliards par rapport au solde de la période correspondante de 1995.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Louis Viannet

A la suite de notre article paru dans Le Monde *du 20 février, intitulé* « Louis Viannet souhaite que Bernard Thibault lui succède à la tête de la CGT en 1998 », *M. Viannet nous a adressé la mise au point suivante :*

A aucun moment je n'ai indiqué à qui que ce soit ce que pourront être mes intentions quant au devenir de mes responsabilités lorsque la question se posera et, encore moins, sur ce que sera la nature des décisions qui relèvent de la responsabilité de la CGT et d'elle seule, de la réflexion de ses instances, qui n'ont que faire des spéculations journalistiques. *(...)* J'oppose donc un démenti formel à cet article.

SECTE Quatorze mois après le drame du Vercors, le juge d'instruction grenoblois Luc Fontaine a, pour partie, reconstitué le fonctionnement de l'Ordre du temple solaire (OTS). Les enquêteurs sont persuadés que les dirigeants de la secte ont péri et qu'aucune tierce personne n'a participé au massacre du Vercors. ● MAIS LA JUSTICE attribue un rôle de première importance au chef d'orchestre Michel Tabachnik et à un pharmacien de Brest, Claude Giron, tous les deux chargés de la formation des adeptes. Aucun élément matérjel n'a néanmoins jusqu'à maintenant pu être retenu contre eux. ● CLAUDE GIRON, mis en examen pour *« participation à une association de malfaiteurs »*, jure avoir *« pris ses distances »* avec la secte en décembre 1988. Les enquêteurs estiment qu'il aurait été le principal fournisseur de médicaments pour les membres de l'OTS.

Les enquêteurs décryptent l'organisation de l'Ordre du temple solaire

La justice est persuadée du rôle très important joué par le chef d'orchestre Michel Tabachnik et par un pharmacien de Brest, Claude Giron. Des contacts ont été renoués entre d'anciens membres de la secte et des pressions seraient exercées sur des témoins

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Quatorze mois après le drame du Vercors (Isère), dans la nuit du 15 au 16 décembre 1995, au cours duquel périrent treize adeptes de l'Ordre du Temple solaire (OTS) et trois jeunes enfants, les enquêteurs estiment avoir en partie éclairci le fonctionnement de la secte. Deux de ses membres, le chef d'orchestre Michel Tabachnik, âgé de cinquante-trois ans, et un pharmacien de Brest, Claude Giron, âgé de soixante-huit ans, ont été mis en examen pour *« participation à une association de malfaiteurs »*. Le juge d'instruction Luc Fontaine devrait organiser rapidement une confrontation entre les deux hommes.

Les enquêteurs sont persuadés que MM. Tabachnik et Giron occupèrent d'importantes fonctions au sein de l'Ordre. Tous les deux étaient administrateurs de l'OTS et, à ce titre, chargés de superviser la formation des adeptes. *« On comptait sur nous pour donner un contenu intellectuel à l'ésotérisme »*, souligne aujourd'hui Claude Giron. Enquêteurs suisses et français partagent également la même analyse sur le rôle, selon eux *« très important »*, joué par Michel Tabachnik dans l'histoire du mouvement de l'OTS. Son nom apparaît à chacune des étapes importantes de la secte. Prudemment, les Suisses formulent l'hypothèse que le chef d'orchestre *« aurait pu, d'une manière ou d'une autre, inciter, par ses propos, certains membres dirigeants, tourmentés par la dissolution de l'OTS* [en 1994 à Avignon et sa transformation en Rose Croix] *ou par la situation financière difficile du mouvement, à entreprendre le voyage final »*.

L'enquête menée par la section de recherches de la gendarmerie nationale accrédite la thèse selon laquelle les cinquante-trois assassinats perpétrés en Suisse et au Canada à l'automne 1994, puis les seize morts du Vercors, ont éliminé les membres les plus fanatisés de l'OTS ainsi que ses principaux dirigeants, Joseph Di Mambro et le docteur Luc Jouret. Selon les gendarmes, cette organisation n'était *« qu'une escroquerie à grande échelle »*, aux ramifications internationales, qui serait désormais *« anéantie »*.

« GAINS RÉPARTIS EN TROIS »

« Les deux gourous de l'OTS, Di Mambro et Jouret, ainsi que leur entourage menaient la grande vie, souligne le procès-verbal de synthèse de la section de recherche. *Ils voyageaient constamment à l'étranger, se rendaient acquéreurs de résidences cossues et de voitures de luxe. Au temps de leur splendeur, ces gens récupéraient des sommes d'argent conséquentes. A cet égard, les gains de la secte étaient répartis en trois parties. Di Mambro, en tant que chef spirituel, s'octroyait la première partie. Michel Tabachnik, chargé des enseignements (les archés), percevait le deuxième tiers. Quant au tiers restant, il était, paraît-il, destiné aux maîtres de Zurich (maîtres secrets dont l'existence est bien sûr utopique) dont Di Mambro évoquait constamment l'existence. »*

Le juge et les enquêteurs écartent l'hypothèse selon laquelle des complices auraient participé aux exécutions commises dans la nuit du 15 au 16 décembre 1995 à Saint-Pierre-de-Chérennes (Isère). A la différence de ce qui s'était passé dans les chalets suisses de Salvan et Chéry, le 4 octobre 1994, *« aucun dispositif pyrotechnique n'avait été mis en place par des tierces personnes »* sur les lieux du massacre, note encore le rapport.

« AUTO-ASSASSINAT »

Pour étayer la thèse de « l'auto-assassinat » – après avoir exécuté puis mis le feu aux corps des quatorze enfants et adultes, préalablement drogués, le policier Jean-Pierre Lardanchet et l'architecte André Fredli retournèrent leurs armes contre eux –, les gendarmes retiennent les témoignages dé deux chasseurs. Sur le sentier enneigé qui mène au lieu-dit Serre du page, qu'emprunta le cortège de l'OTS, les chasseurs ont constaté le 16 décembre *« qu'aucune trace de pas en sens inverse n'était visible »*. Ces mêmes observateurs, qui étaient à quelques dizaines de mètres seulement du lieu du drame et affirment avoir alors respiré une odeur de *« cuir brûlé »*, n'ont pas aperçu le charnier qui continuait de se consumer à proximité d'eux.

« Les investigations entreprises en Suisse, en France, en Belgique et au Canada n'ont pas permis d'apporter la preuve que des personnes encore vivantes avaient pris une part active dans les massacres de Cheiry et de Salvan », écrivait la police suisse dans le rapport remis, en juillet 1996, au juge André Piller. Pour elle, les principaux responsables de l'OTS ont péri dans les chalets et l'Ordre a été anéanti. *« Il paraît difficilement concevable que des tierces personnes soient intervenues pour participer à l'exécution des adeptes de l'OTS »*, concluent aujourd'hui leurs homologues français.

SOUTENU PAR CERTAINS ADEPTES

Ainsi, le juge Luc Fontaine n'a pas pu établir formellement la participation « intellectuelle » du chef d'orchestre lors dés « transits vers Sirius » des membres de l'OTS. Des adeptes de la secte entendus récemment par le magistrat, et qui ne dissimulent pas leur très fort attachement aux anciens dirigeants de l'Ordre du Temple solaire décédés à Salvan, s'efforcent de mettre hors de cause Michel Tabachnik.

Ils contestent les accusations formulées par d'anciens membres de l'Ordre selon lesquels M. Tabachnik occupait *« une place de premier ordre, visible, certaine »* au sein de l'OTS. *« Jamais les enseignements que nous recevions n'incitaient à un transit. Et lors des cérémonies, Michel Tabachnik n'a jamais eu un rôle central, même s'il lui arrivait de lire un message »*, ont déclaré au juge ces témoins.

Claude Giron, qui travailla longtemps aux côtés de Michel Tabachnik, se montre lui aussi très prudent. Il affirme n'avoir eu aucun contact avec le chef d'orchestre, notamment depuis le drame du Vercors. *« J'aimerais bien le joindre car c'est un brave type. Mais ça ne pourrait que le desservir »*, déclare le pharmacien. Depuis sa mise en examen, le 12 juin 1996, M. Tabachnik n'a pas été entendu par le magistrat instructeur.

Les services français de police et de gendarmerie ont par ailleurs pu établir que, parmi les 300 à 400 adeptes de l'OTS répartis dans le monde, certains vivent très mal leur isolement actuel et ont renoué des contacts, notamment en France et en Suisse. A cette occasion, des pressions auraient été exercées sur certains témoins entendus par le juge pour que soit respectée l'une des règles absolues de l'OTS, celle du secret.

Claude Francillon

Les dénégations de Michel Tabachnik

Interrogé par *Paris-Match* le 17 avril 1996, Michel Tabachnik niait être membre de l'Ordre du temple solaire. *« J'avais écrit des pages d'une sorte de stratégie métachimique (...). J'ai montré* [ce travail] *à Di Mambro, qui a décidé de le diffuser au sein de l'Ordre du temple solaire (OTS). Pour moi, l'OTS était une aventure spirituelle parfaitement honnête. (...) Après le drame du Vercors, j'ai eu la surprise d'être cité comme le manipulateur clandestin, le troisième chef. C'est là que je me suis trouvé en situation d'accusé. Et j'ai commis une erreur, j'ai déclaré :* « Je ne suis pas membre de l'OTS. » *Ce qui est vrai. Mais comme j'avais porté une cape, participé à ces naïfs rituels et que l'on a trouvé des photos de cela, on a dit :* « Tabachnik est un menteur ! » *C'est ça le malentendu. »* Michel Tabachnik a toujours désigné Luc Jouret et Joseph Di Mambro comme les véritables destinataires des sommes collectées auprès des adeptes de l'Ordre.

Claude Giron nie être « le pharmacien de l'OTS »

GRENOBLE
de notre correspondant régional

« Je n'ai rien à me reprocher. Je n'ai donc pas besoin d'avocat », affirme Claude Giron. Ce pharmacien brestois, qui s'est présenté seul, le 4 février, devant le juge d'instruction grenoblois Luc Fontaine lors de sa mise en examen, nie toute implication dans lé fonctionnement de l'Ordre du temple solaire (OTS). Il jure avoir *« pris ses distances »* avec la secte en décembre 1988, à la suite d'une grave maladie, mais aussi en raison de la *« fragilité d'un certain nombre d'adeptes »* et des *« dérives apocalyptiques »* de leur gourou, le médecin homéopathe Luc Jouret.

Les deux hommes se sont rencontrés en 1984 à Plougastel (Finistère) lors d'une conférence sur les médecines douces. Aussitôt, ils deviennent amis et coprésident, pendant un an et demi, les débats organisés dans le cadre du club Archedia, une structure satellite de l'OTS servant notamment à recruter de nouveaux membres pour la secte. Claude Giron connaît alors une ascension fulgurante au sein de l'ordre : il devient, par cooptation, l'un des principaux administrateurs aux côtés de Joseph Di Mambro, de Luc Jouret et d'un diplomate jamaïcain en poste à Genève.

Chargé, avec Michel Tabachnik, de surveiller la formation des adeptes de la secte, il estime avoir été *« l'alibi scientifique d'un enseignement ésotérique auquel* [il] *ne comprenait rien »*. Il déclare enfin ne pas avoir été surpris par le fonctionnement interne de cet ordre initiatique, *« qui* [lui] *rappelait la franc-maçonnerie qu'*[il] *connaît de l'intérieur »*, précise M. Giron, qui fut vénérable de la loge de Brest. Le pharmacien affirme avoir tenu un rôle *« essentiellement profane »* jusqu'à son départ en 1988. *« J'ai perdu le contact philosophique avec l'organisation, mais j'ai gardé un pied dedans pour essayer d'aider Luc Jouret. »*

FACTURE DE RAPPEL

La justice s'intéresse surtout à une commande faite par M. Jouret au pharmacien de Brest, quelques jours avant les massacres survenus en Suisse les 4 et 5 octobre 1994. Quinze doses d'un produit homéopathique, le Natrom Muriaticum 50 000 K, prescrit pour des patients atteints de dépressions très sévères, ont été adressées au médecin. *« C'est ce qui me vaut aujourd'hui mes ennuis avec la justice »*, admet le pharmacien, qui réfute l'idée selon laquelle il aurait été le principal fournisseur de médicaments pour les membres de l'OTS. Le 9 avril 1996, il a envoyé à Patrick Rostan, l'un des seize membres de l'OTS décédé quatre mois plus tôt dans le Vercors, une note de rappel de 30,40 francs correspondant à un produit homéopathique expédié le 30 novembre 1995.

Selon les avocats des parties civiles, cette facture démontre que Claude Giron a continué, après la mort de Luc Jouret, à être en contact avec les membres de l'ordre et de leur vendre des produits homéopathiques. *« Il n'y a pas de garagistes de l'OTS, de médecins de l'OTS, de pharmaciens de l'OTS »*, tempête-t-il. Il reconnaît cependant que, parmi ses clients actuels, figurent des *« gens de l'ordre »*, avec qui il affirme n'entretenir que des relations commerciales. *« Quand des événements tragiques se produisent, on fait tout de suite des rapprochement... Dans mon cas, il n'y a rien à rechercher »*, conclut-il.

C. F.

Relaxe des anciens préfets du Gers dans l'affaire des Thermes de Barbotan

LE TRIBUNAL correctionnel de Toulouse, présidé par Jean-Luc Dooms, a relaxé, mercredi 19 février, Jean-Michel Bérard, préfet du Gers de 1987 à 1990, et Gérard Guiter, son successeur de 1990 à 1992, qui étaient poursuivis avec onze autres personnes pour *« homicides et blessures involontaires par maladresse, négligence ou manquement à une obligation de sécurité imposée par la loi ou les règlements »*, à la suite de la catastrophe des Thermes de Barbotan, qui entraîna, le 27 juin 1991, la mort de vingt curistes et une employée, après qu'un ouvrier eut malencontreusement renversé du bitume en fusion sur des matériaux non conformes.

Le tribunal n'a pas suivi les réquisitions du premier procureur de la République adjoint, Alain Guglielmi, qui avait demandé contre M. Bérard une peine de cinq à dix mois de prison avec sursis (il avait laissé aux magistrats le soin d'apprécier la culpabilité de M. Guiter) (*Le Monde* du 29 novembre 1996). MM. Bérard et Guiter – les deux premiers préfets à comparaître devant la justice en France comme prévenus – se voyaient reprocher de n'avoir pas procédé au recensement annuel des établissements recevant du public (ERP) dans leur département. Selon l'accusation, un tel acte aurait permis la visite d'une commission de sécurité qui aurait constaté les innombrables anomalies dans la conception des Thermes.

« DILIGENCES NORMALES »

Dans ses attendus, le tribunal affirme au contraire que *« le défaut de révision de la liste annuelle des ERP est une faute administrative sans lien de causalité avec le sinistre »* : *« La liste n'a qu'un but administratif, sans effet sur le classement, ni sur les visites de sécurité »*. Selon les magistrats, le préfet Bérard *« a accompli les diligences normales »* et *« aucune faute ne peut lui être reprochée »*. Quant au préfet Guiter, en fonctions depuis moins d'un an au moment du drame, *« il ne saurait lui être reproché une carence qui ne peut être constituée qu'après un an d'inaction »*.

Le tribunal de Toulouse a en revanche condamné Edmond Lay, architecte, et Joseph Couybes, ancien directeur technique de la Chaîne thermale du soleil (CTS) qui gère l'établissement, à deux ans de prison, dont huit mois ferme, et 30 000 francs d'amende. Selon les magistrats, l'architecte, dont ils notent *« la stature professionnelle et la compétence reconnue sur le plan international »*, *« semble avoir vécu ses travaux et sa mission comme un jeu, une expérience folle et passionnante en marge de toute légalité (...). Il a fait fi des personnes dont il mettait la vie en danger »*. Quant à M. Couybes, conducteur des opérations d'investissements, il a été *« l'acteur essentiel d'une opération basée sur le profit et la rentabilité »*.

Estimant qu'il n'avait *« aucun pouvoir de contrôle technique »*, le tribunal a relaxé Guy Rossignol, directeur régional de l'Apave, l'organisme chargé d'informer le maître de l'ouvrage des prescriptions réglementaires, tandis que les secrétaires généraux successifs des Thermes ont été condamnés à des peines de un an de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende et les artisans qui travaillaient sur le toit où se produisit l'accident à des peines allant de un à dix mois de prison avec sursis, assorties d'amende de 10 000 francs.

L'ancien maire de Cazaubon-Barbotan, Marc Déro, a été condamné à dix mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende pour n'avoir *« pas pris les précautions, ni les mesures »* nécessaires. *« Les maires sont les autorités devant intervenir en premier lieu dans le domaine de la sécurité des ERP, en particulier pour demander des visites de contrôle »*, disent les magistrats.

Mais, notent-ils, *« on ne peut affirmer que M. Dero, dans ses rapports avec la Chaîne thermale, ait été un homme libre (...) face à la puissance économique des Thermes, premier employeur et premier contribuable de la commune »*.

Jean-Michel Dumay avec Stéphane Thépot, à Toulouse

Le président des évêques de France condamne l'affiche de « Larry Flynt »

À LA VEILLE de la décision du tribunal de Paris sur l'éventuel retrait de l'affiche du film *Larry Flynt*, de Milos Forman, Mgr Louis-Marie Billé, président de la conférence des évêques de France, s'est élevé, mercredi 19 février, contre ce *« montage publicitaire »*. *« L'assimilation du Christ et d'un pornographe « crucifié » n'est pas supportable. Si Larry Flynt ressemble au Christ, cela laisse entendre qu'au moins d'une certaine manière le Christ lui ressemble. Un tel détournement est malhonnête et aberrant. On n'a pas le droit de s'enrichir en faisant un scandale et en jouant avec la conscience des gens »*. Etienne Pinte, député (RPR) et maire de Versailles, a fait retirer l'affiche.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le député du Gard (République et liberté) Gilbert Baumet** vient d'être déclaré comptable de fait par la chambre régionale des comptes de Languedoc-Roussillon. Les magistrats reprochent à l'ancien président du conseil général d'avoir accordé à trois offices départementaux des subventions *« fallacieuses »* ayant servi à rémunérer une quinzaine de salariés – dont son frère et son attaché de presse – employés à des tâches sans rapport avec les activités des associations. Son successeur, Alain Journet (PS), a aussi été déclaré comptable de fait pour avoir pérennisé la situation de quatre *« salariés »*. – (*Corresp.*)

■ **DIFFAMATION : Michel Mouillot a été mis en examen pour recel de violation de secret de l'instruction et diffamation envers *Le Monde*** et son ancien correspondant régional à Marseille, lundi 17 février, à Grasse (Alpes-Maritimes). Des journaux avaient reçu un dossier sur l'achat d'une résidence secondaire par l'ancien maire de Cannes, accompagné d'un courrier anonyme critiquant notre journaliste. M. Mouillot avait été mis en cause par plusieurs personnes au cours de l'instruction. Identifié à la suite d'expertises graphologiques, le directeur de cabinet de M. Mouillot, Jean de Mendiguren, a lui aussi été mis en examen.

■ **SONDAGE : sept sans-abri sur dix estiment** que l'on en fait plus aujourd'hui qu'auparavant en faveur des démunis, selon un sondage publié dans *La Croix* du 20 février, mais que l'hébergement ne répond pas encore à leurs attentes. Les SDF déclarent souffrir davantage de l'absence de domicile (87 %), de travail (80 %), d'argent (79 %), et de la difficulté à faire valoir leurs droits (71 %) que de la faim, du froid, de la saleté et de la maladie.

■ **POLICE : un policier a été tué, mercredi soir 19 février à Lyon,** lors d'une fusillade avec un malfaiteur qui avait auparavant braqué deux automobilistes pour s'emparer de leurs véhicules. Deux passantes et un autre policier, ainsi que le malfaiteur, grièvement atteint, ont été blessés dans la fusillade.

Le tourbillon des pétitions

Une semaine après avoir été lancé par les cinéastes, l'appel à la désobéissance civique contre la loi Debré touche désormais toutes les couches de la population. Chacun trouve dans cette contestation un motif à exprimer sa révolte pour renouer avec l'action et la solidarité

COMPTER ? Mais comment compter ? Par où commencer ? Avec ces damnées feuilles à la douceur de soie qui prennent un malin plaisir à s'enrouler sur elles-mêmes, sitôt charriées par le fax qui ne cesse de cliqueter, avec son lancinant tempo de métronome... Et s'il n'y avait que le fax, ce fax dont le rouleau s'épuise et qu'il faudrait recharger, et plus vite que ça, car la machine crie famine et réclame qu'on la nourrisse ! Mais il y a aussi le téléphone, et ses cousins, le répondeur, le portable, toute cette quincaillerie de la communication moderne dans laquelle, en période de frénésie, on se prend les pieds et les doigts, et comme vous le savez, on n'a que deux oreilles pour entendre et une seule bouche pour parler, alors à quoi bon tout ça ?

Il arrive que l'on s'énerve un peu, à moins qu'à bout de fatigue l'on ne pique un fou rire, ce qui est tout de même plus sympathique. Car c'est de la bonne humeur qu'on finit par récolter, ainsi, au bout du fax, au bout du fil : le bonheur tout bête de la solitude rompue, les retrouvailles avec l'action, la solidarité, des générosités imprévues, dans ce cafouillis de messages qui s'amoncellent à une vitesse qui a pris tous leurs destinataires par surprise. A peine plus d'une semaine après avoir été lancé par des cinéastes, l'appel à la désobéissance civique contre la loi Debré sur l'immigration, signé au départ par 59 personnes, ressemble à une petite rivière qui, grossie par l'orage, serait sortie de son lit. Après les cinéastes vinrent les écrivains, et aussi ces *« 121 noms difficiles à prononcer »*, et les autres, en vrac. Des médecins, des chercheurs, des étudiants, des avocats, des artistes, et bien d'autres, en vérité. Des révoltés, des piqués au vif, des à fleur de peau. Des à qui Vitrolles, Châteauvallon ou Saint-Bernard font mal comme une maladie secrète que l'on porte en soi et qui fait peur. Divine surprise ! Il aura suffi de quelques lignes où se lisaient le dégoût, la révolte de quelques-uns, et ce mot si enfantin de désobéissance, pour que par milliers d'autres trouvent le chemin de leur colère.

Dan Frank, l'un des écrivains qui, parmi les premiers, emboîta le pas des cinéastes, a déjà grillé deux répondeurs. Ils gisent dans un coin de son bureau comme deux jouets cassés. Le troisième n'est pas loin de rendre l'âme. Il dit, avec un sourire gourmand : *« Ça chauffe bien, en ce moment. »* Et c'est vrai, ça sonne de partout. Un peu penaud, il se désole de délaisser ses garçons, avec qui il aurait aimé passer plus de temps. Mais c'est la vie. Et l'on ne se refait pas. Sa maison est devenue un standard, une plaque tournante de la subversion pétitionnaire. *« Je ne fais plus que ça. Je suis là, chez moi. Pour moi, comme d'habitude, je travaille à la maison, c'est plus facile que pour d'autres. Il y a une solidarité formidable. Je croyais que ces capacités de mobilisation-là étaient mortes. Je pensais qu'on serait cinquante. Et puis ça arrive de partout. On se dit qu'il y a là un élan, une poussée généreuse. Tout ce monde nous permet de mesurer qu'on peut faire des choses. Cesser de toujours s'interroger sur comment s'engager et de se dire que cela ne sert à rien. Cesser d'en avoir marre de soi-même, de ne pas supporter son impuissance, sa passivité. »*

Il y a ces inconnus, d'un petit village de la Creuse, qui avec leurs noms envoient un petit mot gentil : *« Bravo ! »* Il y a cette lettre à l'écriture surannée et élégante, comme lorsqu'on a écrit ses premiers mots à la plume d'acier trempée dans l'encrier, et où l'on peut lire : *« La quasi-totalité des FTP-MOI des bataillons Carmagnole-Liberté ou leurs parents ont été en situation irrégulière, certains pendant quelques mois, d'autres pendant des années. (...) Ceux qui avaient pu obtenir des papiers ont accueilli, caché et nourri des amis souvent recherchés pour délit d'opinion. A ce jour, une cinquantaine de nos camarades décorés de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du mérite vous assurent de leur profond soutien... »* Quand il entend dire que c'est *« la gauche caviar »* qui pétitionne pour se faire des émotions, Dan Frank, c'est ainsi, ça le met *« hors de lui »*.

Il n'est pas le seul. Avec son associée, Mᵉ Françoise Cotta, Mᵉ Charline Elkind a lancé une autre pétition, en direction de ses chers confrères avocats. Ils ne sont pas loin de mille à l'avoir signée. Pas seulement les habitués de ces dossiers d'étrangers où les avocats ont pris la triste habitude de se *« taper la tête contre les murs de l'absurde »*, mais aussi des bâtonniers, des membres des conseils de l'ordre, venus de tous les barreaux de France. *« On a tort de penser que les avocats sont des veaux et les Français des bœufs »*, sourit Mᵉ Cotta. En Alsace, ce sont plus de 110 médecins, pour la plupart généralistes, qui ont répondu à l'appel de trois d'entre eux. *« Les patients sympathisent. »*

UN employé d'une ANPE de l'Eure a eu l'idée de transmettre la pétition dans les agences pour l'emploi. *« Les gens signent à tour de bras*, dit Claire Villiers, responsable du syndicat CFDT. *En vingt ans, je n'avais jamais vu ça. Il faut dire que chez nous, on sait ce que cela veut dire, "cibler" une population. La répression n'est jamais loin. La loi nous fait obligation de signaler les étrangers en situation irrégulière : même si, la plupart du temps, elle n'est pas respectée. On entend de telles horreurs, on voit passer de telles annonces racistes, à peine camouflées grâce aux codages fictifs des annonces... Quand les patrons veulent embaucher des gens parlant parfaitement le français, aux conditions de la fonction publique et dégagés des obligations militaires, on sait bien ce que cela veut dire : trouvez-moi ce que vous avez de moins cher et de plus blanc... »* Près de Romans, une quarantaine de personnes ont pris l'habitude de se réunir dans un café de philosophie. Parmi elles Martine Djouad, pour qui faire circuler la pétition a été une démarche toute naturelle. Cette jeune femme qui passe le concours de professeur des écoles, a un mari d'origine algérienne, naturalisé, par son mariage, en 1981. Elle se souvient des huit mois d'attente, alors, avant de recevoir les précieux papiers. Elle pense aux autres, à ceux qui s'aiment et pour qui, aujourd'hui, ces huit mois paraissent bien courts. Chômeurs, informaticiens, techniciens commerciaux, *« ménagères de moins de cinquante ans »*, son groupe d'amis – de gauche et de droite – a commencé à faire circuler la pétition, au marché, ou plus discrètement dans leurs entreprises. *« Ce sont des gens présents à la vie, dans leurs villages. Comme tout le monde, ils mettent leur bulletin de vote dans l'urne. Mais cela ne suffit pas quand on n'a plus l'impression d'être entendu. »*

A l'Insee, les statisticiens ne se sont pas fait prier pour entrer à leur tour dans le mouvement : *« Pour nous, c'est aussi une façon de venger l'honneur de la profession, de ne pas accepter que l'on fasse dire n'importe quoi aux chiffres de l'immigration »*, dit Michèle Garo, au nom du collectif qui s'est mis en place. Oubliant pour une fois leurs querelles intestines, les psychanalystes, toutes sociétés de psychanalyse confondues, ont fait parvenir 570 signatures à Michel Guibal, analyste parisien, qui souligne qu'il s'agit là d'une première en France. Il voit en cet afflux, et à titre personnel, l'expression *« d'une sensibilité particulière »* de sa corporation *« aux phénomènes de résurgence de la mémoire »*. Or il paraît qu'en ce moment, dans leur pratique, les analystes notent une forte tendance aux évocations du nazisme. *« Cela suinte dans le social et nous finissons par l'entendre dans nos cures. »*

AINSI, au-delà de l'article 1 de la loi Debré – celui qui a servi de chiffon rouge et qui visait à contraindre les personnes accueillant des étrangers à déclarer leur départ –, chacun, pour des raisons personnelles, a trouvé dans la contestation du texte un motif à exprimer son angoisse ou sa révolte. Les danseurs de Montpellier, déjà solidaires lors de la crise de Châteauvallon, ont été particulièrement touchés *« parce que les compagnies emploient beaucoup d'artistes étrangers »*. Les médecins hospitaliers, parce qu'ils en ont assez de constater, dans l'indifférence générale, le sort fait à leurs collègues étrangers, purement et simplement rejetés ou traités comme des médecins de deuxième zone, alors qu'ils estiment que l'on a besoin d'eux, quelle que soit leur nationalité. Les musiciens de rock, parce qu'ils n'ont toujours pas digéré la condamnation de NTM.

Les artistes-plasticiens aussi, qui estiment *« qu'un vent réactionnaire souffle en France, et que les cas de censure dans l'art contemporain se multiplient, car c'est un domaine où il est facile de baillonner »*, selon l'expression de Chloé Coursaget, du comité des artistes. Les artistes et professionnels de l'action culturelle de Seine-Saint-Denis, outrés par le mépris affiché par Eric Raoult, ministre délégué à l'intégration et à la ville, et ses ironiques assignations à résidence envoyées à des artistes à qui il conseillait de venir flairer l'air des banlieues avant d'oser prendre la parole sur les questions d'immigration. *« On ne l'a pas attendu pour travailler en banlieue ! »*, s'indigne une représentante du comité *« domicilié en Seine-Saint-Denis »*, qui constate une mobilisation très forte (*« les gens appellent sans arrêt »*) des professionnels installés à Bobigny, Saint-Denis, Aubervilliers... *« C'est un embrasement, qui gagne les spectateurs, ceux qui fréquentent les théâtres, mais aussi les maisons de la culture et les centres culturels des jeunes. »*

A la Ligue des droits de l'homme, en moins de quarante-huit heures, plus de 3 000 signatures *« d'anonymes »* ont été recueillies pour la région parisienne et plus de 5 000 en province. *« Les gens se sont d'abord mobilisés en raison de l'article 1, puis contre l'ensemble de la loi. Nous recevons aussi de l'argent, envoyé spontanément. Les gens tiennent à signer. Ils veulent perdre leur anonymat*, explique Christophe Leroux. *La plupart des signatures sont argumentées. Les gens expliquent que cette loi porte atteinte au statut du citoyen français, parce qu'elle est attentatoire aux libertés ; 30 % des signataires se déclarent de droite et justifient leur engagement au nom du gaullisme. On dépasse ici les clivages traditionnels. Tous les âges, toutes les professions sont concernées. La prise de conscience a été brutale : l'élection de Vitrolles n'y est pas étrangère. Les signataires refusent toute récupération politique. Ils agissent comme des citoyens qui ne sont simplement pas prêts à laisser passer ça. »*

Brouillonnes, touffues, diffuses, les initiatives s'additionnent. Les fax s'empilent. On fait ses comptes dans tous les coins. Quelques dizaines ici, des centaines ailleurs, et le gouvernement qui recule, déjà, en acceptant de substituer à l'article *« scélérat »* une invention du casque bleu Pierre Mazeaud : les pétitionnaires, dans un premier temps abasourdis par l'engouement suscité par leur entreprise, se méfient désormais de ce succès qui pourrait monter à la tête de quelques-uns, des risques de récupération et de divisions internes. Le sentiment forcené d'avoir raison, d'être dans le juste contre l'injuste, incite désormais à la prudence. Ils ne voudraient pas gâcher maintenant l'aventure qu'ils se sont inventée.

Agathe Logeart et Acacio Pereira

Dessin : Sergueï

Pour les pétitionnaires

par Sami Naïr

LA gent intellectuelle française étonnera toujours. Depuis plusieurs années, elle oscille entre l'apologie de la pensée unique et sa dénonciation. Attitude contradictoire, qui garantit un résultat cohérent : quoi que vous fassiez, vous êtes sûr d'être *pris à contre-pied. La question de* l'immigration est au cœur de cette pensée *unique. Un* consensus mou existe sur ce thème qui fait que, en dehors de quelques intellectuels indignés ou spécialistes de l'action caritative, aucun de nos grands mentors de l'esprit ne s'est prononcé sur une politique qui, *depuis quinze ans*, fait des étrangers et des immigrés les bêtes noires de *la société française.*

Or, pour la première fois depuis le début des années 80, un vaste mouvement de protestation surgit, qui rassemble des gens venus d'horizons divers dans le refus d'obéir à des *« lois inhumaines »* et dans la dénonciation de la dérive des principes fondateurs de la République française elle-même. Cinéastes, comédiens, metteurs en scène de théâtre, écrivains, journalistes, traducteurs, universitaires, chercheurs, acteurs, musiciens, éditeurs, libraires, psychanalystes, responsables associatifs, dessinateurs, avocats, architectes, et j'en passe, disent aujourd'hui : assez ! Assez de démagogie, assez d'humiliations, assez de sadisme juridico-policier qui font des étrangers et des immigrés les premiers cobayes de la mise au pas que certains apprentis sorciers étendront inévitablement *au reste de la société française, si* on les laisse faire.

Oui, les pétitionnaires ont aujourd'hui donné un coup d'arrêt salvateur à cette dynamique. Ils n'ont pas seulement dit non aux lois Pasqua et au projet Debré, *mais aussi et surtout à tous les* partis qui gèrent l'immigration comme une marchandise politique dans leurs joutes électorales vides de sens, sinon celui de la voracité du pouvoir.

Ce mouvement était déjà inscrit en germe dans la mobilisation autour des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, en août 1996. Déjà là, il était clair qu'une partie inattendue de la société française apparaissait en dehors des partis politiques et affirmait sa solidarité avec les immigrés. Mais comme d'habitude, les partis politiques et le pouvoir crurent l'affaire réglée après que les haches eurent violé le sanctuaire sacré…

Il fallait être singulièrement aveugle pour ne pas voir que le *mouvement de solidarité, loin de* disparaître, ne faisait que plonger profondément au cœur de la société pour réapparaître, ailleurs et sous d'autres formes, plus déterminé encore. Depuis cette époque, il est évident que quelque chose a basculé en France. La dissidence actuelle en témoigne clairement. *Mais voilà aussi*, pour la première fois, des récriminations contre ce mouvement venues *non* des traditionnels soutiens de l'ordre, mais de quelques intellectuels qui s'offusquent de voir leurs semblables s'insurger contre le projet Debré au prétexte qu'une telle ire dissimulerait mal l'isolement et la coupure des pétitionnaires d'avec le peuple. Certains parlent de mouvement *« élitiste »*, d'autres *y voient un* écran de fumée face au *« vrai »* problème de la société française, qui est celui de la *« fracture »* sociale… En somme, si vous prenez position contre la politique actuelle en matière de droits de l'homme et *d'immigration*, c'est soit que vous êtes coupé du *« peuple »* (qui est supposé *« penser »* autrement), soit que vous vous rendez coupable d'une manipulation *« médiatique »* supplémentaire, puisque le *« vrai »* problème n'est pas l'immigration. Certains vont même plus loin. Ils vous disent : moins on parle d'immigration, mieux ça vaut, car plus on en parle, plus on fait le jeu du Front national. *La politique du silence* est très précisément ce que recherche le pouvoir actuel, qui pioche dans le programme du FN en feignant de le dénoncer et fait de l'institutionnalisation de la xénophobie une règle de comporte*ment politico-électoral.*

L'action des pétitionnaires est *en réalité un vrai, un grand, un* profond mouvement historique et *symbolique. Pas* seulement parce qu'elle dénonce l'infamie progressivement imposée aux étrangers et aux immigrés en France, mais aussi et surtout parce qu'elle brise le consensus mou qui s'est établi ici entre les partis politiques de droite et ceux de gauche. Consensus dont le contenu est fondé sur *une donnée simple : il n'est pas* possible de se battre contre la montée du néofascisme en défendant la légitimité du droit des immigrés à une vie décente et des étrangers à être accueillis convenablement.

Les partis politiques se sont montrés, depuis quinze ans, incapables de conjurer le chômage, la dégradation de la vie quotidienne, l'érosion des valeurs de la République. Ils ont fait de la question des étrangers et des immigrés une malédiction

C'est très précisément cette lâcheté que les pétitionnaires dénoncent et rejettent. Réellement *plongés dans la vie quotidienne*, ils savent pertinemment qu'avec les lois Pasqua et le projet Debré pas un seul citoyen ne pourra se targuer d'être en dehors de leur champ d'application. Vous ne pouvez plus inviter d'ami étranger sans devoir vous débattre dans des difficultés kafkaïennes, vous ne pouvez plus héberger un immigré sans risquer d'être condamné s'il n'est pas légalement installé en France. Bref, vous devenez à la fois auxiliaire de la police des frontières, délateur et parfois bourreau. Il faut être tout à fait *coupé de la réalité* pour ne pas sentir autour de soi les effets de cette politique répressive.

L'immigration, après quinze années de démagogie et d'hypocrisie, est devenue dans les faits une affaire de responsabilité collective. Et c'est cela que refusent les pétitionnaires. En réalité, ceux qui leur reprochent leur prise de position méconnaissent une contradiction fondamentale qui oppose une par*tie de la population alimentée par* les discours de haine et d'exclu*sion, qui subit le chômage, la diffi*culté d'être dans les cités-dortoirs, l'effondrement d'un univers stable, l'absence d'avenir, l'insécurité devant la montée de la guerre de « tous contre tous » engendrée par le libéralisme triomphant – et qui se replie sur elle-même et accepte la transformation de l'étranger et *de l'immigré en bouc émissaire* – et, d'autre part, la tension contraire d'une grande partie des élites culturelles, qui ne veulent pas renoncer à l'humanisme et à l'idéal républicain d'universalité et de citoyenneté solidaire.

Il ne s'agit pas là seulement de deux courants, il s'agit au fond de *deux angoisses qui, depuis plu*sieurs années, ont divorcé l'une de l'autre. Le mouvement pétitionnaire est, en ce sens, une tentative, certes partielle mais ô combien significative, de combler la séparation entre ces deux angoisses. Il dit à la *société* ce que les partis ne sont pas capables de proclamer : que la *solidarité* avec les victimes de la répression injuste est une valeur. Il féconde ainsi, au-delà et contre tous les calculs politiciens, l'opinion publique dans un sens qu'elle n'a plus coutume d'entendre : l'universalité pratique et *effective.*

Les partis politiques se sont montrés, depuis quinze ans, incapables de conjurer le chômage, la dégradation de la vie quotidienne, l'érosion des valeurs de la République. Ils ont fait de la question des *étrangers* et des immigrés une malédiction. Est-ce une tare si, pour s'opposer à cela, des femmes et des hommes, agissant en citoyens, prennent en charge, contre la répression dans le silence, la souffrance des victimes ?

***Sami Naïr** est professeur de science politique à l'université Paris-VIII.*

L'erreur

par Yvon Quiniou

CE mouvement de protestation contre le projet de loi Debré est bien entendu animé de bons sentiments, qui peuvent aller jusqu'à forcer la sympathie. Mais j'ai la douloureuse conviction qu'il se trompe, de trois manières : sur le fond, la forme et l'enjeu.

Sur le fond : on ne saurait, directement ou indirectement, prendre *le parti de l'irrégularité, voire en* faire l'apologie. Il y a ici un critère simple, emprunté à Kant, celui de l'universel : que devient cette attitude si on l'universalise, en dehors du cas précis où on la déclare légitime ? Au nom de quoi condamner (moralement) le patron qui en toute irrégularité exploite des tra*vailleurs clandestins et profite de* leur détresse en toute impunité ?

La comparaison qui est parfois faite avec les lois de Vichy qui appelaient à la dénonciation des juifs ne tient pas : celles-ci visaient les juifs en tant que tels, citoyens réguliers de l'Etat français. Elles étaient racistes et ne tendaient en *rien à préserver le fonctionnement* d'un Etat de droit. Or celui-ci ne se divise pas : s'il est valable dans certains cas, il doit l'être dans tous.

Sur la forme : en se polarisant sur cette situation juridique et les comportements inhumains qu'elle peut entraîner et *qu'il s'agit bien* d'éviter, les protestataires croient *aider à faire tomber le racisme* ambiant. En réalité, comme l'a très bien observé dans ces colonnes Emmanuel Todd, ils risquent d'alimenter un réflexe anti-intellectuels et anti-élites auprès de l'immense masse de ceux qui *souffrent de la crise socio-économique.*

Affrontés au quotidien à celle-ci et au même titre que les immigrés (même si c'est à un degré moindre), ceux-ci peuvent avoir le sentiment que leurs problèmes à *eux ne sont pas pris en compte.* On ouvre alors une voie royale au populisme de *Jean-Marie Le Pen.* On nourrit la séduction pour ses solutions aussi dangereuses qu'illusoires pour toutes les catégories populaires.

D'où l'erreur sur l'enjeu : c'est la crise socio-économique du capita*lisme, aggravée par la construction* de l'Europe de Maastricht, qui engendre le chômage, la misère, l'exclusion, la montée des préjugés xénophobes, les replis identitaires et religieux, le poids croissant de l'irrationnel dans les consciences dont *sont victimes* les immigrés eux-mêmes.

On ne voit *pas qu'une partie de* ceux qui protestent aujourd'hui aient protesté ou soient prêts à protester contre le capitalisme lui-même. Certains d'entre eux sont mêmes des apologistes du libéralisme et ils alimentent ainsi de la *main droite* (celle qui vote) ce qu'ils condamnent de la main gauche.

Le leurre d'un combat que je trouve, avec malaise je l'avoue, trop sentimental et pas assez politique, voire en déficit d'ambition critique

C'est donc sur le seul terrain de lutte qui soit véritablement efficace que les deux mains devraient *se rejoindre : contrer* la domination économique de l'argent sur les activités, préserver et enrichir les droits sociaux de l'Etat-providence… à défaut d'une autre solution, socialiste, visible à court terme. Et puisque la question de *l'immigration* est en son fond une question sociale, il faudrait dans cette optique que tous se rejoignent pour exiger la pleine égalité pour réussir leur intégration.

Par exemple, en demandant que leur soit reconnu le droit de vote aux élections locales. Alors là, oui, il y aurait de quoi s'enthousiasmer *et échapper au leurre d'un combat* que je trouve, avec malaise je l'avoue, trop sentimental et pas assez politique, voire en déficit d'ambition critique.

***Yvon Quiniou** est professeur de philosophie, membre de la rédaction de la revue Actuel-Marx.*

Une idée certaine de la France

Suite de la première page

Créant même de nouvelles catégories de sans-papiers, le projet Debré promet inévitablement de nouveaux Saint-Bernard.

Il y a plus grave encore peut-être. MM. Juppé et Debré n'ont cessé de répéter ces derniers temps que cette loi a pour but unique la lutte contre l'immigration clandestine. Mais l'article 4 *bis* vise exclusivement *l'immigration régulière, dont il* instaure une véritable déstabilisation. Désormais, le renouvellement de la carte de résident de dix ans, qui était jusqu'ici automatique et de plein droit, pourra être refusé, de manière discrétionnaire, *« si la présence de l'étranger constitue une menace pour l'ordre public »*. L'appréciation de ladite *« menace »* relevant de l'abitraire administratif, et n'étant pas même liée à la commission d'une infrac*tion pénale*, c'est l'ensemble des étrangers installés durablement en France qui voient menacée la sécurité de leur séjour.

La preuve ? M. Mégret affirmait tout récemment au *New York Times* la volonté de son parti de *« renvoyer les Arabes, les Africains et les Asiatiques chez eux »*. *« Lorsque nous serons au pouvoir*, précise-t-il, *nous supprimerons le renouvellement de leur carte de séjour »* (*Le Monde* du 13 février). S'il est voté, l'article 4 *bis* permettrait au Front national de réaliser cet objectif sans même toucher à la législation : considérant – je cite – qu'Arabes, Africains et Asiatiques *« souillent notre identité nationale »*, il irait de soi pour lui que leur présence menace l'ordre public.

Le constat est évident : aggravée par l'Assemblée nationale, à *qui elle doit cet article 4 bis*, cette loi se situe, sous une forme euphémisée, dans la logique lepéniste. Elle est hantée tout entière par la peur de l'autre : l'étranger y est traité comme un danger et l'immigration comme une menace.

Je parlerai vrai : je partage lar*gement le jugement formulé dans* ces colonnes par Jean-Marie Colombani dans son éditorial du 18 février, intitulé à juste titre « Résistance ». Gauche et droite, depuis bientôt quinze ans, nous avons tous peu ou prou courbé *l'échine* devant ce discours xénophobe et raciste et, dans le vain *espoir de retenir nos électeurs les* plus fragiles, nous n'avons pas osé dénoncer purement et simplement son mensonge et son imposture. Nous avons borné notre politique d'immigration à une lutte obsessionnelle contre l'immigra*tion clandestine, sans proclamer* que son importance est en vérité minime.

Réveillée par le sursaut civique des 59 cinéastes et de tous leurs cosignataires, la gauche doit relever la tête et contre-attaquer sur le terrain même de l'immigration, en changeant totalement de discours et de politique

L'arrêt de l'immigration ayant été décidé en 1974, on attendait lors de la régularisation de 1982 entre 500 000 et 800 000 sans papiers ; il ne s'en est trouvé que 130 000. Aujourd'hui, il ne rentre pas plus de 20 000 à 30 000 irréguliers par *an, soit 0,4 pour mille* de la population de la France. Il fallait oser déclarer fermement qu'elle ne représente aucun danger réel pour l'identité nationale, l'économie, l'emploi et la sécurité, et que s'il est nécessaire de la *combattre, c'est d'abord parce* qu'elle est dangereuse pour les clandestins eux-mêmes, trop souvent victimes d'employeurs sans scrupules.

Si la droite veut poursuivre sur la voie de la catastrophe, c'est sa *responsabilité. Je pense*, pour ma part, qu'il est grand temps de faire *apparaître sur ces questions une* différence radicale de la gauche.

Ne *faut-il pas* commencer par marteler l'impensé majeur du prétendu problème de l'immigration : le racisme, toujours présent, au moins résiduellement, dans la so*ciété française ? On fait semblant* de discuter d'immigrés, d'étran*gers, mais on sait bien* que ce n'est pas le ressortissant de la Suisse, des Etats-Unis ou de l'Australie que l'on veut surveiller. C'est l'autre, celui qui n'est pas mon semblable, celui que M. Mégret ne se gêne pas pour désigner : *l'Arabe, le noir, le jaune, le juif.* S'agit-il même de l'étranger au sens juridique ? Ils ne sont pas si rares, ceux de nos concitoyens pour qui, même pourvu d'une carte d'identité nationale française, un Africain, un Maghrébin, un Asiatique ne sera jamais aussi français qu'un Auvergnat, un Picard ou un Breton, catholique de préférence.

Il faut répéter sans relâche que la nation France n'a aucun fondement ethnique, et qu'elle se définit par le pacte républicain établissant un vivre ensemble fondé sur le respect de l'autre, reconnu *comme mon semblable*, indépendamment du pigment de sa peau, de sa religion ou de ses opinions, simplement parce que c'est un homme. La France ne s'est construite que d'immigrations successives, comme tous les autres pays du monde.

La vie n'est faite que *d'échanges, et c'est aussi vrai du* corps national que de notre corps *biologique*. La terre entière n'est aujourd'hui que déplacements et migrations. Les marchandises, les mots, les sons, les images et les chiffres ne cessent de parcourir notre globe en tous sens. Et les hommes, eux, ne devraient pas *bouger ? L'immigration et l'émigration* ne sont pas un danger pour la France ni pour l'Europe mais, au contraire, une nécessité vitale.

A condition qu'il s'agisse d'une politique responsable, il nous faut établir une immigration limitée, calculée et contrôlée, précisément adaptée à nos besoins et à nos moyens et négociée, chaque année, *avec les pays d'origine*. De même, il faut négocier et organi*ser la possibilité pour de jeunes* Français de s'expatrier, comme les *y encourageait le président de la* République.

Réveillée par le sursaut civique des 59 cinéastes et de tous leurs cosignataires, la gauche doit relever la tête et contre-attaquer sur le terrain même de l'immigration, *en changeant totalement* de discours et de politique. Au lieu de se montrer embarrassée d'avoir doté de papiers 130 000 irréguliers en 1982 (alors que l'Italie vient encore d'en régulariser 250 000), qu'elle retrouve le sens des valeurs qu'elle avait alors, qu'elle exige le retrait du projet Debré et s'engage pour elle-même à la mise en œuvre des solutions raisonnables et justes avancées par les médiateurs.

Michel Rocard

AU COURRIER DU « MONDE »

LA FRANCOPHONIE EN PÉRIL ?

L'admiration et l'estime que je porte à l'écrivain Tahar Ben Jelloun m'incitent à pousser les devoirs de l'amitié jusqu'à le contredire.

Non, le projet de loi défendu par Jean-Louis Debré n'est pas incompatible avec la *francophonie. Non*, la francophonie n'est pas un *« gadget politique »* garantissant à la France des intérêts économiques.

Je comprends l'émotion des intellectuels, artistes et créateurs dès qu'il est question de liberté. C'est leur honneur et leur fonction de douter de l'ordre établi, et de rêver sans cesse la *cité idéale. Mais c'est leur* devoir aussi de ne pas travestir la réalité.

Le certificat d'hébergement, le gouvernement actuel ne l'a pas inventé. Il date de 1982. Et il constitue une garantie pour ceux qui n'ont pas de garanties… financières leur permettant d'être accueillis chez nous.

Ce qui est en cause, ce n'est pas la visite en France de la maman de Tahar Ben *Jelloun, c'est la lutte* contre l'immigration clandestine, qui est tout à *la fois* une inhumaine et scandaleuse situation pour les clandestins eux-mêmes et un poison mortel pour notre pacte républicain.

(…) Un vrai reproche, enfin, à Tahar Ben Jelloun et à quelques autres. La démocratie est chose trop précieuse dans le monde pour accepter de laisser dire et écrire partout, parce que cela fait bien, que nous en serions revenus à Vichy. Il y a un projet de loi. Le Parlement délibérera et votera. Le Conseil constitutionnel – ne doutons pas qu'il soit saisi – *exercera un contrôle dont* les libertés n'ont jamais eu à se plaindre.

Et la francophonie, Dieu merci, ne sortira pas si peu que ce soit affaiblie d'un nécessaire et utile débat démocratique. Le beau texte de Tahar Ben Jelloun le prouve avec éloquence.

Margie Sudre,
secrétaire d'Etat
chargée de la francophonie.

JEAN CAVAILLÈS PHILOSOPHE

Dans l'article que *Le Monde* du 28 janvier a consacré à l'opéra d'Armand Gatti *L'Inconnu n° 5 du fossé des fusillés du pentagone d'Arras*, il est question dans le titre lui-même, et à nouveau dans la suite, de *« Jean Cavaillès, mathématicien, et fusillé par les nazis »*. Dans *Le Monde* du 29 janvier, *on explique* à nouveau, en première page cette fois, que l'œuvre d'Armand Gatti est construite *« autour de la figure du mathématicien et résistant Jean Cavaillès »* ; et la même chose est répétée dans l'article de la page 11, où il est dit que Gatti rend hommage *« au mathématicien Cavaillès, assassiné par les nazis »*.

Je me demande d'où peut bien provenir cet acharnement à présenter Jean Cavaillès comme un mathématicien, en donnant l'impression d'oublier à chaque fois qu'il était philosophe (et en disant cela, je ne veux évidemment pas dire simplement qu'il était *également* ou même qu'il était *d'abord* philosophe).

Autant que je sache, Cavaillès était agrégé de philosophie et docteur ès lettres, même s'il est vrai qu'il était aussi titulaire d'une licence de mathématiques. (…) Sa discipline était, jusqu'à preuve du contraire, la philosophie, et il n'a jamais enseigné autre chose qu'elle (ou, accessoirement, les lettres), sauf si l'on considère qu'un philosophe qui enseigne ou écrit sur la logique ou la philosophie des mathématiques passe, du même coup, automatiquement, de la catégorie des philosophes à celle des mathématiciens. (…) Les amis mathématiciens qu'il a eus pourraient certainement témoigner du fait que Cavaillès était un des rares philosophes de son époque à avoir une connaissance et une compréhension réelles et approfondies des mathématiques. (…)

Jacques Bouveresse,
Paris

erreur

هكذا من الاصل

Ces plantes transgéniques qui font peur

ON SAVAIT LE DÉBAT sur les plantes génétiquement modifiées nécessaire, difficile, parfois contradictoire. Par une simple décision gouvernementale, il est soudain devenu, par surcroît, absurde. Le 12 février, le premier ministre interdisait la mise en culture de maïs transgénique ; une semaine auparavant, la France avait autorisé sa consommation humaine et animale (*Le Monde* du 14 février).

Devant ce paradoxe, les réactions n'ont pas tardé. La plus symbolique : celle du généticien Axel Kahn, qui a aussitôt démissionné de la présidence de la commission du génie biomoléculaire (CGB), chargée de contrôler les risques liés à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (*Le Monde* du 15 février). La plus étonnée : celle de la puissante Association générale des producteurs de maïs (AGPM), pour qui cette décision constitue *« un désaveu des avis scientifiques émis en France par la CGB, et, en Europe, par les trois comités scientifiques qui avaient conclu en l'absence de risque pour la santé et le milieu naturel »*. La plus satisfaite : celle de Greenpeace, qui juge cette décision *« bonne mais insuffisante »*, et estime qu'*« il faut aller jusqu'au bout en interdisant l'introduction de ces céréales »*. La plus radicale : celle, annoncée mercredi 19 février, du groupe de distribution Casino, qui a *« interdit à ses fournisseurs la présence totale ou partielle d'organismes génétiquement modifiés »* dans les produits vendus sous sa marque.

L'objet de ce tollé ? Une variété de maïs rendue génétiquement résistante à la pyrale (insecte ravageur de cette culture) par la firme Ciba-Geigy et commercialisée aux Etats-Unis et au Canada. En fait, il ne s'agit là que du révélateur d'une prise de conscience qui, au-delà du maïs, concerne toutes les plantes transgéniques. Des variétés de grande culture que les généticiens « bricolent » depuis dix ans pour leur donner de meilleures qualités agronomiques, mais qui restaient, jusqu'à présent, confinées dans les laboratoires.

INTÉRÊTS CONTRADICTOIRES

Si cette prise de conscience s'opère de façon brutale et chaotique, c'est que ces « nouveaux aliments » sont aujourd'hui produits pour le commerce. Depuis la mise en vente en 1994, aux Etats-Unis, d'une tomate génétiquement modifiée pour mûrir moins vite, une quinzaine de variétés de grande culture (colza, maïs, coton, pomme de terre, soja...) ont reçu des instances américaines des autorisations de mise sur le marché. En Europe, le premier feu vert concernant directement l'alimentation humaine – relatif au maïs de Ciba-Geigy – date du 18 décembre 1996 et devrait accélérer l'examen de plusieurs autres demandes en attente. Dès lors qu'elles vont couvrir nos champs et remplir nos assiettes, les plantes transgéniques mettent en jeu les intérêts parfois contradictoires du producteur (détenteur des semences), de l'agriculteur, du consommateur et, enfin, du défenseur de l'environnement. Ce débat émerge en pleine crise de la « vache folle », et sur fond de guerre commerciale avec les Etats-Unis, ce qui ne manque pas de compliquer encore la situation. L'Europe le voudrait-elle qu'elle ne pourrait en effet s'opposer à l'importation des dizaines de semences génétiquement recombinées, déjà vendues sur le continent américain, sans violer les accords de l'Organisation mondiale du commerce sur le libre échange des biens et des services.

Affrontés aux pressions économiques et aux soupçons grandissants vis-à-vis des effets des progrès de la science, les experts et les politiques n'ont guère d'autre solution que de tenter d'imposer ces nouveaux produits tout en rassurant le plus grand nombre. Tâche ardue. D'autant plus que, d'une part, la manipulation du vivant par génie génétique est une technique récente, dont les modalités et les conséquences restent difficiles à comprendre pour les non-spécialistes. Et que, d'autre part, il est clair que les principaux avantages des plantes transgéniques ne concernent pas encore le grand public, mais seulement quelques semenciers et groupes agrochimiques.

L'existence de ces manipulations génétiques oblige d'autre part à poser, pour l'agriculture et l'environnement, un certain nombre de questions. Si chaque agriculteur sait évaluer le prix de son désherbage, il lui sera nettement plus difficile d'estimer, du moins dans un premier temps, ce que lui coûtera l'emploi de plantes résistantes aux herbicides (contrôle des repousses, contraintes sur les pratiques culturales, dépendance à l'égard des semenciers ou des firmes phytosanitaires).

En ce qui concerne l'environnement, deux types de risques sont envisagés. Le premier proviendrait des nouvelles propriétés biologiques conférées à la plante, qui, mal contrôlées, pourraient à long terme perturber les écosystèmes. Le second, plus sérieux encore, concerne le « flux de gènes ». Plusieurs études, dont les résultats ont été publiés en 1996, ont en effet démontré que des plants de colza modifiés pour résister à un herbicide peuvent transférer cette résistance, en quelques générations, à des variétés sauvages apparentées. Cette constatation a conduit l'Institut national de recherche agronomique (INRA) à suspendre l'inscription au catalogue officiel d'un colza rendu résistant à l'herbicide Basta (*Le Monde* du 9 novembre 1996).

Plus généralement, et même si les dangers évoqués sont loin de ressembler à un scénario-catastrophe, le recul manque pour prédire avec certitude l'impact que pourraient avoir sur l'environnement ces nouvelles cultures transgéniques. S'il est donc compréhensible que l'opinion publique s'en émeuve, il est moins justifié que cette émotion se cristallise sur le maïs transgénique de Ciba-Geigy – a priori l'une des plantes transgéniques les moins perturbantes pour le milieu naturel, cette variété ne pouvant s'hybrider avec aucune autre culture.

Catherine Vincent

Ethique *par Leiter*



Les chiffres du chômage et la réalité

QU'EST-CE QU'UN chômeur ? Certaines questions sont indécentes, et celle-là particulièrement dans un pays qui compte, officiellement, un peu plus de trois millions de demandeurs d'emploi. Elle ne s'en pose pas moins après la publication, lundi 17 février, par les experts de l'ancien Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), dissous par Edouard Balladur en 1994, d'un rapport qui évalue à cinq millions le nombre de *« personnes privées d'emploi »*, et qui suggère aux pouvoirs publics une approche plus sereine et moins politique des statistiques du chômage (*Le Monde* du 19 février).

Ce rapport a alimenté un début de polémique entre le gouvernement et les socialistes, mercredi, à l'Assemblée nationale. Aux députés qui accusaient Alain Juppé de *« bidouiller les statistiques »* et le sommaient de faire *« toute la lumière »* sur les chiffres, au bureau national du PS qui soulignait que *« la lutte contre le chômage est un impératif trop important pour être traité en trompe-l'œil »*, le ministre du travail, Jacques Barrot, a répliqué que ce chiffre de cinq millions était le fruit d'un *« amalgame hautement discutable »*. C'est pourtant une estimation que le candidat Jacques Chirac avait reprise, durant sa campagne électorale, pour illustrer l'importance de la *« fracture sociale »*.

M. Barrot a ajouté que la France disposait d'indicateurs *« durables dans le temps »* et *« conformes aux conventions internationales »*, avant de conclure que ce débat sur le nombre réel de chômeurs était *« trop sérieux pour être laissé à des polémiques bassement partisanes »*. Partisanes, les arrière-pensées de la majorité et de l'opposition le sont sans conteste. Cette polémique révèle néanmoins un problème de fond, mis en évidence par les membre de CERC-Association (Connaissance de l'emploi, des revenus et des coûts) : quelle que soit la qualité du travail des experts (Insee, ANPE, ministère du travail), les deux sources actuelles – les statistiques mensuelles du gouvernement ; l'enquête annuelle de l'Insee auprès des ménages – décrivent imparfaitement la diversité des situations face à l'emploi.

SUSPICION SUR LES STATISTIQUES

Entre les chiffres et les réalités du sous-emploi, un écart s'est creusé, et avec lui s'est installée dans l'opinion une suspicion sur la validité des statistiques, qui pollue le débat démocratique. Les un million et demi de salariés réduits à un travail à temps partiel, faute d'un emploi à plein temps, sont-ils pleinement inclus dans le monde du travail ? Les bénéficiaires d'un contrat emploi solidarité percevant un demi-Smic pour vingt heures par semaine sont-ils à moitié en activité ou à moitié au chômage ? Où classer les dizaines de milliers de personnes dispensées de recherche d'emploi, les préretraités ou ceux qui n'ont travaillé que quelques heures dans le mois et ne sont donc pas considérées comme des chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) ?

Alors que les conditions d'indemnisation se sont durcies depuis 1992 et que le nombre de demandeurs d'emploi non indemnisés s'est accru, le gouvernement a resserré la définition du chômage pour la rapprocher de la norme internationale. Les demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois sont désormais exclus du baromètre officiel. Discutable sur le fond, cette décision prise en mai 1995, après un arrêt du Conseil d'Etat, a entraîné de fortes perturbations statistiques : l'année 1996 a été marquée par une évolution très contrastée du chômage (à la hausse et à la baisse), rendant son interprétation difficile. De plus, le transfert des inscriptions de l'ANPE aux Assedic risque, selon les membres de l'ex-CERC, d'entraîner l'*« évaporation »* d'environ 10 % des chômeurs à la veille des élections législatives (soit 300 000 personnes). Cette situation est d'autant plus inquiétante que, obsédés par le chiffre mensuel, qu'il faut à tout prix faire baisser, les gouvernements successifs ont calé leur politique sur cet indicateur conjoncturel. Cette tyrannie de l'immédiat explique en partie l'empilement de dispositifs dont les pouvoirs publics ont maintenant bien du mal à évaluer le rapport coût/efficacité.

Ce flou statistique n'est pas propre à la France. En Grande-Bretagne, le secrétaire d'Etat à l'emploi, Eric Forth, vient de déclarer au *Financial Times* (13 février) que la baisse réelle du chômage est deux fois moins importante que ne l'indiquent les chiffres officiels. Le BIT et l'OCDE commencent à intégrer, dans leur évaluation du chômage, le sous-emploi ou les chômeurs découragés. Sans doute ne peut-il y avoir de statistique vraie. Sans doute la bataille des chiffres, qui a débuté avec l'émergence de la notion moderne de chômeur, se poursuivra-t-elle. Il n'en reste pas moins que l'on attend toujours des pouvoirs publics des indicateurs décrivant mieux une réalité de plus en plus mouvante.

Jean-Michel Bezat

RECTIFICATIF

MULHOUSE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 19 février, sur la foi d'une enquête de la Cimade (service œcuménique d'entraide), la municipalité de Mulhouse n'a jamais réservé aux seuls Français la délivrance des certificats d'hébergement. La mairie précise qu'*« aucune discrimination n'est faite quant à la nationalité des familles d'accueil, qui doivent simplement justifier d'un logement correct et de ressources suffisantes »*.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Etre lucide sur la Chine

IL y a du pathétique dans la manière dont vient de disparaître Deng Xiaoping. Le fringant réformiste a fini dans la peau d'un géronte maintenu en survie politique artificielle jusqu'à son dernier souffle par un régime aux pratiques d'un autre âge. Autant son retour en grâce de 1977 après sa douloureuse éclipse lors de la révolution culturelle avait été impérial, autant sa sortie a manqué de brio. Le concepteur iconoclaste de l'*« économie socialiste de marché »* aurait probablement mérité un jugement plus clément de l'Histoire s'il n'y avait eu... ces sanglantes journées du printemps 1989.

M. Deng laisse aujourd'hui un pays sans doute moins solide que ses succès économiques ne le laissent supposer. L'utopie totalitaire de Mao n'avait certes pas été un modèle de stabilité. Elle avait cependant calmé les forces centrifuges de l'Empire. Ces forces renaissent aujourd'hui. Les couches dirigeantes du *« capitalisme rouge »* se fragmentent en clientèles concurrentes ; les régions côtières s'érigent en îlots de prospérité semi-indépendants ; et les inégalités se creusent. Ce n'est pas le moindre paradoxe pour cet homme d'Etat allergique au désordre que de léguer un pays s'affranchissant insensiblement du joug d'un centre fort, et ce en dépit d'accès d'autoritarisme qui n'expriment rien d'autre que l'anxiété d'un pouvoir déclinant.

Il faut probablement voir là l'une des raisons de la crispation de la Chine à l'égard de l'étranger. En quête d'une nouvelle légitimité après la débâcle de la *« pensée Mao Zedong »*, les nouveaux maîtres de Pékin sont en train d'élaborer un nouveau syncrétisme doctrinal à partir d'une double tradition : le confucianisme, réhabilité par petites touches ; et le nationalisme, une dérive dont s'inquiètent des Etats voisins désormais soumis à un déploiement de puissance chaque jour plus pressant.

L'Occident perçoit confusément le danger mais a quelques difficultés à en tirer toutes les conséquences. L'heure y est aux contorsions. Grisés par les promesses d'un marché parfois mythifié, les dirigeants occidentaux hésitent à fâcher Pékin. Ils se forcent à croire que les réformes économiques déboucheront *in fine* sur une certaine normalité politico-diplomatique, raisonnement qui les a déjà conduits à passer par pertes et profits le massacre de Tiananmen. Toute autre attitude, affirment-ils, contribuerait à durcir davantage Pékin. Marché de dupes ? Bill Clinton, même s'il s'est lui aussi rallié au réalisme des Européens, admet que cette approche conciliatrice n'a guère servi la cause des droits de l'homme. Si on peut douter de l'efficacité d'une stratégie d'endiguement, qui ressusciterait en Extrême-Orient un climat de guerre froide, on doit espérer des Occidentaux un minimum de clairvoyance. L'« engagement constructif » à l'égard de Pékin ne peut être un renoncement à la défense de certains principes, à commencer par l'attachement aux libertés publiques.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

M. Daniel-Rops et « Le Grand Meaulnes »

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 17 janvier 1947.*

« C'EST UNE EXPÉRIENCE maintes fois décevante que de reprendre dans la maturité des œuvres qu'on a aimées au seuil de la jeunesse, et auxquelles les ombres du souvenir ajoutent des prestiges qu'il vaut mieux parfois ne pas contrôler. » Cette phrase de M. Daniel-Rops se lit au seuil de la préface qu'il a donnée à une réédition de quelques nouvelles de Tchekhov. Certaines de ces œuvres, ajoute-t-il, ressemblent à des maisons incendiées qu'un coup de vent suffit à jeter à bas ; d'autres résistent mieux, mais c'est à coups d'échafaudages.

Parmi les œuvres dont il ne reste qu'une façade, M. Daniel-Rops place *Le Grand Meaulnes*, et dans celles qui tiennent grâce aux échafaudages *Les Nourritures terrestres*. Ce propos sera sans doute pris comme un blasphème. S'il l'est, il faudra se ranger à côté de M. Daniel-Rops. M. André Gide n'est pas en cause ; ma génération n'a rien demandé aux *Nourritures terrestres* et, si elle a placé M. André Gide au rang des grands écrivains français, c'est pour des livres du ton de *Si le grain ne meurt*.

Mais Le Grand Meaulnes... Quand on demandait à Léon Hennique, qui fit partie de l'académie Goncourt, ce qu'il pensait du *Grand Meaulnes*, il répondait que l'année où ce livre manqua de peu le prix il avait voté pour M. Valery Larbaud, et que *Le Grand Meaulnes* était une œuvre mal composée et gentille.

Robert Coiplet
(17 janvier 1947.)

DISPARITIONS

Antonio de Almeida

Un chef d'orchestre d'une grande curiosité

ANTONIO DE ALMEIDA, chef d'orchestre français, est mort subitement à Pittsburgh (Etats-Unis), lundi 17 février. Il était âgé de *soixante-neuf ans*.

Né le 20 janvier 1928, à Neuilly-sur-Seine, d'un père diplomate portugais et d'une mère américaine, Antonio de Almeida étudie la musique en Argentine. Il y apprend la théorie et la composition avec Alberto Ginastera et le violoncelle avec Washington Castro. Plus tard, il étudie à l'université Yale avec Paul Hindemith. Parallèlement à ses études musicales, Antonio de Almeida étudie la chimie nucléaire à l'Institut de technologie du Massachusetts, dont il dirige l'orchestre des étudiants, et suit les cours de Tangelwood, ville où s'installe, l'été venu, l'Orchestre symphonique de Boston. C'est là qu'Antonio de Almeida rencontre Serge Koussevitzky et Leonard Bernstein, qui lui mettront le pied à l'étrier.

Les fées s'étaient décidément penchées sur son berceau, puisque Sir Thomas Beecham le nomme ensuite chef associé de l'Orchestre philharmonique royal, que ce grand chef a fondé à Londres. En 1960, Antonio de Almeida fait ses débuts à New York dans *Orfeo et Euridice*, de Gluck. Il dirige ensuite un peu partout, partageant sa carrière entre des postes de directeur musical ou de chef invité (Stuttgart 1960-1964 ; Opéra de Paris 1964-1968 ; Houston 1969-1971 ; Nice 1976-1978 et Moscou depuis 1992) et des activités d'infatigable fouineur de bibliothèque. Antonio de Almeida était en effet l'un des meilleurs – si ce n'est le meilleur – connaisseurs de l'œuvre d'Offenbach, et on lui doit l'exhumation de nombreuses œuvres du répertoire français au concert et au disque dans les domaines lyrique et symphonique.

DANDY ANTICONFORMISTE

Depuis 1982, Antonio de Almeida s'était attelé à la publication de l'édition intégrale sur papier de la musique d'Offenbach ainsi qu'à celle d'un catalogue raisonné de l'œuvre du compositeur. La curiosité d'Almeida l'avait d'abord entraîné à enregistrer des symphonies de Haydn à la tête d'effectifs beaucoup plus réduits que d'habitude, puis des poèmes symphoniques français oubliés (dont *Viviane*, d'Ernest Chausson) et, tout récemment, pour l'éditeur Naxos, les symphonies de Malipiero, de Tournemire et d'Henri Sauguet – sans oublier les symphonistes guatémaltèques –, à la tête de l'Orchestre symphonique de Moscou.

Antonio de Almeida n'était pas à proprement parler un « grand chef d'orchestre », c'était un musicien qui dirigeait, un honnête homme dont la culture musicale excédait de beaucoup celle de la plupart de ses collègues du moment. De loin en loin, il appelait *Le Monde* pour s'entretenir quelques minutes d'une découverte qu'il avait faite dans une bibliothèque, pour exprimer son accord ou son désaccord avec une analyse, pour demander un conseil pour l'engagement d'un soliste qu'il n'avait pas entendu lui-même, mais dont il se souvenait avoir lu une critique positive dans les colonnes de son quotidien de prédilection. Qu'on lui propose alors de recueillir ses propos, et il se dérobait, « *pas maintenant, plus tard* », répondait-il invariablement.

Antonio de Almeida disait regretter l'époque où les musiciens les plus célèbres laissaient leur habit de star dans le vestiaire des salles de concert pour redevenir des citoyens comme les autres dans leur vie privée, cette époque où n'importe quel jeune musicien pouvait rencontrer avec facilité les modèles qui l'inspiraient ; il disait aussi regretter l'effervescence de la vie musicale parisienne d'autrefois et constatait avec tristesse que, par la faute d'une mauvaise gestion humaine et professionnelle, les musiciens français ne pouvaient donner leur meilleur au sein d'orchestres dont il constatait qu'aucun n'égalait en qualité les meilleures formations étrangères. Antonio de Almeida était une sorte de dandy, comme Beecham, son grand modèle, un artiste qui dirigeait ce que son bon plaisir et son anticonformisme lui dictaient de diriger. Un esprit libre.

Alain Lompech

■ **DENG XIAOPING**, patriarche du régime chinois, est mort, mercredi soir 19 février, à Pékin, à l'âge de quatre-vingt-douze ans *(lire pages 2 à 4 et notre supplément)*.

■ **CHIEN SHIUNG WU**, physicienne américaine d'origine chinoise, est morte, dimanche 16 février, à New York, des suites d'une crise cardiaque. Elle était âgée de quatre-vingt-trois ans. Née à Shanghaï le 31 mai 1913, Chien Shiung Wu émigre en 1936 aux Etats-Unis, où elle passe son doctorat de physique avant de commencer à enseigner à l'université de Princeton. En 1944, elle rejoint la prestigieuse université Columbia, où elle travaille sur le Projet Manhattan, nom de code donné au programme de recherche sur la bombe atomique. C'est une expérience qu'elle dirige en 1956 dans un domaine moins militaire qui vaut à Chien Shiung Wu d'entrer dans l'histoire de la physique. Suivant une idée de ses collègues américains d'origine chinoise Tsung Dao Lee et Chen Ning Yang, elle observe la désintégration d'atomes de cobalt par radioactivité bêta. Lors de cette réaction, les atomes émettent des particules qui tournent sur elles-mêmes et forment deux groupes appelés « droite » et « gauche » suivant leur sens de rotation. Or Chien Shiung Wu et son équipe s'aperçoivent que les particules gauches sont plus nombreuses que leurs homologues inversées, ce qui prouve l'asymétrie de la nature à l'échelle des particules élémentaires. Ces travaux sur ce que les physiciens appellent la non-conservation de la parité valurent, en 1957, le prix Nobel à Lee et à Yang. En 1973, sept ans avant de prendre sa retraite, Chien Shiung Wu réussit une autre première en devenant la première femme à diriger la Société américaine de physique.

■ **LÉLIA GOUSSEAU**, pianiste, est morte vendredi 14 février, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Née à Paris le 11 février 1909, Lélia Gousseau avait obtenu son premier prix de piano en 1925, dans la classe de Lazare-Lévy, et l'année suivante celui d'histoire de la musique, dans celle de Maurice Emmanuel, au Conservatoire de Paris. Elle retrouva cette maison pour y enseigner le piano de 1961 à 1978 et eut comme élève Anne Queffélec, Pascal Devoyon et Emile Naoumoff. Elle enseigna ensuite à l'Ecole normale de musique à Paris et lors de classes de maître à l'étranger. En 1937, Lélia Gousseau avait remporté un prix au concours Chopin de Varsovie et, en 1939, le 1er Prix Albert-Roussel. Lélia Gousseau donna de nombreux récitals et joua sous la direction de Paul Paray, Dimitri Mitropoulos, André Cluytens, Manuel Rosenthal, etc.
Une infirmité a terni les dernières années de sa carrière, mais des compositeurs lui ont écrit des pièces pour la main gauche (dont Marcel Mihalovici, Maurice Ohana, Antoine Tisné, Alain Louvier et Yvonne Desportes). Lélia Gousseau était une pianiste dont le jeu donnait une clarté d'allure, une tenue exemplaire à la musique qu'elle jouait. Ni sec, à la manière d'un certain style de jeu français, ni perdu dans une recherche excessive de nuances, le piano *intelligent* de Lélia Gousseau était l'honnêteté même dans l'acception la plus noble du terme, et l'on ne peut que regretter que les quelques enregistrements qu'elle fit ne soient plus disponibles.

NOMINATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Michel Delamar, professeur de chimie, a été élu, mardi 18 février, président de l'université Denis-Diderot (Paris-VII), en remplacement de Jean-Pierre Dedonder, dont le mandat de cinq ans arrivait à échéance.

[Né le 10 décembre 1947 à Paris, Michel Delamar, ingénieur chimiste, ancien élève de l'Ecole supérieure de physique et de chimie de Paris, docteur ès sciences en 1985, a été nommé assistant à l'université de Picardie en 1979 avant de rejoindre l'université Paris-VII, en 1987, comme maître de conférences, puis au rang de professeur, en 1990. Directeur adjoint de l'UFR de chimie, il a été élu, en 1994, vice-président du conseil d'administration de l'université, chargé des moyens. Ces derniers mois, il a participé activement à la commission qui a conduit la consultation sur le projet de déménagement de l'université sur la ZAC Paris-Rive gauche, dont le principe a été voté le 19 novembre 1996 par le conseil d'administration de cet établissement.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 17-mardi 18 février est publié :

● **Fonds communs de placement** : un décret relatif aux fonds communs de placement à risques.

Au *Journal officiel* du mercredi 19 février est publié :

● **Taxe d'apprentissage** : un décret relatif à la taxe d'apprentissage, pris en application de la loi du 6 mai 1996 portant réforme du financement de l'apprentissage.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alix

est née le 18 février 1997.

« Aussi tremblante qu'un oiseau, aussi chaude, aussi vivante que l'été. »

Florence et Pascal GALINIER-DUPRAT.

Ryan et Andy FELKAÏ

souhaitent la bienvenue à leur petite sœur

Inès

née à Paris, le 7 février 1997.

148, rue de Lourmel.
75015 Paris.

– Cinq mois déjà !

Nés le 21 septembre 1996, à la maison le 14 janvier 1997.

Marguerite et Félix

agrandissent joyeusement la famille !

Bravo à la réa néonatale de Béclère.

Frédéric HARSANT,
Eva STRZELECKA
et Théo.

9, rue Camille-Pelletan,
92120 Montrouge.

Décès

Aïni BENNAÏ

est née le 25 août 1981 à Genève.

Elle nous a quittés le vendredi 15 février 1997.

Sa merveilleuse beauté et l'extrême vivacité de son intelligence sont un hymne à la vie.

Elle aima tout le monde et voulait l'amour et la paix pour l'humanité et la compassion pour les animaux.

Elle a été enterrée par des adolescents de son âge et infiniment de personnes qui l'aimaient.

Etaient présents au cimetière : des musulmans, des chrétiens et des *juifs*.

Merci à ceux qui l'ont aimée, soignée et accompagnée.

Merci à tout l'hôpital Robert-Debré.

Si ma vie continue, je la dédierai à l'enfance et à l'adolescence.

Docteur Ghita El Khayat,
sa maman.

– *M. Marc Dumont*
a la douleur de faire part du décès de

Mme Yolande DUMONT,
née PETITPREZ,

sa mère, survenu le 15 février 1997.

Les obsèques auront lieu le 21 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne (Hauts-de-Seine).

78, *quai* de la Loire,
75019 Paris.

– Les docteurs Bruno
et Françoise Alliot,
M. Jean-Pierre Fontaine,
Mme Dominique Fontaine-Locus,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
Le médecin-général Pierre Rigollet,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur.

Mme Raymond FONTAINE,
née Suzanne RIGOLLET,
avocate honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu à Toulon, le 2 février 1997.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à Toulon.

6 *bis*, rue Campagne-Première,
75014 Paris.
18, rue des Maraichers,
75020 Paris.
27, boulevard Pierre-Sola,
06300 Nice.

– *Le président,*
et le conseil d'administration de l'**Association des étudiants protestants de Paris,**
Les membres de l'Association et les *anciens du foyer du 46, rue de* Vaugirard,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Gabrielle LATOUR,

et se souviennent avec émotion de la part qu'elle a prise dans la vie du foyer de 1935 à 1980.

– M. Henri Lussiaa-Berdou,
son époux,
Jacqueline,
sa fille et Claude Silberzahn,
Olivier, Gilles et Anne,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
André Lussiaa-Berdou
et ses enfants,
ont la peine de faire part du décès de

Denise LUSSIAA-BERDOU,

survenu le 19 février 1997.

L'incinération aura lieu dans l'intimité, au crématorium de Marseille, le 21 février.

– *Paris, New York, Jérusalem.*

Jofred et Trudy Grinblat,
son fils et sa belle-fille,
Dina et Yarive Shulem,
sa petite-fille et son époux,
David Bezborodko,
Paula Ginzburg,
Sara Rober,
Riva et Henry Guterman,
Boris et Anne-Marie Bezborodko,
Rachel Gramblat-Gray,
ses frères, sœurs, beau-frère et belles-sœurs,
Ainsi que ses arrière-petits-enfants,
Ses cousins, cousines, neveux et nièces,
Les autres membres de sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Miriam GRINBLAT,
née BEZBORODKO,

survenue, le 16 février 1997, à Paris, à *l'âge de quatre-vingt-treize ans.*

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 19 février, au cimetière parisien de Bagneux.

68-10 108th Street, Apt 4D
Forest Hills, NY 11375
USA.

Anne-Marie Joulin,
sa mère,
François Méloux,
son frère,
Sarah Méloux,
sa sœur,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Claire MÉLOUX,

survenue, à Paris, le 12 février 1997.

– Le 16 février 1997, il a plu au Seigneur d'appeler à Lui

Noël RODIER,
ancien professeur
à la faculté de pharmacie Paris-XI.

De la part de :
Simone Rodier,
son épouse,
Ses enfants,
Ses *petits-enfants,*
Et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 février, en l'église de Vieillespesse (Cantal).

– Paris, Boynes (Loiret).

Alexis Rygaloff,
son mari,
Michel Dupouey,
son père,
Les familles Dupouey, Rygaloff, Mechler, La Brosse,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-sept ans, de

Martine RYGALOFF,
née *DUPOUEY*,

survenue au service des soins palliatifs du centre hospitalier de Puteaux, victime d'un long cancer.

Ses funérailles seront célébrées à Saint-Pierre du Gros-Cailloux, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, le samedi 22 février 1997, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu à Boynes (Loiret), aux environs de 11 h 30. *Rendez-vous au parvis de l'église.*

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

Mme Mathilde ARIÉ

nous quittait *le 21 février 1983.*

Son souvenir est demeuré vivant dans le cœur de sa fille Rachel (Ella).

– Il y a dix ans,

Christophe GIACHERO

nous quittait.

Proches et amis ont une pensée émue.

Maître Michel MASSON
5/11/26 - 20/02/87.

Odile Masson,
son épouse,
Sophie et Laurent Sanson,
Catherine Masson,
Jérôme et Roselyne Masson,
Antoine Masson et Gina de Rosa,
ses enfants et leurs conjoints,
Gaëlle, Nils, Clémence, Paul, Agathe,
Célestine, Hugo, Lucas et Louise,
ses petits-enfants,
pensent à lui.

« Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure. »
Apollinaire.

Il y a neuf ans, le 21 février 1988,

Paulette SCOTT-CHARRIER

nous quittait.

« Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction. »
Antoine de Saint-Exupéry.

– Le 21 février 1987 disparaissait le

professeur Jean *STOETZEL*.

En ce dixième anniversaire, tous ses amis auront une pensée pour lui.

Conférences

« Qu'est-ce que le protestantisme ? », conférence-débat au temple de l'oratoire du Louvre, 145, rue *Saint-Honoré*, 75001 Paris.
***Mercredi 26 février 1997*, à 20 h 30,** avec Laurent Gagnebin, Alain Houziaux, Louis Pernot, pasteurs.

Concert

Les moines *du monastère* de Gyuto, réfugiés en Inde, donneront un unique concert,

« Chants secrets du Tibet »,

à la Maison de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, 75005 Paris), **vendredi 21 février, à 20 h 30.** Location 100 F, *sur place* ou à la boutique tibétaine, 15, rue de Turenne, Paris 4e. Tél. : *01-42-78-05-04.*

Les constructeurs

Renault et PSA

INDUSTRIE L'industrie automobile allemande est en pleine reprise. Ce sont les exportations qui soutiennent sa croissance : près de six voitures sur dix produites en Allemagne sont vendues à l'étranger. ● LES GAMMES DE MODÈLES sont élargies et renouvelées de plus en plus vite. Les investissements de recherche et de développement ont augmenté de 50 % entre 1990 et 1996. ● L'INTERNATIONALISATION est au cœur de la stratégie allemande. Un véhicule de marque allemande sur trois est désormais produit hors d'Allemagne. Etats-Unis, Japon et pays émergents représentent une part croissante des ventes outre-Rhin. ● LES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS, en comparaison, semblent très frileux : ils ne vendent que 15 % de leurs voitures hors d'Europe, contre 42 % pour VW et plus du tiers pour Fiat. ● DAIMLER-BENZ a annoncé son intention de racheter l'activité camions de Ford.

Les constructeurs automobiles allemands distancent leurs concurrents

En misant sur l'international et la multiplication des modèles, Volkswagen, Mercedes, BMW et Opel ont augmenté partout leurs parts de marché. La maîtrise de leurs coûts est l'autre volet de cette stratégie gagnante, qui fait encore défaut aux marques françaises

COLOGNE
correspondance

L'industrie automobile allemande semble rouler à nouveau vers la réussite. Les débuts de 1997 confirment les performances inattendues de 1996. *« La production, les immatriculations et les exportations devraient croître de 2 % à 3 % »*, selon Bernd Gottschalk, le président de la Fédération de l'industrie automobile allemande (VDA). Les constructeurs annoncent des hausses records de chiffres d'affaires et augmentent leur part de marché chez eux et à l'étranger. Même Porsche n'arrive plus à faire face à la demande et vient de briser un tabou en décidant de délocaliser une partie de sa production vers la Finlande. La confiance est revenue alors que la morosité dominait voilà quelques mois. Les observateurs, qui craignaient la suppression de 100 000 emplois dans la branche avant la fin du siècle, estiment désormais que les effectifs devraient se stabiliser.

Une fois de plus, ce sont les exportations qui soutiennent la reprise de l'automobile. Pour la première fois, Volkswagen se vante d'avoir occupé 10 % du marché mondial en 1996. Les ventes de sa filiale Audi sont en plein boom hors d'Allemagne. Mercedes et BMW ne sont pas en reste. Dans l'ensemble, les exportations ont été en hausse de 8 % dans l'Europe de l'Ouest, de 21 % vers le Japon et de 19 % vers les Etats-Unis, où les modèles allemands se sont taillé un franc succès lors du dernier Salon de Detroit. Aujourd'hui, près de six voitures sur dix produites en Allemagne trouvent preneurs à l'étranger, contre à peine cinq il y a cinq ans. *« La baisse du deutschemark vis-à-vis des autres monnaies, comme le dollar, va donner un avantage supplémentaire aux marques allemandes »*, dit Mme Rolla Kautz, analyste à la banque BHF, pour expliquer le redressement actuel après la crise des années 1992-1993. Il est toutefois indéniable que les constructeurs allemands récoltent aussi les fruits d'une double offensive destinée à multiplier les nouveautés tout en réduisant les coûts.

La gamme des modèles est renouvelée de plus en plus vite. Sortie récemment, la classe E de Mercedes ou les Audi 3 connaissent un beau succès. BMW veut désormais proposer deux nouveautés par an. Le groupe VW (marques Volkswagen, Audi, Seat et Skoda) en prévoit sept pour l'année en cours. La marque Volkswagen aura plus de modèles en 1998 que le groupe n'en avait en 1992. Les investissements de recherche et développement *« ont augmenté de 50 % entre 1990 et 1996 »*, selon Bernd Gottschalk, pour atteindre 13,3 milliards de deutschemarks.

Volkswagen creuse l'écart avec la concurrence

PARTS DU MARCHÉ EUROPÉEN EN 1996*, EN POURCENTAGE

ALLEMANDES 27,1 % (24,5)
VOLKSWAGEN (15,7) 17,2
BMW (5,0) 6,3
MERCEDES (3,2) 3,6
AUTRES (2,2) 1,4
CORÉENS (0,1) 1,9
VOLVO (1,7) 1,6
JAPONAIS (11,8)
FORD (11,5)
GENERAL MOTORS (12)
FRANÇAISES 22 % (22,4)
PSA (12,7) 11,9
RENAULT (9,7) 10,1
FIAT (13,8) 11,2

* le chiffre entre parenthèses est de 1990

Source : Association des constructeurs européens d'automobiles

Désormais, *« les constructeurs cherchent à être présents sur tous les segments du marché, alors que c'était impensable il y a dix ans »*, estime Hans-Peter Muntzke, économiste à la Dresdner Bank. Mercedes va ainsi lancer dès 1997 un petit véhicule de la classe A et, en 1998, la Smart en collaboration avec le fabricant des montres Swatch. Audi va descendre en gamme. A l'inverse, VW, dont la vocation était plutôt de contrer Ford et Opel, va prendre pied dans le haut de gamme, contre Mercedes et BMW.

Ces innovations multiplient les modèles sur des plates-formes en nombre restreint. Les forts coûts allemands sont ainsi réduits et amortis sur des volumes plus larges. La productivité par salarié a crû de 6 % en 1996, selon la Dresdner Bank, alors que les effectifs globaux de la branche ont à peine diminué (657 000 salariés). Ce sont les équipementiers qui portent une grosse partie de ces améliorations, la « révolution Lopez » est passée par là.

Les réductions d'effectifs se sont accompagnées de gains de flexibilité avec, notamment, la semaine de quatre jours mise en place chez VW. L'organisation de la production laisse de plus en plus de place à des équipes chargées du montage complet d'un véhicule afin de gagner sur le temps d'assemblage. BMW a réalisé le plus gros effort de réduction des coûts un peu plus tôt que les autres, alors que Mercedes semble avoir mené une action moins homogène et doit encore relancer certaines divisions, comme les véhicules utilitaires. Selon Rolla Kautz, *« les Allemands ont rationalisé plus fortement qu'ailleurs, et ce processus va se poursuivre »*.

STRATÉGIE INTERNATIONALE

Autre mot d'ordre en vogue : l'internationalisation, qui vient mettre à mal la tradition du *made in Germany*. L'objectif est double : s'implanter sur de nouveaux marchés tout en profitant des coûts de production moins élevés. Désormais un véhicule de marque allemande sur trois est produit hors d'Allemagne (2,79 millions d'unités en 1996, soit + 12 %). Plus de la moitié des camions et des bus allemands sortent de chaînes de montage étrangères. Les investissements productifs dans le monde représentent près de 40 % de ceux réalisés sur le marché intérieur. L'Europe reste le lieu de fabrication privilégié, mais perd son avance sur d'autres régions du monde.

La plupart des constructeurs sont concernés. VW a racheté le producteur tchèque Skoda. Sa filiale espagnole, Seat, multiplie les implantations dans le monde et envisage de s'installer en Inde et en Russie. Mercedes va produire la Smart à Hambach, en France, la classe M aux Etats-Unis et prévoit une usine au Brésil. Audi a investi dans une usine de moteurs en Hongrie. Même BMW n'est plus fidèle au site allemand, avec une usine aux Etats-Unis qui produit le roadster Z3 et des séries 3. Le rachat du britannique Rover, au début de la décennie, s'inscrit aussi dans cette logique d'ouverture internationale. Les équipementiers sont incités à suivre. Selon une étude réalisée pour le ministère fédéral de l'économie, un sous-traitant sur deux investira hors d'Allemagne dans les prochaines années.

Plus de 200 000 limousines « allemandes » vendues en 1996 outre-Rhin ont été en fait fabriquées à l'étranger. Mais l'engouement international permet aussi aux marques allemandes de prendre place sur des marchés porteurs : VW détient la moitié du marché chinois et un tiers des ventes brésiliennes. C'est désormais dans ces régions que l'automobile allemande espère conforter son rôle de moteur pour l'économie du pays.

Philippe Ricard

Renault et PSA : trop petits, trop français, trop européens

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis dix ans, Renault va annoncer une forte perte pour 1996 : on évoque une exploitation déficitaire de 3 milliards de francs. PSA Peugeot-Citroën reste bénéficiaire mais, depuis deux ans, son résultat a presque été divisé par trois : selon les analystes boursiers, il a reculé de 30 % en 1996 à 1,2 milliard de francs, après avoir baissé de 45 % en 1995. Jacques Calvet envisagerait, du coup, de retarder son départ, prévu cette année, de la présidence du directoire de PSA.

ANALYSE

Leur production, très hexagonale, les désavantage en matière de coûts

Pourtant les ventes d'automobiles en France ont crû de 10 % en 1996. Que se passera-t-il en 1997, alors que le marché hexagonal, privé de prime à la casse, devrait diminuer de 10 % ? Les perspectives sont sombres. Inquiets, Jacques Calvet et Louis Schweitzer, PDG de Renault, ont écrit en juillet 1996 au premier ministre pour lui demander de financer le départ en préretraite de 40 000 salariés des deux groupes, promettant en contrepartie d'embaucher 14 000 jeunes.

On avait cru les constructeurs français sortis d'affaire après les restructurations sévères des années 80 et la suppression de 130 000 emplois depuis quinze ans. Voilà qu'ils replongent.

Tout n'est pas noir, loin de là. La productivité des usines s'est fortement améliorée. L'endettement a été réduit à un niveau très faible. Les structures capitalistiques des deux entreprises sont saines. L'image des voitures françaises s'est nettement améliorée. La production a été réorganisée à la japonaise : « flux tendus », recours croissant aux achats extérieurs et renforcement des relations avec les équipementiers. Les délais de conception ont été raccourcis. Les filiales non stratégiques vendues.

Dans cette course à la compétitivité, Renault est resté en retrait de PSA. Pour des raisons historiques et culturelles, la masse salariale y est plus élevée, les ingénieurs sont plus puissants et plus dépensiers, les coûts sont moins serrés, notamment dans les structures administratives. *« PSA est largement au niveau de ses concurrents européens en matière de compétitivité. En revanche, le groupe dirigé par Jacques Calvet, mis à part Citroën dans certains cas, n'a pas su faire preuve d'innovation. A l'inverse, Renault a toujours été très imaginatif. L'Espace, la Twingo et maintenant la Scenic illustrent une politique produits audacieuse. Mais l'ex-Régie manque de compétitivité »*, explique Christophe Laborde, analyste automobile dans le cabinet d'études économiques DRI/McGraw-Hill.

« Nous avons cru avoir fait notre révolution vis-à-vis des coûts. En fait, nous avons fait notre révolution vis-à-vis de la qualité », admet un cadre de chez Renault. Louis Schweitzer a donc annoncé un plan d'économie, avec pour objectif de réduire le prix de revient de chaque voiture de 3 000 francs d'ici à fin 1997 et d'économiser 500 millions de francs par an sur les achats.

« Quoi qu'il en soit, les constructeurs français sont, peu ou prou, au niveau européen en matière de compétitivité », estime un analyste. Pourtant, ils traversent aujourd'hui une crise que ne connaissent pas les autres constructeurs européens. Volkswagen, qui a gagné 1,14 milliard de francs en 1995, prévoit un bénéfice en nette croissance pour 1996. Les marques européennes de General Motors ont gagné 3,4 milliards de francs entre janvier et septembre 1996, soit 24 % de plus que sur la même période 1995. Fiat a maintenu son résultat avant impôt à 11,7 milliards de francs en 1996.

Renault et PSA souffrent d'un même mal : trop petits, trop français. Leur production est très hexagonale, à hauteur de 56 % pour Renault et de 67 % pour PSA. Cela les désavantage en matière de coûts par rapport à Volkswagen, qui ne réalise que 44 % de sa production en Allemagne, ou à Fiat, qui produit les deux tiers de ses voitures hors d'Italie.

En outre, Renault et PSA font 85 % de leurs ventes en Europe, le marché automobile le plus concurrentiel au monde. Tous les constructeurs mondiaux y sont présents. Une trentaine de marques, une gamme de véhicules d'au moins deux cents modèles. Les Coréens, avec des voitures de 20 % à 30 % moins chères, sont déjà libres d'entrer. En 1999, les constructeurs nippons ne seront plus soumis à des quotas.

SURCAPACITÉS

Dans ce contexte hyperconcurrentiel, l'Europe souffre d'énormes surcapacités. L'ensemble de ses usines peut produire 18 millions de véhicules pour une demande de 12,8 millions de voitures en 1996.

Pour des raisons politiques et sociales, il est toujours difficile de fermer une usine en Europe. Même en Grande-Bretagne, le libéralisme s'est arrêté aux portes des ateliers automobiles : Ford, en annonçant la suppression de 980 emplois sur 4 500 à Halewood (Liverpool), a provoqué un tollé. Volkswagen a adopté la semaine de quatre jours pour sauver 30 000 emplois en Allemagne. Mais à quel coût ? Le Land de Basse-Saxe, qui possède 20 % du groupe, a un rôle déterminant au conseil de surveillance.

« Ce sont les constructeurs qui ont creusé leur propre tombe, commente un analyste. *Le marché européen est un marché structurellement pourri. »* La guerre des prix y fait rage. Ford y a perdu 1,6 milliard de francs en 1996. Fiat et Volkswagen n'y gagnent quasiment rien. Seuls les constructeurs de niche, avec une forte image, s'en sortent bien.

Les Français ont fait une erreur de stratégie : éblouis par les marges de Volkswagen sur sa Golf, ils ont voulu redresser leur image pour vendre plus cher. Avec succès : les automobiles françaises sont aujourd'hui réputées pour leur qualité. Mais, concentrés sur leurs problèmes financiers, ils n'ont pas copié le « modèle allemand » dans sa totalité. Volkswagen a aussi amorti ses coûts sur des volumes toujours croissants : il vendait 2,5 millions de voitures en 1986, près de 4 millions dix ans plus tard. Renault, dans le même temps, a vu ses ventes passer de 1,6 à 1,8 million d'unités et PSA de 1,7 à 2 millions. Fiat mise aussi sur les volumes. L'italien, qui a produit 2,3 millions de voitures en 1996, a pour objectif de dépasser les 3 millions d'unités en 2002. Volkswagen et Fiat, dès la fin des années 80, ont donné un coup d'accélérateur à l'international, sur des marchés plus sains et plus porteurs. L'allemand réalise 42 % de ses ventes hors Europe, l'italien plus du tiers. Une étude de DRI estime qu'en l'an 2000 les marchés émergents représenteront 60 % de la croissance automobile mondiale. La Palio de Fiat, la voiture conçue spécialement pour pays en voie de développement, est destinée à être vendue à 1 million d'exemplaires d'ici à cinq ans. Dans cette course au volume et à l'internationalisation, les Français se sont réveillés tardivement. Et leurs ambitions – vendre 25 % de leurs véhicules hors Europe à l'horizon 2000 – restent modestes.

Dans ce contexte, PSA et Renault vont devoir affronter de nouvelles turbulences. Les dirigeants se disent sereins sur les capacités de leurs troupes à les traverser. On voudrait partager leur optimisme.

Virginie Malingre

Daimler-Benz veut acheter les camions de Ford

Le groupe allemand Daimler-Benz a annoncé le 19 février qu'il voulait acquérir, via sa filiale américaine Freightliner Corporation, les activités poids lourds de Ford Motor Company. Ford et Freightliner, déjà numéro un des plus de 16 tonnes aux Etats-Unis, ont signé une lettre d'intention en ce sens, a précisé Daimler-Benz. Le montant de la transaction reste confidentiel. La conclusion de l'accord est soumise à la signature du contrat définitif entre les deux groupes et à l'aval des autorités de la concurrence américaines. Avec cette acquisition, Freightliner devrait accroître son chiffre d'affaires de quelque 1,7 milliard de marks (5,5 milliards de francs). La part de la nouvelle entité sera de près de 40 % sur le marché américain des plus de 16 tonnes, qui est en forte régression (–15,5 % en 1996). Pour Ford, il s'agit de se recentrer sur les véhicules utilitaires légers ou mi-lourds.

Le BRGM risque de perdre sa participation dans une mine d'or péruvienne

LE BUREAU de recherches géologiques et minières (BRGM) voit s'éloigner ses chances de conserver sa participation dans le site minier péruvien de Yanacocha, le plus beau gisement d'or d'Amérique du Sud. La Cour supérieure de Lima a confirmé, mardi 18 février, en appel, que le péruvien Buenaventura et l'américain Newmont, anciens associés du BRGM dans cette mine, disposaient bien d'un droit de préemption sur les 24,7 % détenus jusqu'à présent par l'établissement public français au prix de 109,3 millions de dollars (623 millions de francs).

Le jugement à peine connu, le BRGM et l'Etat français annonçaient leur intention de se pourvoir en cassation. Une procédure que les deux vainqueurs, Newmont et Buenaventura, jugent impossible : *« Depuis la réforme de la Constitution, le recours à une troisième instance n'est plus admis, lorsque est discutée l'interprétation du statut d'une entité de droit privé. »* Même si le BRGM parvient à entamer une nouvelle procédure judiciaire, ses espoirs de conserver son plus bel actif minier sont bien minces, tant il a multiplié les erreurs et les obscurités dans cette opération, sans que l'Etat s'en émeuve pendant longtemps.

L'affaire remonte à 1993. A l'époque, le ministère de l'industrie veut trouver un partenaire pour aider le BRGM à exploiter ses actifs miniers (cuivre, or et kaolin en Afrique, or au Pérou). Un appel d'offres international est lancé. Dès le début, les mises en garde d'ingénieurs du BRGM, de l'ambassade de France au Pérou, de conseillers financiers se multiplient. Tous soulignent l'existence d'un risque juridique important sur les mines de Yanacocha, dans lesquelles Newmont et Buenaventura sont associés au BRGM depuis 1988 : il existe un pacte entre les trois actionnaires qui donne un droit de préemption aux associés en cas de vente ou de changement de majorité. A chaque fois, les ministères de l'industrie et des finances les rassurent.

En septembre 1994, après une mise aux enchères, l'australien Normandy Poseidon, sixième producteur mondial d'or, est retenu. Un accord-cadre est signé, qui prévoit la création d'une société commune baptisée LaSource. Détenue à 60 % par le groupe australien et 40 % par le BRGM, elle doit reprendre les actifs miniers du BRGM, à l'exception de la participation péruvienne. Celle-ci est logée dans une autre structure contrôlée à 40 % par LaSource, 23 % par le BRGM et 37 % par le groupe australien.

ATTITUDE HÉSITANTE

Lorsque l'accord est soumis au ministère de l'industrie comme au Trésor, ceux-ci ne font aucune objection. L'ensemble des actifs miniers du BRGM est estimé à 1,49 milliard de francs. Les 24,7 % de la mine de Yanacocha sont évalués à 788 millions. Quand un expert indépendant présentera l'opération aux actionnaires de Normandy Poseidon, il soulignera que la participation dans le gisement péruvien vaut *« trois fois plus que la valeur comptable »*.

Pour Newmont et Buenaventura, l'opération correspond à une cession. Ils demandent à exercer leur droit de préemption. Le BRGM a eu une attitude hésitante. Il confirme d'abord qu'il y a bien transfert de ses titres miniers à l'australien Normandy mais qu'il conserve certains droits. Puis, sous l'impulsion de Franck Borotra, nouveau ministre de l'industrie, qui réalise vite que le dossier est mal parti, il change de position. Un nouvel accord est signé en 1995, qui exclut les actifs péruviens de l'alliance.

La justice péruvienne, pourtant, confirme le droit de préemption de Newmont et de Buenaventura. *« Il n'y a eu aucun transfert de titres. On ne peut exercer un droit de préemption sur un simple protocole d'accord »*, conteste aujourd'hui le ministère de l'industrie. Intrigué par cette opération, qui lèse gravement les intérêts du BRGM, celui-ci a confié une enquête, en juin 1996, à l'inspection des finances et au conseil général des Mines. Il a demandé à Hubert Védrine, ancien conseiller diplomatique à l'Elysée, redevenu avocat, de reprendre le dossier. Jean-Pierre Hugon, directeur général du BRGM, qui a supervisé toute la négociation, devrait prochainement quitter son poste. Son successeur, Yves Le Bars, a été désigné. Mais le décret de sa nomination est bloqué depuis plusieurs mois à l'Elysée.

Martine Orange

EDF appelé à devenir un acteur dans les télécommunications

« IL RESTE beaucoup d'options ouvertes pour permettre à un troisième opérateur de se développer [dans le téléphone] », a indiqué François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, dans un entretien au quotidien économique *Les Echos* du 20 février. EDF devrait ainsi exploiter, à l'instar de la SNCF, ses infrastructures alternatives. *« EDF sera un acteur du marché des infrastructures de télécommunications, le gouvernement le souhaite »*, a précisé le ministre.

M. Fillon affirme vouloir favoriser l'émergence de nouveaux acteurs dans les télécommunications, afin d'éviter un duopole Générale des eaux-France Télécom.

DÉPÊCHES

■ **AIR INTER EUROPE : selon un porte-parole de la compagnie aérienne, environ deux vols sur trois (63 %) devaient être assurés,** jeudi 20 février, en dépit de la grève surprise de trois syndicats de pilotes (USPNT, SPIT, SNPNAC) lancée la veille. Les syndicats protestent contre ce qu'ils estiment être *« les méthodes de voyou utilisées par Christian Blanc »*, PDG du groupe Air France. – *(AFP.)*

■ **TRANSPORT AÉRIEN : la Commission européenne** a proposé, mercredi 19 février, une directive permettant l'immobilisation des avions dangereux de compagnies aériennes de pays n'appartenant pas à l'Union européenne sur les aéroports communautaires (*Le Monde* des 16 et 17 février).

■ **VIRGIN : le groupe britannique Virgin a remporté, mercredi 19 février, la privatisation d'InterCity West Coast**, l'une des principales lignes de chemins de fer de Grande-Bretagne. C'est la deuxième société ferroviaire de passagers attribuée à Virgin dans le cadre de la privatisation de British Rail. Le groupe prévoit de remplacer toute la flotte en service par 40 trains pendulaires à grande vitesse à partir de 2002.

■ **VOLVO : le constructeur automobile suédois** a annoncé, mercredi 19 février, une hausse de 34,7 % de son bénéfice net en 1996 à 12,4 milliards de couronnes (9,4 milliards de francs). Volvo ne doit son résultat qu'au programme de cessions dans lequel il est engagé.

■ **PHILIPS : le groupe électronique néerlandais** a annoncé, mercredi 19 février, qu'il proposera à ses actionnaires, le 21 mars, l'entrée à son conseil de surveillance de Louis Schweitzer, PDG de Renault.

■ **APPLE : le vice-président du groupe informatique américain** chargé des ventes, Marco Landi, a démissionné, portant à une demi-douzaine le nombre de défections chez Apple au cours des deux semaines écoulées.

■ **THOMAINFOR : la filiale de maintenance informatique de Thomson-CSF** a été rachetée par la société américaine Libra Global Services, qui a également annoncé, mercredi 19 février, l'acquisition de Decision Systems International (DSI), filiale du groupe italien Olivetti.

■ **COMPAGNIE BANCAIRE : la filiale de Paribas a terminé l'année 1996 en perte** de 1,23 milliard (contre un bénéfice de 602 millions en 1995), après une provision pour risques immobiliers de 2,5 milliards. Hors immobilier, la contribution de toutes les filiales progresse. Le Cetelem, spécialiste du crédit à la consommation, enregistre un résultat net de 1,3 milliard, en hausse de 16 %.

■ **ALLIANZ : le numéro deux européen de l'assurance**, derrière Axa-UAP, a dégagé un bénéfice net en hausse de 10 % à 2,2 milliards de marks en 1996, soit 7,4 milliards de francs. Il devrait conserver le premier rang en termes de rentabilité.

Les industriels européens redoutent un pôle unique de l'électronique de défense française

Une entente Lagardère-Alcatel autour de Thomson-CSF paraît difficile

L'idée de créer un pôle unique d'électronique de défense en France est caressée par l'Elysée et Matignon. Lagardère et Alcatel Alsthom n'en veulent pas. Une telle alliance entre l'ensemble des acteurs français du secteur risque en outre de compliquer considérablement les restructurations européennes, suspendues depuis un an à la décision du gouvernement français sur Thomson-CSF.

L'IDÉE de créer un pôle unique d'électronique de défense est caressée à l'Elysée et à Matignon. C'est le sens de l'invitation faite aux industriels concernés, au premier rang desquels les groupes Lagardère, Alcatel Alsthom et Dassault, à l'occasion de la relance de la procédure de privatisation de Thomson-CSF. Ce « Yalta » de l'électronique de défense est-il envisageable ? Lagardère et Alcatel Alsthom n'en veulent pas, notamment pour des raisons personnelles, car les deux PDG se sont durement affrontés lors de la première tentative de privatisation. L'Etat pourrait néanmoins imposer ses vues. Son poids dans les commandes des deux candidats et du groupe privatisable – dans l'armement, le nucléaire, les transports, les télécommunications – lui donne de solides arguments.

Pour autant, il n'est pas dit qu'un tel rapprochement fasse sens industriellement. Au niveau national, d'abord, les activités de Lagardère, Aerospatiale et Alcatel Alsthom sont directement concurrentes et non complémentaires, notamment dans les satellites et les missiles. Surtout, l'alliance entre l'ensemble des acteurs français du secteur risque de compliquer considérablement les restructurations européennes.

Le gouvernement a beau jeu de déclarer qu'il est « ouvert à la participation des acteurs français et européens du secteur à la construction par étapes autour de Thomson-CSF d'une grande entreprise électronique de défense », nos partenaires appréhendent l'émergence d'un géant français.

Depuis près d'un an, les industriels européens avaient pourtant suspendu tout mouvement stratégique dans l'attente de la décision du gouvernement français sur Thomson. L'échec du rapprochement d'Aerospatiale et de l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA), au travers de deux filiales communes mort-nées dans le domaine des satellites et des missiles, n'est pas étranger à l'incertitude qui prévaut depuis douze mois du côté français. DASA pouvait-il vraiment se lier les mains en fusionnant ses missiles et satellites avec ceux d'Aerospatiale, alors que cette dernière risquait d'être marginalisée par le rachat de Thomson par Matra ?

De son côté, le britannique GEC et sa filiale de défense GEC-Marconi pouvaient s'interroger sur ses alliances en France. Comment faire évoluer ses liens avec Matra au sein de leur filiale commune, Matra Marconi Space, tout en laissant la porte ouverte à une éventuelle coopération avec Thomson-CSF en cas de victoire d'Alcatel Alsthom ? L'autre groupe britannique, British Aerospace, se posait des questions du même genre. Devait-il amorcer un rapprochement avec GEC ou avec un américain, alors que la perspective d'une victoire de Matra, son allié européen dans les missiles, lui promettait d'être au cœur des restructurations françaises et européennes.

En France, la délégation générale pour l'armement (DGA) reconnaît que *« les coups suivants doivent être acceptables pour nos partenaires européens »*. Elle estime que la concentration européenne doit être plus ou moins poussée selon les secteurs. Si elle appelle au rapprochement des bureaux d'études aéronautiques militaires et des fabricants de chars, elle estime qu'*« il y a de la place pour deux missiliers et deux fabricants de satellites »*. A l'instar de son homologue américain, elle conteste le bien-fondé de l'intégration verticale entre avionneurs et électroniciens en raison des risques de dépendance entre fabricant et fournisseur. Surtout, elle estime qu'*« il serait difficile de rapprocher les Européens si, en préalable, British Aerospace et GEC s'alliaient »*.

C'est à un tel résultat qu'aboutirait la création d'un bloc franco-français autour de Thomson-CSF, avec Alcatel Alsthom, Aerospatiale et Dassault, estimait de la même manière Noël Forgeard, PDG de Matra-Défense Espace, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 22 décembre 1996. Dans un éditorial baptisé « La défense », le quotidien britannique *Financial Times* du 10 février estime lui aussi que la victoire d'Alcatel ne serait que la continuation *« de trente ans d'autarcie nationale qui ont isolé la France du reste de l'industrie de défense européenne »*.

UNE « FORTERESSE FRANCE »

De son côté, Alcatel reproche à Matra de ne plus être maître de ses activités de défense, apportées à deux sociétés conjointes franco-britanniques, Matra-BAe Dynamics et Matra Marconi Space. Situation qui, selon lui, hypothèque l'avenir de Thomson au profit de son partenaire britannique.

Compte tenu de ce contexte, la perspective d'une « forteresse France » alimente les rumeurs de constitution d'une alliance concurrente en Europe. DASA a été obligé de faire taire les rumeurs qui faisaient état d'un rapprochement avec British Aerospace, faisant valoir la poursuite de pourparlers approfondis avec Aerospatiale-Dassault.

Christophe Jakubyszyn et Philippe Le Cœur

GIAT industries a perdu 1,3 milliard de francs en 1996

Selon les syndicats, GIAT industries, qui produit notamment le char Leclerc, a enregistré une perte de 1,3 milliard de francs en 1996 pour un chiffre d'affaires estimé de 6 milliards de francs (pour GIAT France) et de 8 milliards de francs (pour le groupe, avec ses activités en Belgique). Les comptes définitifs seront arrêtés en avril.

Le ministre de la défense a, d'autre part, invité GIAT industries à choisir de constituer – en raison des contraintes juridico-administratives liées à son statut d'entreprise publique – des groupements d'intérêt économique (GIE), des sociétés mixtes ou des filiales communes si des partenaires français ou européens (le français Renault VI, l'allemand Rheinmetall ou le britannique Royal ordnance) désiraient s'associer à des projets d'armement en coopération, comme le véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI).

Une satisfaction également partagée

LA PRIVATISATION prochaine de Thomson-CSF a été saluée, mercredi 19 février, par la Bourse de Paris, où sont cotées 42 % des actions du groupe d'électronique de défense, l'Etat détenant 58 % seulement de son capital. Le titre Thomson-CSF a terminé la séance à 182 francs, en hausse de 3,7 %. La formule de la cession de gré à gré, qui valorise mieux l'entreprise, avait la préférence des milieux boursiers.

Des deux candidats en lice, c'est Alcatel Alsthom qui a subi la baisse la moins sévère, à 585 francs (– 0,68 %), tandis que l'action Lagardère cédait 2,69 % à 162,50 francs. La Bourse semble persuadée que l'offre d'Alcatel Alsthom, auquel se sont récemment joints Dassault et Aerospatiale, est désormais mieux placée que celle de son rival.

Outre-Manche le *Financial Times*, qui militait la semaine passée pour la candidature du groupe Lagardère, imaginait jeudi 20 février un scénario surprise : celui d'une troisième candidature – la meilleure selon lui – qui ne serait autre que celle... du britannique GEC-Marconi. Dans sa *Lex column*, le quotidien de la City imaginait déjà une future société Thomson-Marconi cotée à Londres comme à Paris.

● **THOMSON-CSF** : le groupe privatisable *« a pris acte »* de la décision du gouvernement en relevant des *« points positifs »*. Le souhait d'être privatisé rapidement avait pourtant conduit la direction du groupe à espérer une offre publique de vente (OPV). *« Il y a urgence, il faut éviter un nouvel échec, car les discussions sur les regroupements s'intensifient en Europe »*, ont expliqué mercredi 19 février les responsables de Thomson-CSF. Le groupe se réjouit néanmoins que le gouvernement se dirige vers la *« constitution rapide autour de Thomson-CSF d'un pôle industriel d'électronique professionnelle et de défense de taille mondiale, compétitif sur le plan international »*, à l'exclusion de *« tout démantèlement de l'entreprise »*.

● **GROUPE LAGARDÈRE** : dans un communiqué publié mercredi en fin d'après-midi, le groupe Lagardère s'est déclaré *« serein et confiant »*, indiquant que *« le gouvernement français a pratiquement confirmé tous les éléments du projet que nous avions présentés l'an dernier et qui nous avaient valu la victoire sur notre concurrent »*. Le groupe dirigé par Jean-Luc Lagardère précisait : *« Après une année qui nous a permis de bâtir le dossier Thomson-Matra que nous maîtrisons parfaitement et que nous réactualisons aujourd'hui, nous savons qu'il est inutile et dommageable de gesticuler si l'on n'a pas quelque chose d'important, précis et déterminant à dire. Ce temps viendra et nous nous exprimerons alors très clairement et très complètement. »*

● **ALCATEL ALSTHOM** : le groupe s'est déclaré *« satisfait »* par la voix du directeur général d'Alcatel Télécom, Jozef Cornu, interrogé en marge d'une réunion de presse. Ce dernier a jugé improbable l'hypothèse d'un rapprochement des deux candidatures, que semble souhaiter le gouvernement. *« Il faut une solution qui ait un sens industriel, je ne suis pas sûr que ce Yalta ait un sens »*, a estimé mercredi M. Cornu. Une telle solution, a-t-il ajouté, *« aboutirait à paralyser Thomson CSF »*, car *« il faut qu'il y ait quelqu'un qui décide »*.

● **AEROSPATIALE** : le groupe aéronautique, qui devrait s'associer à la candidature d'Alcatel Alsthom, s'est *« félicité »* de la procédure de gré à gré retenue par le gouvernement, estimant *« qu'elle permet d'examiner les moyens à mettre en œuvre pour renforcer ses liens très importants existant déjà avec Thomson-CSF »*. Aerospatiale souligne que la procédure choisie par l'Etat pour privatiser Thomson-CSF *« ne peut que renforcer les chances de l'industrie aéronautique et spatiale, civile et militaire française et européenne, dans un contexte de compétition internationale d'une grande apreté, marquée par des regroupements industriels massifs »*.

Thomson Multimédia attendra

LE GOUVERNEMENT étant parvenu à relancer la privatisation de Thomson-CSF, la filiale d'électronique de défense du groupe Thomson, va-t-il, dans la foulée, remettre sur les rails celle de sa filiale d'électronique grand public, Thomson Multimédia (TMM) ? La réponse est non. Du moins, tant qu'il n'aura pas touché l'argent de la vente des 58 % qu'il détient dans Thomson-CSF, c'est-à-dire au bas mot 12 milliards de francs.

« Il faut d'abord engranger la privatisation de Thomson-CSF avant de lancer la privatisation de TMM », explique-t-on au ministère de l'économie et des finances, où on laisse entendre que le fruit de la vente de Thomson-CSF servirait alors à couvrir les besoins en recapitalisation de TMM, évalués à au moins 10 milliards de francs.

Ce délai laissé à TMM doit également permettre au fabricant, financièrement mal en point (3 milliards de francs de pertes nettes en 1996, dont 1,2 milliard de provisions, environ 16 milliards de dettes) d'avancer dans ses restructurations et de présenter une structure si possible plus saine.

Des mesures ont déjà été engagées : arrêt de la production de téléviseurs à Prescott au Canada (150 personnes) et fermeture du site de Muar, en Malaisie (2 000 personnes, produits audio). D'autres sont à venir : fermeture des sites allemands de Celle (650 personnes, téléviseurs) et de Hanovre (150 postes) ; transfert d'ici à avril 1998 à l'usine mexicaine de Juarez des activités téléviseurs des sites américains de Bloomington et d'Indianapolis (1 500 personnes au total). Si TMM parvient à se redresser, le groupe pourrait négocier l'ouverture progressive de son capital à des intérêts privés à l'image du constructeur informatique Bull. Le groupe sud-coréen Daewoo, qui, associé au groupe Lagardère avait été retenu, puis finalement écarté, lors de la première tentative de privatisation de Thomson, demeure pour sa part toujours intéressé par l'acquisition de TMM.

Ph. L. C.

LES PLACES BOURSIÈRES

LES TAUX

صكنا من الاحمل

■ LA BOURSE DE TOKYO a vivement progressé jeudi, s'inscrivant au-dessus des 19 000 points. L'indice Nikkei a gagné 452,59 points (2,43 %), à 19 051,71 points.

■ L'OR a ouvert en baisse jeudi à Hongkong, à 344,50 dollars l'once, contre 345,75 dollars, mercredi, en clôture. Les investisseurs ont réagi tranquillement à la mort de Deng Xiaoping.

■ LE DOLLAR était en baisse jeudi en fin de journée sur le marché des changes de Tokyo. Le billet vert s'échangeait à 123,72 yens, contre 124,55 yens mercredi soir à New York.

■ LES COURS du pétrole brut ont continué à progresser mercredi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de brut de référence a gagné 27 cents, à 22,79 dollars.

■ LA BOURSE DE LONDRES a terminé sur un nouveau record de clôture mercredi, en raison de facteurs techniques liés au marché à terme. L'indice Footsie a gagné 0,58 %, à 4 357,4 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

La consolidation continue à Paris

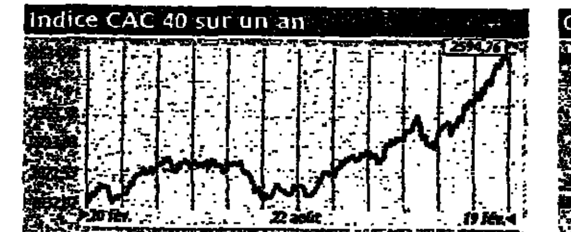
POUR LA TROISIÈME séance consécutive, les prises de bénéfice affectaient la tendance jeudi 20 février à la Bourse de Paris à la veille de la liquidation mensuelle gagnante pour l'instant de près de 6 %.

En recul de 0,96 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard une perte de 0,81 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises affichaient un recul de 0,77 % à 2 572,22 points.

Le marché était actif avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

Du côté des valeurs, le Crédit lyonnais était recherché. Selon des informations de marché, la banque devrait dégager en 1997 un bénéfice compris entre 3,4 et 3,7 milliards de francs après 300 millions de francs en 1996. Le titre est en hausse de 5,9 % dans un marché étoffé portant sur 1,2 % du capital.

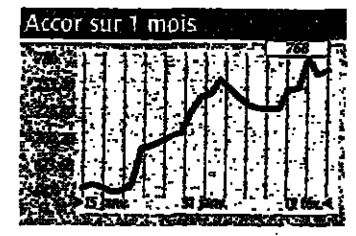
Publicis était en hausse de 5,7 %. Galeries Lafayette de 2,3 % et Sidel de 1,7 %. Klépierre montait de 2,2 % et la Compagnie Bancaire de 1,5 %, les pertes enregistrées l'an dernier en raison d'éléments exceptionnels, ayant été anticipées par les analystes. Du côté des baisses, on relevait celles de Primagaz (– 5,3 %) et d'Eramet (– 3,2 %).

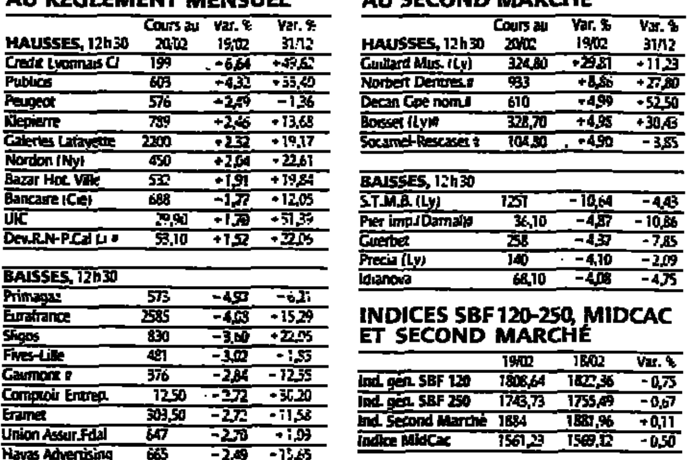


CAC 40 5 jours

Accor, valeur du jour

APRÈS avoir évolué en nette hausse après la publication de son chiffre d'affaires, Accor a terminé la séance de jeudi sur une légère progression de 0,52 % à 768 francs. La Société générale de Belgique a annoncé avoir cédé sa participation de 9,2 % dans le groupe hôtelier à *« de grands investisseurs institutionnels, notamment britanniques et américains »* au prix de 756 francs par titre. Ce désengagement de la Générale de Belgique devrait relancer les spéculations sur le caractère opéable du groupe, alors qu'ITT Sheraton fait actuellement l'objet d'une OPA de 10,5 milliards de dollars lancée par Hilton.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 20/02	Var. % 19/02	Var. % 31/12
Credit Lyonnais CI	199	+6,64	+49,62
Publicis	603	+4,32	+35,40
Peugeot	576	+2,49	–1,36
Klepierre	789	+2,46	+13,68
Galeries Lafayette	2300	+2,32	+19,17
Nordon (Ny)	450	+2,04	+22,61
Bazar Hot. Ville	532	+1,91	+19,84
Bancaire (Cie)	688	+1,77	+12,05
UIC	29,90	+1,70	+51,39
Dev.R.N-P.Cal Li #	53,10	+1,52	+22,05
BAISSES, 12h30			
Primagaz	573	–4,93	–6,21
Eurafrance	2585	–4,03	+15,29
Sligos	830	–3,60	+22,05
Fives-Lille	481	–3,02	+1,55
Gaumont #	376	–2,84	–12,55
Comptoir Entrep.	12,50	–2,72	+30,20
Eramet	303,50	–2,72	+11,58
Union Assur.Fdal	647	–2,70	+1,09
Havas Advertising	665	–2,49	+15,65
Usinor Sacilor	86,15	–2,43	+14,10

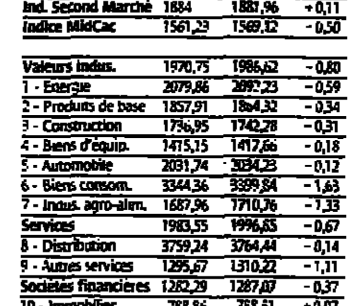
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 20/02	Var. % 19/02	Var. % 31/12
Guillard Mus. (Ly)	324,80	+29,81	+11,23
Norbert Dentres.#	933	+8,86	+27,80
Decan Cpe nom.#	610	+4,99	+52,50
Boisset (Ly)#	328,70	+4,95	+30,43
Socamel-Rescases #	104,80	+4,90	–3,85
BAISSES, 12h30			
S.T.M.B. (Ly)	1251	–10,64	–4,43
Pier imp./Damals#	36,10	–4,87	–10,86
Guerbet	258	–4,37	–7,85
Precia (Ly)	140	–4,10	–2,09
Idianova	68,10	–4,08	–4,75



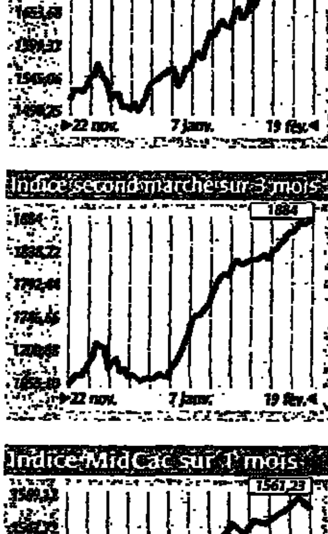
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	20/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Hen.	208088	287492147
CEP Communication	334980	157443600
Alcatel Alsthom	243537	142641472
Accor	183286	140641881
Eaux (Gle des)	165843	128051581
L'Oreal	46065	92564966
Carrefour	26028	91312203
Elf Aquitaine	162842	89930434
AGF-Ass.Gen.France	445407	88715063
Total	174645	79460040,80



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	19/02	18/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1808,64	1822,36	–0,75
Ind. gén. SBF 250	1743,73	1755,49	–0,67
Ind. Second Marché	1884	1881,96	+0,11
Indice MidCac	1561,23	1569,12	–0,50
Valeurs indus.	1970,75	1986,62	–0,80
1 - Energie	2079,86	2092,23	–0,59
2 - Produits de base	1857,91	1864,32	–0,34
3 - Construction	1736,95	1742,28	–0,31
4 - Biens d'équip.	1415,15	1417,66	–0,18
5 - Automobile	2031,74	2034,23	–0,12
6 - Biens consom.	3344,36	3399,84	–1,63
7 - Indus. agro-alim.	1687,96	1710,76	–1,33
Services	1983,55	1996,65	–0,67
8 - Distribution	3759,24	3764,44	–0,14
9 - Autres services	1295,67	1310,22	–1,11
Sociétés financières	1282,29	1287,07	–0,37
10 - Immobilier	788,86	788,31	+0,07
11 - Services financ.	1263,11	1268,43	–0,42
12 - Sociétés invest.	1710,73	1717,39	–0,39



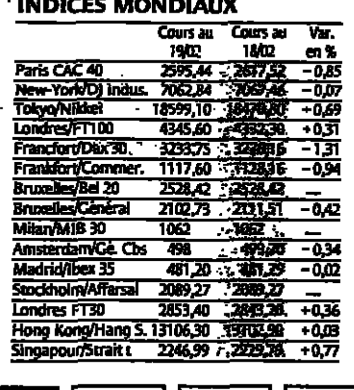
Indice MidCac sur 1 mois

Hongkong en vive hausse à mi-séance

LA BOURSE de Hongkong était en hausse de 2 %, jeudi à la mi-séance, après l'annonce du décès de Deng Xiaoping mercredi soir. *« La mort de Deng a été largement ignorée par le marché »*, a déclaré Michael Ng, directeur des opérations de Sassoon Securities. Après une chute en début de séance, l'indice Hang Seng a pris 142,84 points, à 13 249,19 points, dans le quart d'heure qui a suivi l'ouverture, et avait engrangé 256,96 points, à 13 363,28 points, à la fin de la matinée. Selon les autorités boursières, l'activité du marché de Hongkong est normale. *« Nos marchés fonctionnent de manière ordonnée et efficace »*, ont-elles affirmé dans un communiqué.

La Bourse de Tokyo a fortement progressé, s'inscrivant au-dessus des 19 000 points pour la première fois depuis plus d'un mois. L'indice Nikkei a gagné 452,59 points, soit 2,43 %, à 19 051,71 points.

La veille, Wall Street a replongé en clôture, reculant de 0,67 %, à 7 020,13 points. En Europe, les performances ont été contrastées : la Bourse de Londres a inscrit un nouveau record, à 4 357,40 points, alors que celle de Francfort se repliait de 1,29 %, à 3 233,75 points.

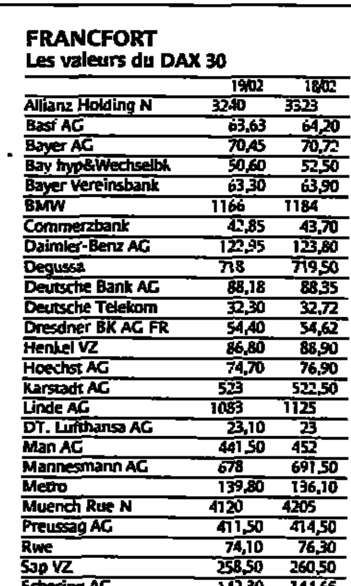


INDICES MONDIAUX

	Cours au 19/02	Cours au 18/02	Var. en %
Paris CAC 40	2595,44	2617,52	–0,85
New-York/DJ indus.	7062,84	7069,46	–0,07
Tokyo/Nikkei	18599,10	18470,80	+0,69
Londres/FT100	4345,60	4332,30	+0,31
Francfort/Dax 30	3233,75	3276,16	–1,31
Frankfort/Commer.	1117,60	1128,16	–0,94
Bruxelles/Bel 20	2528,42	2528,42	—
Bruxelles/Général	2102,73	2111,51	–0,42
Milan/MIB 30	1062	1062	—
Amsterdam/Gé. Cbs	498	499,70	–0,34
Madrid/Ibex 35	481,20	481,29	–0,02
Stockholm/Affarsal	2089,27	2089,27	—
Londres FT30	2853,40	2843,30	+0,36
Hong Kong/Hang S.	13106,30	13102,98	+0,03
Singapour/Strait t	2246,99	2229,78	+0,77

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	19/02	18/02
Alcoa	71,12	70,25
Allied Signal	74,12	74
American Express	68	69,75
AT & T	40	40,25
Bethlehem	7,87	8
Boeing Co	109,75	109,87
Caterpillar Inc.	80,37	79,87
Chevron Corp.	67,25	68
Coca-Cola Co	62	61,50
Disney Corp.	76,37	77,62
Du Pont Nemours&Co	108,25	109,12
Eastman Kodak Co	92,87	94,25
Exxon Corp.	103,12	104,12
Gén. Motors Corp.H	57,75	59
Gén. Electric Co	107,50	107,50
Goodyear T & Rubbe	53,50	54,25
IBM	143,75	145,25
Intl Paper	42,25	43
J.P. Morgan Co	108,25	109,50
Mc Donalds Corp.	46,37	46,87
Merck & Co.Inc.	98,12	99,37
Minnesota Mng.&Mfg	84,37	85,50
Philip Moris	133,12	131,37
Procter & Gamble C	127,12	129,50
Sears Roebuck & Co	54,12	54,62
Texaco	102,12	102,50
Union Carb.	46,75	46,62
Utd Technol	76,75	76,75
Westingh. Electric	17,62	17,75
Woolworth	19,62	19,62

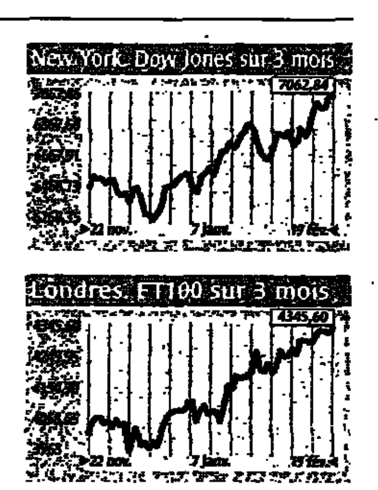


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	19/02	18/02
Allied Lyons	4,36	4,31
Barclays Bank	11,10	11,22
B.A.T. industries	5,45	5,28
British Aerospace	12,32	12,35
British Airways	6,17	6,16
British Gas	2,47	2,45
British Petroleum	6,81	6,89
British Telecom	4,38	4,38
B.T.R.	2,42	2,43
Cadbury Schweppes	4,89	4,89
Eurotunnel	0,76	0,76
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	10,41	10,27
Granada Group Plc	9,30	9,30
Grand Metropolitan	4,61	4,57
Guinness	4,47	4,39
Hanson Plc	0,89	0,90
Great Ic	6,61	6,62
H.S.B.C.	14,91	14,98
Impérial Chemical	7,62	7,56
Legal & Gen. Grp	4	4,09
Marks and Spencer	4,87	4,90
National Westminst	8,05	8,14
Peninsular Orienta	6,53	6,54
Reuters	6,62	6,55
Saatchi and Saatch	1,04	1,03
Shell Transport	10,79	10,95
Tate and Lyle	4,48	4,43
Univeler Ltd	15,91	16,02
Zeneca	17,87	17,77

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	19/02	18/02
Allianz Holding N	3240	3323
Basf AG	63,63	64,20
Bayer AG	70,45	70,72
Bay hyp&Wechselbk	50,60	52,50
Bayer Vereinsbank	63,30	63,90
BMW	1166	1184
Commerzbank	42,85	43,70
Daimler-Benz AG	122,95	123,80
Degussa	718	719,50
Deutsche Bank AG	88,18	88,35
Deutsche Telekom	32,30	32,72
Dresdner BK AG FR	54,40	54,62
Henkel VZ	86,80	88,90
Hoechst AG	74,70	76,90
Karstadt AG	523	522,50
Linde AG	1083	1125
DT. Lufthansa AG	23,10	23
Man AG	441,50	452
Mannesmann AG	678	691,50
Metro	139,80	136,10
Muench Rue N	4120	4205
Preussag AG	411,50	414,50
Rwe	74,10	76,30
Sap VZ	258,50	260,50
Schering AG	142,30	144,65
Siemens AG	85,80	85,52
Thyssen	322	327,10
Veba AG	94,85	95,95
Viag	690,50	704
Volkswagen VZ	627	627



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

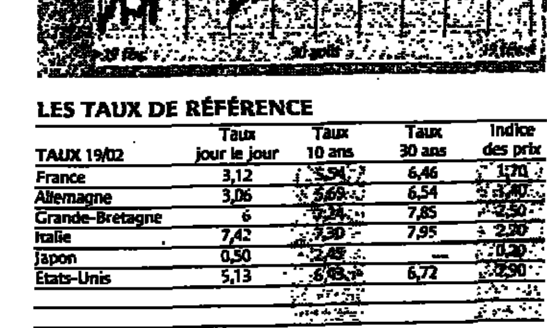
Recul du Matif

LA MASSE MONÉTAIRE allemande M3 a progressé de 11,7 % au mois de janvier, selon les statistiques publiées jeudi matin 20 février par la Bundesbank. Ce mauvais chiffre semble exclure une prochaine baisse des taux directeurs de la banque centrale allemande.

Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse jeudi. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 34 centièmes, à 132,28 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 5,38 %, soit 0,16 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, malgré l'annonce d'une modeste progression (+ 0,1 %) des prix à la consommation aux Etats-Unis au mois de janvier.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 19/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,54	6,46	1,70
Allemagne	3,06	5,69	6,54	1,40
Grande-Bretagne	6	7,24	7,85	2,50
Italie	7,42	7,30	7,95	2,20
Japon	0,50	2,45	—	0,20
États-Unis	5,13	6,43	6,72	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 19/02	Taux au 18/02	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,12	4,11	99,92
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,87	4,89	100,74
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,35	5,37	101,43
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,71	5,72	102,37
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,30	6,35	103,83
Obligations françaises	5,69	5,70	101,36
Fonds d'État à TME	–2,29	–2,20	99,41
Fonds d'État à TRE	–2,02	–1,91	99,44
Obligat. franç. à TME	–2,10	–2,33	99,65
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,08	100,07

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 19/02	Vente 19/02	Achat 18/02	Vente 18/02
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,24	3,34	3,20	3,33
3 mois	3,26	3,36	3,22	3,35
6 mois	3,28	3,38	3,20	3,32
1 an	3,32	3,45	3,20	3,32
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3145	—	3,3125	—
Pibor Francs 6 mois	3,3398	—	3,3125	—
Pibor Francs 9 mois	3,3398	—	3,3164	—
Pibor Francs 12 mois	3,3711	—	3,3203	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,1302	—	4,1250	—
Pibor Écu 6 mois	4,1250	—	4,1198	—
Pibor Écu 12 mois	4,1250	—	4,1198	—

MATIF

Échéances 19/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	155874	132,62	132,86	132,42	132,52
Juin 97	1870	131,30	131,40	131,20	131,20
Sept. 97	151	129,70	129,70	129,52	129,52
Déc. 97	—		—		—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	14817	96,68	96,69	96,64	96,69
Juin 97	33153	96,68	96,72	96,67	96,72
Sept. 97	9748	96,67	96,70	96,65	96,70
Déc. 97	3200	96,61	96,65	96,60	96,63
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	2048	98,52	98,68	98,44	98,48

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 19/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 97	17103	2600	2631	2592	2627
Mars 97	601	2608,50	2635	2600	2630,50
Avril 97	1	2632	2632	2632	2632
Juin 97	108	2583,50	2592	2579	2588

LES MONNAIES

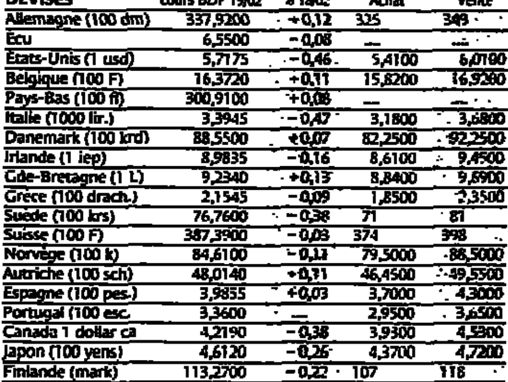
US/F ↘ 5,7175 | US/DM ↗ 1,6976 | US/¥ ↗ 124,5100 | DM/F ↗ 3,3792 | £/F ↗ 9,2340

Léger repli du dollar

LE DOLLAR était en légère baisse, jeudi matin 20 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,6930 mark, 5,7195 francs et 123,85 yens.

Les opérateurs sur le marché des changes ne réagissaient guère à la mort de Deng Xiaoping, le billet vert ne bénéficiant pas à cette occasion de son statut de valeur refuge.

Le ministre japonais des finances Hiroshi Mitsuzuka a estimé jeudi à Tokyo que le niveau actuel du yen était *« convenable »*. La veille, le rapport mensuel de la Bundesbank avait souligné que la surévaluation est *« plus qu'entièrement corrigée »*. Le président de la banque centrale allemande Hans Tietmeyer avait pour sa part affirmé qu'*« une pression à la baisse sur le mark qui pousserait les prix à la hausse serait problématique »*. Le franc s'inscrivait à 3,3780 francs pour 1 mark jeudi matin.

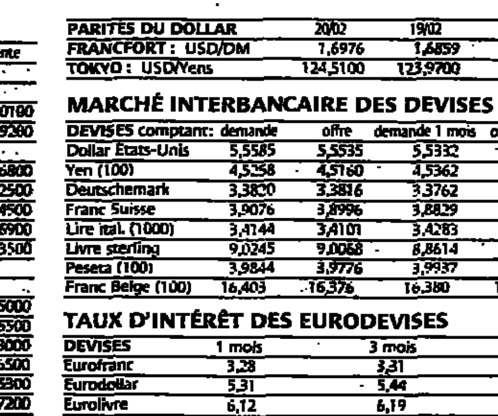


MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 19/02	% 18/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,9200	+0,12	325	349
Ecu	6,5500	–0,08	—	—
États-Unis (1 usd)	5,7175	–0,46	5,4100	6,0100
Belgique (100 F)	16,3720	+0,11	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,9100	+0,08	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3945	–0,47	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,5500	+0,07	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9835	–0,16	8,6100	9,4500
Gde-Bretagne (1 L)	9,2340	+0,13	8,8400	9,6900
Grèce (100 drach.)	2,1545	–0,09	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,7600	–0,38	71	81
Suisse (100 F)	387,3900	–0,03	374	398
Norvège (100 k)	84,6100	–0,11	79,5000	88,5000
Autriche (100 sch)	48,0140	+0,11	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9855	+0,03	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3600	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,2190	–0,38	3,9300	4,5300
Japon (100 yens)	4,6120	–0,26	4,3700	4,7200
Finlande (mark)	113,2700	–0,22	107	118

PARITES DU DOLLAR

	20/02	19/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6976	1,6859	+0,69
TOKYO : USD/Yens	124,5100	123,9700	+0,43



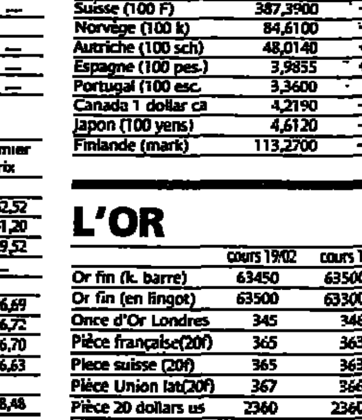
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,5585	5,5535	5,5332	5,5322
Yen (100)	4,5258	4,5160	4,5362	4,5316
Deutschemark	3,3820	3,3816	3,3762	3,3758
Franc Suisse	3,9076	3,8996	3,8829	3,8795
Lire ital. (1000)	3,4144	3,4101	3,4283	3,3245
Livre sterling	9,0245	9,0068	8,8614	8,8571
Peseta (100)	3,9844	3,9776	3,9937	3,9895
Franc Belge (100)	16,403	16,376	16,380	16,358

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,31	3,34
Eurodollar	5,31	5,44	5,56
Eurolivre	6,12	6,19	6,37
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,06

L'OR



	cours 19/02	cours 18/02
Or fin (k. barre)	63450	63500
Or fin (en lingot)	63500	63300
Once d'Or Londres	345	346,25
Pièce française(20f)	365	363
Pièce suisse (20f)	365	363
Pièce Union lat(20f)	367	366
Pièce 20 dollars us	2360	2360
Pièce 10 dollars us	1332,50	1350
Pièce 50 pesos mex.	2380	2365

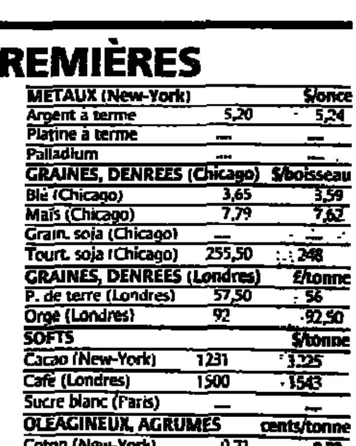
LE PÉTROLE

En dollars	cours 19/02	cours 18/02
Brent (Londres)	176,75	—
WTI (New York)	20,02	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	19/02	18/02
Dow-Jones comptant	230,92	231,76
Dow-Jones à terme	427,22	427,07
CRB	239,83	239,31

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2420	2355
Cuivre à 3 mois	2345	2286
Aluminium comptant	1576	1548,50
Aluminium à 3 mois	1607	1581
Plomb comptant	655	647
Plomb à 3 mois	663	656
Etain comptant	6021	6030
Etain à 3 mois	6060	6055
Zinc comptant	1201	1197
Zinc à 3 mois	1224	1218
Nickel comptant	7705	7645
Nickel à 3 mois	7790	7735



METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,20	5,24
Platine à terme	—	—
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,65	3,59
Maïs (Chicago)	7,79	7,62
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	255,50	248
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	57,50	56
Orge (Londres)	92	92,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1231	1225
Café (Londres)	1500	1543
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,71	0,73
Jus d'orange (New-York)	0,78	0,79

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 20 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ –0,86 %
CAC 40 : 2572,44

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	980	981	+ 0,10	959
Cr.Lyonnais(T.P.)	852	860	+ 0,93	840
Renault (T.P.)	1700	1695	– 0,29	1628
Rhone Poulenc(T.P)	2031	2050	+ 0,93	1910
Saint Gobain(T.P.)	1275	1268	– 0,54	1242
Thomson S.A (T.P)	1040	—	—	1020
Accor	768	766	– 0,26	685
AGF-Ass.Gen.France	198	199	+ 0,50	165
Air Liquide	890	879	– 1,23	860
Alcatel Alsthom	585	587	+ 0,34	465
Axa	369,50	368,50	– 0,27	360
Arjme	731	722	– 1,23	720
Bail Investis.	789	792	+ 0,38	750
Bancaire (Cie)	676	688	+ 1,77	468
Bazar Hot. Ville	522	532	+ 1,91	465
Bertrand Faure	245,30	242	– 1,34	230
BIC	920	926	+ 0,65	880
BIS	486,80	486,80	—	485
B.N.P.	238	237,10	– 0,37	220
Bollore Techno.	660	645	– 2,27	615
Bongrain	2168	2133	– 1,61	2080
Bouygues	558	547	– 1,97	505
Bouygues Offs.	159,50	157,50	– 1,25	149
Canal +	1135	1121	– 1,23	1220
Cap Gemini	316	310,10	– 1,86	260
Carbone Lorraine	1244	1241	– 0,24	1070
Carrefour	3530	3498	– 0,90	3280
Casino Guichard	247,80	246,50	– 0,52	240
Casino Guich.ADP	207	205	– 0,96	194
Castorama Dub.(Li)	917	906	– 1,19	960
C.C.F.	266,70	263,30	– 1,27	250
CCMX(ex.CCMC) Ly	53,50	52,75	– 1,40	52
Cegid (Ly)	743	740	– 0,40	650
CEP Communication	470	470	—	400
Cerus Europ.Reun	137,70	137,20	– 0,36	136
Cetelem	694	693	– 0,14	695
CGIP	1590	1582	– 0,50	1480
Chargeurs Ind	301,90	301	– 0,29	320
Christian Dior	875	859	– 1,82	915
Ciments Fr.Priv.B	207	206	– 0,48	169
Cipe France Ly #	695	698	+ 0,43	780
Clarins	780	776	– 0,51	795
CLF-Dexia France	512	514	+ 0,39	495
Club Mediterranee	358,80	355	– 1,05	350
Coflexip	320	320	—	310
Colas	793	780	– 1,63	790
Comptoir Entrep.	12,85	12,50	– 2,72	10
Comptoir Moder.	2935	2910	– 0,85	2830
CPR	482	478	– 0,82	455
Cred.Fon.France	65	64	– 1,53	65
Credit Lyonnais CI	186,60	199	+ 6,64	153
Credit National	369,50	365	– 1,21	350
CS Signaux(CSEE)	287	283,80	– 1,11	265
Damart	4620	4630	+ 0,21	4330
Danone	849	841	– 0,94	790
Dassault-Aviation	1430	1404	– 1,81	1310
Dassault Electro	623	626	+ 0,48	520
Dassault Systemes	339,40	340	+ 0,17	305
De Dietrich	240,50	240,10	– 0,16	230
Degremont	445	441,50	– 0,78	400
Dev.R.N-P.Cal Li #	52,30	53,10	+ 1,52	44
DMC (Dollfus Mi)	163	160,50	– 1,53	145
Dynaction	138,60	138	– 0,43	122
Eaux (Gle des)	781	767	– 1,79	690
Eiffage	326,10	322	– 1,25	230
Elf Aquitaine	557	552	– 0,89	525
Eramet	312	303,50	– 2,72	300
Eridania Beghin	905	895	– 1,10	830
Essilor Intl	1590	1586	– 0,25	1620
Essilor Intl ADP	1481	—	—	1480
Esso	610	616	+ 0,98	625
Eurafrance	2695	2585	– 4,08	2330
Euro Disney	10,35	10,25	– 0,96	10
Europe 1	1398	1380	– 1,28	1300
Eurotunnel	7	7,05	+ 0,71	7,50
Filipacchi Medias	1463	1480	+ 1,16	1310
Fimalac SA	515	513	– 0,38	465
Finextel	95,50	95,50	—	92
Fives-Lille	496	481	– 3,02	480
Fromageries Bel	4495	4500	+ 0,11	4190
Galeries Lafayette	2150	2200	+ 2,32	2030
GAN	120	120	—	107
Gascogne (B)	500	506	+ 1,20	460
Gaumont #	387	376	– 2,84	430
Gaz et Eaux	2490	2455	– 1,40	2250
Geophysique	458,50	454	– 0,98	370
G.F.C.	505	500	– 0,99	450
Groupe Andre S.A.	477	466	– 2,30	468
Gr.Zannier (Ly) #	140,50	138,40	– 1,49	119
GTM-Entrepose	294	296	+ 0,68	280
Guilbert	1018	1019	+ 0,09	1010
Guyenne Gascogne	1995	1998	+ 0,15	2050
Havas	452,70	447,30	– 1,23	390
Havas Advertising	682	665	– 2,49	600
Imetal	823	820	– 0,36	800
Immeubl.France	370	365	– 1,35	350
Infogrames Enter.#	807	810	+ 0,37	700
Ingenico	103	103	—	111
Interbail	257	254	– 1,16	235
Intertechnique	1075	1055	– 1,86	985
Jean Lefebvre	313,10	313	– 0,03	285
Klepierre	770	789	+ 2,46	730
Labinal	1348	1317	– 2,29	1220
Lafarge	352,40	348	– 1,24	325
Lagardere	162,50	159,20	– 2,03	153
Lapeyre	340,10	336,50	– 1,05	340
Lebon	198,60	195	– 1,81	183
Legrand	916	916	—	915
Legrand ADP	630	631	+ 0,15	615
Legris indust.	272	272	—	240
Locindus	845	845	—	800
L'Oreal	2026	1993	– 1,62	1930
LVMH Moet Hen.	1397	1377	– 1,43	1480
Lyonnaise Eaux	561	562	+ 0,17	515
Marine Wendel	599	601	+ 0,33	520
Metaleurop	68,60	69	+ 0,58	57
Metrologie Inter.	20,30	20,15	– 0,73	17
Michelin	350,80	348,50	– 0,65	295
Moulinex	126,10	124,90	– 0,95	135
Nord-Est	151	150,50	– 0,33	144
Nordon (Ny)	441	450	+ 2,04	370
NRJ #	769	761	– 1,04	705
OLIPAR	82,20	82,50	+ 0,36	78
Paribas	395,90	391	– 1,23	370
Pathe	1460	1432	– 1,91	1400
Pechiney	257	251	– 2,33	220
Pernod-Ricard	504	501,40	– 0,85	500
Peugeot	562	576	+ 2,49	540
Pinault-Prin.Red.	2409	2355	– 2,24	2350
Plastic-Omn.(Ly)	495	494	– 0,20	455
Primagaz	603	573	– 4,97	585
Promodes	1657	1642	– 0,90	1460
Publicis	578	603	+ 4,32	540
Remy Cointreau	146,50	147,90	– 0,40	142
Renault	121,20	122,10	+ 0,74	115
Rexel	1700	1692	– 0,47	1710
Rhone Poulenc A	199,50	197,60	– 0,95	176
Rochette (La)	28,55	28,20	– 1,22	28
Rue Imperiale(Ly)	5540	5500	– 0,72	5200
Sade (Ny)	192	192	—	187
Sagem SA	3209	3181	– 0,87	3160
Saint-Gobain	822	814	– 0,97	790
Saint-Louis	1433	1437	+ 0,27	1430
Salomon (Ly)	396,60	399	+ 0,60	440
Salvepar (Ny)	443	440	– 0,67	415
Sanofi	548	542	– 1,09	535
Sat	1650	1658	+ 0,48	1590
Saupiquet (Ns)	705	700	– 0,70	715
Schneider SA	293,60	288	– 1,97	260
SCOR	218	215,90	– 0,96	205
S.E.B.	1090	1080	– 0,91	1110
Sefimeg	400	404	+ 1	385
SEITA	229,90	225,10	– 2,08	210
Selectibanque	78,20	78	– 0,25	77
SFIM	1170	1171	+ 0,08	1110
SGE	126,70	126	– 0,55	116
Sidel	415	417,80	+ 0,67	390
Silic CA	849	850	+ 0,11	—
Simco	530	526	– 0,75	505
S.I.T.A	1240	1222	– 1,45	1120
Skis Rossignol	154	154	—	143
Sligos	861	830	– 3,60	830
Societe Generale	685	683	– 0,29	590
Sodexho	2795	2824	+ 1,03	2620
Sommer-Allibert	171	172	+ 0,58	163
Sophia	229,70	230	+ 0,13	210
Spir Communication	529	525	– 0,75	560
Strafor Facom	420	411	– 2,14	395
Suez	270,80	265,50	– 1,95	220
Synthelabo	572	573	+ 0,17	550
Technip	606	607	+ 0,16	525
Thomson-CSF	182	180,50	– 0,82	166
Total	458,10	455,50	– 0,56	465
U.A.P.(Compagnie)	146,50	145,30	– 0,81	142
UFB Locabail	576	564	– 2,42	530
UIC	29,40	29,90	+ 1,70	28
UIF	470,90	473	+ 0,44	450
UIS	193	193	—	175
Unibail	529	521	– 1,51	505
Union Assur.Fdal	665	647	– 2,70	606
Usinor Sacilor	88,30	86,15	– 2,43	72
Valeo	377	375,10	– 0,50	355
Vallourec	339	336,10	– 0,85	290
Via Banque	206,80	202,10	– 2,27	193
Worms & Cie	366,90	365,10	– 0,49	360
Zodiac ex.dt divid	1547	1534	– 0,84	1500
Elf Gabon	1402	1397	– 0,35	1400

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	410	413,10	+ 0,75	380
Adecco S.A.	1640	1655	+ 0,91	1470
Adidas AG #	537	528	– 1,67	513
American Express	395,30	386,60	– 2,20	335
Anglo American #	348,70	348,50	– 0,05	305
Amgold #	429	430,10	+ 0,25	375
Arjo Wiggins App.	14,50	14,80	+ 2,06	16
A.T.T. #	232	227	– 2,15	210
Banco Santander #	390,30	389,50	– 0,20	340
Barrick Gold #	152,30	149	– 2,16	145
B.A.S.F. #	214,80	212	– 1,30	200
Bayer #	237	235,10	– 0,80	205
Cordiant PLC	9,35	9,45	+ 1,06	9
Crown Cork ord.#	329,30	—	—	310
Crown Cork PF CV#	301,40	—	—	295
Daimler Benz #	414	413,60	– 0,09	365
De Beers #	190,60	190,60	—	165
Deutsche Bank #	296,70	292,80	– 1,31	280
Dresdner Bank #	183	181,10	– 1,03	180
Driefontein #	61,40	60,30	– 1,79	51
Du Pont Nemours #	625	615	– 1,60	595
Eastman Kodak #	537	528	– 1,67	485
East Rand #	3	2,93	– 2,33	1,75
Echo Bay Mines #	40,90	40	– 2,20	35
Electrolux #	343,20	—	—	325
Ericsson #	188	185	– 1,59	186
Ford Motor #	188,90	187,90	– 0,52	187
Freegold #	50,90	50,20	– 1,37	38
Gencor Limited #	24,65	24,80	+ 0,60	22
General Elect. #	615	611	– 0,65	575
General Motors #	337,20	335,50	– 0,50	380
Cie Belgique #	455	—	—	415
Grd Metropolitan	42	41,75	– 0,59	41
Guinness Plc #	40,70	41,05	+ 0,85	39
Hanson Plc	8,15	8,50	+ 4,29	8
Harmony Gold #	49,75	48,50	– 2,51	45
Hitachi #	52,10	52,30	+ 0,38	47
Hoechst #	250,20	248,90	– 1,71	235
I.B.M #	825	819	– 0,72	840
I.C.I #	68,60	68,05	– 0,80	67
Ito Yokado #	255	254	– 0,39	245
Matsushita #	91	90,30	– 0,87	80
Mc Donald's #	266	264	– 0,75	255
Merck and Co #	569	559	– 1,75	475
Mitsubishi Corp.#	52	52,35	+ 0,67	48
Mobil Corporat.#	742	742	—	710
Morgan J.P. #	619	616	– 0,48	565
Nestle SA Nom. #	6270	6260	– 0,15	5750
Nipp. MeatPacker #	59	58,10	– 1,52	62
Nokia A	344	351,10	+ 2,06	380
Norsk Hydro #	311,10	314,20	+ 0,99	300
Petrofina #	2020	2022	+ 0,09	1820
Philip Morris #	747	757	+ 1,33	650
Philips N.V #	255	250	– 1,96	220
Placer Dome Inc #	123,10	120,30	– 2,27	111
Procter Gamble #	736	724	– 1,63	615
Quilmes	303	303	—	310
Randfontein #	26,15	26,15	—	27
Rhone Poul.Rorer #	426	429,60	+ 0,84	425
Royal Dutch #	1021	1013	– 0,78	960
R T Z #	85,90	84,30	– 1,86	83
Sega Enterprises	164,10	166,80	+ 1,64	159
Saint-Helena #	35,20	35	– 0,56	30
Schlumberger #	604	592	– 1,98	610
SGS Thomson Micro.	399,50	394,10	– 1,35	380
Shell Transport #	98,10	100	+ 1,93	95
Siemens #	285,90	285	– 0,31	265
Sony Corp. #	408,50	409,30	+ 0,19	356
Sumitomo Bank #	65	69	+ 6,15	63
T.D.K #	378	379,20	+ 0,31	345
Telefonica #	133,60	133	– 0,44	135
Toshiba #	34,30	34,10	– 0,58	30
Unilever #	1081	1082	+ 0,09	910
United Technol. #	435,60	437,40	+ 0,41	385
Vaal Reefs #	443	440	– 0,67	380
Volkswagen A.G #	2683	—	—	2610
Volvo (act.B) #	140	138,80	– 0,85	137
Western Deep #	199,90	195,10	– 2,40	159
Yamanouchi #	115,50	116,70	+ 1,03	103
Zambia Copper	15,95	15,45	– 3,13	6,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 20 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120,50	2,786 ↑
CEPME 8,5% 88-97CA	101,65	5,566 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	111,90	4,685 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	124,40	6,090
CFD 9,7% 90-03 CB	124,61	0,532 d
CFD 8,6% 92-05 CB	121,65	0,353 o
CFF 10% 88-98 CA#	109,51	3,452 d
CFF 9% 88-97 CA#	103,09	3,575 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	120,35	9,745 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,32	6,657
CLF 9%88-93/98 CA#	104,94	0,592 d
CNA 9% 4/92-07	126	7,323 o
CRH 8,6% 92/94-03	119,33	5,678
CRH 8,5% 10/87-88#	109,19	8,314
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,66	0,236 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	—	7,587
Emp.Etat 6%93-97 #	101,04	3,682 d
Finansder 9%91-06#	125,96	2,244
Finansd.8,6%92-02#	117,50	8,683 o
Floral9,75% 90-99#	113,23	5,778
OAT 8,5% 87-97CA#	101,65	5,705 ↓
OAT 88-98 TME CA#	101,38	0,415 ↓
OAT 9/85-98 TRA	—	2,287
OAT 9,50%88-98 CA#	107,68	6,377
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	0,275 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	109,55	6,144
OAT 8,50%90/00 CA#	113,25	7,778
OAT 85/00 TRA CA#	106,90	2,956 ↑
OAT 10%5/85-00 CA#	118	7,507
OAT 89-01 TME CA#	104,85	0,415 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	119,27	2,142 d
OAT 8,50% 89-19 #	129,57	2,864
OAT 8,50%92-23 CA#	129,62	7,126 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	109,03	0,555 ↓
Lyon.Eaux 6,5%90CV	934	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	70	62
Baccarat (Ny)	507	529
Bains C.Monaco	570	555
Bque Transatland. ◆	149,90	149,90
B.N.P.Intercont.	580	610
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	390,10	390,10
Champex (Ny)	27,50	26,50
CIC Un.Euro.CIP	354	350
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2099	2099
Concorde-Ass Risq	907	920
Continental Ass.Ly	381	381
Darblay ◆	435	435
Didot Bottin	899	899
Eaux Bassin Vichy ◆	4001	4001
Ecia	892	905
Ent.Mag. Paris ◆	1815	1815
Fichet Bauche ◆	68	68
Fidei	41,90	41
Finalens ◆	372	372
F.I.P.P.	297	300
Fonciere (Cie)	600	600
Fonc. Lyonnaise #	707	717
Foncina # ◆	455	485
Francarep ◆	265	265
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1260	1260
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1030	1040
G.T.I (Transport)	230,20	238
Immobail	105	105
Immobanque	674	666
Locamion (Ly) ◆	558	558
Lucia	57	57
Monoprix	212	214,50
Metal Deploye	455	450
Mors #	9,35	9,35
Navigation (Nle)	85,50	85,50
Optorg ◆	310	310
Paluel-Marmont	233	238
Exa.Clairefont(Ny)	1053	1050
Parfinance	246	249
Paris Orleans	268	269
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI)	1300	1299
PSB Industries Ly	350	350
Rougier #	329,90	325
Saga ◆	81	81
Salins du Midi	607	607
S.I.P.H. ◆	200	200
Sofal ◆	39	39
Sofragi	4300	4300
Taittinger	1925	1960
Tour Eiffel	270	272
Vicat	490	490
Caves Roquefort ◆	1750	1750
Elyo	316	329,90
Finaxa	314	313
Gaillard (M)	1600	1420
Givaudan-Lavirotte ◆	1275	1275
Grd Bazar Lyon(Ly)	190	190,60
Gd Moul.Strasbourg ◆	1950	1950
Hotel Lutetia	229	225,10
Hotels Deauville ◆	568	568
Immeubl.Lyon(Ly)#	526	527
L.Bouillet (Ly) ◆	296	296
Lloyd Continental ◆	8100	8100
Lordex (Ny) ◆	18	18
Machines Bull	49,80	52
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	147	147
Matussiere Forest	70	69,10
Moncey Financiere	2820	2850
M.R.M. (Ly) ◆	182	182
Navigation Mixte	910	910
Part-Dieu(Fin)(Ly)	134	137
Pechiney CIP	271	271
Pechiney Intl	119	114,50
Poliet	492	492
Sabeton (Ly)	749	745
Samse (Ly)	815	815

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	142	142
Fiat Ord	18,60	18,65
Gevaert	353	353
Gold Fields South	148,10	148,10
Kubota Corp.	24,10	24,10
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,45	40,50
Robeco	486,20	489,40
Rodamco N.V.	183,80	180,20
Rolinco	497,20	507
Sema Group Plc	116,10	120
Solvay SA	3500	3500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 20 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	41,80	41,05
AFE #	500	491,90
Aigle #	209	206
Albert S.A (Ns)	125	125
Altran Techno. #	2075	2068
Montargnes P.Gest. ●	2100	2100
Assystem #	470	465
Bque Picardie (Li) ●	660	660
Bque Tarneaud(B)#	256	276
Bque Vernes	167	172,50
Beneteau #	795	790
B.I.M.P. ●	75	75
Boiron (Ly)#	702	698
Boisset (Ly)#	333,10	328,70
But S.A.	346,50	349
Cardif SA	839	835
C.E.E #	192	195
Cermex (Ly) ◆	370,30	370,30
CFPI #	315	308
Change Bourse (M)	268	268
Christ.Dalloz #	2131	2130
CNIM CA#	234	231,20
Codetour	330	330
Comp.Euro.Tele-CET	440	431
Conflandey S.A.	260	259
C.A.Haute Normand.	315	314,90
C.A. Paris IDF	865	864
C.A.Ille & Vilaine	339,50	330,30
C.A.Morbihan (Ns)	314,80	314,80
C.A.du Nord (Li)	535	535
C.A. Oise CCI	280	280,10
Creeks ◆	21,75	21,75
Devanlay	470,50	470,20
Devernois (Ly)	510	511
Ducros Serv.Rapide	70,10	70
Adecco Trav.Tem.Ly	460	460
Europ.Extinct.Ly#	479	465
Expand s.a	507	506
Factorem	672	682
Faiveley #	341	343,50
Finacor	78	78
Finatis	665	657
Fructivie	632	640
Gautier France #	266,90	266
Gel 2000	65	64
GFI Industries #	990	965
Girodet (Ly) #	37	37,10
GLM S.A.	282,10	252,50
Grandoptic.Photo #	783	781
Gpe Guillin # Ly	195	198
Kindy #	163,50	163,50
Guerbet	269,50	258
Hermes internat.1#	1593	1590
Hurel Dubois	594	595
ICBT Groupe #	219	220
I.C.C. ◆	128	128
ICOM Informatique	346	345,50
Idianova	71	66,10
Int. Computer #	95	95,20
IPBM	66	65,80
M6-Metropole TV	499	493
Manitou #	827	815
Manutan	500	503
Marie Brizard #	1100	1100
Maxi-Livres/Profr.	159	160
Mecelec (Ly)	70	70
MGI Coutier	252	255
Monneret Jouet Ly#	104,90	102
Naf-Naf #	72,95	71
NSC Schlum. Ny	630	615
Onet #	1192	1186
Paul Predault #	194	233
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	87,80	87,80
Phyto-Lierac #	399	398
Pochet ◆	915	915
Poujoulat Ets (Ns)	215	219,50
Radiall #	668	658
Robertet #	1155	1160
Rouleau-Guichard ◆	340	340
Secundev #	90,10	90,05
Smoby (Ly)#	633	635
Sofco (Ly) ◆	53,70	53,70
Sofibus ◆	367	367
Sogepag #	168	168
Sogeparc (Fin)	863	854
Sopra	483,80	483,50
Steph.Kelian #	140	142
Sylea	523	520
Teisseire-France	186	190
TF1-1	553	540
Thermador Hold(Ly)	300	296
Trouvay Cauvin #	115,50	118
Unilog	719	714
Union Fin.France	640	635
Viel et Cie #	134,50	135
Vilmorin et Cie #	504	515
Virbac	570	570

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 20 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	59	58
Belvedere	258,90	258,50
BVRP	139	141
Coil	210	210
Electronique D2	696	700
FDM Pharma n.	198	200
Genset	250	250
Guyanor action B ◆	38,50	38,50
High Co.	163,70	163
Infonie	161	165
Joliez-Regol	85	85,10
Mille Amis	111,90	111,90
Naturex	86,60	86,90
Oltec	1178	1180
Picogiga	285,10	285
Proxidis	34	35
R21 Santé	329	330,10
Stelax	5,40	5,45

HORS-COTE

Une sélection. *Cours relevés à 12 h 30*
JEUDI 20 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	782	782
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	9,20
Générale Occidentale ◆	84	84
Mumm ◆	1215	1215
Sté lecteurs du Monde ◆	165	165

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 19 février

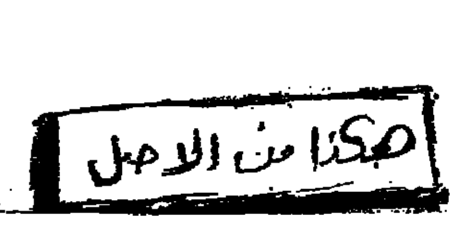
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	133,10	128,67
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2412,07	2376,42
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9644,47	9644,47
Arbitr. Premiere	9866,35	9768,66
Arbitr. Sécurité	17705,47	17517,38
BNP		
Antigone Trésorerie	874785	874785
Natio Court Terme	14052	14052
Natio Court Terme2	381535	381535
Natio Epargne	2285,38	2262,75
Natio Ep. Capital C/D	16938,56	16770,85
Natio Ep. Croissance	2801,78	2746,84
Natio Ep. Obligations	235,50	230,88
Natio Epargne Retraite	158,18	155,68
Natio Epargne Tresor	11198,15	11175,80
Natio Epargne Valeur	661,59	648,62
Natio France Index	1401,13	1373,66
Natio Immobilier	1359,42	1332,76
Natio Inter	2073,90	2098,14
Natio Monetaire C/D	5430,37	5430,37
Natio Opportunites	188,98	185,27
Natio Patrimoine	1659,45	1626,91
Natio Perspectives	1507,41	1477,85
Natio Placements C/D	77976,57	77976,67
Natio Revenus	1130,48	1119,29
Natio Securité	11344,40	11344,40
Natio Valeurs	1296,13	1270,72
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91359,97	91359,97
Oblig. tres cate.	261,66	257,79
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D	787,16	764,23
Le Livret Portefeuille D	1034,59	1034,46
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Develop. C/D ◆	2460,75	2455,82
Patrimoine Retraite C	309,52	303,45
Sicav Associations C	2405,28	2403,28
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19433,93	19433,93
Mutual. dépôts Sicav C	19153,88	19134,75
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	261,86	256,73
Ecur. Capicourt C	233	233
Ecur. Capitalisation C	249,64	249,64
Ecur. Dist.monetaire D	10474,16	10474,16
Ecur. Expansion C	81742,22	81742,22
Ecur. Géovaleurs C	3359,53	3293,66
Ecur. Investis. D	212,64	208,47
Ecur. Monépremière	11204,29	11204,29
Ecur. Monétaire C	12925,01	12925,01
Ecur. Monétaire D	12309,43	12309,43
Ecur. Tresorerie C	317,55	317,55
Ecur. Trimestriel D	2034,35	2034,85
Eparcourt-Sicav D	200,56	200,56
Geoptim C	12347,35	12361,92
Geoptim D	12270,23	12250,57
Horizon C	2264,75	2224,26
Prevoyance Ecur. D	102,46	106,86
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11885,34	11885,34
Ecur. Securipremiere C	11517,68	11517,68
Ecur. Sensipremiere C	12977,92	12977,92
CNCA – CRÉDIT AGRICOLE		
Amplia	115439,76	115439,76
Atout Amerique	172,55	166,37
Atout Asie	102,25	100,85
Atout Futur C	752,57	732,86
Atout Futur D	706,60	689,42
Coeris	1989,52	1915,27
Dieze	2371,35	2371,83
Elicash	439574,35	439574,35
Epargne-Unie	195,51	193,77
Eurodyn	2319,30	2262,72
Indicia ●	1616,79	1576,48
Mone.JC	11844,21	11844,21
Mone.JD	11457,69	11457,69
Oblifutur C	545,34	533,70
Oblifutur D	545,54	533,70
Oraction	1915,02	1868,31
Revenu-Vert	1222,43	1209,65
Sévéa ●	115,14	115,26
Synthésis	17932,07	17598,11
Uni Association	119,75	119,75
Uni Foncier	1417,62	1383,04
Uni France	817,57	797,63
Uni Garantie C	1887,54	1846,85
Uni Garantie D	1459,35	1412,54
Uni Régions	1779,54	1750,38
Univar C	324,80	306,80
Univar D	300,97	300,97
Univers Actions	223,18	217,74
Univers-Obligations	241,02	236,53
CIC BANQUES		
Francic	700,58	680,17
Francic Pierre	133,16	129,28
Francic Régions	1922,09	1866,11
CIC PARIS		
Cicamonde	1534,09	1489,35
Converticic	389,33	383,58
Ecocic	1674,50	1626,02
Oblicic Mondial	3750,57	3695,14
Oblicic Régions	1227,66	1209,52
Rentacic	168,70	166,21
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1378,20	1364,55
Lion 20000 C	17020,42	17020,42
Lion 20000 D	16327,15	16327,15
Lion Association	10967,67	10967,67
Lion Court Terme C	26137,78	26137,78
Lion Court Terme D	23700,10	23700,10
Lion Plus	1552,33	1521,89
Lion Tresor	2551,53	2526,27
Oblilion	2060,55	2040,15
Sicav 5000	702,85	689,07
Slivafrance	1178,03	1154,93
Slivam	556,26	545,35
Slivarente	251,83	246,89
Slivinter	698,33	684,64
Trilion	5337,45	5258,95
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizes	2322,38	2276,84
Créd.Mut.Mid.Act.Fr	158,37	154,13
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	913,35	913,35
Créd.Mut.Ep.Ind.C	131,08	127,57
Cred.Mut.Ep.J	22739,94	22739,94
Cred.Mut.Ep.long.T	262,62	255,59
Cred.Mut.Ep.Monde	1516,01	1475,44
Cred.Mut.Ep.Oblig.	1867,35	1830,74
Cred.Mut.Ep.Quatre	1135,17	1112,91
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	855,01	818,39
Saint-Honore Capital	19696,36	19122,68
St-Honore March. Emer.	843,92	807,58
St-Honoré Pacifique	713,95	683,21
LEGAL & GENERAL BANK		
Securitaux	1818,51	1818,51
Stratégie Actions	1049,10	1008,75
Strategie Rendement	1963,74	1901,93
LA POSTE		
Amplitude Monde C	950,53	927,35
Amplitude Monde D	925,97	903,39
Amplitude Europe C/D	142,07	138,60
Elanciel D	168,12	164,02
Emergence Poste D	135,37	132,07
Géobilys C	654,16	644,49
Géobilys D	624,35	615,12
Intensys C	117,15	116,97
Intensys D	112,17	112
Latitude C	147,19	147,19
Latitude D	138,47	138,47
Oblitys D	628,97	619,67
Plénitude D	195,53	190,76
Poste Gestion C	44114,48	44114,48
Revenus Trimestr. D	5323,87	5271,36
Solstice D	2374,90	2368,98
Thésora C	978,57	966,88
Thésora D	890,72	887,90
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37656,34	37656,34
Actimonetaire D	30662,61	30662,61
Cadence 1 D	1088,92	1078,14
Cadence 2 D	1079,21	1068,52
Cadence 3 D	1079,55	1068,86
Capimonétaire C	406,98	406,57
Capimonétaire D	378,13	377,75
Sogeoblig C	9187,52	9096,55
Interoblig C	7206,14	7134,79
Intersélection France D	684,05	670,64
S.G. France opport. C	1970,71	1932,07
S.G. France opport. D	1881,29	1844,40
Sogenfrance C	1750,99	1716,66
Sogenfrance D	1600,49	1569,11
Sogépargne D	311,32	308,24
Soginter C	2189,46	2146,53
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1474,57	1465,66
Sogellance D ◆	1736,49	1721,28
Sogenfrance Tempo D ◆	179,72	179,72

SYMBOLES
∴ cours du jour; ◆ cours précédent.

Le procès sur les

Le ski de fond

la relève du combiné nordique



AUTOMOBILISME **Presque trois ans après la mort d'Ayrton Senna sur le circuit italien d'Imola, s'est ouvert, jeudi 20 février, au tribunal de Bologne (Emilie), le procès de six personnes, inculpées selon la terminologie transalpine « d'homicide coupable », à la suite d'un rapport d'expertise mettant en cause la rupture de la colonne de direction dans la monoplace du pilote brésilien. ● PATRON de l'écurie de formule 1 britannique incriminée, Frank Williams, qui se déplace en fauteuil roulant, a été autorisé à ne pas assister à la première audience, où devaient être abordées des questions de procédure. ● LE TRIBUNAL doit ensuite siéger dix-sept fois jusqu'au 14 mai pour tenter de déterminer les responsabilités des inculpés ● POUR LA PRESSE anglaise, la mort du pilote pourrait avoir été provoquée par les débris d'un précédent accrochage abandonnés sur la piste.**

Le procès sur les causes de la mort d'Ayrton Senna s'est ouvert

Près de trois ans après la mort du champion brésilien de formule 1, la justice italienne va tenter de démêler les responsabilités des dirigeants de l'écurie Williams et des gestionnaires du circuit, dans un climat passionnel

ROME
de notre correspondant

Pratiquement trois ans après la mort, le 1er mai 1994, du pilote brésilien Ayrton Senna, sur le circuit italien d'Imola, le tribunal de Bologne va tenter, à partir de jeudi 20 février, de déterminer les responsabilités dans la disparition du triple champion du monde de formule 1. Six personnes sont au banc des accusés sous l'inculpation d'homicide involontaire par négligence. Tout d'abord le patron de l'écurie Williams, Frank Williams, son directeur technique, Patrick Head, et Adrian Newey, le concepteur de la Williams-Renault au volant de laquelle Ayrton Senna a quitté la piste dans la fameuse courbe Tamburello et a violemment heurté le mur de clôture lors du Grand Prix de Saint-Marin.



FORMULE 1

Dans le box figureront également Federico Bendinelli, administrateur délégué de la Sagis, la société gérante du circuit, Giorgio Poggi, directeur de piste, et le Belge Roland Bruynseraede, représentant de la FIA (Fédération internationale de l'automobile) et responsable de l'homologation.

Tous les moyens techniques et audiovisuels seront utilisés pour tenter d'expliquer la sortie de piste brutale, à plus de 300 km/h. La Williams-Renault est en effet allée tout droit, comme si la direction ne répondait plus. Aucune trace de freinage n'a été relevée.

Un laboratoire de visualisation scientifique a réalisé un montage synchronisé des images et de toutes les données techniques qui sont enregistrées au stand afin de reconstituer, seconde par seconde, la dynamique de l'accident. Des images à haute résolution seront projetées au cours du procès afin d'analyser tout le déroulement du processus, de la trajectoire mortelle jusqu'à l'immobilisation de la formule 1, projetée de nouveau sur la piste après le choc. En revanche, l'écrasement contre le béton n'a pas été filmé par la RAI (télévision italienne) puisque le point d'impact était hors champ. Malheureusement également, la caméra fixée sur la Williams-Renault de Senna n'était pas en action au moment du drame. Avec les données informatiques sur le comportement du moteur qui, elles, ont été enregistrées, tout cela sera-t-il suffisant pour découvrir la vérité ?

Beaucoup de questions vont tourner autour des raisons qui ont pu provoquer la torsion puis la fracture du métal de la colonne de direction qui a été révélée dans le rapport des experts : fatigue de celui-ci, choc provoqué par une légère bosse de la piste, fêlure originelle ?

Rupture de la colonne de direction

Un rapport de 700 pages, élaboré par une commission de huit spécialistes, d'anciens techniciens de Ferrari, des universitaires, des spécialistes des routes, a conclu, le 24 février 1995, que la cause de l'accident d'Ayrton Senna était sans doute due à une rupture de la colonne de direction. S'est-elle brisée au cours du choc, ou avant ? Les expertises ont permis d'établir que la colonne en question avait été modifiée afin que le pilote puisse sortir plus facilement du cockpit. Une partie avait été remplacée par un matériel d'une section moins importante. La fracture s'est justement produite à l'endroit de la soudure. Selon l'analyse réalisée sur l'extrémité des deux morceaux, il a pu être établi qu'environ 40 % du métal était tordu, alors que les 60 % restants montraient une rupture nette.

Beaucoup d'autres hypothèses ont été envisagées. D'abord une perte de conscience d'Ayrton Senna, qui aurait confié un jour qu'il avait l'habitude de retenir sa respiration pendant le premier tour de course afin de mieux sentir sa voiture et d'augmenter sa concentration. Or, l'accident s'est produit au début du deuxième tour.

Affectés par la mort, la veille, lors des séances d'essai, du jeune autrichien Roland Ratzenberger, les pilotes, y compris Ayrton Senna, étaient très nerveux en raison d'un faux départ : un carambolage s'était produit lorsque la Benetton-Ford du Finlandais Jyrki-Jarvi Lehto a calé sur la grille de départ.

Dimanche 16 février, le quotidien de Londres The Sunday Times a publié une photo où apparaît un débris sur la piste qui pourrait provenir de la Benetton endommagée. Ce bout de carrosserie pourrait-il avoir provoqué l'accident ? La Sagis, société gérant le circuit d'Imola, a publié un communiqué affirmant que *« la photo publiée ne représente pas un élément nouveau »* et que celle-ci a été prise *« à 700 mètres du lieu de l'accident »*.

Une seule chose semble sûre, comme l'a dit un autre triple champion du monde, l'Ecossais Jackie Stewart : *« L'accident n'est pas dû à une faute de pilotage. Un pilote comme Senna ne peut pas commettre d'erreur dans une portion de circuit comme celle-là. »* Après ses 41 victoires sur 161 Grands Prix disputés, Ayrton Senna espérait battre le record de 51 victoires d'Alain Prost, son grand rival français, qui avait acquis la saison précédente son quatrième titre mondial dans la même écurie Williams-Renault. Le champion brésilien est mort pratiquement sous le coup, après que sa tête eut été frappée par la roue avant droite et que son casque eut été transpercé par le bras de suspension.

Michel Bôle-Richard

Le ski de fond français cherche à remonter la pente

AU DÉBUT de la décennie, l'examen des résultats du ski de fond français au niveau mondial conduisait à un constat affligeant : rien ou si peu. Sophie Villeneuve et Hervé Balland faisaient figure de braves petits soldats bien esseulés face aux armées venues de Scandinavie, de l'ancien empire soviétique, voire d'Italie. A la suite des Jeux olympiques de Lillehammer, le malaise était tel que Bernard Regard, directeur technique du ski nordique, toutes disciplines confondues, a préféré remettre sa démission plutôt que de voir la plupart des athlètes se fourvoyer dans le défaitisme et la critique des moyens mis à leurs dispositions. *« C'est du passé,* dit le responsable du secteur haut-niveau au centre de ski nordique de Prémanon-Les Rousses (Jura). *Tout va beaucoup mieux. »* Sophie Villeneuve et Annick Pierrel ont en effet affiché leurs ambitions en se classant respectivement huitième et dizième (5 km classique) puis sixième et septième (10 km poursuite) lors des épreuves de Coupe du monde organisé les 11 et 12 janvier à Hakuba (Japon) sur le site olympique des jeux de Nagano. Avec Anne-Laure Condevaux et Karine Philippot, elles avaient déjà signé, à la mi-décembre, une troisième place dans une épreuve de relais de Coupe du monde (4 x5 km libre) à Brusson (Italie), une performance inédite. Chez les messieurs, à l'âge de vingt et un ans seulement, Vincent Vittoz se classe régulièrement entre la dixième et la vingtième place dans une discipline où l'expérience et la maturité jouent un rôle prépondérant.

Successeur de Bernard Regard, Jacques Gaillard, n'est pourtant pas un sorcier. Il a simplement misé sur l'expérience de ceux qui restaient – Sophie Villeneuve ou Hervé Balland –, conjuguée à l'énergie de la poignée de jeunes qui pointent. Il s'est aussi entouré de gens audacieux. Il a confié, il y a trois ans, à Pierre Gay-Perret, la direction des équipes de France de fond.

CRÉER UN ESPRIT COLLECTIF

Ce fondeur-guide de haute montagne, âgé de trente-deux ans, n'est pas un spécialiste de l'entraînement, mais il a pris la mesure de la dimension psychologique que doit posséder un fondeur au cours de sa propre existence. Amateur d'expéditions, il a traversé le Groenland à ski, ensuite la Mongolie, puis il s'est attaqué à un sommet de 8 000 m avec un groupe d'amis fondeurs dans l'Himalaya. Plus qu'à la préparation psychologique, il s'attache à développer l'esprit collectif dans une discipline individuelle.

Hervé Balland qui, à trente-trois ans, ressent le besoin de se prendre en charge poursuit sa préparation solitaire avec son accord. Sophie Villeneuve, exilée en Norvège pendant cinq ans pour des raisons personnelles, est de retour. Elle a retrouvé une équipe *« décomplexée »*.

« Au départ nous avions devant nous quatre années, jusqu'aux Jeux olympiques de Nagano (février 1998), dit Pierre Gay-Perret. *Le ski de fond français a toujours eu les moyens de faire du bon travail, mais il fallait ressouder le groupe équipe de France en lui donnant confiance, en parlant un peu chaque jour. Cela fait, on s'est fixé des objectifs. Cette année, il s'agit de marquer des points en Coupe du monde, c'est-à-dire de terminer chaque fois dans les trente premiers. »*

Pierre Gay-Perret semble bien tenir sa petite équipe. Ex-technicien de ski de fond chez Salomon, il a beaucoup travaillé avec les champions norvégiens dont il maîtrise la langue : il parle aussi l'anglais, l'allemand et l'italien. Ils lui ont enseigné leur ski nordique : un sport dur où le moindre relâchement physique ou mental ne pardonne pas, où il vaut mieux se trouver devant dès les compétitions juniors.

Du coup, il se persuade qu'être scandinave ne garantit pas la réussite en fond : *« Car ils sont nombreux à être forts et les structures nationales ne pratiquent pas la demi-mesure. A la moindre faiblesse, on se trouve relégué au second plan sans aide ».* Des Italiens, ils admirent la colossale structure de base, le nombre de cadres techniques capables de détecter et former des quantités de jeunes.

« Mais copier une autre nation serait déjà accepter d'être en retard sur elle, estime Pierre Gay-Perret. *Je préfère m'inspirer des qualités de chacune et les adapter à mes athlètes. »* C'est ainsi qu'il a reformé cette saison les équipes de France juniors féminines et masculines. *« Leur suppression, il y a quatre ans, pour laisser aux comités régionaux le soin de s'occuper des meilleurs jeunes était une erreur. Les athlètes ont besoin de ce statut qui les différencie des autres. Ils puisent dans une reconnaissance une motivation pour poursuivre la compétition, car ils n'ont ni salaire ni sponsor. »* La pénurie de flocons ces dernières saisons a cruellement touché les berceaux traditionnels du ski de fond comme le Jura, les Vosges et même le Dauphiné. Elle a stoppé net des vocations, démobilisé les bénévoles, interdit les compétitions et incité les sponsors locaux potentiels à se désengager. Hormis les podiums, Pierre Gay-Perret ne souhaite qu'une chose. *« Que chaque année, la neige tombe bas et tôt dans la saison. »*

Patricia Jolly

L'EPO pourchassée

Les organisateurs des championnats du monde de ski nordique, qui s'ouvrent jeudi 20 janvier à Trondheim (Norvège), veulent faire de l'événement *« une fête du ski propre ».*

On fera ainsi la chasse à l'EPO (érythropoïétine), une substance qui peut être utilisé comme produit dopant et qui était jusqu'à présent difficilement décelable, car elle est naturellement produite par le corps humain. Injectée en grosse quantité, l'EPO est propice aux efforts longs, car elle augmente l'oxygénation musculaire, diminuant la fatigue et facilitant la récupération. Mais elle entraine aussi une viscosité du sang. Estimant *« que certains avaient mis leur vie en danger »* en l'utilisant, la commission médicale de la Fédération internationale de ski (FSI) a fixé les taux de concentration maximale d'hémoglobine, révélés après une prise de sang, au-delà desquels les athlètes seraient considérés comme « positifs » au contrôle antidopage.

Les favoris

Le classement actuel de la Coupe du monde de ski nordique par disciplines est le suivant :

● **Ski de fond.** DAMES : 1. E. Vaelbe (Rus.), 592 pts ; 2. S. Belmondo (It.), 589 ; 3. K. Neumannova (Rép. tch.), 346 ; (...) ; 14. S. Villeneuve (Fr.), 125 ; (...)19. A. Pierrel (Fr.), 100. MESSIEURS : 1. B. Daehlie (Nor.), 448 ; 2. F. Valbusa (It.), 382 ; 3. M. Myllyla (Fin.), 370 ; (...)33. V. Vittoz (Fra.), 55.

● **Saut :** 1. P. Peterka (Slov.), 1 097 pts ; 2. D. Thoma (All.), 984 ; 3. A. Goldberger (Aut.), 817 ; (...) ; 19. N. Dessum (Fr.), 216 ; 27. J. Gay (Fr.), 126 ; (...)37. D. Mollard (Fr.), 70 ; 84. L. Chevalier (Fra.), 7.

● **Combiné nordique :** 1. S. Lajunen (Fin.), 875 pts ; 2. M. Stecher (Aut.), 805 ; 3. J. Mantila (Fin.), 664 ; (...)14. F. Guy (Fr.), 305 ; 22. L. Roux (Fr.), 246 ; 26. S. Guillaume (Fr.), 181 ; 49. N. Bal (Fr.), 66.

La sélection française

● **Fond.** DAMES : Anne-Laure Condevaux (relais) ; toutes épreuves : Karine Philippot, Annick Pierrel, Sophie Villeneuve. MESSIEURS : Hervé Balland (30 km libre), Vincent Vittoz (30 km libre, 10 km et 50 km).

● **Saut.** Lucas Chevalier, Nicolas Dessum, Jérôme Gay, Didier Mollard.

● **Combiné.** Nicolas Bal, Sylvain Guillaume, Fabrice Guy, Ludovic Roux.

Le programme des championnats du monde de ski nordique, à Trondheim (Norvège)

■ **Vendredi 21.** 10 h 30 : 30 km libre messieurs ; 14 heures : 15 km libre dames.
■ **Samedi 22.** 10 h 30 : saut du combiné nordique ; 14 heures : saut K 90 (petit tremplin).
■ **Dimanche 23.** 10 h 30 : 5 km classique dames ; 13 heures : fond du combiné nordique.
■ **Lundi 24.** 10 h 30 : 10 km classique messieurs ; 13 heures : 10 km libre poursuite dames.
■ **Mardi 25.** 10 h 30 : 15 km libre poursuite messieurs.
■ **Mercredi 26.** 10 h 30 : saut du combiné nordique par équipes :
14 h 15 : fond du combiné nordique par équipes.
■ **Jeudi 27.** 10 h 30 : relais 4x5 km dames ;
13 h 30 : saut par équipes K 120 (grand tremplin).
■ **Vendredi 28.** 10 h 30 : relais 4x10 km messieurs.
■ **Samedi 1er mars.** 10 h 30 : 30 km classique dames ;
14 heures : saut spécial K 120 (grand tremplin).
■ **Dimanche 2.** 10 h 30 : 50 km classique messieurs.

La relève du combiné nordique

LA FRANCE a découvert le combiné nordique en 1992, aux Jeux olympiques d'Albertville, avec les sourires de deux blonds Jurassiens, Fabrice Guy et Sylvain Guillaume, respectivement médaillés d'or et d'argent. On n'avait pas mesuré l'ampleur de la tâche qu'ils venaient d'accomplir : la concurrence, dans un sport qui allie saut à ski sur tremplin de 90 m et course de ski de fond de 15 km, est sévère. L'après-Albertville fut donc rude pour l'équipe nationale de six « combinards » liés à la vie-à la mort par un entraînement draconien et confrontés brutalement aux excès de la médiatisation.

Fabrice Guy a glissé vers l'anonymat au fond des classements. La relative indifférence qui a entouré Sylvain Guillaume, *« seulement deuxième »* à Albertville, l'a meurtri avant de lui redonner l'envie de se battre pour maîtriser la nouvelle technique du saut « en V », apparue en 1993, et de remporter une épreuve de Coupe du monde la saison passée. Francis Repellin, Pierre Heinrich ou Christophe Borello ont raccroché, les uns après les autres, entre 1992 et 1994, avec un sentiment d'inachevé. La cassure entre eux et leurs copains médaillés leur a suggéré qu'ils n'en avaient peut être pas assez fait.

Aujourd'hui leur ancien entraîneur, Jacques Gaillard, supervise toutes les disciplines nordiques pour la Fédération française de ski (FFS). Son ex-adjoint, Eric Lazzaroni, a repris le flambeau en 1994. Il gère une équipe disparate. Avec lui, les « vieux », Guy et Guillaume, ont remonté doucement la pente. Mais l'entraîneur se consacre surtout aux deux jeunes, Ludovic Roux (17 ans) et Nicolas Bal (18 ans), auxquels il impose une préparation rigoureuse : *« Le combiné nordique ne tolère aucun relâchement physique ni mental,* explique Lazzaroni, *le combat contre soi et les autres est trop intense. »*

P. J.

Peu de vocations pour le saut

A L'ÂGE de trente ans, Nicolas Jean-Prost, doyen de l'équipe de France de saut à ski, a jugé qu'il avait fait son temps. Il dirige désormais un des magasins de sport familiaux aux Rousses (Jura) et aide à la formation des jeunes sur les sautoirs de Prémanon. Mais il ne pouvait laisser ses anciens compagnons partir seuls pour Trondheim. Il va aider Didier Mollard à supporter la vie en groupe, conseiller Nicolas Dessum, en baisse au classement de la Coupe du monde, encourager Lucas Chevalier et rassurer Jérôme Gay, qui souffre encore d'une entorse. Car Nicolas Jean-Prost n'a pas été remplacé.

« On trouve peut-être 250 ou 300 sauteurs en France », estime Franck Salvi, l'entraîneur de l'équipe nationale. Sauf dans les Vosges, où les tremplins sont devenus inutilisables, forçant les athlètes à s'entraîner de l'autre côté de la frontière, en Forêt-Noire, les installations ne manquent pourtant pas : 4 tremplins à Prémanon, 4 à Courchevel (Savoie), 5 que se partagent Chamonix et Les Houches (Haute-Savoie) et ceux du stade neuf de Chaux Neuve-Le Brassus (Jura).

Mais la discipline suscite peu de vocations. Elle est exigeante, la maîtrise de ses techniques prend des années, et il faut l'aborder dès le plus jeune âge. *« Nous manquons de clubs disposant de petits tremplins,* assure Franck Salvi. *Les grands tremplins ne servent malheureusement à rien pour l'initiation des jeunes, qui devraient constituer la relève. »*

Peu nombreuse, cette relève manque d'émulation, ce qui rend délicat son passage sur le circuit de la Coupe du monde. *« Nous laissons nos jeunes prendre du retard en les autorisant trop longtemps à sauter sans corriger leurs défauts,* constate Franck Salvi. *S'ils sont doués, ils se retrouvent trop vite au meilleur niveau national. »*

P. J.

Quand les dinosaures parcouraient les plages du Quercy

La découverte de plusieurs empreintes suscite les convoitises locales et oppose les scientifiques

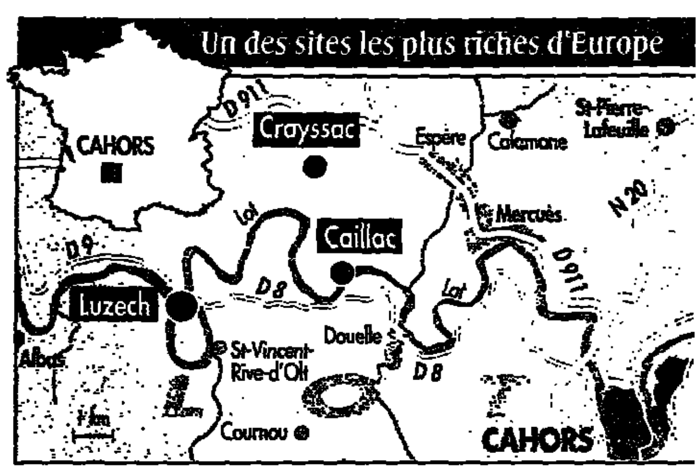
Voici quelque 145 millions d'années, le Quercy avait un climat plutôt subtropical, et le causse, dans la région de Crayssac (Lot), était constitué d'un ensemble de plages ; de nombreux dinosaures y ont laissé des traces. Les pistes de plusieurs d'entre eux – des sauropodes –, découvertes en août 1996, viennent de faire l'objet de moulages avant la destruction de la carrière qui les abrite.

CRAYSSAC (Lot)
de notre envoyé spécial

Accroupie sous une tente de fortune, Brigitte Lange-Badre passe l'aspirateur. La paléontologue de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) dégage patiemment les traces, laissées par des dinosaures, il y a environ 145 millions d'années, dans ce qui est aujourd'hui une carrière de pierre. A l'époque du jurassique supérieur, cette colline en partie excavée, perdue sur le causse du Quercy, était une plage au climat subtropical où de nombreux animaux préhistoriques ont laissé leurs empreintes. Ce site de Crayssac (Lot) est connu des paléontologues comme l'un des plus riches d'Europe, sinon du monde. Brigitte Landre-Badre explique qu'elle y travaille par intermittence, depuis près de vingt ans.

Sur les trente kilomètres carrés de causse pierreux qu'elle a approximativement explorés pendant cette période, elle a découvert de nombreuses empreintes. Pour l'heure, il s'agit de sauvegarder un de ces nombreux trésors archéologiques déjà recensés mais tenus secrets, avant que l'exploitation de la carrière ne vienne définitivement détruire la dalle de calcaire de 100 mètres carrés où s'entrecroisent des lignes indéchiffrables pour des yeux de néophytes. Pourtant, les curieux passent sans arrêt dans la carrière en ce dimanche qui a retrouvé le soleil. On vient en famille, à VTT ou avec la grand-mère pour tenter de voir cette richesse ignorée de presque tous les habitants, avant que les médias locaux et nationaux ne se fassent l'écho de cette découverte annoncée comme « sensationnelle ».

La paléontologue rouspète un peu contre ces visites intempestives, perturbant cependant moins le chantier que la pluie des derniers jours, qui obligea la petite équipe de fouille à « écoper » sous son abri de tôle pendant cinq jours. Sous le soleil, enfin de retour, l'odeur des résines et des silicones employés pour le moulage des empreintes qui étend son emprise verte sur la pierre jaunie emplit l'abri. Le temps presse. « *Le carrier fera sauter la dalle à la fin de cette semaine* », explique Brigitte Lange-Badre. Il faut donc garder une trace de la trace.



Le sol de la région de Crayssac est marqué par de nombreuses carrières. C'est un véritable gruyère qui abrite d'incroyables trésors paléontologiques. Chaque année amène son lot de découvertes. Il y a deux ans, ce furent des empreintes de ptérosaures (reptiles volants), aujourd'hui, ce sont celles de troupes de sauropodes (sauriens).

PTÉROSAURE CONTRE SAUROPODE

« *C'est cruel* », reconnaît la paléontologue, qui se félicite néanmoins de la découverte de ce site, en août 1996. Ce sont des paléontologues amateurs du cru, qui travaillent avec elle de longue date, qui l'ont prévenue de ces traces enfouies dans la pierre. « *Je n'ai pu venir qu'en octobre. Dès que j'ai vu la dalle, j'ai compris que c'était important* », raconte Mme Lange-Badre.

Là, imprimées dans le sol, apparaissaient les traces emmêlées de deux troupes de sauropodes, des sauriens d'une dizaine de mètres de long qui passaient vraisemblablement par là pour leur migration. « *C'est la première fois que l'on découvre des traces de sauropodes en France* », affirme la paléontologue. Traces dont il existe, par ailleurs, des ensembles en Suisse et au Portugal.

Dans son laboratoire de géobiologie de l'université de Poitiers, Jean-Michel Mazin fait la moue. Pour ce chercheur du CNRS, le véritable « *scoop scientifique* » a été établi il y a déjà deux ans dans une carrière voisine par l'équipe de paléontologues dont il fait partie : des centaines d'empreintes de ptérosaures, ces reptiles volants qui ne laissaient par définition que peu de traces au sol. L'équipe de Jean-Michel Mazin aurait répertorié quatre types différents de ces lointains ancêtres des oiseaux, ou plutôt des chauves-souris, puisqu'il semble que ces curieux animaux volants se déplaçaient sur leurs quatre pattes...

Brigitte Lange-Badre reconnaît qu'il s'agit là d'une découverte d'importance susceptible de « *lever l'ambiguïté* » qui plane sur les ptérosaures, mais elle tient à bien séparer la carrière des dinosaures volants de celle de ses sauropodes. Comme diraient les bergers lotois : chacun dans sa carrière, et les dinosaures seront bien gardés !

Jean-Michel Mazin s'alarme, néanmoins, de la médiatisation suscitée par sa consœur autour de sa découverte. « *Cela risque d'entraîner un afflux de curieux incontrôlables* », s'inquiète le chercheur de Poitiers, qui revendique une médiatisation « *douce et contrôlée* ». « *Ses* » ptérosaures ont déjà fait l'objet de trois documentaires diffusés dans une émission scientifique d'Arte (« Archimède ») et d'un reportage pour le magazine « Faut pas rêver » de France 3. *Mais ils ne feront – c'est juré – jamais* la « une » des magazines de presse populaire ou de chaînes trop grand public. Plus grave, *M. Mazin s'oppose à Mme* Lange-Badre, craignant, dit-il, une « *tentative d'OPA* » sur les dinosaures de Caillac.

TERRAIN « MINÉ »

Outre la querelle entre scientifiques, la concurrence effrénée qui se manifeste autour des traces de la petite bourgade lotoise laisse également présager une querelle de clocher pour la maîtrise des éventuelles retombées touristiques de telles découvertes. Au lendemain de l'annonce de la découverte de Brigitte Lange-Badre, un hebdomadaire du département soulignait que le maire de la commune voisine de Luzech se disait déjà prêt à accueillir le moulage et à agrandir son musée archéologique local.

Mais un projet de musée est également développé sur le canton voisin dont fait partie Crayssac. Les élus s'avancent désormais prudemment sur ce terrain qu'ils savent « miné » plus sûrement qu'une carrière. « *Les projets ne sont pas concurrentiels, mais complémentaires* », plaide Jean-Claude Baldy, le maire de Luzech. « *Nous manquons surtout cruellement de subsides pour les faire aboutir* », fait, pour sa part, remarquer Alain Fontanel, conseiller régional et élu de la commune d'Espère, dans le canton d'à côté.

Stéphane Thépot

L'avenir des carrières

La petite commune de Crayssac est connue pour être un véritable « gruyère ». On y dénombrerait pas moins de vingt-sept carrières de pierre, essentiellement exploitées par des familles d'origine portugaise, qui en tirent de manière très artisanale les belles pierres de taille utilisées pour la construction des maisons traditionnelles de la région. Jusqu'à présent, ces carrières étaient considérées comme des verrues dans le paysage. Elles sont désormais en passe de devenir des « mines » de trésors préhistoriques.

Les paléontologues font les yeux doux aux carriers. Pas question de demander au préfet le classement d'un gisement archéologique, au risque de suspendre l'exploitation de la carrière et de mettre en péril de petites entreprises économiquement fragiles, mais qui font encore la seule richesse « industrielle » de la commune, en attendant un hypothétique développement du tourisme basé sur « la chasse aux dinosaures ».

■ **Le squelette fossilisé d'un amphibien carnivore vieux de 220 millions d'années** vient d'être découvert à Godford, au nord de Sydney (Australie). Selon le paléontologue Stephen Godfrey, de la Fondation Ex-Terra, à Alberta (Canada), ce fossile mis au jour lors de travaux de terrassement aurait « *une grande valeur scientifique* ». Cet amphibien du trias précéderait le plus vieux dinosaure de quelque 10 millions d'années. Doté d'une forte machoire, l'animal, long d'environ deux mètres, ressemblerait à une salamandre japonaise géante.– (*AFP*.)

Les œufs d'un crustacé parviennent à éclore même privés d'oxygène

La notion de mort biologique est remise en cause

L'OXYGÈNE est indispensable à la vie de la plupart des êtres, animaux ou plantes terrestres habitant notre planète, car il intervient dans les processus énergétiques. Sa suppression totale pendant une longue période se traduit en général par une dénaturation des protéines, une dégradation des tissus et l'arrêt des fonctions vitales.

Aussi l'expérience réalisée par le biologiste américain James Clegg, du Bodega Marine Laboratory (université de Californie), parue dans la revue américaine *Journal of Experimental Biology* (vol. 200, p. 467), a-t-elle suscité la curiosité de ses confrères. Il a, en effet, prélevé des œufs d'un petit crustacé très connu des aquaculteurs, *Artemia franciscana*, et les a placés dans des fioles hermétiques remplies d'eau et maintenues à une température de 20 à 23 °C. Jusque-là, rien de très bouleversant, si ce n'est que James Clegg a soigneusement enlevé l'oxygène dissous dans le liquide. Après quatre ans de ce traitement, le chercheur a réoxygéné ces œufs qui, à sa grande surprise, ont donné naissance pour 60 % d'entre eux à des larves ne présentant pas de différences significatives par rapport aux larves habituelles.

Plus étonnant encore, James Clegg n'a pas, pendant toute cette longue période, constaté de signes d'activité métabolique, même minime, de la part des œufs. Excepté, bien sûr, le premier jour. Malgré des techniques d'analyse très fines faisant appel au carbone 14, il n'a pu observer de changements quantitatifs dans les réserves d'hydrates de carbone – tréhalose, glycogène ou glycérol – qui auraient pu être la manifestation d'une activité cellulaire. Alors que, habituellement, on peut constater une activité métabolique très ralentie chez certains organismes vivants qui se sont adaptés à des variations importantes, voire à une disparition momentanée d'oxygène.

Mieux encore. Les protéines constitutives des œufs d'*Artemia* n'auraient pas été dégradées pendant les quatre années de l'expérience. Leur structure et leur repliement n'auraient pas été modifiés, ce qui a permis à l'embryogenèse de redémarrer lorsque ces œufs ont été remis dans un liquide réoxygéné.

Pour expliquer cette conservation cellulaire et cet état de « *sommeil* » particulier, qui remet en cause la notion de vie et de mort biologiques, James Clegg avance deux hypothèses. Il a noté la présence dans les embryons d'une grande quantité de protéines p26. Or celles-ci offrent de grandes similitudes avec les protéines dites de choc thermique fabriquées par les cellules en réponse à un stress. Ces protéines p26 pourraient « *se lier aux protéines constitutives de l'embryon, et les protéger* », explique le chercheur. Autre particularité, les œufs du petit crustacé contiennent de grandes quantités d'hydrates de carbone (tréhalose et glycérol), connus pour être de bons stabilisants des protéines.

LE MAÎTRE DES MARAIS SALANTS

Cependant, l'étonnante survie d'*Artemia* en l'absence d'oxygène ne surprend pas trop les spécialistes de biologie marine de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). C'est, disent-ils, un crustacé branchiopode. Une classe dont les caractères sont assez primitifs et qui est apparentée à certains animaux fossiles trouvés dès le cambrien, il y a plus de 500 millions d'annés. D'ailleurs *Artemia* vit habituellement dans les marais salants et est connu pour être un champion toutes catégories de la survie en milieu extrême. Quand tout va bien, il pond des œufs « *normaux* », transparents, qui se transforment en larves. Quand l'eau s'évapore, il en pond d'autres, différents, protégés par un chorion imperméable, qui peuvent rester longtemps en dessiccation en attendant des jours meilleurs.

Utilisés pour l'aquaculture, ils sont vendus déshydratés en boîtes de 1 kilogramme et forment alors une poudre marron sèche. Plongés dans l'eau, ils éclosent et produisent des larves pour autant que la température du milieu soit convenable. Pour faciliter l'éclosion, « *les aquaculteurs ont l'habitude de dissoudre les chorions avec de l'eau de Javel pure, sans que cela n'affecte l'embryon qui est dedans* », précise Jean Robin, chercheur à l'Ifremer de Brest.

Autre particularité de ce crustacé habitant des flaques salées peu profondes : il peut survivre à des taux de salinité très élevés, de 280 à 300 grammes de sel par litre d'eau (l'eau de mer contient en moyenne 35 grammes de sel par litre). « *De ce point de vue*, souligne Guy Charmantier, du Laboratoire d'éco-physiologie des invertébrés de l'université Montpellier-II, Artemia *présente une adaptation presque unique dans le règne animal.* »

Christiane Galus

Christian Goudineau, professeur au Collège de France

« L'essor incroyable de l'archéologie préventive n'a pas été accompagné des mesures nécessaires »

***PROFESSEUR** au Collège de France, où il est titulaire de la chaire Antiquités nationales, Christian Goudineau a rédigé un rapport sur l'archéologie nationale, en 1990, à la demande de Michel Rocard, alors premier ministre. Une analyse complète des problèmes qui menaçaient déjà une profession aujourd'hui en crise. Il commente la situation actuelle.*



CHRISTIAN GOUDINEAU

« En réponse à la grève menée depuis le 21 janvier par les archéologues, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a proposé l'ouverture d'un grand débat et la tenue d'assises nationales. Que pensez-vous de cette idée ?

– Il faut éviter de parler dans le vide. Le pouvoir politique doit faire son travail, dégager une doctrine, en tirer la logique, des axes et des propositions précises. A partir de là, on pourra discuter. Trop de temps a été perdu. Aux dirigeants de démontrer que le mot « gouverner » a un sens. *Je suggère respectueusement au ministre de lire, ou de faire lire, les très nombreux documents dont disposent ses services, d'ouvrir les tiroirs où reposent d'innombrables rapports, notes, propositions ou motions. Il y trouvera toute la matière nécessaire pour faire ce qui, apparemment, a été impossible à ses prédécesseurs : traiter le problème au fond.*

– Que disaient ces documents ?

– Le premier rapport fut demandé à Jacques Soustelle en 1974. Il soulignait la nécessité d'une archéologie d'urgence ou de sauvetage, proposait que les agents régionaux du service des fouilles du ministère de la culture (à l'époque secrétariat d'Etat) soient consultés à l'avance lors de l'étude de chantiers importants, et que cette consultation soit prévue par la loi. Il suggérait, enfin, la mise en place d'un fonds d'intervention alimenté par l'Etat et par un pourcentage sur le montant des travaux. Ce rapport fut le premier d'une longue série, une bonne vingtaine. Tous connurent un sort identique : l'enterrement furtif et silencieux. A l'exception de celui de Jacques Soustelle, sans doute en raison de la mauvaise conscience générale sur le sujet à l'époque. L'Etat dégagea quelques crédits et renforça un peu l'administration chargée de l'archéologie.

» *Au fil du temps*, ces crédits augmentèrent et cette administration prit du poids. Mais on reste à mille lieues du compte. Aujourd'hui, la sous-direction de l'archéologie au ministère de la culture compte – à Paris et dans les services régionaux – deux cent soixante-six conservateurs et ingénieurs d'étude, bien que cent cinquante postes y aient été créés depuis 1982. A l'époque, Jack Lang avait estimé qu'il en fallait quatre cents.

– Pourtant, l'archéologie française de sauvetage est citée en exemple.

– Ce n'est pas du fait de l'Etat, mais des archéologues eux-mêmes. Quelques responsables des services archéologiques régionaux, appuyés parfois par des associations ou des collectivités territoriales qui, dans les années 70, surent faire convaincre certains aménageurs qu'ils avaient intérêt à modifier leur image de casseurs de patrimoine. En s'entendant avec les archéologues sur les délais et les financements, les entrepreneurs pouvaient voir se lever l'hypothèque archéologique au terme de fouilles convenablement menées. Puis, l'Etat, après de longues réticences, a pris le train en marche, et le système s'est développé sans qu'on cherche à le réguler, à l'organiser.

– Ce système a permis des avancées dans la connaissance et les techniques de fouilles.

– Oui. Les archéologues fouillaient deux mois par an pendant des années sur quelques mètres carrés. Du jour au lendemain, ils ont dû traiter plusieurs hectares en quelques mois, et cela sur des sites qui, souvent, concernent plusieurs millénaires d'histoire. La révolution s'est faite, et bien faite. En quinze ans, des pans entiers de nos connaissances, du paléolithique au Moyen Age, ont été entièrement renouvelés. On a redécouvert le Bas-Empire, ou les grandes exploitations rurales gauloises, qui n'avaient jamais été fouillées.

– Dans ces conditions, d'où vient le mécontentement des archéologues ?

– L'essor incroyable de l'archéologie préventive (plus de trois mille opérations l'an dernier !) n'a pas été accompagné des mesures nécessaires. Les bases légales du système sont quasi inexistantes. La seule loi réglementant l'archéologie française remonte à 1941, une époque ignorant les fouilles préventives. Ces dernières ne peuvent s'appuyer que sur une phrase du code d'urbanisme de 1977 et un décret de 1986, relatifs à la prise en compte du patrimoine archéologique. Ces deux textes permettent, tout au plus, de faire pression sur les aménageurs, mais ne leur imposent aucun financement. On a vu à Rodez que la mauvaise volonté de l'un d'entre eux suffisait à tout remettre en cause.

> « Les bases légales de ces fouilles sont quasi inexistantes »

» Pour recevoir et gérer les financements (environ 400 millions de francs par an, provenant pour l'essentiel des aménageurs) et pour accueillir les personnels engagés sous contrats pour les fouilles préventives (près de deux mille actuellement), l'Etat a utilisé une association de type loi de 1901, créée en 1973 pour autre chose. Enfin, les conservateurs régionaux, trop peu nombreux, accablés par la gestion, ne peuvent plus guère assurer le suivi et le contrôle des opérations.

– Quelles peuvent être les solutions ?

– Il faut, évidemment, une réforme législative. Le modèle existe : c'est la convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique – dite convention de Malte – signée et ratifiée par la France en 1994. Tout y est prévu, à l'exception du mode de financement, laissé à l'appréciation des Etats. Ce texte concerne la recherche scientifique, ainsi que la protection et la transmission du patrimoine. Deux aspects difficiles à concilier chez nous, où l'on a souvent l'impression que, pour l'Etat comme pour les aménageurs, la fouille suffit. Mais il faut aussi publier, ce que les archéologues de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN) ont rarement le temps et les moyens de faire. Il faut aussi prévoir des protections juridiques, créer des réserves archéologiques pour que les « archives du sol » ne disparaissent pas à jamais.

» On doit traiter les problèmes de l'enseignement de l'archéologie, de l'encadrement scientifique, des actions vis-à-vis du public, etc. Tous sujets qui supposent une concertation interministérielle à haut niveau. Reste, enfin, le statut de l'AFAN, qui ne peut demeurer en l'état. Finissons-en avec le bricolage ! »

Propos recueillis par Catherine Chauveau et Jean-Paul Dufour

L'Europe commence à Salonique

Nid de nostalgies, le chef-lieu de la Macédoine compte sur son rang, en 1997, de « capitale de la culture » pour se refaire une jeunesse

LES PHILHELLÈNES, intellectuels occidentaux partisans de l'indépendance grecque, inventèrent jadis le tourisme politique, qui de nos jours se porte bien, du Mexique au Caucase. Cette manière de voyager fut pratiquée par une élite pressée de saluer le pacha de Janina et d'admirer la rade de Navarin où les Européens défirent les Ottomans en 1827. La Grèce, depuis lors banalisée sous l'égide de la triade « soleil, sable et sexe », reste l'un des choix favoris du *Vulgum turistus gallicus* : près de 600 000 visiteurs par an, soit la troisième destination française en Méditerranée, derrière l'Espagne et l'Italie. L'Hellade vient au sixième rang, sur cinquante pays proposés, pour les terres étrangères que nos concitoyens souhaitent hanter au cours des cinq années à venir.

La Macédoine fait figure de parente pauvre dans ce palmarès. Sa métropole ne mérite plus d'être appelée *Salonique, nid d'espions* comme ce film de Pabst au plateau d'enfer en 1936 : Pierre Blanchar, Pierre Fresnay, Louis Jouvet, Charles Dullin, Jean-Louis Barrault, Viviane Romance... Il n'y a plus de raison qu'on trouve ici blondes espionnes germaniques déguisées en journalistes américaines ou bruns capitaines français hommes-à-femmes. L'« *atmosphère louche et cosmopolite* » du grand port après le départ des Turcs s'est dissipée irrémédiablement.

Salonique d'ailleurs préfère oublier son passé oriental. Elle ne veut plus être appelée que *Thessaloniki* car « *sélanik est une corruption turque...* » du nom d'origine. Décrétée « capitale européenne de la culture » pour 1997 (après Copenhague en 1996, et après Athènes qui avait inauguré la série en 1985), elle a endossé cette distinction comme le moyen de refaire carrière, telle une actrice oubliée et redécouverte. Les festivités programmées sont variées, depuis la première d'*Antigone* de Mikis Theodorakis par l'Opéra de Belgrade jusqu'aux trésors religieux des monastères du mont Athos qui jusqu'à présent n'ont jamais pu être vus, outre les moines, que par les visiteurs masculins de la Sainte-Péninsule.

Cela n'impressionne pourtant guère le chaland français, plutôt aisé et âgé, séjournant à Salonique : « *Je suis venue ici parce que mon père avait fait la campagne d'Orient, en 1916, et qu'il en parlait toujours : la Macédoine, les Balkans, les rues de Salonique pleines de réfugiés, de gitanes et de soldats...* », explique une retraitée niçoise rencontrée au Musée du conflit macédonien.

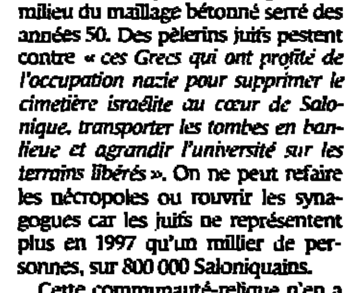
SOUVENIRS SÉFARADES

Dans un fauteuil de l'Elektra Palace, face à la mer Egée, une autre bourgeoise d'âge canonique, confie, en sirotant son *Nescafé-frappé-métrio*, en « frangrec » un simple café glacé : « *Ce qui m'intéresse ici ce sont mes racines. Ma famille, juive d'Espagne, a passé cinq cents ans en Macédoine, je suis la première à être née en France. Quand mon père est venu travailler à Paris dans les spectacles, parce qu'on lui avait seriné le proverbe "Heureux comme juif en France", Salonique était la seule ville au monde à majorité israélite.* »

La villa de la famille Modiano se visite, comme de rares autres demeures Belle Epoque surnageant au milieu du maillage bétonné serré des années 50. Des pèlerins juifs pestent contre « *ces Grecs qui ont profité de l'occupation nazie pour supprimer le cimetière israélite au cœur de Salonique, transporter les tombes en banlieue et agrandir l'université sur les terrains libérés* ». On ne peut refaire les nécropoles ou rouvrir les synagogues car les juifs ne représentent plus en 1997 qu'un millier de personnes, sur 800 000 Saloniquains.

Cette communauté-relique n'en a pas moins manifesté son mécontentement devant « *les deux seules décisions* » la concernant, prises par la capitale culturelle européenne : rénovation du Musée de la présence israélite et soirée musicale juive. La cité essaie plutôt de motiver les touristes chrétiens, à coups d'« *églises byzantines transformées en mosquées par les Turcs* ».

Les « fez-rouges » n'ont plié bagage qu'en 1912 et la question de la *Rotonda* n'est même pas réglée. Cet énorme monument circulaire, construit comme tombeau vers l'an 300 par Galère, berger devenu empereur, fut ensuite église puis mosquée, après l'ajout d'un minaret-crayon, aujourd'hui l'une des rares traces visibles des cinq siècles islamiques de la ville. Mélina Mercouri, alors ministre socialiste de la culture, jura que la Rotonde retournerait au Christ mais des élus et des archéologues ont juré de la faire mentir *post mortem*, en militant pour que l'édifice soit aménagé en « *espace culturel laïque* »







Ci-dessus : dans les années 10, des images de propagande grecque appelaient à la résistance contre les Turcs qui occupaient encore Salonique. Ci-contre : billet d'entrée de la maison natale de Nehemet Ali à Cavala.

Les voyageurs français mus par des souvenirs séfarades ou militaires croisent d'autres visiteurs animés par des sentiments voisins : Turcs kémalistes ou Egyptiens royalistes. Dans la maison natale d'Ataturk, conservée au sein du consulat turc, les pièces qui entendirent vagir le Razzi ont été enrichies de son smoking blanc, de son chapelet islamique et de sa casquette anti-islamique. Les rares musulmans vivant dans le chef-lieu macédonien sont froissés que rien n'ait été prévu en 1997 pour « *au moins rappeler qu'Ataturk était du coin* ».

Réminiscences patriotiques ou personnelles, teintées ou non de turqueries, tissent le motif des visiteurs habituels de Salonique, ce nid de nostalgies bien éloigné des nourritures immédiates d'autres sites grecs. La distinction européenne donne à la cité une chance d'élargir son public.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Livres : *La Guerre dans les Balkans*, de John Reed, Seuil, 130 F ; *L'Humour en Orient*, Edisud, Aix-en-Provence, 160 F ; *Capitaine Conan*, de Roger Vercel (LGF-Poche, 26 F), dont Bertrand Tavernier a tiré un film.
Renseignements : Office hellénique du tourisme, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél : 01-42-60-65-75 ; télécopie : 01-42-60-10-28.

Initiation saharienne

Les régions présahariennes du Maroc et de Tunisie occupent le devant de la scène depuis la fermeture aux touristes, voilà quatre ans, du Sud algérien (Tassili N'Ajjer et Hoggar). Avec la récente annulation des circuits au Niger, les deux pays d'Afrique du Nord tiennent plus que jamais la vedette. Les incidents survenus durant les fêtes de Noël ont conduit les voyagistes à suspendre toute programmation au départ d'Agadès : « *Des bandits de grand chemin détroussent les voyageurs* », précise Michel Gosselin, d'Explorator ; « *un de nos clients a reçu une balle dans la jambe* », rapporte Hervé Saliou, de Comptoir des déserts.
D'accès facile (trois heures d'avion pour Ouarzazate ou Tozeur), la bordure septentrionale du Sahara se découvre à pied, à dos de chameau ou en 4 × 4 pour un budget raisonnable (de 5 000 à 6 500 francs la semaine, de Paris, en pension complète). Si le décor n'est pas aussi grandiose qu'au Sahara central, la lisière du désert est jalonnée de villages fortifiés (Maroc) et d'oasis plantées de palmiers et de vergers, lieux de rencontre des populations nomades.
Les généralistes proposent des virées en véhicules tout terrain, par exemple Republic Tours, Fram ou encore Nouvelles Frontières (6-8 passagers par véhicule, guide, pension complète à l'hôtel ou en bivouac, autour de 3 500 F la semaine).
Pour apprécier le silence, les nuits à la belle étoile, les dunes ondulant à l'infini, il faut éviter les pistes fréquentées. Notamment, au Maroc, les axes reliant Ouarzazate à Zagora et Erfoud, ou les alentours de Tozeur et Nefta, en Tunisie. Rien ne remplace la lenteur pour s'initier au désert. Les spécialistes de la randonnée le savent. Ils programment tous, à quelques variantes près, des itinéraires à pied et des méharées au sud de Douz, en Tunisie. Là, au nord du Grand Erg oriental, le sable domine à perte de vue. La voiture devient accessoire, inutile de parcourir des kilomètres pour retrouver un même panorama. Marche matin et soir. Pause pique-nique-sieste à midi. Arrivée au bivouac avant la nuit, le temps de choisir un creux de dune pour dérouler, à l'écart, son sac de couchage. De jour en jour, cette mise en scène installe la paix au sein du groupe (10 personnes environ). La qualité du guide détermine celle du voyage. L'astuce consiste à ne pas croiser d'autres marcheurs.
Premier scénario, les chameaux de bât portent les bagages : avec Allibert (tél. : 01-40-21-16-21, 8 jours, 4 550 F ; 15 jours, 6 250 F), Explorator (tél. : 01-53-45-85-85, 8 jours, 5 900 F) ou encore Terres d'Aventure (tél. : 53-73-77-77, 8 jours 5 850 F). Deuxième formule : les méharées (Comptoir des déserts), les chameaux sont alors montés. Pas de selle, mais une couverture derrière la bosse, sur laquelle on s'assoit (tél. : 01-40-26-19-40, 8 jours, de 4 900 F à 5 400 F).
La variété des paysages marocains implique de choisir son mode de déplacement. A pied, avec des chameaux de bât, le périmètre est limité. Terres d'Aventure rejoint Tazzarine, en taxi depuis Ourzazate, pour une randonnée vers l'erg Chebbi (15 jours, 7 200 F). Comptoir des déserts démarre en 4 × 4 de Marrakech pour relier la caravane à Mhamid (12 jours, 7 500 F). Allibert propose 5 treks avec transferts en minibus (de 4 850 F à 6 950 F, 8 ou 15 jours). Explorator, enfin, privilégie le 4 × 4, comme relais entre les marches, afin d'accéder aux plus beaux sites (Promenades sahariennes, 11 jours, 7 500 F). La saison bat son plein. Le mercure oscille de 10 degrés, la nuit, à 28 degrés lorsque le soleil est au zénith.

Florence Evin

PARTIR

■ DÉCOUVERTE DU VIETNAM. Le quatrième Raid Vietnam propose de découvrir ce pays, du 5 au 25 avril, au guidon d'une moto tout-terrain, au volant d'une jeep ou en 4x4. Quatorze étapes pour 2 600 kilomètres sur les routes du Tonkin (d'Hanoï à la baie d'Along) puis sur la route Mandarine et la piste Ho-Chi-Minh (de Hué à Ho Chi Minh-Ville *via* Da Nang), laissent aux participants le temps de dialoguer avec la population et de visiter des sites. Trois options : la boucle nord (5 au 17 avril, 16 880 F pour une personne, 29 800 F pour deux), la boucle sud (16 au 25 avril, 14 980 et 26 900 F) ou la totalité du raid (24 800 et 39 800 F).
★ Vietnam Evènements, tél. : 01-45-23-36-56.

■ L'HIVER A AMSTERDAM. Avec leurs milliers de petites ampoules brillant aux fenêtres, les maisons de poupées d'Amsterdam, au bord des canaux, accentuent le côté décor de théâtre de la « Venise du Nord ». Au cœur de la ville, l'hôtel Swissôtel Amsterdam Ascot (4 étoiles) propose, jusqu'au 21 mars, un forfait « Charmes de l'hiver » comprenant l'hébergement en chambre double, petits déjeuners et un *Pass* incluant des entrées au Rijksmuseum ou au Musée Van Gogh et une promenade sur les canaux. Environ 695 F la nuit pour deux personnes en chambre double (2 nuits minimum) et 586 F sur la base de 3 nuits minimum.
★ Renseignements au 0-800-882-882.

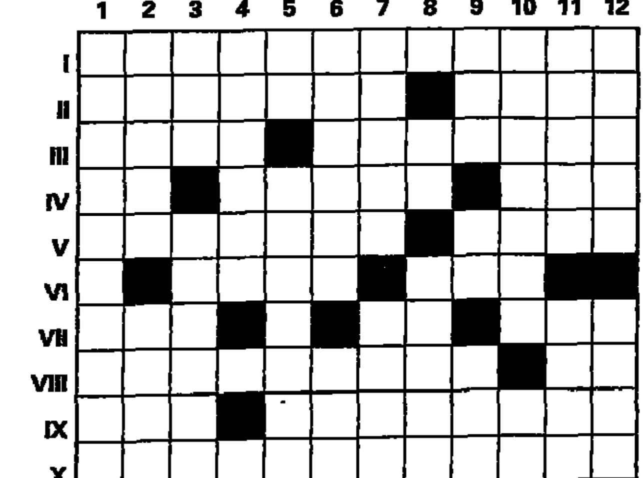
■ CARAÏBES. Voisine d'Haïti, la République dominicaine offre ses plages et, à Saint-Domingue, une séduisante vieille ville coloniale, sans oublier tous les autres charmes de l'île. Une destination méconnue programmée par Vacances Air Transat, filiale française d'un groupe canadien spécialiste de Cuba. A découvrir lors d'un circuit accompagné (9 jours, 6 550 F), en séjours balnéaires (9 jours, de 6 000 F à 9800 F) ou d'une croisière de 6 jours à bord du *Boléro* (Festival Cruises).

■ IRLANDE : CAP A L'OUEST. La mise en place de deux vols hebdomadaires Paris-Shannon (Corsair) permet à Bennett Voyages de proposer, jusqu'au 20 avril, des formules pour découvrir l'ouest de l'Irlande à l'occasion d'un week-end prolongé (mercredi/dimanche), d'une mini-semaine (dimanche/mercredi) ou d'une semaine complète : avion et voiture (à partir de 1 520 F par personne pour 4 jours sur la base de 2 personnes), forfait avion, voiture et bed and breakfast (à partir de 1 990 F par personne pour 2 avec 3 nuits en chambre double), autotours (8 jours avec étapes réservées, 3 080 F par personne en chambre double, de Paris), séjour dans un château (Dromoland Castle) pour 2 260 F par personne (4 nuits en chambre double avec petit déjeuner) jusqu'au 31 mars (3 340 F en avril) et l'avion et la voiture.
★ Renseignements au 01-48-01-87-77.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97028

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Travaille en chambre, tant que la Chambre le laisse travailler. – II. Elle doit dépasser les bornes. Des petites graines qui font toutes sortes de tisanes. – III. Figer par l'admiration. Ont déjà subi des transformations. – IV. Son roi a inspiré Lalo. Doit logiquement être suivie. Remplacé par Thalys. – V. Distinguée. On ne peut rien lui cacher, il met son nez partout. – VI. Richelieu y conclut l'Edit de grâce. Sa tête est mise à toutes les sauces. – VII. Parcourt la France à toute vitesse. Saint retourné. Nous évite bien des longueurs. – VIII. A servi à bâtir le Colisée. En tête. – IX. Descendue à l'envers. Le très bon client du *Monde*. – X. La preuve que les bases n'étaient pas bonnes.

VERTICALEMENT

1. Autorise les parents à sortir le soir. – 2. Doit gérer des excédents. Son pied nous permet d'attendre. – 3. L'aventure à notre porte. Se remplit à l'entracte (dans les classiques). – 4. Là où Bibi fricote. – 5. Marque le doute. Montagne à la dérive. – 6. Laissent échapper des gaz. Poulie. – 7. Ramasse ce qui a été jeté. Sujet d'inquiétude pour le 1 horizontal. – 8. Nobel japonais. La meilleure arme pour se défendre. – 9. Fatigué et tout retourné. Marque de dégoût. Possessif. – 10. Vraiment bon à rien. Le bien venu. – 11. Rejetées en bloc. L'argent des jeunes. – 12. Groupe scolaire. A la tête dans les étoiles.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97027

HORIZONTALEMENT

I. Prolongation. – II. Ouverture. Ma. – III. Lien. Aérées. – IV. Inracontable. – V. Ted. Evoé. Réa. – VI. Ironie. Tutu. – VII. Casa. Suroît. – VIII. Elf. Rentes. – IX. Rd. Planète. – X. Défenderesse.

VERTICALEMENT

1. Politicard. – 2. Ruinera. Dé. – 3. Overdose. – 4. Léna. Nalpe (plane). – 5. Or. CEI. FLN. – 6. Nt. Oves. Ad (da). – 7. Guano. Urne. – 8. Arête. Réer. – 9. Téra. Tonte. – 10. Ebruités. – 11. Omelette. – 12. Naseau. SAE.

L'ART EN QUESTION N° 5

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

L'offrande au Soleil

Le prêtre musicien de Karnak, le crâne rasé et les pieds nus, chante un hymne au Soleil, en s'accompagnant de sa grande harpe cintrée posée à même le sol. Il est agenouillé aux pieds du dieu à tête de faucon, coiffé du disque solaire d'où jaillit le cobra. L'inscription donne le nom du prêtre, le titre et le premier verset de cet hymne : « *Adorer Ré à son lever* ».

Quel souverain signa l'ordonnance qui permit d'ouvrir, au sein du Musée royal du Louvre, les nouvelles salles d'égyptologie au premier étage de la cour Carrée ?

■ Charles X

■ Louis-Philippe Ier

■ Napoléon Ier

Réponse dans *Le Monde* du 28 février

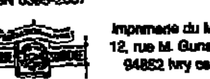
Solution du jeu numéro 4 (*Le Monde* du 14 février). Emile Zola n'a pas contribué à la souscription qui a permis de faire entrer *Olympia* d'Edouard Manet dans les collections nationales car, écrit-il à Claude Monet, il refuse « *de se mettre d'aucune coterie* ».



RMN/H. LEWANDOWSKI

Stèle du prêtre Djedkhonsouiouefankh Thèbes, 1000-800 avant J.-C. Peinture sur bois Musée du Louvre

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

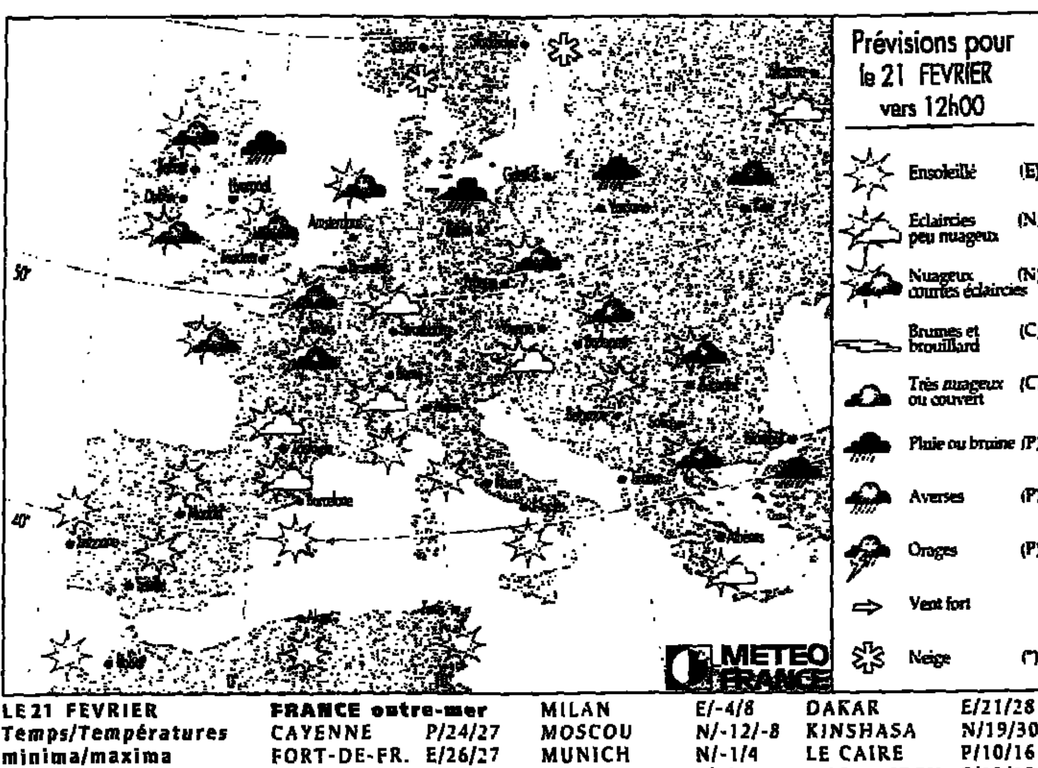


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE



LE 21 FEVRIER		**FRANCE outre-mer**		MILAN	E/-4/8	DAKAR	E/21/28
Temps/Températures		CAYENNE	P/24/27	MOSCOU	N/-12/-8	KINSHASA	N/19/30
minima/maxima		FORT-DE-FR.	E/26/27	MUNICH	N/-1/4	LE CAIRE	P/10/16
		NOUMEA	N/27/28	NAPLES	E/4/12	MARRAKECH	E/12/18
FRANCE		PAPEETE	P/26/27	OSLO	*/-4/-2	NAIROBI	E/18/28
métropolitaine		POINTE-A-PIT.	E/25/26	PALMA DE M.	E/12/13	PRETORIA	E/18/26
AJACCIO	E/5/16	ST-DENIS-REU.	E/25/27	PRAGUE	N/1/6	RABAT	E/12/18
BIARRITZ	N/8/17			ROME	E/5/13	TUNIS	E/9/15
BORDEAUX	N/6/16	**EUROPE**		SEVILLE	E/5/18		
BOURGES	N/3/13	AMSTERDAM	N/7/10	SOFIA	N/-4/2	**ASIE-OCEANIE**	
BREST	N/7/12	ATHENES	N/6/8	ST-PETERS.	*/-4/-2	BANGKOK	E/18/30
CAEN	N/6/10	BARCELONE	E/7/13	STOCKHOLM	*/1/2	BOMBAY	E/17/28
CHERBOURG	N/5/10	BELFAST	N/8/11	TENERIFE	E/17/18	DJAKARTA	P/27/28
CLERMONT-F	N/4/15	BELGRADE	E/-4/5	VARSOVIE	P/1/6	DUBAI	E/20/27
DIJON	N/1/12	BERLIN	P/5/10	VENISE	E/-2/8	HANOI	N/13/21
GRENOBLE	N/0/13	BERNE	N/-1/4	VIENNE	N/-3/7	HONGKONG	E/13/22
LILLE	N/5/11	BRUXELLES	N/7/12			JERUSALEM	P/11/14
LIMOGES	N/4/13	BUCAREST	N/-4/3	**AMERIQUE**		NEW DELHI	E/3/22
LYON	N/3/13	BUDAPEST	N/-5/6	BRASILIA	E/18/28	PEKIN	E/-14/-2
MARSEILLE	E/5/17	COPENHAGUE	P/4/7	BUENOS AIRES	E/13/23	SEOUL	E/-9/-3
NANCY	N/4/10	DUBLIN	N/10/11	CARACAS	N/22/26	SINGAPOUR	P/26/29
NANTES	N/5/13	FRANCFORT	N/3/9	CHICAGO	P/-1/7	SYDNEY	N/20/26
NICE	E/7/16	GENEVE	N/1/4	LIMA	E/15/21	TOKYO	E/-2/9
PARIS	N/5/12	HELSINKI	N/-1/0	LOS ANGELES	E/9/15		
PAU	N/4/16	ISTANBUL	P/2/3	MEXICO	E/8/22		
PERPIGNAN	E/7/17	KIEV	C/-8/2	MONTREAL	P/-3/2		
RENNES	N/6/13	LISBONNE	E/8/17	SAN FRANC.	N/7/14		
ST-ETIENNE	N/3/14	LIVERPOOL	P/9/12	SANTIAGO	E/6/21		
STRASBOURG	N/3/9	LONDRES	N/8/13				
TOULOUSE	N/6/16	LUXEMBOURG	N/4/9	**AFRIQUE**			
TOURS	N/4/13	MADRID	E/2/15	ALGER	E/6/16		

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
***: neige**

Temps doux pour la saison sur l'ensemble des régions

UN ANTICYCLONE centré du sud de la France à la Méditerranée protège notre pays des perturbations atlantiques, qui évolueront plus au nord sur les îles Britanniques. Les vents d'ouest à sud-ouest apportent de la douceur sur l'ensemble des régions.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Sur la Basse-Normandie, les nuages resteront nombreux une bonne partie de la journée. Le vent de sud-ouest soufflera à 70 km/h en rafales sur les côtes de la Manche. Ailleurs, les éclaircies seront belles le matin, mais le ciel deviendra plus nuageux ensuite. Il fera doux, avec de 12 à 13 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – En Ile-de-France et Centre, les passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de faire de belles apparitions, surtout le matin. Ailleurs, le ciel sera le plus souvent très nuageux. Le vent de sud-ouest soufflera modérément et apportera de la douceur. Il fera de 11 à 13 degrés au meilleur moment de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis, l'après-midi, le ciel se chargera de nuages. Les températures maximales seront douces, avec de 10 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine, les nuages seront abondants le matin, avec localement quelques bruines. L'après-midi, le temps s'améliorera, avec un soleil plus généreux. Ailleurs, après dissipation des brouillards, le soleil sera prédominant. Il fera de 13 à 16 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes, la journée sera assez bien ensoleillée. Ailleurs, le ciel sera très nuageux le matin, puis le soleil fera ensuite de belles apparitions. Il fera doux l'après-midi, avec de 12 à 14 degrés.

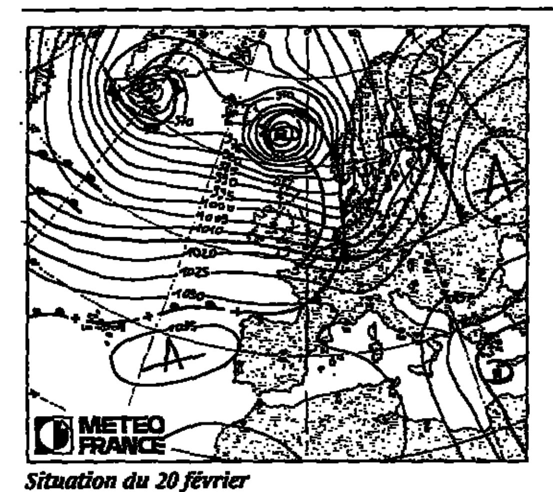
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil se montrera généreux sur l'ensemble des régions toute la journée. La tramontane soufflera modérément, à 50 km/h, en rafales. Le thermomètre marquera de 15 à 19 degrés l'après-midi.

LE CARNET DU VOYAGEUR

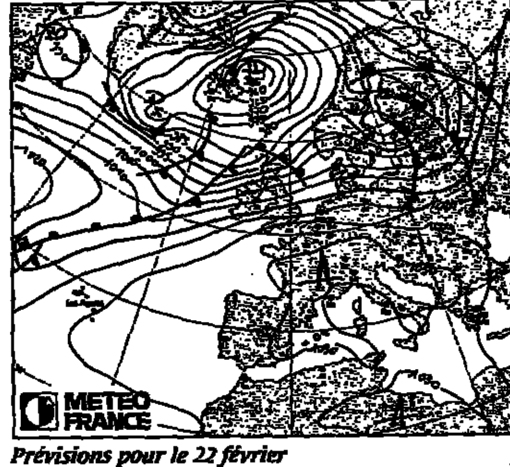
■ **FRANCE.** *Bison futé* a classé le samedi 22 février journée « rouge » sur les routes des régions alpines, qui devraient connaître les plus grosses difficultés de la saison d'hiver en raison des *« départs importants et très concentrés »* des académies de la zone A et des retours de la zone B.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** A partir du 1er mars, les membres de l'Executive Club de la compagnie British Airways qui séjourneront dans les hôtels de la chaînes Hyatt bénéficieront d'un kilométrage gratuit supplémentaire.

■ **PÉROU.** Des inondations et glissements de terrain frappent depuis le 17 février la province d'Abancay, à 1 000 km au sud-est de Lima. Les villages de Cochas et Pumarranra ont été « rayés de la carte », selon un député originaire de la région sinistrée, M. Denis Vargas, qui a fait état de plusieurs dizaines de victimes. Des pluies diluviennes s'abattent aussi sur les provinces de Sicuani et de Canchis, et sur le département de Cuzco, à 1 160 km au sud-est de Lima. – *(AFP.)*



Situation du 20 février



Prévisions pour le 22 février

VENTES

Art indonésien à Drouot

RARES SUR LE MARCHÉ, une centaine d'objets d'art indonésien passeront en vente à Drouot lundi 24 février. Indianisées dès le début de leur période historique, les îles de Sumatra, Java, Bali, Timor, Bornéo etc. ont vu leur culture spécifique s'épanouir à partir du VIIe siècle. L'hindouisme et le bouddhisme sont assimilés, le sanscrit est la langue littéraire et sacrée, Java et Sumatra deviennent des centres intellectuels et religieux où des sages chinois et indiens viennent enseigner.

Elevé entre 760 et 830, le temple de Borobudur est un des plus célèbres exemples de l'achèvement de l'art indonésien. De structure complexe inspirée par les diagrammes symboliques du bouddhisme tantrique, ce temple à l'architecture unique s'ordonne en cinq galeries concentriques ornées de bas-reliefs illustrant les multiples épisodes de la vie de Bouddha, sculptés dans un style libre et vivant. Une tête de bouddha en andésite, datée du IXe siècle, présente les caractéristiques de cette période dite *« Java central »* (vers 650-930) : visage arrondi, yeux mi-clos, paupières légères, nez discret (60 000 à 80 000 francs). De même époque, une tête de Kala, symbole védique du soleil et de la lumière représenté sous la forme d'un être terrifiant, en andésite également, est estimée 20 000 à 25 000 francs ; une divinité hindouiste 20 000 à 30 000 francs.

Les artistes javanais excellent aussi dans la production de bronzes, abondante tout au long de leur histoire. Provenant de Sumatra, une lampe à huile du XIVe siècle en bronze à patine de fouille est annoncée 10 000 à 15 000 francs.

LE THÉÂTRE

L'Islam s'implante à son tour à partir des XV-XVIe siècles. Depuis le rayonnement de la culture indo-javanaise, des céramiques sont importées du Vietnam. On trouvera ici plusieurs pièces en grès du XVe siècle ornées en bleu, sous couvertes de motifs floraux et végétaux entourés de rinceaux : un grand plat rond creux (10 000 à 15 000 francs), un pot de forme ovoïde surmonté d'un petit col (hauteur 9 centimètres) 1 000 à 1 500 francs, une jarre pansue à quatre anses (mêmes dimensions, mêmes prix).

Une quarantaine de marionnettes montrent un autre aspect de la culture indonésienne : le théâtre. Influencé par l'hindouisme, il met en scène des épisodes des grandes épopées indiennes mais développe aussi ses thèmes propres.

Le théâtre de marionnettes d'ombres apparaît à Bali au Xe siècle et se diffuse rapidement dans les autres îles. A l'origine consacré au culte des ancêtres, sa fonction est de rétablir l'ordre cosmique quand celui-ci est menacé. Commencée à la tombée de la nuit, la représentation se poursuit pendant neuf heures.

Le conteur manipule soit des figurines en cuir de buffle ciselé et peint, devant un écran éclairé, soit des statuettes, soit des planchettes sculptées en bas-reliefs en bois polychrome. Deux de ces types de marionnettes figurent dans l'ensemble proposé. Datées de la fin du XIXe siècle, elles se vendent entre 600 et 800 francs pièce. Poignards à double tranchant, les *kriss* font partie des objets usuels et rituels. En bois ou en ivoire sculpté, les poignées de *kriss* se négocient entre 800 et 1 500 francs.

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, lundi 24 février, exposition : samedi 22 de 14 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Pascheteau-Badin-Godeau-Leroy, 16, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél. : 01-47-70-88-38. Expert : Jean-François Hubert, 10, rue du Regard, 75006 Paris. Tél. : 01-42-22-51-81.**

■ **La première vente aux enchères relayée en direct sur Internet** à partir de la salle Drouot, où étaient dispersés des documents sur l'affaire Dreyfus, mercredi 19 février, a séduit 10 % d'acheteurs par le Réseau (*Le Monde* du 14 février). Le système a souffert d'*« un engorgement »*. 25 000 personnes ayant tenté de communiquer, alors que le Réseau était saturé à 6 000. La vidéo qui diffusait à l'étranger, comme en France, les images de la vente dans la salle *« pesait très lourd sur le Réseau en le saturant »*.

Calendrier

● **Antiquités**
Le Chesnay (Yvelines), centre commercial de Parly 2, jusqu'au samedi 1er mars, lundi, de 11 à 20 heures, du mardi au vendredi, de 11 à 22 heures, samedi de 10 à 20 heures, dimanche, de 11 à 19 heures, 70 exposants, entrée libre.
Dampierre (Yvelines), du vendredi 21 au dimanche 23 février, de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée : 30 francs.
Marignane (Bouches-du-Rhône), tennis couvert du Bolmon, samedi 22 et dimanche 23 février de 9 à 19 heures, 40 exposants, entrée : 15 francs.
Nersac (Charente), salle des fêtes, samedi 22 et dimanche 23 février, de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée : 20 francs.
Béziers (Hérault), parc-expo, samedi 22 et dimanche 23 février, de 10 à 19 heures, 80 exposants, entrée : 25 francs.
Verdun (Meuse), salle polyvalente de Pré-l'Evêque, samedi 22 et dimanche 23 février, de 10 à 19 h 30, 50 exposants, entrée : 20 francs.
Hagondange (Moselle), salle Paul-Lamm, samedi 22 et dimanche 23 février de 9 à 19 heures, 60 exposants, entrée : 10 francs.

● **Brocantes**
Rennes (Ille-et-Vilaine), parc-expo, samedi 22 et dimanche 23 février, 150 exposants.
Cahors (Lot), hall Valentré, samedi 22 et dimanche 23 février, 30 exposants.
Strasbourg (Bas-Rhin), les puces de Wacken, samedi 22 et dimanche 23 février, 150 exposants.
Esbly (Seine-et-Marne), samedi 22 et dimanche 23 février, 80 exposants.

● **Collections**
Soyaux (Charente), bourse autos, motos, jouets anciens, lycée automobile, samedi 22 et dimanche 23 février.
Cholet (Maine-et-Loire), salon des collectionneurs, parc-expo, La Meilleraie, samedi 22 et dimanche 23 février, 50 exposants.
Genas (Rhône), bourse multicollection, salle Jacques-Anquetil, samedi 22 et dimanche 23 février, 60 exposants.
Lyon (Rhône), salon du disque de collection, espace Tête d'Or, samedi 22 février, 30 exposants.
Poitiers (Vienne), salon de l'arme ancienne, parc-expo, samedi 22 et dimanche 23 février, 120 exposants.

CHASSE

Découverte d'un marcassin « à propulsion nucléaire »

LA NATURE nous a appris que les sangliers pouvaient charger. Ce qu'elle ne nous avait pas dit, c'est que certains d'entre eux pouvaient aussi être « chargés ». La preuve en a été donnée récemment aux membres d'une société de chasse de la commune vosgienne de Saint-Jean-d'Ormont, qui se sont livrés à la fin du mois de novembre à une chasse au sanglier. Une dizaine de « cochons » furent tués et un jeune confié aux services vétérinaires départementaux pour analyse.

La bête des Vosges fut contrôlée positive. Lourdement « chargée ». Non pas de quelques substances chimiques propres à donner du ressort à l'animal, mais, plus gravement, de césium 137, un élément radioactif que l'on n'aime guère voir traîner dans la nature. A en croire les services vétérinaires du département et les spécialistes de l'Office de protection contre les rayonnement ionisants (OPRI), la viande de ce sanglier présentait un taux de radioactivité en césium 137 *de 1 300 à 1700 becquerels par kilo.* Un chiffre largement supérieur aux 1 250 becquerels par kilo que la réglementation européenne retient comme niveau maximum acceptable pour la population suite… à un grave accident nucléaire.

La surprise des chasseurs fut grande en découvrant ce césium qui rendait *« la viande impropre à la consommation »*. Pourtant, comme l'a dit le maire de Saint-Jean-d'Ormont, cela avait commencé comme *« une belle partie de chasse »*. *« J'en avais moi-même tué trois. Aujourd'hui, je comprends pourquoi ils couraient si vite. Ils étaient à propulsion nucléaire »*, a-t-il conclu un brin ironique.

Une fois passés les remous de cette tartarinade nucléaire, force revient maintenant aux « chasseurs » de césium et d'autres éléments radioactifs lancés sur le terrain de découvrir les origines du mal. Si, comme le précise le président de l'OPRI, Roland Masse, *« cette affaire ne pose pas de problème sanitaire »*, la localisation des radionucléides qui ont contaminé ce marcassin doit être absolument faite.

Pour l'heure, Roland Masse et Daniel Robeau, de la direction de la protection à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), mettent plutôt en cause le nuage de Tchernobyl qui, en son temps, a survolé largement le sud-est et l'est de la France, répandu de nombreux radionucléides que la pluie a pu ensuite concentrer sur quelques dizaines de mètres carrés. De telles zones à 100 000, voire 200 000 becquerels par mètre carré, ont été identifiées dans le Mercantour, et personne n'exclut qu'il en existe ailleurs, en particulier dans les Vosges.

La découverte dans les chairs du marcassin d'un autre radio-isotope à vie courte, le césium 134, semblerait, jusqu'à plus ample information, accréditer cette thèse et écarter celle, un moment envisagée, de retombées des essais atmosphériques d'armes nucléaires dans les années 60 ou celle, à vérifier, d'un abandon d'une source radioactive industrielle. A moins que la victime n'ait été contaminée par un de ces maïs à bas prix venus de pays eux-mêmes contaminés, et dont les graines auraient été répandues là pour, en quelque sorte, sédentariser ces animaux qui, par leur comportement naturel, favorisent de telles contaminations, car ils fouissent le sol et dégustent avec appétit des plantes – champignons, baies, etc. – qui, hélas, concentrent aisément ces matières radioactives.

J.-F. A.

■ ***LOTO*** : les tirages numéro 15 du Loto effectués mercredi 19 février ont donné les résultats suivants :
premier tirage : 10, 19, 20, 24, 37, 47, complémentaire 33. Les rapports pour 6 bons numéros sont de 8 063 965 F ; 5 bons numéros et le complémentaire, 128 585 F ; 5 bons numéros, 7 665 F ; 4 bons numéros, 161 F ; 3 bons numéros, 15 F.
deuxième tirage : 3, 7, 16, 17, 32, 37, complémentaire 36. Les rapports pour 6 bons numéros sont de 5 602 490 F ; 5 bons numéros et le complémentaire, 375 255 F ; 5 bons numéros, 6 255 F ; 4 bons numéros, 126 F ; 3 bons numéros, 13 F.

VARIÉTÉS L'histoire de la pop music est jalonnée par des groupes, souvent éphémères, formés par les directions du marketing des plus importants éditeurs de musique. Le genre a même connu ses lettres de noblesse avec les vedettes de Tamla Motown, dès la fin des années 50. Aujourd'hui, tous les labels ont créé des groupes de jeunes hommes, qui chantent et dansent des tubes spécialement étudiés pour conquérir les jeunes publics. ● EN FRANCE, seuls les trois compagnons du groupe 2 Be 3 ne paraissent pas s'étonner de l'incroyable engouement qu'ils suscitent ● CINQ jeunes filles britanniques, les Spice Girls, sont l'antidote trouvé à cette hégémonie masculine. A ceux qui pourraient croire qu'elles sont, elles aussi, préfabriquées par des managers peu scrupuleux, elles rétorquent en signant leurs chansons et en affirmant des personnalités singulières.

Les « boys bands », groupes fétiches des adolescentes

L'industrie de la musique pop a de longue date fabriqué des formations éphémères pour chanter des tubes. Aujourd'hui, les « groupes de garçons », surfant sur la vague de la dance music, monopolisent les meilleures ventes de disques

IL SUFFIT d'égrener le classement du Top 50 ou de jeter un œil à la moindre émission de variétés pour constater l'invasion : Backstreet Boys, Worlds Apart, Boyzone, East 17, G-Squad, 3 T, MN8, Alliage, 2 Be 3... Comme si tous les minets des comédies télévisées pour adolescents pré-pubères s'étaient mis subitement à la chanson, les hit-parades grouillent de « boys bands », ces groupes de beaux garçons chargés d'émouvoir un public de jeunes filles en fleur à coup d'œillades suggestives, de chorégraphies musclées et de refrains spécialement calibrés par l'industrie du disque. Car ces triomphes – chiffrés en millions de disques vendus – n'ont rien de spontané. Fabriqués de toutes pièces par un show-business bien décidé à maîtriser l'énorme marché adolescent, ces groupes sont les fruits de « casting » méticuleux. Choisis pour leur aptitude à danser, à chanter et à personnifier les amoureux modèles d'une jeune génération, les membres des « boys bands » ont appris à donner ce qu'exigeaient d'eux les producteurs, stylistes et chorégraphes appointés par leur maison de disques.

Le phénomène est vieux comme la pop. L'histoire de la musique populaire est jalonnée, des Monkees à David Cassidy, des Bay City Rollers aux Rubettes, de stars calibrées par des producteurs et lancées à l'assaut du public adolescent. Le genre a même eu ses lettres de noblesse avec l'usine à hits (Temptations, Jackson 5, Supremes...)de Tamla Motown, fondée à Detroit à la fin des années 50, ou avec les productions (Ronettes, Crystals...) créées par Phil Spector au début des années 60.

Le format de groupe en vogue aujourd'hui a été élaboré dans la seconde moitié des années 80 par les créateurs des New Kids on the Block, cinq gamins originaires de Boston recrutés par petites annonces. Chantant des mélodies légères, dansant sur les rythmes du moment (rap, soul, dance), ils incarnaient chacun un prototype de *boy next door* (le romantique, le sportif, le voyou...). Sur ce modèle, l'Angleterre proposa ensuite les groupes Take That puis East 17 qui connurent dans les années 90 un succès tel qu'il mit l'eau à la bouche de toute la profession.

PROFITS ÉNORMES

Au début de 1996, la séparation de Take That (accompagnée de suicides de fans et d'une chute en Bourse de Berstelman, maison mère de leur compagnie discographique RCA) précipita les offres de remplacement. Aujourd'hui, chaque maison de disques possède son « boys band ». Les profits générés peuvent être énormes.

En France, on s'est adapté au phénomène. La filiale française de la compagnie EMI a lancé avec succès les éphèbes musclés de 2 Be 3. Glem, la maison de production de Gérard Louvin, directeur des variétés de TF 1, a auditionné trois cents candidats avant de choisir le quatuor d'Alliage. Souvent, un petit scénario vient crédibiliser la constitution du groupe. Fabrice Nataf, directeur du label Vogue (propriété de BMG), a lui choisi de ne rien cacher de ses secrets de fabrication. Avec jubilation, il raconte comment il a donné naissance à G-Squad, formation vedette des « boys bands » français. « *J'ai demandé à une chorégraphe d'organiser un casting. Après avoir vu une soixantaine de candidats, elle m'a présenté en vidéo une vingtaine de sélectionnés. J'en ai choisi cinq en fonction de leurs qualités de danseur, chanteur et de leur apparence physique. J'ai changé leur vrai prénom en Mika, Andrew, Marlon, Chris et Gerald. J'ai décidé du nom du groupe. Un styliste les a habillés* streetwear. *Des éditeurs m'ont proposé des chansons. Nous avons enregistré le premier single,* Raide dingue de toi, *qui s'est vendu à deux cent mille exemplaires.* »

Apparemment, le fait d'être manipulé comme des marionnettes ne traumatise pas ces jeunes gens : « *Hier, les garçons étaient à Miami,* explique Fabrice Nataf. *Ils iront au Japon puis à Québec. Beaucoup d'artistes aimeraient être à leur place. Ils sont très conscients de leur situation. Contrairement à beaucoup d'auteurs-compositeurs-interprètes, trop introvertis pour bien vivre leur succès, G-Squad vit sa réussite avec appétit.* » L'avenir pourrait même être radieux pour eux, quand la mode sera passée : « *Il n'est pas dit que certains ne réussissent pas en solo. A leurs débuts, Michael Jackson et George Michael ont aussi fait partie de « boys bands ». On reproche aux membres de G-Squad de ne pas utiliser leur vrai prénom ? Mais, que je sache, MC Solaar et Eddy Mitchell sont aussi des pseudonymes.* » Sensible à l'air du temps, Fabrice Nataf – comme plusieurs de ses confrères – a décidé de constituer un « girls band » pour exploiter en France le phénomène Spice Girls. « *Quatre petites Black, une Blanche, très mignonnes.* » Elles s'appelleront Baby Norton. Un premier single, *On s'évade*, sortira bientôt.

GÉRER L'ADORATION

Commercialisés comme des barils de lessive, ces groupes connaissent des rythmes de travail effrénés : cours de danse et de chant, marathon promotionnel et séances innombrables de dédicaces constituent leur pain quotidien. Une des tâches les plus prenantes consistent à gérer l'adoration souvent hystérique qu'ils suscitent. Profil du fan type : une jeune fille entre douze et dix-huit ans, d'origine populaire et souvent banlieusarde. D'après Fabrice Nataf, « *un psychanalyste expliquait récemment que ces filles arrivaient à l'âge où elles savaient qu'elles allaient bientôt quitter leur père. Les premiers garçons vers lesquels elles se tournent doivent à la fois être sexy et rassurants. En clair, dans un premier temps, plutôt G-Squad que NTM* ».

Chaque jour, les vedettes du genre reçoivent plusieurs centaines de lettres de fans capables aussi de vraies prouesses. D'après Zoé, qui travaille depuis plusieurs années à la promotion en France de East 17, « *quel que soit le groupe, on retrouve toujours les mêmes filles. Elles peuvent être des centaines. Elles constituent de véritables réseaux qui leur permettent d'être au courant de tous les mouvements des groupes. Quoique nous fassions, elles nous retrouvent toujours. Certaines dépensent des fortunes en taxi pour nous suivre dans Paris. Parfois, elles se regroupent pour se payer une suite dans le même hôtel que le groupe* ». Qui ne repousse pas toutes les avances. « *Il m'est souvent arrivé de retrouver du monde dans leur chambre,* reconnaît Zoé. *Un de mes rôles consiste à vérifier qu'il ne s'agit jamais de mineures.* » Car le scandale est le pire ennemi du « boys band ». S'ils ne veulent pas tuer la poule aux œufs d'or, ces jeunes gens doivent se conformer strictement au rôle de gentils garçons écrit pour eux par leur producteur. Récemment, Brian Harvey, l'un des chanteurs de East 17, a avoué qu'il aimait consommer de l'ecstasy. Devant le tapage médiatique, l'entreprise East 17 l'a licencié sans ménagement.

Stéphane Davet

Un Dance Machine uniquement « boys »

Signe des temps, l'immense kermesse juvénile de Dance Machine consacrera entièrement sa dixième édition à la fine fleur des « boys bands ». Organisée par la chaîne de télévision M 6 au Palais omnisports de Bercy, la soirée baptisée « 100 % Boys » devrait accueillir, samedi 22 février, dix-sept mille adolescents, dont une majorité de jeunes filles. Sont programmés, en play-back, 2 Be 3, Boyzone, Worlds Apart, East 17, Alliage, 3 T, Mark Owen (ancien Take That), G-Squad, MN8, Poetic Lover et Down Low. Fabriqués par des producteurs suivant les mêmes principes que les tubes de dance music, ces groupes de jeunes mâles offrent à leurs fans plus de possibilités d'identification. Si M 6 diffusera en différé son « 100 % Boys », le 1er mars, l'événement servira de lancement à la chaîne Fun TV, qui ouvrira son antenne le 22 février sur le satellite.

Les Spice Girls font chavirer la pop

IL FALLAIT y penser : à l'hégémonie des « boys bands », les Britanniques ont trouvé la parade. *Girl power !* Le pouvoir des filles ! Une formule imparable puisqu'en fabriquant leur « girls band », les cinq jeunes Anglaises des Spice Girls sont le phénomène pop du moment.

Plusieurs de leurs exploits figurent dans le livre Guinness des records. Resté en 1996 sept semaines en haut des hit-parades outre-Manche, leur premier single, *Wannabe*, a fait d'elles « *le premier groupe féminin dont le premier simple s'est placé directement à la première place du hit-parade britannique* ». Récemment à la onzième place des classements outre-Atlantique, ce même single est devenu « *le mieux placé à sa sortie dans les hit-parades américains pour un disque de musique anglaise depuis le premier 45-tours des Beatles* ». Depuis, le groupe collectionne les premières places dans vingt-sept pays et une brouette de disques de platine.



DESSIN NATALI FORTIER

Personne n'échappe plus à la question « quelle est votre Spice Girl préférée ? ». Victoria Adams, vingt et un ans, ténébreuse ; Melanie Jayne Chislom, dite « Mel C », vingt ans, garçon manqué, fan de football, originaire de Liverpool ; Emma Lee Bunton, vingt et un ans, blonde espiègle, adorée des timides ; Melanie Brown, dite « Mel B », vingt et un ans, métisse fan de rap, la plus extravertie de la bande ; Geri Estelle Halliwell, vingt-quatre ans, dite « Sexy Spice », la scandaleuse qui posa nue avant de se mettre à chanter. Sur le papier, elles semblent le fruit du coup de génie d'un renard du show-business.

NOUVEAU MENTOR

Mais les Spice Girls pimentent leur histoire d'un scénario original. Jeunes filles, elles rêvaient de réussir dans le monde du spectacle et répondaient aux annonces d'auditions. Certaines obtiendront d'ailleurs des petits rôles... A force de fréquenter le même circuit, elles finissent par bien se connaître.

Un jour, sans se concerter, elles répondent à la même annonce parue dans *The Stage*. Un producteur, Chris Herbert, rêve de s'attaquer au marché des adolescentes, tenu jusque-là par des groupes masculins. Ce casting les réunira. Sous l'autorité dictatoriale de leur manager, elles répètent jusqu'à saturation. La légende dit que les cinq filles décident de plaquer alors leur pygmalion pour s'isoler dans une maison près de Londres, où elles élaboreront leur plan d'attaque. « Signées » par Virgin, elles choisissent un nouveau mentor, Simon Fuller, le manager d'Annie Lennox.

Des producteurs et compositeurs spécialistes de la pop soul la plus commerciale donnent un sérieux coup de main à la bande, qui cosigne tous les titres de son album. Savoir comment des apprentis chanteuses, sans aucune connaissance musicale, peuvent avoir participé à la composition d'une telle pléiade de tubes reste un mystère. Joyeux mélange de peps et de mélodies sucrées, *Spice* est en tout cas un album supérieur à ses concurrents masculins.

Les filles jouent à fond le gimmick de leur indépendance. Elles doivent leur popularité à leur image de femmes déterminées autant qu'à leurs chansons. Récemment, « Mel C » déclarait qu'« *être féministe dans les années 90 n'empêche pas de porter du mascara et des talons hauts* »... Prochainement, les Spice Girls entameront le tournage d'un film, mi-fiction mi-documentaire, où devraient apparaître une kyrielle de vedettes hollywoodiennes. Bien décidées à exploiter le filon jusqu'au bout, elles ne changeront pas de ligne directrice.

Parfois, le vernis se craquelle. Il y a quelques semaines, la déclaration d'amour de Geri à l'attention de Margaret Thatcher (« *Une vraie Spice Girl en chef* ») a provoqué le courroux de ses partenaires et la fin d'une lune de miel avec le milieu « branché ». Jarvis Cocker, leader du groupe Pulp et porte-parole acerbe d'une certaine élite rock, ne rétorquait-il pas que « *Margaret Thatcher et les Spice Girls* [étaient] *les pires choses qui soient arrivées à l'Angleterre depuis vingt ans* » ?

S. D.

Trois garçons dans le vent

DEVANÇANT le scepticisme de son interlocuteur, Philip fait mine de refuser le qualificatif de « *boys band* » qui semble si bien coller à la peau de 2 Be 3 (prononcer « *two be three* » ou « *to be free* », « être libre »). « *Nous n'avons rien à voir avec ces groupes préfabriqués. Nous nous connaissons depuis douze ans, 2 Be 3 en tant que tel existe depuis six ans. "Boys band", je veux bien, mais alors dans le sens où les Beatles étaient aussi un groupe de garçons !* » Il n'y va pas de main morte...

On a un peu de mal à le croire tant ce trio affiche les signes extérieurs du groupe monté par une maison de disques pour affoler les minettes. A toute occasion, Franck, âgé de vingt-deux ans, blond aux yeux bleus, Philip, vingt-trois ans, brun aux yeux verts, et Adel, vingt et un ans, homme du Grand Sud à la peau mate, aiment montrer leur torse de jeunes Chippendales de la dance music.

Le succès de leur single, *Partir un jour* (écoulé à plus de 350 000 exemplaires) et de l'album du même nom (72 000 exemplaires vendus en une semaine) doit autant à leur performance physique qu'à une série de chansons simplettes recyclant gentiment les clichés des musiques de club.

N'hésitant pas à présenter leur passeport pour qu'on vérifie l'authenticité de leurs prénoms, fournissant les preuves vidéo de leur amitié d'enfance, ils finissent par convaincre de la crédibilité de leur conte de fées. N'a-t-il pas récemment fourni matière à l'émission « Tout est possible » de TF 1.

UN CONCEPT

Sans être sûr qu'il s'agisse d'un trio de véritables chanteurs, on admettra qu'ils dansent ensemble depuis un bout de temps. « *Très jeunes, nous nous sommes passionnés pour le hip-hop et toutes les formes de street dance,* explique Franck. *Nous participions aux activités de la MIC de Brétigny-sur-Orge dans le cadre d'une association de lutte contre la délinquance.* »

Ils seront aussi réunis par leur passion pour le sport. Franck s'affirme champion de viet-vo-dao, Philip a été champion de France de gymnastique par équipe (Nationale 2). Touche-à-tout, Adel s'est surtout consacré à la danse. Tout en terminant sagement leurs études, ils mettent au point un spectacle qu'ils présenteront dans plusieurs discothèques. La vogue de la dance music, sa valorisation du look et des performances athlétiques leur donneront envie d'élargir leur créneau.

C'est à cette époque que Laurent Manganas, directeur artistique chez EMI, cherche à produire un *boys band*. Le trio répond à l'appel de casting et se fait engager dans son intégralité. Une parolière, Pénélope Marcelin, apparemment amie du groupe, et deux producteurs, Laurent Marimbert et Nicolas Varak, façonneront ensuite en studio le concept 2 Be 3 qui touchera le gros lot.

Emerveillés par la déferlante qu'ils ont déclenchée (près de cinq cents lettres reçues par jour), les trois copains de Longjumeau bétonnent leur discours sur l'amitié sans faille, la simplicité naturelle et l'hétérosexualité. « *Ce n'est pas parce qu'on a un torse bronzé et des abdos qu'on est homo... Cela dit, on est ravi de plaire aussi aux hommes.* » Et, pour mettre fin aux rumeurs qui prétendent que ce ne sont pas eux qui chantent, le trio travaille ses vocalises avec un professeur avant le deuxième album.

S. D.

L'Amérique de l'apocalypse nucléaire dans l'objectif de Robert Adams

Le photographe présente à Saint-Etienne une série mythique de clichés

OUR LIVES AND OUR CHILDREN, Musée d'art moderne, La Terrasse, 42270 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 mars.

SAINT-ETIENNE
de notre envoyé spécial

Soixante-quatorze images exactement, des petits formats en noir et blanc, apparemment gris et anodins, à « lire » dans une chronologie précise, constituent un des chefs-d'œuvre de la photographie. A tirer des larmes. *Our Lives and our Children* (nos vies et nos enfants) est une série réalisée en 1970 par le photographe américain Robert Adams. Montrée une première fois dans l'exposition « Passage de l'image », au Centre Pompidou, elle se développe aujourd'hui sur les cimaises du Musée d'art moderne de Saint-Etienne.

Robert Adams, soixante ans, vit dans les montagnes Rocheuses du Colorado, au cœur des Etats-Unis. A seize kilomètres de Denver (470 000 habitants) a été implantée l'usine d'armement atomique de Rocky Flats. Plusieurs incendies se sont produits, à partir de 1957. « *L'un des premiers incendies a laissé échapper une quantité inconnue de plutonium suspendu en fumée*, écrit Robert Adams. *Des taux anormaux de cancers et de malformations congénitales ont depuis été décelés parmi les habitants des banlieues du nord-ouest de Denver.* » Lors de l'incendie de 1969, soit un an avant les prises de vue, les pompiers ont dû recourir à l'eau, « *pratique interdite parce que susceptible d'entraîner une réaction nucléaire en chaîne* ».

Voilà pour le contexte. Robert Adams est un artiste qui se demande comment le décor naturel américain a été défiguré par la vie moderne. Jusqu'à la série *Our Lives and our Children* – titre d'un livre épuisé (Aperture, 1983) –, ses paysages étaient contemplatifs et vides. Ici, il use de l'instantané pour montrer directement des gens, des enfants, des familles, tous photographiés autour d'un supermarché situé dans une banlieue de Denver, proche de l'usine.

ACCUMULATION DE REGARDS

La série est rythmée en six temps qui vont de simples gestes de consommation et de vie, comme ils peuvent se répéter partout, à l'apocalypse. Les visages et les corps sont identifiables et anonymes, tous pris en extérieurs, dans un univers urbain normalisé : des enfants seuls ou dans les bras de leur mère, une femme avec son chien, une famille au pique-nique, des passants avec leur caddy, un couple enlacé, et beaucoup de citadins en train de marcher. Progressivement, le spectateur ressent un repli sur soi porté par des gestes quasi primitifs de protection ou de tendresse. La tension est accentuée par la frénésie des sujets à vouloir sortir du cadre, à avancer. Comme si tous, dans ces instantanés de corps suspendus et parfois un peu flous, cherchaient à fuir une sorte de catastrophe finale.

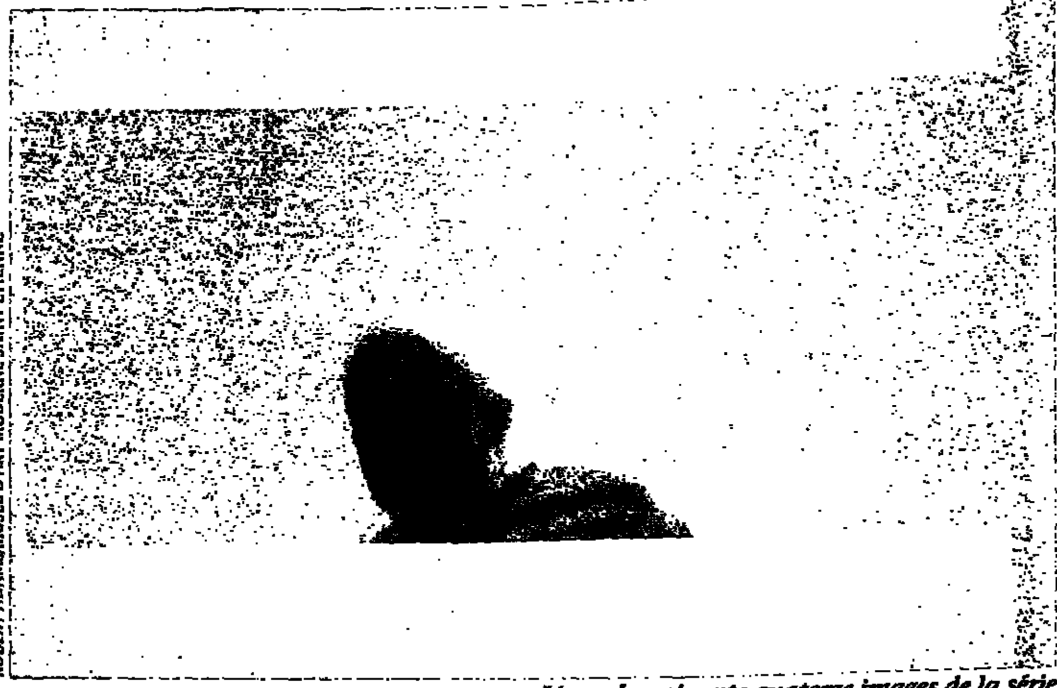
Dans les dernières images, le chaos se produit. Non sous la forme d'un nuage radioactif – ce travail n'a rien à voir avec du reportage –, mais plutôt d'une allégorie de la catastrophe : les enfants entourent un peu plus leur mère, se protègent comme ils peuvent, les visages se transforment en masques portant les stigmates de la souffrance et de la mort. Il n'y a plus de décor ou de ville. Juste des faciès livrés au ciel pollué.

Comment montrer l'horreur invisible ? Les photojournalistes recourent à l'illustration. Ils portent leur objectif sur un fait ou ses conséquences avec, pour ressorts, le spectaculaire ou la sentimentalité afin de susciter de la compassion chez le spectateur. La référence en la matière reste l'essai qu'Eugene Smith a consacré aux victimes de la pollution au mercure, à Minamata au Japon. Robert Adams est ailleurs. Dans le paradoxe, prodigieusement saisi, d'une population qui incarne l'Amérique de la consommation et, à ce titre, porte atteinte à son environnement, mais qui, ici, devient la victime de son attitude consumériste.

Pour fixer un monde voué à l'explosion, Robert Adams use de la série. L'accumulation de regards, la répétition des gestes, la façon dont le ciel – par où viendra l'apocalypse – prend le pas sur le décor, cette lente progression du banal au drame transfigure la description pour annoncer un cataclysme qu'on ne voit pas. Les tirages d'une tonalité pâle, les lumières aveuglantes, le soleil de plomb – autant d'éléments symboliques du nuage radioactif – accentuent le portrait d'une *communauté vouée à l'effacement*.

L'œuvre de Robert Adams va bien au-delà de la lecture écologiste à laquelle on l'a trop souvent réduite. Ses écrits remarquables dans lesquels il se présente en défenseur des « *valeurs traditionnelles* » (*Essais sur le beau en photographie*, Fanlac, 1996) et ses photographies de paysage ont permis à certains de le taxer d'académisme, de passéisme, voire de religiosité. Robert Adams utilise la tradition du paysage comme repère à partir duquel il a développé une œuvre visionnaire : traduire, au moyen du style documentaire, en partant de l'objectivité des faits et des choses, la décomposition d'une époque qu'il considère comme « *apocalyptique* ».

Michel Guerrin


ROBERT ADAMS/MUSÉE D'ART MODERNE SAINT-ÉTIENNE

L'une des soixante-quatorze images de la série « Our Lives and our Children » (« Nos vies et nos enfants ») réalisée en 1970.

Le Festival de cinéma de Berlin entre désert et violences urbaines

BERLIN
de notre envoyé spécial

Le Patient anglais, de Anthony Minghella, et *Le Jour et la nuit*, de Bernard-Henri Lévy, ont créé l'événement au Festival de Berlin, pour des raisons tout à fait opposées. Sans doute dépassés par l'ampleur du film de Bernard-Henri Lévy, les organisateurs du festival ont dû faire face, lundi 17 février, en dernière minute, à une délégation de trente-trois personnes venues spécialement assister à la présentation du film. Parmi elles, Alain Delon, Lauren Bacall, Arielle Dombasle, Francisco Rabal et le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy.

Le lendemain de la projection officielle, le quotidien allemand *Der Tage Spiegel* ironisait sur ce charter qui accompagnait Bernard-Henri Lévy et se demandait comment son film avait pu atterrir en sélection officielle, parlant d'« *un ratage en première mondiale, pour les organisateurs comme pour le metteur en scene* ». *Le Jour et la nuit* avait déjà été très mal accueilli par les journalistes lors de la projection de presse, la veille de sa présentation officielle qui s'est révélée tout aussi houleuse (*Le Monde* du 19 février). Seule la scène finale, où le personnage interprété par Delon meurt dans sa montgolfière, a été appréciée à sa juste valeur, et donc saluée par une salve d'applaudissements. Il est vrai qu'elle signifiait la fin d'un film interminable.

Le Patient anglais n'aura pas généré autant de rires. Précédé d'un accueil critique enthousiaste aux Etats-Unis, et bien parti pour remporter l'Oscar du meilleur film, on pouvait beaucoup attendre du film de Anthony Minghella. Adapté de *L'Homme flambé*, de Michael Ondaatje, *Le Patient anglais* raconte l'histoire d'un homme retrouvé brûlé vif dans le désert du Sahara au moment où la seconde guerre mondiale touche à sa fin, après que son avion a été abattu. Une jeune infirmière (remarquablement interprétée par Juliette Binoche) prend en affection ce malade en phase terminale et s'installe avec lui, quelque part en Italie, dans une villa transformée en hôpital militaire. Ce patient anglais va peu à peu laisser apparaître les différentes traces de son passé, détruit par sa passion pour une femme rencontrée au Caire, à la veille de la guerre.

Anthony Minghella fait clairement référence à *Lawrence d'Arabie* et au *Docteur Jivago*, en essayant d'ancrer le plus possible ses personnages dans une immensité désertique comme pour mieux montrer leur impuissance à maîtriser le destin, avec le même goût que David Lean pour les histoires d'amour impossibles (la scène de la grotte où Ralph Fiennes abandonne momentanément Kristin Scott-Thomas rappelle celle de la maison de glace dans *Le Docteur Jivago*).

SCÉNARIO ÉPIQUE

Malheureusement, Minghella n'arrive pas à accrocher l'attention du spectateur avec la même force que David Lean. Non que les quatre personnages principaux du *Patient anglais* ne soient pas à la hauteur – le quatuor Binoche, Fiennes, Scott-Thomas, Willem Dafoe est l'un des plus intéressant que l'on ait pu voir au cinéma depuis longtemps –, mais la faiblesse de ce film intéressant réside dans ses personnages secondaires, presque tous inconsistants, ce qui fait que les acteurs donnent toujours l'impression d'évoluer dans un cadre trop vaste pour eux. En ne tirant pas tout le parti d'un scénario épique, Minghella livre un film asthmatique.

Dans les sections parrallèles, le Panorama Spécial et le Panorama Art et Essai, était montrée une série de films américains indépendants, *Slaves to the underground*, de Kristine Peterson, *Chocolate Babies*, de Stephen Winter, *All over me*, de Alex Sichel, et *Arresting Gena*, de Hannah Weyer, qui tournaient tous autour d'une jeunesse désorientée, en mal d'identité, touchée par la drogue, le spleen urbain et le sida. Aucun de ces films n'arrive à poser un point de vue personnel sur la jeunesse sans éviter les clichés inévitables du sujet.

Le cas le plus frappant était *Illtown*, de Nick Gomez, l'auteur de *Laws of gravity*, déjà distribué en France, une variation intéressante autour de *Mean Streets*, de Scorsese. Trop influencé par *Heat*, de Michael Mann, et par la série télévisée *Deux Flics à Miami*, Gomez trace le portrait de deux jeunes trafiquants de drogue à Miami dont le réseau fonctionne grâce à des adolescents. Gomez tenait un sujet prometteur dont il ne tire rien, filmant les scènes de rue comme s'il s'agissait d'un vidéo-clip, alors que ses interprètes empruntent des postures existentielles qui frôlent le ridicule. A force de stylisation, Gomez passe complètement à côté de son sujet. *L'échec d'Illtown* est symptomatique des autres films indépendants tournant autour du même sujet, et qui commettent tous l'erreur de filmer les adolescents comme des adultes, les confondant avec des singes savants au lieu de chercher à préserver une certaine part de mystère en eux.

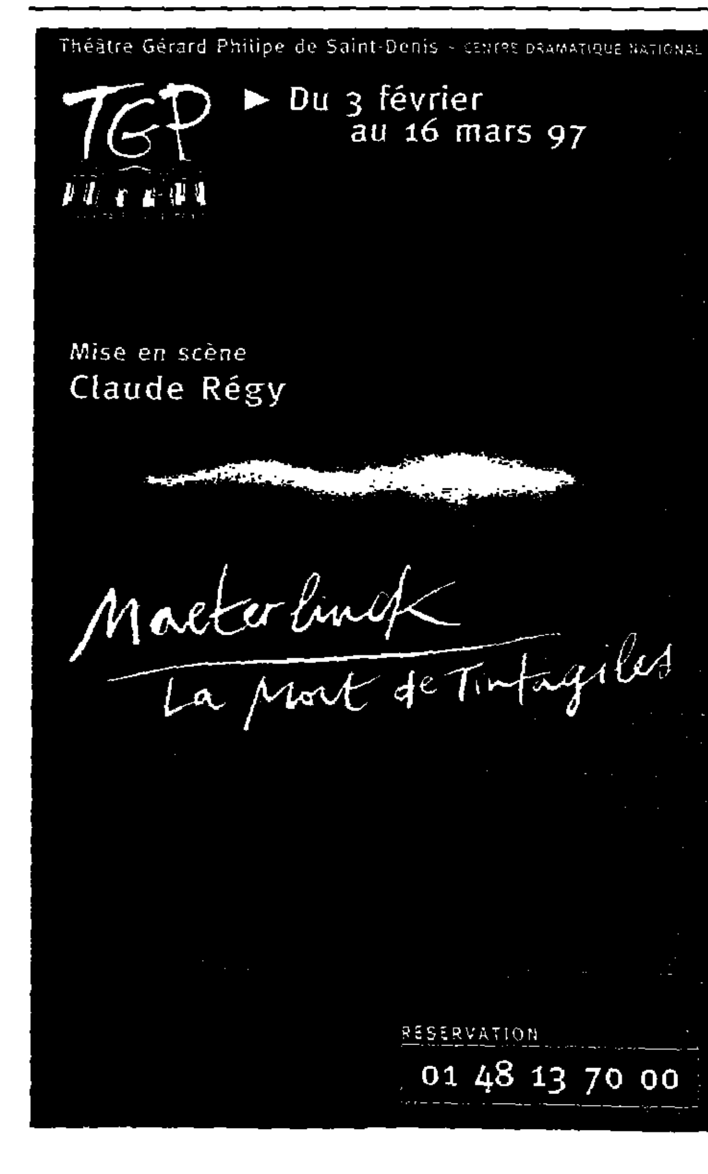
Samuel Blumenfeld

Les grands musées nationaux exposeront les MNR à la mi-avril

LE MINISTRE DE LA CULTURE, Philippe Douste-Blazy, a annoncé, mercredi 19 février, sur l'antenne de France-Culture l'exposition prochaine des « *œuvres récupérées* » (MNR) après la guerre par les musées nationaux à des fins d'identification. « *Chacun des grands musées nationaux dépositaires des œuvres récupérées organisera, à partir de la mi-avril, une exposition temporaire de ces MNR pour permettre aux éventuels ayants droit de les identifier* », a déclaré le ministre. Cette décision concerne essentiellement le Musée du Louvre, le Musée d'Orsay, le Musée national de céramique de Sèvres et le Musée national d'art moderne du Centre Pompidou. Celui-ci avait déjà annoncé qu'il exposerait trente-neuf œuvres à partir du 9 avril (*Le Monde* du 19 février). M. Douste-Blazy a indiqué qu'un projet de loi pour une ouverture plus rapide des archives pourrait être présenté « *pour le printemps* ». « *Il faut complètement assumer cette période noire de la France* », a-t-il remarqué, évoquant la période de Vichy et la loi actuelle qui ne permet l'ouverture des archives qu'au bout de cinquante ans.

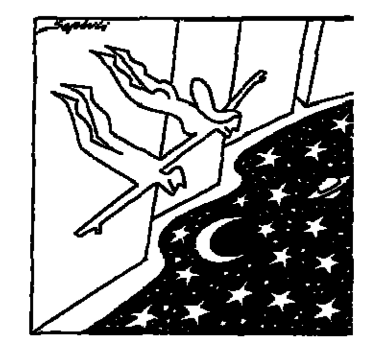
■ **CHÂTEAUVALLON : le conseil d'administration** du Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon, initialement prévu vendredi 21 février pour examiner les candidatures au poste de directeur artistique, a été reporté au 7 mars. Le 14 février, le préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, avait demandé à l'administrateur judiciaire du TNDI le report de ce conseil qui devait désigner le successeur de Gérard Paquet, licencié à la demande du maire (FN) de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier.





Chansons à la Cité de la musique

Carte blanche aux Rita Mitsouko et aux Fabulous Trobadors



LA PLACE unique occupée par les Rita Mitsouko dans le paysage musical tient, entre autres, à leur façon de creuser et rassembler les tendances avant-gardistes du rock et l'héritage de la chanson populaire. Après avoir poussé loin des recherches rythmiques liées aux musiques noires américaines et à la techno, Catherine Ringer et Fred Chichin ont entrepris de mettre en valeur les mots et les ambiances acoustiques. Entourés de neuf instrumentistes, dont un trio à cordes, les Rita réorchestreront d'anciens succès et présenteront de nouvelles chansons. Leurs invités (Bianca Li, Marianne Matheus, Solo) sont décidés à se risquer hors des sentiers battus. Le même exercice sera demandé au duo toulousain des Fabulous Trobadors, rappeurs-troubadours occitans qui, avec leur voix et leurs tambourins, philosophent sur le quotidien et la citoyenneté régionale. A leurs côtés, des personnalités du hip-hop et des musiques traditionnelles comme Dee Nasty, Gachar Empega, Nenat ou Boa.

★ Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Rita Mitsouko : 20 heures, les 21 et 22 ; 16 h 30, le 23. Fabulous Trobadors : 22 h 30, les 21 et 22 ; 15 heures, le 23. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Régis Gizavo
L'accordéon fureteur et la voix ample, il interprète des compositions émouvantes ou rieuses, inspirées du répertoire traditionnel de sa région natale, située au sud de Madagascar. Accompagné du percussionniste argentin Minino Garay, il présente sur scène son album *Mikea* (Indigo) et reçoit le guitariste Solo Razasindrokoto, qui joua avec Miriam Makeba, et Jean-François Bernardini, du groupe I Muvrini.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-00-14-14. 80 F.

Catherine Diverrès
Catherine Diverrès ouvre la 9e édition de la Biennale du Val-de-Marne : on ne peut faire meilleur choix. La pièce s'appelle *Stances*, composée d'une partie pour neuf danseurs et d'un solo dansé par la chorégraphe. La promesse d'une soirée remarquable. Le 20, la soirée est dédiée à la lutte contre le sida (80 F).
Villejuif (94). Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin. Mº Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, les 20, 21 et 22. Tél. : 01-49-58-17-17. 100 F et 160 F.

Quatuor Alban Berg
Les Berg n'ont pas attendu l'année Schubert pour explorer ses quatuors à cordes. Ils en sont des interprètes idéaux. *Quatuors à cordes D 887 et D 810 « la Jeune Fille et la mort ».*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Trio Nueva Finlandia
Les liens avec le jazz finlandais se resserrent. Des formations françaises étaient au festival de Tampere, des tournées s'organisent sur l'idée d'échange. A l'Institut finlandais, le Trio Nueva Finlanadia, précédé d'une bonne réputation, pourrait attirer des amateurs de découvertes.
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5e. Mº Odéon, Cluny, Saint-Michel. 20 h 30, le 21 ; 21 heures, le 22. Tél. : 01-40-51-89-09. Entrée libre.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Années 30 en Europe, 1929-1939
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'a 18 h 45. Fermé lundi. Du 22 février au 25 mai. 50 F.

Hannah Collins
Centre national de la photographie, hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 26 février au 5 mai. 30 F.

Auguste Préault, 1809-1879, sculpteur romantique
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-48. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'a 21 h 45 ; dimanche, de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 20 février au 18 mai. 39 F.

Kenneth Wahl
Galerie Pierre Brulle, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 25 fevrier au 22 mars. Entrée libre.

EXPOSITIONS PARIS

Jean-Michel Alberola
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. 27 F.

Années 30. L'architecture et les arts de l'espace
Musée des Monuments français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 01-44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 35 F.

Cecil Beaton
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mº Bastille, Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures a 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 25 F.

Brancusi, Julio Gonzalez, Medardo Rosso
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

Degottex, Zao Wou-Ki, James Guitet
Galerie Romagny, 13, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-38-10. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

Marc Devade
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Metiers. Tél. : 01-42-77-19-61. De 14 h 30 a 19 heures. Ferme dimanche et lundi. Jusqu'au 1er mars. Entree libre.

Léonard de Vinci, le Codex Leicester, l'art de la science
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice, Luxembourg. Tél. : 01-42-34-25-95. De 13 heures a 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'a 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 31 F.

Dialogues de l'ombre
Espace Electra, Fondation Electricite de France, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sevres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 a 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 20 F.

La Différence
Musee national des Arts et Traditions populaires. 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Mº Sablons. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 30 a 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 23 F.

L'Empreinte
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures a 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures a 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 mai. 27 F.

Face à l'histoire (1993-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), galerie Nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours feriés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F.

Figures d'extase, art baroque en Colombie
Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti, Paris 6e. Mº Odéon, Saint-Michel, Pont-Neuf. Tél. : 01-40-46-55-35. De 11 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 35 F.

Dominique Gauthier
Les Filles du Calvaire, art contemporain, 17, rue des Filles-du-Calvaire, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-47-05. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

Thomas Hirschhorn
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

Hommage à Sugaï (1919-1996)
Galerie Fall, 127, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-44-78-07-64. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

L'Inde de Gustave Moreau
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mº Monceau, Villiers, bus 30, 94. Tél. : 01-45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 17 mai. 30 F.

Joël Kermarrec, Robert Bourdeau
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-72-09-10. De 11 heures a 13 heures et de 14 h 30 a 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Charlemagne Palestine, Jean Dupuy
Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-47-00-10-94. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars.

Panamarenko
Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-32-37. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mars. Entrée libre.

Ernest Pignon-Ernest
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 a 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

Rétrospective Soto
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures a 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 38 F.

James Rosenquist
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars.

Soudan, royaumes sur le Nil
Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 45 F.

Le Style années 30
Galerie Jean-Jacques Dutko, 13, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-26-96-13. De 10 h 30 a 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 avril. Entrée libre.

Jean Tinguely
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 avril. Entrée libre.

Rodolphe Töpffer, 1799-1846
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 20 avril. Entrée libre.

Tous les savoirs du monde
– Bibliothèque nationale de France, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 10 heures a 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F.
– Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-53-79. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F.

Vermeer : l'Astronome et le Géographe réunis
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures a 17 h 45 ; nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 16 mars. 26 F et 45 F.

Peter Weiss et Paris
Goethe-Institut, centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mº Iéna. Tél. : 01-44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Ferme samedi, dimanche. Jusqu'au 11 avril. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Ame cachée, âme dévoilée : Bouveret, Plensa, Reinoso, Scemla, Webster
Fondation d'art contemporain Daniel et Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 30 F.

Charles Belle, Christophe Cuzin
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. Entree libre.

Sylvain Delange, Jean-Claude Loubières
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. Entrée libre.

Daniel Dezeuze
Maison populaire, espace Mira-Phalaina, 9 bis, rue Dombasle, 93 Montreuil. Tél. : 01-42-87-08-68. De 10 h 30 à 21 heures ; samedi de 10 h 30 à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 3 mars. Entrée libre.

Quelques esquisses monumentales de Maurice Denis sortent des réserves
Musée départemental Maurice-Denis-le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 13 avril. 35 F.

Un après-midi avec Mallarmé et Gauguin
Musée départemental Stéphane-Mallarmé, pont de Valvins, 4, quai Stéphane-Mallarmé, 77 Vulaines-sur-Seine. Tel. : 01-64-23-73-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Ferme lundi. Jusqu'au 30 juin. 15 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LA COLLINE OUBLIÉE
Film franco-algérien d'Abderrahmane Bouguermouh, avec Djamilla Amzal, Mohand Chabane, Samira Abtout, Abderrahmane Kamal, Abderrahmane Debiane, Farroudja Hadjloum (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

CRÉATURES FÉROCES
Film américain de Robert Young, Fred Schepisi, avec John Cleese, Jamie Lee Curtis, Kevin Kline, Michael Palin, Ronnie Corbett, Carey Lowell (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LARRY FLYNT
Film américain de Milos Forman, avec Woody Harrelson, Courtney Love, Edward Norton, Brett Harrelson, Donna Hanover, James Cromwell (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LEVEL FIVE
Film français de Chris Marker, avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

MACADAM TRIBU
Film franco-zaïrois-portugais de José Laplaine, avec Lydia Ewandé, Hassane Kouyaté, Sidy Camara, Assitou Kante, Gabriel Magma Konaté, Malmouna Hélène Diarra (1 h 27).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

1871
Film britannique de Ken McMullen, avec Ana Padrao, Roshan Seth, John Lynch, Jack Claff, Maria de Meideros, Dominique Pinon (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

SELECT HOTEL (**)
Film français de Laurent Bouhnik, avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn (1 h 25).
Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TIETA DO BRASIL
Film brésilien de Carlos Diegues, avec Sonia Braga, Marilia Pera, Chico Anysio, Claudia Abreu, Zézé Motta (1 h 55).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

UN BEAU JOUR
Film américain de Michael Hoffman, avec Michelle Pfeiffer, George Clooney, Mae Whitman, Alex D. Linz, Charles Durning, Jon Robin Baitz (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'AMOUR EST À RÉINVENTER (**)
Dix films courts
Français (55 mn).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosseliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 09).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CRIMINALS
de Joseph Strick,
Américain (1 h 13).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

DIDIER
d'Alain Chabat,
avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Isabelle Gelinas, Caroline Cellier, Chantal Lauby, Dominique Farrugia.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

DIRE L'INDICIBLE, LA QUÊTE D'ÉLIE WIESEL
de Judit Elek.
Franco-hongrois, couleur et noir et blanc (1 h 45).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykowski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LAYLA MA RAISON
de Taïeb Louhichi,
avec Tarik Akan, Safy Boutella, Anca Nicola, Fatma ben Saïdane, Mouna Noureddine, A. al-Rachi.
Tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES « LUMIÈRE » DE BERLIN
de Wim Wenders,
avec Udo Kier, Nadine Büttner, Christoph Merg, Otto Kuhnle.
Allemand, couleur et noir et blanc (1 h 20).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

POUR RIRE
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

ROMAINE
d'Agnès Obadia,
avec Agnès Obadia, Martine Delumeau, Eva Ionesco, Laurence Côte, Gérald Laroche, Jean-Luc Gaget.
Français (1 h 22).
Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

UN AIR DE FAMILLE
de Cédric Klapisch,
avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Agnès Jaoui, Claire Maurier, W. Yordanoff.
Français (1 h 50).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

LA RENARDE
de Michael Powell,
avec Jennifer Jones, David Farrar, Cyril Cusak.
Britannique, 1950 (1 h 50).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

COMMUNICATION

PUBLICITÉ Les agences de publicité française Publicis et américaine True North sont parvenues à *un accord, jeudi 20 février, pour régler leur différend.* Les deux agences avaient décidé de se séparer en février 1996. Elles vont désormais développer séparément leurs réseaux internationaux. ● EN EUROPE, Publicis contrôlera 100 % de son réseau. De son côté, True North va acquérir les agences FCB d'Athènes, Lisbonne, Londres et Paris, où Publicis dispose de ses propres agences. ● L'ASIE et l'Amérique sont les principaux axes de développement de Publicis. True North va céder la majorité dans des agences en Inde, Thaïlande, Australie et Nouvelle-Zélande, Argentine et Afrique du Sud. Publicis s'est implanté récemment au Canada, au Brésil, au Mexique, à Singapour et aux Philippines et veut poursuivre son implantation aux Etats-Unis.

Publicis règle son conflit avec l'américain True North

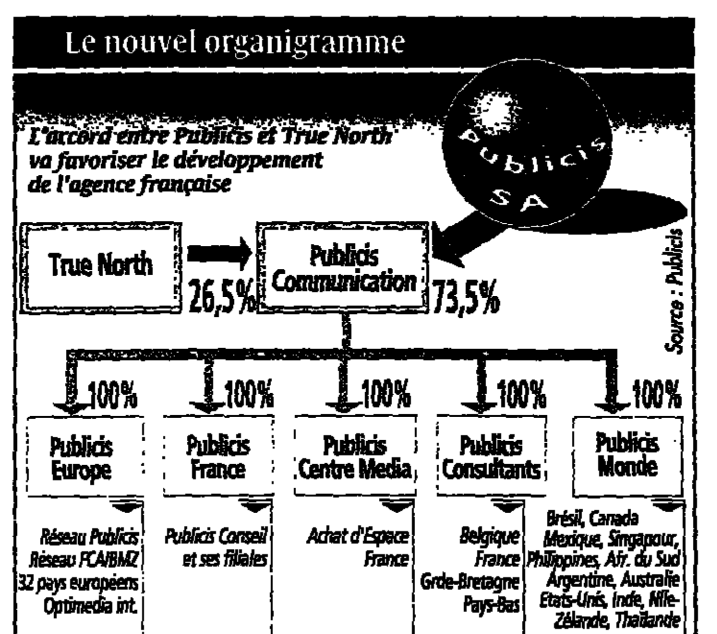
La signature d'un accord entre les deux associés permet au groupe publicitaire français de prendre totalement le contrôle de son réseau d'agences en Europe et de développer ses activités dans le reste du monde

« *C'EST UN ACCORD* superbe ». Maurice Lévy, président du directoire de Publicis SA, savoure pleinement la fin des divergences entre sa société et l'américain True North. L'annonce de l'accord auquel sont parvenues, jeudi 20 février, les deux agences de publicité sonne comme un communiqué de victoire du côté français. Le conflit qui opposait les deux anciens associés depuis 1993 et qui avait abouti à une séparation en mars 1996 vient d'être réglé définitivement, les deux entreprises renonçant « *à toute action contentieuse ou arbitrale de toute nature* ». Une issue à l'avantage du groupe français, qui contrôlera désormais 100 % de ses opérations publicitaires en Europe et aura les coudées franches pour développer son propre réseau mondial d'agences.

Publicis conservera sa participation de 20 % dans True North, société cotée à la Bourse de New-York, et l'agence de Chicago possèdera de son côté 26,5 % de Publicis Communications, société non cotée qui gère l'activité publicitaire de Publicis, au lieu des 20,8 % qu'elle possédait jusqu'à présent. En ce qui concerne l'Europe, Publicis Communications prend 100 % du réseau – qui sera baptisé Publicis Europe – qu'il détenait en joint venture avec True North depuis 1988. En échange de ses 49 %, l'Américain acquiert les agences FCB de Paris, Londres, Lisbonne et Athènes, où le groupe français a ses propres agences. « *Publicis renforce considérablement sa position de leader en Europe* », commente Maurice Lévy, évoquant la participation de Publicis dans Optimédia, le cinquième réseau européen de centrales d'achat, et le rachat en 1993 de l'agence Feldman, Calleux et Associés (FCA) qui est à l'origine du conflit avec True North.

« Nous allons désormais pouvoir nous concentrer de manière énergique sur notre développement mondial », déclare Maurice Lévy

Pour le reste du monde, True North cèdera à Publicis ses intérêts dans l'agence *The Partnership* en Afrique du Sud, ainsi que la majorité dans des structures en Argentine, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Inde et en Thaïlande. Ces implantations vont s'ajouter aux acquisitions récentes faites par le groupe français au Canada, au Mexique, au Brésil, et tout récemment à Singapour et aux Philippines. « *Nous allons désormais pouvoir nous concentrer de manière énergique sur notre développement mondial* », déclare Maurice Lévy, dont l'ambition est nettement de « *s'installer parmi les dix premiers réseaux mondiaux* ».



L'accord conclu avec True North ouvre au groupe fondé en 1927 par Marcel Bleustein-Blanchet des perspectives d'acroissement de sa profitabilité, mais aussi des possibilités de synergies nouvelles. « *Notre endettement reste à zéro, notre trésorerie disponible est de 600 millions de francs, notre autofinancement est de plus de 500 millions de francs,* explique le patron de Publicis. *Notre capacité de financement et d'investissement est donc intacte, sans aucune contrainte pour agir vite et saisir les opportunités.* »

Publicis a réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 21,9 milliards de francs, en progression de 7 % par rapport à 1995 (*Le Monde* du 18 février). Publicis réalise 35 % de son chiffre d'affaires en France, 59 % en Europe et 6 % aux Etats-Unis.

L'année 1996 a été marquée par l'acquisition de nouveaux budgets publicitaires (Hewlett-Packard, Immarsat, etc) et le développement du budget Coca Light.

Le chiffre d'affaires 1996 n'intègre pas les acquisitions réalisées en 1996 et 1997, qui représentent un chiffre d'affaires d'environ 1,7 milliard de francs. Publicis souhaite compléter son implantation en Amérique latine et en Asie (Taiwan, Corée et Chine) d'ici à la fin de 1997. Il se donne jusqu'à la fin de 1998 pour « *élever notre masse critique aux Etats-Unis par des acquisitions qui viendront s'ajouter à nos agences de New York et de Dallas* ». Actuellement, Publicis Bloom, filiale américaine du groupe français, figure aux alentours de la trentième place des agences de publicité aux Etats-Unis. L'acquisition de BCP-Publicis à Montréal et Toronto en septembre 1996 devrait servir de « *tête de pont* » à une offensive outre-Atlantique. Pour prendre pied au Japon, M. Lévy estime cependant qu'il aura « *besoin de plus de temps* ».

Jean-Jacques Bozonnet

Les étapes du contentieux

La brouille entre les deux groupes publicitaires à pour point de départ le rachat de FCA (Feldman, Calleux et Associés) par Publicis, en 1993 (*Le Monde* du 20 octobre 1993). A l'époque, la direction de True North, holding de tête de FCB, avait d'abord soutenu cette opération avant de se refuser à la ratifier. L'objectif de True North était de prendre le contrôle de Publicis-FCB Europe, société commune détenue par Publicis (51 %) et FCB (49 %). A la création de l'alliance entre FCB et Publicis, en mai 1988, les deux agences de publicité se sont réparties les territoires : l'Europe pour Publicis, les États-Unis pour FCB et le reste du monde en fonction des forces en présence. Mais en 1993, entre 40 % et 50 % des bénéfices de FCB proviennent des activités européennes.

FCB qui veut « *corriger les contours de son alliance avec Publicis* » engage une procédure d'arbitrage, en septembre 1994. En réplique, Publicis dénonce le contrat d'alliance entre les deux groupes en janvier 1995. En août, la groupe français obtient le retrait de la procédure d'arbitrage. L'accord est « *définitivement tombé* » en février 1996. Il faudra un an pour régler définitivement les contentieux. Désormais, les deux agences développeront séparément leurs réseaux.

Mise en place d'un groupe de travail sur la publicité dans les décrochages locaux des chaînes hertziennes

FAUT-IL autoriser ou non la publicité nationale sur les décrochages locaux de la chaîne généraliste *M 6* ? Cette question a accaparé une bonne partie de l'attention des sénateurs, mercredi 19 février, lors de la première journée d'examen du projet de loi défendu par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, et visant à adapter la législation de 1986 sur la communication audiovisuelle à la nouvelle donne du numérique.

La pièce s'est pour l'essentiel jouée en coulisses. L'affiche promettait un affrontement entre la Lyonnaise des eaux – actionnaire de M6 –, qui souhaitait obtenir une autorisation de diffusion d'écrans publicitaires nationaux, et sa concurrente, la Générale des eaux, hostile à une mesure qui handicaperait ses télévisions régionales. Argent, pouvoir, publicité, télévision, presse, morale : les ingrédients étaient réunis pour un drame shakespearien moderne. Pourtant, dans les couloirs, la représentation a davantage tourné au burlesque.

Le drame s'est d'abord mué en exercice d'autorité parentale au sein de la famille Baylet, propriétaire de *La Dépêche du Midi*. Le fils, Jean-Michel, sénateur (Rass. dém. du Tarn-et-Garonne), avait prévu de monter en tribune pour défendre l'amendement de Michel Pelchat (Républicains et Indépendants, Essonne) qui mit le feu aux poudres en proposant d'autoriser la diffusion d'écrans publicitaires nationaux dans les décrochages locaux, à la condition que ceux-ci soient diffusés simultanément sur le programme national et le programme local.

La prise de parole programmée de M. Baylet devait constituer un temps fort, car *La Dépêche du Midi* est actionnaire de Télé-Toulouse, l'une des télévisions régionales de la Générale des eaux. Adversaires et amis de M. Baylet spéculaient. Mais, mercredi après-midi, il n'en était plus question. Mme Baylet mère, suite à l'intervention d'une partie de la presse régionale inquiète pour ses propres recettes publicitaires, avait fermement demandé à son fils de ne pas intervenir sur ce sujet.

AMENDEMENT DE CONCILIATION

Pendant ces tractations familiales, la commission des affaires culturelles avait adopté, à l'issue de longues heures de discussions, un amendement dit de « *conciliation* », présenté par Jean-Pierre Camoin (RPR, Bouches-du-Rhône), reprenant une partie des dispositions de M. Pelchat, mais les tournant autrement. M. Pelchat assurait avoir le soutien de *La Dépêche du Midi* et de *Ouest-France*. En face, *La Voix du Nord* et *Le Républicain lorrain* avaient mobilisé certains élus du Nord et de l'Est contre ces dispositions.

M. Douste-Blazy pronostiquait que les amendements Pelchat et Camoin seraient, de toute façon, rejetés en séance. A la reprise, en fin de soirée, le gouvernement obtenait le retrait des deux amendements litigieux contre la mise en place d'un groupe de travail associant sénateurs et députés d'une part, représentants de la presse quotidienne régionale et télévisions locales de l'autre, pour trouver une solution d'ici l'examen du texte à l'Assemblée nationale.

Cet imbroglio évacué, tous les problèmes n'ont pas pour autant été réglés. Lors de la discussion générale, les orateurs ont exprimé leur hostilité, voire leurs fortes réserves à la fusion prévue entre La Sept-Arte et La Cinquième. « *A quoi rime cette fusion, dangereuse pour La Cinquième et dangereuse pour La Sept-Arte ?* », s'interrogeait Jack Ralite (PC, Seine-Saint-Denis), pour qui le projet de loi du gouvernement « *participe à l'épanouissement de la République mercantile universelle* ». « *Il n'y a aucun argument en faveur de la fusion* », soutenait Pierre Laffitte (RDSE, Alpes-Maritimes). « *Cette fusion n'obéit qu'à de strictes raisons budgétaires* », estimait Danielle Pourtaud (PS, Paris). « *Le mariage de La Cinquième et de La Sept est celui de la carpe et du lapin* », affirmait M. Pelchat, plaidant, lui, pour une alliance entre La Cinquième et France 3.

La fusion entre La Sept-Arte et La Cinquième compromettrait la création « *indispensable* » d'une « *banque nationale des programmes* » autour de La Cinquième, argumentait René Trégouët (RPR, Rhône). Il conditionnait son vote à l'obtention « *de garanties totales sur le fait que les missions confiées à La Cinquième seront non seulement préservées, mais amplifiées* ». M. Trégouët exigeait notamment que le Parlement puisse, après la fusion, voter deux lignes budgétaires distinctes affectées l'une à La Cinquième, l'autre à La Sept-Arte.

Caroline Monnot

Les amendements sur les radios

Les amendements à l'article 7 votés à propos des radios visent à renforcer le rôle du CSA et à faciliter les procédures d'attribution des fréquences (*Le Monde* du 19 février). Il est rappelé que le CSA doit agir en appréciant « *la variété des services offerts au public et la nécessité d'éviter les abus de position dominante ainsi que les pratiques entravant la libre concurrence* ». L'organisme de régulation « *publie un appel aux candidatures. Il fixe le délai dans lequel les candidatures doivent être déposées* ». En ce qui concerne la gestion des fréquences, le CSA arrête les plans de fréquence au vu des travaux d'une commisssion technique « *à laquelle participent les opérateurs* ».

Le CSA devrait aussi être doté de nouveaux instruments juridiques, qui lui permettront notamment « *de se prononcer dans un délai de deux mois* » lorsqu'il est saisi d'un projet de modification. Enfin le CSA devra être tenu informé « *en cas de procédure de redressement d'une entreprise de communication audiovisuelle* ».

Paroles de chèvres

par Alain Rollat

QUEL EST DONC ce sémaphore dont les bras crèvent l'écran ? D'où sort-il, cet épouvantail qui prétend dialoguer avec les arbres ? De quel message cet hirsute moulin à paroles, tout de noir vêtu, est-il habité ? N'est-ce pas l'énergumène déjà aperçu chez Michel Field, l'autre samedi, sur Canal Plus, en train de faire un bras d'honneur aux chantres d'Internet ? Qu'est-il venu proclamer, ce soir, sur France 3, dans « Un siècle d'écrivains », ce prophète shakespearien ? Quelle nouvelle baliverne ? Quoi ! Alphonse Daudet, la chèvre de M. Seguin... Plus de doute, alors... C'est bien lui, plein cadre. En chair et en os, descendu de son olympe piémontais. Lui, le *« messager de l'éternel présent »*, le partageux de la parole, *« l'allumeur d'étoiles »*. Le *« poète surchauffé »* dont parlait Charles de Gaulle est de retour. Alléluia ! L'éveilleur de résistance nous est revenu. Gloire à Armand Gatti, cinéaste, dramaturge, fils d'immigré, maquisard, torturé, ressuscité, anarchiste, soixante-treize ans, quarante-cinq pièces, recordman des scénarios censurés, aventurier du verbe errant...

Ecoutez bien, jeunes gens de Tarascon, de Vitrolles et d'ailleurs, cette voix d'actualité : *« Ce n'est pas l'homme qui compte, c'est sa lutte (...). C'est quoi un militant ? Quelqu'un qui se prend pour un militant. C'est quoi un héros politique ? C'est la chèvre de M. Seguin. Celui qui lutte. Qui ne tient aucun compte des avertissements, des mises en garde. Il se bat toute la nuit, et c'est fini. Pas question de gagner ou de perdre. La question, c'est de se battre (...). Au commencement est le Verbe, et le Verbe est Dieu. Nous invitons tous ces enfants d'immigrés, ces transplantés, ces déshérités de la parole et du travail, nous les invitons tous à être Dieu... »* Que la télévision est belle quand elle communie avec le verbe fait chair !

Mais quelle est donc cette autre voix qui se permet d'ironiser sur les faux prophètes ? *« Le grand événement annoncé n'a pas eu lieu : Dieu n'est pas mort. J'ai même l'impression qu'il est de mauvaise humeur... Est-il courroucé par les rumeurs excessives sur sa mort ? »* Qui parle ainsi, au « Cercle de minuit », sur France 2 ? Images d'archives en provenance d'Iran. C'est la chèvre mise à prix par les ayatollahs : Salman Rushdie, noiraude indo-britannique allergique à tout piquet. Elle se bat jour et nuit, depuis huit ans, contre l'ombre d'une *fatwa* satanique. Plus détachée que jamais. Contemplant nos champs de ruines contemporains du haut de quelque arche éternelle : *« C'est terrifiant : le mur de Berlin est tombé, mais les gens ont tellement peur du vide qu'ils ont construit plein de petits murs à la place des grands. Ils ont remplacé la grande muraille par de multiples murets, ces enclaves où ils s'enferment... »* Elle aussi se bat pour nous : *« Une société libre, c'est une société dans laquelle on a le droit d'être en profond désaccord les uns les autres sans pour autant cesser de vivre ensemble... »* La chèvre est le destin de l'homme.

L'éternelle interrogation

L'émission « Les Grandes Enigmes de la science », sur France 2, se penche sur la fin de la vie. Une approche pédagogique qui stimule la curiosité

LA MORT est un fait social et biologique. De tout temps, les hommes, résignés à cette évidence, l'ont refusée pourtant comme une fin en soi. Face à cette attente angoissée, ils ont adopté des attitudes diverses, respect des ancêtres disparus, espérance d'une vie meilleure au-delà, ou réincarnation. Mais ils se sont rarement posé la question : « Comment finit la vie ? » « Les Grandes Enigmes de la science » tente d'y répondre. Lancé en 1994 par François de Closets, Claude Carré et Roland Portiche, ce magazine joue sur deux ressorts : la curiosité et le reportage.

La curiosité, car, au lieu d'exposer l'état des connaissances les plus récentes sur un sujet précis, l'accent est mis sur les lacunes, les trous noirs, les énigmes, ce qui évidemment pique au vif un large public. Le reportage, car le téléspectateur, emmené sur des lieux de fouilles, des sites archéologiques ou des laboratoires, a l'impression de vivre la recherche scientifique comme une aventure. Un bon cocktail apparemment, puisque cette émission, à la périodicité irrégulière – une quinzaine depuis décembre 1994 –, capte plus de deux millions et demi de personnes, un bon score pour un samedi, en début d'après-midi. Seule ombre au tableau, l'omniprésence sur le devant de la scène de François de Closets.



Revenons à notre émission, proposée une première fois en février 1995 et réactualisée pour cette nouvelle diffusion. Tout débute à Stonehenge, le plus grand de tous les ensembles mégalithiques, situé en Angleterre. Quoi de plus impressionnant que ces trilithes colossaux en grès, hauts de plus de sept mètres, élevés il y a environ quatre mille ans pour célébrer le Soleil, par des hommes aujourd'hui disparus et dont on ne sait pas grand-chose. Instant magique, lieu mythique. On en oublierait presque le thème de l'émission. Mais la séquence suivante – « Les animaux ont-ils consience de mourir ? » – nous rapproche habilement du cœur du sujet. On y voit de sympathiques primates qui, comme l'homme, connaissent la souffrance, le désespoir et la peur, mais qui, faute de pouvoir se projeter dans l'avenir, ne pensent pas la mort. Sauf les éléphants, pour lesquels les zoologues n'hésitent pas à parler de rites funéraires et de culte des ossements. En revanche, la capacité des animaux domestiques à sentir venir la mort ne serait qu'un simple reflet de l'angoisse du maître.

A l'inverse des cercles concentriques à la surface de l'eau, l'équipe des « Grandes Enigmes de la science » va volontairement du plus grand au plus petit, donnant ainsi au téléspectateur la réconfortante impression qu'il affine ses connaissances. Aussi, après les animaux, vient l'homme avec ses fulgurances métaphysiques sur sa propre finitude et ses pratiques funéraires. Arrive enfin la question fondamentale : *« Alors que les êtres vivants sont conçus pour défier l'usure du temps, pourquoi le vieillissement, pourquoi la mort ? »* Question évidemment sans réponse mais qui génère une autre interrogation : *« La mort résulte-t-elle de l'usure de notre organisme ou est-elle, au contraire, programmée dans nos gènes ? »* A partir de l'exemple sans précédent de Jeanne Calment, doyenne de l'humanité qui doit fêter ses cent vingt-deux ans le 21 février, les scientifiques s'interrogent sur la durée de la vie humaine et les mécanismes du vieillissement.

Le rythme de l'émission s'accélère et, tel un feu d'artifice, on bombarde le téléspectateur d'expériences positives : programme Chronos, du Centre du polymorphisme humain, qui doit mettre en évidence les gènes des centenaires, molécule DHEA étudiée par le professeur Etienne Beaulieu, qui retarderait les effets du vieillissement... L'émission se clôt sur une note pleine d'espérance : la science pourra un jour faire reculer la mort pour que la vie finisse le plus tard et le mieux possible.

Armelle Cressard

★ « Les Grandes Enigmes de la science » : *Comment finit la vie ?*, France 2, samedi 22 février à 13 h 40.

JEUDI 20 FÉVRIER

TF 1

20.45

LES BŒUF-CAROTTES
Emotions fortes.
Série de Pierre Lary, avec Jean Rochefort (100 min). 579865
Deux inspecteurs de l'IGS enquêtent sur l'arrestation « musclée » d'un jeune délinquant...

22.25

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Reportages : une petite sœur pas comme les autres ; Thierry Redler, la tendresse retrouvée ; Paul Belmondo rend hommage à son grand-père... (100 min). 7065020
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.30 et 1.10, 2.10, 3.10, 4.10 TF 1 nuit.
0.40 et 1.20, 2.20, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire.
3.20 Cités à la dérive. Série. [4/8] (rediff.). 4.20 La Pirogue. Documentaire. 5.10 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Le Pen dans le texte ; Rockie ou la double vie de Véronique ; P. S. : la musique qui rend sourd (125 min). 7400865
23.00 Expression directe. Magazine. CGC.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan.
Invités : Khaled (*Aïcha* et *Ouelli et Dareli*), Jimmy Cliff (*Higher and Higher*), Jimmy Olhid (*One 2 free*) (70 min). 5826020
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Quatre jours pour l'an 2000 : Le retour aux valeurs : la nécessité d'avoir des repères, de comprendre, le retour à la philosophie. (60 min). 7254334
2.25 Ingres. Documentaire. 3.15 Urti. Stavisky. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.45 La Compète. 5.10 Chip et Charly (30 min).

France 3

20.50

SILVERADO ■ ■
Film de Lawrence Kasdan, avec Kevin Kline, Scott Glenn (1985, 135 min). 86294933
Les aventures de quatre hommes de l'Ouest qui rendent la justice contre un clan de voleurs de terres sans foi ni loi.
23.05 Journal, Météo.

23.35

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. Les ateliers d'écriture en prison ; Entretien : rencontre avec Eric Holder (*Mademoiselle Chambon*) ; Sépia : rétrospective de quarante ans d'émissions littéraires à la télévision (55 min). 264136
0.30 Saga-Cités. Magazine (rediff.).
0.55 Espace francophone.
1.30 Capitaine Furillo. Série. 2.15 Musique graffiti. Magazine. *Symphonie n° 7 en ré mineur opus 70 (1er mouvement)* par l'Orchestre Symphonique de Prague, dir. Jiri Belohlavek (20 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA FAMILLE EST MORTE, VIVE LA FAMILLE !
De quoi j'me mêle !
20.45 A nos chers enfants. Documentaire (1997, 45 min). 809778
Dans une résidence pour personnes âgées, quatre exemples de structures familiales françaises.
21.30 Débat. [1/2]. Invités : Franz Schultheis, Willy Pasini, René Samuel Sirat, Christine Bruneau, Renate Gossard, Mme Fischer-Köhler, Dominique Fonlupt, Aline Pailler, Rudolpf Ehrman-Traut.
22.10 Une enfance gay. Documentaire de Nathalie Borgers et Leslie Gladsjo-Asako (50 min). 4732136
Portraits de jeunes Américains élevés par des couples homosexuels.
23.00 Débat. [2/2].
23.45 Alice Guy-Blaché ■ ■ Film de Katia Raganelli, avec Eva Mattes, Angela Huber (1996, v.o., 105 min). 2687196
Biographie filmée de la première femme réalisatrice qui tourna plus de six cents films entre 1896 et 1920. Cet hommage de Katia Raganelli est « illustré » par trois films courts d'Alice Guy-Blaché.
1.30 Biochimie du coup de foudre. Documentaire (rediff., 65 min). 4462063

M 6

20.45

DE LA PART DES COPAINS ■
Film O de Terence Young, avec Charles Bronson (1970, 105 min). 211339
La femme et la fille d'un Américain, ancien mauvais garçon, sont prises en otage par des truands.

22.30

ROBE DE SANG
Téléfilm Δ de Tobe Hooper, avec Madchen Amick (100 min). 6544092
Une jeune étudiante se confectionne une robe de soirée dans une cape rouge qu'arboraient les prêtres aztèques lors des sacrifices rituels. Par le réalisateur de Massacre à la tronçonneuse.
0.10 Concert privé. Rita Mitsouko. (rediff., 75 min). 4058268
1.25 Best of trash. Une sélection de clips trash, noisy, metal, core, indus... 2.50 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.15 Jazz 6. Magazine. 4.25 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.50 Barbra Streisand. Documentaire. 5.40 Culture pub. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

20.35

SWIMMING WITH SHARKS ■ ■
Film de George Huang, avec Kevin Spacey, Frank Whaley (1995, 90 min). 892339
Une œuvre étonnante.
22.05 Flash d'information.

22.15

RANGOON ■
Film de John Boorman, avec Patricia Arquette (1994, v.o., 95 min). 571223
Le style flamboyant de Boorman, qui n'a pas vraiment la tête politique, reste au service d'aventures dramatiques.
23.50 Ça tourne à Manhattan ■ ■ Film de Tom Dicillo (1995, v.o., 89 min). 5984440
1.20 Fausse piste. Téléfilm de Jim McBride, avec Rosanna Arquette (rediff., 105 min). 30732860

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La baguette.
21.32 France Culture au Théâtre du Rond-Point. Les poétiques. Bernard Noël (Le Passant de l'Athos).
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Claude Roy. (Poèmes à pas de loup). (Chemins croisés 1994-1996). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du 12 avril 1945. Jaime Plana et son orchestre. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Les organistes parisiens. Concert donné le 24 novembre 1996, salle Olivier-Messiaen à Radio-France.
22.30 Musique pluriel. Présences 97. Œuvre de Berio.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Wagner, Mahler, Bizet, Liszt, Schumann.
0.00 Tapage nocturne. Présences 97. Extrait du concert donné le 13 février, salle Olivier-Messiaen, le Quintette Just' à 5, dir. Patrice Caratini. Œuvres d'Alvim, Levaillant, Caratini. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. L'univers de Rachmaninov. Symphonie n° 1 op.13, de Rachmaninov par l'Orchestre de Philadelphie. 3 Mazurkas de Chopin. Saint François de Paule marchand sur les flots de List, par l'Orchestre philarmonique de Rotterdam. Œuvres de Rachmaninov, Ravel.
22.40 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Œuvres de Rachmaninov, Tchaïkovski, Scriabine. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Cent Francs l'amour ■ Film de Jacques Richard (1985, 100 min). 44149020
21.40 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle. Hormones de croissance : pourquoi 50 victimes en France ? (France 3 du 12/02/97)

Planète

20.35 Vidéo vautours.
21.30 Chroniques algériennes.
22.30 Sida, paroles de familles.
0.15 Scout toujours.
1.10 Tony Joe White, l'homme du Sud.

Animaux

21.00 Monde sauvage. Un long nez.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 In the Wild.
23.00 Vie sauvage. Le coq de bruyère.
0.00 Monde sauvage. Les rapaces de l'Idaho.
0.30 Le Vagabond. Le chien fantôme.

Paris Première

20.00 et 0.25 20 h Paris Première. Invité : Serge Moati.
21.00 Le Criminel (The Stranger) ■ ■ Film d'Orson Welles (1946, N., v.o., 95 min). 28299049
22.35 et 1.45 Le J.T.S.
23.05 Concert à la basilique de Reims. Par l'orchestre symphonique Léon Bartin, dir. Jean-Marie Puissant. Enregistré en la basilique de Reims (80 min). 18925594

France Supervision

20.30 La Légende des sciences. Découvrir.
21.20 La Dernière Science. Science et frontières (55 min). 54616440
22.15 Passion ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1982, 85 min). 66843136
23.40 Don Sergio... l'homme qui a réinventé l'automobile.

Ciné Cinéfil

20.30 Sérénade aux nuages ■ Film d'André Cayatte (1945, N., 90 min). 6540778
22.00 La Ragazza ■ ■ ■ Film de Luigi Comencini (1963, N., v.o., 110 min). 5239310

Ciné Cinémas

20.30 Vera Cruz ■ ■ Film de Robert Aldrich (1953, 90 min). 6542136
22.00 Fellini-Roma ■ ■ ■ Film de Federico Fellini (1971, v.o., 120 min). 1594372
0.00 Mina Tannenbaum ■ Film de Martine Dugowson (1993, 125 min). 16518228

Série Club

20.40 Le Club.
20.45 Ellery Queen. A plume et à sang. Meurtre au réveillon.
21.35 et 1.40 Le Gerfaut.
22.30 Zéro un Londres. Le passager clandestin.
23.00 Flash. Le charlatan.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Le tigre caché.
0.40 Un ours pas comme les autres. La musique adoucit les ours.

Canal Jimmy

20.35 Antoine et Sébastien ■ Film de Jean-Marie Périer (1973, 95 min). 55443223
22.10 Do the Right Thing ■ ■ Film de Spike Lee (1989, v.o., 115 min). 36599136
0.05 Souvenir. Top à Sacha Distel (1974).
1.15 On the Air.
1.40 The New Statesman. Heil et merci bien (25 min).

Festival

20.15 Cambriole. Court métrage de Laurent Jaoui, avec Bert André.
20.30 Invitation au voyage ■ ■ Film de Peter Del Monte (1982, 100 min). 43059049
22.10 L'Impossible Pardon. Téléfilm de Malcolm McKay, avec Lindsay Duncan (95 min). 77530759

Téva

20.55 Le Grand Déballage. Téléfilm de Michael Schultz, avec Barbara Bosson (95 min). 508589329
22.30 Murphy Brown. La remplaçante.
23.00 Documentaire (30 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique de Macha Béranger. Les clés du luxe.
20.00 Suivez le guide. Tisno, gardien de la jungle ; Norvège ; Jersey : La Dombes.
22.05 Carnet de route. Zanzibar.
22.35 L'Heure de partir. Le Nord.
23.35 Suivez le guide (120 min).

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi d'Anvers (4e jour) (180 min). 58587372
19.00 Boxe thaïlandaise. France - Thaïlande.
20.00 In Extrem Gliss. Le magazine du snowboard.
20.25 Basket-ball. En direct. Euroligue (2e tour préliminaire) : Cibona Zagreb - Limoges (95 min). 5804933
22.00 Tennis. Tournoi d'Anvers.
23.00 Athlétisme. Le Meeting de Stockholm (90 min).

Muzzik

20.00 Estrellas españolas de la Opera : Victoria de Los Angeles. Les grandes voix espagnoles de l'Opéra.
21.00 Le Corsaire. Ballet et chorégraphie de Marius Petipa. Avec le Ballet du Kirov (90 min). 54321
22.30 Jeff Madgison. Concert enregistré au Tourcoing Jazz Festival 95 (50 min). 21597
23.20 Joueur de blues, Souffleur de rêves.
0.15 Roméo et Juliette. Ballet d'Ashley Laurence. Chorégraphie de Kenneth McMillan. Avec Alessandra Ferri, Wayne Eagling (140 min). 5705112

Chaînes d'information

CNN

et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15 Azimuth. 20.10 et 23.15, 0.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Mediterraneo. 21.40 et 1.40 Analysis. 21.45 Artissimo. 21.50 Ecologia. 22.50 et 23.20, 1.20 International. 0.20 Correspondent. 0.40 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.37 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports. 0.12 Santé. 0.15 Le Débat (15 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les flèches du « Lancet » contre le « New England »

L'hebdomadaire britannique met en cause la « cuisine éditoriale » et l'intégrité morale de la publication américaine. Objet du litige : les effets des médicaments anorexigènes

LA CRISE est ouverte entre les deux plus prestigieux hebdomadaires médicaux de la planète, le britannique *The Lancet* et l'américain *New England Journal of Medicine*. Le premier, dans sa dernière édition, soulève officiellement de *sérieux doutes sur l'intégrité morale du second*. Dans un texte adressé aux médias, les responsables de la revue londonienne, créée il y a cent soixante-quatorze ans, rompant avec les règles du savoir-vivre qui prévalent entre ces titres hautement respectés par la quasi-totalité de la communauté médicale mondiale, rappellent notamment le contenu d'un éditorial daté du 7 septembre 1996, dans lequel *The Lancet* s'étonnait de *la légèreté de son concurrent américain*.



Propriété de la société médicale du Massachusetts, de onze ans plus vieux que *The Lancet*, *The New England Journal of Medicine* avait en effet commis, quelques jours auparavant, une grave erreur en publiant un éditorial accompagant un article important rédigé sous l'autorité du professeur Lucien Abenhaïm (université McGill, Montréal) et concluant aux dangers de la *consommation de médicaments anorexigènes*. *Les conclusions de* cet article devaient conduire à une série de décisions sanitaires visant, en France et en Europe notamment, à réduire l'accès à ces médicaments. Or, fort curieusement, l'éditorial signé de Joanne Manson (Harvard Medical School) et Gerald Faich (université de Pennsylvanie) relativisait de beaucoup les *conclusions du professeur Abenhaïm* et de ses collègues. Mieux, il soulignait les grandes vertus des anorexigènes et leur intérêt pour combattre l'obésité.

Il n'y aurait eu que de doctoraux débats si les auteurs de cet éditorial n'étaient connus pour avoir été rémunérés, à divers titres, par les fabricants ou les distributeurs du principal des anorexigènes concernés (le Pondéral), inventé et promu par la firme pharmaceutique française Servier. *Cela devait conduire à des explications embarrassées.*

The New England Journal of Medicine, quelle que soit sa qualité, pouvait avoir été trahi par des collaborateurs occasionnels. Mais l'heure n'est plus à la bienveillance académique. L'hebdomadaire britannique vient de tirer une nouvelle salve en publiant la lettre d'un spécialiste de cardiologie concernant *la cuisine éditoriale* de l'hebdomadaire de la Côte est des Etats-Unis. Le docteur Peter Wilmsburst, de Strewsburg, énonce, détails à l'appui, que la revue américaine n'a pas reconnu officiellement dans le passé des situations problématiques de conflits d'intérêts. L'affaire pourrait paraître mineure à qui ignore le poids, financier notamment, des ces revues qui peuvent ou non modifier les *habitudes de prescription*. Il reste à savoir si ces deux titres oseront poursuivre au grand jour un tel combat.

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

FRANCE SOIR
Valérie Domain

■ Le Pen la censure… Jean-Marie Le Pen, qui criait à l'injustice lorsqu'on ne l'invitait pas suffisamment sur les plateaux, semble aujourd'hui vouloir les déserter. Quant aux chaines de télévision, même si elles projettent des rendez-vous spéciaux consacrés au Front national, elles paraissent parfois frileuses lorsqu'il s'agit de s'y frotter. Cette dernière attaque de Jean-Marie Le Pen visant à interdire le reportage d'« Envoyé spécial », qu'elle soit ou non un coup d'épée dans l'eau, fait en tout cas partie d'une stratégie de communication bien réglée. Le Pen veut-il faire oublier des déclarations gênantes ou aime-t-il à ce point qu'on parle de lui ?

RTL
Michèle Cotta

■ Image rose, image sanglante : laquelle des deux images de Deng Xiaoping restera-t-elle dans l'histoire ? *L'Histoire tout court retiendra que pour sortir du communisme, il n'y a que deux voies :* l'anarchie politique, la décomposition économique comme en Russie, la dictature politique derrière l'essor économique comme dans la Chine de Deng Xiaoping. Les industriels du monde entier, eux, ont déjà fait leur choix : c'est en Chine qu'ils placent désormais leurs capitaux.

WALL STREET JOURNAL

■ *« Nous devons absolument en finir avec le système des dirigeants à vie. Nous devons éliminer le féodalisme de la vie du parti et de la société ».* Deng Xiaping, discours du 31 mai 1980. Cette citation, tirée des *« œuvres choisis »* de Deng Xiaoping, reflète bien les intentions de réformes économiques, mais également politique de Deng à l'origine. L'incertitude qui fait suite, maintenant, à sa mort, démontre sans équivoque qu'il a échoué dans ce dernier domaine.

JOURNAL DE GENÈVE
Pascal Praplan

■ Le véritable orphelin, ce n'est pas l'économie, mais bien plutôt le Parti communiste chinois dont Deng *Xiaoping a assuré la continuité au pouvoir…* Accessoirement, ce sont aussi les pays occidentaux qui perdent un *« allié »* : avec l'ouverture, Deng a rendu la Chine plus dépendante envers le reste du monde. Donc un tout petit peu plus sûre. Pour nous comme pour les Chinois.

EN VUE

■ La veuve de **Fernando Marcos**, ancien président des Philippines, vient d'ouvrir un site sur Internet pour justifier, auprès de ses partisans, ses extravagances et l'action de son mari. Au sujet des milliers de paires de chaussures trouvées dans son armoire, en février 1986, au moment où le couple dut en vitesse quitter le palais présidentiel de Malacanang, à Manille, **Imelda** se défend catégoriquement : *« C'est tout de même moins grave*, a-t-elle dit, *que s'ils avaient découvert des squelettes dans mes placards. »*

■ Le prince **Henri d'Orléans**, fils du comte de Paris, commercialisera, le 15 mars, un parfum baptisé « Royalissime », en hommage à la reine **Marie-Antoinette** dont il est un fervent admirateur. Le prince a dressé, avec l'aide d'un « nez », le portrait *« olfactif »* de la souveraine guillotinée, construit autour de la jonquille et d'un bouquet de fleurs jaunes. Jadis, il avait lancé un premier parfum, « Lys Bleu », qui est demeuré confidentiel.

■ L'ambassade des Etats-Unis a refusé un visa à la mère de **Yigal Amir**, l'auteur de l'attentat contre **Ytzhak Rabin. Mme Amir** devait prendre la parole, le 23 février, au cours d'une réunion, pour livrer *« sa vérité »* sur l'acte de son fils. Selon le *Jerusalem Post*, le déplacement aurait été financé par la revue *George*, dirigée par **John Kennedy junior**, le fils du président assassiné en 1963.

■ Un Sioux cul-de-jatte, **Seth Big Crow**, vient d'intenter un procès à la brasserie américaine Hornell dont la marque est illustrée par portrait de **Crazy Horse** coiffé de plumes, vainqueur, en 1976, avec **Sitting Bull**, du général **Custer** à Little Big Horn. Ce choix apparaît au plaignant d'autant plus choquant que le chef indien fit, en son temps, campagne contre les ravages de l'alcool sur son peuple. Seth Big Crow, lui-même, a été amputé d'une jambe, après avoir été blessé d'un coup de feu par son frère, au cours d'une querelle d'ivrogne.

■ L'archipel de Tuvalu dans le Pacifique réalise 10 % de son budget national avec le téléphone rose. Pour disposer du droit d'utiliser les lignes, les prestataires de services érotiques verseront, en 1997, à cet Etat du Pacifique, l'un des plus petits du monde (26 kilomètres carrés), deux millions de dollars. *« C'est la chose la plus dégradante qui nous soit jamais arrivée »*, a déclaré **Rosette Alefaio**, chef de l'une des nombreuses communautés chrétiennes de l'archipel, dont la devise est *« Tuvalu pour Dieu »*.

■ Selon **Karl Heinz Mueller**, porte-parole de l'Office vétérinaire fédéral, les éleveurs de porcs suisses ayant renoncé aux farines animales pour rassurer les consommateurs, rendus inquiets par l'épidémie de la « vache folle », et nourrissant, depuis, leurs bêtes avec des farines de soja, ont observé une baisse de l'activité sexuelle des truies qui, en conséquence, ne cochonnent plus assez. Toutefois, les experts de l'université de Berne ont estimé qu'il était trop tôt pour imputer cette diminution de la fécondité au régime végétarien.

VENDREDI 21 FÉVRIER

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série.
17.10 Melrose place. Feuilleton. Echec à l'agresseur.
18.00 K 2000. Série. [2/2] Le retour de Goliath.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Trafic infos.
20.38 L'image carton bleu.

20.45

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault.
Avec Elie Kakou, 2 Be 3, Hervé Vilard, Gilbert Bécaud, Boris, Dupri, Chico et les Gypsies, Captain Love, 3 T, Enrico Macias, Banarama… (125 min). 750976

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet.
Les médicaments.
Invité : Bernard Kouchner.
Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 2688334
0.40 et 1.45, 3.00, 4.00 *TF 1 nuit.*
0.55 et 2.05, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. Star Fish (50 min). 8603590
3.10 *Cités à la dérive.* Série. [5/8] (rediff.). 4.10 Kandinsky. Documentaire. 5.05 Musique (5 min).

France 2

17.25 Le Prince de Bel Air. Série.
17.50 Kirk. Série.
18.20 Madison. Série. De bons parents.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.35 Studio Gabriel. Invités : Karen Cheryl, Jean Guidoni.
20.00 Journal, A Cheval, *Météo, Point route.*

20.55

QUAI Nº 1
Les Compagnons de la Loco.
Téléfilm [1/6] de P. Jamain, avec Sophie Duez (95 min). 4098191
Marie, commissaire à la Brigade ferroviaire, retrouve d'anciens amis, qui meurent les uns après les autres…

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Et si l'on s'amusait un peu ! Invités : Macha Makeïeff et Jérôme Deschamps, Jean d'Ormesson, Jean-Pierre Otte, Jo Soares (65 min). 3657808
23.40 Journal, Bourse, Météo.
23.50 *Plateau Ciné-Club.*
23.55 Yeelen ■■■ Film de Souleymane Cissé, avec Issiaka Kane (1987, v.o., 100 min). 1702421
2.05 Envoyé spécial (rediff.). 5.05 Aux marches du palais. Seznec (rediff.). *5.20 La Compète. Abracadabra.* 5.45 Chip et Charly (15 min).

France 3

18.50 Un livre, un jour. *Les Français sont aussi comme ça*, d'André Harris et Bernard Gouley.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine. Les trois dames de Bornéo (60 min). 7750957
L'île de Bornéo ne possédant pas de ports capables d'accueillir les gros cargos, ce sont les infrastructures portuaires qui se déplacent vers les navires.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine. *Invitée : Anne Brochet.*
Emirats : les fauconniers des princes ; France : les maîtres du temps : Mexique : marchands de couleurs (60 min). 5459421
22.50 Journal, Météo.
23.20 Nimbus. *Magazine.* Les sciences sur les traces du crime (60 min). 1720792
0.20 Libre court. Hara Kiri de Y. Fajnberg (10 min). 6796454
0.30 Sidamag. Magazine (rediff.). 0.50 Matlock. Série. 1.40 Musique graffiti. Magazine. Los Divinos. Ruggero Raimondi et Lola Greco dans un extrait de *Don Juan* de Brancali. Ena Vu An dans Don Juan d'Alessandro Gassman ; *Ute Lemper dans Surabaya* (25 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. La société des insectes : l'assemblée des mouches. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Les vieux sont l'avenir de l'homme ; Profession : pêcheur professionnel aux bords du Rhin
20.00 Brut. Magazine (30 min). 1228
20.30 8 1/2 journal.

20.45

▶ SAPHO
Téléfilm de Serge Moati, avec Mireille Darc, Arnaud Giovaninetti (95 min). 314063
Belle reconstitution d'époque, mais cette adaptation du roman d'Alphonse Daudet, transposée dans les années 20, se veut trop explicite et le téléfilm perd un peu de la richesse des sous-entendus qui faisaient toute la force du livre.

22.20

GRAND FORMAT : L'ECOLE DE L'ASIE
Documentaire de Jean-Paul Colleyn (1995, 55 min). 9390044
L'évolution des relations entre l'Orient et l'Occident à travers l'histoire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, un produit de l'expansion coloniale, née il y a un siècle. Un épisode de Grand Format *en relation avec l'exposition* Angkor et dix siècles d'art khmer, *au Grand Palais à Paris.*
23.45 ▶ Compagnons secrets. Téléfilm de Pierre Beuchot, avec Bernard Verley (1996, 90 min). 5255247
1.15 Le Dessous des cartes (rediff.).
1.25 Eloge du coup de foudre. Documentaire (rediff., 80 min). 81887223

M 6

18.05 Central Park West. Série. Le mariage.
19.00 Loïs et Clark. Série. La folie des grandeurs.
19.54 *Six minutes d'information.*
20.00 et 6.15 Mister Biz. Magazine. Voleurs d'images.
20.35 Capital 6. *Magazine.* Le business des fourrières.

20.45

LES DESSOUS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Téléfilm O de Noël Nosseck, avec Susan Lucci, (105 min). 750841
Un célèbre prédicateur est retrouvé assassiné devant un hôtel.

22.30

POLTERGEIST
Le scarabée de cristal. Série O (55 min). 77957
Pour sauver sa fille mourante, un homme conclut un pacte avec une force maléfique.
23.25 La Chute d'Al Capone. Téléfilm O de Michael Pressman, avec Keith Carradine (95 min). 1195421
1.00 Best of groove
2.00 Jazz 6 (rediff.). 3.10 Fréquenstar. Carla Bruni. 4.05 Girls de St-Tropez. Documentaire. 4.55 *E = M 6 (rediff.).* 5.20 Coulisses. Manu Di Bango. 5.50 Turbo (rediff.). 6.35 Mister Biz (rediff., 25 min).

Canal +

15.40 C Net (rediff.).
15.55 Dumb and Dumber Film de Peter Farrelly (1994, 100 min). 2688402
17.35 *Pas si vite (rediff.).*
17.40 Carland Cross.
➤ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Bernard Giraudeau, Fountain of Wayne.

20.15

FOOTBALL
En direct. Championnat *de France de Division 1 (27e journée) :* Rennes - Nantes. 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 8501402
22.30 Les KO de Canal +.
22.45 Flash d'information.
22.50 et 3.35 Surprises.

23.00

▶ PETITS MEURTRES ENTRE AMIS ■■
Film de Danny Boyle (1993, 89 min). 75150
0.30 Prisonniers de la brousse Film de Willy Rozier (1959, 90 min). 2440984
2.00 Les Frères McMullen ■ Film d'Edward Burns (1995, v.o., 95 min). 4681803
3.55 Mémoires d'un jeune con ■ Film de Patrick Aurignac (1995, 85 min). 89896342
5.20 Copain, Copine ■ Film d'Howard Zieff (1993, v.o., 99 min). 1983445

Radio

France-Culture

20.30 *Radio archives.* Ça bouge dans la rue.
21.32 Black and Blue. *Les cumulards du biniou.*
22.40 Nuits magnétiques. Paris-Amsterdam avec la cinéaste J. van der Keuken.
0.05 *Du jour au lendemain.* François Gantheret, (Moi, Monde, Mots). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du 12 avril 1945. Jaime Plana et son orchestre. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 *Concert* Franco-Allemand. Donné le 10 février à la Philharmonie de Berlin, le Chœur de la Radio hongroise et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georg Solti. Œuvres de Weiner, Zoltan Kodaly.
22.30 Musique pluriel. Présences 97. Œuvre de Berio.
23.07 Miroir du siècle. Parfums de salon. Œuvres de Poulenc, Durey, Milhaud, Wiener, Honegger, Auric.
0.00 Jazz-club. Concert enregistré le 19 février à l'Alliance Jazz Club à Paris. Claire Fischer, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Eugen Jochum. Œuvres de Haydn, Bach, Brahms, Bruckner, Wagner.
22.40 Les Soirées de Radio-Classique… (Suite). *Archives : le pianiste* Robert Casadesus. Œuvres de Schumann, Mozart, Debussy. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Un château au soleil. Feuilleton [4/6].
21.00 Bon Week-end. 150e émission (RTBF du 29/11/96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 *Journal* (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Khaled, Jimmy Cliff, *Jimmy Oihid* (France 2 du 20/02/97).
23.45 Ça cartonne. *Invitée : Vanessa Demouy.*

Planète

20.35 Mario Luraschi : mes chevaux magiques.
21.30 et 22.25 Bob Denard, corsaire de la république. [1 et 2/2].
23.25 Les Matonnes.

Animaux

20.30 et 2.30 Le Paradoxe des empereurs.
21.00 Monde sauvage. *Un drôle de pionnier.*
21.30 et 0.30 La Vie des zoos.
22.00 Chasseurs de nuit.
23.00 Faune ibérique. Les flamants roses.
23.30 Nature des choses. Le retour des loutres.
0.00 Monde sauvage. Les secrets de la jungle.
1.00 Grand-mère (60 min).

Paris Première

20.00 La Semaine *20 h Paris Première.*
21.00 Un siècle de chansons. [3/4] 1958-1968 : Les Idoles (50 min). 2265792
21.50 et 1.50 Le *J.T.S.*
22.20 Prince Igor. Opéra d'Alexandre Borodine. *Mise en scène d'Andrei* Serban. Avec le Royal Ballet, le chœur et l'orchestre de la Royale Opera, dir. Bernard Haitink (210 min). 30833421

France Supervision

20.30 Cap'tain Café.
21.25 Concert à l'église St-Etienne-du-Mont. Chœur Oratorio de Paris et l'orchestre de Paris, dir. Jean Sourisse et Jean-Jacques Kantorov (85 min). 18745041
22.50 Un portrait au nom de *Ramsès II.*

Ciné Cinéfil

20.30 La Tosca ■ Film de Carl Koch (1940, N., 100 min). 5292889
22.10 American Madness ■■ Film de Frank Capra (1932, N., v.o., 75 min). 51574976
23.25 Le Retour du Mouron rouge ■ Film d'Hans Schwarz (1937, N., v.o., 80 min). 77749570

Ciné Cinémas

21.00 L'Affaire Pélican ■ Film d'Alan J. Pakula (1993, 135 min). 22578518
23.15 Quoi de neuf, Bob ? Film de Frank Oz (1991, v.o., 100 min). 60580642
0.55 L'Echelle de Jacob ■ *Film d'Adrian Lyne* (1990, 105 min). 79715377

Série Club

20.45 Au-delà du réel. l'aventure continue. Le parasite.
21.35 et 1.30 Le Gerfaut.
22.30 Zéro un Londres. La grande sœur.
23.00 Ellery Queen. A plume et à sang. *Meurtre au réveillon.*
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Meurtres distingués.
0.40 Au-delà du réel. Planète miniature.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Un coin de paradis.
21.20 The New Statesman. Un plouf du tonnerre.
21.45 Destination séries. Spéciale French Quarter.
22.20 *Chronique du front.*
22.25 Dream On. Nuit blanche.
22.55 Seinfeld. Gare aux consignes.
23.20 The Ed Sullivan Show.
23.50 *La Semaine sur Jimmy.*
0.00 New York Police Blues.

Festival

20.30 Mandrin. Feuilleton [3].
22.25 Chouchou. Téléfilm de James Cellan Jones, avec François Marthouret (95 min). 97557860

Téva

20.55 Nos meilleures années. Le travail, le travail. Le bénéfice.
22.30 Murphy Brown. La distribution de cadeaux.
23.00 Documentaire.
0.00 L'Ange bleu. *Ballet d'Heinrich Mann.* Musique de Marius Constant. Chorégraphie de Roland Petit. Avec la Compagnie du ballet national de Marseille (85 min). 502649613

Voyage

19.55 Chronique d'André Bercoff. Mémoire de palace.
20.00 Suivez le guide.
22.05 Carnet de route. *Pearl River Delta.*
22.35 L'Heure de partir. Le Nord.
23.35 Suivez le guide. *Tisno, gardien de la jungle ;* Norvège ; Jersey ; La Dombes (120 min).

Eurosport

10.25 et 13.30 Ski nordique. En direct. Championnats du monde. Ski de fond *messieurs à Trondheim* (125 min). 97670841
13.55 Ski nordique. *En direct. Championnats du* monde. Ski de fond dames à Trondheim (65 min). 1504911
15.00 Tennis. *En direct.* Tournoi d'Anvers (5e jour, 180 min). 58554044
20.00 Tennis. En direct. Tournoi d'Anvers (120 min). 755315
22.00 Karaté. Tournoi France - Etats-Unis - Russie.
23.00 Sports fun.
23.30 Dragsters. *Epreuve à Pomona (EU,* 30 min).

Muzzik

20.25 De Neve et Kessels jouent Gabriel Faure.
21.00 Bahia Night 96. Concert. Enregistré au festival de Jazz de Montreux (65 min). 3388044
22.05 Brazil Night 95. Concert. João Bosco, Baden Powell, Gal Costa, Timbalada.
23.05 Astortango.
1.10 *Steve Reich à la Cité* de la musique.
3.45 Musiques émotions. Clips (135 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 *Europa.* 20.45 et 23.45 Mag P.E. 21.45 Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 0.10 et 1.50 Analysis (30 min).

LCI

Journaux toutes les *demi-heures*, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Cot. bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 et 23.00 Le Journal du monde. *21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie.* 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk média. 22.50 L'invité *de l'économie. 23.40 Sports (30 min).*

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental *indispensable ou* interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

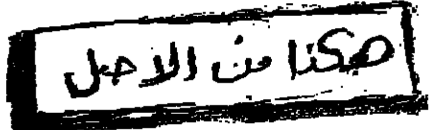
21.15 Tango. Film de Patrice Leconte (1992, 90 min), avec Philippe Noiret. *Comédie.*

RTL 9

1.00 Les Misérables. Film de Raymond Bernard (1933, 100 min), avec Harry Baur. [3/3] Liberté, liberté chérie. *Drame.*

TSR

21.40 Demolition Man. Film de Marco Brambilla (1993, 120 min), avec Sylvester Stallone. *Science-fiction.* 23.55 Le Parfum d'Yvonne. Film de Patrice Leconte (1993, 90 min), avec Jean-Pierre Marielle. *Comédie dramatique.*



Le Monde
VENDREDI 21 FÉVRIER 1997

Isola 2000 : la structure de défaisance du Lyonnais renonce à une créance de 253 millions de francs

Le Consortium de réalisation veut ainsi faciliter la reprise de la station par Pierre et Vacances

L'IMPÉRITIE de la gestion des anciens dirigeants de la station de sports d'hiver Isola 2000 (Alpes-Maritimes) a désormais un coût : 253 millions de francs. Tel est le montant de la créance à laquelle le Consortium de réalisation (CDR), la structure de défaisance du Crédit lyonnais, vient de renoncer explicitement au profit du groupe Pierre et Vacances, candidat à la reprise de la station.

Mercredi 19 février, les représentants du groupe d'immobilier touristique dirigé par Gérard Brémond ont produit, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, appelée à examiner les offres des repreneurs potentiels, un document confirmant l'existence d'une telle transaction, que la rumeur annonçait depuis plusieurs semaines. Cette pièce consiste en une télécopie, adressée le 11 février à M. Brémond et par laquelle la direction du CDR *« confirme bien volontiers avoir cédé »* la *« totalité »* de la créance détenue à l'égard de la Société d'aménagement et de promotion de la station Isola (SAPSI).

PLAN DE « CONTINUATION »

Les 253 millions d'origine provenaient des caisses de la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais, dont le CDR est aujourd'hui chargé de liquider l'essentiel des actifs. Les conditions dans lesquelles ces sommes furent englouties à Isola, de 1991 à 1995, alors que la station était dirigée par Sophie Deniau et le promoteur Dominique Bouillon, font l'objet d'une information judiciaire sur laquelle le renoncement du CDR n'influera pas (*lire ci-contre*).

Un porte-parole du CDR a confirmé au *Monde* que le Consortium n'entendait pas se désister de sa constitution de partie civile dans le dossier instruit par le juge Eva Joly. Mais la disparition, dans les comptes d'Isola, de la plus grosse part du passif, en empêchant la mise en liquidation de la station, pourrait être de nature à épargner de nouvelles poursuites contre les anciens dirigeants de la SAPSI – notamment pour banqueroute.

Devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, les critiques ont fusé, mercredi, à l'encontre du plan de *« continuation »* conduit par Pierre et Vacances. Les avocats du candidat rival à la reprise, l'imprimeur varois Bernard Riccobono, l'administrateur judiciaire et le représentant des créanciers ont dénoncé la faiblesse des garanties proposées, et se sont étonnés du manque de précision de l'offre de Pierre et Vacances.

Ainsi, les conditions de l'accord avec le CDR n'ont été révélées qu'oralement, au cours de l'audience : la créance de 253 millions de francs a été rachetée pour un franc, la transaction étant assortie d'une clause de *« retour à meilleure fortune »* prévoyant qu'en cas de redressement de la station, le CDR serait dédommagé – à hauteur d'*« environ 24 millions de francs »*.

« Nous sommes partisans du plan de continuation, a déclaré au *Monde* le porte-parole du CRD, *parce qu'il permet de limiter les dégâts »*. Le CDR ne cache pas avoir redouté les conséquences d'une action en responsabilité engagée contre la SDBO par les créanciers d'Isola. Le 6 décembre, le tribunal de commerce de Nice avait estimé que la banque s'était montrée *« plus que négligente »* dans le suivi du dossier Isola, ouvrant la voie à une possible condamnation pour *« soutien abusif »*, qui aurait contraint le CDR à rembourser les autres créances – environ 54 millions au total. *« Le plan de Pierre et Vacances rembourse à notre place*, indique-t-on au CDR. *Cette solution est la moins mauvaise pour le contribuable. »*

Ces propos apaisants ne suffisent pas à dissiper les soupçons entourant la mise en œuvre du plan de continuation, qualifié de *« plan de cession déguisé »* par M. Riccobono. L'offre de ce dernier, adoptée par le tribunal de commerce de Nice, le 22 novembre, a subitement été contestée par le parquet, qui l'avait initialement soutenue. Ce délai supplémentaire a permis l'émergence de la Société financière de Montagne-Sud (FMS), au nom de laquelle le plan de continuation est aujourd'hui présenté. Créée le 13 décembre, la FMS a discrètement acquis les parts de la SAPSI détenues auparavant par l'éphémère société Isola Renaissance, qui les avait elle-même mystérieusement obtenues de la Siadf, la holding luxembourgeoise contrôlant Isola, dont le capital appartenait à M. Bouillon et à Mme Deniau.

UN DÉTAIL TROUBLANT

A cet imbroglio juridique s'ajoute un détail troublant : la présence abondante, dans les carnets personnels de M. Bouillon, saisis par la police, des initiales du fondateur de FMS, Jean Diaz, qui pourrait donner à penser que l'ancien dirigeant d'Isola éprouvait un intérêt certain pour ce plan de reprise.

Président de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs, ancien directeur général de la COGEDIM, M. Diaz figure toujours parmi les administrateurs de la FMS, après sa prise de contrôle par Pierre et Vacances, le 6 février. Dans les notes de M. Bouillon, dont la teneur avait été révélée par *Le Monde*, les initiales *« J. D. »* voisinaient notamment, à la date du 18 novembre 1996, avec la mention *« note Toubon »*. A la date du 13 novembre 1996, M. Bouillon avait écrit : *« J. D. »*, puis : *« Appeler Jacques qui voit le président du tribunal de commerce de Nice qui dit "ne pas être satisfait de la solution" »*.

Hervé Gattegno

Une enquête sur des « abus de biens sociaux »

Ouverte le 19 juillet 1995 et confiée au juge d'instruction Eva Joly, l'information judiciaire sur les comptes d'Isola 2000 a entraîné la mise en examen de ses principaux dirigeants, parmi lesquels le promoteur Dominique Bouillon, et de Sophie Deniau, belle-fille du garde des sceaux, Jacques Toubon (*Le Monde* des 19 et 20 décembre 1996). C'est une plainte contre X... pour *« abus de confiance »*, déposée le 31 mars 1995 par la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais, qui en est à l'origine. Mais l'information ouverte par le parquet de Paris visait, en outre, le chef d'*« abus de biens sociaux »*. Si bien qu'un retrait de la plainte initiale – qui semble de toute façon exclu – ne suffirait pas à éteindre les poursuites.

Réincarnations

par Pierre Georges

LE DALAÏ-LAMA n'a pas perdu de temps. A peine connue la mort de Deng Xiaoping, le chef spirituel et politique tibétain, en exil aux Etats-Unis, a eu cette phrase : *« Personnellement, je prie pour qu'il ait une bonne réincarnation et je souhaite offrir mes condoléances aux membres de sa famille. »*

Prier pour une *« bonne réincarnation »* du défunt maître de Pékin, de l'occupant-chef et d'un des principaux responsables de ce que qu'il qualifiait récemment de *« génocide culturel »*, c'est sans doute pratiquer admirablement le pardon des offenses et tourments. Par obligation religieuse, par certitude métaphysique, le dalaï-lama ne pouvait cependant faire moins.

Deng Xiaoping est mort. Et, sans doute, pas dans cet état de pureté suffisante pour atteindre au Nirvana bouddhiste. Revive donc Deng Xiaoping, sous une autre forme, animale ou humaine ! Ce n'est d'ailleurs pas l'homme Deng qui était mauvais. Mais le système communiste chinois qui restait *« totalitaire »* et qui a poussé son leader à commettre, selon le bel euphémisme du dalaï-lama, *« inévitablement des erreurs »*.

Formidable prière pour un ennemi défunt ! Voici donc Deng Xiaoping promis à une longue marche vers le Nirvana et à une nouvelle vie. Y sera-t-il buffle, ou cafard, ou homme, chinois ou tibétain, moine ou paysan ? Cela on l'ignore comme l'on ignore le nombre de réincarnations, de vies qu'il devra vivre pour obtenir la libération finale.

Mais ce n'est probablement pas gagné d'avance ! Le dalaï-lama qui a vu mourir un certain nombre de leaders chinois, même si ceux-ci savent durer, avait eu probablement des intentions identiques à l'égard du Grand Timonier. Au défunt Mao, il avait souhaité une bonne réincarnation, comme l'on dirait bon voyage vers de nouvelles aventures spirituelles. A l'égard du vivant, par contre, il s'était montré un peu plus circonspect.

A preuve, cet étonnant miniportrait livré à un collègue du journal, Bruno Philip : *« Ah ! Mao ! Great leader, great leader ! Il me traitait comme son propre fils quand je l'avais rencontré à Pékin. Il me faisait asseoir à sa droite, me nourrissant avec ses baguettes. Je me rappelle encore l'odeur de cigarettes de ses baguettes. Ça m'écœure encore des années plus tard. »* Et de poursuivre : *« Une fois, autour d'une table où était assis, entre autres Chou En Laï, il m'avait désigné deux importants généraux de l'armée populaire de libération basés au Tibet :* "Ils sont là pour vous aider. S'ils ne le font pas, faites-le moi savoir et je prendrais les dispositions qui s'*imposent". »*

De toute évidence les généraux chinois aidèrent le Tibet de la plus pressante manière ! Interrogé par Bruno Philip – *« Mais vous l'avez cru, votre sainteté ? »* – le dalaï-lama eut cette réponse admirable : *« C'est-à-dire... Quand je repense à la révolution culturelle et à la "bande des quatre", je me dis que Mao était un grand acteur. Il avait une double tongue, un double langage. »*

Mao grand acteur ! Voici bien une piste pour sa réincarnation. Qui sait si sous un nom d'emprunt, voire de souche, et dans une recherche de pureté, il n'a pas signé une de ces pétitions qui ulcèrent le pauvre Jean-Louis Debré !

Les turbulences aériennes des rugbymen de Brive secouent le club

QUE S'EST-IL passé dans le vol Cardiff-Brive du dimanche 26 janvier ? S'agissait-il seulement du retour – forcément agité – d'une équipe de rugby triomphante, celle de Brive, qui avait conquis de haute lutte, la veille, le titre de champion d'Europe face aux Gallois de Cardiff ? Ou bien l'équipage a-t-il été témoin et victime des débordements dangereux d'une bande de soiffards terminant en plein ciel dans les pires excès leur troisième mi-temps ?

Ces questions sont posées depuis la révélation par le quotidien *Ouest-France*, mercredi 19 février, plus de trois semaines après les faits, d'incidents pendant le vol, et de dégâts qui auraient été constatés dans l'ATR 42 loué à la compagnie finistérienne Brit Air (*Le Monde* du 20 février). Alors que, selon le quotidien régional, ces dégâts s'élèveraient à 300 000 francs et auraient nécessité une longue remise en état, Pierre Dauzier, président du club omnisports de Brive et PDG d'Havas, affirme que cet avion a servi le même jour à ramener, de Monaco, les joueurs du PSG après un match. Les footballeurs parisiens et leurs dirigeants affirment, de leur côté, que l'avion qu'ils ont utilisé était *« nickel »*.

Le Syndicat national du personnel navigant (SNPNC) a demandé, mercredi, à Bernard Pons, ministre des transports, de *« diligenter une enquête afin que toute la lumière soit faite sur l'affaire »*. Le SNPNC s'est montré sensible aux déclarations d'un représentant de la compagnie aérienne, selon lequel l'hôtesse qui accompagnait l'équipe briviste avait *« dû supporter des mots et des gestes irrespectueux »*.

Plusieurs témoignages viennent cependant contredire les révélations d'*Ouest-France*. Un journaliste de *L'Equipe*, présent dans l'appareil, n'a *« rien vu de vraiment extraordinaire »* pendant le vol. Jean-Jacques Madrias, vice-président du club, a admis que l'avion avait été sali, parce que *« ce n'était pas le déplacement d'un club du troisième âge »*. Pour Patrick Sébastien, le président de la section rugby et animateur de télévision, *« c'était un chahut tout à fait normal. Nous avons participé à trois finales en un an, notre victoire fait plaisir à ceux qui aiment le rugby, mais elle dérange les autres »*. L'équipe de Brive doit rencontrer, samedi 22 février, à Brive, le club néo-zélandais d'Auckland, vainqueur du championnat des provinces de l'hémisphère Sud.

Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby, a qualifié, mercredi, d'*« extrêmement graves »* les accusations portées contre les joueurs de Brive, précisant que, si elles étaient prouvées, des *« sanctions »* seraient prises.

Christophe de Chenay

Le déficit commercial américain à son plus haut niveau depuis 1988

LE DÉPARTEMENT DU COMMERCE a annoncé, mercredi 19 février, que le déficit commercial américain avait atteint, l'an dernier, son niveau le plus élevé depuis 1988, à 114,2 milliards de dollars (625 milliards de francs), après 105,1 milliards en 1995.

Le commerce souffre tout naturellement du décalage de conjoncture entre les Etats-Unis et leurs principaux partenaires industriels. Canada mis à part, l'Europe comme le Japon se trouvent dans une phase de croissance lente, qui réduit donc leur demande d'importations. Tokyo est toujours responsable du principal déficit commercial américain, mais le déficit bilatéral des Etats-Unis continue de se réduire. Il est passé en un an de 59,1 à 47,6 milliards de dollars. Poursuivant son ascension ininterrompue, amorcée il y a onze ans, le déficit bilatéral avec Pékin a, en revanche, atteint l'an dernier 39,5 milliards de dollars, et devrait passer en tête de liste cette année.

Robert Hue et Jean-Pierre Chevènement veulent un référendum sur l'euro

L'AMBIANCE leur plaît. La grande salle de la Mutualité, à Paris, pleine de trois mille personnes, leur rappelle celle de Gardanne, lors de leur premier meeting « unitaire » de soutien à Roger Meï, le 9 octobre 1996, avant sa victoire à l'élection législative partielle des Bouches-du-Rhône. Les *« camarades-citoyens »*, ravis, crient : *« Allez ! Allez ! » « Nous sommes contents d'être ensemble. Nous allons faire de grandes choses »*, dit M. Chevènement. *« C'est un grand succès, un événement majeur. Une dynamique de rassemblement est en train de se construire »*, se félicite pour sa part M. Hue.

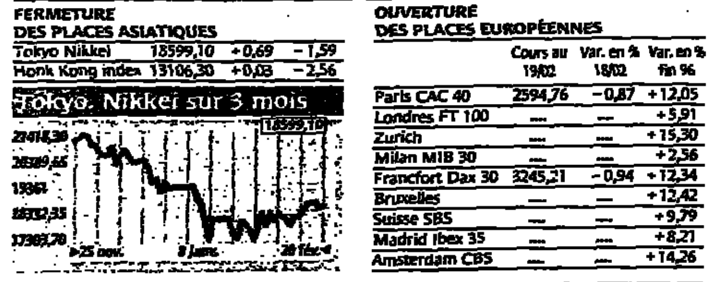
Après de multiples avatars, le Parti communiste a finalement accepté de mener, avec le Mouvement des citoyens, une campagne commune pour un référendum sur la monnaie unique, qu'il avait mise un temps sous le boisseau (*Le Monde* du 10 décembre 1996). Mercredi soir 19 février, le meeting parisien était l'occasion, pour les deux hommes, de répondre à Lionel Jospin, qui a accepté de poser quatre conditions au passage à l'euro, et envisagé, le 18 février sur France-Inter, une consultation du Parlement, le moment venu, sur le sujet. *« Ces conditions n'ont aucune chance d'être remplies*, a indiqué le secrétaire national du PCF. *Pourquoi faire semblant de croire que c'est seulement après une éventuelle victoire de la gauche aux élections législatives, en 1998, que l'on pourra s'en assurer ? »* Et de poser une *« cinquième »* condition : *« Que fait-on dès lors que les quatre n'ont aucune chance d'être remplies ? »*

« UN PROJET ANTINATIONAL »

Rappelant que les deux partis luttent ensemble contre le Front national, le président du Mouvement des citoyens (MDC) a estimé que *« la monnaie unique est un projet antinational »* qui, en *« creusant le chômage et en sapant l'idée républicaine »*, sème *« le terreau d'un néovichysme »*. *« Il faut bâtir une alternative véritable : il suffit pour cela de faire le chemin – trente kilomètres – qui mène de Vitrolles à Gardanne ! »*, s'est exclamé le maire de Belfort, évoquant la défaite du candidat de la gauche, Jean-Jacques Anglade (PS), le 9 février.

Spectre du *« pôle de radicalité »* oblige, les deux orateurs ont rappelé que le PS *« reste pour le MDC et pour le PCF un partenaire »*. Le message de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), qui s'étonnait de ne point avoir été conviée, a été lu en vitesse. Et on a laissé la parole, sur l'estrade, à quelques gaullistes de souche...

Ariane Chemin



BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 20 février, à 12 h 30 (Paris)

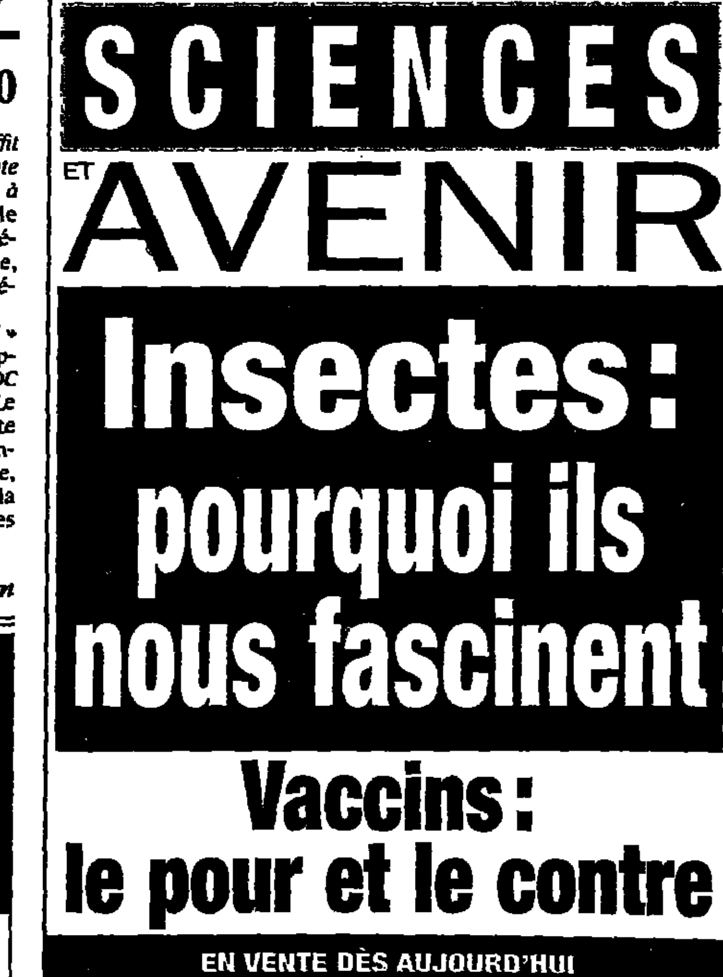
FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

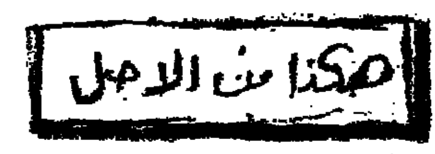
Tokyo Nikkei	18599,10	+0,69	−1,59
Honk Kong index	13106,30	+0,03	−2,56

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/02	Var. en % 18/02	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2594,76	−0,87	+12,05
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+15,30
Milan MIB 30	—	—	+2,56
Francfort Dax 30	3245,21	−0,94	+12,34
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+9,79
Madrid Ibex 35	—	—	+8,21
Amsterdam CBS	—	—	+14,26

Tirage du *Monde* daté jeudi 20 février 1997 : 462 911 exemplaires 1



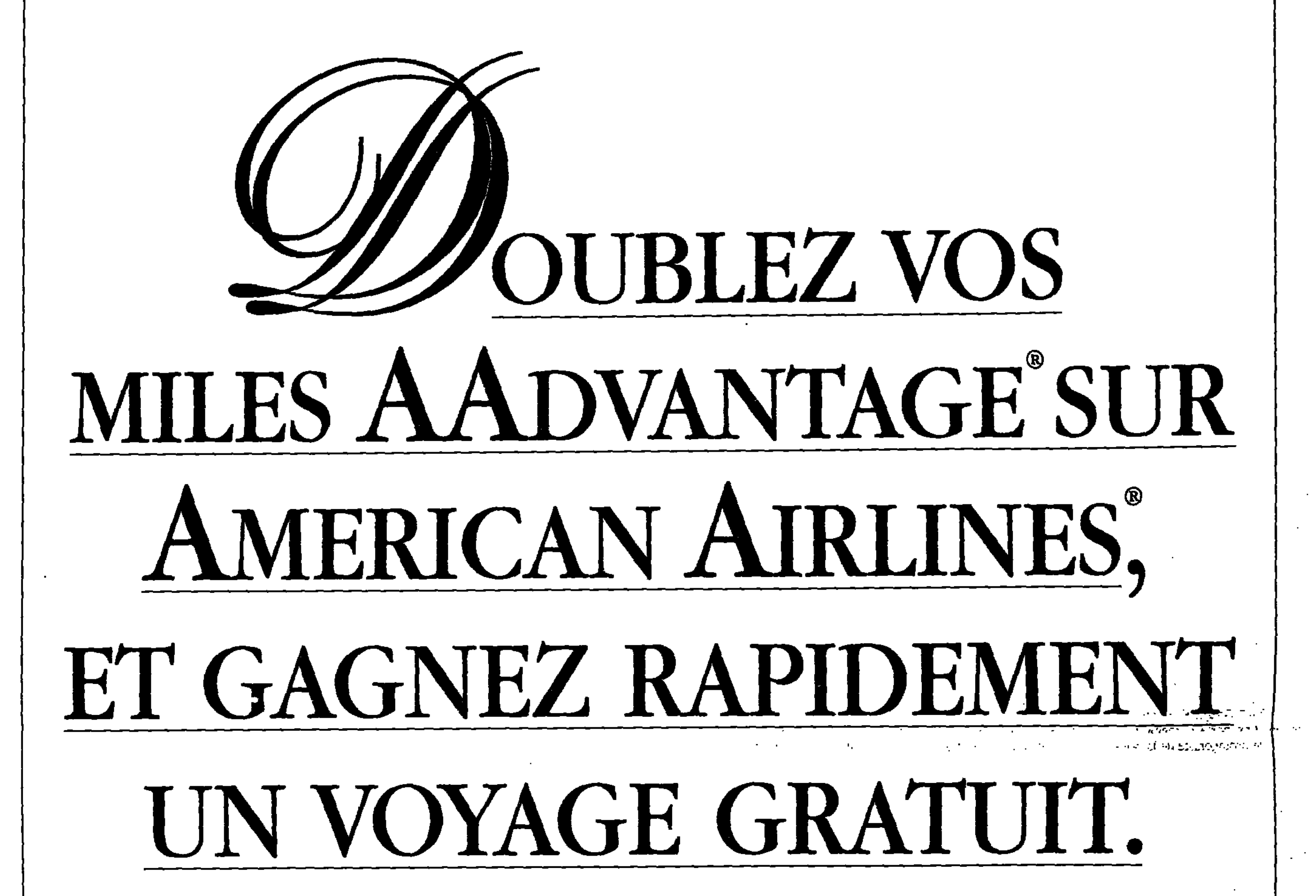




(Publicité)

AA

DÉPÊCHEZ-VOUS ! OFFRE LIMITÉE.



Entre le 15 février et le 14 mars 1997, les membres du programme de fidélisation AAdvantage d'American Airlines gagneront le double de miles sur les vols American Airlines. De Paris, nous vous proposons des vols quotidiens sans escale vers 5 villes aux U.S., avec des correspondances vers plus de 180 villes à travers les Etats-Unis. Si vous n'êtes pas encore inscrit au programme AAdvantage d'American Airlines, c'est le moment ou jamais. Pour toutes informations ou réservations, contactez votre agence de voyages ou American Airlines au 01 69 32 73 07 (Paris/Ile de France) ou 0 800 23 00 35 (n°vert/province). 3615 American Airlines (1,29 F/mn).*

VOLS QUOTIDIENS SANS ESCALE DE PARIS VERS :

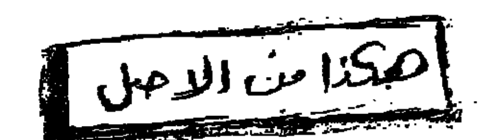
- Boston
- Miami
- Chicago
- New York
- Dallas/Fort Worth

AmericanAirlines®

* L'offre de doubler les miles de base est valable pour les membres AAdvantage sur les vols d'American Airlines (incluant les vols American en partage de codes avec d'autres compagnies) effectués du 15/2/97 jusqu'au 14/3/97 avec des billets achetés au tarif publié. Les miles de base équivalent aux miles effectués. Ces miles ne seront pas pris en considération pour les qualifications des statuts Gold Platinum. Cette offre s'applique uniquement aux membres AAdvantage ayant une adresse postale AAdvantage aux U.S., au Canada, en Europe, aux Bahamas, et aux Caraïbes. American Airlines peut se trouver dans l'obligation de modifier à tout moment les règles du programme AAdvantage, les directives, les primes de voyages et toute offre spéciale. American se réserve le droit de mettre fin au programme AAdvantage moyennant un préavis de six mois. Certaines villes sont desservies par American Eagle®, notre partenaire régional. American Airlines, American Eagle et AAdvantage sont des marques déposées d'American Airlines, Inc. © 1997 American Airlines, Inc. Tous droits réservés.

Handke
comme pe

Foucault, généal



Le Monde LIVRES

VENDREDI 21 FÉVRIER 1997

Handke comme personne

Formidable alliance de tension et de détachement, le dernier livre de l'écrivain autrichien brille comme un phare en pleine terre

OLIVIER HERRMANN

Ni essai ni biographie, ce très gros livre au titre étrange, comme une aventure maritime doublée d'un western métaphysique, porte un sous-titre non dépourvu d'ambition : *Un conte des temps nouveaux*. Il s'ouvre sur un constat d'échec de la vie sociale et familiale : *« Ma maison est redevenue vide, définitivement sans doute. »* L'amertume est d'entrée contrebalancée par une fabuleuse attente : celle d'une métamorphose ; comme s'il fallait l'absence et la distance, le dépouillement, pour qu'advienne la mue. *« La nouvelle métamorphose, je la voudrais sans douleur. Il ne faut pas que se renouvellent ces années d'étranglement entrecoupées d'instants d'extrême clarté. »* Volonté d'équanimité, affirmée ensuite tout au long de l'œuvre comme une vocation. Mais quel est ce *« je »* qui veut se transformer ainsi, et pour la seconde fois ? Grégor Keuschnig, le narrateur (qui porte le même prénom que le protagoniste de la nouvelle de Kafka) est un personnage qui est déjà apparu dans *L'Heure de la sensation vraie* (1). Sa première métamorphose, il l'a connue il y a vingt ans, lorsqu'il a abandonné son métier de juriste pour embrasser la carrière d'écrivain. *« C'est grâce à elle que je sais ce qu'est l'existence. »* Depuis, il a quitté son pays, l'Autriche, et parcouru le monde. Mais *« à bientôt cinquante-six ans, je ne me connais pas »*. La nouvelle métamorphose, il est résolu à la mettre en œuvre de façon différente.

« Le grand départ, cette fois, se produira par un autre moyen qu'un changement de lieu. » Cette entreprise radicale de renouvellement, c'est d'abord une terre d'élection, longtemps flairée, parcourue, auscultée, observée. Le narrateur l'appelle joliment la baie : une banlieue de la région parisienne entourée de forêts et de collines, et où l'on aperçoit la pointe de la tour Eiffel ; un *no man's land* qui a poussé sa femme à prendre le large et laisse sceptique son éditeur, convaincu qu'une histoire d'aujourd'hui ne peut se passer que dans le centre des villes. Mais le narrateur tient à son lieu qu'il investit non sans fierté : *« Je fais partie d'une avant-garde. »* Il ne se sent pas en exil dans cette banlieue tranquille, beaucoup moins déraciné même que tous ceux qui ne bougent pas et se cramponnent à leur terre natale. D'ailleurs, presque tous les amis qui lui restent sont des errants. C'est l'un des propos du livre de tracer le portrait de ces amis *« dispersés au hasard à travers le globe »*. Sept au total. On est loin du projet de comédie humaine que caressait le narrateur vingt ans plus tôt, moins en référence à Balzac qu'à un autre écrivain autrichien, Heimito von Doderer, chroniqueur de la Vienne impériale. Ces amis n'ont pas de noms ou, s'ils en ont un, il est rarement utilisé pour les désigner ; chacun d'eux est nommé par ce qu'il est, par ce qu'il fait : le chanteur, le lecteur, le peintre, l'amie, l'architecte et charpentier, le prêtre, le fils. Cette poignée de fidèles, artisans de leur destin, va se retrouver en fin de volume (sauf le chanteur, disparu dans une terre lointaine), pour célébrer l'amitié.

On le voit, le livre – rédigé en 1993 et situé en 1997 – n'est pas la chronique de grands événements extérieurs. On apprend seulement que l'Allemagne sort d'une guerre civile et peut enfin renaître à son histoire, contribuant ainsi à une sorte de réconciliation universelle. Le décalage du temps participe à l'ampleur de la métamorphose. Non, ce qui compte ne fait pas sensation : dire la profusion du monde sans éléments dramatiques, simplement avec des nuances, le plus de nuances possible. *« Le souffle de l'air, le ruissellement de l'eau, la croissance des céréales, le balancement de la mer, le verdoiement de la terre, l'éclat du ciel, le scintillement des étoiles, voilà ce que je tiens pour grand. »* Cette citation empruntée à un autre Autrichien, Adalbert Stifter, montre dans quelle tradition s'inscrit le livre de Handke : celle de l'intériorité. Mais le projet n'est pas de dégager *« la douce loi »* du monde ; il s'agit de mener à bien un combat : *« Je sens que je pourrais me débarrasser de mon démon, de ce qui me fait obstacle, du crocodile qui est dans mon cœur. »* Combat contre la conscience pour qu'advienne la narration.

Pierre Deshusses

« Dans les livres que j'ai écrits depuis que j'ai abandonné mon métier de juriste, c'est moi, plus ou moins, qui suis le héros », écrit Keuschnig qui cite ses œuvres, derrière lesquelles on reconnaît sans grande difficulté les propres livres de Handke. Maintenant, le projet s'est déplacé, même s'il parle encore de lui, avoue ses faiblesses, ses doutes, ses incertitudes, fait son autocritique ; même s'il nous dit ses blessures, sa difficulté d'adhérer à l'existence, sa recherche du père, son besoin ambigu de solitude et de compagnie, son impossibilité de communiquer (*« Tu ne peux pas partager ton bruissement des arbres ni ta vibration des brins d'herbe – sauf dans un livre »*, lui lance sa femme Ana). Propos rapportés, car il n'y a aucun dialogue dans ce livre, comme si l'échange de la parole attisait le risque de la dispersion – une seule voix donc, comme la lumière d'un phare qui scrute les contours d'un monde libéré de tout mythe.

La chronique de cette année dans la baie parle toujours d'un « moi », mais avec une profondeur et une intensité telles que ce « moi » en devient presque anonyme. Il ne s'agit pas de trouver telle chose originale, telle autre inattendue ; il ne s'agit pas de rassembler des morceaux épars ; il ne s'agit pas de faire un catalogue des images, des sons, des odeurs ; il ne s'agit même pas de relier toutes ces observations par des lois, d'essayer de trouver une unité, d'inventer une cohérence, un style ; il ne s'agit pas de mettre les choses à plat mais de les placer dans la perspective d'une attention, de les accorder à une vibration capable d'aérer le chaos, d'accueillir les lumières, les ombres, les météores, les explosions, les éclipses, les silences et les fracas, les éloignements et les frôlements : *« vivre en fragments, raconter en totalité »*. Pour cela, il convient d'être objectif au risque d'être exhaustif et d'endiguer le récit ; faire une chronique aussi minutieuse qu'un code de droit romain. Or, il faut le dire, le risque ne se manifeste jamais et c'est en cela que ce livre est proprement extraordinaire, introduisant la tension jusque dans le monotone, le suspense jusque dans les franges de l'ennui. Il est juste de saluer ici le travail du traducteur, qui a su trouver la température de cette œuvre et nous la restituer.

Mon année dans la baie de personne est à la fois un livre sur tout et un livre sur rien, au sens où l'ambitionnait Flaubert ; roman total loin des idéologies, des bavardages et des crispations. C'est surtout une œuvre sur l'aventure de l'écriture, à la fois agonie et volupté. Tel est l'enjeu de la métamorphose, cette mise à nu, ce risque de la pureté : se présenter enfin sans cuirasse et sans rôle, être une personne et personne à la fois.

(1) Traduit par G. A. Goldschmidt, Gallimard, 1977.

MON ANNÉE DANS LA BAIE DE PERSONNE
(Mein Jahr in der Niemandsbucht)
de Peter Handke.
Traduit de l'allemand (Autriche) par Claude-Eusèbe Porcell.
Gallimard, coll. « Du monde entier », 485 p., 160 F.



Foucault, généalogie du « bio-pouvoir »

Début de la publication – enfin ! – des cours que le philosophe donna au Collège de France entre 1971 et 1984, et dont il n'existait que des enregistrements clandestins

« IL FAUT DÉFENDRE LA SOCIÉTÉ »
(Cours au Collège de France, 1975-1976)
de Michel Foucault.
Edition établie, dans le cadre de l'Association pour le centre Michel-Foucault, sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana, par Mauro Bertani et Alessandro Fontana.
Hautes Etudes, Gallimard et le Seuil, 272 p., 140 F.
(En librairie le 28 février.)

Foucault l'avait décrété : il n'y aurait *« pas de publication posthume »*. Rien de ce que, lui vivant, il avait décidé de ne pas publier ne le serait après sa mort. Les ayants droit y veilleraient.

Un problème se posait cependant pour les cours qu'il avait donnés au Collège de France, vingt-six heures par an, de 1971 à 1984 inclus, soit pendant quatorze années consécutives (moins une année sabbatique). Ces cours avaient été suivis par des centaines d'auditeurs et enregistrés (avec l'accord du maître) par de nombreux magnétophones. Il en circulait même, ici ou là, des versions clandestines. Fallait-il en priver à jamais ceux qui n'avaient pu y assister ?

Les ayants droit ont finalement tranché dans le sens d'une publication. Sur la base d'un distinguo subtil mais, après tout, éthiquement acceptable : ce n'est pas le manuscrit préparatoire de ces cours qui sera publié, c'est le texte enregistré des interventions de Foucault, telles qu'elles ont été effectivement prononcées, avec la part inévitable d'improvisation qu'elles comportaient. Un texte déjà « public », en somme. Et dont la transcription, supervisée par François Ewald et Alessandro Fontana, ne devrait poser qu'un minimum de problèmes techniques.

Christian Delacampagne

Voici donc le premier volume d'une série qui en comportera treize. Série essentielle, on le devine, à la compréhension de la pensée de Foucault. Car ses cours au Collège (tous ceux qui l'ont connu le savent) constituaient un aspect essentiel de son activité philosophique. Foucault les préparait avec soin, et s'en servait pour « essayer », sur son public, les idées neuves que ses recherches lui inspiraient.

Ce n'est pas un mauvais choix, de ce point de vue, d'avoir commencé par *Il faut défendre la société*. Situé exactement entre la publication de *Surveiller et punir* (février 1975) et celle de *La Volonté de savoir* (octobre 1976), ce cours occupe en effet une position charnière dans l'itinéraire de Foucault. Il correspond – comme le disent justement Fontana et Bertani, responsables de l'édition – à *« une sorte de pause, de moment d'arrêt, de tournant, sans doute »*, à l'occasion duquel le philosophe *« évalue le chemin parcouru et trace les lignes des enquêtes à venir »*.

Revenons en arrière. Jusqu'en 1975, Foucault place son propre travail sous le signe d'une *« archéologie des formations discursives »*. Partant d'enquêtes précises sur l'histoire de la médecine, de la psychiatrie, du droit pénal et de la criminologie, il s'intéresse à la manière dont se constituent, en Occident, la figure du « malade mental » et celle du « criminel ». L'étude des mécanismes de sanction employés contre ces deux déviances (système asilaire d'un côté, système carcéral de l'autre) l'aide à repérer les principales *« technologies disciplinaires »* inventées, à partir du XVIIIe siècle, pour normaliser les individus. Elle lui permet, du même coup, d'esquisser une nouvelle analyse du pouvoir.

Car ce que Foucault découvre, durant ces années qui vont d'*Histoire de la folie à l'âge classique* (1961) à *Surveiller et punir*, c'est que le concept traditionnel de pouvoir est trop massif pour être opérationnel. Le pouvoir ne se réduit ni à la souveraineté étatique, comme le croyait Hobbes, ni à la simple traduction juridique de l'exploitation économique, comme le voulait Marx. Il ne peut être assimilé ni à un instrument ni à une entité, mais plutôt à une relation ou, mieux, à un réseau de relations.

Ce réseau, de surcroît, s'articule étroitement sur l'espace des savoirs, d'où il tire bien souvent sa « justification », et qu'il quadrille en retour. L'un de ces nœuds sensibles entre savoir et pouvoir se situe, en particulier, dans la « science historique ». Celle-ci a longtemps eu, jusqu'au XVIIIe siècle, pour fonction de justifier le pouvoir royal. Mais voici que Foucault, au fil de ses recherches en bibliothèque, tombe sur des textes étranges. Des textes qui, pour la première fois, semblent utiliser l'histoire pour contester l'absolutisme monarchique. La trouvaille est trop belle. Il va lui consacrer son cours de l'année 1975-1976.

Lire la suite et le dossier sur Michel Foucault page IX

le feuilleton
de Pierre Lepape

Faire parler le désordre



DES LIEUX POUR L'HISTOIRE
d'Arlette Farge.
Seuil, coll. « La librairie du XXe siècle », 160 p., 95 F.

***HISTOIRE DES CHOSES* BANALES**
Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVIIe -XIXe siècle)
de Daniel Roche.
Fayard, 330 p., 130 F.

Quels sont les liens qui unissent l'histoire et le sentiment de fatalité ? Comprendre, de toutes les façons possibles, comment une guerre a pu avoir lieu, c'est aussi comprendre comment d'autres possibilités ont été écartées. Comment, peut-être, on évitera celle de demain

Qui a bâti les cathédrales ? Personne, ont longtemps répondu les historiens – ou peu s'en faut : une fourmilière, une myriade d'anonymes entraînés dans le flux puissant d'un mouvement de civilisation dont ils n'avaient, au mieux, qu'une conscience vague. L'importance de la trace qu'ils avaient laissée rendait insignifiante, presque ridicule, leur existence individuelle ; comme s'ils n'avaient jamais existé que pour apporter leur pierre à l'édifice. L'histoire savante traçait avec talent autour de leurs fragiles et fantomatiques destinées le dessin des réseaux qui les enserraient : les institutions, les pouvoirs, les croyances, les mouvements de l'économie, la vie matérielle, la culture. Il ressortait de ce catalogue des contraintes qu'ils avaient bâti les cathédrales parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement. Hegel ne disait pas autre chose : *« L'histoire est la science du malheur des hommes. »*

A répéter que ce qui est arrivé devait nécessairement arriver puisque c'est arrivé, l'histoire devenait une école du pessimisme et de la résignation. Elle nous apprenait que les acteurs sociaux, quand bien même ils croyaient agir par leur propre décision, récitaient un rôle dans une pièce écrite ailleurs, par personne, dont le sens et la finalité leur étaient inconnues. Plus l'histoire étendait le champ de ses investigations – à la vie privée, aux sentiments, aux manières de vivre, de penser, de se réjouir et de pleurer –, plus elle s'efforçait de comprendre ce que nous étions, plus pesait sur nous la certitude de n'être qu'un amas de données, la pâle individuation d'une convergence de séries inscrites dans le ciel muet du changement.

Il fallait une révolte contre cette pédagogie de la fatalité : elle est venue, pour l'essentiel, des historiens eux-mêmes, ce qui montre la vitalité intellectuelle de cette profession. Personne n'a remis en cause les acquis, incontestables, de la science historique depuis soixante-dix ans, mais on a commencé par faire le bilan des pertes qu'avait provoquées la grande bataille de la grande histoire. A voir les choses de haut, on avait oublié jusqu'à l'existence de ce qui se passait en bas, à hauteur d'homme, là où l'histoire n'a pas le visage de l'ordre, mais celui du désordre de la vie, de la surprise de l'événement, des aléas de l'action, de la brusque poussée des émotions et des passions, de l'aventure des stratégies individuelles. Il ne s'agissait pas seulement de réhabiliter les existences individuelles, de redonner la parole aux muets du récit historique, mais surtout d'affirmer que ces vies minuscules, dans les éclats que nous pouvons en saisir, sont aussi importantes pour la compréhension de notre passé que les grands processus linéaires qu'elles accompagnent – et parfois contestent.

Les révoltés devaient demeurer méthodiques, sous peine de briser leur outil et de ne plus produire que de la littérature ou de la philosophie de l'histoire. Certains, à partir d'un mouvement né en Italie, ont expérimenté les possibilités offertes par la micro-histoire et travaillent à lui construire une forte base théorique (1). Ils changent en quelque sorte la focale du regard historien pour étudier intensivement sous leurs microscopes des objets limités dont ils espèrent trouver les modes de fonctionnement réels mieux que ne peuvent le faire les grandes machineries conceptuelles.

L'audace d'Arlette Farge est plus grande ; sa révolte plus véhémente, sa marginalité plus radicale. Chacun de ses livres depuis quinze ans – depuis *Le Désordre des familles*, qu'elle cosigna avec Michel Foucault – est une protestation contre le récit officiel de l'histoire et contre sa propension à rejeter dans l'ombre, dans les limbes de l'a-historique, ce qui fait le battement même de nos vies : les paroles, les souffrances, les émotions, les événements, les gestes ; soit qu'ils soient jugés trop particuliers pour être signifiants ; soit au contraire qu'on les décrète trop proches d'une invariable nature humaine pour entrer dans une analyse du changement. Ainsi de la guerre, de la violence, de la différence des sexes, de l'irrationalité des foules, de la versatilité de l'opinion, qui sont, comme chacun sait, des fatalités de notre condition.

Des lieux pour l'histoire est mieux qu'un bilan ordonné de ces multiples incursions sur des terres interdites. Arlette Farge n'a que faire de gérer en bonne mère de famille – ou en universitaire négociant son plan de carrière – les multiples trésors ramenés de ses courses pirates, sous le pavillon noir de Michel Foucault. Mieux vaut y voir, au contraire, un point de départ, un tremplin à partir duquel l'historienne va se lancer vers de nouvelles conquêtes, plus continues, plus systématiques, plus amples encore. *Des lieux pour l'histoire*, sous sa forme trop modeste de courts essais enchaînés, d'une géographie à peine esquissée de terres vierges, possède l'énergie des manifestes, la vigueur poétique des commencements, la fièvre heureuse des gestes créateurs, le tremblement du risque. En cela, ce beau travail d'historien est aussi un beau texte d'écrivain.

« L'historien est en droit de se demander : face à ce qui est, face à ce qui vient, que dit l'histoire ? tout en maintenant en lui l'intime conviction qu'il est paradoxal d'interroger le récit historique sur l'avenir. Mais le discours historien peut aussi être une pratique d'anticipation. » En interrogeant le passé comme elle le fait, Arlette Farge cherche à distendre les liens qui unissent l'histoire et le sentiment de fatalité. Ce qui arrive n'est pas nécessairement, inéluctablement ce qui devait arriver. Comprendre, de toutes les façons possibles, comment une guerre a pu avoir lieu, c'est aussi comprendre comment d'autres possibilités ont été écartées, comment elle aurait pu ne pas avoir lieu. Comment, peut-être, on évitera celle de demain. Arlette Farge a choisi d'être *« d'un lieu, d'un moment, d'une passion »* : elle parle de nous.

Daniel Roche a intitulé son livre *Histoire des choses banales*. On pourrait croire qu'il s'agit, là encore, de retrouver les rythmes du vécu quotidien, la saveur des objets, la fatigue des gestes, le sens de ce qu'on fait sans y penser. Le sous-titre nous ramène à des préoccupations plus classiques – et fort intéressantes : *Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles*. Ce qu'on pourrait traduire autrement, dans des termes qui intéressent notre présent et notre avenir : comment les hommes sont-ils devenus prisonniers des choses ?

L'enquête est menée de main de maître. Roche sature son sujet. Il le regarde sous tous les angles autorisés par le savoir : l'économie, la culture, l'agronomie, la politique, la technique, la démographie, la géographie. Il passe avec une implacable érudition de l'histoire du meuble à celle des vêtements, de la querelle sur le luxe aux règles de la bienséance chrétienne, des livres de cuisine à l'architecture des maisons rustiques et des calculs d'économétrie à l'art de la coiffure. Roche sait aussi nous rendre sensibles aux problèmes intellectuels que pose son sujet, aux interactions permanentes qui s'exercent entre l'infrastructure économique et les manières de s'orienter et de se situer dans la société. Il excelle à rendre la complexité des mouvements, le jeu des continuités et des ruptures, des dynamismes et des résistances. Grâce au réseau dense de ses analyses – parfois si dense qu'on y étouffe un peu –, on croit enfin saisir ce qui ressemble en effet à une naissance : le glissement d'une société organisée autour de la rareté à une autre, la nôtre, façonnée au cours du XIXe siècle, où les objets perdent l'essentiel de leurs fonctions pratiques et échappent à la dictature de la nécessité pour s'organiser en système symbolique – sans pour autant que disparaissent l'indigence, l'exploitation et l'inégalité. Le livre de Roche, lui aussi, invite à la réflexion politique et donne de solides éléments pour la mener au mieux.

Le meilleur du travail de Daniel Roche est sans doute d'avoir su effacer les oppositions traditionnelles dans ce genre d'ouvrage entre culture savante et culture populaire, pauvreté et richesse, ville et campagne, vie réelle et vie désirée, pour mettre en relief les circulations, les brassages, les retournements et les articulations. Après la lecture d'Arlette Farge, on demande davantage encore : entendre, voir, sentir non seulement ces choses banales mais encore les personnes banales qui ont transformé ces choses en valeur.

(1) Voir l'ouvrage récent publié sous la direction de Jacques Revel : *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience* (Hautes Etudes-Gallimard-Le Seuil, 246 p., 150 F.)

versions originales

L'holocauste dans des éclats de miroir

THE NATURE OF BLOOD
de Caryl Phillips.
Faber and Faber, 214 p., £15,99 (environ 93 F).

Exil, fractures, langue brisée, style cassé : le sixième roman de Caryl Phillips

Il y a des gens comme cela, des gens qui savent qu'ils sont tous les hommes et toutes les femmes, qu'ils sont tous les juifs du monde, qu'ils sont noirs, blancs, rouges, jaunes, verts, qu'ils portent en eux le mal et le bien et le bonheur et le malheur de tous.

Le sixième roman de Caryl Phillips est sans doute le plus dur, celui qui l'a fait sortir de sa propre histoire, de la diaspora des Noirs d'Afrique, des abominations de l'esclavage, pour creuser dans la chair et le sang des juifs victimes de l'holocauste. Mais que l'on n'aille pas voir là un parallèle banal et simpliste. Caryl Phillips a déjà raconté des histoires de fractures, de familles explosées, de vies en miettes. Des histoires d'un monde qui a volé en éclats et dont il est l'héritier, lui qui passe sa vie, de Londres au Massachusetts où il enseigne, à sa maison de St.-Kitts-et-Nevis (l'ancienne colonie britannique où il est né dans les îles Sous-le-Vent), refusant jusqu'à la notion de *« home »*, de « chez lui », en personne forcément déplacée, de gré ou de force, toujours errant. Il sait que ce qui incombe aux survivants et aux héritiers, du lointain de leur exil, c'est d'aller rechercher leur étrangeté d'étrangers dans un passé qu'ils ignorent et qu'il faut parfois reconstruire de la même façon qu'ils doivent construire leur présent et leur avenir.

Dans ces histoires-là, il y a toujours des navires ou des trains où on entasse les êtres, des baraques où on l'empile les corps, des camps et des ghettos où la vie n'est qu'une longue attente, en l'absence de toute dignité, d'intimité, de respect. Où les besoins physiques, où la nudité, où la maladie effacent tout reste d'humanité. Où l'on sépare les amants, les mères et les pères et les enfants. Où les coups et les hurlements tiennent lieu de parole. On ne peut que se souvenir de Primo Levi et de ce *« pêle-mêle de personnages sans nom ni visage noyés dans un continuel et assourdissant bruit de fond mais où la parole humaine n'affleurait pas »* (1). Primo Levi, tout au long du roman.

Mais ce qui se ressemble n'est jamais qu'une immense différence et ne peut pas se raconter en une seule fois de manière linéaire : toute l'intelligence de l'auteur, toute la violence qu'il s'est faite pour construire ce livre a été d'aller découvrir des échos et des miroirs inattendus qui traversent le temps et l'espace, comme il l'avait déjà fait en particulier pour *La Traversée du Fleuve* (éd. de L'Olivier). *The Nature of Blood* utilise une langue brisée, un style cassé net, aux arêtes fraîches, pour juxtaposer des fragments qui se coupent et se recoupent en paragraphes sectionnés.

Le récit principal est celui d'Eva, une jeune Allemande qui grandit dans l'Allemagne nazie entre sa sœur aînée, Margot, et ses parents. Sa mère, jeune femme de bonne famille, s'est mariée « un peu en dessous d'elle », avec un jeune médecin brillant mais sans fortune. Et sans avenir, bien sûr mais qu'en savent-ils encore ? Eva va survivre à tout. Le temps du livre ou presque. Elle rêve, elle fabule, elle cauchemarde, elle se souvient, elle invente, elle s'accroche encore à des lambeaux de brouillard et de nuit. Avec ce qui lui reste, l'énergie de l'espoir, elle cherche à retrouver sa mère ou sa sœur – c'est tout ce qu'elle a, c'est tout ce qui compte, et elle ne veut rien d'autre, Maman, Margot. Margot a été cachée dans une famille, « de l'autre côté », contre de l'argent et un peu de décence, de courage. Margot peut-être à Hollywood, elle qui aimait tant le cinéma. Maman, un jour là, tout près, dans le camp, un jour remplacée par une autre, mais elle va la retrouver, alors, en douce, en cachette, elles fuiront, en douce, en cachette, même en liberté, cachées. Cachées. Elle a la chance de parler anglais, ce qui va lui permettre de prendre contact et de communiquer avec un de ses libérateurs, aussi étrange et peut-être même plus pour elle qu'un gardien.

Pour écrire ce livre, Caryl Phillips s'est, un temps, réfugié en Italie, et c'est là qu'il a trouvé l'histoire des juifs de Portobuffole, près de Venise – accusés d'avoir tué, à la fin du XVe siècle, lors d'un crime rituel au moment de la Pâque, un petit enfant vagabond –, qui seront brûlés vifs, et dont les cendres seront éparpillées au vent. Des cendres blanchâtres et qui se dispersent facilement, comme celles que l'on ramasse dans les fours crématoires. Une troisième histoire va se tisser et s'imbriquer, une histoire vénitienne, une histoire anglaise, celle d'Othello. Caryl Phillips a fait ses études à Oxford et y a mis en scène Shakespeare, il a été aussi accessoiriste pour The Royal Shakespeare Company, et auteur dramatique avant de devenir romancier. Ses histoires dans l'histoire, ces « plots » et « subplots », sont probablement issues de ce qui est aussi l'un des procédés favoris du barde et du théâtre élisabéthain. Il fait expressément mais pas tout de suite référence à son inspirateur lorsqu'il fait le récit épique et amoureux des aventures de cet étranger, noble général, appelé à Venise pour défendre la République et ses richesses contre une invasion turque. Homme noir parti faire les guerres de l'homme blanc. Homme si différent de ceux qui l'entourent, seul de son espèce et totalement isolé. Par sa couleur. Par sa langue. Il va apprendre la langue mais on ne dissimule pas la couleur de sa peau, même si l'on revêt les habits à la mode des autres. Surgit l'amour. Et ce vieux bouc noir épouse en cachette la brebis si blanche, et quand survient la menace d'une guerre – qui n'aura pas lieu –, ils partent chacun sur un bateau de Venise à Chypre. Mais il a laissé là-bas, au pays dont il vient, une femme et un fils dont il se coupe à jamais.

Les histoires se reflètent dans la violence du hasard et du devoir. Margot et Eva avaient un oncle qui est parti construire Israël en abandonnant à jamais une femme et une fille réfugiées en Amérique. Un oncle qui parcourra les camps de personnes déplacées, organisés par les Britanniques à Chypre, juste au lendemain de la guerre, recherchant sans y croire Margot et Eva. Un oncle qui longtemps après croisera une nuit une jeune danseuse noire, réfugiée falacha amenée d'Ethiopie sans comprendre pourquoi. Vieil homme blanc, jeune femme noire. Là-bas, en terre d'Israël.

Martine Silber

(1) *Les Naufragés et les Rescapés : quarante ans après Auschwitz* (Gallimard)

Budapest blues

Tableau impressionniste d'un retour aux sources

BUDAPEST DIARY
In Search of the Motherbook
de Susan Rubin Suleiman.
University of Nebraska Press, 236 p., 25 $ (environ 195 F).

Professeur de littérature française à l'université Harvard, auteur de plusieurs essais, dont l'un traduit aux PUF en 1983 *(Le Roman à thèse, ou l'autorité fictive)*, et illustre représentante du féminisme académique (elle est l'une des cibles privilégiées des détracteurs du « politiquement correct » aux Etats-Unis), Susan Suleiman a quitté, dans son dernier livre, toute ambition théorique. Américaine d'origine juive hongroise, exilée de Hongrie en 1949 à l'âge de dix ans, ce n'est que trente-cinq années plus tard qu'elle revient pour la première fois à Budapest, sa ville natale, empruntant les rues avec ses deux fils, deux Américains manifestement peu concernés par les lieux et le récit de leurs racines. Seule, elle y revient encore, en 1993, pour passer six mois à l'Institut d'études avancées (« Collegium »). *Budapest Diary* est, au jour le jour, le compte-rendu de ce retour aux sources particulier : celui d'une émigrée juive dont la ville natale, ancienne capitale rayonnante bousculée par l'Histoire et tout juste libérée de l'emprise totalitaire, a perdu elle aussi, pour une part, la trace de son passé.

Les frontières s'étant déplacées en Europe centrale parfois plus facilement que les hommes, partir à la recherche de son histoire dans ce coin du monde suppose d'admettre ce jeu de passe-passe. Susan Suleiman en fait état au hasard de ses rencontres et de ses conversations, tout en posant d'abord la question fondamentale à sa recherche d'identité : *« Qu'est-ce qu'un héritage national ? »* Question ambivalente pour tout juif européen, et notamment en Hongrie, premier pays à avoir promulgué, sous le gouvernement de l'amiral Horthy, un *numerus clausus* limitant le nombre des juifs dans les professions intellectuelles (1920). Sans répondre par l'analyse, ce « Journal de Budapest » brasse en désordre les informations sur l'histoire et l'actualité qui parviennent quotidiennement sous toutes les formes : bribes de conversations, articles de journaux, documentaires télévisés, plaisirs retrouvés aux bains thermaux, dans les librairies ou les pâtisseries, itinéraires d'enfance autour de la synagogue, autant d'indices pour une Américaine ne connaissant son pays natal que par le biais des émigrés d'après 1956 et des étudiants hongrois venus à Harvard, plus étrangère à Budapest qu'aux œuvres de Proust ou de Balzac.

Des souvenirs personnels de l'occupation nazie en 1944 aux témoignages de la période sombre du communisme en passant par l'inquiétude devant la montée de l'extrême droite, avec, tout du long, une interrogation sur la judéité et l'antisémitisme, Susan Suleiman conclut son livre par le compte-rendu d'un dernier séjour, en 1994, après l'élection marquant le retour au pouvoir de la gauche postcommuniste. Si ce tableau volontairement impressionniste n'échappe pas à la superficialité des remarques, oscillant entre le guide touristique, les observations naïves et les propos entendus au hasard des rencontres, rapportés sans le recul de la réflexion, le livre vaut comme témoignage singulier et représentatif de l'histoire des personnes déplacées. *« Ce journal que j'ai tenu à Budapest en 1993*, écrit elle-même Susan Suleiman, *contient une histoire plus longue, ou peut-être plus anonyme. »*

M. V. R.

Le rêve en armes de Jean Genet

Dans un brillant essai, Hadrien Laroche, convoquant Malcolm X et Arafat, les Black Panthers ou la Fraction armée rouge, propose un parcours alerte, à la fois historique et réflexif, narratif et critique, sur les terres du « dernier Genet », celui d'« Un captif amoureux » et de « L'Ennemi déclaré »

LE DERNIER GENET
Histoire des hommes infâmes
de Hadrien Laroche.
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
352 p., 130 F.

Genet rappelle dans *Un captif amoureux* qu'il avait, à la demande de responsables palestiniens, accepté d'effectuer, en 1970, un séjour en Palestine. Il note : *« En Palestine, c'est-à-dire à l'intérieur d'une fiction. »* Le pays n'existe, en effet, sur aucune carte, il n'a pour support que l'imaginaire, la mémoire, les chants, les gestes désordonnés, désespérés, d'un *« peuple d'ombres »* qui ne touche plus terre, fantômes en exil sur leur propre sol et aux quatre coins du monde. La Palestine ? *« Un rêve flottant au-dessus du monde arabe »*, écrit-il. Entrant en politique, souhaitant se soumettre *« au monde réel »*, Genet sait pourtant déjà qu'il entreprend un voyage au cœur d'une fiction, si en elle se joue également l'un des plus tragiques conflits de ce temps.

Voici, en quelques mots, pointée une articulation inédite entre fiction et politique qui, quinze ans plus tard, produira l'une des plus surprenantes machinations politico-littéraires de cette fin de siècle. On commence seulement aujourd'hui – le brillant essai que lui consacre Hadrien Laroche en est le signe précurseur – à mesurer l'importance des écrits du « dernier Genet » : *Un captif amoureux*, chef-d'œuvre inclassable, paru en 1986, un mois après la mort de son auteur, ou *L'Ennemi déclaré*, qui regroupe la majorité des textes et entretiens donnés à la presse entre 1968 et 1986.

En Palestine donc, comme auprès des Black Panthers américains – autres rêveurs en armes –, Genet n'arrive pas en terre inconnue. Il a qualité d'expert : la fiction, la fabrication du réel avec les matériaux du rêve, c'est son domaine. Ce n'est pas en organisant raisonnablement une évasion qu'il est sorti de prison mais en écrivant des romans. Activité irréaliste, mais sortie réelle. Il est un grand maître du simulacre, un professionnel du symbolique et du maniement des signes. Lui-même se demande si les Palestiniens ne l'ont pas sollicité parce qu'ils avaient reconnu en lui *« le spontané simulateur »* nécessaire à leur opération de reconnaissance. Il s'en inquiète d'ailleurs : *« En acceptant d'aller avec les Panthères, puis les Palestiniens, apportant ma fonction de rêveur à l'intérieur du rêve, n'étais-je pas, un de plus, un élément déréalisateur des Mouvements ? N'étais-je pas l'Européen qui au rêve vient dire : "Tu es rêve, surtout ne réveille pas le dormeur" ? »*

Albert Dichy

Genet ne dit pas la « cause », ni le « parti ». Il dit les « Mouvements ». Politiquement, il est, avant tout, l'homme des Mouvements. Il n'adhère pas, ne souscrit pas, ne s'inscrit pas, ne retire pas sa carte. Il accompagne les Mouvements, épouse leur vitesse, surfe sur la crête de leur vague, conjugue son art à leur jeunesse. Il est leur passant, leur témoin. Qu'ils se fixent, que les Noirs américains conquièrent leurs droits, qu'ils se présentent aux suffrages, deviennent maires ou sénateurs, que les Palestiniens retrouvent leur territoire, leur maison, leur jardin, et lui, vieux poète solitaire, desesperado allègre, sera déjà au loin. Il l'est, d'ailleurs.

On saura gré à Hadrien Laroche de n'avoir pas tenté d'arrimer l'aventure qu'il décrit à la logique d'une trop stricte argumentation. *« Il n'y a pas de système Genet »*, juste un *« micro-traité d'une mini-politique »*, dit-il, reprenant une expression de l'auteur. Du vieil écrivain, il a hérité des leçons principales : l'allant dans l'écriture, la désinvolture dans le ton, la liberté dans la pensée. Installé dans l'ouverture de l'œuvre de Genet, c'est un roman sous forme d'essai. Mille récits s'y croisent, convoquant Malcolm X et Arafat, les immigrés maghrébins et africains, les feddayin en guerre, les Black Panthers, la Fraction armée rouge, touches de couleurs vives et sombres, produisant le tableau politique d'une époque déjà lointaine mais encore vibrante, et animant une population en ébullition au sein de laquelle émerge (héros, figurant ou témoin principal ?) Genet.



BRUNO BARBEY/MAGNUM

Genet dans un camp de réfugiés palestiens en Jordanie, en 1971

Porté par un mouvement d'écriture qui lui est propre (et qui le demeure parfois, il faut bien le dire, tant l'essayiste cultive l'allusion et la citation cryptées), *Le Dernier Genet* propose donc une excursion, à la fois historique et réflexive, narrative et critique, sur les terres genétiennes. Parcours alerte, soulevant à chaque pas une question (celles par exemple de la violence ou de l'antisémitisme) qui ne prétend pas toutefois dresser la cartographie définitive des lieux. Le chapitre initial qui ouvre la marche laisse entrevoir une méthode originale qui privilégie le fragment, le détail, la digression à l'explicitation globalisante ou univoque, et qui, au demeurant, est secrètement accordée au dessein profond du livre : la démonstration que l'instance politique esquisse, dans l'œuvre et la vie de Genet, le mouvement d'une sortie.

L'ouvrage aurait gagné si l'auteur ne s'était pas cantonné aussi strictement aux textes de la seule période qui l'intéresse. La relation de Genet aux Black Panthers peut-elle être totalement coupée de l'élaboration d'une pièce comme *Les Nègres* ; celle qu'il a nouée avec les Palestiniens ou les immigrés est-elle sans lien avec la fable des *Paravents* sous prétexte qu'il s'agit du genre théâtral avec lequel il a rompu ? Qu'est-ce qu'une rupture d'ailleurs ? Et en quoi le « dernier Genet », est-il moins politique que le « premier », celui de *Pompes funèbres*, par exemple, qui met déjà en scène Hitler, la Milice et la Résistance ? Enfin, surtout, quel rapport y a-t-il entre les figures de délinquants sociaux (assassins, voleurs, prostituées, prisonniers) exaltés dans les premiers romans et les figures d'exclus politiques défendus après 1970 ? Comment Genet est-il lui-même passé du box des accusés à la barre du témoin ? Autant de questions auxquelles ce livre répond trop évasivement et qui auraient mieux fait comprendre la singularité de Genet, l'origine de ses figures et le fondement de leur écart.

Il existe, dans le rapport qui lie le commentateur à l'auteur, une certaine forme de naïveté. Celle-ci s'exprime dès les premières pages : *« Je trouve le départ de ce livre,* déclare-t-il, *dans la confiance accordée à l'intelligence de l'auteur »*. Pareille phrase indique tout de suite qu'une méprise est à l'œuvre et qu'un retournement œdipien se prépare. Deux cents pages plus loin, on trouve appliqués à Genet les termes de *« démence »* et *« petitesse »*, *« fou »* et *« imbécile »*. Que s'est-il passé ? Une désillusion ou une déception ? Sans doute. Mais peut-être, plus profondément, la peur soudaine d'un critique de grande honnêteté – *« la panique gagne »*, écrit-il –, entré trop vivement dans le noir éblouissement d'une œuvre, craignant de glisser lui-même sur la pente (il est vrai, extrêmement raide) ou au bord des abîmes (il est vrai, vertigineux) où Genet, par moments, entraîne avec lui le lecteur.

Est-ce cette peur qui pousse Hadrien Laroche, renversant la situation, à présenter par deux fois son livre comme la tentative d'apercevoir *« la mer où l'écrivain se noie »* ? Un réflexion de Gilles Deleuze, dans un entretien, peut sur ce point nous éclairer : *« Dès qu'on s'aventure au dehors du reconnaissable et du rassurant, dès qu'il faut inventer de nouveaux concepts pour des terres inconnues, les méthodes et les morales tombent, et penser devient, suivant une formule de Foucault, un "acte périlleux", une violence qu'on exerce d'abord sur soi-même. Les objections (...) viennent toujours du rivage, et ce sont comme des bouées qu'on vous lance, mais pour vous assommer... »* Que Genet soit un excellent nageur, c'est pourtant le beau livre d'Hadrien Laroche qui le prouve le mieux.

*** Albert Dichy est responsable du fonds Genet à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC).**

Les dangers de l'innocence

Un roman mystico-policier labyrinthique dans lequel Françoise Mallet-Joris oppose foi et progrès, superstition et raison

LA MAISON DONT LE CHIEN EST FOU
de Françoise Mallet-Joris.
Flammarion-Plon, 408 p., 130 F.

Etre écrivain fut pour Françoise Mallet-Joris une vocation précoce, mais c'est le jour où elle devint une convertie que cette femme attirée par les sorcières découvrit son incroyable liberté d'exercer son talent. Elle ose tout, dans le bonheur tout simple de raconter des histoires parfois compliquées, avec un mélange de malice, de ténacité sereine, avec l'innocence de quelqu'un qui a foi dans les héroïnes n'ayant pas froid aux yeux. Quand elle s'intéresse à la mystique Jeanne Guyon ou à Louise de La Fayette, amoureuse platonique de Louis XIII enfermée au couvent, c'est par fascination d'une naïveté érigée en oriflamme. La puissance de ces dames, c'est leur obstination à débusquer la vérité de l'être, à voir clair en elles-mêmes et chez les autres. Guidées par une bienveillance du regard qui peut gêner les impurs, et tous ceux qui jamais ne se laissent effleurer par le doute.

C'est le cas de Violette, une jeune femme qui ne parvient pas à trouver « sa » place. Rejetée par sa mère originelle, puis par la Mère supérieure du couvent où elle est entrée comme novice, Violette est soupçonnée d'être importune chez les siens, de ne pas avoir la vocation. Elle est renvoyée, trouve un emploi de secrétaire-dactylographe à la préfecture de police et un logement chez le sieur Etienne Aubertin, peintre, élève de Gustave Moreau, que la disparition brutale de sa femme lors d'une traversée en mer a rendu suspect aux yeux de la justice. Violette est-elle l'hôte d'un assassin ? Sa quête (et son enquête, puisqu'elle travaille au palais de justice) va la mener à une conclusion plus troublante. Qu'il est plus difficile de prouver l'innocence que la culpabilité, que l'innocence fait peur : c'est un danger.

Françoise Mallet-Joris a situé son récit en 1902, l'année où le métro adolescent fait Vincennes-Neuilly, où dix mille Français sont abonnés au téléphone, le temps des *« demoiselles des PTT que l'on imaginait jolies »*. L'histoire, surtout, est située dans l'effervescence de l'affaire Dreyfus, à l'époque où le petit père Combes s'en prend aux congrégations et met les religieuses à la rue, et où la police scientifique invente des techniques anthropométriques révolutionnaires. Comme dans *Les Larmes*, son précédent roman, où la destinée de l'assistante d'un chirurgien en céroplastie (modelage de cire à partir de cadavres) l'amenait à s'interroger sur les liens étranges existant entre l'art et la science, Françoise Mallet-Joris oppose la foi et le progrès, la superstition et la raison. Elle remet en question la théologie des scientifiques, déplore que l'on puisse mesurer le crâne et peser le cerveau des criminels, détecter l'honnêteté d'une femme en examinant ses oreilles, confondre un délinquant en constatant que sa langue est difforme. Elle brandit la photographie d'une empoisonneuse russe, dont le visage éclate de pureté, de sérénité, de gaieté même, et qui rit lorsqu'elle est arrêtée. Elle confronte l'innocence et la grâce, contestant à la seconde son privilège d'être de droit divin.

SYMBOLISME

Elle tisse une intrigue touffue, roman mystico-policier labyrinthique, dont toutes les pistes se superposent pour aboutir à quelques schémas : effets destructeurs des ambitions sociales et empreintes indélébiles des humiliations sur les orphelins, enfants adoptés, conjoints sans dot et de race étrangère ; rivalités entre sœurs, haines familiales, règlements de comptes attisés par la jalousie, la rumeur, la folie, la fatalité qui pousse l'une à prendre la place de l'autre, ou à lui faire de l'ombre, à manger la lumière. L'une des luttes féroces décrites dans ce livre est celle qui pousse deux pensionnaires du couvent Sainte-Marthe, la contemplative et la mondaine, au divorce. L'une cumule toutes ses intentions de prière pour former un grand lac sacrificiel, plage de recueillement, et l'autre oublie son livre de messe pour tenir son livre de comptes, s'empêtre dans les devoirs de l'intendance, aveugle son idéal de sainte par l'obsession de son devoir d'état.

Violette quittera le voile pour suivre le parcours des pauvres gens, et substituer son image à celle d'une vierge bafouée ; Mère Saint Augustin sera condamnée au chemin de croix politique et psychanalytique parce qu'elle n'avait retenu de l'histoire de sainte Thérèse d'Avila qu'une anecdote : le souci qu'elle avait, même en pleine extase, au point de léviter, de s'interrompre (avec un mot d'excuse au Seigneur) pour surveiller la cuisson des sardines.

Quitte à nous perdre en chemin dans ce roman en abyme, lieu d'affrontement entre l'art du peintre et l'art du signalement, Françoise Mallet-Joris, ici disciple des symbolistes, plaide pour la quête de l'âme et le rejet des apparences. Elle se demande si Dieu est ennemi de la justice, s'il distribue au hasard vocation pour le voile et vocation pour le crime.

Que retenir du proverbe polonais qui inspire le titre de ce livre : *« La maison dont le chien est fou accueille le loup »* ? Qu'il y a transfert entre le propriétaire du logis et son chien, que si l'un est fou l'autre mord. Qu'un homme mal né s'offrira une bête sans pedigree, qu'entre l'animal domestique et l'épouse du maître de maison il y aura aussi transfert, et que tout cela finira mal.

Jean-Luc Douin

Fascinante phalène

Une héroïne fatale et multiple, une ode à la liberté du roman, un éloge à la fiction souveraine, par Frédérick Tristan

STÉPHANIE PHANISTÉE
de Frédérick Tristan.
Fayard, 456 p., 140 F.

Mille et une nuits pour sauver sa vie, femme piégée par la cruauté de l'homme. Le défi de Schéhérazade méritait une réponse. Frédérick Tristan, romancier grave et malicieux, s'y est essayé, allumant avec *Stéphanie Phanistée* un feu d'artifice romanesque dont l'époque est avare. Pour évoquer le fantôme d'une femme fatale, aussi fascinante qu'inexorable, des hommes se réunissent le soir dans la demeure cossue de l'un d'eux, héritier d'un antiquaire londonien de renom. Au hasard de ces confidences crépusculaires, le portrait de cette femme insaisissable se dessine et se brouille. Ces *« rendez-vous amoureux »* – comme les résume ironiquement le maître de maison – qui n'en finissent plus d'interroger l'image de ce Protée féminin, *« né de l'accouplement de Schéhérazade et de Dickens »*, sont-ils le simple prétexte d'une délirante logomachie du désir ? On pourrait le craindre, si l'on ne retenait que la rumeur qui diabolise une créature parfaite (*« Ce corps, ce visage, ce regard – Cet excès »*).

Qu'on la raconte ou qu'elle se confie, Stéphanie (ou ses doubles) déjoue le réel : *« Mensonges, fantasmes, délires qui attachent l'homme plus sûrement que la sanctification de l'aimée. »* Comble de la *« vilenie »*, cette femme-piège *« trop fameuse »* qui dévaste les cœurs avec la rouerie d'une prostituée et la candeur d'une vierge, est-elle la victime de son oncle, l'inquiétant baron Zéro, *« silhouette de squelette endimanché »* au visage parcheminé et hépatique ? Ou plutôt la complice, l'âme damnée du *« diabolus ex machina »* de ces épisodes insensés où les rapts, les identités doublées, les chantages et les leurres font trébucher nos piètres héros, victimes consentantes d'un vertige ontologique. Nouveau visage de la Lilith hébraïque, Stéphanie Phanistée épuise les figures du désir masculin, *« redoutable machine à distiller une autre réalité »* qui égare et enlise comme un marais sans fond.

Contrepoint de l'image d'administrateur fatigué omnipotent et implacable de son oncle *« toujours en deuil de lui-même »*, Stéphanie est un mirage lumineux et cruel. Son ubiquité déjoue la science des atlas et des chronomètres. Actrice hollywoodienne ou nonne recluse, call-girl experte ou sage pensionnaire d'une institution religieuse, Golem féminin dans la Prague de 1886 ou sœur Marie de la Plénitude dans le Saïgon de 1932, elle semble immarcescible. Cet excès dévorant qui évoque la plume de Potocki ou le génie de Bunuel, avec cette façon de divertir le réel, de retourner le gant pour *« prendre la réalité à son propre piège »* fait tout le prix de ce labyrinthe sans issue.

« On pourrait gloser à n'en plus finir (...), mais la glose n'est qu'une carte géographique et ne vaut évidemment pas le terrain. D'ailleurs, ne croyez-vous pas que tout récit est déjà en soi une glose ? Aucun récit n'est innocent, n'est-ce pas ? » Tristan emboîte les récits, croisant les confidences, jouant sur les mots aux rebonds incontrôlables, invitant l'auteur à dialoguer avec ses personnages. S'il laisse çà et là quelques incohérences de calendrier où le cartésianisme s'offusque, le baron Zéro, qui tient son nom des surréalistes dont il fut un temps le mécène, ne se faufilait-il pas dans la doublure des choses ? *« Nul mieux que lui ne sait se dérober à ce que les gens intelligents appellent l'Histoire. »*

Stéphanie Phanistée est une ode à la liberté du roman, un éloge à la fiction souveraine. Avec, en prime, un portrait ironique de l'imaginaire masculin qui ne peut assumer ses passions sans avilir l'objet qu'il divinise. Un livre heureux qui, comme la réalité, ne reconnaît pas l'innocence.

Philippe-Jean Catinchi

s c i e n c e - f i c t i o n

p a r J a c q u e s B a u d o u

Le mage noir et les nains

LE VAISSEAU ELFIQUE
(The Elfin Ship)
de James P. Blaylock.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre-Paul Durastanti.
Rivages, coll. « Fantasy », 336 p., 135 F.

Il y a des livres où tout est bonheur. La couverture d'abord, avec une illustration si parfaitement accordée à l'esprit du roman : ici, un détail d'une peinture de Richard Dadd, ce peintre anglais à qui l'on doit la plus merveilleuse célébration du petit peuple (*The Faery Feller's Master Stroke* à la Tate Gallery). La citation en exergue, ensuite, qui résonne comme un appel à courir le vaste monde. Les premières pages, enfin, qui vous installent si confortablement dans le conte, avec un arrière-goût de pain d'épices, de punch chaud et d'automne commençant, que l'on sent immédiatement qu'on va prendre, à suivre l'odyssée de Jonathan Bing au long du fleuve Oriel, un plaisir extrême.

Cette impression première ne sera jamais démentie. Elle se verra, au contraire, confortée de chapitre en chapitre, jusqu'au terme de ce récit picaresque. Car ce paysage de « fantasy », peuplé de nains et d'elfes, de trolls et de gobelins, de magiciens et de maléfices, où nous entraine James P. Blaylock, l'un des écrivains américains les plus originaux de l'époque, n'a rien de convenu ou de mièvre. Il abonde littéralement en personnages pittoresques et hauts en couleur, comme le professeur Wurzle, qui n'a de cesse d'expliquer le monde à l'aide des théories scientifiques les plus farfelues, Théophile Escargot, le voleur impénitent qui est à l'origine du désastre pour avoir échangé une montre magique contre un cochon ridicule, ou l'écuyer Myrkle, aussi goinfre qu'amateur de billes. Et si le Mal s'y manifeste et accroît son emprise, c'est à la manière d'une mauvaise farce assez carnavalesque plutôt que d'une corruption destructrice.

Blaylock a une manière fort savoureuse de nous décrire les aléas de la navigation de nos héros sur les eaux parfois agitées de l'Oriel, et de nous faire partager les joies paisibles et raffinées de l'escale avant un retour au pays chargé d'un enjeu capital. Il transforme l'affrontement avec le mage noir, le docteur Selznak – un personnage qui, au demeurant, n'est pas réellement antipathique –, en un morceau de bravoure qui touche par instants au burlesque et fait souffler sur toute l'aventure un vent coulis d'aimable dinguerie qui n'épargne même pas les gracieux équipages elfiques !

On est bien loin ici du modèle de Tolkien que Blaylock chamboule en faisant preuve d'une fantaisie joyeuse et truculente, soulignée de quelques échappées poétiques, telles les apparitions du navire elfique. Deux autres romans, *The Disappearing Dwarf* et *The Stone Giant*, complètent ce cycle de contes de l'Oriel. Nous attendons désormais leur traduction avec gourmandise...

● **L'ORGUEIL DES LYON,** d'Ann McCaffrey

Le thème des pouvoirs « psy » connut une grande vogue pendant l'âge d'or de la science-fiction américaine dans les années 40. Celui de l'expansion colonialiste et destructrice d'une race extraterrestre à travers la galaxie n'est pas non plus d'une grande nouveauté. Et le remodelage d'une société extraterrestre sur l'organisation particulière des insectes sociaux n'a rien de très révolutionnaire. Pourtant, avec *L'Orgueil des Lyon*, qui appartient à un cycle romanesque d'une certaine ampleur, Ann McCaffrey donne raison au vieux dicton populaire : « *C'est dans les vieux chaudrons qu'on fait les meilleures soupes.* » Encore convient-il que les ingrédients ne soient pas frappés de péremption et que la cuisinière ait gardé le tour de main... Ann McCaffrey a doté ses personnages principaux – les membres de la dynastie des Lyon, les descendants de la Rowane – de formidables pouvoirs télépathiques et surtout télékinésiques qui leur permettent de jouer un rôle crucial au sein de la fédération interstellaire comme dans la lutte contre l'Essaim. Elle a su donner à cette race des « Coléoptères » qui ratissent la Voie lactée à bord de leurs vaisseaux-ruches une organisation sociale si opaque, un comportement si inintelligible à l'esprit humain, une motivation si difficilement perceptible que l'énigme qu'elle représente, et qui ne s'élucide d'ailleurs que très partiellement au cours de l'ouvrage, est l'un des plus forts attraits du roman. Enfin, elle possède un si sûr talent de raconteuse d'histoires, de diseuse de fresques qu'elle entraine sans coup férir le lecteur dans cette étonnante chronique familiale où se chevauchent intrigues amoureuses et aventures spatiales débridées sur un arrière-fond intrigant d'énigme xénobiologique. (Pocket, coll. « Rendez-vous ailleurs », 344 p., 139 F.)

● **LA GRANDE ANTHOLOGIE DU FANTASTIQUE, tome III**
de Jacques Goimard et Roland Stragliati

Ce troisième tome de la réédition de *La Grande Anthologie du fantastique* contient, sous une illustration de couverture saisissante qui reproduit le détail d'une peinture d'Arnold Böcklin, les volumes thématiques suivants : *Histoires de morts-vivants, Histoires démoniaques, Histoires d'occultisme et de sorcellerie* et *Histoires de maléfices.* C'est, sans conteste, le tome qui comprend les modifications de sommaire les plus importantes, puisqu'y figurent quatorze nouvelles qui ne faisaient pas partie de la première sélection. C'est assez dire que le travail de révision entrepris par les anthologistes pour parfaire leur ouvrage a été important. Contrairement peut-être à ce qu'on pourrait croire, il n'y a parmi les nouveaux auteurs que peu de représentants de la vague moderne du roman d'horreur : seuls l'Anglais Ramsey Campbell et l'Américain Peter Straub la représentent ici... Le reste des nouveaux venus sont de provenances fort diverses puisqu'on y trouve aussi bien Franz Kafka que Marcel Schwob, le romantique allemand Achim von Arnim que Philarète Chasles, le Belge Gérard Prevot que le Français Jean Cassou, ainsi que des auteurs de science-fiction qui ont fait quelques incursions remarquables dans le fantastique. Soit un beau mélange d'époques, de nationalités, de styles et de tons : une façon d'élargir la palette fantastique jusqu'en ses plus fines nuances... Au total, c'est près de soixante nouvelles qui sont proposées ici et qui permettent de vérifier ce qu'annonce le préfacier : à savoir que l'auteur fantastique met en scène son propre maléfice. Pour le bonheur de sa victime : le lecteur... (Omnibus, 1 350 p., 155 F.)

● **BIFROST n° 4**

A l'instar de sa consœur *Galaxies* (plus ambitieuse), la revue *Bifrost* a fait, depuis ses débuts un peu brouillons, de gros progrès. Progrès de maquette d'abord, qui rend l'imposante partie chroniques infiniment plus lisible. Progrès de contenu ensuite, tant au niveau de la qualité et de la pertinence des critiques que de l'intérêt de certaines rubriques. C'est le cas, dans ce numéro, de la passionnante interview de Gérard Klein, de l'article de Laurent Genefort ou de l'hommage rendu par André-François Ruaud à Randall Garrett, un petit maître de la science-fiction très fréquentable ! De surcroît, *Bifrost* offre aux auteurs français et francophones un espace de publication de nouvelles supplémentaire. Jean-Claude Dunyach, Wildy Petoud et surtout Sylvie Denis en ont judicieusement profité. (Editions de Bélial, 57, rue Grande, 77250 Moret-sur-Loing, 53 F.)

Les liaisons précieuses de Florence Delay

Un recueil de huit essais où Jean Giraudoux, Gertrude Stein ou José Bergamín se croisent, en toute allégresse et en toute liberté, pour dire la séduction de la littérature

LA SÉDUCTION BRÈVE
de Florence Delay.
Gallimard, 230 p., 105 F.

La séduction, c'est l'affaire de Florence Delay. Celle qui fut la magnifique Jeanne d'Arc de Robert Bresson – qui est aussi romancière, professeur, essayiste, amoureuse de théâtre et rêveuse, probablement – est une figure de la grâce et de la distinction. Elle a ce mélange de réserve, de hauteur parfois, et d'enthousiasme soudain qui intimide. Elle parle et elle écrit avec une semblable élégance. Ceux qui l'aiment disent volontiers, avec de l'admiration dans la voix, qu'elle est « *giralducienne* ». Ses détracteurs évoquent une certaine « *préciosité* » – avec ce que ce mot porte, pour eux, de contestable et de ridicule.

A ceux-là, elle répond en parlant de Giraudoux, précisément, qui « *ne manque pas une occasion de célébrer* » la préciosité. « *PRÉCIEUX. L'affaire commence avec* Les Femmes savantes *et* Les Précieuses ridicules. *Il échappa au génie de Molière une forme d'amour de la langue, ou d'amour tout court, dont les femmes et la poésie sont garantes. Maintenant une fière indépendance, les grandes prosatrices du XVII*e *siècle ne s'alignèrent pas sur les critères "classiques". Elles refusèrent de restreindre le vocabulaire à quelques centaines de mots et les sentiments aux définitions des premiers dictionnaires.* »



GÉRARD RONDEAU

Allégresse, liberté, provocation, le ton est donné de ce recueil, *La Séduction brève*, qui rassemble huit essais – six sur des auteurs, Gertrude Stein, Ramón Gómez de la Serna, José Bergamín, Jules Supervielle, Jean Giraudoux, Georges Bernanos – auxquels s'ajoutent « La Séduction brève » et « La Conversion par la lecture ». Ces textes ont été composés pour diverses occasions – colloques, préfaces, articles de journaux – puis retravaillés et réunis par Florence Delay pour former un parcours intime de « *liaisons heureuses : quand un écrivain vous saisit et ne vous lâche plus* ». « *Les pages qui remontent en nous alors qu'on n'est pas en train de les lire, les phrases et les propos d'autrui qui reviennent comme les jours sans qu'on leur passe commande n'appartiennent plus seulement à la littérature. Ils font partie de notre individu au même titre que nos humeurs (...). J'ai réuni dans ce livre la famille insistante. Celle choisie par le caractère, l'agent secret de nos vies, avant même que je commence à savoir pourquoi.* »

La « *famille insistante* » de Florence Delay est paradoxale, inattendue, unie seulement par le plaisir de la lectrice, par ses propres paradoxes de navigatrice littéraire. Défense de Giraudoux, aux côtés d'Aragon et du « *cinéma français. Bresson, Marker, Godard* », contre « *ceux qui ne l'ont pas lu ni avant ni après 1939* » et le qualifient de « *nationaliste* » ou de « *réactionnaire* » : « *Qu'on le déleste de ces deux adjectifs.* » Passion de l'arène, du torero, entraînée par son maître Bergamín, auquel elle consacre le texte le plus enthousiaste et le plus libre de ce volume, « Dans le rond » : « *Dans le rond, rien de ce qui se passe n'est naturel. Or tout est vrai.* » Métaphore somptueuse de la littérature, figure de la « *séduction brève* », joie de l'arène, « *minute de vérité dont nous allons écouter la musique dans le rond. Pour se poser l'autre question palpitante : et moi ?* »

« Moi », c'est celui qui dit, celui qui assemble, celui qui écrit – celle, ici –, l'auteur, qui se veut en premier lieu lecteur, séduit et séducteur, défenseur et attaquant, plaidant pour la lucidité, la pensée, la sensation, la joie, le bonheur même... Pour aboutir à cette « conversion par la lecture », dernier texte du livre, point ultime vers lequel Florence Delay veut conduire son lecteur. Pourtant, on peut commencer par là, non pas pour contredire le désir de celle qui a composé – et balisé – le parcours, non pas pour lire « dans l'autre sens » ou « à l'envers », mais pour entrer, d'abord, au *Paradis*, du côté de *La Divine Comédie*, pour comprendre « *que lire est écrire est traduire* » et pouvoir remonter le temps – et le descendre aussi – dans la plus grande liberté du plaisir du texte, qui bouscule la chronologie banale, les conventions, provoquant des rencontres improbables – celle de Gertrude Stein, de Supervielle et de Bernanos, par exemple, qui figurent ici, dans le même livre. « *Ainsi la prose, fatiguée de nous* », dit Florence Delay en conclusion de « La Séduction brève », « *se repose-t-elle de tant de siècles de séduction* ». « *Comment nous empêcher d'essayer de la séduire ? (...) Cette histoire-là est évidemment le contraire de la brièveté.* » C'est le roman, jamais clos, de la littérature.

Josyane Savigneau

Zéphir mauvais

Contre la maladie de l'oubli, un texte tendre et rageur de Nadine Trintignant

TON CHAPEAU AU VESTIAIRE
de Nadine Trintignant.
Fayard, 170 p., 79 F.

C'est une maladie sans visage, sans empreinte, un vent de dépossession qui emporte les esprits. Dans son sillage, elle laisse des corps inhabités, des regards que plus rien n'arrête et l'angoisse de ceux qui, eux, se souviennent. Nadine Trintignant ne veut même pas la nommer, ou bien alors en ombres chinoises, cette voleuse au nom de « *zéphir germanique* » qui lui a pris son frère. Alzheimer, le mal fin de siècle qui surgit simultanément sous la plume de plusieurs écrivains français (1), est pourtant l'un des personnages de ce livre. Cinéaste et scénariste de profession, l'auteur ne cède à aucune coquetterie de néophyte, ni aux naïvetés de l'écriture « vécue ». Cela donne un texte simple, tendre et rageur, qui sonne comme un effort désespéré pour mettre de la mémoire là où la mémoire s'écroule.

Ce frère, cet acteur charmant et doué, Nadine Trintignant l'aimait d'un amour de petite fille. « *Le cinéma, c'est grâce à toi. Je t'ai toujours écouté. Je faisais tout ce que tu me disais de faire. Tu es celui qui savait. Le plus grand. Le plus intelligent. Le plus beau... Le plus amusant, aussi.* » Lorsque surviennent les signes avant-coureurs de la débâcle, l'entourage ne veut pas voir, pas croire, pas savoir. Jusqu'au jour où l'effondrement ne fait plus de doute, où il devient évident que des trous se forment dans l'espace et dans le temps. Le présent s'effrite, puis le passé disparaît.

Nadine Trintignant ne fait pas mystère de cette déchéance qui transforme son héros en un « *vieil enfant abandonné* », un inconnu tassé sur un banc, « *les épaules affaissées. La tête basse* ». Elle ne cache pas, non plus, sa propre lassitude et les sentiments de culpabilité qui l'envahissent, les jours où elle rend visite à cet « *Autre* » qui a pris la place du frère adoré. En même temps que la mémoire, c'est la jeunesse qui sombre. Pas seulement celle du malade, mais celle de son frère et de ses sœurs.

SOUVENIRS

Alors, pour faire face au naufrage, l'auteur bat le rappel de ses souvenirs. Les images d'avant remontent à la surface et l'image flamboyante de celui qui faisait rêver sa sœur s'enroule autour de la silhouette du fantôme qui ne sera « *plus jamais comme avant* ». Pourtant, ce n'est pas au fantôme qu'elle s'adresse, mais à son frère tel qu'elle l'a connu. C'est à lui seul qu'elle dit « *tu* », toujours au présent, pour marquer que le passé ne meurt pas tant qu'il reste quelqu'un pour lui donner la parole. Elle se souvient pour deux, donc, et s'interroge fébrilement sur ce que contiennent d'autres mémoires : « *Que reste-t-il de toi dans le souvenir des spectateurs ?* »

Au passage, entre deux visions ensoleillées, d'autres scènes affluent. En quatre pages bouleversantes, Nadine Trintignant évoque la mort de Pauline, son enfant de neuf mois, « *ce jour où tout s'est éteint* ». Tout, sauf la mémoire, qui est aussi souffrance. La douleur fait-elle avancer ? C'est en tout cas ce qu'a dit un jour Jean Genet à Nadine Trintignant. Et peut-être est-ce pour continuer d'avancer qu'elle a choisi d'ausculter la mémoire en butant, implicitement, sur une question angoissante : que sommes-nous sans cela ? Réduits à quoi ? Et si nous n'étions faits que de cela ?

Raphaëlle Rérolle

(1) *Criminels*, de Philippe Djian et *Je ne suis pas sortie de ma nuit*, d'Annie Ernaux, tous deux chez Gallimard.

Décapités

Un voyage lyrique dans les arcanes des passions excessives avec Sylvie Germain

CÉPHALOPHORES
de Sylvie Germain.
Gallimard, coll. « L'un et l'autre », 160 p., 90 F.

Aimer à en perdre la tête ; avoir la tête ailleurs. Que ces expressions banales puissent n'être pas seulement métaphoriques, qu'elles doivent être prises à la lettre, voilà qui provoquera un mouvement de recul légitime, une compréhensible réaction de terreur... C'est toujours à l'intersection d'un tel sentiment d'épouvante et du désir de parvenir à un sens plus haut, spirituel, que, depuis *Le Livre des nuits* (Gallimard, 1985), écrit Sylvie Germain. Epouvante dont l'histoire passée et présente des hommes n'est pas avare de fournir les motifs ; sens où se dénoueraient ces motifs, où s'accomplirait enfin un plus digne destin. Mais, dans l'attente d'un semblable accomplissement, il faut bien penser l'horreur réelle et les signes qui annoncent la lumière.

Ces signes difficiles à déchiffrer, Sylvie Germain les a trouvés en plusieurs figures de l'histoire, de la littérature ou du martyrologe chrétien. « *Tous ceux et celles que l'amour a ravis sont des céphalophores, des êtres en proie à une miraculeuse catastrophe.* » Tous, habités d'un amour qui les dépassait, donnèrent ou perdirent la tête, l'offrirent, réellement ou symboliquement, en holocauste. Leurs tourments furent à la mesure de leur amour, auquel le sacrifice donna sens. Ils eurent, selon Sylvie Germain, divers noms : Orphée, l'amant séparé dont le chant est habité par le « *chagrin ténébrant du mal d'aimer dans le désert* » ; Georg Trakl, le grand poète autrichien dont la voix admirable et désolée s'éleva des charniers de 14-18 : « *Il vint vers ses contemporains à l'aube de ce siècle. Il s'y avança à pas de funambule et, de la hauteur où il se tenait, avec autant de discrétion que d'attention profonde, il décela dans la roseur de l'aube les germes des violents rougeoiements qui allaient embraser le siècle.* »

Ces noms sont aussi ceux de la Bible ou de la Légende dorée des saints : David détachant la tête du géant Goliath ; saint Jean Baptiste dont Salomé – « *céphalophore infantile, délicieuse et imbécile* », « *patronne de tous les assassins, de tous les abrutis qui torturent et qui tuent sans se poser de questions* » – exigea la tête ; saint Denys, corps marqué de brûlures et de plaies, mais « *"beau devant Dieu", avec ses épaules arasées et sa tête posée ainsi qu'un ostensoir au creux de ses paumes* »... Enfin, Rodolphe II de Habsbourg, fils de l'empereur Maximilien, amant de Prague, prince faustien dont Arcimboldo fit le portrait, grotesque assemblage de fleurs, de fruits et de légumes... En lui « *le monde éclate, les formes dansent et se métamorphosent, le temps sort de ses gonds et le ciel bouge, se soulève, il entre en rotation...* »

C'est un bien étrange voyage dans les arcanes des passions excessives auquel Sylvie Germain convie ses lecteurs. Il y a dans son livre des pages de toute beauté, lyriques et scandées comme une litanie. L'intuition des mystères, le désir de ces mystères qui, rétifs au pittoresque ou au morbide, rassemblent les images autour de foyers de sens, emportent souvent l'écriture. Mais ces surprenantes variations ne parviennent hélas que rarement à atteindre, ou à donner à entendre d'une manière un peu explicite, le sens qu'elles postulent. Soigneusement construit, apparemment fort bien réfléchi, le livre de Sylvie Germain échappe à l'esprit qui voudrait en saisir la cohérence. Mais peut-être cela est-il un effet de son thème, dont il n'est pas anormal qu'il nous fasse (un peu) tourner la tête !

Patrick Kéchichian



هكذا من الاصل

Un Italien à Paris

Entre nouveau roman et nouvelle vague, entre la piscine Deligny et le Café de Flore, des chroniques d'Alberto Arbasino au savoureux parfum de nostalgie

PARIS, Ô PARIS
(Parigi O Cara)
d'Alberto Arbasino.
Traduit de l'italien
par Dominique Férault.
Le Promeneur-Gallimard,
286 p., 140 F.

De quoi rêve un jeune cosmopolite installé à Paris à la fin des années 50 ? De voir Jean Seberg vendre le *Herald Tribune* sur les Champs-Elysées et de passer une fin d'après-midi en compagnie de Julien Green ? De bavarder à la piscine Deligny des vertus du nouveau roman et de faire un tour à *L'Express*, où Pierre Viansson-Ponté l'entretiendra de Mendès France ? De suivre des cours à Sciences-Po, rue Saint-Guillaume, où Pierre-Aimé Touchard étudie les rapports entre littérature et politique, Sartre et Malraux, avec l'intention de les côtoyer au premier étage du Flore ? De tout cela, bien sûr, et c'est ce qui donne aux chroniques d'Alberto Arbasino *Paris, ô Paris* un savoureux parfum de nostalgie. Ce jeune Italien traque les écrivains et les penseurs : il veut savoir de quel bois ces monstres sacrés sont faits. Il croit encore aux prestiges de la littérature. C'était hier – et, pourtant, à le lire, on mesure quel abîme nous sépare de ces jours insouciants et glorieux.

A peine débarqué à Paris, Alberto Arbasino aspire à se recueillir sur la tombe de Proust, Proust sur lequel on commence, grâce à Painter, à apprendre des choses pour le moins inattendues : les chaînes, les rats, la profanation du portrait de la mère... Revanche posthume de Sainte-Beuve en attendant des biographies à la Zweig. Mais personne n'est capable de dire à Alberto où se trouve enterré l'écrivain. Ni Gabriel Marcel, ni Marcel Jouhandeau, ni même Bernard de Fallois n'en ont la moindre idée. C'est un employé du Père-Lachaise qui le renseignera enfin : *« Il est ici, chez nous, comme tout le monde. »*

Son pèlerinage accompli, Alberto tente d'approcher Julien Green ; ce qui signifie qu'il va lui falloir renverser une à une toutes les barrières que l'écrivain a érigées entre le monde extérieur et lui. Après un parcours initiatique insolite, il finira par l'avoir en face de lui : *« Il portait un nœud papillon. Il croisa les jambes, exhala un bref soupir hors de ses joues potelées, posa distraitement ses longs doigts sur le genou et murmura avec douceur :* "Je suis obsédé par l'idée de Port-Royal". »

Retour à la piscine Deligny, où ses amis français, entre deux grands bains de péché, interrogent Alberto : lit-on en Italie Nimier, Nourissier, Bernard Frank, Roger Stéphane, Philippe Jullian... ? Sans doute les déçoit-il un peu en leur apprenant que les critiques italiens attendent que les auteurs mûrissent : ils préfèrent parler de Rivière, de Du Bos, de Maritain. Lui-même, en revanche, est fort surpris que ses compagnons ignorent tout de Cyril Connolly, mais épaté qu'entre deux huiles solaires, de préférence Tahiti et Saint-Tropez, ils aient calé des essais d'Edgar Morin et de Maurice Blanchot.

Alberto, bien sûr, ira faire un tour à *L'Express* ; il rencontrera Mauriac – qui lui dira, perfidement, à propos de Malraux : *« Quand un écrivain commence à s'intéresser à l'art, c'est mauvais signe... »* – et Raymond Aron, qu'on lui a présenté à la piscine comme le seul théoricien capable d'en découdre avec les communistes. Il entendra Gabriel Marcel, l'existentialiste chrétien, faire l'éloge du Réarmement moral et Céline pester contre le *« trust des martyrs »*.

Mais, surtout, il assistera à une mini-révolution : l'émergence du « nouveau ». Entre deux manifestes qui viennent s'ajouter chaque matin à ceux de Sartre et de Moravia, il n'est plus question que du nouveau roman et de la nouvelle vague. Alberto poursuit l'enquête, interroge les critiques littéraires qui font autorité, de Maurice Nadeau à Jacqueline Piatier. Il y a du Tintin chez ce jeune homme captivé par les artifices de la modernité. Quand il est de bonne humeur, il apprécie même les romans de Jean Ricardou et de Monique Wittig. Il compare Roland Barthes à un *« grand chat potelé et doux, mais affectueux et voilé de mélancolies »*. Assistant aux films de Godard, de Chabrol ou de Doniol-Valcroze, il a l'impression que le Temps s'est remis en marche. Bientôt, le Temps s'affolera : ce sera Mai 68. Et Alberto Arbasino, de retour en Italie, deviendra un des acteurs de l'avant-garde littéraire des années 60 et du Gruppo 63. Il n'aura pas perdu son temps à la défunte piscine Deligny.

Roland Jaccard


JACQUES SASSIER

Alberto Arbasino
Il est né en 1930, et fut dans les années 60 l'une des grandes figures de l'avant-garde littéraire et du Gruppo 63. Auteur de nombreux romans, d'ouvrages de critiques, d'essais et de chroniques, il a également travaillé pour le théâtre, l'opéra et le cinéma. Enfin, membre du Parti républicain, il siégea au Parlement italien. Plusieurs de ses livres ont été traduits en français (au Seuil, aux éditions Quai Voltaire et chez Christian Bourgois).

Le chant des sirènes

CAPITAINE
DE LA MER OCÉANE
(O dono do mar)
de José Sarney.
Traduit du portugais (Brésil)
par Jean Orecchioni,
Hachette, 333 p., 128 F.

Au terme d'une nuit tragique, il y a une dizaine d'années, José Sarney, poète et académicien, devint président du Brésil sans l'avoir voulu. Il est aujourd'hui romancier, béni par un succès populaire justifié. Il manque en effet peu de chose à son premier roman pour qu'il soit totalement réussi. Un pêcheur, sa barque et la mer : voici réunis dans les eaux côtières du Maranhao les acteurs traditionnels du roman maritime, narré ici avec compétence.

Mais le récit bascule bientôt dans le merveilleux. La mer sécrète des illusions, des fantasmes et des fantasmagories : mugissement douteux, fanaux apocryphes, vaisseaux fantômes dont le lourd convoi ralentit trop la narration. Et puis le *piauque*, reconnaissable à sa tignasse et à son odeur pestilentielle, qui hante les plages en quête de vierges accortes.

Cristorio voit tout cela, que les autres ne voient pas. Il dialogue avec ses enfants morts et cause avec ses matelots, décidément bien suspects : l'un ne vieillit pas, l'autre n'a jamais été jeune. Non, Cristorio n'est vraiment pas comme les autres depuis que le *piauque* a ravi l'amour de sa jeunesse. Ses deux épouses le lui font comprendre, à la soixantaine passée : l'une retourne seule au pays, l'autre tombe dans le puits. La barque, guère catholique avec ses entêtements et son habitude de rentrer au port toute seule, finira en s'immolant par le feu pour que son maître retrouve le bon sens. En vain, il combattra jusqu'au bout le *piauque* ; ou le mal, si on veut, ou simplement le temps qui passe.

Jean Soublin

Une vie de mort

Une Allemagne nazie jamais nommée, un roman saisissant de Gert Hofmann

NOTRE PHILOSOPHE
(Veilchenfeld)
de Gert Hofmann.
Traduit de l'allemand par Yasmin Hoffmann et Maryvonne Litaize,
Actes Sud, 136 p., 78 F.

On ne sait pas grand-chose du philosophe. Il est mort subitement. Au lieu de raconter sa vie *normalement*, du début à la fin, de la naissance à la mort, Gert Hofmann (1931-1993) l'a clôturée dès le début : la vie de M. Veilchenfeld commence par sa disparition, au moment où les croque-morts l'emmènent, et finit de la même façon *« lorsque, tiré par le petit cheval noir, il nous fausse compagnie et sort de la ville »*.

De la mort à la mort, tel est le destin de M. Veilchenfeld dont on n'a que fugitivement le temps de saisir quelques traces : le vieux professeur n'a *« pas d'attaches »*, vit dans des *« circonstances particulières »*, marche toujours plus vite qu'il ne le peut, n'a pas le droit de s'asseoir sur les bancs publics, a tendance à disparaître sous son manteau trop grand pour lui et oublie les mots, faute d'interlocuteur pour exposer sa philosophie. C'est une petite personne qui peut nous attirer de gros ennuis, résumeront ceux qui lui trouvent une façon de penser pas *« comme tout le monde »*, une obstination à ne pas demander de visa de sortie qui relève de la *« provocation »*, et tout simplement *« un nom qui pue »*. Un certain M. Thiele, employé à la mairie de la petite bourgade de Saxe où réside le philosophe, en est bien convaincu. Il déchire son passeport et lui fait signer un formulaire : ainsi, M. Veilchenfeld a pris connaissance *« du fait qu'il n'était plus allemand »*.

« Non ?, a demandé M. Veilchenfeld. Non, a dit M. Thiele. Et que suis-je à présent, M. Thiele, a demandé M. Veilchenfeld en reposant la plume. Plus allemand en tout cas, a dit M. Thiele, posant les mains à plat devant lui. Et que fait-on, M. Thiele, dans un cas semblable, lorsque après tant d'années tout d'un coup on n'est plus allemand ?, a demandé M. Veilchenfeld. Car sinon je ne suis rien d'autre. Ma foi, ce que vous ferez est votre affaire, dit M. Thiele. »

Si ce roman est à ce point saisissant, c'est que la progression des événements qu'il met en scène est d'une atroce évidence. *« C'est la réalité sous forme de rumeur effroyable qui court à travers notre ville »* : tel est le très bref sursis de vie du professeur Veilchenfeld, décrit à la manière d'un acte notarial dans le contexte reconnaissable mais jamais nommé de l'Allemagne nazie, obsédant comme une ombre. Gert Hofmann en rend compte du dedans en passant la parole à plusieurs personnages au cours d'une même phrase, autant de témoignages subjectifs, aveugles ou de mauvaise foi, d'un drame qu'il est plus commode de ne pas reconnaître. Etonnement, révolte impuissante, lâcheté, assentiment ou indifférence, Hofmann creuse admirablement, sur un mode volontairement monotone, le fondement de l'inertie.

Seul ami du philosophe, le jeune narrateur s'appelle Hans et sa soeur Gretel mais ce à quoi ils assistent, les yeux grands ouverts, n'est pas vraiment un conte. Pour en simplifier la morale, on dira que si Hans s'intéresse tant à M. Veilchenfeld, c'est que son cas *« inflige un démenti à tout ce que nous enseignons à ce gamin (...) sur le monde et les hommes »*. Autant ne plus penser à M. Veilchenfeld, ne pas le saluer, oublier qu'on l'a vu, puisque *« de toute façon dans un ou deux jours il ne sera plus là »*. L'industrie étant mise en place pour sa propre disparition, le philosophe emportera avec lui ce qui lui permet de la penser ou de la voir, sa philosophie et ses dessins. *« Ce monde tel qu'il est, inutile de le retenir, il n'y a pas lieu de le faire. »*

Marion Van Renterghem

La folie journalière

Portrait de l'« Homo mediocris » contemporain, par Harry Mathews

LE JOURNALISTE
de Harry Mathews.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Martin Winckler,
POL, 293 p., 130 F.

Harry Mathews est un auteur peu prolifique mais apprécié. Son affiliation à l'Oulipo est notoire, comme l'est son amitié avec Georges Perec, qui l'a traduit. On se rappelle avec plaisir son roman *Cigarettes*, en 1988, jeu séduisant sur des thèmes fitzgeraldiens. Le sujet du *Journaliste*, et sa forme, malgré l'ambiguïté malheureuse du titre, ont de quoi retenir : à la demande de son médecin et de ses proches, un homme guetté par la dépression entreprend d'écrire un journal intime. Il a pour maîtresse sa belle-soeur, sa profession de cadre dans une entreprise lui laisse des loisirs. Le lecteur averti des contraintes oulipiennes soupçonne quelque chose : l'Oulipo ne condamne-t-il pas le journal intime pour sa contrainte minimale, l'inscription journalière – la moins formelle qui soit ?

Le narrateur, celui qui tient son journal, le « journaliste » donc, obéit scrupuleusement à l'injonction de tout dire. Mais il se rend vite compte que c'est impossible. Pour distinguer ses « entrées » dans le journal, il décide d'un code désignant les inscriptions de nature objective (par exemple, les vêtements qu'il porte) ou subjective (ce qu'il a pensé, éprouvé). De même qu'il a le goût des calculs prévisionnels, il complique de plus en plus son code, envisage un index. Il prend à toute cette cuisine classificatoire un vif intérêt. Nous moins. Nous nous demandons avec lui si sa femme, charmante et affectueuse, le trompe avec son meilleur ami. Notre curiosité est éveillée pour son fils, un étudiant contestataire qui semble connaître des ennuis dans sa vie intime. Nous en venons à nous demander aussi si ce fils n'aurait pas une aventure avec la maîtresse de son père. Notre compassion pour les troubles du narrateur reste modérée, nous ne sommes pas loin de partager l'avis du médecin, un crétin, qui trouve que son patient devrait prendre des somnifères.

Mais le « journaliste » n'a plus qu'une idée en tête : son journal. Il n'en dort plus. Son écriture envahit sa vie au point qu'il n'a plus rien d'autre à raconter que cette écriture, phénomène bien connu des diaristes : le journal cancérise l'organisme vivant. La vie du narrateur offre déjà peu de repères, le lecteur ne saura jamais quel est son cadre. On penche pour l'Amérique, mais des références implicites à Bourvil et à Sacha Distel nous suggèrent qu'il ne faut pas chercher maniaquement du réel dans cette fiction. Et c'est sans doute là que le bât blesse.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un roman emprunte la forme du journal intime : la réussite littéraire du genre est en général d'autant mieux assurée que nous croyons à la vérité de ce qui nous est raconté. Mais ce roman-ci est une critique existentielle du journal intime, et ses meilleurs moments sont des rêves ou des fantasmes. Pour le reste nous sommes submergés par la banalité de la vie sociale dans la couche supérieure de la classe moyenne n'importe où en Occident. Le narrateur finit par craquer. Le journal s'arrête. Lui succède un récit à la troisième personne, passant fugitivement, avec une certaine perversité narratologique, à la première. Nous découvrons le dessous des cartes, les soupçons du narrateur devenu « le patient » sont dissipés par de bienveillantes vérités, nous lisons dans un conte le fantasme profond du « scripteur » : avoir deux femmes qui s'aiment et qui l'aiment. Rien de plus courant. *Le Journaliste* est bien le portrait de l'*Homo mediocris* contemporain, et de son aspiration à une autre vie par l'écriture de la banalité.

Michel Contat

la chronique

de Roger-Pol Droit

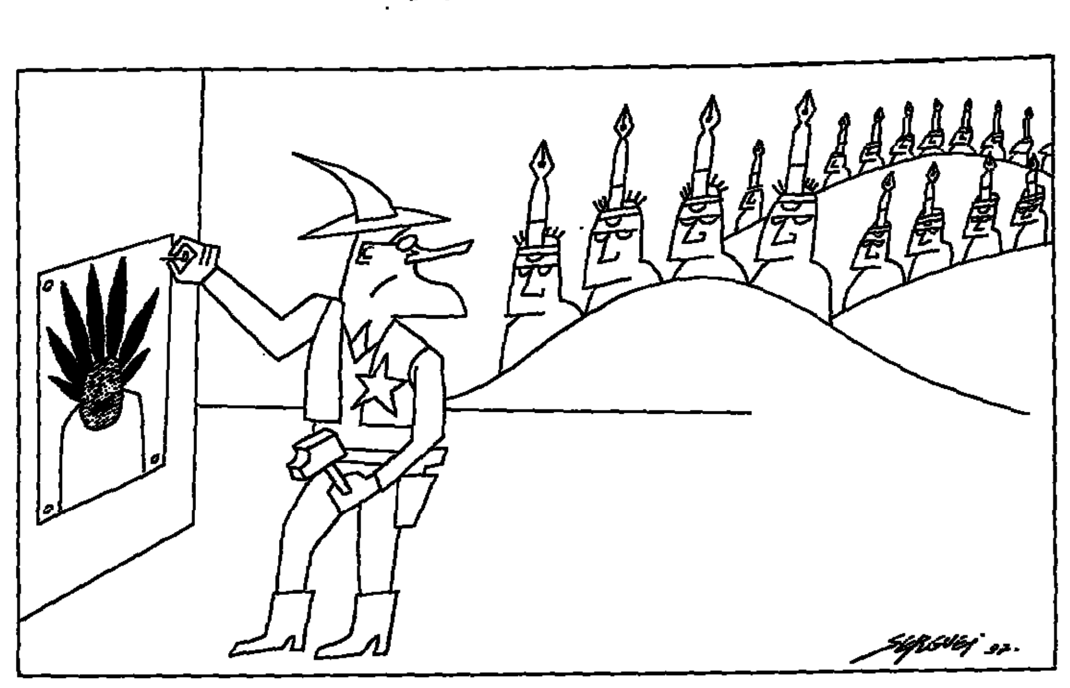
Désobéir à la loi

LA DÉMOCRATIE CONTRE L'ÉTAT
Marx et le moment machiavélien
de Miguel Abensour.
PUF, « Les Essais du Collège international de philosophie », 116 p., 69 F.

Des milliers de citoyens signent leur refus d'obéir à la loi sur l'hébergement des étrangers actuellement projetée. S'agit-il donc d'opposer la démocratie et l'Etat ? Un essai de Miguel Abensour éclaire justement cette question

Il est rare qu'un ouvrage théorique jette une lumière nette sur l'actualité la plus immédiate. Entre analyses conceptuelles et titres des journaux, le lien n'existe généralement que de biais, de manière indirecte, toujours plus ou moins distante. Des passerelles sont à construire, des transpositions à concevoir. Les points d'intersection sont parfois absents, ou à peine visibles. Cette fois, c'est tout l'inverse. On dirait le livre de Miguel Abensour, *La Démocratie contre l'Etat*, agencé tout exprès pour aider à comprendre cet événement insolite que nous sommes en train de vivre : des milliers et des milliers de citoyens réclament leur inculpation pour infraction à une loi existante et signent leur engagement de désobéir à une loi future de la République. Le rejet des dispositions actuellement prévues pour l'hébergement des étrangers ne provient sans doute pas, pour chacun des signataires, des mêmes motivations. On y trouve, dans des proportions variables, la solidarité avec les sans-papiers, le sens de la dignité, le respect des valeurs fondatrices de l'hospitalité, le choix de la vie ouverte contre les préférences nationales et contre les puretés suspectes, et surtout le sentiment, immédiat et farouche, d'une distinction à ne pas abolir.

Laquelle ? Celle qui sépare la sphère des relations privées, où n'existent que des êtres humains, des amours et des haines, des rencontres d'une heure ou d'une vie qui ne regardent pas les administrations et, d'autre part, la sphère des règles publiques, dont par principe l'application ne souffre pas d'exception, et doit s'étendre uniformément à chacun. Ce qui gêne le plus, dans ce projet de loi qui cristallise les refus, c'est la confusion des registres. Le sentiment très vif qu'il est impossible, et monstrueux, de transformer chaque citoyen en auxiliaire de la police explique pourquoi la chaîne des pétitions s'étend de manière si rapide et si ample. Le pouvoir souligne la légalité des procédures. Ceux qui refusent d'obéir insistent sur la légitimité morale et politique de la désobéissance à une loi injuste. Ce phénomène inattendu paraît finalement opposer l'Etat de droit, dont les formes sont respectées, et la démocratie, dont l'esprit et les capacités d'invention politique se manifestent dans l'initative des citoyens. Nous avons été si longuement accoutumés à ne pas les distinguer, à les considérer comme des réalités indissociables, voire des termes synonymes, qu'il nous paraît difficile de saisir leur antagonisme. La démocratie se trouverait-elle à l'opposé de l'Etat ? Question déroutante quand il ne s'agit pas d'un régime despotique, autoritaire, totalitaire – la réponse, en ce cas, est évidente –, mais bien de l'Etat que nous appelons couramment « démocratique ». Ce problème est au centre de la réflexion de Miguel Abensour.



Sa lecture de Marx est centrée sur un texte relativement méconnu et négligé, *La Critique du droit politique hégélien*. Dans ce travail rédigé en 1843, Abensour discerne l'esquisse d'une « *vraie démocratie* » – dont l'avènement ferait disparaître l'Etat ! Contrairement à ce qu'on a cru, Marx n'aurait pas cessé de s'interroger, de manière passionnée, sur l'être même de la politique. Scrutant la spécificité de cette invention collective, il aurait entrevu nettement que l'émancipation lutte toujours, en fin de compte, contre le pouvoir étatique. A l'opposé des autorités respectables qui déclarent sentencieusement, dans les années 1830, que l'ère des révolutions est désormais close pour toujours, Marx pense que s'opposeront, dans les soulèvements à venir, la « *vraie démocratie* » – qui manifeste l'autonomie du politique en réhabilitant la vie civique et en instaurant une république toujours nouvelle – et, d'autre part, le pouvoir d'Etat, qui fige et alourdit les créations politiques. Cette intuition sera vite recouverte. Le matérialisme historique, chez Marx lui-même, va récuser l'idée d'une politique autonome, et ne lui réserver qu'une place seconde, dérivée, dépendante. Ensuite, la rapide transformation du marxisme en un dogme simplificateur et rigide finira d'effacer ce moment. Laissons aux experts le détail des analyses historiques, et même la singularité de cette explication avec Marx.

Car l'originalité de l'essai de Miguel Abensour se tient bien au-delà. Il affirme en effet que nous vivons un « *moment machiavélien* », c'est-à-dire un temps de redécouverte de l'intelligence propre du politique, Machiavel symbolisant ici la naissance de la modernité, et non quelque figure de la ruse politicienne ou de la traîtrise cynique. Cette nécessité d'une réinvention du politique, déjà soulignée par Merleau-Ponty, par Claude Lefort ou par Hannah Arendt, est aussi une conséquence des totalitarismes. Ceux-ci ne furent pas, comme on le croit, des systèmes de politisation à outrance, mais des entreprises de destruction du politique et de sa dimension spécifique. Pour retrouver cette dimension, il conviendrait de saisir de nouveau « *la différence entre la politique et l'Etat* ». Il s'agirait de comprendre que la formule « Etat démocratique » n'est pas nécessairement une expression plus cohérente que « démocratie étatique » – dont on n'use jamais. Il existe même, selon Miguel Abensour, un conflit latent entre la démocratie et l'Etat de droit, qui s'empêtre dans ses contradictions : « *Au rang des contradictions les plus dommageables, on peut compter un des effets du perfectionnisme de l'Etat de droit qui le pousse à soumettre à la norme les exceptions à ses propres principes ; alors que l'Etat de droit a été conçu pour lier les mains du pouvoir, il finit par les délier pour autant que cela soit fait de façon normative.* »

Nous voilà reconduits en pleine actualité. Sans doute comprend-on mieux que le refus d'obéir à une loi inique, humainement inacceptable et moralement indéfendable, n'est pas simplement une attitude éthique. C'est aussi l'affirmation d'une liberté politique, l'attachement à la réalité vivante de la démocratie. Exigence morale, la désobéissance est ici le devoir même du citoyen, soucieux de sa liberté individuelle et de celle du genre humain. Oui, du genre humain... cessons d'avoir peur des mots. La délation obligatoire de l'étranger organiserait la trahison de ce qu'il y a de plus précieux dans l'identité culturelle et politique de ce pays né en 1789 : une certaine idée de l'universel. Heureusement, nous sommes moins le peuple de la baguette et du béret que celui des droits de l'homme et des républiques. La libre circulation des individus, la protection de la vie privée, l'indissociable liberté de soi et de l'autre appartiennent à notre héritage le plus constant. Il est réconfortant de voir qu'il est toujours vivace.

On nous a répété, ces derniers temps, que la France était frileuse, apeurée face au monde, effarée par les techniques, incapable de prendre des risques, dépourvue d'initiatives, privée d'espérances, ligotée par l'Etat, paralysée par l'atonie de sa vie publique. Au moment où l'on colporte ces demi-vérités ou ces franches sornettes, il est réjouissant de voir resurgir, dans nos villes et nos campagnes, cette vieille étincelle jamais vraiment éteinte, celle qui écrivit les pages qui comptent de notre histoire, celle dont on parle encore longtemps après les incendies dans des plaines de l'autre bout du monde, et qui fit tant de fois courageusement danser : l'insoumission.

La Chine, d'une révolution à l'autre

Du dissident Wei Jingsheng à Alain Peyrefitte, une floraison de publications pour tenter de comprendre pourquoi, à Pékin, l'ouverture économique ne débouche toujours pas sur une réelle démocratisation politique

La Chine « *ressemble à un train dont tout le monde loue la vitesse mais dont personne ne sait où il va* », écrit Etienne Badimont (pseudonyme d'un homme d'affaires familier du terrain) au terme d'un essai touffu qui a emmené le lecteur, depuis l'Antiquité, dans les méandres de deux histoires philosophiques opposant dans une grande mesure Socrate à Confucius. Rien que pour ce jugement lucide, on peut saluer cet ouvrage.

C'est là une des approches possibles de ce monde complexe, qui, une nouvelle fois, fait l'objet d'une floraison de titres dont un « Bouillon de culture » de Bernard Pivot n'a qu'incomplètement rendu compte. L'angle économique vaut les autres, surtout quand il est vu par un auteur qui cherche à retrouver, derrière les nuages de fumée, un sens aux choses.

A qui sert, en effet, l'incantatoire référence, de rigueur en Occident, au célèbre « *taux de croissance moyen de dix pour cent au cours des dix dernières années* » qu'a effectivement connu ce pays ? Première esquisse de réponse à des auteurs comme Alain Peyrefitte, qui ne se cachent pas plus de porter une grande admiration à l'œuvre de Deng Xiaoping qu'ils ne dissimulaient, voici deux décennies, leur engouement pour le système affreux de son prédécesseur Mao, fondé sur la violence d'Etat. M. Peyrefitte nous explique aujourd'hui que la Chine de Deng confirme sa prédiction d'autrefois, que son éveil concerne tout le monde.

Il le fait sans se rendre compte que la photographie emblématique qu'il choisit pour la couverture de son livre l'est bien plus encore qu'il ne l'imagine : symbole à ses yeux de la « *modernité débrouillarde* » à laquelle a accédé le pays, le jeune Chinois qui se frotte à Internet (censuré par le gouvernement de Pékin) le fait sur un *ordinateur de marque... taïwanaise*, fabriqué sous l'égide de cette démocratie chinoise que l'académicien français juge prématurée pour les habitants du continent. Acer est la première firme de l'île qui échappe au contrôle de l'empire à damer le pion aux grands du monde industrialisé dans son secteur.

Toute la problématique du développement est contenue dans cette *image involontaire* : la Chine peut-elle se passer de démocratie pour accéder à un niveau supérieur de modernité, à présent qu'un premier cran a été franchi ? Peyrefitte poursuit inlassablement la thèse du processus graduel, de l'évolution aussi lente qu'inéluctable, que semble démentir l'acharnement du pouvoir à l'encontre des dissidents. Badimont, qui a passé deux décennies dans le monde chinois, la récuserait plutôt, arguant d'une « *impossible évolution vers la démocratie* » dans un jugement contestable qui part d'un constat pourtant solide : à savoir que le « *confucianisme rénové* » qui se pose en recours à la faillite du communisme et en alternative à l'occidentalisation est bel et bien « *une imposture culturelle* ».

Pourquoi la Chine va-t-elle à reculons vers la modernité politique, risquant du même coup des incidents de parcours qui compromettraient l'enthousiasme économique retrouvé ? C'est que le développement qu'elle a connu en vingt ans repose encore considérablement sur la contrainte, même si la pression politique s'est allégée dans la vie quotidienne par rapport à l'ère Mao. Contrainte qui n'est nulle part mieux illustrée que dans son système pénitentiaire, aux innombrables ramifications, que dénonce avec passion, courage, ténacité et éloquence Harry Wu, l'homme qui parle pour les millions de prisonniers du Laogaï. Deux logiques qui ne peuvent se réconcilier. Quand M. Peyrefitte demande qu'on fasse la part de la raison et de « *l'émotion* » – joli terme –, le Sino-Américain répond, ulcéré : « *Si on me prélevait des organes sans mon consentement, j'aurais tendance à être émotionnel à ce sujet !* »

Ce que ni l'un ni l'autre n'analyse est la logique non pas spécifiquement communiste, mais, au contraire, intrinsèquement liée au pouvoir traditionnel chinois, qui sous-tend le Laogaï.

En 1895, Kang Youweï, l'un des plus célèbres confucéens qui tentèrent de réformer le système impérial pour le sauver de sa propre perte, préconisait déjà ce que Mao, Zhou Enlai et Deng réaliseraient par la suite en matière de développement des régions défavorisées. Envoyez-y, disait-il en substance à l'empereur, les « *vagabonds* », les « *paresseux* », les « *délinquants* » et autres « *récidivistes* » du crime ou du délit, dans des « *institutions charitables* » sous administration de l'armée. « *En cas de grands chantiers, ils seront astreints de corvée et soumis au règlement militaire.* » La nourriture y sera payante, le revenu de chacun, sa faculté de sortir du camp en fonction de la gravité de son cas rigoureusement dans les mains de l'administration. « *Quant aux mendiants qui ne sont ni vieux, ni faibles, ni invalides, ni malades, ils seront semblablement recueillis dans des écoles à l'extérieur avec un travail analogue. La population pauvre y obtiendra de la nourriture et le bon peuple y gagnera de la tranquillité.* » « *Il paraît difficile*, ajoutait délicieusement le lettré, *de ne pas mettre en œuvre une telle politique d'humanité.* »

Et il s'agissait là, répétons-le, de « *réformisme éclairé...* »

On voit mal en quoi cette logique permet de prédire une automatique, quoique lente, conversion du système chinois présent à l'assouplissement démocratique sous la pression d'une hausse du pouvoir d'achat individuel. Les dissidents comme Wei Jingsheng sont prompts à opposer à cette vue l'exemple de l'Allemagne nazie pour souligner – comme Badimont – les risques de la fuite en avant nationaliste. Comparaison qui échappe également à moitié à Peyrefitte quand il souligne, à juste titre, que Hitler et Deng, comme tous les grands dictateurs, ont en commun d'avoir toujours annoncé leurs intentions, le tort de leurs contemporains ayant été d'y être sourds.

Cela ne permet en rien de conclure, souligne avec force James Miles, ancien correspondant de la BBC à Pékin, que les Chinois – puisque c'est d'eux qu'il s'agit avant tout – ne demandent pas un jour au pouvoir de rendre des comptes pour les drames du passé, dont l'inévitable Tiananmen, que les gouvernants de tout bord souhaiteraient tant voir derrière eux. Les Chinois aussi sont des hommes.

Francis Deron

RETOUR AU LAOGAÏ
La vérité sur les camps de la mort dans la Chine d'aujourd'hui
de Harry Wu, avec George Vecsey.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Martinache,
Belfond, 400 p., 125 F.

CHINE, OU ON NE BÂILLONNE PAS LA LUMIÈRE
de Noël Mamère et Marie Holzman.
Ramsay, 368 p., 119 F.

LA CINQUIÈME MODERNISATION
et autres écrits du « Printemps de Pékin »
de Wei Jingsheng.
Textes réunis et traduits du chinois par Huang San et Angel Pino. Ed. Christian Bourgois, « Bibliothèque asiatique », 350 p., 130 F.

LA CHINE S'EST ÉVEILLÉE
Carnets de route de l'ère *Deng Xiaoping*
d'Alain Peyrefitte.
Fayard, 400 p., 140 F.

SOCRATE OU CONFUCIUS
Essai sur le devenir de la Chine et de l'Occident
d'Etienne Badimont.
Ed. Labénaudie, 355 p., 130 F.

MANIFESTE À L'EMPEREUR ADRESSÉ PAR LES CANDIDATS AU DOCTORAT
de Kang Youweï.
Traduit du chinois (classique), annoté et présenté par Roger Darrobersz,
éd. You-Feng (45, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris), 197 p. 120 F.

THE LEGACY OF TIANANMEN
China in Disarray
de James Miles.
The University of Michigan Press, Ann Arbor, 379 p., 29,95 $ (environ 210 F), édition brochée prévue au mois de mars, 144 F environ.

Tchaïkovski, exercices d'admiration

Lettres, articles, journaux... Où le compositeur frémit devant Michel-Ange, se passionne pour Tolstoï et égratigne Beethoven

TCHAÏKOVSKI AU MIROIR DE SES ÉCRITS
Textes choisis, traduits et présentés par André Lischke.
Fayard, « Ecrits de musiciens », 434 p., 150 F.

Tchaïkovski écrivait à Madame von Meck, sa protectrice : *« L'idée qu'un jour j'acquerrai effectivement une parcelle de gloire, et que l'intérêt pour ma musique éveillera aussi l'intérêt pour ma personne m'est très pénible. »* L'avenir a amplement justifié ses craintes, car on a tout dit de lui, et pis encore. Il a fallu attendre, en France, la grande monographie d'André Lischke (1) pour voir sa vie et son œuvre éclairées, sans haine ni complaisance voyeuriste, d'une lumière digne d'un compositeur de cette envergure.

Les milliers de lettres retrouvées, ses articles de critiques, ses journaux sont une providence dont Lischke n'avait pas épuisé les richesses : il s'est proposé de laisser cette fois le compositeur se dévoiler lui-même au miroir de ses écrits encore inédits en français. Au lieu d'aligner chronologiquement des morceaux choisis, l'auteur les a regroupés par thème – l'Italie, les lectures, la religion, le patriotisme, le prochain et soi-même, conseils pédagogiques, la musique... –, élaguant considérablement pour ne conserver que les passages significatifs. Tchaïkovski, qui ne se croit jamais assez sincère dans sa correspondance, excelle à faire partager au lecteur sa propre vision, qui est celle d'un homme cultivé visitant les musées, frémissant devant le *Moïse* de Michel-Ange, lisant passionnément Rousseau, Musset, Zola ou Daudet dans le texte et, naturellement, Tolstoï qu'il vénère, Dostoïevski, ou Tchekhov, qu'il découvre dès 1889, et se plongeant dans Spinoza pour tenter de résoudre la question de Dieu, qui l'obsède, et trouvant des réponses chez Flaubert. Vision également d'un musicien au métier consommé, jamais pédant, donnant des avis toujours argumentés sur les œuvres classiques ou contemporaines, exprimant notamment son admiration pour la jeune école française qui *« évite soigneusement la routine, recherche des formes nouvelles et prend plus de soin de l'observation de la beauté musicale que de l'observation des règles établies, comme le font les Allemands »*.

On peut ne pas partager ses réticences vis-à-vis de Moussorgski, de Brahms, qu'il respecte mais dont il suspecte l'aspiration à la profondeur, ou de Wagner, à qui il accorde plus de génie. Mais il n'y a pas une ombre de mauvaise foi dans cette quête perpétuelle du beau et du bon, de la perfection du geste artistique. S'il voit en Schumann, *« maître inimitable dans l'art d'extraire des sonorités riches et savoureuses »* du piano, un orchestrateur *« dépourvu du sens du coloris, dessinateur de génie dédaignant les couleurs et préférant le crayon et la plume au pinceau »*, c'est que l'admiration ne lui fait jamais perdre un sens critique, qu'il exerce d'ailleurs sans complaisance à son égard.

Les deux « pères fondateurs » de la musique russe, Glinka et Dargomijsky, font l'objet d'un examen aussi attentif qu'impartial. Les comptes rendus du premier Festival de Bayreuth, d'où il ressort que la principale préoccupation des auditeurs était de ne pas mourir de faim, faute de restaurants, réjouiront même les wagnériens. Seul Mozart échappe à ces incessantes remises en cause dont Beethoven est tout particulièrement l'objet, sans doute parce qu'il voit en lui le « dieu Sabaoth », qui domine et effraie ses créatures : *« Je m'incline devant la grandeur de certaines de ses œuvres, mais je n'aime pas Beethoven (...). J'aime la période centrale, parfois la première, mais, à vrai dire, je déteste la dernière, surtout les derniers quatuors. »* Cela ne l'empêche pas de faire un peu plus tard, au prince Romanov, l'éloge inconditionnel de Beethoven et de rectifier son jugement : *« Ce musicien de génie qui aimait à s'exprimer avec ampleur, majesté, force et même violence (...), qui a su contrôler la pression de sa colossale inspiration sans perdre de vue l'équilibre et la finition de la forme. Même les derniers quatuors, longtemps considérés comme le produit d'un homme ayant perdu la raison et, de plus, totalement sourd, ne paraissent tels que tant qu'on ne les a pas étudiés à fond. »*

Sur l'homme lui-même, ces écrits ne nous apprendront rien de marquant ou d'inédit : Tchaïkovski avait peur de l'orage, il se ruinait en habits lors de ses séjours parisiens, s'enivrait le soir pour calmer ses nerfs, faisait des dettes et pouvait se montrer intéressé. Son intimité est toujours préservée par la censure de la curiosité des biographes ; on ne sait s'il faut le regretter dans la mesure où lui-même tenait tant à ce respect.

Gérard Condé

(1) Fayard, 1993.

Chopin, étude en majeur

André Boucourechliev se débarrasse de la romance et de la légende, et porte un regard aigu sur le compositeur des « Nocturnes »

REGARD SUR CHOPIN
d'André Boucourechliev.
Fayard, « Les Chemins de la musique », 182 p., 98 F.

Mozart et Chopin tendaient vers un idéal que trop de compositeurs de notre temps semblent exclure du champ de leurs préoccupations : *« conquérir les savants et les sensibles »*. Du coup, Chopin n'est plus aussi spontanément cité par eux qu'il le fut autrefois. Qu'on prononce toutefois son nom devant Pierre Boulez, et le héros de la modernité dit son admiration éperdue pour son lointain collègue. Mozart, à de rares œuvres près, fut occulté jusque dans les années 20 de notre siècle, mais la musique de Chopin n'a jamais quitté le pupitre des pianistes amateurs et professionnels. Les savants et les snobs s'en désintéressèrent donc en raison même de sa popularité et de sa propension aux œuvres courtes. Pour cette dernière raison, le statut de grand compositeur lui est parfois refusé.

Dès le lendemain de sa mort, en 1849, Franz Liszt consacrait une grande étude à Chopin, prélude à une avalanche de biographies romancées, prétexte à une guerre de tranchées franco-polonaise dans laquelle les Polonais furent les plus inventifs : pour faire de Chopin l'un de leurs frères de sang, ils allèrent jusqu'à prétendre que son père était l'un des Polonais venus en Lorraine avec le roi Stanislas. N'oublions pas les nombreux films. Pillé par les compositeurs de chansons, l'aristocrate Chopin ne pouvait que s'attirer les railleries de certains intellectuels.

Il ne faut pas s'étonner que l'on ne trouve pas dans les librairies françaises de biographie bien écrite de Chopin, qui transcende les querelles nationales tout en portant un regard désintéressé sur la liaison du compositeur et de George Sand. Sur ce chapitre aussi, une guerre opposa les partisans de l'écrivain et ceux qui l'accusèrent d'avoir précipité la mort du compositeur. Compositeur, écrivain, pianiste *privé*, André Boucourechliev n'a jamais sacrifié ses admirations aux modes. Ses écrits sur Beethoven (Seuil), Schumann (Seuil), Stravinsky (Fayard), son essai sur *Le Langage musical* (Fayard), témoignent d'une pensée dont l'indépendance s'exprime à travers une langue fluide, un esprit de synthèse, un don pour l'incise fulgurante, qui épatent chez ce Français d'adoption, qui éprouverait aujourd'hui de grandes difficultés pour quitter sa Bulgarie natale afin de vivre et travailler en France. Le voici qui couche par écrit son admiration pour Chopin, et nous prête ses yeux pour regarder l'homme et sa musique. Divisée en trois parties, son étude embrasse le tout avec une hauteur de vue que l'on ne connaît à aucun ouvrage sur le compositeur – hormis certaines des contributions du *Chopin* « collectif », publié, en 1970, par Hachette dans la défunte collection « Génies et Réalités ». Mais il va plus loin que balayer les conventions et les traditions avec une allégresse et un ton fraternel, que faire partager son enthousiasme raisonné pour une œuvre quasiment sans déchet. Elargissant son propos à des notions qui décuplent la portée de son *Regard sur Chopin*, il consacre quelques pages capitales à ce qui oppose résolument le romantisme de Chopin à celui des compositeurs allemands, à l'auditeur et à la part active qu'il prend à l'existence de l'œuvre, à la fidélité, au piano, à la permanence de la musique dans les régions les plus lointaines de la mémoire. En sorte que ce « petit livre » est un kaléidoscope qui miroite sous le regard de son lecteur, ravive ses souvenirs, le rend plus intelligent chaque fois qu'il s'y plonge.

Alain Lompech

Notes de guerre

L'histoire de la musique populaire sur le front de 14-18, par Claude Ribouillault

LA MUSIQUE AU FUSIL AVEC LES POILUS DE LA GRANDE GUERRE
de Claude Ribouillault.
Ed. du Rouergue, 288 p., 250 F.

On a peine à imaginer la place de la musique dans la vie quotidienne de l'Europe d'avant 1914. Animateurs de mariage, musiciens de kiosque, violonistes du dimanche, viellistes et cornemuseux des comptoirs de zinc, les musiciens étaient moins souvent professionnels qu'amateurs. Passeurs sans états d'âme d'une tradition immémoriale, jusqu'à ce qu'ils soient happés, comme tout un chacun, dans la tourmente meurtrière de la Grande Guerre. Après le conflit, rien ne devait plus être comme avant, et même la transmission patiente en fut compromise.

Cette rupture de la pratique populaire attendait son historien. Aussi faut-il rendre grâce à Claude Ribouillault d'avoir exhumé, en hommage à un grand-oncle, musicien de mariage, qui lui légua son cahier de chansons de guerre, plus d'un millier de documents, iconographiques notamment, pour tenter d'écrire cette histoire de la musique au front, intelligemment rattachée aux pratiques antérieures, ce qui permet d'en mesurer la force comme la nostalgie. Poilus français, ou *Feldgrauen* teutons, *Tommies* anglais ou, plus tard venus, *Teddies* américains, tous auront au cœur de l'enfer besoin de la musique pour refuge, ferment d'une absurde mais salutaire joie collective, parenthèse de normalité fictive, avec bals, saynètes, concerts et chorales. Cris de défoulement ou de révolte dont les chansons portent l'excès. Ces images sont le plus souvent inédites : pouvait-on évoquer sans manquer à la décence ou risquer le défaitisme ces communions festives ou nostalgiques, qui fédéraient cultures rurale et urbaine ? En écho aux associations de ville, image réduite de la patrie provinciale pour la domesticité déracinée, résonne dans les tranchées la chanson en langue régionale – auvergnate, bretonne, occitane –, citée ici en version bilingue. Mais bientôt l'union des combattants passe par l'idiome national, gommant les particularismes dès lors que le message se veut universel.

Jouant des instruments expédiés par colis ou empruntés, copiés ou fabriqués à partir de boîtes à cigares, de caisses à fruits ou de gourdes de soldat, le musicien au front accompagne un temps immobile, basse continue d'un drame sans issue, comme une chanson perpétuelle...

Si l'auteur cite abondamment les textes qui détournent les airs à la mode – faute de lire les partitions ? – (*La Tonkinoise, Viens poupoule*), on regrettera la faiblesse de certaines légendes qui identifient mal certains témoignages (pourquoi évoquer la Triplice qui ne survit pas à l'entrée en guerre !), mais c'est là un regret mineur au regard de la somptueuse documentation, superbement mise en pages, et de la perspicace évaluation de la rupture que la Grande Guerre provoque : faute de transmetteurs, tués ou arrachés à la terre par un exode qui confirme le brassage social, les musiciens du terroir jouent en ville le métissage musical à l'ordre du jour – bonne évocation de la percée du jazz au demeurant –, musette protéiforme contre les folklores musicaux trop spécifiques.

Soupape longtemps inavouable à l'horreur, la musique en guerre proposait l'illusion d'un havre protecteur. Plus tard, Karel Ancerl, dirigeant ses compagnons de détention dans le camp nazi de Theresienstadt, retrouvera la plus belle des réponses à la barbarie. La musique comme refuge de l'humanité.

Ph.-J. C.

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Les leçons de l'oncle Charles

LES REVUES D'ÉCONOMIE EN FRANCE (1751-1994)
sous la direction de Luc Marco.
L'Harmattan, 321 p., 190 F.

Pour saisir la pensée dans son envol, la lecture des revues n'a pas son pareil. Les premiers balbutiements, la jeunesse, aussi éclatante que l'aube d'un monde nouveau, elles en conservent la trace comme brûlant encore, et non gélifiée dans des livres achevés comme des cristaux. Grâce aux économistes qui, sous la direction de Luc Marco, maître de conférences à l'université Paris-V, ont procédé à une relecture critique de près de deux siècles et demi de revues économiques françaises, nous pouvons suivre la pensée économique dans ses destins successifs. Mais aussi l'étrange histoire du libéralisme en France.

Au départ, l'économie se distingue mal de l'*œconomie*, dont le sens est celui de son étymologie grecque, à savoir la loi de la maison, la gestion avisée d'un domaine, le ménagement du père de famille, comme le rappelle expressément le *Journal Œconomique*, dans sa livraison de juin 1772. *« Il est vrai*, concède le rédacteur de l'article, *que l'usage l'a transposé dans bien des circonstances à la politique ; mais ce n'était que pour rappeler au gouvernement sa seule origine légitime (...). En effet, un royaume et une république ne sont qu'une grande famille ; et une famille est un petit royaume.* » L'autre axe originel, c'est le commerce, mais entendu dans la langue de l'époque au sens de *« communication réciproque »*. Où l'on vérifie que les « communicateurs » d'aujourd'hui n'ont fait que retrouver des formules de Véron de Forbonnais. D'ailleurs, les communications *stricto sensu* sont tellement vitales que le *Journal de commerce* publie dans un dépliant de huit pages le « Tableau des actes de piratage anglais contre les vaisseaux hollandais ». Toutefois, ces formes archaïsantes sont tôt « parasitées » par ce qui est en train de devenir la pensée économique, tant cette presse est aussi un véhicule pour les débats d'idées. Comme l'avertit le *Journal de l'agriculture* (janvier 1767), *« un journaliste doit se souvenir qu'il est historien des pensées d'autrui et que son devoir est de les ranger dans l'ordre le plus convenable »*. Belle définition, non ?

Il faut attendre 1841 pour que naisse un organe proprement économique

Il faudra pourtant attendre 1841 pour que naisse un organe proprement économique, *Le Journal des économistes*, qui durera un siècle. Son cadet anglais, *The Economist*, né en 1843, vit encore fort bien, on le sait. Il faudrait un ouvrage entier pour rendre compte de la prodigieuse aventure de Gilbert-Urbain Guillaumin, autodidacte, fondateur et gérant du *Journal* jusqu'à sa mort en 1864, principal éditeur de livres d'économie en France à cette époque.

Dans les dix premières années, le libéralisme économique est encore une idée assez neuve en France, et le *Journal des économistes* est plutôt dans l'opposition. Mais, à partir de 1854, il aura la position plus confortable d'organe scientifique spécialisé, non sans compromission avec le pouvoir impérial. Une note du ministère de l'intérieur de 1865 établit que les propriétaires du *Journal* se sont engagés *« non seulement à ne point se montrer hostiles au gouvernement, mais encore à s'abstenir absolument de politique »*... C'est le prix du triomphe. Les économistes qui gravitent autour du *Journal* auraient formé, selon nos auteurs, un véritable lobby pour la défense et la promotion d'un libéralisme intransigeant. Ainsi empêcheront-ils un Léon Walras, qui s'affirme socialiste, de faire carrière en France, le forçant à enseigner à Lausanne. Mais cet hégémonisme va être battu en brèche après 1870 avec la remontée des idées protectionnistes et socialisantes. En 1877, un décret instaure un enseignement d'économie dans toutes les facultés de droit, qui ne l'acceptent qu'avec beaucoup de réticence. De leur côté, les économistes du *Journal*, qui avaient pourtant réclamé de tels enseignements, ne croyaient pas que les professeurs de droit puissent enseigner correctement l'économie, et nourrissaient quelques doutes sur leurs connaissances en la matière et sur leurs convictions libérales.

Cette crispation de clan va coûter cher à la diffusion de l'enseignement de l'économie. A la veille de la Grande Guerre, on ne compte que quarante à cinquante professeurs d'économie dans les facultés. Encore s'agit-il souvent d'économistes de raccroc, jeunes agrégés de droit sans qualification particulière obligés de choisir un enseignement dont personne ne veut !

Elle va coûter cher aussi au lobby libéral. Un universitaire, Charles Gide, l'oncle d'André, un des nouveaux économistes universitaires, comprend que l'espèce de monopole intellectuel détenu par le *Journal* n'est pas tenable. En 1887, il fonde la *Revue d'économie politique*, qu'il dirigera jusqu'à sa mort, en 1932 (la *REP* lui a survécu jusqu'à aujourd'hui). A l'origine, il s'agit d'une véritable « machine de guerre » lancée contre le *Journal des économistes*. Chef de file de l'Ecole de la solidarité, l'oncle Charles, fort respecté d'André, est amené à admettre de plus en plus l'intervention de l'Etat. Il ouvre sa revue à Walras bien sûr, mais aussi à des auteurs hétérodoxes tels que Duguit, Durkheim, Tarde, Jay. Au niveau des recommandations politiques, Gide et ses disciples rejoindront le solidarisme de Léon Bourgeois pour former un « tiers-parti social », lequel, selon nos auteurs, aurait *« beaucoup »* contribué à *« désamorcer la question sociale, si menaçante, à la fin du siècle »*. Déjà, l'improbable « troisième voie » !

En fait, l'oncle d'André Gide se révélera en fin de carrière *« fondamentalement libéral »*, et la *Revue* penchera finalement du côté du libéralisme social beaucoup plus que du socialisme même libéral. Rueff pourra y publier en 1931 son fameux article sur *« l'assurance-chômage, cause du chômage permanent »*. Mais la *Revue* aura tout de même rempli sa « mission historique » : faire admettre *de jure*, et non plus *de facto*, l'intervention de l'Etat par des économistes libéraux. Oncle Charles avait visé juste la faille du libéralisme économique, à savoir son incapacité tout à la fois à se passer de l'Etat et à le délimiter.

PASSAGE EN REVUES

● Le Bord de l'eau

Le directeur de cette revue littéraire bordelaise, Dominique-Emmanuel Blanchard, est camusien. Il a lu *La Nausée* de Sartre, en a eu un haut-le-cœur, et, dans la grande controverse Sartre-Camus des années 50, il a rétrospectivement pris le parti de Camus. Mais c'est un jeune scrupuleux et inquiet, qui ne se donne pas raison sans débat. Et du moment que Francis Jeanson, qui fut le déclencheur involontaire de cette brouille fameuse, vit dans la région bordelaise, il est allé le voir, sachant son soutien actif aux indépendantistes durant la guerre d'Algérie. Il a trouvé un homme accueillant, à la pensée ferme, il l'a longuement interrogé sur le climat intellectuel des années 50, auquel plus personne ne semble rien vouloir entendre. Une pièce est versée au dossier : l'article de Jeanson sur *L'Homme révolté* de Camus, qui blessa celui-ci. Jeanson parle aussi de son expérience d'animateur culturel, puis de formateur de travailleurs de la santé mentale. Un parcours plein de sens dans une vie où l'engagement ne consista jamais à battre l'estrade (Le Bord de l'eau éditions, BP 61, 33360 Latresne, distribution Vilo l'Amateur, 72 F).

M. Ct.

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Transition à hauts risques

APRÈS HONGKONG
Chinois et cosmopolite : un pays, deux systèmes ?
de Philippe Le Corre.
Ed. Autrement, 278 p., 130 F.

Les Hongkongais cultivés, qui pratiquent parfaitement l'anglais, ont trouvé plusieurs mots pour désigner le retour de leur territoire sous la tutelle chinoise ; ils parlent de *transition*, de *change-over* ou de *take-over*. Les mots ne sont pas innocents. Dans un cas ils laissent présager un passage en douceur, une sorte de rétablissement d'une situation normale, la fin d'une aberration. Hongkong est chinois et revient à la Chine. *Take-over* est plus brutal. C'est la « reprise », comme on dit reprise en main. Les préparatifs mis en œuvre par le régime de Pékin en vue du 1er juillet, quand le drapeau rouge frappé des cinq étoiles flottera sur l'île et les Nouveaux territoires, ne laissent aucun doute. Selon la déclaration conjointe de 1984 entre la Chine et la Grande-Bretagne, qui règle le statut de cette « Région administrative spéciale », Hongkong devrait continuer à bénéficier de l'Etat de droit à la mode britannique pendant cinquante ans. Mais les Chinois du continent ont déjà montré que leur conception de la *« vraie démocratie »* différait largement de celle en vigueur en Occident. Et qu'on n'aille pas dire qu'il s'agit là d'une incompréhension entre civilisations. Les démocrates de Hongkong qui défendent les droits de l'homme et les libertés publiques ont fait litière de ces billevesées ethnoculturelles.

Philippe Le Corre, correspondant à Hongkong de plusieurs journaux français et américains, après avoir rappelé l'histoire du territoire et exposé les bases de sa prospérité, isole *« douze dossiers à risque »* pour les prochaines années. Le premier concerne l'indépendance de la justice. On peut certes sourire des juges vêtus de rouge et de noir, portant perruques comme à Londres, mais ce sont eux qui garantissent le respect de la loi, sans lequel les citoyens et les grandes firmes internationales seraient soumis à l'arbitraire.

Mais les mêmes hommes d'affaires qui affectent un détachement serein par rapport à l'évolution politique savent bien que la solidité de la place de Hongkong est aussi fondée sur la transparence et que cette transparence ne se conçoit pas sans la liberté de la presse. L'autocensure, note Philippe Le Corre, a déjà fait des ravages et le fait que la déclaration conjointe reprenne, pour garantir la liberté de la presse, les termes mêmes de la Constitution chinoise ne laisse pas d'inquiéter.

La liberté d'association n'est pas mieux lotie que la liberté d'expression. Dans la Région administrative spéciale, les organisations politiques étrangères seront interdites. Celles qui se sont vouées à la défense des droits de l'homme tomberont-elles sous le coup de la loi ? L'interdiction frappera-t-elle au même titre le Kuomintang (au pouvoir à Taïwan) et le Parti communiste chinois ? Beaucoup dépendra de la direction politique du territoire. Mais, là encore, les perspectives sont sombres. Pékin a quasiment désigné le chef de l'exécutif – le riche armateur Tung Chee-hwa – comme les membres de la nouvelle assemblée législative, qui remplacera le Legislative Council élu démocratiquement en 1995, pour la première fois au suffrage universel. A quoi s'ajoutent les problèmes posés par l'immigration, la dissidence qui trouvait refuge à Hongkong, le sort de la place financière qui risque de devenir la vache à lait de Pékin, la corruption qui peut avoir un aussi bel avenir que sur le continent...

A quoi ressemblera Hongkong dans cinq ans ? *« Dans cinq ans, Hongkong sera à la fois plus cosmopolite – parce que la Chine elle-même se sera davantage internationalisée – et plus chinois. Nous continuerons aussi à jouer notre rôle vis-à-vis du continent »*, déclare Leung Chun-ying, un agent immobilier proche des milieux pékinois. Martin Lee, chef du Parti démocrate, craint pour l'Etat de droit : *« Il n'y a pas de tradition juridique en Chine : le droit, c'est l'empereur. Aujourd'hui, c'est le Parti communiste. »* Entre les deux, toutes les opinions s'expriment. La Chine est l'avenir de Hongkong, si l'on entend par là que tout dépendra de l'évolution du régime de Pékin. La Chine aspire à être la puissance dominante en Asie ; qu'elle remplace à Hongkong la Grande-Bretagne, *« puissance impériale finissante »*, est plus qu'un symbole. *« Même ses dirigeants politiques, John Major, Tony Blair, semblent bien fades par rapport à Margaret Thatcher. Il s'agit d'un tout autre contexte par rapport aux années où fut négocié l'avenir de Hongkong »*, écrit Philippe Le Corre. Certes. Mais il ne faudrait pas oublier que Margaret Thatcher, elle-même, en tant que premier ministre, a entériné en 1984 les conditions de la rétrocession, dont on voit aujourd'hui l'usage qu'en fait Pékin.

★ Signalons également l'ouvrage de Gérard A. Jaeger, *Hongkong. Chronique d'une île sous influence*, qui sort aux éditions du Félin (374 p., 159 F).

POLITIQUE

● par Gérard Courtois

Le prix de la démocratie

L'ARGENT ET LA POLITIQUE EN FRANCE
d'Yves-Marie Doublet.
Economica, 198 p., 98 F.

Ministres indignes ou soupçonnés de l'être, notables jetés au cachot, carrières brisées ou protégées, justice aux ordres ou en révolte : depuis une dizaine d'années, l'argent empoisonne la politique. Au point, parfois, d'oublier que la vertu n'est pas, d'aujourd'hui, menacée par la corruption et que, de Panama à Stavisky en passant par les piastres et le gaullisme immobilier, quelques Républiques, déjà, ont manqué y sombrer.

Bon gré mal gré, le législateur l'a bien compris qui, en quelques années, a multiplié à la hâte les barrages de fortune pour endiguer le mal. Lois de 1988, de 1990, de 1993, de 1995, de 1996 : on n'avait jamais tant fait pour rappeler à l'ordre les élus. C'est le premier mérite de l'ouvrage d'Yves-Marie Doublet, que l'on ne saurait trop recommander, en premier lieu, aux milliers de candidats qui brigueront, l'an prochain, un siège de député, de conseiller régional ou de conseiller général : avec une précision chirurgicale, ce conseiller auprès de la commission des lois de l'Assemblée nationale dissèque une réglementation foisonnante, complexe, parfois confuse.

Rien n'échappe à son scalpel. Ni l'évolution de la législation ni celle des jurisprudences du Conseil constitutionnel, du Conseil d'Etat ou de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Pas davantage les règles de financement des campagnes électorales, qu'il s'agisse des recettes ou des dépenses, des modalités de remboursement ou de contrôle. Le financement des partis politiques est également passé au crible, depuis les aides publiques jusqu'aux dons privés, cotisations ou avantages en nature. Enfin, les moyens financiers des élus ne sont pas oubliés, qu'il s'agisse des *« moyens légaux »* ou des *« moyens inavouables »* (commissions liées à l'urbanisme commercial, aux passations de marchés publics ou de marchés à l'exportation, circuits occultes des sociétés d'économie mixte ou des associations parapubliques, etc.), qui sont à l'origine des affaires politico-financières qui défrayent la chronique. Le tout éclairé de comparaisons internationales.

Cet inventaire serait d'une aridité pour le moins rébarbative si Yves-Marie Doublet n'y ajoutait, chemin faisant, des éclairages originaux. Il établit, notamment, le montant du financement public de la politique française pour 1996, année de basses eaux, sans consultation électorale. Aux 526 millions de francs d'aide publique inscrits au budget en faveur des partis politiques, s'ajoutent 452 millions pour les indemnités parlementaires des députés et sénateurs, 1 173 millions pour l'indemnisation de leurs secrétariats et assistants parlementaires, 65 millions d'aide aux groupes parlementaires, 150 millions d'aide aux groupes d'élus des collectivités locales, ainsi que 7 millions d'aide à *L'Humanité* et à *Présent*. Au total, 2 373 millions de francs, soit 59,36 francs par électeur, auxquels il faudrait ajouter, pour être exhaustif, l'indemnisation des élus locaux, voire l'utilisation confidentielle d'une partie au moins de 454 millions de francs de fonds spéciaux du premier ministre. Même en 1995, où les élections présidentielle et municipales ont alourdi la note (90 francs par électeur), le prix de la démocratie reste modeste.

Enfin, l'auteur se livre à une analyse quelque peu désabusée de l'avalanche de lois de ces dernières années. *« Au regard des objectifs de transparence, de réduction des dépenses électorales et de dissuasion à l'égard des candidats prodigues qu'elle s'était assignée, on peut craindre que la législation n'ait pas tenu ses promesses »*, note-t-il. C'est particulièrement vrai pour le financement de l'élection présidentielle dont *« les failles et les effets pervers »* ne manquent pas. Yves-Marie Doublet souligne le *« dévoiement »* de la loi, qui a résulté, en 1995, de la multiplication des comités de soutien créés pour la circonstance – on en a recensé quatre-vingt-dix-huit pour Edouard Balladur –, dont le statut est flou et l'activité difficilement contrôlable.

De même, la publication des comptes des partis depuis 1992 *« n'est pas synonyme de transparence »*, tant le périmètre de leur comptabilité reste incertain, la présentation de leurs comptes *« opaque »* et les contrôles insuffisants. Mais c'est à propos de l'argent des élus que l'auteur se montre le plus sceptique. Même si l'on ne peut mésestimer *« un effet moralisateur indéniable »* des lois récentes, *« le pragmatisme de la politique et l'efficacité des financements clandestins ont raison de toutes les digues qui peuvent être opposées par le législateur »*.

D'autant que les contre-pouvoirs restent limités. Ainsi le contrôle de légalité des millions d'actes pris chaque année par les collectivités locales *« ne remplit pas son rôle »*, tout comme celui qui était attendu du Service central de prévention de la corruption. Le contrôle des chambres régionales des comptes reste *« long, formel et parcellaire »*. Quant au juge pénal, bien des affaires récentes témoignent, en dépit de quelques condamnations spectaculaires, que les parquets usent volontiers de leur pouvoir de classer les dossiers ou d'annuler ou freiner les procédures. Il ne s'agit pas, pour autant, de récuser ces mécanismes de prévention et de répression. Mais bien plutôt de leur donner *« les moyens de s'appliquer »*. On ne saurait mieux dire.

SOCIETE

● par Robert Solé

Coupables d'être victimes

VICTIMES
Les oubliés de la justice
de Jehanne Collard.
Stock, 240 p., 120 F.

La justice est parfois cruelle pour les prévenus. Elle peut l'être encore plus pour les victimes, comme le démontre un livre très instructif de Jehanne Collard, avocate, vice-présidente de la Fondation Anne-Cellier contre l'insécurité routière.

Parler des victimes est suspect. On a l'air de céder aux sirènes sécuritaires, sinon de vouloir lyncher les coupables. Il faut pourtant en parler, ne serait-ce que pour une raison bêtement intéressée : nous sommes tous des victimes potentielles, nul n'étant à l'abri d'un accident de la route, d'une erreur médicale, d'une agression ou d'un attentat. Et celui à qui cela arrive se trouve brutalement confronté, souvent pour la première fois, à l'appareil judiciaire.

La difficulté initiale, pour une victime, est de se faire entendre, car la plupart des plaintes sont classées sans suite. Certes, il y a toujours moyen d'utiliser la procédure de citation directe ou de se constituer partie civile. Encore faut-il le savoir. Et, de toute manière, cela peut coûter cher, la justice n'aimant pas qu'on lui force la main. *« Le plus indépendant, le plus courageux des juges est bien plus prompt à défier le pouvoir qu'à recevoir des plaintes et à écouter des victimes »*, constate Jehanne Collard.

Obtenir l'ouverture d'un dossier n'est qu'un premier pas. Très vite, les victimes se heurtent à la lenteur de la procédure, qui les désarçonne. Onze mois en moyenne pour un vol, dix mois pour un homicide involontaire, quarante mois pour un crime. Dans de nombreux cas, les indemnités attribuées par des tribunaux correctionnels sont gelées en raison d'un appel des compagnies d'assurances. Le code de procédure pénale reste très discret sur les droits de la victime à obtenir réparation dans un délai raisonnable. Le prévenu, lui, a – heureusement ! – obtenu des garanties.

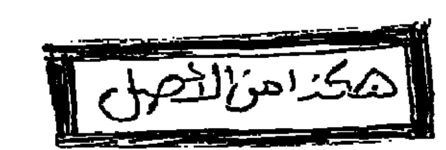
Autre étape : l'expertise. Beaucoup d'espoirs sont mis dans cet acte technique devant faire émerger la vérité, définir les responsabilités et fixer le montant du préjudice. Or c'est l'une des plus grandes sources de désillusions et de colère. Dans des pages très sévères, Jehanne Collard dénonce un *« détournement de la loi »*. Le magistrat, explique-t-elle, s'en remet de plus en plus souvent à l'avis d'un expert. Celui-ci a tendance à aller au-devant des désirs implicites du magistrat, ce qui lui donne une bonne chance d'être embauché par celui-ci pour un dossier ultérieur...

Mais l'épreuve la plus dure des victimes est de se sentir exclues de la procédure, qui ressemble à un tête-à-tête entre la justice et le prévenu. Comme si, par leur seule présence, elles risquaient de dénaturer l'enquête et de perturber la décision. Le souci d'empêcher une vengeance privée a conduit, au fil des siècles, à écarter la victime pour laisser place à l'Etat. *« Le crime ou le délit jugé n'est plus un préjudice commis par une personne à une autre personne mais un manquement aux lois, un trouble à l'ordre social. »* L'accusé a perturbé cet ordre et doit en répondre devant la puissance publique.

Chassées par la porte, les victimes rentrent parfois par la fenêtre, grâce à des associations. Puisque la justice refuse l'expression individuelle au nom de l'intérêt général, une action collective a été engagée. Elle s'exerce aujourd'hui dans des domaines aussi variés que les atteintes à l'environnement ou les dégâts causés par le terrorisme. Mais, pour cela, il a fallu forcer la porte des tribunaux, et le combat continue. De grands progrès – sur lesquels le livre n'insiste pas assez – ont été accomplis depuis 1981, à l'initiative de Robert Badinter.

Se venger ? Ce n'est pas le souci des victimes ou de leurs familles, souligne Jehanne Collard. Si elles ont tant besoin de se faire entendre, comprendre ce qui est arrivé, obtenir l'aveu d'un coupable ou d'un responsable, c'est pour pouvoir continuer à vivre. La famille d'une personne tuée dans une catastrophe ou un attentat ne peut s'en tenir à la fatalité : elle ne fera son deuil qu'à partir du moment où les responsabilités seront établies. De la même manière, l'enfant victime d'un viol ou d'un inceste ne retrouvera le respect de lui-même que lorsque la justice aura pu mettre un nom sur sa souffrance et punir son bourreau. Au fond, *« si les victimes ont recours à la justice, c'est pour savoir qu'elles ne sont pas coupables »*.

L'avocate conclut son livre par un guide pratique. On y apprend comment se procurer un procès-verbal de police après un accident de la route, comment saisir la Commission d'indemnisation, se retourner contre un hôpital, dénoncer une bavure administrative ou même mettre en cause une loi... Elle nous laisse un peu sur notre faim en évoquant la métamorphose de nombreux blessés de la vie qui, après avoir connu successivement le désespoir, la colère ou la révolte, finissent par tirer une force étonnante de l'épreuve traversée. Simple pudeur peut-être, Jehanne Collard ayant elle-même subi un grave accident de la route avant de se consacrer à la défense des victimes.



hauts risques

démocratie

être victimes

هكذا من الاصل

Sur les chemins défrichés par Michel Foucault

Quel est, aujourd'hui, l'héritage du philosophe mort en 1984 ? Si certains chercheurs marchent directement sur ses traces, d'autres appliquent sa démarche à de nouveaux champs de recherche. Pour ou contre ? Difficile, en tout cas, d'échapper à Michel Foucault !

Treize ans ont passé depuis la mort de Michel Foucault, un délai suffisant pour se demander si les philosophes entretiennent encore un rapport vivant avec son œuvre. *« On rappelle toujours que Marx disait : "Je ne suis pas marxiste". Je crois que Foucault aurait dit volontiers : "Je ne suis pas foucaldien". »* Cette boutade de Pierre Bourdieu, dans le dernier numéro de la revue *Sociétés & Représentations*, est un bon résumé de ce problème d'héritage intellectuel. La postérité d'un auteur, particulièrement la réception qui accompagne l'œuvre d'un philosophe, peut être l'occasion de malentendus, de désaccords, ou alors, inversement, d'une dévotion qui ne souffre plus même la moindre tentative de relecture. Dans le cas de Foucault, qui ne se considérait pas comme un « auteur », et qui ne cessait de dire qu'il ne proposait aucun corps de doctrine, cette question sonne comme un paradoxe.

Il est incontestable que de nombreux philosophes, chercheurs, historiens poursuivent quotidiennement un dialogue avec cette pensée dans tous ses aspects : depuis les premières recherches sur l'histoire de la folie, le travail sur la prison et les derniers livres sur la sexualité. De là à parler en termes d'héritage, il y a un pas que le philosophe François Ewald, auteur de *L'Etat providence* (Grasset, 1986), et qui fut très proche de cette pensée, se refuse à franchir. Pour lui, il n'y a *« pas un héritage mais des gens qui utilisent Foucault dans des domaines extrêmement différents »*. Même si aujourd'hui *« la France est une petite contrée foucaldienne »* – comparée aux Etats-Unis ou à l'Allemagne –, Foucault y est, dit-il, bel et bien *« utilisé »*. Il a fait aussi son entrée dans l'université française, même s'il demeure parfois difficile, toujours selon François Ewald, de constituer un jury de thèse sur Foucault.

L'auteur de *L'Archéologie du savoir* avait redoublé son corpus d'œuvres philosophiques d'une masse impressionnante d'articles, témoignant de son engagement constant dans l'actualité. Avant même la publication des *Dits et Ecrits*, qui rassemblent ces interventions (« le Monde des livres » du 30 septembre 1994), une thèse soutenue par Sandra Coelho de Souza (*L'Ethique de Michel Foucault*, à paraître bientôt au Brésil) devait déjà mettre en lumière dans tous ces textes, parfois de circonstances, une cohérence, une densité proprement philosophiques. Foucault était bien un *« passe-frontière »* entre la philosophie et la *« non-philosophie »* – terme générique qui désigne l'ensemble des problèmes, des sources, des méthodes d'investigation traditionnellement exclues du savoir et du discours philosophiques. En écrivant par exemple l'histoire des fous, des délinquants, en s'intéressant aux archives, Michel Foucault a fait entrer dans la philosophie tout ce qui demeurait confiné sur ses marges, et en cela il continue d'être suivi. Surtout, il a introduit à l'intérieur du discours philosophique une réflexion sur les pratiques, dont témoigne de manière exemplaire son *Histoire de la sexualité*.

Delphine Garnier

Pour ceux qui utilisent Foucault aujourd'hui, il ne s'agit donc pas seulement de le commenter mais, pour reprendre une expression de François Ewald, de continuer sa pensée *« à travers une activité »*. Ainsi Frédéric Gros, jeune philosophe qui a consacré une thèse et un « Que sais-je ? » à Foucault, est-il en train d'achever, dans la lignée de *L'Histoire de la folie*, un ouvrage sur les rapports entre les milieux artistiques et la psychiatrie à la fin du XIXe siècle) (1), tout en travaillant avec des psychiatres, membres de l'association Pratiques de la folie : *« La pratique est le lieu où le questionnement doit sans cesse revenir »*, dit-il. En associant ses recherches au travail des psychiatres sur le terrain, le philosophe peut leur apporter sa propre lecture de l'histoire de la psychiatrie, et les amener à se mettre en question.

Cette réflexion sur Foucault relève de ce qu'on appelle la « deuxième génération » des successeurs : ceux qui ont pris la relève en important des problématiques foucaldiennes dans un champ de recherche qu'ils ont eux-mêmes choisi. La première génération rassemblait des historiens comme Arlette Farge ou des philosophes comme Judith Revel et François Ewald. Elle a eu à affronter les sérieuses remises en cause et réfutations de l'oeuvre de Foucault, celle de Marcel Gauchet et Gladys Swain sur *L'Histoire de la folie* par exemple. Dès 1977, puis en 1980, avec *La Pratique de l'esprit humain*, Marcel Gauchet et Gladys Swain attaquaient en effet les approximations factuelles de Foucault dans sa description de la naissance de la psychiatrie. Ils s'opposaient, en réaction à la sensibilité de la génération de 68, et à partir des textes de Pinel ou d'Esquirol, à la conception foucaldienne de la folie comme parachèvement d'une théorie de la déraison et à sa vision de l'institution asilaire sous l'angle exclusif de l'exclusion. Pour eux, la naissance de la psychiatrie pouvait se lire aussi comme une émergence du sujet moderne.

Si la contestation a été vive, elle semble un cap dépassé depuis une dizaine d'années. Complètement ? En 1991 encore, la revue *Le Débat* (septembre-octobre) s'attaquait d'une manière assez vigoureuse aux conditions de publication et d'interprétation par Foucault et son équipe du manuscrit autobiographique de Pierre Rivière, ce jeune parricide du XIXe siècle – publication qui avait donné lieu à un film de René Allio. Philippe Lejeune, auteur d'ouvrages sur l'autobiographie, relevait ainsi dans la revue de Pierre Nora les erreurs, les coquilles, les *« citations erronées, amalgames, inventions »*, bref les *« aberrations »* du *« Rivière de Foucault »* : ou comment, d'après Lejeune, faire violence aux archives et aux sources pour coller à la *« mythologie de l'insensé »*. Pourtant, les recherches de Foucault sur la folie, avec celles sur la prison, continuent d'alimenter débats et publications. Ainsi, en novembre 1996, *Sociétés & Représentations* consacrait son numéro 3 à un dossier inspiré par le titre d'un livre de Foucault : *« Surveiller et punir : la prison vingt ans après. »*. Dans *Penser la folie* (Galilée, 1992), des psychiatres, des historiens et des philosophes (parmi lesquels Elisabeth Roudinesco, Georges Canguilhem, Arlette Farge et Jacques Derrida) ont voulu non faire un bilan du travail de Foucault comme s'il avait mis un point final à cette question mais *« analyser* en chemin *ce qu'il nous donne à penser »*.

Hériter de Foucault signifie-t-il immanquablement se placer soi-même dans un rapport vivant à la « non-philosophie », à l'actualité, au temps présent ? Cela peut vouloir dire aussi marcher parfois sur ses traces, prolonger ses enquêtes ou les pistes qu'il n'a pas lui-même explorées. Foucault a ainsi consacré des cours et des ouvrages à l'institution pénitentiaire, aux modes d'exercice du pouvoir politique, mais sans aborder frontalement le problème de la police. Hélène L'Heuillet, une philosophe membre du Laboratoire d'analyse des systèmes politiques (LASP/CNRS), prépare pour les éditions Aubier un livre très attendu sur la police. Elle reconnaît que sa recherche *« n'aurait pas été concevable ni recevable s'il n'y avait pas eu Foucault. Foucault a ouvert une nouvelle citoyenneté des concepts »*. Pourtant, si Hélène L'Heuillet inscrit explicitement son travail sur la police dans la continuité de Foucault, elle part de l'institution policière et de la police pour concevoir le politique alors que, pour Foucault, ce qui est premier, c'est la conception qu'il se fait du *« pouvoir »*.

Tel est peut-être une des caractéristiques de l'héritage de Foucault, et qui explique sa survivance : avoir été avant tout un défricheur. Si ses successeurs lui sont parfois redevables du domaine qu'ils explorent, ils ne le sont plus forcément de leurs positions théoriques. Ce rapport à Foucault instaure un dialogue bien éloigné du commentaire universitaire. Michel Sennelart, par exemple, auteur des *Arts de gouverner* (Seuil, 1995), s'est ainsi livré à une étude historique et philosophique dans la lignée des études de Foucault sur la *« gouvernementalité »*. Mais, confronté aux hypothèses foucaldiennes, Sennelart explique qu'il n'a tenté *« ni de les confirmer ni de les critiquer, mais, s'inscrivant dans une autre perspective, de progresser dans un certain écart par rapport à elles »*.

Ne pourrait-on, finalement, décrire le dialogue de tous ces chercheurs avec la pensée de Foucault en reprenant les termes mêmes que celui-ci avait utilisés pour définir sa propre relation avec Hegel ? Dans sa leçon inaugurale du Collège de France, en 1970 (*L'Ordre du discours*, Gallimard), Foucault écrivait en effet : *« Echapper réellement à Hegel suppose d'apprécier exactement ce qu'il en coûte de se détacher de lui ; cela suppose de savoir jusqu'où Hegel, insidieusement peut-être, s'est approché de nous ; cela suppose de savoir, dans ce qui nous permet de penser contre Hegel, ce qui est encore hégélien ; et de mesurer en quoi notre recours contre lui est encore peut-être une ruse qu'il nous oppose et au terme de laquelle il nous attend, immobile et ailleurs. »*

(1) Création et folie, Une histoire du jugement psychiatrique, à paraître prochainement aux PUF.



MICHÈLE BANCILHON

Michel Foucault au Collège de France, en 1976

Généalogie du « bio-pouvoir »

Suite de la page I

Que disent-ils, ces textes écrits par les révolutionnaires anglais du XVIIe siècle, ou bien par le Français Boulainvilliers, porte-parole au début du XVIIIe siècle d'une « réaction nobiliaire » contre la monarchie (accusée de s'appuyer sur la bourgeoisie pour liquider les privilèges de l'aristocratie) ? Ils disent que l'essence du pouvoir est la guerre (ce qui n'est pas nouveau) et, surtout, que l'essence de cette guerre est d'être une *« guerre des races »*. Normands contre Saxons en Angleterre, Francs (ou Germains) contre Gaulois (ou Gallo-romains) en France : les forces qui font l'histoire seraient donc, avant tout, des forces « ethniques ».

Même s'il n'a guère de valeur scientifique, un tel discours intéresse Foucault pour une double raison. D'une part, parce qu'il constitue la première version de ce qui deviendra, chez Augustin Thierry, un thème officiel de l'historiographie bourgeoise que Marx réinterprétera à son tour en substituant à la notion de guerre des races celle de lutte des classes. D'autre part, l'apparition, dans ces querelles d'historiens, du motif de la « race » paraît à Foucault devoir être déchiffrée comme un signe : le signe d'un investissement nouveau des réseaux de pouvoir dans le savoir biologique.

A ce nouvel investissement correspond l'émergence d'un *« bio-pouvoir »* – concept élaboré pour la première fois dans la leçon du 17 mars 1976 (point culminant du cours), afin de désigner ce qui restera désormais, pour Foucault, l'une des plus grandes innovations du XIXe siècle. Il faut y insister : le bio-pouvoir est quelque chose de tout à fait différent, dans son fonctionnement, des *« technologies disciplinaires »* mises au point durant les deux siècles antérieurs.

Celles-ci ne concernaient que le corps isolé de l'individu, qu'il s'agissait de soumettre à un « dressage ». De plus, elles s'exerçaient dans le cadre d'une représentation traditionnelle de la souveraineté considérée, à travers l'institution du droit de grâce, comme pure puissance de condamner à mort. A partir du XIXe siècle, en revanche, le bio-pouvoir s'intéresse aux « populations » en général, et vise à réguler au mieux les grands flux biologiques (natalité, maladies endémiques, vieillesse, mortalité), afin d'optimiser la gestion des forces sociales. Bref, il s'inscrit dans une nouvelle représentation du pouvoir, qui fait désormais de celui-ci un pouvoir sur la vie, un pouvoir de *« faire vivre »* – et, simultanément, de *« défendre la société »* contre les *« germes »* qui la menacent.

Ces analyses de 1976 sont donc cruciales, puisqu'elles annoncent à la fois *La Volonté de savoir*, les cours donnés au Collège pendant les trois années suivantes ainsi qu'un certain nombre de réflexions ultérieures de Foucault sur la genèse de l'Etat contemporain. Ces dernières, cependant, tout au moins sous la forme qu'elles prennent ici, sont encore bien hâtives.

Foucault annonce, en effet, son désir d'entreprendre une « généalogie » du bio-pouvoir et, particulièrement, du racisme d'Etat – qui serait, selon lui, l'une des formes majeures prises par le bio-pouvoir à partir de la fin du XIXe siècle. Et, là, il va soudain trop vite. Tout Etat moderne, déclare-t-il, ne peut qu'être raciste, puisque la notion de race est l'instrument qui s'impose pour définir biologiquement un peuple. L'Etat hitlérien ne présente, de ce point de vue, aucune originalité particulière (sinon celle d'avoir été jusqu'au bout de cette logique monstrueuse, qu'il n'a cependant pas inventée). Et même l'Etat socialiste ne saurait être, à sa façon, qu'une forme d'Etat raciste parmi d'autres...

Ce n'est pas seulement l'historien du racisme qui sursautera en surprenant, dans la bouche de Foucault, ce genre d'amalgame. N'importe quel lecteur demeurera perplexe. Fallait-il donc, à un philosophe qui se voulait « révolutionnaire » mais non marxiste, banaliser à ce point le nazisme pour donner à entendre qu'il n'était pas « pire », au fond, que la démocratie prétendument « libérale » ? Et faire au socialisme un tel procès, pour le discréditer ?

Il semble impossible de ne pas signaler cette réserve envers les dernières pages du cours. Même s'il ne s'agit que des toutes dernières pages, et même si pareils excès (typiques d'une certaine « ultra-gauche » des années 70) sont sans doute imputables au lyrisme d'une improvisation de fin d'année – dont on ne retrouve pas l'équivalent dans les livres écrits par Foucault.

Christian Delacampagne

Histoire de l'amour fou

Patricia Dunker dédie à Foucault un roman étonnant, qui met en abyme la passion entre l'écrivain et son lecteur

LA FOLIE FOUCAULT
(Hallucinating Foucault)
de Patricia Dunker.
Traduit de l'anglais
par Céline Schwaller-Balay,
Calmann-Lévy, 210 p., 110 F.

D'un coup de torchon céleste, Patricia Dunker met K.-O. les conventions romanesques. *La Folie Foucault* nous laisse pantois. Récit en abyme de la passion entre l'écrivain et son lecteur, ce texte intelligent et fougueux extirpe les racines de la création littéraire et met à nu la folie latente du romancier, *« la solitude de celui qui voit un monde différent de celui où vivent les gens qui l'entourent »*.

Un étudiant de Cambridge, fasciné par son œuvre, part à la recherche de Paul Michel, auteur célèbre et scandaleux dont on n'a plus de nouvelles depuis huit ans. Patricia Dunker donne à ce personnage d'écrivain le prénom complet de Foucault. Ce dédoublement littéraire prend tout son sens lorsque Paul Michel, retrouvé dans un asile, affirme au narrateur n'avoir publié ses livres que pour un seul lecteur : le célèbre philosophe. *« Le fait d'écrire est, en soi, un acte de violence perpétré contre la réalité »*, souligne la romancière, qui nous entraîne dans un examen téméraire de la solitude du créateur : *« Tu vois le gouffre, et eux non. Tu vis parmi eux. Ils marchent sur de la terre. Tu marches sur du verre. Tu vis masqué, conscient de ta différence absolue. »* Le narrateur sans nom est l'ange de chair diligenté par un groupe d'admirateurs – pour la plupart homosexuels – avides de retrouver Paul Michel (Foucault voyait dans les réseaux d'amitié masculine une transgression sociale supérieure aux pratiques sexuelles les plus frénétiques). Par le truchement de la fiction, nous pénétrons dans le labyrinthe de haute résistance qu'est l'hôpital psychiatrique où Paul Michel accepte d'être enfermé depuis que Foucault, mort du sida, ne peut plus le lire.

L'étudiant anglais enfreint le tabou de la fiction. Il « enlève » le romancier, se fait aimer de lui, perd à son tour la raison dans le quotidien d'un amour dont les jouissances « réelles », pour la première fois révélées, lui font croire qu'il vit au plein cœur de l'œuvre de Foucault : la folie, la passion, la sexualité, jusqu'à rêver que pour lui seul son amant fera coïncider son destin d'écrivain et ses aspirations d'homme. Nous sommes les témoins transis de la mise à mort de cette illusion aussi belle et fragile que les lettres fulgurantes de lucidité et de tendresse que Paul Michel écrivait à Michel Foucault. A l'instar de l'éphèbe amoureux, nous glissons de la fascination littéraire au fait divers que le roman n'a pas encore métamorphosé.

Au tribunal de l'imaginaire, Paul-Michel-Foucault et Patricia Dunker interrogent le mythe de l'amour fou. L'audace de *La Folie Foucault* est d'exiger des dieux-écrivains qu'ils incarnent les fantasmes et les désarrois humains. En 1993, le disciple a vingt-deux ans, le maître quarante-six, mais, si nous faisions fi de la chronologie, Paul Michel pourrait être Artaud, Augiéras, Althusser, Genet, Hocquenghem, Duvert, Guyotat ou Hervé Guibert. Envers solaire du Michel Foucault nocturne, il pourrait abriter l'ombre indisciplinée de Roland Barthes : *« J'ai vécu cette vie pour lui, la vie qu'il enviait et désirait. »*

Patricia Dunker a choisi un « je » masculin et le garçon qui avait jadis séduit Paul Michel se révèle être, seize ans plus tard, la jeune femme qu'avait cru aimer l'étudiant anglais. Emblématique, Paul Michel déborde du cadre de son identité homosexuelle. Tel Schiller qui voua une passion épistolaire à Goethe, il est un schizophrène heureux, entre réel et hallucination, égaré parmi les morts-vivants : *« La folie est une façon de poser les questions difficiles. »* La seule, sans aucun doute, pour un romancier.

Hugo Marsan

L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Autour de « l'affaire Aubrac ».** *Aubrac*, un livre de l'historien et journaliste lyonnais Gérard Chauvy consacré aux époux Aubrac, a été déprogrammé *sine die* par les éditions Albin Michel, qui avaient prévu sa parution en même temps que le film de Claude Berri sur le même sujet. Sous-titré *« Une légende de la résistance à l'épreuve de la critique historique »*, ce livre, qui correspond à quatre années de travail sur les archives, apporterait des documents mettant en contradiction certains points essentiels de l'histoire officielle des Aubrac. Le report de la publication a été décidé, rapporte-t-on chez Albin Michel, par le PDG de la maison, Francis Esménard, après lecture du premier jeu d'épreuves du texte, au motif que *« tout n'était pas parfait ni inattaquable »*. Journaliste au *Progrès*, spécialiste de la période de l'Occupation, auteur notamment de *Lyon 40-44* (Plon, 1985 ; Payot, 1993) et de *Histoire secrète de l'Occupation* (Payot, 1991), Gérard Chauvy reste perplexe sur la demande qui lui aurait été faite de *« remodeler l'ouvrage dans un contexte plus général »* et se refusant toutefois à voir un lien de cause à effet entre la déprogrammation d'*Aubrac* et la publication récente, chez le même éditeur, d'un ouvrage sur *« Les Combattantes de l'ombre »* préfacé par Lucie Aubrac. Chauvy assure ne pas soutenir une thèse mais *« soumettre à la critique des documents d'archives, un tiers du livre étant constitué de documents »*. Certains des points révélés dans son livre devraient faire l'objet d'un article dans la prochaine livraison de la revue *Historia*.

● **Prévert contre BNP.** Eugénie Bachelot, petite-fille et unique ayant-droit de Jacques Prévert, a retiré sa plainte contre la BNP après avoir assigné celle-ci en référé pour violation du droit moral et patrimonial. Elle accusait la banque d'avoir utilisé sans son accord, par voie d'affiches publicitaires, la célèbre réplique *« Vous avez dit bizarre ? »*, passage tronqué des dialogues de Jacques Prévert pour le film *Drôle de drame* de Marcel Carné, estimant qu'il s'agissait d'une contrefaçon. Mais le *« plan média »* de la BNP était achevé lorsque l'affaire a été évoquée, jeudi 13 février, devant le tribunal de grande instance de Paris, et Eugénie Bachelot, qui demandait au juge d'ordonner la cessation de cette publicité, s'est désistée. Son avocat, Mᵉ Tolédano, a fait savoir à l'audience qu'il demanderait au tribunal de juger l'affaire au fond.

● **Nouvelle collection chez Balland.** Jean-Jacques Augier, PDG des éditions Balland, a décidé de renforcer le département de littérature française de la maison en en confiant la direction à Richard Millet. Directeur de la revue littéraire *L'Art du bref*, auteur de nombreux romans publiés pour la plupart chez POL, dont *La Gloire des Pythre* (son prochain livre paraîtra en septembre chez le même éditeur), Richard Millet publiera cinq à six titres par an dans sa collection, qui vient d'accueillir *Dormez-vous ?*, de Geneviève Delrieu, en attendant un essai de Benoît Mailliet-Le Penven sur *La Voix de Kathleen Ferrier*, et trois livres en septembre, dont deux premiers romans.

● **Prix littéraires.** Le prix du syndicat français de la critique de cinéma a été décerné à Geneviève Sellier et Noël Burch pour *La Drôle de guerre des sexes du cinéma français 1930-1956* (Nathan, coll. « Fac cinéma ») ; le prix Michel Dard à André Balland pour son roman *La Mer oubliée* (Grasset) ; le prix XVIIᵉ Siècle à Simone Herry pour *Une ville en mutation : Strasbourg au tournant du Grand Siècle* (Presses universitaires de Strasbourg).

BD à Bastia : un rendez-vous d'art et d'essai

Le festival corse de bandes dessinées lance un pont vers l'Argentine : un plaidoyer pour l'échange et la liberté

Une silhouette légère dévale, gracieuse, les marches d'un escalier ocre et mauve. Les degrés sont en fait autant d'albums empilés, au cœur d'une ville que les palmiers, les persiennes ombreuses et le linge qui bariole l'espace entre les façades cinabre, ancrent résolument dans l'imaginaire du Sud. L'affiche de Jean-Claude Denis donne le ton de ces rencontres d'auteurs, de scénaristes et de dessinateurs qui font l'identité de « BD à Bastia ». Pour sa quatrième édition, la manifestation n'a pas dérogé à ses choix exigeants, presque atypiques.

Salon ? Festival ? Les étiquettes importent peu ici. Pas de prix ni de récompense, pas plus que de distinction particulière pour les invités de ce cru 1997. Sinon celle que fit le public au thème majeur, « Corsica-Argentina », hommage à ceux qui ont bâti leur œuvre d'un continent à l'autre, exilés souvent victimes d'une violence politique dont témoigne leur création. Les Bastiais ne s'y sont pas trompés, qui ont vécu comme un événement exceptionnel l'évocation de la bande dessinée argentine. Pour célébrer le rôle décisif d'Alberto Breccia (1919-1993), qui fonda, en 1966, l'Instituto de Arte – une école pluridisciplinaire spécialisée dans les arts graphiques et plastiques et ouverte à la littérature, au théâtre comme au cinéma –, ils avaient tous répondu présent : Guillermo Mordillo, parti très tôt de son pays d'origine, Quino, créateur de l'inoubliable Mafalda, Horacio Altuna et Walter Fahrer – aujourd'hui établi à Porto-Vecchio –, Jose Antonio Muñoz, Carlos Sampayo et Jorge Zentner (l'homme n'a plus aucun livre depuis qu'il a dû fuir en une nuit son pays), couronné il y a un mois à Angoulême, de l'Alph'Art du meilleur album étranger pour une somptueuse histoire d'exil, *Le Silence de Malka* (Casterman). La saisissante exposition que Dominique Mattei consacre à Breccia, Altuna, Fahrer, Muñoz et Quino prolongera jusqu'au 21 mars l'émotion de la table ronde, animée par le grand romancier Juan Sasturain, qui cosigna le *Perramus* de Breccia, longue quête sur la mémoire et l'oubli sur fond de régime totalitaire.

Une occasion de rendre hommage à l'immense scénariste Hector German Oesterheld, victime de la junte militaire en 1977. D'autres rencontres sur l'aventure des Cap Corsins partis aux Amériques, source d'autant de légendes de l'exil, ou sur les liens entre BD et apprentissage de la lecture confirmèrent l'option exigeante de ces rendez-vous bastiais qui ne ressemblent résolument pas à ces foires d'éditeurs où le dessinateur devient un forçat de la dédicace. Ce que semblèrent apprécier les invités de l'espace jeunesse (Mazan, déjà présent l'an dernier comme jeune créateur, Plessix ou le plus inattendu Olivier Douzou, dont la syntaxe a bien des affinités avec la bande dessinée), les jeunes créateurs de l'île (on retiendra la première participation d'Emmanuel Prelles, signature des *Inrockuptibles*) comme les deux dessinateurs que célébrait une exposition monographique : Jean-Claude Denis et Nicolas de Crécy. Si les tables de bar, étroites, décourageaient les longues séances de signature, elles permirent en revanche une proximité réelle et une convivialité authentique dont tous les acteurs de la manifestation profitent rarement ailleurs. Signalons enfin la coproduction réalisée avec BD Boum Blois et partiellement reprise du Salon de novembre : Séra, Jean-Baptiste Andreaé et Pierre Bailly – les planches traitées en couleurs directes de sa *Saison des anguilles* (Dargaud) obtinrent un vif succès.

On ne peut oublier la très belle scénographie qui fut confiée au graphiste Marc-Antoine Mathieu sur sa propre production : le créateur de Julius-Corentin Acquejacques, dont le vertigineux univers sait associer l'art du conteur, le détournement des codes et une impressionnante maîtrise du noir et blanc, proposait une fois de plus un voyage captivant d'une confondante intelligence. Il récidivait dans la bibliothèque du théâtre municipal avec son complice de l'atelier Lucie Lom, Philippe Leduc, pour l'évocation toute borgesienne d'un labyrinthe ouvert, onirique et mouvant : imaginez une bibliothèque dont les livres s'échappent des rayonnages, aux placards grillagés, gage de liberté conquise, oiseaux envolés égarés entre un ciel où le train des nuages dicte la migration et un sol qui se dérobe, masqué par des miroirs. Le spectateur, suspendu au bord d'un double abîme comme au bastingage d'un vaisseau rêvé, a apprécié ce magnifique travail, soutenu par la délégation aux arts plastiques du ministère de la culture et qui pourrait être présenté à Blois dans la bibliothèque du château en novembre.

MOWGLI ET LA MUSIQUE

On l'aura compris, cette quatrième édition marque bien une étape décisive dans la vie de la jeune manifestation. Aidée par les partenaires institutionnels, de la Ville de Bastia à la Collectivité territoriale, mais aussi par des entreprises locales (Compagnie Corse-Méditerranée, Microinformatique corse, société d'affichage SPIM, Union des vignerons de l'Île de Beauté – elle offre quinze mille bouteilles de vin, rouge et rosé, dont l'étiquette reprend l'affiche du Skialon), elle a changé d'échelle (1 000 mètres carrés, soit deux fois l'ancien espace), investissant la ville grâce au travail de deux mille scolaires (écoles, collèges et lycées professionnels confondus) qui illustrèrent la rencontre pour les vitrines des commerçants bastiais et réalisèrent l'exposition jeunesse. Quatre cents d'entre eux, en outre, fréquentèrent durant la manifestation les ateliers d'Olivier Douzou, Bernadette Després, Quino ou Mazan, qui accueillirent au total six cents élèves. Avec ses six mille visiteurs, l'édition 1997 montre la belle vitalité de « BD à Bastia » : ils n'étaient que quatre mille l'an dernier. Un succès qui tient en fait au cadre même de la manifestation. Naguère MJC, le centre culturel de Bastia a sans doute eu du mal à imposer sa nouvelle identité dans l'usage courant mais n'en rencontre aucun en revanche à développer les activités qui rythment le calendrier culturel le plus dense de l'île. Après « BD à Bastia », dont les expositions restent visibles encore un mois, trois temps forts : *Mowgli l'enfant-loup*, d'après Kipling, par le Centre dramatique national d'Alsace, dernière étape de la première saison « théâtre jeune public » (11 et 12 mars au théâtre municipal), une grande exposition d'art contemporain (avril) puis, de la Fête de la musique à la nuit de la Saint-Jean, les cinquièmes Allegria (21-23 juin).

Autant d'aventures nouvelles où le rendez-vous BD de février s'inscrit sans hiatus, comme un temps fort particulier, en aucun cas comme un événement exceptionnel. Fruit de l'inépuisable énergie de Dominique Mattei et de son équipe, la cohérence de l'action du centre culturel Una Volta (*« Il était une fois... »* ?, Une voûte ? Une volte comme une révolution céleste ? L'ambiguïté est décidément féconde) force l'admiration, passerelle entre tous les visages de la création, brassant les codes, les origines et l'âge des publics. Cela tient-il au génie du lieu ? En tout cas, l'hommage à l'Argentine ressemblait assez à un plaidoyer pour l'échange et la liberté. Un discours d'une brûlante actualité.

Philippe-Jean Catinchi

Coédition Sud-Nord

Les éditions Joëlle Losfeld (Paris) et la maison d'édition Cérès (Tunis) se sont pour la première fois associées en publiant conjointement trois courts romans tunisiens en langue française. Après *Tirza* de Ali Abassi (142 p., 95 F) et *Jours d'adieu* de Ali Becheur (173 p., 95 F), *L'Etage invisible* de Emna Belhadj Yahia (175 p., 100 F) est sorti des presses tunisiennes au début du mois de janvier. De factures différentes, ces livres partagent une même thématique, celle de la quête identitaire. Leurs auteurs, nés en Tunisie et ayant fait le choix d'y vivre, possèdent une *« culture française très forte »*, souligne Joëlle Losfeld.

Fable moderne, *Tirza* raconte la dérive de Mansour, jeune émigré de retour au pays, un *bled* en plein désert, habité de mirages truculents et d'êtres hallucinés. Dans *Jours d'adieu*, ce n'est pas au conte oriental mais à l'actualité politique (le récit se déroule durant la guerre du Golfe) que l'auteur fait appel. Son héros, Chérif, un professeur d'université en rupture de ban, erre entre la Tunisie et la France à la recherche de son passé et de lui-même. Aucune intrigue, en revanche, dans *L'Etage invisible*. Emna Belhadj Yahia y décrit, par petites touches, la vie quotidienne de Aïda, archétype de la Tunisoise d'aujourd'hui, partagée entre sa soif d'autonomie et son désir d'intégration.

Très attachée à la Tunisie et à la maison d'édition Cérès – où elle a eu la chance de faire ses premières armes à la fin des années 70 –, Joëlle Losfeld n'a pas hésité à accepter la proposition de ses confrères. Fabriqués à Tunis, à un coût nettement inférieur à celui pratiqué en France, ces livres sont vendus aux *« prix nationaux ordinaires »*, soit environ 3 dinars en Tunisie et autour de 100 francs dans l'Hexagone. *« Pour une fois, les choses se font dans le sens Sud-Nord, et non l'inverse »*, se félicite l'éditrice parisienne.

Catherine Simon

Regarder pour mieux voir

C'est un *« aérolithe posé au cœur de Paris »*, un objet étrange qui fête son anniversaire. Quoi ? *« Une centrale électrique »* ? *« Un crustacé venu d'ailleurs »* ? *« Notre-Dame des Tuyaux de poêle »* ? Vous n'y êtes pas. C'est un mastodonte de verre et d'acier qui entre dans sa vingt et unième année. Oui, un... *« Pompidosaure »* !

Pour célébrer les vingt ans du Centre Georges-Pompidou (*Le Monde* des 29 et 31 janvier), la collection « L'Art en jeu », destinée à faire aimer aux enfants l'art du XXᵉ siècle, consacre son trentième titre au *« monument fétiche »* de Renzo Piano et Richard Rogers. Une exception pour cette aventure éditoriale passionnante qui était jusqu'alors centrée sur les arts plastiques (Ernst, Arp, Klein, Kupka, Schwitters...).

Cette première marquera-t-elle le début d'une nouvelle série consacrée à l'architecture ? Comment ne pas le souhaiter, tant sont rares les ouvrages de jeunesse traitant d'architecture contemporaine, tant est astucieuse et prenante la démarche de « L'Art en jeu » ?

Un *« Pompidosaure »* donc. Pour ausculter la bête, l'auteur, Sophie Curtil, créatrice de la collection, lui a appliqué sa méthode favorite – celle qu'elle emploie pour les tableaux ou les sculptures – qui va de l'extérieur vers l'intérieur des œuvres. *« C'est une démarche qui part de l'imaginaire, des métaphores inspirées par l'œuvre. Puis, insensiblement, elle conduit le lecteur au cœur de l'objet, à sa réalité. Elle le fait grâce à une observation détaillée de ses caractéristiques visuelles (couleurs, matières, formes, composition, construction...). »*

Les métaphores ? Paquebot, raffinerie, éléphant : elles n'ont jamais manqué à propos de Beaubourg et les photos de Georges Meguerditchian les illustrent à merveille. L'observation ? Sophie Curtil invite à examiner de près l'insolite animal : il a *« la peau transparente et les boyaux à l'extérieur »* ; ses veines sont *« rutilantes »*, son squelette semblable à un *« gigantesque Meccano »*. L'auteur explique comment on en a assemblé les pièces, travée par travée, et comment chaque couleur du centre renvoie à une fonction – les tuyaux bleus pour distribuer l'air, les verts pour amener l'eau, les jaunes pour l'électricité, les rouges pour la circulation. Elle scrute l'énorme carcasse jusqu'au moindre *« triangle de contreventement »*, la moindre *« gerberette »*. Au passage, on savoure la poésie de ces mots d'architectes, puis l'on s'aventure dans les entrailles du monstre...

La force de « L'Art en jeu », c'est cette approche progressive et surtout éminemment visuelle – le texte, très bref, n'étant là que *« pour appuyer »* l'image. Une approche qui, explique Sophie Curtil, propose une *« confrontation avec l'œuvre et rien d'autre »*, un *« face-à-face direct qui invite le lecteur à regarder pour mieux voir, qui relègue le savoir (biographie, technique, histoire) en fin de parcours »*. En cela, d'ailleurs, la collection est peut-être moins élitiste qu'on l'affirme souvent, puisqu'elle ne présuppose aucune connaissance, juste le goût du jeu, et la malléabilité suffisante pour entrer dans un objet qui vous engloutit peu à peu.

A côté de ce « Beaubourg expliqué aux enfants » – où le Centre apparaît comme l'un des monuments parisiens les plus gais et les plus variés –, sort un album consacré à une œuvre de Claude Viallat intitulée *Bâche*. Même démarche, même séduction, mais cette fois, il s'agit d'un artiste vivant. Encore une première. Y en aura-t-il d'autres ? Les nouvelles pistes de « L'Art en jeu » sont décidément bien alléchantes...

Florence Noiville

AGENDA

● *LE 23 FÉVRIER.* **HAASSE. A Paris**, l'Institut néerlandais propose une rencontre entre l'écrivain Hella Haasse et le journaliste Philip Freriks, à 16 heures. Le 26 février aura lieu une conférence sur « Descartes et les Pays-Bas : une interaction » (121, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 01-53-59-12-40).

● *LE 24 FÉVRIER.* **LIBERTÉ. A Paris**, Quentin Skinner, professeur à l'université de Cambridge, donnera à 18 heures sa deuxième leçon au Collège de France, sur le thème « La liberté libérale » dans le cadre du cycle « Quatre traditions de la liberté politique ». Elle sera suivie par « La liberté républicaine » le 3 mars, et « La liberté positive » le 10 mars (52, rue du Cardinal-Lemoine 75005 Paris).

● *DU 25 AU 27 FÉVRIER.* **SAVOIRS. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand propose un colloque, de 9 heures à 18 heures, au petit auditorium, sur le thème « Quel est le rôle des images et des sons dans la constitution et la diffusion des savoirs ? » (quai François-Mauriac, 75013 Paris. Tél. : 01-53-79-53-02).

● *LE 27 FÉVRIER.* **KRÜGER. A Paris**, la maison Heinrich-Heine propose une rencontre-lecture, à 19 h 30, autour de l'écrivain Michael Krüger, prix Médicis 1996, pour son livre *Himmelfarb* (Seuil) (Rens. : Fondation de l'Allemagne, Cité universitaire internationale de Paris, 27, bd Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 01-44-16-13-00).

● *LE 27 FÉVRIER.* **GENETTE. A Paris**, les éditions du Seuil et le Studio-Théâtre de la Comédie-Française proposent une table ronde autour de Gérard Genette, à l'occasion de la parution du tome 2 de *L'Œuvre de l'art*, à 11 heures (l'accès au Studio-Théâtre, situé dans la galerie du Carousel du Louvre, se fera par le 99, rue de Rivoli, 75001 Paris).

● *LE 27 FÉVRIER.* **KOLLERITSCH. A Paris**, la Maison des écrivains propose une lecture rencontre avec Alfred Kolleritsch, pour la parution de *Alleman*, aux éditions Verdier, à 19 h 30 (Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris. Tél. : 01-49-54-68-80).

À L'ÉTRANGER

Polémique à l'italienne

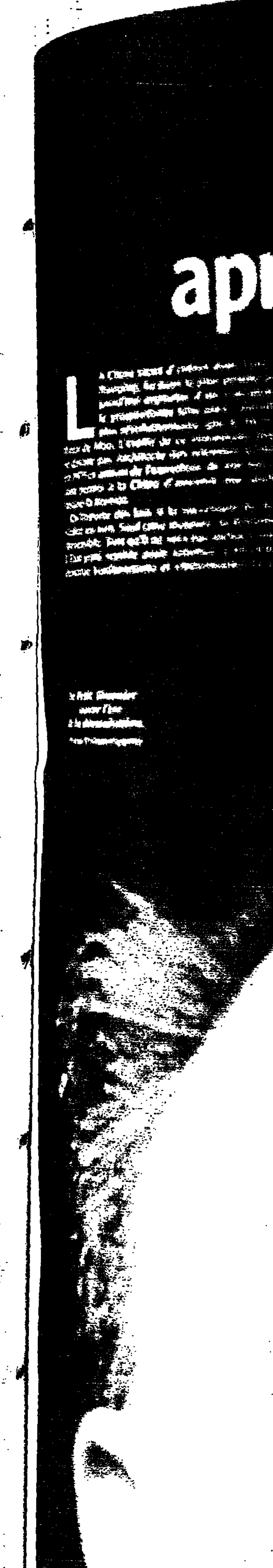
A quelques semaines de la parution de son prochain roman (en mars chez Feltrinelli), l'écrivain italien Antonio Tabucchi s'est trouvé malgré lui au centre d'une étonnante polémique. Dans son essai *La Democrazia magica* (Einaudi), le critique Franco Cordelli lui a reproché le final politiquement peu correct du roman *Pereira prétend* (Christian Bourgois), où le protagoniste, au nom de la liberté et de la révolte, trahit et abandonne un ami. Médusé, Tabucchi a répondu avec ironie dans les pages du *Corriere della sera*, en reconnaissant volontiers que le critique sourcilleux était probablement plus héroïque que son personnage. Cordelli a réitéré ses accusations, car, pour lui, le roman de Tabucchi serait bel et bien le symbole d'une époque dominée par la *Realpolitik* et la lâcheté de Pereira serait celle de la gauche italienne. Pour mettre un terme à cette controverse qu'il considère comme peu sérieuse, Tabucchi a finalement imaginé deux nouvelles fins au roman, dont une « à la manière » de Cordelli. En conclusion, le critique de *L'Espresso*, Roberto Cotroneo, fait remarquer que cette absurde querelle *« fait froid dans le dos »*.

● **MEXIQUE : des livres pour les Etats-Unis**
Le gouvernement mexicain va faire parvenir aux Etats-Unis quelque 250 000 manuels scolaires sur la langue, l'histoire et la civilisation mexicaines. Cela devrait permettre aux enfants et aux adolescents originaires de ce pays mais vivant et faisant leurs études aux Etats-Unis de suivre une véritable formation bilingue. Ces livres à but exclusivement pédagogique ne seront pas commercialisés et seront mis à la disposition des écoles, des bibliothèques ou des centres communautaires.

● **CHILI : Foire du livre d'occasion**
La cinquième Foire du livre d'occasion de Santiago (du 13 février au 2 mars) se tient dans un ancien couvent qui sert aujourd'hui de siège à l'université Mayor. Cette foire est organisée à la fois par cette université et par une vingtaine de libraires spécialisés dans les livres anciens. On peut y voir des premières éditions et des manuscrits d'écrivains, comme les Prix Nobel Gabriela Mistral et Pablo Neruda, et visiter une exposition consacrée aux femmes écrivains du Chili au XXᵉ siècle. Cette manifestation est aussi et surtout l'occasion pour de nombreux lecteurs d'acquérir des ouvrages à petit prix.

● **GRANDE-BRETAGNE : Beatrix Potter naturaliste**
La créatrice de Peter Rabbit était aussi une scientifique et une biologiste, c'est ce qui lui a permis de réaliser des dessins à la fois précis et rigoureux : elle n'hésitait pas par exemple à pratiquer des dissections de grenouilles, de lapins ou d'écureuils. Elle vient d'ailleurs de recevoir un hommage posthume de la Linnean Society, qui avait méprisé ses recherches, il y a un siècle, parce que les savants de l'époque ne pouvaient pas prendre au sérieux les travaux d'une femme. Et c'est ce mépris pour son travail de naturaliste qui l'a amenée à écrire des livres pour enfants.

● **ESPAGNE : tarifs postaux en hausse**
Les libraires espagnols critiquent sévèrement l'augmentation des tarifs postaux pour l'envoi de livres à l'étranger, qui peut atteindre jusqu'à 150 % ; les tarifs intérieurs ont augmenté également, mais de 8 %.



هكذا من الاصل

d'essai

Coédition Sud-Nord

L

Le Monde

SUPPLÉMENT

La Chine après Deng Xiaoping

LA Chine vient d'entrer dans l'ère de l'après-Deng Xiaoping. Le pays le plus peuplé au monde est aujourd'hui orphelin d'un « despote éclairé » dont le pragmatisme têtu aura – paradoxalement – été plus révolutionnaire que le messianisme prométhéen de Mao. L'étoffe de ce visionnaire inspiré et retors ne se discute pas. Architecte des réformes économiques lancées en 1979 et artisan de l'ouverture de son pays sur le monde, il aura permis à la Chine d'assouvir une quête de modernité jusque-là frustrée.

Qu'importe dès lors si la succession du Petit Timonier est scellée ou non. Sauf crise majeure, la dynamique en cours est irréversible. Tant qu'il ne sera pas menacé dans son existence, l'Etat-parti semble avoir renoncé à recoloniser une société devenue bouillonnante et vibrionnante. Le danger est plutôt inverse : celui de voir un Etat impuissant à enrayer la montée des nouvelles féodalités, criminelles ou économiques. Là est le vrai enjeu de la succession.

L'autre tâche qui attend les héritiers n'est pas moins délicate : parachever la réforme économique par une vraie modernisation politique. Contrairement à une illusion en vogue dans certains milieux occidentaux, l'épisode de la répression de Tiananmen (juin 1989) – cette éclaboussure de sang sur le bilan de Deng – n'est pas clos. Son pénible souvenir continue de peser sur les relations entre le pouvoir et la société. Le jour viendra où il faudra lever l'hypothèque. Les successeurs de Deng le savent fort bien, eux qui ont déjà accompagné tant de « réévaluations » historiques (Grand Bond en avant, révolution culturelle...). Mais en tireront-ils toutes les conséquences ?

Enfin, les héritiers de Deng devront prouver que leur quête de modernité vise aussi à pacifier la relation de la Chine au monde. Celle-ci est encore trop chargée d'aigreur et de malentendus. Elle devra être déminée. Géant en devenir, la Chine est fondée de revendiquer un statut de puissance respectée dans l'arène des nations. Mais elle doit aussi comprendre qu'une propension archaïque à l'intimidation, sur les flots du détroit de Formose ou de la mer de Chine méridionale (archipel des Spratleys), attise les pires suspicions de son voisinage immédiat. Qui ne veut croire que la « menace chinoise », théorie selon laquelle le décollage économique nourrit un nationalisme conquérant, est un mythe ? Il appartiendra aux héritiers de Deng de nous en convaincre pleinement.

Frédéric Bobin



Le Petit Timonier ouvre l'ère de la démaoïsation

Un retour tumultueux sur la scène du monde

OUVERTURE
A l'initiative de Deng Xiaoping, la Chine s'est spectaculairement ouverte sur le monde à la fin des années 70. La quête des capitaux et des techniques, pour alimenter son développement, n'était pas la seule motivation. Au-delà, il s'agissait surtout de renouer les liens avec une communauté des nations qu'elle n'avait jusqu'alors pu ou su intégrer. Deng a entrepris pas à pas cette œuvre de réconciliation.
● DÉJÀ ENGAGÉE avec les Etats-Unis, l'ouverture s'est poursuivie avec les voisins que sont le Japon, l'Inde et les nations d'Asie du Sud-Est où Pékin entretenait naguère des guérillas communistes.
● LA DISLOCATION de l'URSS a même rendu possibles les retrouvailles avec la Russie, ce compagnon des premières années de la République populaire. Mais ce retour sur la scène internationale n'est pas dénué d'ambiguïtés, voire de sources de conflits. La fin de la guerre froide a durci les relations sino-américaines, Pékin n'acceptant pas le nouvel « hégémonisme » de Washington.
● LE NATIONALISME chinois – commode idéologie de substitution au défunt marxisme – semble se réveiller. S'il est prématuré de s'alarmer d'une quelconque « menace » pour la stabilité régionale, les gesticulations chinoises dans le détroit de Formose ou en mer de Chine méridionale inquiètent ouvertement les pays de la région.

UN Chinois au Stetson. Cette scène d'un Deng Xiaoping affublé d'un chapeau de cow-boy, assistant à un rodéo au cours de sa visite aux Etats-Unis en 1979, est probablement l'image qui restera de la politique extérieure de la Chine sous son règne. Image à la fois emblématique et réductrice.

Emblématique d'un pas décisif franchi par Deng, que Mao n'avait pas voulu accomplir, alors même qu'il le souhaitait ardemment : réconcilier – autant que faire se peut – la Chine et l'Amérique. Dans la forme diplomatique d'une relation nécessairement conflictuelle ; mais avec la promesse implicite, pour les Américains, d'un marché d'un milliard de têtes à coiffer.

Image réductrice, car Deng n'est pas seulement l'homme de la normalisation sino-américaine, encore que ce fut vraisemblablement son plus cher « bébé ». Au cours de son règne ont été également améliorés les rapports de la Chine avec deux autres énormes partenaires, voisins de surcroît : le Japon et la Russie. A quoi il faudrait ajouter, pour compléter le tableau, la normalisation des relations entre Pékin et cet « Etat » aux frontières indéfinies qu'est la diaspora chinoise. Etat dans les Etats, d'Asie du Sud-Est en particulier, dont l'existence opulente aura été à la fois une bénédiction pour la Chine continentale et la source, dans le passé, de bien des difficultés et malentendus avec les pouvoirs locaux, forcément méfiants.

Il n'en faudrait pas plus pour conclure que Deng a été l'homme d'une réconciliation de la Chine avec le monde. Le XIX[e] siècle avait vu les conquêtes de puissances sur un empire chinois moribond. Au début du XX[e] siècle, les mêmes puissances s'étaient à leur tour engluées dans le bourbier chinois. Puis était venu Mao Zedong, avec des affirmations héritées de Lénine et passées à la moulinette nationale, faisant croire qu'il avait « sinisé le marxisme ». Aussi carrées qu'inopérantes, ces certitudes causèrent des dizaines de millions de morts dans un superbe isolement.

> Le règne de Deng Xiaoping aura été celui de l'amélioration des relations avec les autres nations. Une normalisation tout aussi réelle qu'incomplète, voire bancale

CANAUX DE COMMUNICATION

Pourtant, la normalisation opérée sous Deng est tout aussi réelle qu'incomplète, voire bancale. Il a certes rendu plus lisses les rapports de son pays avec une bonne partie de la planète. Contrairement à la situation qui prévalait à la fin du règne de Mao, il existe aujourd'hui des canaux de communication institutionnels précis, qui permettent de réduire l'impact du facteur irrationnel. Les ambassades de France et de Grande-Bretagne étaient impuissantes, dans les années 60, quand des hordes d'excités maoïstes se livraient à leur encontre à des violations caractérisées des règles diplomatiques. On peut penser que de tels incidents, après la mort de Deng, ne se reproduiraient pas sans appeler des réactions plus vives, qui seraient à leur tour entendues par l'administration chinoise.

Aux accents messianiques de révolution mondiale de la politique étrangère de Mao et Zhou Enlai succéda sous Deng une très pragmatique vision nationale. La Chine devait se réaffirmer dans sa sphère naturelle d'influence. Les appels incessants du « Petit Timonier », dans les premières années de son règne, à contrer *« l'hégémonisme des superpuissances »* américaine et soviétique masquaient mal l'alliance implicite qu'il forgeait alors, pour des raisons essentiellement relatives à la soif de développement avec les Etats-Unis.

Progressivement, son exhortation à la formation d'un « front uni » des pays du « second monde », au rang desquels il classait l'Europe, fit place à l'ambition d'une Chine retrouvant une place non pas centrale, mais majeure, dans le concert des nations. Il n'était plus guère question, désormais, d'idéologie, de *« libération des peuples opprimés »*. Du reste, la diplomatie chinoise perdit des plumes sur des terrains qu'auparavant elle estimait relever de son champ d'action naturel, comme l'Afrique. Plusieurs pays du continent noir se laissèrent tenter par les offres de services financiers de Taïwan jusqu'à ce que Pékin se ressaisisse.

Il était inéluctable qu'après un basculement de perspective aussi net que celui qui fut opéré de Mao à Deng se produisent des tensions difficiles à maîtriser, quelle que soit la bonne volonté des Etats. La Russie de Boris Eltsine a beau avoir repris à son compte la normalisation sino-soviétique, symbolisée par la rencontre au sommet entre Mikhaïl Gorbatchev et Deng, à Pékin en juin 1989, elle est mal à l'aise devant la formidable pression démographique chinoise qui se manifeste sur sa frontière orientale, en direction de territoires qui ont jadis appartenu à l'empire sino-mandchou.

UNE LOGIQUE DIFFÉRENTE

L'Inde se prête de bonne grâce au jeu de l'émergence internationale de la Chine, mais les deux puissances majeures du tiers-monde asiatique n'en continuent pas moins de se regarder en chiens de faïence. La question du Tibet, reprise sur le mode culturel et moral par l'Occident, s'inscrit aussi dans ce contexte.

Enfin et peut-être surtout, les relations que la Chine de Deng avait tenté d'instaurer avec le Japon ne se réduisent pas au symbole (au demeurant mal vécu en Chine) du patriarche s'inclinant devant le drapeau au Soleil levant en 1978, au cours de sa visite officielle. Par ce geste, Deng avait voulu imprimer une logique différente dans les rapports entre les deux pays, qui se heurte à l'évidente difficulté de coexistence entre deux nations aussi proches culturellement et géographiquement, mais qui occupent une si large place internationale. La crise, en 1996, de l'archipel des Senkaku-Diaoyu, îlots pourtant d'une utilité douteuse pour les protagonistes, aura montré à quel point la passion nationaliste pouvait déranger les plans gouvernementaux.

En outre, la mondialisation des échanges place la Chine des successeurs de Deng, maîtres ou apprentis sorciers d'une économie semi-moderne, sur une trajectoire de frictions permanentes avec les puissances globales. Le gouvernement de Pékin contrôle mal des dérapages de plus en plus incompatibles avec l'idée d'une régularisation planétaire par le biais de la législation commerciale. La Chine de l'après-Deng en est encore à vouloir le beurre et l'argent du beurre : les prérogatives d'une puissance émergente et les avantages d'un pays qui appartenait encore, quand Deng arriva au pouvoir, au monde du sous-développement.

La crise diplomatique sino-britannique dans la dernière ligne droite de la rétrocession de Hongkong a montré qu'il en demeurerait ainsi tant que la Chine aurait l'impression de régler ses comptes avec le sentiment d'humiliation qu'elle éprouve depuis le XIX[e] siècle. Trait de caractère qui ramène à des proportions plus modestes la grande trouvaille de Deng pour l'ex-colonie britannique : l'idée qu'une nation se gouverne *« pendant un demi-siècle »* selon le principe d'*« un pays, deux systèmes »* politico-économiques contradictoires.

On voit, aujourd'hui, que la Chine n'a pu entièrement se soustraire à une nécessité historique inscrite dans ses gènes politiques : remettre la main sur Hongkong suppose d'y restaurer un degré de contrôle qui n'a pas grand-chose à voir avec la démocratie façon Westminster.

Cette logique nationale était certes puissamment présente dans la Chine de Mao et Zhou Enlai. Le règne de Deng l'a magnifiée au point qu'elle occultait, à son crépuscule, pratiquement toute autre considération.

De notre correspondant, à Pékin, Francis Deron

Des méthodes déconcertantes

La Chine de Deng n'a pas entièrement renoncé aux méthodes parfois déconcertantes qu'elle affectionnait précédemment. Le duumvirat Mao-Zhou Enlai avait assis son pouvoir sur une première guerre, en Corée, défiant dans une bonne mesure la logique. Une deuxième aventure extérieure, contre l'Inde, en 1962, se produisit quand le régime de Pékin connut une crispation intérieure majeure, à la suite de la famine causée par son catastrophique Grand Bond en avant. De même, Deng, parvenu aux affaires, croit pouvoir consolider son assise par une nouvelle guerre, contre le Vietnam cette fois. Les Etats-Unis applaudissent, et cela enchante le nouveau pouvoir pékinois, qui lorgne vers la technologie américaine. Plus tard, on verra l'armée chinoise ou des unités paramilitaires de Pékin se livrer à des actes de piraterie maritime, à la prise de contrôle d'îles lointaines en mer de Chine méridionale – voire, de manière plus élaborée, à envoyer des missiles contre Taïwan en 1996, sous le prétexte qu'il fallait mettre le hola à une dérive indépendantiste de l'île.

Nouvelle carte militaire

L'ARMÉE chinoise intrigue, voire inquiète. Aux Etats-Unis, certains commentateurs n'hésitent pas à brandir le spectre d'une future *« menace chinoise »* et prônent ouvertement une stratégie d'*« endiguement » (containment)* afin de la décourager au plus tôt. Cette anxiété se nourrit des gesticulations chinoises observées ces dernières années en Asie orientale – crise des missiles dans le détroit de Taïwan (février-mars 1996) ou pressions en mer de Chine méridionale – et, plus largement, d'une sombre vision d'un nationalisme en plein réveil.

Les Chinois s'insurgent contre cette thèse, qu'ils qualifient de « mythe ». A croire le discours officiel, Pékin n'a jamais eu de tradition expansionniste et, de toute manière, ne dispose même pas de force de projection capable de se déployer sur un théâtre extérieur. Fondée ou non, la théorie de la « menace chinoise » éveille en tout cas un certain écho dans l'entourage immédiat du pays du Milieu. Depuis le début des années 90, la région est le théâtre d'une course aux armements pour le moins inquiétante.

Si les analystes sont divisés sur le diagnostic de cette « menace », ils s'accordent au moins sur un constat : l'armée populaire de libération (APL) est engagée depuis une décennie dans une entreprise résolue de modernisation.

PROFESSIONNALISATION

A l'image de la grande toilette doctrinale imposée à l'économie du pays, les militaires ont été invités à repenser leur vision du monde. Deux événements ont précipité ces déchirantes révisions : la guerre du Vietnam (février-mars 1979), riche en leçons sur les insuffisances chinoises et, surtout, l'étiolement du danger soviétique, qui a privé Pékin d'un adversaire clairement identifié. Dans ce nouveau contexte, les concepts maoïstes de « guerre populaire » et de « guerre d'usure » ont été rangés au rayon des antiquités. Les stratèges pékinois s'intéressent alors bien davantage aux notions de « conflit local et limité » et de « défense active », exigeant la mise sur pied d'une force d'action rapide.

Les enseignements tirés de la guerre du Golfe en 1991 n'ont fait que confirmer cette révision doctrinale. A la charnière des années 80 et 90, celle-ci va avoir d'énormes répercussions sur l'organisation des forces armées. Pléthorique, archaïque et peu efficace, l'APL se voit imposer une sévère cure d'amaigrissement. Le nombre des régions militaires passe de onze à sept et les effectifs sont réduits de 4,2 millions en 1985 à 2,9 millions en 1996.

L'heure est à la professionnalisation. Le soldat paysan de la Longue Marche est remplacé par le jeune officier recruté à la sortie de l'université. Et l'effort d'équipement s'intensifie. Selon les chiffres officiels, le budget annuel des forces armées a crû de 4 % en termes réels depuis 1986 et se situe en 1994 à 8,3 milliards de dollars, soit un dixième des dépenses de l'Etat. Ces chiffres sont probablement sous-estimés. Selon les experts occidentaux, il faudrait les multiplier par quatre ou cinq...

UNE ARMÉE À DEUX VITESSES

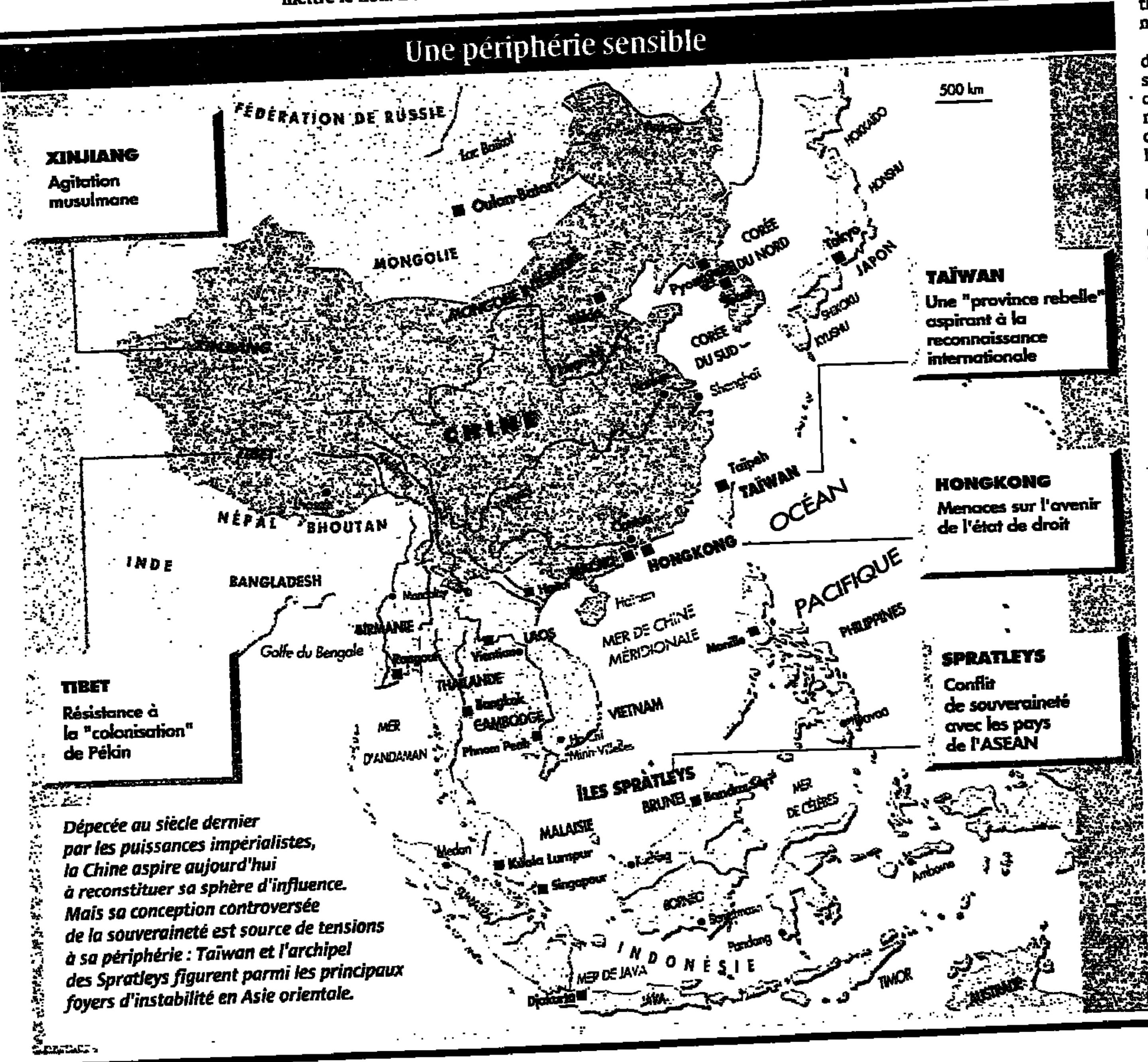
Il ne faut certes pas exagérer l'ampleur de ces mutations. L'effort de modernisation n'affecte pour l'instant que 10 % à 20 % des trois armes, contribuant *de facto* à créer une armée à deux vitesses. En outre, les handicaps technologiques dont souffre l'APL restent très pénalisants.

Selon une étude de la revue *China Quaterly* supervisée par l'universitaire américain David Shambaugh, l'armée chinoise accuse un retard de vingt ans avec les armées modernes. Si le fossé avec les pays asiatiques devrait se réduire avec le temps, il risque en revanche de se creuser avec les armées occidentales les plus performantes. Au stade actuel, l'armée de Pékin a impérativement besoin d'une coopération technologique avec l'Occident pour parachever sa modernisation.

Ces insuffisances sont souvent invoquées par les dirigeants chinois pour dépassionner le débat autour de leur effort militaire. Un de leurs arguments habituels est que l'APL ne possède toujours pas de porte-avions, et se trouve donc privée d'une force projection. Le fait ne souffre pas la discussion, mais la volonté de Pékin de s'en donner les moyens à terme est tout aussi indéniable. Alors que le démarchage pour l'acquisition d'un porte-avions bat son plein – Paris a dû démentir les rumeurs sur la vente du *Clemenceau* – la quête d'une capacité de ravitaillement en vol et la construction d'une base aérienne sur l'île de Woody dans les Paracels alimentent les soupçons des pays voisins.

Tout se passe, en effet, comme si l'APL cherchait à se doter de la faculté de projeter une division complète en mer de Chine du Sud. A l'instar de Taïwan, cette région est considérée par Pékin comme faisant partie intégrante de son territoire, ce qui place la République populaire en situation de conflit potentiel avec les pays de l'Asean. Au vu des rapports de forces, on peut admettre que la théorie de la « menace chinoise » a aujourd'hui quelque chose de fantasmatique. Toutefois, on ne saurait être aussi affirmatif pour les prochaines décennies.

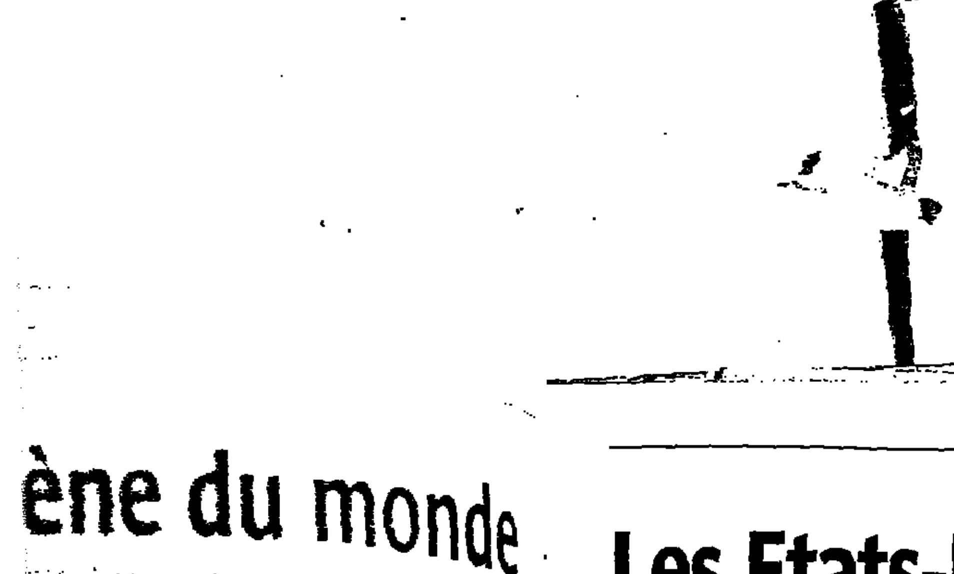
Frédéric Bobin



Dépecée au siècle dernier par les puissances impérialistes, la Chine aspire aujourd'hui à reconstituer sa sphère d'influence. Mais sa conception controversée de la souveraineté est source de tensions à sa périphérie : Taïwan et l'archipel des Spratleys figurent parmi les principaux foyers d'instabilité en Asie orientale.

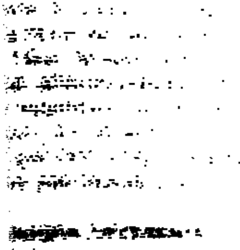


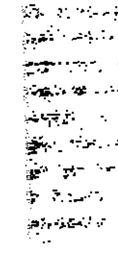
Les Etats-Unis resten
A
Le Japon fait le pari de la stabil
P



هكذا من الاجل

ène du monde





aire

Les Etats-Unis restent vigilants

En ce début de deuxième mandat présidentiel, Bill Clinton n'a guère de dossier de politique étrangère plus brûlant que celui de ses relations avec Pékin

AFIN de rassurer les Occidentaux, les Chinois rappellent volontiers qu'il y a vingt-deux ans, devant l'Assemblée générale des Nations unies, Deng Xiaoping avait solennellement affirmé que son pays ne deviendrait jamais une *« superpuissance »*. Alors que l'« ère Deng » vient de s'achever officiellement, les Américains voient au contraire de plus en plus de signes attestant que telle est bien l'ambition de la Chine. C'est d'ailleurs la perspective d'une rivalité sino-américaine en Asie qui explique le caractère à la fois spécifique, complexe et imprévisible des relations entre Pékin et Washington.

Celles-ci ont également acquis ces dernières années une dimension stratégique leur conférant un rôle déterminant dans la préservation de la stabilité internationale. En ce début de deuxième mandat présidentiel, Bill Clinton n'a guère de dossier de politique étrangère plus brûlant. L'échéance du 1er juillet, qui sonnera le glas de la domination britannique sur Hongkong, aura en effet valeur de test pour l'évolution future des relations sino-américaines, lesquelles connaissent une phase de réchauffement depuis la rencontre des présidents Clinton et Jiang Zemin, à Manille, en novembre 1996.

Les Etats-Unis se sont récemment déclarés *« très inquiets »* des menaces proférées par Pékin à l'encontre des libertés civiques dont bénéficient les habitants de Hongkong. La politique chinoise de M. Clinton, marquée par une approche très conciliante sur la question des droits de l'homme, est vivement contestée au Congrès. Les républicains ont notamment dénoncé le double langage du chef de l'exécutif hongkongais, Tung Chee-hwa, en matière de libertés publiques. Washington n'est pas décidé à accepter le point de vue des dirigeants de Pékin selon lequel la situation à Hongkong relèvera à l'avenir des *« affaires intérieures »* chinoises. Si la Chine ne préserve pas l'ouverture économique et le caractère pluraliste de la société hongkongaise, cela augure mal des intentions de Pékin à propos de Taïwan et, plus largement, de l'évolution postcommuniste de la Chine continentale, estime-t-on à Washington.

RAPPROCHEMENT SINO-RUSSE

A Manille, Bill Clinton et Jiang Zemin avaient fait des progrès dans trois domaines : ils sont convenus d'échanger des visites officielles et l'administration américaine a levé plusieurs objections s'agissant de la candidature chinoise à l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Les deux hommes sont enfin convenus d'œuvrer de concert à une décrispation de la situation dans la péninsule coréenne.

Jusqu'à présent, dans cette relation sino-américaine en dents de scie, les Américains ont conservé l'avantage. Ce fut le cas lors de l'épreuve de force navale au large de Taïwan, en mars 1996, et aussi à l'occasion des affrontements commerciaux de février 1995 et mai 1996. La Chine a besoin du marché américain pour écouler 33 % de ses exportations –, alors que l'Amérique ne vend que 2 % de ses produits en Chine. Le déficit des échanges ne cesse cependant de se creuser : avec 40 milliards de dollars, la Chine rattrape rapidement le Japon.

Parallèlement, la diplomatie chinoise fait feu de tout bois. Les Américains sont d'autant plus préoccupés du rapprochement entre la Chine et la Russie que les deux pays ne cachent pas leur volonté de résister à la *« domination »* américaine. Leur *« partenariat stratégique »* a pris la forme de ventes d'équipements militaires russes sophistiqués à la Chine (récemment, deux destroyers lance-missiles), et, plus généralement, d'une augmentation de leurs échanges bilatéraux.

Pékin poursuit en Asie une diplomatie à plusieurs visages : tous les pays de la région auraient a priori des raisons de se satisfaire du rapprochement spectaculaire entre les « frères ennemis » historiques que sont la Chine et l'Inde, si la montée en puissance militaire de la Chine ne douchait pas cet optimisme. A Washington, bien des experts comparent cette évolution à celle du potentiel militaire des Etats-Unis, qui a été réduit de près d'un tiers depuis 1989.

Certes, la Chine est encore loin de représenter une menace crédible pour Washington, en particulier parce qu'elle n'a pas les moyens de « projeter » sa force. Il n'empêche : nul ne peut douter qu'elle ait, à terme, l'ambition de devenir la première puissance régionale. Sur son chemin, elle rencontrera inévitablement les Etats-Unis, l'Asie étant plus que jamais la cible principale de cette « diplomatie du négoce » institutionnalisée par l'administration Clinton. Washington entend préserver sa présence régionale, à la fois en maintenant 100 000 soldats américains en Asie, en renforçant l'accord de sécurité américano-nippon, ou... en poursuivant ses ventes d'armes à Taïwan.

Pour conjurer les risques d'une militarisation chinoise, les Etats-Unis souhaitent nouer une « relation stratégique » avec Pékin, laquelle passe par des échanges de visite entre chefs militaires. Les responsables américains restent méfiants : la Chine n'a pas cessé sa coopération militaire et nucléaire avec des régimes hostiles à Washington (l'Iran, l'Irak et la Syrie) ou présentant un risque de prolifération (Pakistan). Pour cette raison, les relations américano-chinoises sont appelées à conserver leur ambiguïté.

En lançant *Radio Free Asia*, en septembre 1996, afin de *« confronter la tyrannie »*, le Congrès républicain a montré qu'il n'exclut pas que ces relations puissent déboucher sur une nouvelle guerre froide. De son côté, l'administration Clinton n'a pas l'intention de supprimer, dans l'immédiat, le renouvellement annuel de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) appliqué à la Chine. Afin de conserver des moyens de pression à l'encontre d'une superpuissance chinoise en gestation.

De notre correspondant, à Washington,
Laurent Zecchini

P. ZACHMANN/MAGNUM

CONTESTATION. *Pékin 1989. 5 heures, place Tiananmen.*

Les intérêts européens

Une relation triangulaire, complexe et ambiguë, s'est nouée depuis une décennie entre Chinois, Européens et Américains. En matière de défense des droits de l'homme, l'Europe entretient, à l'instar des Etats-Unis, une relation conflictuelle avec Pékin. Mais sur bien d'autres dossiers, les Quinze et Washington voient aujourd'hui leurs intérêts se heurter, rivalité que Pékin exploite avec habileté.

Sur le plan stratégique, l'Europe et la Chine font souvent cause commune contre les Américains au nom d'un commun attachement à un monde « multipolaire ». Reste que les Européens ne doivent pas se faire d'illusions : les Chinois sont toujours secrètement fascinés par l'Oncle Sam.

Les débuts de la démaoïsation

● **21 juillet 1977 : le retour aux affaires.** Deng Xiaoping est rétabli dans les fonctions de vice-premier ministre et de chef d'état-major des armées. Le parti est agité de féroces luttes de clans, entre les fidèles de Deng et les néo maoïstes, partisans de Hua Guofeng, falot successeur désigné du Grand Timonier.

● **1978**

Avril : vague de réhabilitations des victimes de la révolution culturelle.

18-22 décembre : lancement officiel de la politique de réformes économiques dans les campagnes. La tendance néo maoïste de Hua Guofeng est défaite.

Novembre : début du mouvement du « mur de la démocratie ». Pékin et les grandes villes de provinces se couvrent de dazibaos (affiches) contestataires.

● **1979**

1er janvier : établissement de relations diplomatiques entre Pékin et Washington. Deng fait une visite triomphale aux Etats-Unis du 28 janvier au 5 février 1979.

17 février-16 mars : guerre sino-vietnamienne. La tentative de la Chine d'infliger une « leçon » au Vietnam après l'invasion par celui-ci du Cambodge tourne à l'humiliation.

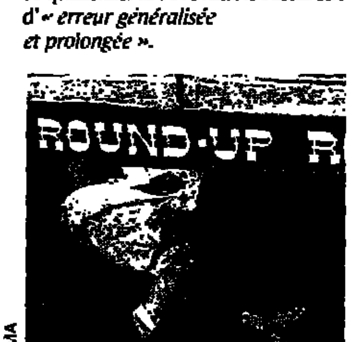
29 mars : arrestation de Wei Jingsheng, figure du « mur de la démocratie » qui sera condamné, en octobre, à quinze ans de prison. Après les avoir utilisés pour asseoir son pouvoir, Deng se retourne contre les contestataires.

Juillet : autorisation de créer des entreprises mixtes sino-étrangères et création de quatre « zones économiques spéciales » (ZES), laboratoires d'initiation au capitalisme, dans les provinces du Guangdong et du Fujian.

● **1981**

21 janvier : verdict dans le procès de la « bande des quatre ». Jiang Qing, la veuve de Mao, est condamnée à mort avec sursis ; la sentence sera commuée en prison à perpétuité.

29 juin : démaoïsation partielle. Le comité central du parti adopte une résolution évoquant les erreurs de Mao dès 1955 et qualifiant la révolution culturelle d'*« erreur généralisée et prolongée »*.



GAMMA

M. Deng en visite aux Etats-Unis en 1979.

Le Japon fait le pari de la stabilité

PRÉOCCUPATION de toute la région, une déstabilisation de la Chine à la suite des turbulences que pourrait provoquer la mort de Deng Xiaoping est la hantise de ses voisins les plus proches : la Corée du Sud et le Japon. Vu de Séoul et de Tokyo, l'avenir de la Chine comporte trois inconnues : le développement de sa puissance militaire, des revendications de souveraineté sur des îlots et sur des espaces marins en mer de Chine du Sud et enfin son influence sur la Corée du Nord, toujours imprévisible.

Dernier stigmate de la guerre froide, la péninsule coréenne est le principal foyer de tension en Asie du Nord-Est. Alliée de Pyongyang dans la guerre de Corée (1950-1953), la Chine est devenue depuis la dislocation de l'URSS, son seul soutien diplomatique et économique. L'influence modératrice de Pékin sur un régime aux abois et isolé constitue un facteur important de stabilisation. La Chine est partie prenante dans les pourparlers à quatre (deux Corées et Etats-Unis) proposés par Washington en vue de mettre sur pied un mécanisme de paix dans la péninsule et destiné à remplacer l'accord d'armistice de 1953 que Pyongyang a déclaré caduc en 1994.

Si Pékin laissait la « bride sur le cou » à Pyongyang, on ne peut exclure que le régime accentue ses gesticulations belliqueuses dont témoigne l'affaire du sous-marin qui s'échoua en septembre sur les côtes du sud. Une autre influence positive exercée par la Chine sur le régime nord-coréen est l'exemple de son ouverture économique : un modèle qu'il voudrait suivre mais avec une extrême prudence.

MONTÉE DU NATIONALISME

Concernés au premier chef par la stabilité de la péninsule coréenne, les Japonais ont aussi d'autres sujets de préoccupation avec l'avenir de la Chine. Lors de sa visite en Asie du Sud-Est en janvier, le premier ministre Hashimoto a suggéré un renforcement du dialogue politique avec la région et Tokyo, mais il a insisté également sur la nécessité d'aider la Chine à devenir un *« partenaire constructif »* dans la communauté internationale. Le traité de sécurité avec les Etats-Unis, dont Tokyo et Washington ont réaffirmé l'importance, lors de la visite au Japon de M. Clinton en avril 1996, reste d'autre part la pierre angulaire de la diplomatie japonaise, mais il est perçu à Pékin comme un des éléments des relations globales américano-chinoises.

L'un des soucis des Japonais est de voir s'installer à Pékin un pouvoir qui cherche à compenser sa faiblesse à l'intérieur par une politique extérieure plus nationaliste. Un raidissement qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences sur les litiges territoriaux entre Pékin et Tokyo. Etant donné les liens non officiels mais étroits du Japon avec Taïwan, une forte tension dans le détroit de Formose ne pourrait manquer d'avoir des répercussions sur les relations sino-japonaises.

Depuis de longues années, la politique du Japon à l'égard de la Chine a consisté à éviter – au risque d'être parfois accusé par ses partenaires occidentaux de complaisance – d'isoler la Chine ou de mettre ses dirigeants au pied du mur comme ont essayé de le faire les Américains sur la question des droits de l'homme, avant de revenir piteusement à une attitude plus pragmatique.

Cette flexibilité ne semble certes pas payée de retour mais les Japonais demeurent convaincus que leur intérêt bien compris est de contribuer à stabiliser l'économie chinoise et de persuader Pékin de s'intégrer davantage à la communauté internationale. C'est dans le cadre de celle-ci, estiment-ils, qu'une influence sur la Chine aura le plus de chance d'être efficace tant en ce qui concerne les questions économiques que les équilibres régionaux.

De notre correspondant, à Tokyo, Philippe Pons

L'ombre du grand dragon en Asie du Sud-Est

LES dix Etats de l'Asie du Sud-Est, sous-continent où les Chinois d'outre-mer jouent un rôle économique déterminant, souhaitent l'intégration de l'ancien Empire du milieu, dont plusieurs peuples de la région furent, par le passé, les vassaux obligés.

La Chine, dit-on ici dans certains discours officiels, n'est pas une grande puissance et n'aura pas les moyens militaires et économiques de le devenir avant longtemps. Mais elle revendique, au nom d'un nationalisme sourcilleux qui entend s'appuyer sur l'histoire et la culture, une ère d'influence, notamment à sa périphérie méridionale. Mieux vaut donc jouer l'apaisement que la confrontation.

Les contrepoids à un danger potentiel sont donc généralement les bienvenus, qu'il s'agisse du maintien d'une présence militaire américaine en Extrême-Orient ou de l'élaboration, souhaitée, d'une diplomatie nippone qui ne se limiterait plus à des ambitions trop strictement commerciales. En outre, tout le monde s'accorde pour dire que le Sud-Est asiatique, dont certains Etats ne font que commencer à s'armer, n'a encore ni les moyens de se défendre ni ceux d'éponger, le cas échéant, les effets d'un conflit en Extrême-Orient dans lequel la Chine, même si elle n'en est pas à l'origine, serait inévitablement impliquée.

Au-delà de cette perception de l'équation chinoise, les nations du Sud-Est asiatique sont encore loin de l'ébauche d'une diplomatie commune, même au sein de l'Asean, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

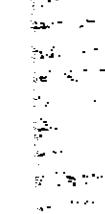
QUATRE ÉTATS CONTRE PÉKIN

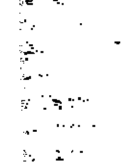
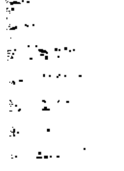
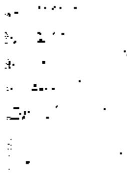
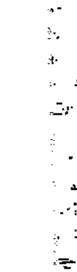
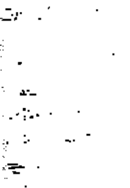
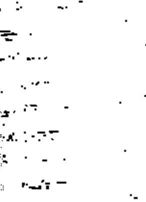
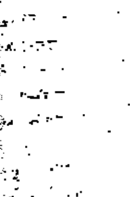
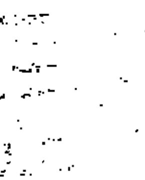
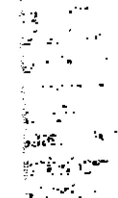
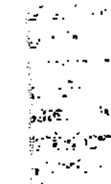
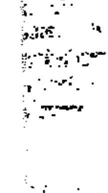
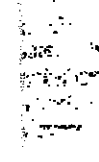
La toujours fragile démocratie thaïlandaise, qui joue un rôle de pivot en Asie du Sud-Est continentale, a ses raisons d'entretenir de bonnes relations avec Pékin : les conglomérats sino-thaïlandais ont investi, ces dernières années, des milliards de dollars en Chine ; la querelle qui oppose quatre Etats de l'Asean (Brunei, Malaisie, Philippines et Vietnam) à Pékin, à propos de la souveraineté sur la mer de Chine du Sud, ne concerne que de plus loin Bangkok ; la Birmanie, principal client de Pékin dans la sous-région, est un voisin difficile ; enfin, sur les plans économique et diplomatique, le nationalisme de Bangkok n'est guère ombrageux parce que la Thaïlande a mieux réussi que ses voisins l'intégration d'une minorité sino-thaïe pourtant dominante.

Aux antipodes de la Thaïlande se situent probablement les deux pays les plus peuplés de la région, mais non les plus riches, le Vietnam et l'Indonésie. Cette dernière évolue encore sous un régime enfanté lors d'une brutale répression anticommuniste et dans la foulée de laquelle les relations avec Pékin ont été suspendues pendant vingt-trois ans, de 1967 à 1990. En outre, même au temps de l'occupation militaire vietnamienne du Cambodge, donc jusqu'en 1989, Djakarta a maintenu le dialogue avec le Vietnam, dont l'histoire a fait le seul véritable rempart à l'expansion chinoise vers le Sud. Sans pour autant faire marche arrière, pour l'instant, face aux revendications de Pékin en mer de Chine du Sud, le Vietnam se montre discret depuis son admission, en 1995, au sein de l'Asean, afin de rassurer ses nouveaux partenaires.

L'Asie du Sud-Est s'est félicitée, en 1994, de voir Pékin accepter la formation du Forum régional de l'Asean sur les questions de sécurité. Un jeu désormais triangulaire d'investissements figure une interdépendance économique de l'Asie orientale. Tisser ainsi des liens demeure, aux yeux des gouvernants du Sud-Est asiatique, le meilleur moyen de calmer les appétits présumés d'un ancien suzerain dont la force est si difficile à jauger. Remodelée par Deng Xiaoping, la Chine n'en demeure pas moins, pour l'essentiel, le grand dragon avec lequel deux cas de figure seulement sont envisageables : au mieux, la cohabitation et, au pis, la soumission.

De notre correspondant, à Bangkok (Asie du Sud-Est),
Jean-Claude Pomonti



RÉFORMES

Deng Xiaoping revient au pouvoir en 1977 après avoir connu une douloureuse disgrâce lors de la révolution culturelle. Deux ans plus tard, il lance des réformes économiques qui vont métamorphoser la Chine en la propulsant dans l'ère de *« l'économie socialiste de marché »*. La Chine va ainsi apparaître comme une « nouvelle frontière », source de fascination pour les milieux d'affaires asiatiques occidentaux.

● LE PARCOURS sera tortueux, voire cahoteux, car Deng devra en permanence arbitrer entre l'audace des réformateurs et la résistance des conservateurs. Il aura néanmoins démontré sa détermination à creuser le sillon des réformes économiques, comme l'a prouvé sa décision de relancer la dynamique de l'ouverture gelée au lendemain du massacre de Tiananmen. Cette tragédie aura prouvé que, dans son esprit, les réformes économiques ne devaient pas nécessairement s'accompagner d'une réforme politique.

● LA MODERNISATION entreprise sous son règne restera-t-elle donc inachevée ? Le capitalisme sans la démocratie : telle fut la Chine de Deng.

Le grand chantier du « capitalisme rouge »

Décollectivisation et ouverture sur l'étranger ont permis une spectaculaire montée en puissance de l'économie chinoise, qui s'accompagne de douloureuses fractures sociales

DEPUIS 1978, Deng Xiaoping a fait prévaloir en Chine trois grandes orientations : la priorité au développement économique ; une décentralisation des pouvoirs destinée à stimuler les initiatives et l'ouverture du pays sur l'extérieur. Ces choix ont métamorphosé l'économie chinoise. Il y a quinze ans, la Chine était un pays très pauvre, où l'austérité était largement partagée, un monde fermé. Elle a maintenant une économie en développement rapide, elle est devenue un concurrent redouté et un marché convoité dans les échanges internationaux.

Amorcées en 1978, les réformes ont progressé suivant les lignes de moindre résistance et, en quinze ans, elles ont gagné l'ensemble de l'économie. Ce gradualisme qui fait l'originalité de la transition chinoise par rapport à l'expérience de l'Europe de l'Est est peut-être moins le résultat d'un choix délibéré qu'une conséquence de la configuration politique du pays où il a fallu composer avec les partisans du système existant.

En décembre 1978, le plénum du comité central du Parti communiste donne le feu vert à la décollectivisation de l'agriculture, qui se propage comme une traînée de poudre. En octobre 1984, le plénum du parti donne une nouvelle impulsion aux réformes et leur ouvre largement l'économie urbaine : l'objectif est de réduire au minimum la planification autoritaire et de laisser se développer les mécanismes de marchés et la concurrence, dans le cadre d'une planification souple. Au cours de la seconde moitié des années 80, les entreprises développent de plus en plus leurs activités hors plan. Les circuits marchands s'étendent. La coexistence de deux logiques dans le fonctionnement de l'économie est propice à tous les trafics. L'étendue de la corruption est dénoncée par les manifestants de Tiananmen.

Après la crise de juin 1989, le durcissement du pouvoir politique entraîne un gel des réformes et des velléités de retour en arrière. Mais les changements se révèlent irréversibles. En janvier 1992, Deng Xiaoping met fin à cet intermède. Début 1994, les projets de réforme du système bancaire, de réforme fiscale, de rationalisation des grandes entreprises marquent une nouvelle étape : il s'agit désormais de construire des institutions qui permettent de réguler une économie dont l'évolution est devenue chaotique.

QUATRE ZONES FRANCHES

Au cours de ces années, le secteur d'Etat recule face à la marée montante des entreprises de statuts variés. Les entreprises privées sont moins nombreuses que celles qui associent investisseurs individuels, coopératives, pouvoirs locaux et capitaux étrangers. En 1996, les entreprises d'Etat assurent un tiers de la production industrielle contre plus de 80 % en 1978. La quasi-totalité des prix sont libres ou flexibles.

Le formidable mouvement de décentralisation économique et financière a pour conséquence, d'une part, des interventions administratives multiples et arbitraires dans la vie économique et dans l'activité des entreprises ; d'autre part, une autonomie des politiques provinciales, qui résistent aux efforts déployés par Pékin pour accroître les recettes fiscales du gouvernement central et discipliner la croissance.

Dès 1979, le gouvernement autorise les investissements étrangers en Chine et crée quatre zones franches. Démarrés au milieu des années 80, les investissements étrangers enregistrent, au début des années 90, un boom spectaculaire qui s'explique par le dynamisme de l'économie et des réformes et par l'ouverture de nouveaux secteurs d'activité aux entreprises étrangères (distribution, transports, immobilier). Les deux tiers des capitaux viennent de Hongkong mais une bonne partie ne fait qu'y transiter, venant de pays tiers ou même de Chine continentale, ces derniers passant par Hongkong afin de bénéficier en Chine des dispositions favorables offertes aux investisseurs étrangers.

L'ouverture a entraîné une intégration croissante de l'économie de Hongkong à la Chine. Depuis le milieu des années 80, les sociétés de la colonie ont délocalisé massivement leurs industries sur le continent. A leur instar, les entreprises du Japon, de Taïwan, de Corée du Sud ont, elles aussi, opéré des transferts d'activités industrielles, multipliant les investissements directs et de sous-traitance sur le territoire chinois. Ces délocalisations sont à l'origine de la formidable expansion des exportations industrielles chinoises et de leur diversification rapide vers des produits nouveaux comme l'électronique grand public et l'électroménager. Le commerce extérieur de la Chine, dont le poids dans le commerce mondial a triplé entre 1980 et 1995 (passant d'environ 1,1 % à plus de 3 %), est actuellement pour une bonne moitié le fait des industries extraverties qui importent des produits intermédiaires pour les réexporter sous forme de produits finis.

Les réformes ont surtout bénéficié aux provinces côtières et notamment à celle de Canton. Une des conséquences de l'ouverture est ainsi d'accentuer une ligne de fracture entre la façade maritime et l'intérieur du pays et de favoriser les risques de désarticulation de l'économie, dans la mesure où l'internationalisation des économies côtières se fait au détriment des interdépendances avec le reste du pays.

DES POCHES DE MISÈRE

Depuis 1979, le PIB a progressé en moyenne de 9 % par an, un record, même en Asie. La production industrielle a augmenté encore plus vite, de 15 % par an, et dans le secteur agricole la production a enregistré une hausse de plus de 5 %. Globalement la croissance est forte mais très coûteuse. Elle donne lieu à une accumulation de stocks de produits de mauvaise qualité et s'accompagne de goulets d'étranglement physique : l'énergie manque et le réseau des transports est engorgé.

La croissance laisse cependant subsister des poches de misère, situées surtout dans des régions isolées dans l'ouest du pays. Selon la Banque mondiale, près de 100 millions de personnes vivent encore en dessous du seuil de pauvreté absolue. Les progrès s'accompagnent de fortes inégalités. Dans la première moitié des années 80, une politique très favorable à l'agriculture avait permis une réduction des inégalités de revenus entre les paysans et les citadins, mais depuis l'écart s'est élargi. En moyenne, le revenu par tête est trois fois plus élevé en ville. Par ailleurs, dans les campagnes, les systèmes de protection sociale ont souvent disparu en même temps que les structures collectives. Et les différenciations régionales se sont d'autant plus accentuées que la décentralisation a réduit la capacité de l'Etat à redistribuer les ressources des régions les plus prospères vers les plus déshéritées.

L'excédent de main-d'œuvre agricole entraîne l'afflux vers les grandes villes d'une population « flottante » à la recherche de travail, estimée à 80 millions de personnes. Mais la précarité menace aussi les salariés urbains en raison de l'absence de protection sociale hors du secteur d'Etat, de la multiplication des contrats de travail temporaire, des programmes de rationalisation de la gestion des entreprises, dont 40 % sont actuellement en déficit. Enfin, partout, les différences sociales ont pris de l'ampleur avec la multiplication des revenus non salariaux, issus d'activités privées et de spéculations diverses avec l'importance des primes liées aux performances des entreprises.

Les transformations économiques en cours donnent ainsi lieu à une vaste redistribution des pouvoirs et des ressources qui rendent inévitables les tensions politiques, sociales, régionales. Les successeurs de Deng Xiaoping ne manqueront pas de méditer le proverbe chinois d'après lequel, quand on chevauche un tigre, il faut éviter d'en tomber.

Françoise Lemoine (Centre d'études prospectives et d'informations internationales)

Un niveau de vie amélioré

L'amélioration du niveau de vie de la population atteste des progrès accomplis en quinze ans. Alors qu'en 1978 la ration alimentaire moyenne (2 000 calories) n'atteignait pas le seuil de subsistance, désormais, la consommation de céréales a atteint son plafond et celle de viande a quadruplé (40 kilos par personne et par an), traduisant une véritable révolution des habitudes alimentaires. L'équipement des ménages en biens de consommation traditionnels et modernes a fait un grand bond en avant. Le boom de la construction de logement a permis de doubler la surface habitable par personne.

« Les entreprises françaises en odeur de sainteté »

« ALLER EN CHINE, c'est percevoir le devenir de la planète, s'informer du monde de demain », proclame Clement Rousseau, fondateur de Plan créatif, une agence de communication par le design pour souligner les vertus roboratives de l'ambiance asiatique. Son intérêt pour la Chine ? *« Un hasard »*, jure-t-il. Un beau jour de 1993, ayant eu vent de la réputation de l'agence, des représentants de l'Académie centrale des arts et du design (Acad) de Pékin frappent à sa porte *« sans prévenir »*. Ils lui proposent de créer une société commune, la fameuse joint-venture par laquelle il faut généralement passer pour s'implanter en Chine.

Hasard, vraiment ? M. Rousseau a déjà foulé le sol chinois en 1988, avec un groupe d'industriels emmené par Michel Giraud, président de la région Ile-de-France. Cinq ans plus tard, quand M. Rousseau répond à l'invitation de l'Acad, tout a changé. *« J'ai vu des quartiers qui n'existaient pas avant, de nouveaux hôtels, des voitures, comment vous dire... J'ai perçu une ambiance plus propice aux affaires. »* De retour à Paris, il file à la Coface – l'organisme qui assure les opérations des entreprises françaises à l'exportation – et voit son dossier accepté sans difficulté. Un signe parmi d'autres.

PÉRIODE FASTE

Commencent alors deux années d'allers et retours, mais la joint-venture ne verra jamais le jour. *« J'ai rompu les négociations au milieu de l'année dernière, en prenant soin de rester en bons termes,* indique M. Rousseau. *Dans les discussions, nous étions plus forts que nos interlocuteurs sur la loi chinoise. Mais on s'est aperçus que la loi n'a pas tellement d'importance... J'ai eu l'impression que nos partenaires n'avaient pas grand-chose à nous apporter. Et les avocats, de leur côté, n'obtenaient pas de certitudes juridiques. »* En d'autres termes, les membres de l'académie d'Etat se sont montrés un peu rigides. Pas une once de regret dans les propos du designer parisien. *« Je sais gré à mes interlocuteurs de m'avoir fait découvrir la Chine. »* Il a même décidé d'installer sa société en Chine, tout seul, sans joint-venture. *« Maintenant, la période est faste à Pékin, et les entreprises françaises sont à nouveau en odeur de sainteté. »*

Ses clients sont encore peu nombreux – mais Coca-Cola a fait appel à elle pour son nouveau hall d'accueil, une jolie référence – et ses ambitions restent modestes. Pour effectuer les travaux, Plan créatif fait appel à une entreprise locale, et l'agence songe à trouver un partenaire, privé cette fois, afin de pénétrer la clientèle locale. M. Rousseau en est persuadé : *« Pour les Chinois, les Américains représentent la modernité, mais pour le bon goût, ils font une confiance totale aux Français. »*

Anne-Marie Rocco



MARC RIBOUD

MODERNISATION. *Pékin, 1993. Les écrivains publics ont adopté l'ordinateur. L'informatique a rejoint le boulier dans l'imagerie du quotidien. Près de 100 millions de personnes vivent encore en dessous du seuil de pauvreté absolue.*

L'or d'outre-mer

LE 18 *juin* 1986, la télévision chinoise retransmettait une réunion peu ordinaire : celle de la famille Rong, dont l'un des rejetons, Rong Yiren, est devenu vice-président de la République populaire. De Hongkong en Amérique et en Europe, les Rong ont symbolisé l'ardeur au travail et la réussite sociale de la diaspora chinoise. Cette fois, Deng Xiaoping s'était fait photographier au milieu de cette famille, dont la plupart des membres avaient fui le communisme en 1949.

Cet événement fut doublement symbolique. D'abord, de la volonté de tirer un trait sur la diabolisation des capitalistes chinois par Mao Zedong ; ensuite, d'officialiser la place dans la reconstruction du pays de Chinois d'outre-mer, les *Huaqiao*, dont les régimes de Pékin et de Taïwan se disputent l'allégeance. Deng a compris le profit qu'il pourrait tirer de la quarantaine de millions de *Huaqiao*, Hongkongais et Taïwanais inclus.

PROFIT ET NOSTALGIE

De leur côté, les Chinois d'outre-mer ont réalisé le rôle qu'ils pouvaient jouer dans leur pays d'origine comme intermédiaires entre leurs anciens compatriotes et les partenaires occidentaux ou comme investisseurs. D'autant que subsistait chez beaucoup un certain sentimentalisme et un devoir moral d'assistance à l'égard du pays de leurs ancêtres.

La xénophobie et le despotisme maoïstes avaient eu peu d'attrait pour eux. Deng leur ouvrit les portes : on les vit débouler dans les villages les plus isolés des provinces côtières, de Canton à Shanghaï, à la recherche de leurs racines. Ils y étaient accueillis à bras ouverts, comme des oncles d'Amérique qui finançaient ponts, écoles ou dispensaires longtemps négligés par l'Etat. Ce phénomène a vite pris une ampleur considérable avec l'émergence d'un capitalisme chinois d'outre-mer étendant ses ramifications de Hongkong à la Californie.

Pragmatique, Deng entretenait des relations personnelles avec plusieurs de ces hommes d'affaires, comme le capitaine d'industrie hongkongais Li Ka-shing. La famille du patriarche a su profiter de ces liens pour ses propres affaires. Mais l'apport des *Huaqiao* dépasse largement ces relations personnelles : ils sont à l'origine de 80 % des investissements étrangers en Chine, dont 64 % pour Hongkong, soit 48 milliards de dollars américains (près de 265 milliards de francs) cumulés en 1994. La colonie britannique concentre ses efforts dans la province limitrophe de Canton, où elle représente 80 % des investissements directs. Ses entreprises fournissent plus de trois millions d'emplois par le biais d'une délocalisation massive. Tout cela fait de Hongkong le deuxième partenaire de Pékin après le Japon.

Parti plus tard pour des raisons politiques, Taïwan a rapidement rattrapé son handicap, en dépit des ambitions des dirigeants de Pékin sur l'île. Pour circonvenir les réglementations restreignant les investissements directs de l'autre côté du détroit, ils passent souvent par des sociétés écrans de Hongkong.

S'il est difficile de suivre à la trace tous les investissements des Chinois d'outre-mer, on peut identifier quelques figures : le milliardaire malaisien Robert Kwok, la famille indonésienne Lim. Des hommes d'affaires thaïlandais, singapouriens ou philippins sont aussi très actifs. D'autres moins connus ont fait fortune, protégés par des passeports australiens, canadiens, américains ou français. D'autres enfin utilisent leur connaissance du pays et leurs relations pour faciliter l'implantation de sociétés internationales. Quelle n'est pas la délégation, française ou autre, qui ne compte dans ses rangs un interprète ou conseiller d'origine chinoise ?

Mais tout n'est pas toujours rose. Certains *Huaqiao* ont été floués par des partenaires ou rivaux indélicats, voire dépouillés ou incarcérés. Car Deng Xiaoping n'a pas réussi à instaurer un système juridique protégeant les étrangers ni ses propres concitoyens. Son succès aura été de fournir la garantie de confiance et de stabilité à ses anciens compatriotes enrichis.

Patrice de Beer

هكذا من الاصل

Un système totalitaire frappé d'érosion

Si l'aspiration démocratique n'est toujours pas à l'ordre du jour, le visage du régime a été remodelé par l'affaiblissement du pouvoir central

EN dix-sept ans de règne, Deng Xiaoping a fait de la Chine une espèce hybride, inépuisable source de perplexité pour les *China watchers* les plus avertis. Ce « capitalisme rouge » qui cherche à emprunter à l'économie de marché son efficacité tout en conservant du communisme son armature coercitive est-il viable à terme ? Un pays peut-il durablement ouvrir son économie sans déverrouiller son système politique ? Au lendemain de son retour en grâce, en 1977, alors que la Chine s'arrache à peine du traumatisme de la révolution culturelle, Deng n'a pas tardé à se heurter à ce dilemme. Pourtant il n'aura eu de cesse de marier l'eau et le feu, de réhabiliter le profit tout en réprimant les aspirations démocratiques. Bref, de brider des forces qu'il a lui-même libérées.

Il aura certes tenu le cap, mais au prix d'un parcours tortueux dont l'issue reste incertaine pour ses héritiers. Ces dix-sept années de « dengisme » auront vu se déchaîner, derrière les lourdes façades de la résidence de Zhongnan Hai – le siège du pouvoir – d'incessantes querelles de factions entre réformistes et conservateurs. Le massacre de Tiananmen, en juin 1989, aura été la manifestation paroxystique de cette contradiction sur laquelle l'expérience de Deng n'en finit pas de buter. Fin tacticien, le Petit Timonier sera parvenu, au bout du compte, à se poser en centriste, jouant alternativement les uns contre les autres. L'histoire de ces années-là se lit finalement comme la chronique d'un jeu de bascule : l'oscillation de la réforme à la contre-réforme aura été marquée d'une régularité de métronome.

Tout commence dans l'euphorie du IIIe plénum du XIe comité central du parti, en décembre 1978, qui voit triompher le courant pragmatiste de Deng au détriment de Hua Guofeng, le falot successeur désigné de Mao Zedong, décédé deux ans plus tôt. C'est le véritable début de l'ère postmaoïste.

Mais, déjà, l'ambiguïté de la démarche de Deng est perceptible. Dans son offensive visant à marginaliser Hua Guofeng, il joue habilement de la rue où s'active, durant l'hiver 1978-1979, un mouvement démocratique s'exprimant à travers des dazibaos (le « mur de la démocratie »). Deng laisse monter ces clameurs puis, une fois sa victoire de décembre 1978 acquise, se retourne contre un mouvement devenu subitement bien encombrant. L'illusion se dissipe brutalement.

C'est que le camp antimaoïste qui l'a porté au pouvoir est fragile. On y trouve d'anciens collaborateurs de Zhou Enlai et des vétérans réhabilités – tel l'économiste conservateur Chen Yun – qui sont loin de partager l'audace réformatrice des proches de Deng et qui, déjà, s'inquiètent des premiers dérapages économiques. Soucieux d'éviter toute embardée libérale susceptible de lézarder cette coalition, Deng n'hésite pas à offrir des gages aux plus orthodoxes de ses alliés, quitte à brouiller son image de rénovateur. C'est le prix à payer à la consolidation de son pouvoir. Et de fait, il avance ses pions. En juillet 1981, il achève l'élimination du clan Hua Guofeng et propulse deux de ses fidèles aux plus hautes fonctions : Hu Yaobang au secrétariat général du PCC, et Zhao Ziyang au poste de premier ministre.

Dans le même temps, il s'efforce de légitimer sa nouvelle emprise politique par une révision des dogmes qui passe par une « démaoïsation » partielle. L'acte fondateur de ce « dengisme » idéologique est la résolution de juin 1981 du comité central sur « *quelques questions de l'histoire du PCC* ». Il ressort de ce texte que Mao a commis des erreurs à partir du Grand Bond en avant (1958) et que, surtout, la révolution culturelle fut « *une erreur généralisée et prolongée* ». La nouvelle Constitution de 1982, qui cherche à renforcer l'Etat face au parti et assigne à la Chine l'objectif de la « *modernisation socialiste* », s'inscrit dans cette grande toilette doctrinale.

Le réformisme n'a pas pour autant la partie gagnée. En remettant au goût du jour des thèmes conservateurs, l'année 1983 illustre bien l'ambivalence permanente des nouveaux maîtres de Pékin. Une vaste campagne contre la criminalité – qui se serait soldée par 30 000 exécutions – se prolonge par une offensive contre la « *pollution spirituelle* », de tonalité néomaoïste, qui conduit la police à traquer les perversions occidentales que sont le pantalon à pattes d'éléphant et les cheveux longs. Mais ce refroidissement idéologique est de courte durée car l'Occident commence à s'inquiéter. L'année suivante, le fléau de la balance penche à nouveau du côté de la réforme : Deng étend la libéralisation de l'agriculture à l'industrie et ouvre quatorze villes côtières sur l'étranger.

Ainsi Deng en est-il réduit à gouverner par à-coups, tant les tensions provoquées par ses choix s'exaspèrent. Quand les effets pervers de l'ouverture – surchauffe, inflation, corruption – deviennent trop criants, il est contraint de céder aux sollicitations des partisans d'une replanification de l'économie. Et pour peu que le relâchement des disciplines collectives stimule les revendications démocratiques, le coup d'arrêt est brutal. Entre 1984 et 1989, ce scénario s'est produit à deux reprises.

Il y a d'abord la crise de 1987, qui conclut les plus fastes années de la réforme (1984-1986). En marge de la généralisation progressive des mécanismes de marché, Hu Yaobang, l'entreprenant secrétaire général du PCC, avait esquissé les grandes lignes d'une réforme politique, proposant notamment une déconcentration de pouvoirs, la mise en place d'une véritable fonction publique et l'amélioration du système légal. Le débat autour de ce projet avait délié les langues et il flottait alors sur le pays comme un parfum de « *cent fleurs* », certains intellectuels n'hésitant pas même à s'attaquer à l'omnipotence du PCC. C'en était décidément trop pour les conservateurs qui, tirant parti des manifestations étudiantes qui se multipliaient fin 1986, obtinrent la tête de l'audacieux Hu Yaobang. Deng céda sous la poussée orthodoxe.

L'histoire de ces années-là se lit finalement comme la chronique d'un jeu de bascule : l'oscillation de la réforme à la contre-réforme aura été marquée d'une régularité de métronome

Là encore, cette nouvelle période de restauration (mise au pas du parti, de la presse, des universités...) ne dura pas. En choisissant de remplacer Hu Yaobang par un second « joker » libéral, Zhao Ziyang, jusqu'alors chef du gouvernement, Deng signifia clairement qu'il entendait conserver intactes les chances de la réforme. Zhao Ziyang prolongea donc les efforts de son prédécesseur, notamment la tentative d'assouplir l'emprise du parti sur l'Etat et la société, mais il échoua quasiment dans les mêmes conditions. Flanqué du très archaïque Li Peng, nommé premier ministre au lendemain de la crise de 1987, il restait en effet sous haute surveillance orthodoxe.

Surchauffe économique en 1988 et flambée des campus au printemps de 1989 précipitèrent les événements. Le camp conservateur reprit l'offensive jusqu'à ordonner la répression sanglante des manifestations de Tiananmen qui défiaient chaque jour davantage un pouvoir déconsidéré. Deng Xiaoping sacrifia – une nouvelle fois – son dauphin naturel et laissa s'abattre sur le pays une chappe de plomb qui semblait annoncer le retour à l'ère glaciaire. Mais quatre ans plus tard, la machine à purger s'étant essoufflée, on reparla à nouveau de réformes en haut lieu.

Au bout du compte, que reste-t-il de cette évolution en zigzags ? Si l'embryon d'Etat de droit auquel songeaient Hu Yaobang et Zhao Ziyang en reste au stade du projet, il est incontestable que le visage du communisme chinois a été sensiblement remodelé : l'idéologie marxiste-léniniste tend à s'effacer au profit du nationalisme et du confucianisme ; la direction du parti s'est rajeunie et recrute davantage chez les élites diplômées urbaines ; l'armée, qui s'est professionnalisée tout en se lançant dans les affaires, voit ses liens distendus avec le parti ; enfin, les bureaucraties régionales – notamment celles des provinces côtières – s'affirment davantage au point de tenir tête au pouvoir central. En somme, la société offre de moins en moins prise à des outils totalitaires devenus obsolètes. Les héritiers de Deng sauront-ils en tirer les conséquences ?

Frédéric Bobin

De la IVe Constitution à la place Tiananmen

● **4 décembre 1982 : promulgation de la IVe Constitution** depuis 1949, qui amorce une réhabilitation de la notion de droit et renforce l'Etat face au parti.

● **1982-1983 : la réforme marque le pas.** Les conservateurs lancent des campagnes à tonalité néomaoïste contre la corruption, la criminalité et la « *pollution spirituelle* ». Entre dix mille et trente mille exécutions.

● **1984**

Avril : Deng relance la politique de réforme. Quatorze villes côtières sont autorisées à s'ouvrir sur l'étranger.

26 septembre : accord sino-britannique – sous la forme d'une « *déclaration conjointe* » – fixant à 1997 la rétrocession de Hongkong à la Chine et prévoyant pour le territoire un « *haut dégré d'autonomie* ».

20 octobre : extension à l'industrie des mécanismes de marché, jusqu'alors appliqués à la seule agriculture.



Le 19 mai 1989, place Tiananmen, Zhao Ziyang rencontrait les étudiants.

● **1985 : assouplissement de la censure sur la culture**, y compris étrangère. En décembre, Hu Qilin, membre du bureau politique, déclare, lors du congrès de l'Union des écrivains : « *La création littéraire doit être libre.* »

● **1986**

Septembre : les conservateurs tentent à nouveau de freiner les réformes en exploitant le malaise social provoqué par la surchauffe inflationniste et le développement de la corruption.

10 novembre : agitation étudiante à Shanghai. Le mouvement s'étend et atteint Pékin en décembre.

● **1987**

16 janvier : Deng cède à la pression des conservateurs. Il sacrifie un de ses protégés, le très réformateur secrétaire général du parti Hu Yaobang. Mais il obtient de le remplacer par un autre de ses « poulains », Zhao Ziyang.

1er octobre : répression d'émeutes antichinoises à Lhassa, au Tibet.

● **1er mai 1988 : flambée des prix** à la suite de la suppression des subventions à certains produits d'élevage. Jacqueries paysannes et agitation urbaine. Les conservateurs repassent à l'offensive et obtiennent le gel de la réforme des prix.

● **1989**

15 avril : mort de Hu Yaobang, l'ancien secrétaire général destitué en 1987 et symbole de la réforme libérale aux yeux de la jeunesse étudiante. Son décès enfièvre les campus.

24 avril : sur la place Tiananmen, 500 000 personnes manifestent aux cris de « *Vive la démocratie* ». Le mouvement fait tache d'huile en province ; le 26 avril, Deng Xiaoping fait un rappel à l'ordre dans un éditorial du *Quotidien du peuple*, où il appelle à lutter « *contre le chaos* ». Cette mise en garde durcit le mouvement étudiant ; le 5 mai, le secrétaire général du PCC, Zhao Ziyang lance un appel au dialogue. Le pouvoir est divisé sur l'attitude à adopter face à la contestation.

15-17 mai : visite historique de Mikhaïl Gorbatchev à Pékin. L'événement est occulté par une manifestation spectaculaire dans les rues de la capitale – entre un et deux millions de personnes – en présence de plus d'un millier de représentants de la presse internationale.

19 mai : proclamation de la loi martiale. Deng Xiaoping et les conservateurs préparent la contre-attaque du régime.

21 mai : manifestation à Hongkong d'un million de personnes en faveur du « printemps de Pékin ».

29 mai : devant la Cité interdite, les étudiants des beaux-arts érigent la « Déesse de la démocratie », inspirée de la statue de la Liberté américaine.

Les héritiers



LE NUMÉRO UN

JIANG ZEMIN est formellement le numéro un du régime en sa triple qualité de président de la République, secrétaire général du Parti et chef des armées. Personnalité dénuée de tout charisme, Jiang est issu d'une famille intellectuelle de la province du Jiangsu fauchée par la guerre.

Admis à l'âge de vingt ans au parti, en 1946, il poursuit ses études d'ingénieur à Shanghaï avant d'effectuer le séjour obligé par l'époque en Union soviétique, où il suit un stage de formation à l'usine automobile Staline de Moscou. De retour en Chine, il entame une carrière de technocrate qui le conduira à diriger le ministère de l'industrie électronique avant de prendre la tête de la municipalité de Shanghaï en 1985. C'est en raison de la fermeté avec laquelle il a empêché la grande métropole orientale de basculer dans la contestation en 1989 que Deng le choisit pour succéder à son deuxième dauphin, limogé, Zhao Ziyang.

ZHU RONGJI, soixante neuf ans, vice-premier ministre plus spécialement chargé de l'économie. Il passe pour un libéral sur ce seul plan. Ancien maire de Shanghaï, il n'a pas l'envergure d'un homme de grands boulever-sements politiques. Mais il ades idées économiques très progressistes pour lesquelles il a rencontré des difficultés, lors de leur mise enpratique.



M. LI, PREMIER MINISTRE



M. QIAO, PRÉSIDENT DU PARLEMENT

LI PENG, soixante-neuf ans, est premier ministre depuis 1988. Il a su coller aux inflexions réformistes voulues par Deng Xiaoping tout en travaillant en coulisses à consolider ses positions, révélées au grand jour lors de la crise de Tiananmen en 1989. Redoutable manœuvrier auréolé d'une filiation symbolique avec Zhou Enlai – son père adoptif –, il est apprécié des cercles staliniens du pouvoir.

QIAO SHI, soixante-treize ans, figure mystérieuse, a toujours pris soin de ne pas se mettre par trop en avant dans les turbulences politiques depuis qu'il a dirigé les polices du régime. Aujourd'hui président de ce qui tient lieu de Parlement chinois, il bénéficie du double – et paradoxal – soutien des partisans de l'ordre le plus strict et d'une mouvance plus libérale.

LI RUIHUAN, soixante-trois ans, préside la conférence consultative politique du peuple chinois, assemblée dénuée de pouvoirs. Autodidacte d'un libéralisme mesuré, il bénéficie d'une image relativement favorable auprès des intellectuels pour leur avoir épargné des coups trop durs lors de la répression de 1989. Son influence n'est cependant pas très étendue.

LIU HUAQING, l'amiral, a été élevé au rang de numéro deux de la commission militaire du comité central par le XIVe congrès en 1992. Agé de quatre-vingt-un ans en 1995, M. Liu passe pour devoir prendre sa retraite incessamment, laissant le régime à la recherche d'un autre haut dirigeant militaire susceptible de maintenir l'armée en bon ordre tout en la représentant dans les difficiles décisions de la transition économique.

De notre correspondant, à Pékin, Francis Deron

Ebauches d'un Etat de droit

LA représentativité du pouvoir : telle est la question à propos de laquelle les successeurs de Deng Xiaoping vont probablement s'affronter à un moment ou à un autre. Le problème avait été laissé sans réponse durant le règne du patriarche. Jiang Zemin, l'homme qui récupère la mise, se donne l'air de pouvoir faire l'économie d'une telle interrogation, mais il serait surprenant qu'il y parvienne.

Son avenir semble plutôt inscrit dans un dilemme : chercher à se maintenir, en dépit d'une faiblesse inhérente à la manière dont il a accédé au pouvoir, en abordant le problème de sa propre initiative ; ou, au contraire, camper sur des positions conservatrices qui semblent avoir sa préférence, mais peuvent susciter une guérilla interne au régime autour d'une idée-force qui domine toute la problématique de l'accession de la Chine à la modernité : l'Etat de droit.

Depuis plus de vingt ans, les dissidents ou opposants qui servent de pâture à la police du régime chinois ne cessent de soulever ce problème de manière plus ou moins habile. Cela a commencé avant même la mort de Mao, timidement, à Canton; et s'est poursuivi dès les premières années de l'ère Deng, puis tout au long de son règne. Au point qu'après Tiananmen l'Occident a fini par prendre en compte le fait que des Chinois ne souhaitaient pas être gouvernés complètement sur le mode du fait du prince.

DES PROGRÈS MINUSCULES

La question de la représentativité de l'autorité n'est pas si nouvelle que cela en Chine. Kang Youwei, le réformateur de la fin de l'empire mandchou, avait déjà formulé en 1895 l'idée sacrilège pour la bureaucratie que les conseillers de l'empereur fussent choisis, ou en tout cas confirmés, par le peuple. En authentique confucéen, il rejetait tout autant celui d'une infaillibilité naturelle du fonctionnaire mandarinal. Le long passage de Deng Xiaoping au pouvoir n'a pas, il est vrai, entièrement laissé la Chine dans l'état d'arriération politique où il l'avait trouvée. Des progrès minuscules ont été accomplis, qui sont vécus comme autant de bienfaits par les Chinois.

Sur le plan des institutions, si l'idée démocratique à l'échelle nationale est encore totalement absente des préoccupations du pouvoir – et même dans une bonne mesure de celles de la population, – elle revêt une actualité indéniable au niveau inférieur de la hiérarchie. Les élections d'autorités villageoises étaient une plaisanterie quand Deng est arrivé au pouvoir : elles sont aujourd'hui une réalité, encore incertaine de son avenir mais indubitable.

On voit à quantité de signes, en traversant le pays, que les chefs locaux auraient de plus en plus de mal à imposer leurs volontés s'ils ne bénéficiaient de quelque mandat correspondant à la volonté populaire. Il suffit d'en juger par les résistances évidentes opposées par les paysans à des remembrements de terre. De la même manière, l'image que le régime de Pékin donne de lui-même sur le plan de la liberté d'expression est partiellement trompeuse. Il n'y a pas besoin de chercher bien loin dans la société chinoise pour entendre des critiques parfois très virulentes contre le gouvernement. Quand Deng est arrivé au pouvoir, le plus grand service que deux vrais amis pouvaient se rendre mutuellement était d'éviter de laisser dériver la conversation sur le terrain politique.

A L'INSTAR DE TAÏWAN

Aujourd'hui, nombre de documents officiellement jugés subversifs circulent sans problème sous le manteau. On les commente en privé, on visionne des films proscrits entre copains, on blague sur les maîtres du pouvoir politique. Et personne ne finit pour autant en prison, pour peu d'avoir la sagesse d'en rester là. En revanche, que quiconque s'avise de préconiser publiquement l'organisation d'élections libres, ou quelque reproduction du modèle démocratique, et la police politique entre immédiatement en lice.

Par tous ces aspects, la Chine de l'immédiat après-Deng fait irrésistiblement penser à Taïwan à la mort de Tchiang Kaï-chek, survenue en 1975. Le « généralissime » gouvernait d'autant moins dans l'île qu'il était, comme Franco en son temps, dans un état second ; aucun mouvement d'opposition n'était autorisé ; la police régnait en outil d'inquisition face aux opposants ; et pourtant chacun sentait que tout cela ne pourrait durer longtemps après le trépas du chef.

C'est bien là ce qui attend, au détour du chemin, la génération des successeurs de Deng, qui, vraisemblablement, le savent, même s'ils ne veulent l'admettre. Comment ils se tireront de cette difficulté est toutefois une autre affaire.

F. D.

MODES DE VIE

La société chinoise a été bouleversée par les réformes entreprises par Deng Xiaoping. S'activant dans les décombres d'une idéologie communiste défunte, les Chinois se frottent avec avidité à une modernité jusque-là hors d'atteinte. La télévision offre des spots publicitaires célébrant la femme à la beauté magazine ou l'homme d'affaires à l'attaché-case volontaire.

● LES EMBOUTEILLAGES grondent à Pékin, où les limousines nanties de téléphone ne sont pas rares. On joue *Les Portes du pénitencier* dans un hôtel niché au cœur du pays du goulag chinois. Et l'érotisme, voire la pornographie, se glissent dans les interstices de cette liberté retrouvée. Le contraste devient saisissant entre cette vie effervescente et l'archaïsme d'un pouvoir arc-bouté sur des certitudes périmées.

● MAIS LE DÉCALAGE est aussi inquiétant entre cette Chine nouvelle et celle des laissés-pour-compte, miséreux des campagnes et migrants qui hantent les gares des villes. Après avoir été omnipotent durant les années du rêve maoïste, l'Etat-parti doit aujourd'hui éviter que son reflux ne multiplie les risques de désagrégation sociale. Débrider la société tout en maintenant sa cohésion : tel est le défi que devront relever les héritiers de Deng.

C. HENRIETTE/ICÔNE

McDonald's à Canton.

L'inextinguible appétit de modernité

Hier vissés chez eux, les nouveaux bourgeois ont découvert les charmes du voyage et du shopping dans les grands magasins

L'ÉTÉ 1977, rires et roucoulements s'échappaient des murs de terre des refuges édifiés de bric et de broc à travers la capitale, à la suite du séisme de juillet 1976. D'évidence, certains fêtards et amoureux goûtaient aux délices d'une résidence secondaire de fortune. Après tout ce qu'ils avaient subi depuis plus d'un siècle – guerres, terreur, campagnes politiques, famines, règne de la délation – et malgré l'idéologie encore omniprésente perçait l'inextinguible appétit des Chinois pour la vie. Vingt ans plus tard, qu'en est-il de cette Chine des profondeurs, derrière les paillettes clinquantes des villes où le « miracle économique » tant vanté s'étale aux yeux de la planète ?

Le gouvernement répugne toujours à laisser le voyageur étranger l'approcher hors des chemins qu'il a lui-même balisés, même si ceux-ci pénètrent bien plus avant dans le pays que jadis. Touristes, voyageurs de commerce, colporteurs gouvernementaux voient une certaine Chine qui, généralement, sied à leurs idées préconçues. Guère plus. Même la Chine des routards est stéréotypée. Mais il arrive que des étrangers, las de telles restrictions héritées d'un autre âge, empruntent des voies inhabituelles, défiant les interdits pékinois. Parcourir, par exemple, tout le pays d'Est en Ouest, à bord de son propre véhicule, sans demander la permission à quiconque, en donne une tout autre idée.

Sortir de Pékin n'est pas une sinécure. Si la notion d'embouteillage était inconnue quand Deng arriva au pouvoir, elle est bien assimilée aujourd'hui. Le cauchemar automobile, en ville, prend la forme de limousines de luxe nanties de téléphones. En banlieue, c'est la chenille de milliers de camions qui, contrairement à ces engins vides d'antan, emblèmes de la gabegie socialiste, répondent de plus en plus à une logique économique moderne : le retour, comme l'aller, se fait à plein. Signe que les marchandises circulent hors Plan.

La Chine que Mao avait laissée était, dans une large mesure, un pays immobile. Transports routiers pathétiques d'indigence. Routes à la surface comme arrosée de bombes à billes. Carrioles tirées par des tracteurs agricoles en guise d'autocars. Les déplacements personnels s'effectuaient avec parcimonie, dans un rayon restreint. La population était vissée au sol natal. Cela arrangeait le pouvoir : il maîtrisait la totalité des maigres échanges – marchands comme humains.

SOIF D'APPRENDRE

La Chine que laisse Deng n'est pas tout le contraire, mais s'est largement arrachée à cette malédiction. Véhicules privés, transports en commun, camions en interminables convois remplaçant les caravanes animales d'antan témoignent d'une véritable frénésie de circulation. Même sur les routes les moins fréquentées, dans les déserts d'Asie centrale. Tous les services associés à la route sont désormais disponibles... jusqu'au plus vieux métier du monde.

Certes, les conditions varient énormément. De la chambre d'hôtel à prétention internationale à la paillasse reposant sur une armature de fer, à trois ou quatre dans une carrée crasseuse, éclairée d'une ampoule de 25 watts, au sol de pierre, il y a un monde. Mais ce qui est important, et probablement irréversible, c'est que le voyage soit possible pour quantité de gens autrefois prisonniers d'un cachot sociopolitique étriqué, étanche aux influences extérieures.

Outre les professionnels du transport circulent les représentants d'une nouvelle bourgeoisie manifestement florissante. Ils font étape, en chemin, comme leurs homologues de nombreux pays en voie de développement rapide : exigeant bonne chair, alcool à volonté, local, mais aussi « cognac français », vrai ou faux, selon leur standing. Et, le cas échéant, des filles – tentures et néons roses ou mauves indiquent sans ambiguïté la nature du lieu devant lequel quelque créature aguiche le client potentiel.

Dans les bourgades, qui poussent comme champignons, on retrouve l'organisation ancienne des ligues professionnelles : des rues entières peuplées successivement de menuisiers, de quincailliers, de ferrailleurs, de marchands de quatre saisons... Autrefois, cette organisation semi-urbaine résultait de la vie associative tolérée par l'Etat. Elle semble, pour le moment, procéder plutôt d'une redécouverte culturelle. En attendant l'effondrement du pouvoir politique ?

Car le système communiste de références s'est écroulé, et c'est dans des décombres idéologiques que la population circule. Parfois avec hésitation, mais toujours animée d'une réjouissante soif d'apprendre le monde moderne. Jusqu'à ces « héros du travail » en costume à col fermé qui s'orientent plutôt bien, désormais, dans les rayons des grands magasins de la moindre bourgade, en faisant leur shopping un jour de fête. Délices d'un 1er Mai de consommation au son d'un air du Tennessee de la légende américaine...

Tant pis, donc, pour les paradoxes, tel celui qui vous permet d'entendre *Les Portes du pénitencier* dans l'entrée d'un hôtel situé en plein cœur du pays du « goulag », à l'extrême-ouest de la Chine, ou encore de voir se trémousser la jeunesse locale, dans une ville d'importance insignifiante, au son d'un « tube » hongkongais agrémenté d'images langoureuses sur les écrans vidéo. C'est la génération des enfants des « gardes rouges » de Mao qui prend là sa revanche.

Sur les murs des villages chinois, là où autrefois s'affichaient en rouge les slogans appelant à *« écraser l'ennemi de classe »*, se lit à présent une instruction civique élémentaire ignorant la « révolution », exhortant la population à *« ne pas gaspiller la surface arable »*, *« économiser l'eau »*, *« entretenir la route, bien commun du peuple »*, mais aussi à *« envoyer les enfants à l'école, devoir des parents »*... La médecine n'a pas l'air de se porter mieux, à en juger par le nombre des incitations à *« observer les règles d'hygiène »* là où, visiblement, les anciens *« médecins aux pieds nus »*, infirmiers du maoïsme triomphant, ont renoncé à leur sacerdoce symbolique.

« On leur donnera des chaussures », avait déclaré Deng à l'aube de son règne placé sous l'égide du profit individuel. D'autres se sont chaussés d'abord, assurés qu'ils étaient de ne plus s'attirer l'opprobre officielle. Résultat : jadis étouffée par un « Etat révolutionnaire », la société semble aujourd'hui largement privée d'un minimum d'Etat, en tout cas là où il serait nécessaire. Le gouvernement multiplie des grands travaux, modèle pharaonique, mais lésine sur le petit ouvrage social, peu glorieux. Surtout là où il ne se sent guère menacé par une quelconque prise de conscience, effectivement lente à se former faute de débat politique.

Cette distorsion du sens de la mission que s'était ostensiblement assignée le régime est mal vécue par certains. *« Compte tenu de l'argent englouti dans des régions comme le Tibet, est-ce que cela vaut la peine d'en conserver la souveraineté ? »*, demande l'un, pourtant de souche chinoise han. Un autre demande s'il est vraiment prioritaire de récupérer Taïwan au nom d'un principe impérial passéiste. Mais voilà, c'est précisément ainsi que le Trône établit la hiérarchie des tâches. Le voudrait-il qu'il peinerait à y renoncer, sans que des facteurs extérieurs à ses rangs ne l'y contraignent.

De notre correspondant, à Pékin, Francis Deron

Des sites Internet jugés subversifs

Les difficultés d'insertion de la Chine de Deng dans la communauté planétaire ont été particulièrement illustrées, à la fin de son règne, par la problématique autour du branchement sur les systèmes d'information des échanges internationaux. Après avoir, avec enthousiasme, lancé l'idée d'un « marché de l'information » (quatorzième congrès du Parti communiste, en 1992), le régime s'est rétracté devant les risques déstabilisateurs qu'il attribue à la communication mondiale. Il a institutionnalisé la règle des serveurs sélectifs et bloqué l'accès à des sites d'Internet jugés subversifs : forums de Chinois dissidents exilés en particulier, mais aussi grands titres de la presse internationale. Puis ces derniers ont progressivement vu l'interdit levé pour des utilisateurs triés sur le volet. Les firmes étrangères de diffusion de l'information économique se sont également heurtées aux réticences du monopole à leur laisser une part d'un marché en pleine expansion mais encore très régenté.

Des hommes d'affaires discrets mais gourmands

Le pouvoir doit désormais compter avec les « capitalistes de choc » nés du « système Deng Xiaoping ». Ils se présentent comme l'avant-garde d'une nouvelle prospérité nationale

D'OÙ viendra la prochaine secousse politique en Chine – une secousse qui forcerait la main d'un pouvoir politique encore replié sur ses certitudes mitées ? Ne le demandez ni à Mou Qizhong (cinquante-sept ans), ni à Li Xiaohua (quarante-six ans), ni à aucun des autres « capitalistes de choc » qu'a fait naître le « système Deng Xiaoping ». Tous, en privé, donnent la réponse, mais, pour des raisons évidentes, ne souhaitent pas qu'on la leur attribue : *« De nous, évidemment »*, dit l'un, qui n'est aucun des deux précités. Et un autre précise : *« A la première occasion, vous allez voir apparaître le Parti des gens d'affaires. Un lobby puissant, puisque détenteur d'une portion de la fortune disponible. Ne me citez pas, merci »*.

On comprend leur prudence. Le sus-nommé M. Mou, qui n'accepte plus d'entretien, passe pour avoir accumulé 50 millions de dollars de dettes à la tête de ses différentes entreprises, rassemblées au sein du « Groupe Land » *(Le Sol)*, portées essentiellement sur l'immobilier, ainsi qu'une substantielle collection de poursuites judiciaires de la part de créanciers. Il s'efforce désormais de ne plus trop faire parler de lui. On est loin de l'époque où il se félicitait chaudement de la répression de Tiananmen (1989) dans l'espoir assez transparent de gagner les faveurs du régime.

M. Mou a continué, durant ses ennuis, à distribuer gratuitement le mini-journal de son groupe, une publication consacrée à son autoglorification et à celle de ses projets (lesquels, à un moment, ont inclu des idées aussi délirantes que la percée d'une tranchée à travers l'Himalaya en vue de faire monter l'air chaud indien vers les hauts-plateaux tibétains). Mais le fait demeure qu'il ne semblait plus, alors, être en mesure de faire usage du passeport chinois qu'il aurait souhaité utiliser pour se rendre à l'étranger. Il n'était plus interrogé par la presse officielle comme « capitaliste-modèle » : en août 1996, ses propriétés ont été saisies dans l'attente des résultats d'enquêtes entreprises à la suite d'apparentes malversations.

Demander à Li Xiaohua, heureux propriétaire de deux Ferrari (les deux premières inscrites au parc automobile de Pékin), vers où il pense pouvoir diriger dans l'immédiat ses chevaux cabrés, reviendrait aussi à souhaiter qu'il se penche sur une boule de cristal bien embrumée. On voit rarement ses voitures de sport rutilantes dans la résidence en principe réservée aux diplomates étrangers où il est parvenu à louer un appartement avec l'argent que lui a rapporté sa réussite commerciale : la lotion 101, censée rendre au plus chauve des chauves une toison cranienne de jeune premier. On ne voit que rarement des responsables débarquer chez lui pour le déjeuner à bord de limousines américaines de proportions démesurées. A l'heure où l'on se souvient officiellement que la Chine compte encore des dizaines de millions de pauvres (65 millions à la campagne, 12 millions en ville, disent les chiffres du gouvernement), M. Li est peut-être contraint à une certaine discrétion...

Pourtant, le « Parti des gens d'affaires » ne peut qu'exister à terme, tous en conviennent. Même les plus petits. Ces inventeurs d'un « coup-qui-marche » se posent volontiers en avant-garde d'une nouvelle prospérité nationale, pour peu que le gouvernement les laisse opérer à leur guise. *« Il ne fait aucun doute qu'ils feront partie du prochain échiquier politique »*, reconnaît même un dissident qui, las du harcèlement policier, s'efforce de se reconvertir dans de modestes tentatives commerciales. On devrait reparler bientôt de ces individus devenus milliardaires du jour au lendemain au beau milieu d'un océan humain de difficultés matérielles. Non seulement parce qu'ils importent tous les signes extérieurs de richesse copiés de leurs inspirateurs de Hongkong : téléphones portables, grosses limousines, clubs chics, maîtresses en province, penchant pour le cognac le plus cher et pour les casinos clandestins (il en existe déjà, même si cela ne se dit pas). Mais surtout, explique l'un d'eux, *« parce que le gouvernement a désormais besoin de nous »*. Pour continuer à régner, s'entend.

Que comptent-ils faire de leur fortune, acquise à coups de paris risqués ? *« Une bonne partie à l'étranger, le reste en réinvestissements »*, confie un autre, sans entrer dans le détail. Le tout, manifestement, est le sujet de délicates négociations avec le pouvoir, diversement incarné par les inspecteurs du fisc et la police. En 1989, lors du grand test de politique intérieure auquel Deng Xiaoping dut faire face dans son entreprise de modernisation du pays, l'un des patrons d'un groupe industriel particulièrement en vue, la firme de matériel informatique Stone, surprit le pouvoir en se rangeant du côté des manifestants anti-gouvernementaux.

Exilé, après avoir financé le départ en exil de nombreux contestataires, il ne fit plus trop parler de lui. Mais ce souvenir demeure comme une cuisante découverte pour les héritiers de Deng. *« Nous allons certainement finir par poser problème aux autorités du fait de notre réussite »*, estime un petit patron, employeur d'un cinquantaine d'ouvrières dans le textile. Car c'est peut-être à ce niveau plus humble que l'hiatus entre le discours politique et la réalité sociale est le plus sensible. En 1989, le gouvernement alla jusqu'à dénier de manière virulente que soit réapparue en Chine *« une nouvelle classe moyenne »*.

F. D.

La pudibonderie officielle n'est qu'un écran de fumée

UNE CERTAINE CHINE, sous Deng, s'est jetée avec gloutonnerie sur les choses du sexe. La pudibonderie officielle en vigueur sous Mao (sauf pour lui-même et des caciques) n'avait été qu'un rideau de fumée. Le marché a remis, si l'on peut dire, les choses à leur place... y compris sous la ceinture : le premier sex-shop s'ouvrit à Pékin au début des années 90.

Certes, il ne s'agissait officiellement que d'un *« centre d'information »* pour les affaires relatives au planning familial et à l'art de procréer dans les meilleures conditions. Et, à vrai dire, plusieurs officines de ce genre avaient déjà été subrepticement ouvertes, auparavant, dans des villes de province très fréquentées par les Chinois de Hongkong et de Taïwan. Livres, accessoires ou gadgets sont fabriqués en Chine même. Des témoins ont ainsi visité à Shenzhen une très officielle usine de godemichés.

110 ÉCHOPPES PORNOGRAPHIQUES

A plusieurs reprises, la presse officielle a rapporté l'arrestation de membres de la régie de chaînes de télévision locales qui avaient diffusé sur les ondes des programmes qualifiés de *« pornographiques »*. Souvent, il s'agissait de méprises dues à l'inadvertance. Le cas de figure habituel est celui du technicien qui augmente ses maigres revenus en reproduisant, à l'aide du matériel d'Etat, à destination du marché noir, des vidéos classées X et oublie de déconnecter l'antenne.

Ce secteur spécialisé n'en a pas moins pris des proportions notables, à en juger par les informations, elles aussi officielles, sur la campagne en cours contre la criminalité sous toutes ses formes.

A Lingfen, une ville de 300 000 habitants du centre-nord du pays dont on n'entend jamais parler, la police a fermé, en décembre 1996, un total de 110 échoppes de *« libraires pornographiques »*, 168 ateliers d'imprimerie et reprographie spécialisés dans cette littérature, et saisi 2 millions d'exemplaires d'ouvrages prohibés. Et ce n'est nullement un record.

Cette Chine-là n'adhère à l'image officielle de rigueur que du bout des lèvres et en fait largement à sa guise, à l'aide de complicités au sein du pouvoir, et donc de la corruption. Des policiers visionnent consciencieusement des heures de vidéos *« pornographiques »* saisies, qui sont rarement détruites. La Chine du trompe-l'œil a de beaux jours devant elle.

F. D.



WU JIALIN IN « MOUNTAIN FOLKS IN YUNNAN », YUNNAN ARTS PRESS

RURALITÉ. *Yibin, 1989. La génération des enfants des « gardes rouges »*

Gaspillage alimen

Télé Janus à 7 heures du soir

Gaspillage alimentaire sur fond de misère

La politique nataliste de Mao a créé chez les paysans un surplus de main-d'œuvre estimé pour l'an 2000 à 200 millions de paires de bras inutiles

ILS se bousculent dans les grands magasins, aux rayons jouets et habits pour enfants. Les jeunes parents chinois de cette fin de siècle dépensent des fortunes – modestes en regard des critères occidentaux, mais considérables par rapport à la génération précédente – pour que leur progéniture (*nécessairement enfant unique pour la* plupart des citadins) soit choyée, vêtue coquettement, éduquée dans la meilleure école, et, cela va de soi, suralimentée. L'obésité infantile commence à inquiéter les responsables de la santé publique.

A l'autre bout du pays, les forçats et autres groupes humains déplacés par la contrainte grignotent péniblement, dans des conditions d'« archipel » pénitentiaire, les terres en friche, dont la mise en valeur est impérative à la Chine pour tenter de s'extraire d'une redoutable équation. En 1995, le spécialiste américain Lester Brown, du Worldwatch Institute à Washington, a calculé qu'au rythme actuel de sa croissance démographique et de la progression de son agriculture, la Chine serait contrainte d'importer, d'ici un quart de siècle, 350 millions de tonnes de céréales par an. La pression serait insoutenable pour les réserves alimentaires de la planète.

Pourtant, ce qui frappe à travers tout le pays à la fin des années Deng, c'est l'invraisemblable gaspillage alimentaire qui y règne, par rapport à la parcimonie obligée des *festins familiaux* à la mort de Mao. On se souvenait alors dans chaque famille de la terrible famine provoquée par le Grand Timonier en 1958. Un bilan encore secret, évalué entre trente-cinq et soixante millions de morts. L'équilibre alimentaire retrouvé par la suite restait fragile.

Il l'est toujours en chiffres absolus, même si le gouvernement s'offusque des avertissements alarmistes, y voyant un *« complot occidental »* pour le discréditer. Mais la disparité des comportements entre certaines poches rurales, où les visages des enfants malnourris témoignent des problèmes d'alimentation, et la propension au gâchis des « m'as-tu-vu » des villes – jusqu'à l'engouement pour McDonald's et ses imitations, où la quantité de nourriture commandée excède souvent de loin la capacité de consommation des convives – fait à la fois plaisir à voir et un peu peur. L'optimisme vient de ce qu'après un siècle et demi de malheurs profonds, une partie substantielle de la population ne considère plus l'alimentation comme un réel problème de survie physique, mais avec une certaine jouissance. Le pessimisme, de ce que la solidarité alimentaire semble être une des choses les moins partagées du pays le plus peuplé du monde, alors même que les erreurs démographiques de ses dirigeants l'ont conduit à un surpeuplement qui ne commencera à s'inverser qu'en 2030 (il y aura alors officiellement 1,6 milliard de Chinois, et sans doute bien davantage en réalité).

Or le début de prospérité que connaît le pays repose avant tout sur l'agriculture, même si les activités agricoles entrent, de nos jours, pour moins de 50 % dans les revenus des campagnes. Cette situation était pour ainsi dire inéluctable, la politique nataliste de Mao ayant créé, chez les paysans, un surplus *de main-d'œuvre estimé pour* l'an 2000 à 200 millions de paires de bras inutiles à l'agriculture. Ce sont ces gens qui hantent les villes à la recherche d'emplois temporaires sur les chantiers, et dont l'existence à elle seule condamnerait le régime à garantir la poursuite de la croissance, au moins autant que l'exigence de bien-être de ces mariés du jour qui commencent à faire la fête, pour l'occasion, comme leurs homologues de Hongkong.

Avant de participer à une explosion démographique que le régime n'est pas sûr de pouvoir contrôler. Sans parler de l'effet psychologique sur un peuple qui se voit promettre, pour plusieurs générations, de ne plus savoir ce que veulent dire les mots « frère », « sœur », « oncle » ou « tante ».

De notre correspondant, à Pékin, Francis Deron



MARC RIBOUD

Shenzhen, 1993. Placardée sur un mur lépreux, Ye Yuqing, célèbre actrice porno de Hongkong.

De la répression à la détente

● 1989

La nuit du 2 au 3 juin : échec d'une première tentative d'investissement de la place de Tiananmen par l'armée ; dans la nuit du 3 au 4 juin : répression du mouvement. Massacre autour de la place Tiananmen. Bilan : peut-être un millier de tués.

9 juin : Deng Xiaoping justifie la répression devant un groupe d'officiers chargés d'appliquer la loi martiale. Selon lui, le mouvement de Tiananmen se ramène à *« une clique contre-révolutionnaire »* et à *« une masse de déchets sociaux »*.

24 juin : destitution du secrétaire général du PCC Zhao Ziyang, jugé trop conciliant avec les étudiants. Il est *remplacé par Jiang Zemin, « patron »* de Shanghaï.

27 juin : à Madrid, le Conseil européen décide la suspension des contacts ministériels à haut niveau et l'embargo du commerce des armes avec la Chine.

5 octobre : le prix Nobel de la paix *est attribué au dalaï-lama, chef* politique et spirituel des Tibétains.

● 1990

10 janvier : levée de la loi martiale à Pékin.

17 juillet : le Japon rétablit son assistance économique à la Chine.

29 novembre : abstention de la Chine lors du vote du Conseil de sécurité des Nations unies autorisant l'usage de la force contre l'Irak.

● 1991

14 mai : suicide en prison de Jiang Qing, veuve de Mao.

27 septembre : Paris autorise la vente de seize frégates à Taïwan. Crise *sino-française*, aggravée ultérieurement par la vente de soixante chasseurs Mirage 2000.

● 1992

Janvier : Deng Xiaoping fait un voyage à Shenzhen, la « zone économique spéciale » limitrophe de Hongkong, où il vient observer les *réalisations de l'enclave capitaliste. Il* ouvre également Shanghaï au néocapitalisme. Ce geste hautement symbolique signe la fin de la période d'incertitudes ouverte par la répression de Tiananmen et relance la dynamique des réformes économiques.

24 août : établissement de relations diplomatiques avec la Corée du Sud.

7 octobre : le nouveau gouverneur britannique de Hongkong, Chris Patten, annonce un projet de réformes démocratiques dans la colonie. Grave crise entre Londres et Pékin.

19 octobre : la ligne de Deng prônant la réactivation de la réforme l'emporte au XIVe Congrès du PCC. De nombreux gérontes conservateurs quittent les instances dirigeantes. Le mot d'ordre est désormais la promotion de l'« *économie de marché socialiste* ».

Novembre : normalisation des relations sino-vietnamiennes.

● 1993

27 mars : Jiang Zemin est nommé chef de l'Etat. Déjà « patron » du parti et de l'armée, il conforte sa posture de successeur de Deng Xiaoping.

19 mars : la notion d'« économie de marché socialiste » est inscrite dans la Constitution.

23 septembre : échec de la candidature de Pékin pour les Jeux olympiques de l'an 2000.

● 1994

7-10 avril : Edouard Balladur scelle, à Pékin, la « *normalisation* » des relations entre la France et le « pays du Milieu », mais les dirigeants chinois multiplient les harcèlements de dissidents pour embarrasser les Français.

● 1995

10 avril : mort de Chen Yun, vétéran de la Longue Marche et qui fut dans *les années 80 le principal adversaire* conservateur de Deng.

● 1996

Février-mars : crise dans le détroit de Formose. L'Armée populaire de libération (APL) entreprend des manœuvres militaires d'envergure, afin d'intimider l'électorat taïwanais à la veille d'un scrutin présidentiel. Washington dépêche dans la zone ses deux porte-avions *Nimitz* et *Independence*.

25 avril : réchauffement spectaculaire des relations sino-russes à l'occasion d'une visite à Pékin de Boris Eltsine. Les Chinois répliquent ainsi au renforcement des liens de sécurité nippo-américains.

10 septembre : signature par Pékin du traité d'interdiction globale des essais nucléaires (CTBT).

Novembre : détente dans les relations entre Pékin et Washington. Les Américains se montrent plus souples sur la question de l'entrée de *la Chine au sein de l'Organisation* mondiale du commerce (OMC).

Télé Janus à 7 heures du soir

APRÈS le dirigeant qui se lamente, les images sur l'état misérable de certaines régions rurales et plus généralement la solennelle monotonie de la grand-messe du 19 heures, l'hymne à la consommation provoque un violent vertige.

Le cérémonial du « J. T. » commence à 18 h 55. La télévision centrale met alors fin à ses programmes de dessins animés pour la jeune classe, le drapeau rouge à étoiles jaunes claque sur l'écran, l'hymne national retentit – dans sa version orchestrale seulement : on ne le chante jamais car les paroles posent problème. L'hymne, écrit et composé durant la guerre antijaponaise, sonne trop comme un appel au soulèvement contre un gouvernement incompétent qui n'a pas su faire face à l'ennemi...

Vient ensuite, depuis un an, l'énoncé du compte à rebours des jours séparant le pays de la *« reprise de souveraineté sur Hongkong »*. La séquence fait défiler des vues historiques ou modernes de la colonie britannique, sans se priver de mettre en valeur tout ce qui peut illustrer l'injustice du règne de la Couronne en ces lieux. Dire que les Chinois se reconnaissent dans cette leçon d'histoire serait exagéré. Souvent, le petit écran est allumé mais sans le son, pendant qu'on continue, en famille, le repas déjà entamé. On dîne généralement tôt en Chine, sauf peut-être depuis quelque temps dans le Sud, où l'on adopte des habitudes venues d'Occident *via* – précisément – Hongkong. A 19 heures, les choses sérieuses commencent. Les districts les plus distants ou les plus pauvres du pays se relient au réseau national pour une « messe » d'actualité solennelle d'une demi-heure célébrée par un présentateur de chaque sexe, qui restera anonyme jusqu'au générique de fin du programme, mais dont le visage est connu. Il lit son texte sans une seconde de naturel – sauf le jour où l'on crut voir une larme sur le visage d'une présentatrice, au lendemain de la nuit terrible de Tiananmen, du 3 au 4 juin *1989. Elle fut immédiatement* interdite d'antenne. Et l'est toujours.

La Chine qui regarde « le poste » effectue, à ce moment précis, une plongée dans un passé institutionnel étonnamment figé, où les dirigeants s'expriment peu, se font représenter par une voix « off », apparaissent essentiellement occupés à serrer des kyrielles de mains de visiteurs étrangers avant de s'asseoir dans de gros fauteuils disposés au cordeau, quand ils ne sont pas en train de lire un discours, résumé par la speakerine, devant un parterre de cadres qui s'appliquent à en noter la teneur dans leur petit carnet.

AUTOPORTRAIT

Jusqu'à ce que s'achève ce curieux « J. T. », conclu par un bref volet étranger – au demeurant bien moins volumineux, de nos jours, qu'au début de l'ère Deng Xiaoping, quand il fallait montrer aux Chinois le retard que leur pays avait pris sur le monde moderne – et que, passé la météo, on en revienne au présent – celui des villes : c'est alors une *débauche de publicité, hymne* à la consommation bien bourgeoise, qui fait défiler à un rythme hallucinant les produits les plus divers, de marques chinoises mais aussi, désormais, étrangères.

Où l'on voit alors des beautés soigner la peau de leur visage, des familles se pâmer d'aise devant des cuisines modernes, des fesses de bébé se laisser envelopper dans des couches-culottes, des hommes d'affaires empoigner attaché-case et téléphone portable, des sportifs se gorger de boissons énergisantes, des chevelures rendues bouffantes par des shampoings-miracles, des gamins se bourrer de confiseries et des amazones de pure facture cinématographique, à bord de voitures de sport, brandir des flacons de parfum.

Dichotomie qui ne risque guère de se réduire à l'avenir, quand des millions d'enfants-rois, uniques et *dorlotés, se voient promettre toutes* les délices de la société d'abondance à laquelle rêvaient leurs parents, tandis que ceux-ci écoutent, dubitatifs, les exhortations idéologiques à édifier une *« nouvelle culture spirituelle et socialiste »*.

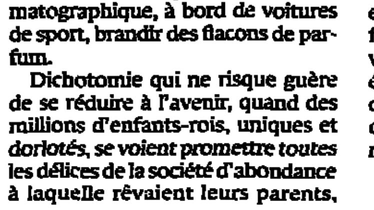
Chaque soir, la Chine des héritiers de Deng dresse ainsi son propre portrait à la télévision. Celle-ci expose une vision que le pouvoir souhaite projeter, mais elle trahit également des traits plus profonds de la société. La fin du programme de télévision a beau glorifier, à l'aide de documentaires, la légende du régime et son application moderne – alternant des reconstitutions historiques qui mettent en scène Mao et ses pairs avec des fictions édifiantes où le flic n'a jamais le mauvais rôle –, une soirée devant le petit écran chinois laisse l'impression que cette inadéquation entre le langage officiel et la réalité sociale est durable. *Et dangereuse.*

F. D.

Une odeur de naphtaline

Du « J.T. » aux reportages sur l'industrie, l'agriculture, le bâtiment, les infrastructures, les cérémonies de pose de premières pierres ou le rituel consistant pour les dirigeants à planter épisodiquement des arbres ou donner le premier coup de pelle à l'édification d'un barrage, une même odeur de naphtaline émane de l'information télévisée.

Le message sur *« l'édification de l'économie socialiste de marché aux caractéristiques chinoises »* voulue par Deng Xiaoping est martelé, comme l'est, sur des scènes fréquentes de manœuvres militaires, l'idée d'une vigoureuse irruption de la Chine dans les affaires internationales.

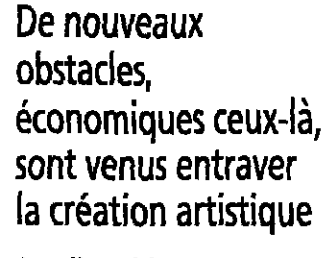


WU JIALIN



prend sa revanche. Une nouvelle classe moyenne est apparue. (Ci-dessus : Guangnan.)

Une renaissance culturelle timide et difficile



De nouveaux obstacles, économiques ceux-là, sont venus entraver la création artistique

IL n'était pas très difficile de redonner un peu de vie à la culture en Chine en arrivant au pouvoir peu après la mort de Mao. Il était plus difficile de faire renaître chez le public un goût pour l'esthétique. Surtout à une époque dominée par un appétit immense pour le confort matériel. Sous cet angle, le bilan des années Deng Xiaoping est pour le moins mitigé.

Avec excuses du jury, certes. En 1977, quand Deng est remis en selle, le pays est sous le coup du néant culturel laissé par Mao. La plupart des artistes sont en prison, en camp de travail, en résidence surveillée, en disgrâce. Pour ceux qui n'ont pas été assassinés, s'entend. Pour raison politique ou querelle personnelle avec la femme de Mao, Jiang Qing. L'opéra chinois, genre populaire s'il en est, n'existe alors que sous sa forme torturée de la rémoulade maoïste. La littérature, le théâtre, la danse classique, et jusqu'aux arts populaires, des marionnettes aux ombres chinoises en passant par les montreurs d'animaux, tout cela est congelé. C'est l'ère du piano à napperon de dentelles au service du prolétariat.

Quant à la culture étrangère, elle présente alors un tableau d'une simplicité biblique : pas une mélodie d'origine directement occidentale hormis les cacophonies vaguement russes de l'art « révolutionnaire »; Beethoven reste synonyme d'anathème. La première exposition de peinture française à Pékin est un rassemblement de tableaux à la gloire de l'agriculture. Le cinéma n'a même pas droit aux productions soviétiques et assimilées. Bref, le vrai désert.

Deux décennies plus tard, les arts, en Chine, restent une affaire délicate. Il y a certes des progrès; mais aussi quantité d'obstacles à l'expression libre. Obstacles politiques anciens, mais aussi obstacles nouveaux – économiques ceux-là.

L'Opéra de Pékin, quintessence de la culture classique, est menacé de disparition pour motif commercial. L'Etat est chiche en subventions. La tradition se vend mal. La jeunesse s'en détourne. La rigueur bureaucratique avec laquelle, avant la tourmente maoïste, la crème des acteurs-chanteurs était sélectionnée dès le plus jeune âge et formée à la dure (comme on l'a vu dans le film *Adieu, ma concubine* de Chen Kaige) se perd.

PENCHANT POPULISTE

Inversement, d'autres manifestations culturelles très populaires comme les disciplines du cirque, les performances de foire, toutes ces composantes colorées et joyeuses de la Chine très ancienne, connaissent un réel renouveau. Les temples sont redevenus dans beaucoup d'endroits le lieu privilégié à proximité duquel s'échangent non seulement les marchandises mais aussi des expériences folkoriques. Et, dans les parcs des villes, ou au pied des murailles de bourgades, pour peu que celles-ci aient échappé aux urbanistes rouges, les vieux se rassemblent avec assiduité devant un public de tous âges pour interpréter des airs d'opéra traditionnels. Un paradis pour ethno-musicologues.

En revanche, dans la création, un sérieux déficit se fait sentir dans bien des domaines. Pour des raisons évidentes, la littérature n'a pas encore produit un écrivain susceptible de prendre la relève des quelques noms qui dominent le siècle littéraire chinois. Il existe quelques authentiques maîtres de la langue qui ont quelque chose à dire, comme les célèbres Lu Wenfu, Mo Yan, Feng Jicai. Mais les gros tirages vont plutôt à des littérateurs penchant vers le populisme (Wang Shuo) et, au demeurant, les plumes doivent encore se méfier d'éventuels retours de la manivelle politique.

Le cinéma chinois, qui était florissant avant Mao, recommence à exister, même s'il est plus périphérique (avec les apports de Hongkong et Taïwan) que continental, et s'articule surtout autour du circuit des festivals internationaux. Chez eux, les Chen Kaige, Zhang Yimou, la star Gong Li, ou Jiang Wen, le « Depardieu » chinois, ne connaissent qu'une audience limitée par le pouvoir politique.

Comme le cinéma, la peinture est un cas particulier du fait de l'influence du marché extérieur. Les collectionneurs internationaux (Chinois d'outre-mer en particulier) commencent à s'attacher, à des prix qu'on peut juger déraisonnables, des œuvres très inégales.



MARC RIBOUD

Shangaï, 1995. La Chine, redessinée par les urbanistes, réserve une place de marque aux automobilistes. Les photos de Marc Riboud illustrant ce supplément sont extraites de son livre « Quarante ans de photographies en Chine », éd. Nathan.

DES PANS D'HISTOIRE RASÉS

Le renouveau semble avant tout inhibé par l'absence d'une réelle demande intérieure. Son moteur, c'est le marché. Les subventions sont rares de la part d'un Etat qui n'a pas entériné la séparation entre propagande et création. Le cinéma béni par Pékin est d'une indigence pitoyable. La population, elle, a tendance à se laisser aller à une aculturation croissante. Soit elle se laisser bercer de tradition, soit elle se « coca-colaïse ».

Ce qu'on pourrait appeler l'art « pop » chinois ne comporte pas que des médiocrités. Un champ expérimental bien délimité a été laissé aux créateurs, où se côtoient le pire et le prometteur. Mais cela est dérisoire par rapport à l'énormité du pays, de son rayonnement passé, de ses prétentions mondiales.

Il est conseillé de n'avoir pas trop de succès... Un « triomphe » théâtral se mesure sur une échelle de quelques soirées remplies dans la salle principale d'une demi-douzaine de grandes villes dans un pays de plus d'un milliard d'habitants. Pour le reste, la combine commerciale remplace souvent le jugement artistique. La culture-consommation, à condition de respecter certaines règles, dispose en Chine d'un terrain immense d'expansion.

Plus préoccupante est la propension du régime à se faire le promoteur d'une esthétique croisant Staline, Mussolini et le pire mauvais goût des Chinois d'outre-mer. Après le massacre urbanistique par Mao de Pékin, ville qui se voulait éternelle, c'est aujourd'hui l'heure du coup de grâce infligé par la puissance du capital foncier d'origine extérieure (Taïwan, et surtout Hongkong) combinée à l'absence de droit. L'idée même d'une association de défense d'un quartier historique semblerait aux autorités politiques relever de la plaisanterie.

Ce sont des pâtés de maisons entiers qui, dans les zones pourtant théoriquement protégées de villes historiques, sont livrées aux promoteurs. Les édifices en sont marqués d'un gros caractère signifiant « destruction ». Ce ne sont pas seulement des familles qui sont déplacées par les bulldozers, mais aussi des pans d'histoire populaire, des segments d'identité, qui sont rasés.

Bien sûr, rien n'est jamais tout noir. A la faveur de l'ouverture au marché, de véritable esthètes chinois, pour peu qu'ils disposent du capital, parviennent à créer des places de repli pour la culture. Certains ouvrent, à grands frais, galeries d'art ou autres points de rencontre, suppléant en cela à un Etat qui n'est pas loin de renoncer à sa participation financière.

Il n'est pas indifférent que de telles initiatives émanent souvent de Chinois porteurs de passeports autres que chinois. L'expatriation, dans l'histoire du pays, a toujours été accompagnée d'une promesse envers la patrie-village, au sens étroit : l'exilé économique reviendrait pour financer une école, un institut, un hôpital. Aujourd'hui, le riche Chinois des Etats-Unis qui ouvre une galerie de peinture à proximité immédiate de la Cité interdite, et finance la réfection du site pour le plaisir de recréer un lieu culturel, ne remplit pas d'autre fonction. Le retour à de telles pratiques ancestrales devrait modérer les prétentions du pouvoir à régenter le monde artistique.

De notre correspondant, à Pékin, Francis Deron

JEROME DE PERLINGHI

Shangaï, 1993.

Bibliographie

● *La Chine à la fin de l'ère Deng Xiaoping* de Patrice de Beer et Jean-Louis Rocca. Le Monde Editions (1995), 200 p., 38 F.
● *La Chine après Deng*, sous la direction de Claude Aubert, Jean-Pierre Cabestan et Françoise Lemoine. Numéro spécial de la revue *Tiers-monde* (juillet-septembre 1997), 269 p., 145 F.
● *Le Système politique de la Chine populaire* de Jean-Pierre Cabestan. PUF, « Thémis » (1994), 473 p., 188 F.
● *Retour au Laogai, la vérité sur les camps de la mort dans la Chine d'aujourd'hui* de Harry Wu. Belfond (1997), 360 p., 125 F.
● *La Chine, on ne bâillonne pas la lumière* de Noël Mamère et Marie Holzman. Ramsay (1996), 355 p., 119 F.
● *La Chine s'est éveillée* d'Alain Peyrefitte. Fayard (1997), 394 p., 140 F.
● *Le Dragon et la mer, stratégies géopolitiques chinoises en mer du Sud*. Frédéric Lasserre. L'Harmattan (1996), 305 p., 180 F.
● *Tigre de papier ? Réalités de la puissance militaire chinoise* de Henri Eyraud. Hec Eurasia Institut (1996), 83 p., 379 F.
● *La Chine de 1949 à nos jours* de Jean-Luc Domenach et Philippe Richer. L'Imprimerie nationale, « Points-Histoire » (1995), 2 tomes, 699 p., 90 F.
● *La Nouvelle Economie chinoise* de Françoise Lemoine. « Repères », La découverte (1994), 121 p., 49 F.
● *La Revanche du monde chinois ?* de Daniel Heber et Jean Mandelbaum. Economica (1996), 193 p., 98 F.
● *Après Hongkong. Chinois et cosmopolite : un pays deux systèmes ?* de Philippe Le Corre. *Autrement*, 278 p., 130 F (à paraître le 29 janvier).
● *L'Incroyable Métamorphose de la Chine* d'Emile Louapre et Aldo Salvador. L'Harmattan (1997), 306 p., 150 F.
● *L'Art des affaires en Chine* de Marie Chantal Piques. Editions Philippe Picquier et Librairie Le Phenix (1996), 259 p., 130 F.
● *Socrate ou Confucius*, essai sur le devenir de la Chine et de l'Occident d'Etienne Badimont. Editions Labénaudie (1996), 349 p., 130 F.
● *Lettres en Chine. Rencontre entre romanciers chinois et français.* Editions Bleu de Chine (1996), 145 p., 139 F.

L'ancien colonel devenu danseur étoile puis transsexuel

PORTRAIT

Jin Xing, star de la première troupe privée de danse contemporaine chinoise

PREMIER TABLEAU : on « fêtait » entre connaissances, dans une soirée chic et légèrement ironique de Pékin, en 1994, le centenaire de la naissance de Mao Zedong, prétexte à diverses variations entre gens de bonne compagnie pour se remémorer sur un mode dérisoire les côtés pourtant douloureux du maoïsme. Jin Xing, danseur étoile (c'est même son nom, « Etoile d'or »), avait choisi d'interpréter *La Mort du cygne* en prenant quelque distance avec le classique, soudain rajeuni d'une touche d'humour.

Deuxième tableau un peu plus tard : Jin Xing, danseuse étoile, dirige la chorégraphie et apparaît en vedette de la première troupe privée de danse contemporaine fondée en Chine. Avec les moyens du bord, un avenir encore incertain mais des rêves de projets.

Homme, Jin Xing avait rang de colonel dans l'armée populaire de libération chinoise. Grade honorifique, s'agissant en l'occurrence d'une troupe de danse appartenant à l'armée, qui entretient dans ses rangs des praticiens de presque toutes les disciplines artistiques et littéraires.

Devenue femme – une intervention réalisée en Chine même, à ses frais, pour des raisons personnelles semblables à celles des transsexuels de tous les peuples –, elle a gardé de sa formation classique un sens indéniable de l'expression en solo – une émouvante scène, « Le Banc », la voit seule en scène, déchirée de passion, s'abîmant de romantisme pour un être inconnu. Et elle a ajouté des mouvements de couleurs, des gestuelles de poupée, des taches ironiques, une plaisante fraîcheur de ton dans des compositions chorégraphiques qui ne tournent pas toutes autour de l'ambiguïté sexuelle des êtres de son genre.

Un spectacle qu'on aurait eu du mal à imaginer voici encore peu de temps dans l'environnement austère de la capitale chinoise, peu propice à l'épanouissement de personnalités artistiques ayant franchi comme elle la barrière homme-femme. On passait les homosexuels par les armes ou, au mieux, on les envoyait en camp de travail, voilà à peine un quart de siècle.

Jin Xing – la trentaine – n'est pas la seule en Chine à avoir ainsi réalisé son rêve de jeune homme, mais à coup sûr la seule à en exprimer l'accomplissement de façon aussi physique que la danse moderne. Il existe pourtant une longue tradition artistique cultivant l'ambiguïté sexuelle, que Mao avait tenté de réprimer et qui a resurgi.

NON-DIT

Le meilleur fleuron de cet art se trouve dans l'Opéra de Pékin classique, où l'inversion des genres s'exprime en particulier par les rôles féminins qu'interprètent des acteurs-chanteurs masculins. *« On me demande souvent si le fait d'incarner une femme résulte d'une réelle volonté de transformation sexuelle, mais en fait, il s'agit d'une démarche beaucoup plus abstraite en raison de la nature très stéréotypée des personnages »*, confie un artiste de ce genre, qui tente de pallier les carences budgétaires de l'Etat par des représentations privées.

Dans un cas comme dans l'autre, l'essentiel semble bien être le non-dit qui permet à Jin Xing de se produire devant une audience dont tous les membres sont informés de son histoire personnelle, mais dont personne n'aurait le mauvais goût de débattre publiquement. Ce non-dit avec lequel vivent les Chinois dans bien d'autres aspects de leur vie, y compris la fiction de leur adhésion personnelle à l'idéal d'un *« art socialiste »*.

F. D.

Le chroniqueur des « sales côtés » du système Deng

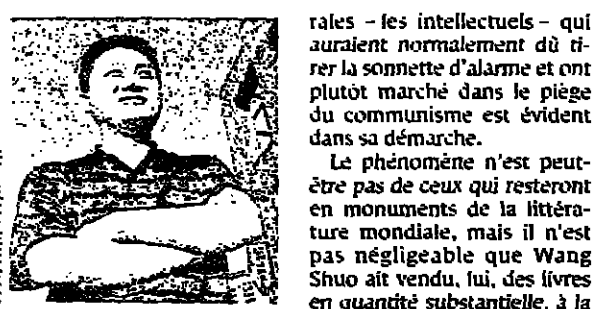
PORTRAIT

Wang Shuo a su cultiver l'art de déplaire aux autorités

IL N'A PAS quarante ans, arbore une confiance en lui-même qui n'est pas le fort de beaucoup, écrivains ou non, et surtout cultive une spécialité atypique dans son pays : l'art de déplaire aux autorités. Agaçant, Wang Shuo, auteur d'une vingtaine de romans à succès, aujourd'hui auteur de fiction pour la télévision, ne l'est d'ailleurs pas que pour les gardiens de l'ordre littéraire socialiste. Il nourrit si peu de considération pour « les intellectuels » qu'il se fait volontiers leur pourfendeur au nom – pas totalement injustifié – de leur faiblesse morale.

Le visage rond, la silhouette mastoc du militaire qu'il aurait dû être – sa famille appartient à ce milieu, – Wang Shuo a commencé dans la littérature par le niveau que certains jugent le plus bas : le roman bon marché. Et c'est là, bien plus que dans son discours abstrait, qu'il excelle. Il dépeint simplement la réalité de la jeunesse urbaine de l'ère Deng Xiaoping, les loubards, les petits malfrats, les m'as-tu-vu enrichis, les putains et les maquereaux, les traîne-savates de l'économie hors socialisme. Et ce monde n'est évidemment pas celui qu'affectionne le département de la propagande du Parti communiste. C'est la loi de la jungle individualiste, le royaume des coups tordus, tout ce que Deng Xiaoping lui-même avait en horreur. Le patriarche n'a-t-il pas qualifié de « déchets de la société » ces peu reluisants mais très réels dérivés de son système lorsque ceux-ci se sont joints au mouvement de protestation pro-démocratique en 1989 ?

« Là où j'ai grandi, il n'était pas question de raffinement pékinois », aime-t-il à dire. Effectivement : dans une caserne de la capitale où, en 1958, fut muté son père, militaire originaire de Nankin. Ce qui explique aussi certaines des prises de position politiques franchement hétérodoxes.



PROVOCATEUR

Exemple, mal vu entre tous : la « révolution culturelle », officiellement honnie – probablement à juste titre – comme le règne du chaos. *« Pour moi, cela a été avant tout un moment de grande liberté »*, dit et redit Wang Shuo, qui était encore un enfant protégé dans la résidence familiale au pire moment des violences et qui traversa en adolescent la suite des événements. Avec l'acteur Jiang Wen, de la même génération, il en a même fait, à partir d'un de ses propres romans, un film, *Dans la chaleur du soleil* (entendre : Mao Zedong), remarquablement honnête sur les côtés à la fois cruels et fâcheusement ludiques de la jeunesse devenue pour un temps l'élément dominant de la société de l'époque.

Wang-le-provocateur ignore délibérément l'ampleur du drame que traversa alors la Chine. Mais son reproche implicite aux autorités morales – les intellectuels – qui auraient normalement dû tirer la sonnette d'alarme et ont plutôt marché dans le piège du communisme est évident dans sa démarche.

Le phénomène n'est peut-être pas de ceux qui resteront en monuments de la littérature mondiale, mais il n'est pas négligeable que Wang Shuo ait vendu, lui, des livres en quantité substantielle, à la différence notoire de ses pairs. Jusqu'au jour de 1991 où il cessa – peut-être provisoirement – d'écrire pour se consacrer à l'audiovisuel avec le même succès – mais plus de risques.

Car il est entré là dans le domaine réservé du pouvoir, qui tolère à la rigueur une propension à l'insoumission par l'écrit, sur une échelle modeste, mais a plus de mal à accepter le défi par l'image, à audience plus importante. Surtout celui qui passe par l'exposition de figures qui parlent aux tripes du public plus qu'à sa tête.

Quand on lui parle des ennuis que lui cherche un fisc chinois évidemment motivé par le pouvoir politique, il repond que cette « manipulation » est orchestrée par *« des jaloux dans l'industrie ! »*. Début 1997, Wang passait pour connaître des problèmes plus sérieux que simplement fiscaux. La grande et problématique nouveauté qu'il représente pour le régime est une popularité qui n'entrait pas dans les calculs initiaux de la police des esprits.

F. D.